

Félix Hémon

Cours de ITTÉRATURE

*****

*

Montesquieu

Voltaire – Buffon



LIBRAIRIE DELAGRAVE


MICHAEL'S CO
LIBRARY

COURS

DE

LITTÉRATURE

XV. MONTESQUIEU

COURS
DE
LITTÉRATURE

PAR

FÉLIX HÉMON
PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND

XV

MONTESQUIEU



PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15



MONTESQUIEU

(1689-1755)

I

La vie de Montesquieu jusqu'aux « Lettres persanes ».

Charles-Louis de Secondat, baron de la Brède, naquit le 18 janvier 1689 au château de la Brède, à trois lieues environ de Bordeaux. Son grand-père avait été premier président au parlement de Guyenne. Son père avait servi avec distinction, mais peu de temps. Comme l'avait fait le père de Montaigne, comme le fera le père de Buffon, il donna pour parrain à son fils un mendiant de la paroisse. La mère du jeune Secondat était Marie-Françoise de Penel, qui était, paraît-il, d'origine anglaise[1], et dont le mari, dans son Journal, trace ce portrait : « Elle était d'une taille raisonnable, infiniment douce, d'une physionomie charmante; elle avait l'esprit d'un homme habile pour les affaires sérieuses, nul goût pour les bagatelles, une tendresse pour ses enfants *inexplicable.* » C'est elle qui apporta en dot à son mari le donjon gothique de la Brède, entouré d'arbres, de prairies et de vignes, dont Montesquieu vendra plus tard le vin aux Anglais « comme il l'a reçu de Dieu ». Le climat était heureux, le pays riant, et Montesquieu leur doit peut-être son humeur sereine. Il a écrit lui-même : « L'air, les raisins, le vin des bords de la Garonne et l'humeur des Gascons sont d'excellents antidotes contre la mélancolie[2]. »

Dès l'âge de sept ans, il perdit sa mère. On l'élevait alors à la Brède, au milieu des jeunes paysans[3], et il y resta jusqu'à

1. Ce détail ne semble pas justifier suffisamment la remarque de M. Vian : « Leurs enfants devaient avoir dans les veines des principes réformés et des idées constitutionnelles. » Toutefois il convient de rappeler que les ancêtres de Montesquieu avaient embrassé la Réforme et ne l'abjurèrent qu'avec Henri IV.

2. Lettre à l'abbé de Guasco, 1er août 1744.

3. Il a dit : « J'aime les paysans; ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers. »

onze ans. De 1700 à 1711 il reçut à Juilly, chez les Oratoriens, une forte éducation classique. Il se laissa nommer, à vingt-cinq ans (24 février 1714), conseiller au parlement de Bordeaux, comme il se laissa marier, l'année suivante, à une demoiselle Jeanne Lartigue, fille d'un ancien lieutenant-colonel et riche de plus de cent mille livres, mais calviniste de religion, défaut grave en un temps où des lois sévères interdisaient non seulement l'exercice du culte protestant, mais toute union entre protestants et catholiques. Ce singulier mariage avait été préparé par un oncle de Secondat, le baron de Montesquieu, président à mortier au parlement de Guyenne et voisin des Lartigue. Quand cet oncle mourut, il légua à son neveu à la fois sa baronnie de Montesquieu, son titre et sa charge de président (20 juillet 1716). Le nouveau baron de Montesquieu n'avait que vingt-sept ans. Il ne s'embarrassa pas beaucoup de sa charge ni de sa femme, qui lui donna pourtant un fils en 1716, puis deux filles. Dans ses *Pensées,* il parle avec dédain de son « métier » de président : « Je comprenais assez les questions en elles-mêmes; mais, pour les procédures, je n'y entendais rien. Je m'y suis pourtant appliqué; mais ce qui m'en dégoûtait le plus, c'est que je voyais à des bêtes le même talent qui me fuyait pour ainsi dire. » Les devoirs de famille ne le gênèrent pas davantage : « J'ai aimé ma famille pour ce qui allait au bien dans les choses essentielles; mais *je me suis affranchi des menus détails.* »

Mais ce magistrat indolent, ce mari sans tendresse, fut de bonne heure un littérateur passionné, un travailleur opiniâtre. Membre de l'Académie de Bordeaux, il écrivit beaucoup pour elle, surtout avant qu'il n'eût commencé à écrire pour le grand public. Parmi les papiers inédits publiés en 1891-1892 par un de ses descendants, il en est qui ont leur intérêt relatif, parce qu'ils peuvent être rapprochés des grandes œuvres : ce sont des *Réflexions sur la politique des Romains dans la religion,* un *Essai sur les causes qui peuvent affecter les esprits et les caractères,* un opuscule sur *la Monarchie universelle en Europe*, un *Dialogue de Xantippe et de Xénocrate.* Mais les meilleurs de ces essais, qui sont écrits pour la plupart de 1706 à 1725, n'ont pas été écrits pour la seule Académie de Bordeaux : ce sont les délassements encore utiles d'un esprit toujours occupé, qui se repose en variant son travail, mais continue pourtant, même lorsqu'il paraît se reposer, à travailler dans le même sens. Les « mélanges » académiques proprement dits, antérieurs

pour la plupart aux *Considérations*, sont les uns littéraires ou moraux, les autres scientifiques[1]. Ceux-ci sont les plus nombreux, et semblent indiquer une préférence pour les sciences naturelles et physiques : Montesquieu étudie la transparence, la pesanteur des corps, les glandes rénales, les causes de l'écho, etc.; mais les plus techniques sont d'un savant qui se souvient trop des petites élégances littéraires de collège, d'un Fontenelle de province. Ce n'était pas à une vocation qu'il obéissait, c'est une mode qu'il suivait, et l'on s'explique qu'il s'en soit détaché bientôt, soit parce que sa vue s'est de bonne heure affaiblie, soit parce qu'il n'a pas tardé à reconnaître la véritable voie où il devait marcher. « Il conçut avant Buffon, dit M. Sorel, le plan d'une *Histoire physique de la terre ancienne et moderne*. Il adressa, en 1719, des circulaires dans tout le monde savant, pour demander des notes. Au cours de cette reconnaissance dans le passé de l'univers, il retrouva les hommes et l'humanité, et il s'arrêta à les considérer. » Il les avait trouvés déjà, si l'on prend à la lettre sa déclaration fameuse : « *Au sortir du collège,* on me mit entre les mains des livres de droit : j'en cherchai l'esprit. » Devant l'œuvre définitive entrevue plus ou moins confusément dès la jeunesse, les œuvres de circonstance s'effacent. On ne peut guère retenir, parmi les essais plus particulièrement littéraires ou moraux, qu'un *Discours sur Cicéron* et un *Discours sur les motifs qui doivent nous encourager aux sciences,* le premier parce qu'on y

1. « Les premiers écrits qu'on a de lui sont des discours qu'il composa pour l'Académie de Bordeaux, dont il fut membre dès 1716 : le talent s'y montre ; on y surprend même à son origine la forme qu'affectionnera Montesquieu, l'image ou l'allusion antique appliquée à des objets et à des idées modernes. Mais ici on y voit trop d'apprêt ; il y a luxe de mythologie. A propos d'un rapport sur la cause physique de l'écho ou sur un travail d'anatomie, Montesquieu fait trop intervenir les nymphes et les déesses. A ce début, il imite visiblement Fontenelle, dont les Rapports ingénieux à l'Académie des sciences étaient faits pour séduire.

« Ce qu'on aime mieux remarquer dans ces premiers essais de Montesquieu, c'est l'amour de la science et de l'étude appliquée à tous les objets. On a de lui, non pas seulement des Rapports sur les travaux des autres, mais des observations directes d'histoire naturelle, lues en novembre 1721. Il avait observé au microscope un petit insecte rouge, la plante du gui, des mousses de chêne ; il avait disséqué une grenouille, il avait fait des recherches sur la qualité nutritive de divers végétaux. L'auteur annonçait qu'il n'attachait point à ces observations et à ces expériences une importance plus grande qu'elles n'en méritaient : « C'est le fruit de l'oisiveté « de la campagne. Ceci devait mourir dans le même lieu qui l'a fait naître, mais « ceux qui vivent dans une société ont des devoirs à remplir ; nous devons compte « à la nôtre de nos moindres amusements. » (Sainte-Beuve.)

« Toutefois cette excursion dans le domaine des sciences ne fut pas sans effet sur le développement de son génie. Il en revint mieux éclairé sur sa véritable vocation, et fortifié dans les habitudes d'exactitude, de précision, qui donnent à ses œuvres philosophiques et littéraires tant d'autorité. » (Gréard.)

voit que Cicéron a toujours préoccupé l'esprit de Montesquieu[1], les autres parce que l'accent en est sincère. Le *Discours* débute par un aveu de sympathie :

> Cicéron est, de tous les anciens, celui qui a eu le plus de mérite personnel, et à qui j'aimerais mieux ressembler : il n'y en a aucun qui ait soutenu de plus beaux et de plus grands caractères, qui ait plus aimé la gloire, qui s'en soit fait une plus solide et qui y ait été par des routes moins battues.

Montesquieu y jette un coup d'œil pénétrant sur la vie et le rôle de Cicéron, sur sa philosophie, sur son caractère, et, comme Doudan plus tard, y combat le reproche de pusillanimité qu'on adressait, beaucoup avant Mommsen, à son héros. La faiblesse de l'autre opuscule est rachetée par des remarques comme celles-ci :

> L'amour de l'étude est presque en nous la seule passion éternelle... Il faut se faire un bonheur qui nous suive dans tous les âges... Il ne faut pas juger de l'utilité d'un ouvrage par le style que l'auteur a choisi : souvent on dit gravement des choses puériles; souvent on a dit en badinant des vérités très sérieuses...

Ces dernières lignes peuvent s'appliquer fort bien aux *Lettres persanes,* qui parurent en 1721[2].

II

Les « Lettres persanes ». — La forme frivole et le fond sérieux. — Montesquieu et la Bruyère.

Il faut faire assez large, dans les *Lettres persanes*, la part du temps et du faux goût qui régnait alors, mais plus large encore celle des idées neuves et profondes. C'est, comme le dit Villemain, « le plus profond des livres frivoles, ce livre si vif, si moqueur, si fait pour amuser le public après l'ennui des dernières années de Louis XIV, et pour le faire réfléchir après l'orgie de la régence ». Cette orgie n'était pas achevée, mais tirait à sa fin. Aussi la publication des *Lettres persanes,* en 1721, fut-elle un immense succès de librairie, qui fit éclore « une multitudes de lettres turques, juives, arabes, iroquoises,

1. Voir non seulement les *Considérations,* mais une des *Pensées,* citée aux *Dissertations et leçons.*
2. Amsterdam (Brunel) et Cologne (Marteau), 2 in-12.

sauvages[1] ». Le dédain traditionnel des Français pour les contrées et les mœurs étrangères commençait à s'affaiblir, bien que Montesquieu ait cru devoir noter, dans une de ses lettres les plus plaisantes, leur badauderie naïve : « Comment peut-on être Persan? » On peut même dire que le XVIIIe siècle a mis l'étranger à la mode. Montesquieu, Voltaire, Rousseau, furent, à bien des égards, les tributaires des Anglais. Si les Espagnols, tant appréciés et imités au temps d'Anne d'Autriche et de Corneille, ont perdu leur influence littéraire avec leur grandeur politique (Montesquieu a caractérisé avec force, ici et ailleurs, leur décadence), les Moscovites sortent des ténèbres où ils semblaient vouloir se dérober à la vue de l'Europe; les peuples de l'extrême Orient se laissent arracher une partie de leurs secrets : on sait en quelle estime Voltaire affectait de tenir les Chinois; Dufresny fait parler un Siamois dans ses *Amusements sérieux et comiques,* dont Montesquieu paraît s'être souvenu; les voyageurs Bernier, l'ami de Molière, Tavernier, Chardin, avaient fait connaître la Perse à la France. Montesquieu avait lu attentivement Chardin; mais il était trop Français et Gascon pour voir dans la relation de Chardin autre chose qu'un prétexte à une satire indirecte des mœurs françaises et pour prendre autre chose que le costume, le travestissement du Persan. Dans son *Éloge de Montesquieu,* d'Alembert a remarqué que le ton des Persans Rica et Usbek est tout français, malgré le luxe emprunté des formules asiatiques.

Usbek a pris, durant son séjour en France, non seulement une connaissance si parfaite de nos mœurs, mais une si forte teinture de nos manières mêmes, que son style fait souvent oublier son pays. Ce léger défaut de vraisemblance peut n'être pas sans dessein et sans adresse : en relevant nos ridicules et nos vices, il a voulu sans doute aussi rendre justice à nos avantages. Il a senti toute la fadeur d'un éloge direct, et il nous a plus finement loués en prenant si souvent notre ton pour médire plus agréablement de nous.

Walter Scott estime aussi que la couleur orientale est ce qui a le plus fait défaut à l'auteur des *Lettres persanes.* Il y a bien le cadre, à la fois romanesque et dramatique; il y a le léger badigeon de couleur locale qui put faire illusion aux contem-

1. Grimm, *Correspondance,* 15 juin 1753. Les *Lettres sur les Anglais et les Français et sur les voyages,* de Muralt, n'ont été publiées qu'en 1725, mais avaient été écrites longtemps avant. On y rencontre des traits comme celui-ci : « Dès qu'un Français vient dans un autre pays, surpris de voir tout un peuple différer de lui, il ne peut plus se contenir et il s'échappe à la vue de tant d'horreurs. »

porains, et l'intrigue, qui a pour fond un drame du harem. L'*Avertissement* nous l'apprend, « rien n'a plu davantage dans les *Lettres persanes,* que d'y trouver, sans y penser, une espèce de roman. » Cette espèce de roman est ce qui plaît le moins aux modernes et qui a le plus vieilli dans l'œuvre. Comment nous intéresser aux mensonges et aux malheurs de la favorite Roxane, dont la mort est le dénouement de l'intrigue, et qui meurt en déclamant, comme une héroïne de Rousseau : « J'ai réformé tes lois sur celles de la nature... » Comment nous intéresser même à ce qu'il peut y avoir d'individuel dans la correspondance de Rica et d'Usbek avec leurs amis, leurs femmes et leurs esclaves? A la vérité, Montesquieu a essayé de distinguer entre elles et de nuancer les physionomies des deux voyageurs. C'est l'inquiet et chagrin Usbek qui a enlevé Rica, son ami, à sa vieille mère, pour l'entraîner vers l'Europe. Sa sincérité et sa vertu lui ont fait des ennemis à la cour de Perse; sans avoir la faveur du prince, il a excité la jalousie des ministres. Mais il lui reste l'amitié, « ce doux engagement de cœur qui fait la douceur de la vie ». L'amitié d'Usbek et de Rica naît du contraste de leurs caractères : Usbek, il l'avoue, « pense plus lentement » que Rica, dont l'esprit vif saisit tout avec promptitude. Tandis qu'Usbek, « dévoré de chagrins » dès les premiers jours de son voyage, regarde sans cesse du côté de son pays, Rica savoure le plaisir d'observer, s'assimile les mœurs des pays qu'il traverse, paradoxal en France, où l'on aime à tout réduire en paradoxe. Au reste, ils prennent soin de se définir eux-mêmes :

USBEK.

Rica jouit d'une santé parfaite : la force de sa constitution, sa jeunesse et sa gaieté naturelle le mettent au-dessus de toutes les épreuves. Mais, pour moi, je ne me porte pas bien; mon corps et mon esprit sont abattus; je me livre à des réflexions qui deviennent tous les jours plus tristes : ma santé, qui s'affaiblit, me tourne vers ma patrie, et me rend ce pays-ci plus étranger...

Je crois devoir beaucoup à l'esprit vif et à la gaieté naturelle de Rica, qui fait qu'il recherche tout le monde, et qu'il en est également recherché[1]...

RICA.

Je crois que tu veux passer ta vie à la campagne. Je ne te perdais au commencement que pour deux ou trois jours, et en voilà quinze que je ne t'ai vu. Il est vrai que tu es dans une maison charmante, que tu y trouves une société qui te convient, que tu y raisonnes tout à ton aise : il n'en faut pas davantage pour te faire oublier tout l'univers.

1. Lettres 27 et 48 (d'Usbek).

Pour moi, je mène à peu près la même vie que tu m'as vu mener; je me répands dans le monde, et je cherche à le connaître : mon esprit perd insensiblement tout ce qui lui reste d'asiatique, et se plie sans effort aux mœurs européennes[1].

Cependant, à travers ses accès de jalousie et de mélancolie, Usbek s'intéresse à ce qu'il voit, s'étonne de tout, et Rica, d'autre part si finement railleur, sait admirer aussi[2] et s'émouvoir, ne peut voir couler les larmes des malheureux sans en être attendri. C'est un Persan raisonnable et civilisé, mais capable de rivaliser, de loin en loin, avec le sentimental Usbek. Au fond, ils se ressemblent, n'étant ni Persans ni Français absolument, mais tous deux, à des titres divers, porte-parole de Montesquieu. « Usbek, dit M. Sorel, tient la plume quand Montesquieu fait la morale à ses contemporains; Rica la prend lorsque Montesquieu les raille. » Il est certain que le plus grand nombre des lettres où sont traités des sujets sérieux et développées des pensées hardies (sur le suicide, le divorce, etc.) sont écrites par Usbek, et que Rica écrit la plupart des lettres légèrement satiriques, des portraits précis et piquants. Mais il suffit de dire, d'une manière générale, qu'aucun de ces deux personnages n'est l'interprète particulier de la pensée de Montesquieu; qu'ils caractérisent seulement le double aspect sous lequel s'offre à nous cette pensée, l'aspect grave et l'aspect malicieux.

Ce sont les malices, les épigrammes, la satire en un mot, qui dominent, à ne considérer que la place qu'elles tiennent dans l'ouvrage; mais c'est en songeant au fond sérieux que Sainte-Beuve a pu dire : « Les *Lettres persanes,* avec tous leurs défauts, sont un des livres de génie qu'a produits notre littérature. » Non qu'il faille dédaigner l'esprit, même frivole, d'un Montesquieu, ni tant de traits étincelants. Toute la partie satirique et relative au temps a elle-même son sérieux et son importance : cette satire est une histoire des mœurs; les événements contemporains s'y reflètent, et c'est seulement au temps de la régence que certaines pages ont pu être tracées :

On dit que l'homme est un animal sociable. Sur ce pied-là, il me paraît qu'un Français est plus homme qu'un autre : c'est l'homme par excellence, car il semble fait uniquement pour la société...

Ils avouent de bon cœur que les autres peuples sont plus sages, pourvu qu'on convienne qu'ils sont mieux vêtus; ils veulent bien s'assujettir aux lois

1. Lettre 63 (de Rica).
2. Voir la belle lettre 84, sur l'hôtel des Invalides.

d'une nation rivale, pourvu que les perruquiers français décident en législateurs sur la forme des perruques étrangères. Rien ne leur paraît si beau que de voir le goût de leurs cuisiniers régner du septentrion au midi, et les ordonnances de leurs coiffeuses portées dans toutes les toilettes de l'Europe.

Avec ces nobles avantages, que leur importe que le bon sens leur vienne d'ailleurs, et qu'ils aient pris de leurs voisins tout ce qui concerne le gouvernement militaire et civil[1]?

C'est seulement au lendemain du système de Law que peuvent se comprendre ces autres pages :

Le corps des laquais est plus respectable en France qu'ailleurs : c'est un séminaire de grands seigneurs ; il remplit le vide des autres états. Ceux qui le composent prennent la place des grands malheureux, des magistrats ruinés, des gentilshommes tués dans les fureurs de la guerre ; et, quand ils ne peuvent pas suppléer par eux-mêmes, ils relèvent toutes les grandes maisons par le moyen de leurs filles, qui sont comme une espèce de fumier qui engraisse les terres montagneuses et arides...

Tous ceux qui étaient riches il y a six mois sont à présent dans la pauvreté, et ceux qui n'avaient pas de pain regorgent de richesses. Jamais ces deux extrémités ne se sont touchées de si près. L'étranger a tourné l'État comme un fripier tourne un habit ; il fait paraître dessus ce qui était dessous ; et ce qui était dessus, il le met à l'envers. Quelles fortunes inespérées, incroyables même à ceux qui les ont faites ! Dieu ne tire pas plus rapidement les hommes du néant. Que de valets servis par leurs camarades, et peut-être demain par leurs maîtres !

Tout ceci produit souvent des choses bizarres. Les laquais qui avaient fait fortune sous le règne passé, vantent aujourd'hui leur naissance ; ils rendent à ceux qui viennent de quitter leur livrée dans une certaine rue tout le mépris qu'on avait pour eux il y a six mois ; ils crient de toute leur force : « La noblesse est ruinée ! Quel désordre dans l'État ! quelle confusion dans les rangs ! On ne voit que des inconnus faire fortune ! » Je te promets que ceux-ci prendront bien leur revanche sur ceux qui viendront après, et que, dans trente ans, ces gens de qualité feront bien du bruit[2].

Ce côté *actuel* du livre est celui qui frappe d'abord le regard, mais n'est pas celui qui mérite de le retenir le plus longtemps. L'œuvre est piquante parce qu'elle est bien de ce temps-là ; mais elle en est trop. Les arguments y sont trop souvent remplacés par des épigrammes. Rien ne force ces Persans à aborder certaines questions particulièrement délicates ; mais, quand ils y sont entrés, on saurait gré à leur gravité orientale de n'en pas sortir en pirouettant sur les talons. Pour s'en tenir aux sujets littéraires, la lettre 36, sur la querelle des anciens et des modernes, est d'une ironie bien superficielle ; et c'est avec trop de dureté, mais ce n'est pas sans raison, que Voltaire s'est élevé

1. Lettres 87 et 100.
2. Lettres 98 et 138.

contre la lettre 137, où les poètes épiques et surtout les poètes lyriques, dont l'art n'est qu'une « harmonieuse extravagance », sont sacrifiés aux poètes dramatiques, « les poètes par excellence et les maîtres des passions[1] ». La poésie dramatique était alors toute la poésie, ou peu s'en faut, et la poésie la mieux faite pour plaire à Montesquieu. Mais ses jugements sont trop particuliers au temps et au goût du temps. Faut-il en conclure, avec Voltaire, que les *Lettres persanes* sont un livre simplement « amusant », et, avec M. Faguet, qu'on n'y trouve guère que des observations de journaliste, des crayons rapides d'actualité? « Il n'y fallait que beaucoup d'esprit... En voulez-vous une preuve *qui saute aux yeux?* Elles font paraître la Bruyère profond... La Bruyère pénètre la nature humaine. Montesquieu se tient au dehors. Un geste caractéristique ne lui échappe point; l'homme lui échappe... Le siècle sera ainsi, bon peintre satirique, faible moraliste. » Sainte-Beuve et Vinet n'avaient pas jugé Montesquieu indigne d'être comparé, même, à certains égards, préféré à la Bruyère :

Dans les portraits du *Fermier,* du *Directeur,* du *Casuiste,* de l'*Homme à bonnes fortunes,* de la *Femme joueuse,* Montesquieu égale la Bruyère en s'en ressouvenant. Il lui ressemble par la langue, mais sans y viser. La sienne, tout en étant aussi neuve, est peut-être moins compliquée, elle est d'une netteté et d'une propriété pittoresque singulière. » (Sainte-Beuve.) — « Tous deux ont le tour vif et heurté, la manière satirique et spirituelle; chez tous deux le style aspire à surprendre; mais la force intime appartient à Montesquieu. Il a la puissance intellectuelle et l'intention morale qui donne du sérieux même à la raillerie. » (Vinet.)

Vinet ajoute cette réflexion judicieuse : « Il ne peut jamais être absolument frivole : la pensée se joint toujours chez lui à tout, au sentiment, au badinage, à la licence. » Si pourtant

1. « L'auteur des *Lettres persanes,* si aisées à faire, et parmi lesquelles il y en a de très jolies, d'autres très hardies, d'autres médiocres, d'autres frivoles; cet auteur, dis-je, très recommandable d'ailleurs, n'ayant jamais pu faire de vers, quoiqu'il eût de l'imagination et souvent du style, s'en dédommage en disant que « l'on « verse le mépris sur la poésie à pleines mains, et que la poésie lyrique est une « harmonieuse extravagance, etc. » Et c'est ainsi qu'on cherche souvent à rabaisser les talents auxquels on ne saurait atteindre. « Nous ne pouvons y parvenir, dit « Montaigne, vengeons-nous-en par en médire. » Mais Montaigne, le devancier et le maître de Montesquieu en imagination et en philosophie, pensait sur la poésie bien différemment.

« Si Montesquieu avait eu autant de justice que d'esprit, il aurait senti malgré lui que plusieurs de nos belles odes et de nos bons opéras valent infiniment mieux que les plaisanteries de Rica à Usbek, imitées du *Siamois* de Dufresny, et que les détails de ce qui se passe dans le sérail d'Usbek à Ispahan. » (*Dictionnaire philosophique,* Art poétique.) *Cf.* dans le même ouvrage l'article sur la *Poétique d'Aristote.*

on doit reconnaître que Montesquieu est moins constamment sérieux, moins probe de pensée et d'intention que la Bruyère, il semble qu'il l'emporte par l'aisance et surtout par l'audace. Souvent les portraits, chez la Bruyère, sont compliqués et laborieux; chez Montesquieu, ils sont plus lestement enlevés, ce qui ne les empêche pas de contenir leur part d'*humanité*. Tel le portrait si court et en même temps si achevé du décisionnaire.

Je me trouvai l'autre jour dans une compagnie où je vis un homme bien content de lui. Dans un quart d'heure il décida trois questions de morale, quatre problèmes historiques et cinq points de physique. Je n'ai jamais vu un décisionnaire si universel; son esprit ne fut jamais suspendu par le moindre doute. On laissa les sciences; on parla des nouvelles du temps : il décida sur les nouvelles du temps. Je voulus l'attraper, et je dis en moi-même : « Il faut que je me mette dans mon fort; je vais me réfugier dans mon pays. » Je lui parlai de la Perse; mais à peine lui eus-je dit quatre mots, qu'il me donna deux démentis, fondés sur l'autorité de MM. Tavernier et Chardin. « Ah! bon Dieu! dis-je en moi-même, quel homme est-ce là! Il connaîtra tout à l'heure les rues d'Ispahan mieux que moi. » Mon parti fut bientôt pris : je me tus, je le laissai parler, et il décide encore[1].

Ce « caractère » est de tous les temps : c'est une légère esquisse, mais qui ne laisse rien à désirer. Il est vrai qu'en plus d'un endroit Montesquieu se souvient de la Bruyère; mais, alors même qu'il l'imite, il a sa façon propre d'encadrer ses portraits dans des réflexions qui les préparent et les complètent, de façon à en composer un tout qui se tient et qui vit, le portrait animant les réflexions, et les réflexions éclairant le portrait, le prolongeant, pour ainsi dire, dans l'esprit du lecteur, tant elles sont ingénieusement suggestives.

I. — Je vois de tous côtés des gens qui parlent sans cesse d'eux-mêmes : leurs conversations sont un miroir qui présente toujours leur impertinente figure : ils vous parleront des moindres choses qui leur sont arrivées, et ils veulent que l'intérêt qu'ils y prennent les grossisse à vos yeux : ils ont tout fait, tout vu, tout dit, tout pensé : ils sont un modèle universel, un sujet de comparaison inépuisable, une source d'exemples qui ne tarit jamais. Oh! que la louange est fade, lorsqu'elle réfléchit vers le lieu d'où elle part!

II. — Il y a quelques jours qu'un homme de ce caractère nous accabla pendant deux heures de lui, de son mérite et de ses talents : mais, comme il n'y a point de mouvement perpétuel dans le monde, il cessa de parler. La conversation nous revint donc, et nous la prîmes. Un homme qui paraissait assez chagrin commença par se plaindre de l'ennui répandu dans les conversations. « Quoi! toujours des sots qui se peignent eux-mêmes, et qui ramènent tou

1. Lettre 72. Voir la série de portraits-caractères de la lettre 48, peut-être plus individuels, plus *vus* que certains portraits généralisés de la Bruyère, et pourtant, eux aussi, d'un intérêt général.

à eux ! — Vous avez raison, reprit brusquement notre discoureur : il n'y a qu'à faire comme moi ; je ne me loue jamais : j'ai du bien, de la naissance ; je fais de la dépense ; mes amis disent que j'ai quelque esprit, mais je ne parle jamais de tout cela : si j'ai quelques bonnes qualités, celle dont je fais le plus de cas, c'est ma modestie. »

III. — J'admirais cet impertinent ; et, pendant qu'il parlait tout haut, je disais tout bas : « Heureux celui qui a assez de vanité pour ne dire jamais de bien de lui, qui craint ceux qui l'écoutent, et ne compromet point son mérite avec l'orgueil des autres[1] ! »

Ici, le trait est un peu appuyé à la manière de la Bruyère. Mais Montesquieu fait effort pour tout lier et donner de l'action à tout, ce qu'exigeait d'ailleurs la forme épistolaire qu'il avait choisie. Aussi trouve-t-on chez lui beaucoup moins de maximes détachées telles que celles-ci : « L'injustice est mauvaise ménagère et ne remplit même pas ses vues... Les maladies de l'esprit ne se guérissent guère. » Mais où la Bruyère ne pouvait lui servir de modèle, c'est quand il touche aux plus graves sujets de politique, de religion et de morale. La Bruyère n'avait pas assisté à l'extrême fin du règne de Louis XIV, c'est-à-dire au début du XVIIIe siècle. Il l'avait deviné, d'ailleurs, et sa clairvoyance attristée note avec une certaine précision les prodromes de la crise, abaissement des grands, toute-puissance des financiers, transformation et corruption des mœurs, éveil de l'opinion publique. Né chrétien et sujet de Louis XIV, il est fort éloigné du libertinage d'esprit où se complaît Montesquieu. Si l'on essayait de dégager des *Lettres persanes* un chapitre intitulé *la Religion de Montesquieu,* ce chapitre serait court et vague. On trouverait d'abord quelques épigrammes plus ou moins hardies, plus ou moins décentes, contre le pape, « vieille idole qu'on encense par habitude », grand magicien qui « fait croire que trois ne sont qu'un, que le pain qu'on mange n'est pas du pain, et que le vin qu'on boit n'est pas du vin » ; contre les casuistes, les directeurs de conscience, même les missionnaires. C'est la part du temps, et Montesquieu la fait large ; il le remarque, à l'époque où il écrit, « les gens de cour, les gens de guerre, les femmes mêmes, s'élèvent contre les ecclésiastiques et leur demandent de leur prouver ce qu'ils sont résolus de ne pas croire. » Montesquieu est un de ces rebelles qui « ont senti le joug et l'ont secoué avant de l'avoir connu[2] ». Quand son livre parut, Marivaux le jugea dans le *Spectateur français,* y

1. Lettre 50.
2. Lettres 24, 29 et 75.

voulut bien reconnaître beaucoup d'esprit, quoique cet esprit fût assez différent du sien, mais insinua qu'il n'y avait pas grand mérite à donner du joli et du neuf sur les choses de la religion, et accusa l'auteur d'avoir traité légèrement de choses graves :

Tout homme qui les traite avec quelque liberté peut s'y montrer spirituel à peu de frais. Car enfin dans tout cela je ne vois qu'un homme d'esprit qui badine, mais qui ne songe pas assez qu'en se jouant il engage quelquefois un peu trop la gravité respectable de ces matières. Il faut là-dessus ménager l'esprit de l'homme, qui tient faiblement à ses devoirs, et ne les croit presque plus nécessaires dès qu'on les lui présente de façon peu sérieuse.

D'Alembert, dans son *Éloge de Montesquieu,* répond timidement à ce reproche[1], qui avait été renouvelé par d'autres. Mais d'Alembert n'est peut-être pas un très sûr garant de l'orthodoxie d'un écrivain, et, d'autre part, il est peu sérieux de rappeler, comme l'auteur, quel qu'il soit, des *Quelques Réflexions sur les* « *Lettres persanes* », que ce sont des mahométans qui parlent. Il vaut mieux reconnaître que les lettres dont la religion est le sujet ou le prétexte sont aussi peu religieuses d'esprit que possible. Montesquieu est très sincère et quelquefois chaleureux, quand il s'élève contre l'intolérance en matière de religion[2]; mais pourquoi la combat-il, sinon parce qu'elle trouble la paix entre les hommes? Ce qui constitue proprement une religion, c'est-à-dire les dogmes d'un côté, les cérémonies du culte de l'autre, il l'écarte ou s'en passe. Pour plaire à Dieu, qui aime les hommes, il suffit de les aimer et d'observer « les règles de la société et les devoirs de l'humanité ». Cela, c'est le fond commun de toutes les religions, et toutes sont bonnes par la morale sur laquelle elles reposent. Ainsi Montesquieu, comme Barni l'a vu, ramène la religion à la morale, affranchit la morale du dogme et la fonde sur la raison. La lettre 83 expose clairement cette théorie de la morale indépendante de la religion :

Ainsi, quand il n'y aurait pas de Dieu, nous devrions toujours aimer la justice, c'est-à-dire faire nos efforts pour ressembler à cet être dont nous avons une si belle idée, et qui, s'il existait, serait nécessairement juste. Libres que nous serions du joug de la religion, nous ne devrions pas l'être de celui de l'équité[2].

1. « S'il paraît toucher ailleurs à des questions plus délicates et qui intéressent de plus près la religion chrétienne, ses réflexions, appréciées avec justice, sont en effet très favorables à la révélation, puisqu'il se borne à montrer combien la raison humaine abandonnée à elle-même est peu éclairée sur ces objets. »

2. *Cf.* les lettres 29, 46 et 85.

La morale et la politique de Montesquieu sont, d'ailleurs, peu aisées à définir, et ce n'est pas l'épisode, découpé en plusieurs lettres, des Troglodytes, qui nous aidera beaucoup à en préciser le caractère[1]. Qu'il soit incrédule, et même d'une incrédulité agressive, au moins dans ce premier livre, cela ne fait pas de doute. Mais, si son irréligion est certaine, sa morale, tantôt stoïcienne, tantôt épicurienne, semble manquer d'unité et de clarté. On ne peut pas dire non plus que, dès les *Lettres persanes,* Montesquieu ait un système politique arrêté[2], à moins d'exagérer l'importance de la lettre 80 sur le gouvernement « le plus conforme à la raison ». Ce qu'on voit nettement, dès lors, c'est de quel gouvernement il ne veut pas, et ce gouvernement est justement celui qu'ont fait Richelieu et Louis XIV. Six ans après la mort du grand roi, on lui conteste jusqu'à sa grandeur. Sous lui, la monarchie a dégénéré en despotisme; mais en pouvait-il être autrement? Ne savons-nous pas, par la lettre 102, que la monarchie « est un état violent, qui dégénère toujours en despotisme ou en république », la puissance ne pouvant jamais être partagée également entre le peuple et le prince? Montesquieu, qui hait le despotisme et parle avec tant de mépris des grands seigneurs, est-il donc un républicain? Il est probable que la meilleure des républiques, pour lui, c'est le gouvernement constitutionnel des Anglais, qu'il n'a pas visités encore, mais dont il expose, avec prudence, dans la lettre 104, les idées « extraordinaires » sur le contrat qui lie le roi à son peuple. Modéré avant tout, il sait que la violence n'établit rien de solide, et, dans la page la plus digne[3] peut-être du futur auteur de l'*Esprit des lois*, il conseille de ne toucher aux lois qu'en certaines nécessités rares, et d'une main tremblante : elles sont « comme la conscience publique, à laquelle celle des particuliers doit se conformer toujours ».

Cette satire des *Lettres persanes* n'est donc pas entièrement négative et destructrice, et sa popularité (elle eut huit éditions ou contrefaçons en un an) ne fut pas due au seul scandale.

1. « Salente était l'idéal du futur gouvernement du duc de Bourgogne sous le ministère de Beauvilliers. Les Troglodytes de Montesquieu sont les précurseurs de la cité de Mably et de la république de Rousseau. » (Sorel.) D'Alembert juge « digne du Portique » ce tableau d'un peuple vertueux, devenu sage par le malheur.

2. Quelques idées sont nettes, mais assez peu justes; par exemple, Montesquieu condamne les colonies : « L'effet ordinaire des colonies est d'affaiblir les pays d'où on les tire, sans peupler ceux où on les envoie. Il faut que les hommes restent où ils sont. » Il est vrai que ce jugement est appuyé sur la théorie de la différence des climats.

3. Voir la lettre 129.

Montesquieu était injuste pour lui-même lorsqu'il écrivait dans sa préface : « Si l'on vient à savoir mon nom, dès ce moment je me tais... Si l'on savait qui je suis, on dirait : « Son livre jure « avec son caractère; il devrait employer son temps à quelque « chose de mieux; cela n'est pas digne d'un homme grave. » Tout n'y est pas digne du président de Montesquieu ; mais beaucoup de choses y laissent deviner ce que Montesquieu sera lorsqu'il cessera d'être le président à mortier et l'académicien de Bordeaux pour devenir un historien et un philosophe.

III

Rapport des « Lettres persanes » avec les « Considérations » et l' « Esprit des lois »; unité de l'œuvre. — La maturité et la vieillesse.

D'Alembert a le premier signalé les rapports qui unissent entre elles les grandes œuvres de Montesquieu, des *Lettres persanes* à l'*Esprit des lois.* C'est à d'Alembert que Montesquieu disait : « L'esprit que j'ai est un moule; on n'en peut tirer jamais que les mêmes portraits. » — « Cette unité fondamentale du moule chez Montesquieu, dit Sainte-Beuve, se sent même dans sa grande variété de production et de son premier à son dernier ouvrage[1]. » Mme de Staël a suivi d'Alembert[2], et, depuis, Villemain, Vinet[3], d'autres encore, ont signalé ce qu'il y avait de suivi, d'ininterrompu, dans cette chaîne aux

1. « La manière de ces trois ouvrages diffère, pas autant toutefois qu'on le croirait. Le fond des idées diffère encore moins. Le livre sur les Romains est celui où l'auteur se contient le plus; il est maître de lui d'un bout à l'autre. Dans l'*Esprit des lois,* il a souvent mêlé, on ne sait comment, l'épigramme à la grandeur. Dans les *Lettres persanes,* Montesquieu, jeune, s'ébat et se joue; mais le sérieux se retrouve dans son jeu; la plupart de ses idées s'y voient en germe, ou mieux qu'en germe et déjà développées : il est plus indiscret que plus tard, voilà tout. » (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* VII.)

2. Voir son opinion aux *Jugements.*

3. « Ce qui dominait dans ce premier écrit épicurien et moqueur, c'était le goût des études politiques et la philosophie de l'histoire, chose alors bien nouvelle en France. C'est là que se portait évidemment le génie de l'auteur. En ce sens, on peut dire que tous ses ouvrages se tiennent, se suivent, et qu'il y a, dans les *Lettres persanes,* le germe de l'*Esprit des lois.* » (Villemain.) — « L'*Esprit des lois* est partout chez Montesquieu... Le Montesquieu de l'*Esprit des lois* est déjà presque tout entier dans les *Lettres persanes;* il a l'esprit de modération, de conservation, joint à l'esprit de liberté, et un sentiment sérieux du fait social, autrement dit de l'Etat. » (Vinet.) Vinet cite avec éloge les lettres 77, 85, 89, 95, 102, 103, 129, 144, et admire jusqu'à l'utopie des Troglodytes, pleine d'idées morales et sociales qui ne sont point si éloignées de l'application, malgré la forme chimérique, outrée à dessein.

anneaux inégaux. Ce qui est remarquable, c'est que les *Lettres persanes* semblent annoncer plus directement encore l'*Esprit des lois* que les *Considérations*, quoique les *Considérations* doivent paraître quatorze ans avant l'*Esprit des lois*. C'est que la dernière, par la date, des grandes œuvres, est de beaucoup la première dans les préoccupations de Montesquieu. A la rigueur on pourrait dire qu'elle est à ses yeux l'œuvre unique, dont es *Lettres* ne sont que la préface piquante (mais il y aura de l'esprit encore jusque dans l'*Esprit des lois*) et dont les *Considérations* sont le premier chapitre. Au reste, on l'a observé, Montesquieu marque déjà sa préférence pour l'histoire : seuls, les historiens sont épargnés dans cette revue satirique que fait Rica de la bibliothèque des dervis. Dans les lettres 112 et 136 on sent que l'idée au moins des *Considérations* s'est déjà présentée à l'esprit de Montesquieu.

Pendant le séjour que je fais en Europe, je lis les historiens anciens et modernes; je compare tous les temps; j'ai du plaisir à les voir passer, pour ainsi dire, devant moi, et j'arrête surtout mon esprit à ces grands changements qui ont rendu les âges si différents des âges, et la terre si peu semblable à elle-même...

Là ce sont ceux qui ont écrit de la décadence du formidable empire romain, qui s'était formé du débris de tant de monarchies, et sur la chute duquel il s'en forma aussi tant de nouvelles. Un nombre infini de peuples barbares, aussi inconnus que les pays qu'ils habitaient, parurent tout à coup, l'inondèrent, le ravagèrent, le dépecèrent, et fondèrent tous les royaumes que vous voyez à présent en Europe. Ces peuples n'étaient point proprement barbares, puisqu'ils étaient libres, mais ils le sont devenus depuis que, soumis pour la plupart à une puissance absolue, ils ont perdu *cette douce liberté, si conforme à la raison, à l'humanité et à la nature*[1].

Il est vrai que Rica embrasse d'un coup d'œil tous les historiens de tous les pays d'Europe, et qu'on est ramené à l'*Esprit des lois*. C'est l'*Esprit des lois* qu'on découvre d'avance dans certains passages des lettres 80, 102 et 129 sur le principe des gouvernements et sur le respect dû aux lois; 103 et 104 sur les gouvernements des Anglais et des Turcs; 121 et 122 sur l'influence des climats; 89 et 90 sur le ressort des républiques d'autrefois, et sur le génie de la nation française; 94 et 95 sur le droit public et le droit des gens. Mais les idées et les formules de Montesquieu ne sont pas encore bien fixées,

1. Voyez aussi la lettre 131 : « Une des choses qui ont le plus exercé ma curiosité en arrivant en Europe, *c'est l'histoire et l'origine des républiques.* » On y parle de la Grèce, de la rivalité de Rome et de Carthage, de la tyrannie de César.

car il écrit : « Le sanctuaire *de l'honneur,* de la réputation *et de la vertu* semble être établi dans les républiques et dans les pays où l'on peut prononcer le nom de patrie ; » et il ne marque point assez nettement en quoi cet « honneur » qui soutient les républiques autant que la « vertu » (et qui paraît n'être que la vertu sous une autre forme) diffère du « point d'honneur » qui fait la force de la monarchie française. Cette continuité du fil à travers une œuvre d'apparence si changeante n'en est pas moins caractéristique. Maupertuis s'est demandé si Montesquieu avait voulu établir cette gradation entre les productions des trois âges de sa vie ; il croit que l'ordre des choses et le caractère de son esprit l'ont porté naturellement à l'y mettre, presque à son insu : « Un tel génie qui s'attache à un objet ne saurait s'arrêter à une seule partie, il est entraîné, par la connexion qu'elle a avec les autres, à épuiser le tout ; sans effort, et peut-être sans s'en apercevoir, il met dans ses études l'ordre même que la nature a mis dans le sujet qu'il traite. » Il ne faudrait pas exagérer cette vue. D'une part, Montesquieu a bien su, et de bonne heure, ce qu'il voulait ; de l'autre, cette unité de son œuvre totale, pour être réelle, n'en est pas moins complexe. En s'attachant à rechercher le fond commun de ces trois livres inégalement importants, mais également intéressants à divers titres, il ne faudrait pas perdre de vue l'originalité distincte de chacun.

Il y a, dans les *Lettres persanes,* une sorte de progression dans la hardiesse et le sérieux. Mais le *Temple de Gnide* (1725), écrit pour M[lle] de Clermont, sœur du duc de Bourbon, peut sembler une rechute dans la fausse galanterie et la frivolité. Quoique M. Sorel y ait découvert des passages élégiaques et idylliques d'un accent assez nouveau, on ne s'habitue pas à voir en Montesquieu un précurseur de Chénier. C'était alors un magistrat mondain, plus mondain que magistrat ; il continuait à écrire pour l'Académie de Bordeaux des dissertations élégantes sur la considération ou l'amour de l'étude ; mais il ne lui eût pas déplu d'être accueilli par l'Académie française, dont Rica pourtant avait dit, dans la lettre 73, qu'il n'est pas de tribunal moins respecté dans le monde, car aussitôt qu'il a décidé, le peuple casse ses arrêts. Ce n'est pas cette lettre railleuse et quelque peu injurieuse qui l'empêcha d'être académicien avant trente-huit ans ; mais les *Lettres persanes,* inutilement anonymes, contenaient bien d'autres hardiesses et d'une autre portée, et le cardinal de Fleury, averti par le P.

Tournemine, refusait sa protection après l'avoir promise. Montesquieu paraissait alors à l'abbé d'Olivet un « fou » dont l'élection exposait « l'honneur de la compagnie »! Une première fois élu en 1724, il vit son élection cassée, sous ce prétexte qu'il ne réalisait par la condition de la résidence à Paris. Il se démit alors de sa charge au parlement de Bordeaux, et fut élu définitivement le 5 janvier 1728, grâce à la protection du maréchal d'Estrées, directeur de l'Académie. Mais son nom n'avait réuni que seize voix, et, dans la séance de réception (24 janvier), le très inconnu Mallet, qui répondait au bref discours du récipiendaire[1], lui fit sentir qu'il était l'obligé de ses nouveaux confrères. Blessé et désireux peut-être de prendre sa revanche, Montesquieu siégea trois fois à peine à l'Académie sans y parler, et n'y reparut jamais ensuite[2]. Le 5 avril de la même année, il partit pour un voyage, sans doute arrêté depuis longtemps, et qui ne dura pas moins de trois ans.

Ce fut un voyage d'études, où il amassa ou compléta les matériaux de son grand ouvrage futur, non pas en savant qui s'enfouit dans les bibliothèques, mais en « honnête homme » qui s'instruit dans le commerce des honnêtes gens, qui observe, compare et déjà conclut. Il voyage en compagnie du neveu de Berwick[3], le comte de Waldegrave, ambassadeur à Vienne. En 1728, il parcourt l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie. A Vienne, il s'entretient avec le prince Eugène et passe avec lui « des moments délicieux »[4]. En Hongrie, il étudie les institutions féodales, et s'amuse de mœurs si différentes des mœurs françaises : « Je suis bien content de l'acquisition que j'ai faite d'un laquais hongrois qui me traite à tous les instants d'*illustris* et de *super illustris;* qui m'apaise, quand je le gronde, par le titre de *celsissimus* et me porte une méchante soupe avec le titre de *magnificus.* » Puis il revient par l'Italie et ouvre les yeux sur les arts, dont il n'avait « absolument aucune idée ». Il rencontre à Venise Law ruiné après avoir ruiné la France, et aussi,

1. Ce discours, trop loué par d'Alembert, n'a rien de remarquable, si ce n'est peut-être la modestie, qui est d'obligation d'ailleurs dans ce genre : « En m'accordant la place de M. de Sacy, vous avez moins appris au public ce que je suis que ce que je dois être. Vous n'avez pas voulu me comparer à lui, mais me le donner pour modèle... Vous m'avez, Messieurs, associé à vos travaux, *vous m'avez élevé jusqu'à vous,* et je vous rends grâces de ce qu'il m'est permis de vous connaître mieux pour vous admirer davantage. » Richelieu, Séguier, Louis XIV, Fleury, Louis XV, y reçoivent chacun leur tribut d'éloges.

2. Voir Brunel, *les Philosophes et l'Académie au dix-huitième siècle.*

3. Montesquieu a laissé une *Ebauche de l'éloge historique du maréchal de Berwick.*

4. Lettre à Guasco, 7 nov. 1752.

dit-on, lord Chesterfield, qui devint son ami. Diderot a raconté par quelle ruse ingénieuse Chesterfield lui fit peur des rigueurs inquisitoriales du gouvernement vénitien, et le détermina à brûler ses notes. Cet amusant récit n'a que le tort d'être faux : Montesquieu jeta, paraît-il, ses notes à la mer, parce que l'insistance de certains gondoliers à le suivre lui parut suspecte. Ceci n'est même pas certain, car les notes sur Venise ont été publiées. A Rome, Benoît XIII, ne se souvenant plus des épigrammes des *Lettres persanes* contre la « vieille idole », lui accorda la permission de faire gras toute sa vie. L'ambassadeur de France était le cardinal de Polignac, l'auteur de l'*Anti-Lucrèce*. Les monuments de Rome frappèrent vivement l'esprit d'un homme qui, tout le fait croire, portait déjà les *Considérations* en lui. A Florence il reconnut partout « le grand goût de Michel-Ange ». La Suisse, le Hanovre, la Hollande, le virent en 1729; en ce dernier pays il aima peu la liberté de la canaille, mais il fut ravi d'y rejoindre son ami Chesterfield, devenu ambassadeur d'Angleterre, et c'est sur le yacht de Chesterfield qu'il gagna l'Angleterre en octobre 1729 : il y devait rester jusqu'en août 1731, dans la compagnie des Marlborough, des Pope et des Swift, et en rapporter ses *Notes sur l'Angleterre,* si précises, si pleines de choses. En voici quelques-unes, écrites avec une singulière indépendance de pensée, et, en un endroit tout au moins, avec une clairvoyance presque divinatoire :

C'est une chose lamentable que les plaintes des étrangers, surtout des Français qui sont à Londres. Ils disent qu'ils ne peuvent y faire un ami; que plus ils y restent, moins ils en ont; que leurs politesses sont reçues comme des injures. Kinski, les Broglie, la Villette, qui appelait à Paris milord Essex son fils, qui donnait de petits remèdes à tout le monde, et demandait à toutes les femmes des nouvelles de leur santé, ces gens-là veulent que les Anglais soient faits comme eux : comment les Anglais aimeraient-ils les étrangers? ils ne s'aiment pas eux-mêmes. Comment nous donneraient-ils à dîner? ils ne se donnent pas à dîner entre eux. « Mais on vient dans un pays pour y être aimé et honoré. » Cela n'est pas une chose nécessaire; il faut donc faire comme eux, vivre pour soi; comme eux, ne se soucier de personne, n'aimer personne, et ne compter sur personne. Enfin il faut prendre les pays comme ils sont : quand je suis en France, je fais amitié avec tout le monde; en Angleterre, je n'en fais à personne; en Italie, je fais des compliments à tout le monde; en Allemagne, je bois avec tout le monde...

L'argent est ici souverainement estimé; l'honneur et la vertu, peu...

Les Anglais ne sont plus dignes de leur liberté. Ils la vendent au roi; et, si le roi la leur redonnait, ils la lui vendraient encore.

Un ministre ne songe qu'à triompher de son adversaire dans la chambre basse; et, pourvu qu'il en vienne à bout, il vendrait l'Angleterre et toutes les puissances du monde...

Je ne sais pas ce qui arrivera de tant d'habitants que l'on envoie d'Europe

et d'Afrique dans les Indes occidentales; *mais je crois que si quelque nation est abandonnée de ses colonies, cela commencera par la nation anglaise*...

L'Angleterre est à présent le plus libre pays qui soit au monde, je n'en excepte aucune république; j'appelle libre, parce que le prince n'a le pouvoir de faire aucun tort imaginable à qui que ce soit, par la raison que son pouvoir est contrôlé et borné par un acte; mais si la chambre basse devenait maîtresse, son pouvoir serait illimité et dangereux, parce qu'elle aurait en même temps la puissance exécutive; au lieu qu'à présent le pouvoir illimité est dans le parlement et le roi, et la puissance exécutive dans le roi, dont le pouvoir est borné...

« Il résultait de ses observations, dit d'Alembert, que l'Allemagne était faite pour y voyager, l'Italie pour y séjourner, l'Angleterre pour y penser, et la France pour y vivre. » De l'Allemagne il semble avoir gardé surtout le souvenir d'institutions disparues ou singulièrement modifiées en d'autres pays; il se plut davantage à « séjourner » en Italie, surtout à Rome. Mais il disait que ses yeux affaiblis lui eussent fait sentir à tout moment la privation des plaisirs les plus vifs dans une ville « tout extérieure ». Il séjourna plus longtemps en Angleterre, et eut, on l'a vu, le loisir d'y « penser ». Mais c'est en France qu'il voulait « vivre »; il revint donc à son donjon de la Brède et à ses jardins, qu'il transforma dans le goût des Anglais. Son biographe M. Vian écrit sérieusement : « La variété, l'élégance, la profondeur, l'imprévu, la netteté, la vigueur, toutes les qualités de Montesquieu sont là. C'est qu'il les y a placées avant de les mettre dans ses grands ouvrages. » Les *Considérations* et l'*Esprit des lois,* qui se ressemblent si peu pour la composition, auraient donc pour prototype les jardins anglais de la Brède. Par malheur, dans l'*Essai sur le goût,* Montesquieu nous a confié ses vues sur la manière de dessiner un jardin, et l'on y voit qu'il préfère les jardins bien ordonnés et symétriques.

C'est dans cette paisible retraite qu'il mit en ordre les matériaux de son grand ouvrage. Mais il dut être effrayé, en même temps que ravi, du labeur immense qui s'imposait à lui, et, pour en alléger le poids, peut-être, il fit un livre à part des *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains* (1734), qui rentrent visiblement dans le plan de l'*Esprit des lois* et en sont comme une préface. Comme les *Lettres persanes,* les *Considérations* sont publiées fictivement à Amsterdam et ne portent point de nom d'auteur, mais elles furent présentées par leur auteur à l'Académie : le registre de l'Académie, 30 août 1734, en fait foi. On n'en peut guère séparer le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate;* mais ce dialogue, s'il leur est antérieur, peut-

être d'une douzaine d'années (il fut lu, dit-on, au fameux club de l'Entresol), ne parut qu'au mois de février 1745, dans le *Mercure*.

Enfin, en 1748, l'*Esprit des lois* vit le jour. Le succès en fut immense, vingt-deux éditions en furent publiées en moins de deux ans. Les critiques ne manquèrent pas non plus. Montesquieu y répondit dans sa chaleureuse *Défense de l'Esprit des lois* (1750). Dès lors, son monument achevé, il se repose : c'est à peine s'il écrit d'une main négligente son *Lysimaque*, sorte de dialogue entre le stoïcien Callisthène, victime des fureurs d'Alexandre, et le non moins stoïcien Lysimaque, à qui sa vertu vaut un royaume : en réalité, dans sa conclusion, apologie de Stanislas Leczinski, et envoyé comme remerciement à l'Académie de Nancy, en 1751. Ce dialogue ne fut publié qu'en 1754. Le petit roman d'*Arsace et Isménie*, composé à une date indécise, et l'*Essai sur le goût* ne furent pas imprimés de son vivant. Le roman, qui parut en 1783, ne mérite qu'une mention; mais l'*Essai sur le goût*, tout imparfait et confus qu'il est, a sa valeur originale. D'Alembert, dans une lettre du 16 novembre 1753, avait demandé à Montesquieu d'écrire pour l'*Encyclopédie* les articles DÉMOCRATIE, DESPOTISME. Montesquieu jugea sans doute qu'il s'était suffisamment expliqué sur ces points dans son *Esprit des lois*, et envoya seulement l'*Essai sur le goût*, ou, plus exactement, des *Réflexions sur les causes du plaisir qu'excitent en nous les ouvrages de l'esprit et les productions des beaux-arts*. Dans son *Éloge de Montesquieu*, publié aussi dans l'*Encyclopédie*, d'Alembert écrit :

Nous regardons comme une des plus honorables récompenses de notre travail l'intérêt particulier que M. de Montesquieu prenait à ce dictionnaire, dont toutes les ressources ont été jusqu'à présent dans le courage et l'émulation de ses auteurs. Tous les gens de lettres, selon lui, devaient s'empresser de concourir à l'exécution de cette entreprise utile. Il en a donné l'exemple avec M. de Voltaire et plusieurs autres écrivains célèbres. Peut-être les traverses que cet ouvrage a essuyées, et qui lui rappelaient les siennes propres, l'intéressaient-elles en notre faveur. Peut-être était-il sensible, sans s'en apercevoir, à la justice que nous avions osé lui rendre dans le premier volume de l'*Encyclopédie*, lorsque personne n'osait encore élever la voix pour le défendre. Il nous destinait un article sur le *Goût*, qui a été trouvé imparfait dans ses papiers. Nous le donnerons en cet état au public, et nous le traiterons avec le même respect que l'antiquité témoigna autrefois pour les dernières paroles de Sénèque. La mort l'a empêché d'étendre plus loin ses bienfaits à notre égard; et, en joignant nos propres regrets à ceux de l'Europe entière, nous pourrions écrire sur son tombeau : *Finis vitæ ejus luctuosus, patriæ tristis, extraneis etiam ignotisque non sine cura fuit.*

C'est dans cet Essai que se trouvent ces lignes souvent citées où Montesquieu, à son insu peut-être, a défini sa propre manière de penser et d'écrire : « Ce qui fait ordinairement une grande pensée, c'est lorsqu'on dit une chose qui en fait voir un grand nombre d'autres. » On peut contester les définitions qu'il donne du goût naturel et du goût acquis, de la nature et de l'art. En ce qui concerne spécialement l'art, on peut ne pas partager son dédain pour l'architecture gothique, ses préférences trop exclusives pour l'architecture grecque, où « l'âme sent une certaine *majesté* qui règne partout ». Mais il sent plus vivement que la plupart de ses contemporains les beautés de Raphaël, peu frappantes d'abord, tant il sait imiter la nature, et la noblesse de Michel-Ange, grand dans ses ébauches mêmes. Si, comme Buffon plus tard, il accorde trop à l'ordre, pas assez au mouvement et au sentiment, sa raison n'a rien de rigide : tel paragraphe intitulé *le Je ne sais quoi* a bien de la délicatesse.

On n'a jamais de grâce dans l'esprit que lorsque ce que l'on dit paraît trouvé et non pas recherché...

Lorsque vous dites des choses qui vous ont coûté, vous pouvez bien faire voir que vous avez de l'esprit, et non pas des grâces dans l'esprit. Pour le faire voir, il faut que vous ne le voyiez pas vous-même, et que les autres, à qui d'ailleurs quelque chose de naïf et de simple en vous ne promettait rien de cela, soient doucement surpris de s'en apercevoir.

Ainsi les grâces ne s'acquièrent point : pour en avoir il faut être naïf. Mais comment peut-on travailler à être naïf?

Sa vue baissait de plus en plus. « Il me semble, écrivait-il, que ce qui me reste encore de lumière n'est que l'aurore du jour où mes yeux se fermeront pour jamais. » C'est au cours d'un voyage à Paris qu'il mourut d'une fièvre maligne, à soixante-six ans, le 10 février 1755. La duchesse d'Aiguillon, qui ne l'avait pas quitté pendant cette dernière maladie, écrivait à l'abbé de Guasco, le 17 février : « L'intérêt que le public a témoigné pendant sa maladie, le respect universel, ce que le roi en a dit, que c'était un homme impossible à remplacer[1], sont des ornements à sa mémoire, mais ne consolent point ses amis. Je l'éprouve : l'impression du spectacle, l'attendrissement, s'effaceront avec le temps; mais la privation d'un tel homme dans la société sera sentie à jamais par ceux qui en ont joui. »

1. Un homme « irréparable », disait plus tard le poète Lebrun.

IV

Montesquieu homme et écrivain.

« Seul ou presque seul de ses contemporains, avec Buffon, dit M. Brunetière, Montesquieu n'a point écrit de Mémoires sur lui-même; il n'a pas cru devoir « se confesser », et sa Correspondance, assez maigre d'ailleurs, est assez insignifiante. » Cela est vrai, à condition de n'être pas exagéré. Le « moi » d'un écrivain quel qu'il soit, quelle que soit son époque ou son pays, se trahit toujours de façon plus ou moins directe. Celui de Montesquieu s'était montré, un peu indiscrètement même çà et là, dans les *Lettres persanes,* et il se laisse voir encore, avec ses faiblesses autant qu'avec sa puissance, dans le grave *Esprit des lois*. Montesquieu nous a laissé non seulement de curieuses notes de voyages, mais des *Pensées diverses* plus curieuses encore, car c'est bien ici une « confession », et l'on peut dire que leur sincérité a fait quelque tort à sa mémoire; car si on lui attribue trop facilement une certaine sécheresse d'âme, c'est à luimême qu'il le doit. Voici quelques-unes de ces confidences personnelles :

Une personne de ma connaissance disait : « Je vais faire une assez sotte chose : c'est mon portrait; je me connais assez bien. »

Je n'ai presque jamais eu de chagrin, encore moins d'ennui. Ma machine est si heureusement construite que je suis frappé par tous les objets assez vivement pour qu'ils puissent me donner du plaisir, pas assez pour qu'ils puissent me donner de la peine.

L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé.

Je m'éveille le matin avec une joie secrète de voir la lumière; je vois la lumière avec une espèce de ravissement, et tout le jour je suis content.

Voilà un Gascon d'humeur gaie et sereine; mais pourquoi sent-il le besoin de nous apprendre qu'il n'a jamais longtemps souffert? pourquoi se vante-t-il de s'être affranchi, dans sa vie de famille, de certains « menus détails » qui sont à la fois les plus doux et les plus pénibles des devoirs? Nous savons aussi, par lui, il est vrai, qu'il a l'amour de sa patrie et du bien public; qu'il est un bon citoyen, à tel et tel titre; qu'il aime les hommes plus encore que ses compatriotes : « Si je savais quelque chose qui me fût utile et qui fût préjudiciable à ma famille, je le rejetterais de mon esprit. Si je savais quelque chose qui

fût utile à ma famille et qui ne le fût pas à ma patrie, je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose utile à ma patrie et qui fût préjudiciable à l'Europe et au genre humain, je le regarderais comme un crime; » qu'il n'a jamais vu couler de larmes sans en être attendri; qu'il est enfin « amoureux de l'amitié »; mais tous ces traits semblent former une nature bien équilibrée plutôt qu'une nature généreuse. Il assure que le Ciel a mis en lui « de la médiocrité en tout », et s'il le croit, il se trompe, mais il ne se trompe pas en ajoutant que le Ciel a mis « un peu de modération » dans son âme. Ce n'est même pas assez dire : la modération est le fond, le tout de son être. Mais être modéré n'a jamais passé pour être grand.

La Correspondance, dont il ne faut d'ailleurs s'exagérer ni l'importance morale ni la valeur littéraire[1], offre au glaneur quelques traits analogues. Si de tous ces traits épars on essaye de composer une physionomie morale, voici comment elle apparaîtra dans ses grandes lignes.

Montesquieu n'a point manqué de sensibilité, mais sa sensibilité a été, pour ainsi dire, tout intellectuelle. Des affections individuelles il semble n'avoir connu, comme son compatriote Montaigne, que l'amitié. La mort de son frère ne lui inspire qu'un mot un peu sec : « Je suis ici accablé d'affaires : mon frère est mort[2]. » Mais il témoigne une rare vivacité de sympathie au chevalier d'Aydies, dont l'amitié lui est « précieuse comme l'or », et il lui semble, en lisant ses lettres[3], qu'il fait plus d'usage de son cœur que de son esprit.

Vous êtes, mon cher chevalier, mes éternelles amours, et il n'y a en moi

1. « Grimm dit des *Lettres familières* publiées par l'abbé de Guasco : « En général elles sont peu intéressantes. » — M. Laboulaye a réuni dans son édition environ cent cinquante lettres de Montesquieu. C'est peu en comparaison de la vaste correspondance de Voltaire, et même de celles de Diderot et de Rousseau. Mais la considération du nombre est secondaire : les lettres de Vauvenargues, moins nombreuses encore, sont d'un intérêt inestimable. Celles de Montesquieu ne nous apprennent pas grand'chose. Elles sont écrites agréablement. « On y trouve au « plus haut degré, dit M. Laboulaye, la bonne humeur et la gaieté gasconne; rien « de pédant, rien qui sente la jalousie littéraire; un esprit facile, un cœur ouvert; « on reconnaît là l'homme qui se sentait heureux de vivre, et qui l'a dit si naïve« ment dans son portrait. » On y trouve aussi quelques traits de bel esprit, une certaine recherche du trait piquant et du mot fin, aiguisé en épigramme. En somme, à part quelques faits biographiques, rien qu'on ne puisse connaître par les trois grandes œuvres de l'écrivain : rien surtout de ce qui, dans ces trois œuvres, révèle un homme supérieur. Les lettres de Montesquieu nous peignent son humeur, et non son génie : encore cette humeur ne se fait-elle nulle part mieux sentir que dans les mêmes pages où se manifeste le génie. » (LANSON.)

2. Lettre à Mme du Deffand, 13 sept. 1752.

3. Lettres des 11 janv. et 24 févr. 1749, 1er juin 1751, 12 mars 1754.

d'inconstance que parce que j'aime tantôt votre esprit, tantôt votre cœur... L'amitié et l'estime de mon cher chevalier, c'est mon trésor. A présent que je vieillis à vue d'œil, je me retire pour ainsi dire dans mes amis. »

C'est le seul ami dont il aime le cœur; il n'aime que l'esprit de ses prélats ou abbés italiens, les Cerati et les Venuti, les Guasco, celui-ci membre associé de l'Académie des inscriptions et soupçonné un moment d'espionnage. La plupart de ses correspondants étrangers ou français ne sont, au fond, que des collaborateurs bénévoles, associés plus ou moins directement à sa grande œuvre. Les billets aimables, mais peu expressifs, qu'il leur écrit, remerciements ou encouragements, n'offrent qu'un intérêt sérieux : c'est qu'on y voit à quel point l'unique succès de l'*Esprit des lois*, discuté, persécuté, mais triomphant, emplit l'intelligence et la vie de Montesquieu. Mais voici que, dans telle autre lettre, le ton s'anime, l'accent se fait plus vif et plus personnel : c'est qu'il s'émeut, non en faveur d'un homme, mais en faveur de l'homme. Il s'intéresse et voudrait intéresser la froide Mme du Deffand à la misère publique[1]; mais il glisse, craignant de l'ennuyer. Avec le chevalier d'Aydies il ne craint pas d'appuyer : « Le riche fait pitié, le pauvre fait verser des larmes... Je ne vous parlerai que de notre misère, qui est extrême, et telle qu'il me semble qu'il vaut mieux s'ennuyer que de se divertir devant des misérables[2]. » Sans faire parade de son amour pour la France, il est un bon Français; dans ses voyages, il s'applaudit de voir que la langue française est la langue commune des honnêtes gens de tous les pays; il croit, hélas! qu'elle le restera toujours. Il serait bien aise de donner « une bonne opinion de la France aux étrangers[3] ».

Celui que Michelet appelle le calme et grand Montesquieu risque de paraître à beaucoup de nos contemporains un peu trop calme dans sa grandeur. Mais le caractère est en harmonie avec l'œuvre, et n'en a été que l'instrument nécessaire. Il

1. Lettre du 15 juin 1751. « Il a l'amour de l'humanité. Ce qui le loue mieux que ses écrits, ce sont ses bonnes actions, dont il ne parle pas. On n'a connu qu'après sa mort et par hasard l'acte de bienfaisance par lequel il rendit à la liberté le père d'un jeune matelot qu'il avait pris pour faire une promenade dans le port de Marseille. Il avait, de la même manière, sauvé un artiste anglais de la mort, et Piron de la misère. On a dit qu'il faisait le bien sans émotion ; mais il aimait à le faire. Aussi Grimm ne lui rendait-il que justice, quand il annonçait sa mort en ces termes: « M. de Montesquieu est mort à Paris, le 10 de ce mois (février 1755), après avoir « honoré l'humanité par ses écrits admirables, et par une vie honnête et irréprochable, pendant le cours de soixante-cinq ans. » (GRÉARD.)

2. Lettres du 1er juin 1751 et du 2 janvier 1752.

3. Lettre à l'abbé d'Olivet, de Vienne, 10 mai 1728.

aimait, nous apprend-il[1], la paix par-dessus toutes choses, mais point par-dessus l'*Esprit des lois,* et l'*Esprit des lois* fût resté sans doute à l'état de projet imposant, si son auteur n'avait uni à l'activité la plus active et la plus pénétrante la plus inaltérable sérénité. « Pour moi, écrivait-il, je ne sais si c'est une chose que je dois à mon être physique ou à mon être moral, mais *mon âme se prend à tout.* Je me trouvais heureux dans mes terres, où je ne voyais que des arbres, et je me trouve heureux à Paris, au milieu de ce nombre d'hommes qui égale les sables de la mer. » Il l'écrivait à Maupertuis (25 nov. 1746), alors retiré à Berlin, et ce n'est pas sans une secrète ironie peut-être qu'il exposait son tranquille optimisme à ce pessimiste amer, dont il disait, trois ans après : « M. de Maupertuis, qui a cru toute sa vie et qui peut-être a prouvé qu'il n'était point heureux, vient de publier un écrit sur le bonheur[2]. » On se tromperait si l'on croyait que cet optimisme n'est que le fruit banal d'un climat et d'une vie faciles : le physique et le moral, pour parler comme Montesquieu, s'y confondent, et le moral a été formé par une forte éducation familiale et classique, par le contact avec les étrangers, par des habitudes laborieuses qui, chez un Méridional, supposent un effort paisible, mais suivi, sur soi-même. Faut-il dire pourtant, avec M. Sorel, qu'on retrouve partout chez Montesquieu l'esprit de stoïcisme amendé par l'humanité française et imprégné d'humanité moderne? Montesquieu est stoïcien à peu près de la même façon que l'épicurien Montaigne : il l'est par les souvenirs, par l'imagination, beaucoup plutôt que par la nature. Un stoïcien n'eût pas écrit le *Temple de Gnide,* ni ces vers galants où Anacréon est opposé et préféré à Caton d'Utique, car Montesquieu semble ne s'être fait poète, dans ses rares loisirs, — si c'est là être poête, — que pour prôner une aimable facilité de mœurs :

> Nous n'avons pour philosophie
> Que l'amour de la liberté...
> On manque, à force d'être sage,
> De raison.

Dans son *Discours sur Cicéron,* il fait un grand éloge des traités philosophiques que l'orateur romain nous a laissés, et il y vante surtout un certain air de gaieté, qui attire à la vertu

1. Lettre à Guasco, 5 mars 1753.
2. Lettre à Mgr Cerati, 24 nov. 1749.

d'une façon plus insensible, mais plus sûre, que celle de Sénèque et de ses semblables, « gens plus malades que ceux qu'ils veulent guérir, plus désespérés que ceux qu'ils consolent, plus tyrannisés des passions que ceux qu'ils en veulent affranchir ». Mais, épicurien surtout par l'humeur, il est stoïcien par l'esprit : ce n'est pas du pur épicurisme qu'il pouvait attendre la règle de conduite et de travail dont il avait besoin pour mener à bien son œuvre immense.

Cette œuvre, il la poursuivait tantôt dans la paix de la Brède, tantôt dans le tourbillon de Paris. « Moins on travaille, a-t-il dit[1], moins on a de force pour travailler. » Le contraire n'est pas moins vrai : plus Montesquieu travaillait, plus il activait en lui la faculté de travailler vite et bien. Mais le travail du cabinet ne l'absorbait pas tout entier. Habile et probe négociant, il répandait à travers l'Europe la réputation de son vin aussi bien que de ses livres. Il se promène « du matin au soir, en véritable campagnard », et jouit de ses prés. Certes, il ne sent pas la nature comme le fait un Jean-Jacques Rousseau; mais il a le goût vif de la vie provinciale et rurale, et dans son bonheur de propriétaire il y a de la fierté, car la Brède, c'est son œuvre presque autant que les *Considérations :* « Je puis dire que c'est à présent un des lieux aussi agréables qu'il y ait en France, au château près, *tant la nature s'y trouve en robe de chambre et au lever de son lit*[2]. » Ici, comme souvent chez Montesquieu, un sentiment naturel revêt une forme cherchée. Mais que seraient Montesquieu et Buffon sans la Brède et sans Montbard? Notons que tous deux, à peu près seuls en leur temps, ont composé, sans fièvre, une œuvre une, grande et désintéressée; que Buffon, à Paris, soupirait après la tranquillité de la campagne, et que Montesquieu, tout en sentant le besoin de s'appuyer sur Paris, aimait assez peu « cette ville qui dévore les provinces et que l'on prétend donner du plaisir, *parce qu'elle fait oublier la vie*[3] »; que tous deux enfin, et cela devait être, aimaient peu Voltaire. « Voilà donc Voltaire qui paraît ne sa-

1. Lettre au président Hénault, 11 août 1754.
2. Lettre à Guasco, 10 mars et 4 oct. 1752, et 28 sept. 1753.
3. Lettre à Mgr Cerati, juin 1745. Le 24 nov. 1749, Montesquieu écrit au même correspondant une lettre un peu réservée, mais bienveillante, sur l'*Histoire naturelle*. Ce qu'il aimait dans Paris, c'était le culte qu'on y avait pour l'intelligence et le mérite. « Je hais Versailles, a-t-il dit, parce que tout le monde y est petit; j'aime Paris, parce que tout le monde y est grand. » Il disait au jeune baron de Bielfeld (*Lettres* de Bielfeld, la Haye, 1763, t. II) que le séjour de la capitale le conduisait au tombeau, mais par un chemin semé de fleurs.

voir où reposer sa tête... Le bon esprit vaut mieux que le bel esprit[1], » c'est-à-dire : Montesquieu, paisible châtelain de la Brède, est plus sage et plus heureux que l'errant Voltaire. Sans doute, mais Voltaire s'irrite et se révolte là où Montesquieu se résigne et sourit. Et Voltaire est souvent un bon esprit, et il arrive à Montesquieu d'être bel esprit aussi, car, n'étant ni un grand seigneur, comme Buffon, ni un souple et brillant homme du monde, comme Voltaire, il fait effort pour ne sembler ni trop magistrat ni trop campagnard, quand Paris l'appelle et le retient.

Grand seigneur, il ne demanderait pas mieux pourtant que de le paraître : il nous confie que son nom n'a *guère que* deux cent cinquante ans de noblesse prouvée, mais qu'il y est attaché, et qu'il fait faire « une assez sotte chose », sa généalogie; il parle le plus sérieusement du monde de ses pères et de ses vassaux; il affecte d'être « honteux » de ses livres quand il les a faits et de ne pas les signer. On le désobligerait beaucoup si on laissait penser qu'il est l'auteur du *Temple de Gnide*[2]. Cela se conçoit. Nous concevons encore qu'il ne puisse se résoudre à faire imprimer son roman d'*Arsace et Isménie*[3]. Mais les *Considérations*, l'*Esprit des lois?* En tout cas, on ne peut lui reprocher d'avoir connu les petites vanités et rivalités des hommes de lettres contemporains; il loue avec chaleur les *Considérations* de Duclos[4], le *Discours préliminaire* de d'Alembert; il demande, en 1762, une pension pour Piron, « aveugle, infirme, pauvre, marié, vieux »; il est modeste et tolérant, dans un temps et dans un monde où on l'était peu. On est supris et charmé, dans les *Lettres persanes* (144), de voir une page satirique s'achever sur un mouvement ému :

Je trouvai, il y a quelques jours, dans une maison de campagne où j'étais allé, deux savants qui ont ici une grande célébrité. Leur caractère me parut admirable. La conversation du premier, bien appréciée, se réduisait à ceci : « Ce que j'ai dit est vrai, parce que je l'ai dit. » La conversation du second portait sur autre chose : « Ce que je n'ai pas dit n'est pas vrai, parce que je ne l'ai pas dit. »

J'aimais assez le premier; car qu'un homme soit opiniâtre, cela ne me fait absolument rien; mais qu'il soit impertinent, cela me fait beaucoup. Le premier défend ses opinions; c'est son bien. Le second attaque les opinions des autres; et c'est le bien de tout le monde.

1. Lettre à Guasco, 28 sept. 1753.
2. Lettre à Moncrif, 26 avril 1738.
3. Lettre à Guasco, 15 déc. 1754.
4. Lettres des 4 mars 1751 et 10 nov. 1753.

O mon cher Rica, que la vanité sert mal ceux qui en ont une dose plus forte que celle qui est nécessaire pour la conservation de la nature! Ces gens-là veulent être admirés à force de déplaire. Ils cherchent à être supérieurs, et ne sont pas seulement égaux.

Hommes modestes, venez que je vous embrasse! Vous faites la douceur et le charme de la vie. Vous croyez que vous n'avez rien; et moi je vous dis que vous avez tout. Vous pensez que vous n'humiliez personne, et vous humiliez tout le monde. Et, quand je vous compare dans mon idée avec ces hommes absolus que je vois partout, je les précipite de leur tribunal et je les mets à vos pieds.

Homme du monde, il l'a été, sans doute, moins qu'il n'eût voulu l'être; mais si d'autres, très inférieurs par l'esprit, semblaient lui être supérieurs par l'agrément du commerce, il le devait à ses qualités mêmes, à la sincérité et à la fierté de son caractère. On l'accueillait fort bien partout, souvent on le recherchait. « J'ai eu le bonheur, dit Maupertuis, de vivre dans les mêmes sociétés que lui; j'ai vu, j'ai partagé l'impatience avec laquelle il était toujours attendu, la joie avec laquelle on le voyait arriver. » Mais il n'était pas fait pour *présider* un salon du XVIIIe siècle, celui qui a écrit : « Tout homme doit être poli, mais il doit aussi être libre; » et nous savons, en effet, que si la force et la netteté de son intelligence, les « saillies » de sa parole[1], ont plu à Mmes de Lambert, de Tencin, du Deffand, Mme Geoffrin le goûta peu et fut peu goûtée de lui. Il souffrait volontiers la discussion, nous apprend Helvétius dans une lettre à Saurin; mais il changeait rarement d'opinion, et le monde n'aime pas ces tranquilles entêtés. Un autre contemporain, d'Argenson, ajoute un trait précis : « Comme il a infiniment d'esprit, il fait un usage charmant *de ce qu'il sait;* mais il met plus d'esprit dans ses livres que dans sa conversation, *parce qu'il ne cherche pas à briller et ne s'en donne pas la peine.* » S'il ne s'en donne pas la peine, ce n'est pas qu'il dédaigne l'opinion des salons : il sent le besoin de ne pas les avoir contre lui; mais il aime surtout à parler « de ce qu'il sait », et tout le monde n'est pas en mesure ou en goût, comme la duchesse d'Aiguillon, d'éclaircir avec lui la question du franc-alleu. Qu'importe? « Le mérite console de tout. »

Bon gré mal gré, il subissait l'influence de cette société dont

1. « Il était, dans le commerce, d'une douceur et d'une gaieté toujours égales. Sa conversation était légère, agréable et instructive, par le grand nombre d'hommes et de peuples qu'il avait connus; elle était coupée comme son style, pleine de sel et de saillies, sans amertume et sans satire. Personne ne racontait plus vivement, plus promptement, avec plus de grâce et moins d'apprêt. » (D'ALEMBERT.)

le goût n'était pas très sûr. Chez Montesquieu même on sent que le goût solide et sain du XVIIe siècle s'est énervé. Si le sien, malgré quelques taches, a résisté à la corruption, il le doit à cette admiration enthousiaste pour les anciens qui lui inspire sa célèbre invocation aux vierges du mont Piérie[1]. Il y a, dans les *Pensées diverses,* un chapitre sur les anciens, dont le début n'est pas d'un accent moins passionné : « J'avoue mon goût pour les anciens; cette antiquité m'enchante, et je suis toujours prêt à dire avec Pline : « C'est à Athènes que vous allez : « respectez les dieux. » Montesquieu a senti la grandeur d'Homère autant que celle de Marc-Aurèle. Il sait que « croire surpasser les anciens sera toujours ne pas les connaître[2] ». Mais il connaît et il cite trop le rhéteur Florus. Quelques-uns de ses jugements sur les modernes sont excellents; tel le jugement sur Montaigne, qu'il était fait pour comprendre : « Dans la plupart des auteurs, je vois l'homme qui écrit; dans Montaigne, je vois l'homme qui pense; » mais, s'il a senti et parfois exagéré le mérite original d'un Fénelon, d'un la Rochefoucauld, d'un Rollin, il traite avec bien du respect Crébillon et la Motte tragiques, avec bien de la sévérité Voltaire historien.

Ce qu'il a d'imparfaitement simple dans le goût se communique à son style. « Il ne soigne point son style, qui est bien plus spirituel et quelquefois même nerveux, qu'il n'est pur. » Ce jugement de d'Argenson a de quoi nous étonner : si le style de Montesquieu n'est pas toujours pur, ce n'est pas qu'il le néglige, c'est qu'il le soigne trop au contraire. Ceux des juges modernes qui goûtent le plus sa manière d'écrire le critiquent sans le savoir en le louant. C'est ainsi que Stendhal compromet celui qu'il prétend glorifier aux dépens des purs classiques :

> Le style de Montesquieu est *le plus saillant* de tous, celui qui *réveille* le plus. Il est le plus comique, le plus rapide, celui qui imprime le plus fortement la pensée dans l'esprit du lecteur. Il est le plus concis des écrivains que nous connaissons. Quel est celui d'entre eux dont sept lignes pourraient produire quatre pages très raisonnables d'amplification[3] ?

Mais quelle différence existe, au fond, entre l'éloge de Stendhal, et, par exemple, la critique de Vinet? Ce style saillant et qui « réveille » est-il absolument sain?

1. « Le seul transport lyrique qu'il ait connu lui est inspiré par cette manière de ravissement de l'intelligence jouissant d'elle-même comme d'un sens aiguisé et affiné. » (FAGUET.)
2. *Esprit des lois,* XXI, 7.
3. *Racine et Shakespeare.*

Le style des *Lettres persanes* était d'une nouveauté singulière et hardie, un peu dur et noueux parfois, bravant assez souvent l'harmonie, brusque, assez saccadé[1], scintillant, individuel, mâle, où la matière est pressée, condensée, et qui, par l'énergie du trait, ressemble moins à une peinture qu'à un bas-relief. Il n'est ni simple ni naïf; il a plus d'élan que d'abandon; il jaillit plutôt qu'il ne coule; il est semé d'expressions pittoresques dignes de Montaigne, le compatriote de l'auteur... Littérairement parlant, on ne peut dire que l'apparition des *Lettres persanes* ait été un événement tout à fait heureux : rien n'agit si puissamment pour autoriser l'abandon de la belle et gracieuse simplicité du XVIIe siècle. Sous ce rapport, observons que les *Lettres persanes* eurent historiquement la portée des *Provinciales :* elles ont déterminé la langue de leur siècle, comme l'œuvre de Pascal détermina celle de son temps. Mais ce style si brillant, et sans affectation cependant (car ce perpétuel scintillement d'idées semble la végétation naturelle de l'esprit de Montesquieu), n'étant pas en soi d'une nature absolument saine, devint une des causes de la détérioration du langage.

Ce style, nous assure M. Sorel, est la forme même de sa pensée et de son talent. Mais M. Brunetière nous affirme le contraire, avec plus d'intrépidité encore dans l'affirmation : « Montesquieu n'a pas conformé son style à ses sujets, mais plutôt ses sujets à son style, et sa manière d'écrire lui a comme imposé sa manière de penser. » Qui croire, et sur quoi fonder soit une approbation, soit une critique de ces formules? Montesquieu croyait écarter d'avance la difficulté en écrivant dans ses *Pensées diverses :* « Un homme qui écrit bien n'écrit pas comme on écrit, mais comme il écrit, et c'est souvent en parlant mal qu'il parle bien. » Il n'est pas absolument nécessaire d'écrire mal pour avoir un style à soi. Mais déjà, sans doute, on lui reprochait d'écrire « comme il écrivait », et Buffon, l'homme aux amples périodes, critiquait ses phrases courtes, son style « asthmatique ». Oui, le souffle était court, mais il était vif, et portait loin les pensées. Selon Voltaire, Montesquieu « a toujours exagéré et tout sacrifié à la démangeaison de montrer de l'esprit[2] ». Voltaire n'y aurait-il donc sacrifié jamais? et d'où vient qu'il s'avise de donner des leçons de gravité à Montesquieu? Mais, s'il exagère à son tour, il n'a tort peut-être que dans la forme; car Voltaire et Montesquieu ont tous deux bien de l'esprit, mais Voltaire a plus naturellement de

1. Il n'est pas jusqu'à sa manière d'écrire qui me plaît. Ce n'est peut-être pas un modèle à recommander; ces phrases coupées, ces alinéas qui se suivent sans se lier, sont sans doute de moins de mérite et de moins d'effort que le beau discours continu et enchaîné. On se trouve ainsi dispensé de la plus difficile partie de l'art, les transitions. Mais cette façon de dire va à Montesquieu, qui en est le créateur; elle convient à l'abondance de ses vues; c'est la forme même de sa pensée et de son talent. » (SOREL.)

2. *Dictionnaire philosophique,* art. POPULATION.

l'esprit que Montesquieu, et Montesquieu en *montre* davantage. Il n'y a pas une « phrase », chez Voltaire, ni un trait absolument hors de sa place. Il y en a chez Montesquieu. Comme aussi il a moins de souplesse et d'aisance que Voltaire, on voit trop venir les traits, ce que les Latins appelaient *lumina ingenii.* Tout le style en est éclairé, animé, mais à quel prix? La vraie simplicité a disparu, et l'on ne voit nulle part que l'écrivain s'en aperçoive, ou du moins s'en émeuve, car, s'il s'en aperçoit, il est tenté plutôt, dirait-on, de s'applaudir d'une chute piquante, d'une expression pittoresque, d'une sentence brillamment concise.

Il est délicat de marquer avec précision où il cesse d'être homme d'esprit pour commencer à devenir bel esprit; mais quelques-unes de ses pensées nous aideront à tracer la limite. « Il faut avoir beaucoup étudié pour savoir peu. » Voilà une maxime d'une brièveté forte et pleine de sens, à la manière des maximes de la Rochefoucauld. « Quand on court après l'esprit, on attrape la sottise. » Soit encore, mais on sent déjà la pointe. « La raillerie est un discours en faveur de son esprit contre son bon naturel. » Ici les Précieuses eussent applaudi; mais Voltaire et Rivarol pensent et disent : « Ce qui n'est pas clair n'est pas français. « Ne l'oublions pas cependant, il y a plusieurs façons d'être Français et d'avoir de l'esprit. L'indolente raison de Montaigne s'allie à une imagination qui l'égaye et la colore; et si Montesquieu, avec ses gasconismes et ses latinismes, a pris à Montaigne son goût pour les images, il ne paraît pas qu'elles nous sourient chez lui d'une aussi fraîche nouveauté. Dans la dernière période du siècle où Montesquieu est né, de grands écrivains rajeunissaient et enrichissaient la langue française. La Bruyère, en lui ôtant un peu de son naturel, lui donnait plus de relief; Fénelon l'amollissait et l'attendrissait pour ainsi dire, en la pénétrant de sentiment; dans sa « boutique » de Versailles, le duc de Saint-Simon se créait une langue toute à lui, fougueuse et fébrile, comme l'étaient ses colères et ses joies. C'est par une évolution nécessaire que le style des écrivains change avec le temps où ils écrivent, avec l'objet qu'ils poursuivent, plus encore avec le public qui les lit. Le public qui lit les *Lettres persanes* n'est plus celui qui lisait l'*Histoire des variations;* il faut provoquer et contenter sa curiosité, lui donner le plaisir de la surprise, de la découverte. Comme il est ou se croit intelligent, il sait gré à l'écrivain qui tient sans cesse en éveil son intelligence et multiplie pour lui les occa-

sions de penser, mais de penser agréablement. Ce qu'il y avait de superficiel dans ce goût du public, Fontenelle l'avait satisfait, et Montesquieu, dans toute la première partie de sa carrière, semble n'avoir eu d'autre ambition que d'être un Fontenelle supérieur; mais déjà, comme l'a observé M. Sorel, il est plus ingénieux encore que brillant : l'esprit qu'il a est moins dans le trait, dans le mot, que dans la chose. Et, s'il est vrai qu'il a une « manière », cette manière ira en s'élargissant de plus en plus. Ce n'est pas seulement par le fond, c'est par la forme aussi que le Montesquieu des *Considérations* est fort au-dessus du Montesquieu des *Lettres persanes*.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Œuvres, édition Laboulaye (Garnier, 1875-1879). — *Mélanges inédits*, 7 vol. in-8° publiés par le baron de Montesquieu; Bordeaux, Gounouilhou, 1891-1892; *Voyages*, 2 vol. 1896.

LIVRES

VOLTAIRE. — *Œuvres*, édit. Beugnot; Garnier, in-8°; v, 292; XIII, 187-188; XIV, 106-107; XVII, 375, 430; XVIII, 253-254; XIX, 503; XX, 248, 323, 561; XXI, 360, 363, 366; XXII, 175; XXVI, 510; XXVII, 318-326; XXXIII, 365; XXXVIII, 555; XLVI, 212.

DIDEROT. — *Œuvres complètes*, édit. Assézat et Tourneux; Garnier, 1875-1877; XIX, 124 sqq., 134.

D'ALEMBERT. — *Éloge de Montesquieu*, dans l'*Encyclopédie*, t. V; 1755.

MAUPERTUIS. — *Éloge de Montesquieu*, 1816.

GRIMM. — *Correspondance littéraire*, édit. Tourneux; Garnier, in-8°, 1877 à 1882; t. Ier, p. 181, 231, 265, 271; t. II, 255; t. VII, 389, 390.

LA HARPE. — *Lycée*, Desrez, 1837, in-8°; t. II, 3e partie, l. II, ch. Ier, sect. 2.

DE BARANTE. — *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle;* Didier, in-12.

VILLEMAIN. — *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle;* Didier; f. 1, 14e leçon.

— *Discours et mélanges;* Didier, in-8°, 1856; p. 55 à 93 (éloge académique couronné en 1816).

VINET. — *Histoire de la littérature au dix-huitième siècle;* in-12, Sandoz et Fischbacher; t. Ier, p. 300-382.

SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi;* Garnier, in-12; II, 233, 240; IV, 366, 367; VII, 41 à 84; IX, 370; XII, 468; XIV, 321; XV, 94, 95.

— *Portraits littéraires;* Garnier, in-12; III, 150, 151.

— *Nouveaux Lundis*, t. II; Calmann-Lévy, in-12.

MICHELET. — *Histoire de France. — La Régence;* Chamerot, in-8°, 1863; ch. XXV.

HENRI MARTIN. — *Histoire de France;* Furne; t. XV, 7e partie, l. 96.

TAINE. — *L'Ancien Régime;* Hachette, in-8°; l. III, ch. I, 3-4.

BERSOT. — *Études sur le dix-huitième siècle;* Durand, 1855, 2 in-12.

JANET. — *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale;* 1858, 2 vol.; 3e édit., Alcan, 1887; t. II, l. IV, chap. V.

RIAUX (FR.). — Article MONTESQUIEU du *Dictionnaire des sciences philosophiques*, p. 1127-1135.

NISARD. — *Histoire de la littérature française;* Didot; t. IV, 9e édit.

BARNI. — *Histoire des idées morales et politiques en France au dix-huitième siècle;* Germer-Baillière, 2 in-8°, 1865; t. 1er, leçons 7 à 11.

DE MONTALEMBERT. — *Montesquieu, sa réception à l'Académie;* Perrin.

PAUL ALBERT. — *La Littérature française au dix-huitième siècle;* Hachette, 1874, in-16; p. 73-116.

JULES SOURY. — *Le Chevalier Daydie : Revue des Deux Mondes,* 1er sept. 1874.

LABOULAYE. — *Préfaces* des grandes œuvres, dans l'édit. Garnier.

VIAN. — *Histoire de Montesquieu;* Didier, 1879, 2e édit., in-8°.

CARO. — *La Fin du dix-huitième siècle;* Hachette, in-16, 1880; l. Ier, chap. II.

BRUNEL. — *Les Philosophes et l'Académie au dix-huitième siècle;* Hachette, in-8°, 1894; p. 14-15.

SCHÉRER. — *Études sur la littérature contemporaine;* Calmann-Lévy, in-12, 1885; t. IX, p. 239 à 254.

ALBERT SOREL. — *Montesquieu;* Hachette, in-16, 1887.

ZÉVORT. — *Montesquieu;* Lecène et Oudin, in-8°, 1887.

BRUNETIÈRE. — *Études critiques;* Hachette, in-16; 4e série, 1891, p. 243 à 265. — Cf. *Questions de critique;* Calmann-Lévy, 1889; p. 87 à 112. — Cf. *Revue des Deux Mondes,* 1er mai 1879, 1er août 1887.

— *Manuel de l'histoire de la littérature francaise;* Delagrave, 1898; p. 278-306.

FAGUET. — *Le Dix-Huitième Siècle;* Lecène et Oudin, in-18 jésus, 1890; p. 137 à 192.

AMÉDÉE LEFÈVRE-PONTALIS. — *Éloge de Montesquieu;* Châteaudun, 1891, in-8°.

LANSON. — *Histoire de la littérature française;* Hachette; 5e partie, l. III, ch. III. — Cf. *Revue universitaire,* 15 avril 1893.

MERLET ET LINTILHAC. — *Études littéraires sur les classiques français;* Hachette, in-12, 1894; p. 467 à 480.

EUG. LINTILHAC. — *Précis historique et critique de la littérature française;* André, 1894; t. II, chap. VIII.

BONNEFON. — *Voyages de Montesquieu : Revue d'histoire littéraire,* 11 janv. 1895 et 15 juill. 1897. — Cf. *Montesquieu inédit : Journal des Débats,* 12 mars 1895.

PETIT DE JULLEVILLE. — *Histoire de la langue et de littérature française,* in-8°; Colin, 1898; t. VI, ch. IV.

JUGEMENTS

I

Aussi original que Montaigne, son compatriote, mais plus profond, mais surtout plus riche en idées d'une application facile; fécond dans les choses qu'il découvre, dans les choses mêmes qu'il indique; pensant toujours et faisant toujours penser; plus instructif, jusque dans ses erreurs, que les jurisconsultes dans leurs volumineux commentaires, et que la foule des publicistes dans le cercle étroit de quelques vérités triviales, Montesquieu, vraiment créateur, fortifia son savoir immense de toute l'autorité de la raison, de toute la puissance de l'art d'écrire.

M.-J. Chénier, *Progrès des connaissances.*

II

Tout le monde aime Montesquieu, parce qu'il n'exprime que les seules idées originaires et germes des autres; chacun prolonge la chaîne du développement selon l'étendue de son esprit, et chacun lui trouve la mesure du sien.

Mme Necker.

III

Le président de Montesquieu a du génie avec la plus vaste lecture du monde. Puisez dans cette source tant que vous pourrez.

Lord Chesterfield, *Lettre à son fils.*

IV

Montesquieu n'avait point la gaieté naturelle de Voltaire, et c'est à force d'esprit qu'il y suppléa dans les *Lettres persanes*. Des ouvrages d'une plus haute conception ont marqué sa place; des milliers de pensées sont nées de sa pensée. Il a analysé toutes les questions politiques sans enthousiasme, sans système

positif; il a fait voir : d'autres ont choisi. Mais si l'art social atteint un jour en France à la certitude d'une science, c'est à Montesquieu que l'on doit compter ses premiers pas.

Mme de Stael, *de la Littérature.*

V

Les *Lettres persanes* annoncent l'*Esprit des lois.* Plusieurs écrivains célèbres ont mis de même dans leur premier ouvrage le germe de tous les autres.

Mme de Stael, *sur les Écrits de Rousseau.*

VI

Tous les ouvrages de Montesquieu ne sont que des considérations... Montesquieu avait les formes propres à s'exprimer en peu de mots; il savait faire dire aux petites phrases de grandes choses. La phrase vive de Montesquieu a été longtemps méditée ; ses mots, légers comme des ailes, portent des réflexions graves.

Joubert.

VII

La raillerie de Montesquieu est sentencieuse et maligne comme celle de la Bruyère, mais elle a plus de force et de hardiesse. La Bruyère, se plaignant d'être renfermé dans un cercle trop étroit, avait esquissé des caractères parce qu'il n'osait peindre des institutions et des peuples : Montesquieu porte plus haut la raillerie ; ses plaisanteries sont la censure d'un gouvernement ou d'une nation.

Villemain, *Discours et mélanges;* Didier.

VIII

Vous avez bien raison d'étudier à fond et minutieusement tout ce qui se rapporte à Montesquieu. De tous les grands esprits du xviiie siècle, il est, je crois, celui qui restera le plus grand dans tous les siècles, et duquel notre siècle en particulier a le plus à apprendre et le moins à désapprendre.

Guizot, *Lettre à M. Vian,* 11 sept. 1871.

IX

Pour le ton et les façons, Montesquieu est le premier. Point d'écrivain qui soit plus maître de soi, plus calme d'extérieur, plus sûr de sa parole. Jamais sa voix n'a d'éclats; il dit avec mesure les choses les plus fortes. Point de gestes; les exclamations, l'emportement de la verve, tout ce qui serait contraire aux bienséances, répugne à son tact, à sa réserve, à sa fierté. Il semble qu'il parle toujours devant un petit cercle choisi de gens très fins et de façon à leur donner à chaque instant l'occasion de sentir leur finesse. Nulle flatterie plus délicate : nous lui savons gré de nous rendre contents de notre esprit. Il faut en avoir pour le lire : car, de parti pris, il écourte les développements, il omet les transitions; à nous de les suppléer, d'entendre ses sous-entendus. L'ordre est rigoureux chez lui, mais il est caché, et ses phrases discontinues défilent, chacune à part, comme autant de cassettes ou d'écrins, tantôt simples et nues d'aspect, tantôt magnifiquement décorées et ciselées, mais toujours pleines. Ouvrez-les; chacune d'elles est un trésor; il y a mis dans un étroit espace un long amas de réflexions, d'émotions, de découvertes, et notre jouissance est d'autant plus vive que tout cela, saisi en une minute, tient aisément dans le creux de notre main. « Ce qui fait ordinairement une grande pensée, dit-il lui-même, c'est lorsqu'on dit une chose qui en fait voir un grand nombre d'autres, et qu'on nous fait découvrir tout d'un coup ce que nous ne pouvions espérer qu'après une longue lecture. » En effet, telle est sa manière; il pense par résumés; dans un chapitre de trois lignes, il concentre toute l'essence du despotisme. Souvent même, le résumé a un air d'énigme, et l'agrément est double, puisque, avec le plaisir de comprendre, nous avons la satisfaction de deviner. En tout sujet, il garde cette suprême discrétion, cet art d'indiquer sans appuyer, ces réticences, ce sourire qui ne va pas jusqu'au rire.

Taine, *l'Ancien Régime;* Hachette.

X

Je viens de feuilleter les œuvres complètes de Montesquieu, et ne puis rendre encore bien l'impression que me fait ce style singulier, d'une gravité coquette, d'un laisser aller si concis

d'une force si fine, si malin dans sa froideur, si détaché en même temps que si curieux, haché, heurté, comme des notes jetées au hasard, et cependant voulu. Il me semble voir une intelligence sérieuse et austère par nature, s'habillant d'esprit par convention. L'auteur désire piquer autant qu'instruire. Le penseur est aussi bel esprit, le jurisconsulte tient du petit-maître... Dans Montesquieu, la recherche, s'il y en a, n'est pas dans les mots, elle est dans les choses. La phrase court sans gêne et sans façon; mais la pensée s'écoute.

Amiel, *Fragments d'un journal intime;* Genève, Georg; t. Ier, p. 12.

XI

L'idée de grandeur est surtout inspirée par la noble empreinte de l'intelligence, et ce que Montesquieu a été, c'est surtout un homme souverainement intelligent. Il est possible de trouver quelqu'un qui ait mieux compris ce qu'il comprenait, et pour ainsi dire ce qu'il ne comprenait pas. Sa pensée et le contraire de sa pensée, son système et ce qui est le plus opposé à son système, et ceci et son contraire et, ce qui est le plus difficile, l'entre-deux, il pénètre en tous ces mystères, et s'y meut avec une pleine liberté, comme entouré d'un air lumineux qui émane de lui. On sent qu'il n'y a pas eu de vie intellectuelle plus forte, plus intense et, avec cela, plus libre ni plus sereine. Personne n'a plus délicieusement que lui, à l'abri des passions, joui des idées. Voir les idées sourdre, jaillir, abonder, s'associer, se concentrer, conspirer, former des groupes et des systèmes et comme des mondes; voir « tout céder à ses principes », « poser les principes et voir tout le reste suivre sans effort », et aussi n'être point esclave de ses principes, et savoir s'y soustraire et en aborder d'autres, et, dans un ordre d'idées qui n'est point celui qu'il préfère, ouvrir des voies que ce sera une gloire à ses successeurs seulement de suivre; ce jeu agile et sûr de l'intelligence est pour lui comme une sorte de délice, une ivresse calme et subtile... Il a parlé à la raison pendant vingt années; il a eu avec elle un entretien continu, plein de sincérité, d'abondance de cœur, d'infinis et renaissants plaisirs. Il s'éveillait « avec une joie secrète de voir la lumière », et son âme aussi voyait avec une joie pleine et une sorte d'élargissement se lever en elle à chaque jour la

lumière pure d'une idée nouvelle. Il s'est pénétré d'idées et en a fait comme sa substance. Il a cru qu'elles devaient gouverner le monde, ce qui est peut-être vrai, et qu'elles pouvaient facilement le gouverner, parce qu'il était tout entier gouverné par elles. Il a voulu mettre dans l'organisation du monde beaucoup de raison, et même beaucoup de raisonnement, parce que si le raisonnement n'est pas la raison, il en est la marque, ou du moins le signe qu'on la cherche.

FAGUET, *Dix-Huitième Siècle;* Lecène.

NARRATIONS, DIALOGUES ET LETTRES

I

On a rapporté souvent un trait de générosité qui honore beaucoup Montesquieu. Se trouvant un jour à Marseille, il voulut faire une excursion en mer. Son rameur était un tout jeune homme, qui paraissait un pilote fort inexpérimenté. Sur une observation de Montesquieu, le pauvre enfant avoue qu'en effet il avait un autre métier et ne conduisait les barques que le dimanche; il travaillait le plus possible pour racheter son père, pris par des pirates, esclave à Tétouan, et appelé Robert.

A quelque temps de là, Robert est de retour dans sa famille, sans savoir à qui il doit sa liberté. Son fils seul croit connaître l'auteur de ce bienfait : c'est sans doute l'étranger qu'il a conduit un dimanche en mer. Le lendemain, il rencontre Montesquieu dans une rue de Marseille; il se jette à ses pieds et le remercie avec effusion. Montesquieu nie tout et se dérobe brusquement à la reconnaissance de l'enfant.

(École navale. — Concours de 1889.)

II

Montesquieu a dit quelque part : « L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé. »

Vous ferez développer cette pensée par Montesquieu lui-même, dans une lettre de consolation qu'il adressera à quelque ami maltraité par la fortune, par exemple un ministre tombé en disgrâce.

(Marseille. — Baccalauréat de l'enseignement spécial, 1888.)

III

Edgar Quinet raconte en ces termes une conversation chez George Sand : « On parla de Montesquieu, que Mme Sand n'ai-

mait pas. Elle dit : « Montesquieu? cela ne se lit plus. C'est bon pour les portiers. » On suppose que quelques-uns se récrient et qu'une discussion s'engage.

IV

Douze ans après la mort de Montesquieu (août 1767), Grimm écrivait : « Il est bien difficile d'imaginer qu'il ne se soit rien trouvé du tout de précieux dans ses papiers. Comment supposer qu'il ne soit resté aucune trace de cette *Histoire de Louis XI*, si malheureusement brûlée par un malentendu entre l'auteur et son secrétaire? Le plus petit fragment en eût été précieux pour le public. J'ai ouï dire plusieurs fois à des gens qui pouvaient le savoir, que le président avait dans son portefeuille dix-sept nouvelles *Lettres persanes*, dont il comptait enrichir une nouvelle édition de cet ouvrage unique en son genre. Que sont-elles devenues? Il est question dans ses *Lettres familières* d'un petit roman intitulé *Arsace*, qui n'a jamais vu le jour. Il avait écrit des Mémoires concernant ses voyages; et de quel prix ne seraient pas ces Mémoires! » Grimm insinuait ensuite que ces précieux fragments existaient entre les mains du fils de Montesquieu, mais que ce jeune homme, gauche, timide et dévot, se garderait de les publier : « On assure que ce fils a le malheur d'être jaloux de la réputation de son père, et qu'il ne contribuera jamais à l'augmenter par la publication de ses œuvres posthumes. »

On suppose que le fils de Montesquieu a eu connaissance des bruits que Grimm répandait dans le public, et qu'il fait appel à sa loyauté dans une lettre où il s'efforce de contenir son émotion indignée. On s'appuiera sur la connaissance des éditions postérieures de Montesquieu, et en particulier de ses papiers inédits, récemment publiés, pour établir que cette divulgation n'est pas de nature à beaucoup accroître la gloire du grand écrivain, qui, d'ailleurs, ne l'avait pas souhaitée. De l'*Histoire de Louis XI*, il ne restait presque rien. Les dix-sept nouvelles *Lettres persanes* n'ont jamais existé. Le petit roman d'*Arsace et Isménie*, au contraire, vit le jour, ainsi que les *Notes sur l'Angleterre*, plus récemment, et les notes sur les autres voyages. Mais d'autres morceaux pourront avoir leur intérêt pour la postérité : il réserve à la famille de Montesquieu le droit de les faire connaître à la date qui lui semblera opportune et dans la mesure qui lui paraîtra convenable.

V

Diderot fut, dit-on, le seul homme de lettres célèbre du XVIIIe siècle qui assista aux funérailles de Montesquieu. On suppose qu'il écrit, le lendemain, à Grimm pour lui communiquer l'impression douloureuse qu'il a ressentie, et qu'il juge en même temps, sans parti pris de dénigrement ni d'enthousiasme, l'œuvre qui survit au grand homme disparu.

VI

Montesquieu vieilli écrit à un jeune ami, trop enthousiaste admirateur des *Lettres persanes,* et, sans renier cette œuvre juvénile, sans en amoindrir même la portée sérieuse, donne à entendre à son disciple qu'il a fait mieux depuis.

VII

Vous imaginerez un dialogue, dans le salon de Mme de Lambert, entre Montesquieu, Fontenelle et Lamotte, après la publication des *Lettres persanes.*

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Apprécier Montesquieu comme écrivain, d'après cette observation qu'il a faite lui-même : « Pour peu que l'on voie les choses avec une certaine étendue, les saillies s'évanouissent ; elles ne naissent d'ordinaire que parce que l'esprit se jette tout d'un côté, et abandonne tous les autres. »

(Paris. — Licence ès lettres, octobre 1851.)

II

Expliquer ces pensées de Montesquieu : « Quand un homme n'a rien à dire que ce qu'on avait dit, ou ne peut le dire mieux, que ne se tait-il? Pourquoi ces doubles emplois? Combien de sottises eussent été passagères! Les livres les immortalisent. »

(Paris. — Licence ès lettres, octobre 1864.)

III

Des qualités du style de Montesquieu et de son goût, d'après les *Lettres persanes*.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1885.)

IV

Étudier cette pensée de Montesquieu (*Lettres persanes*, 157) : « Les poètes dramatiques sont les poètes par excellence. »

(Paris. Devoir de licence, mai 1883. — Fontenay-aux-Roses. Devoir de seconde année.)

V

Apprécier ce mot de Montesquieu dans les *Lettres persanes* :

« Je méprise les poètes lyriques : ils ont fait de leur art une harmonieuse extravagance. »

(Bordeaux. — DEVOIR DE LICENCE.)

VI

De cette pensée de Montesquieu : « Il ne faut pas juger de l'utilité d'un ouvrage par le style que l'auteur a choisi : souvent on dit gravement des choses puériles; souvent on a dit en badinant des choses très sérieuses. » (Discours prononcé à l'Académie de Bordeaux en 1725.)

(Bordeaux et Caen. — DEVOIR DE LICENCE.)

VII

Les idées politiques de Montesquieu dans les *Lettres persanes.*

(Dijon. — DEVOIR D'AGRÉGATION DE GRAMMAIRE, juin 1888.)

VIII

Quel est le sens de cette réflexion de Montesquieu : « La décadence de l'admiration est un des signes les plus frappants de l'abaissement de l'esprit public? » Faut-il y souscrire sans réserve?

(Dijon. — DEVOIR DE LICENCE. — CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES, 1897.)

IX

Expliquer le passage suivant de Montesquieu : « Ce qui fait une grande pensée, c'est lorsqu'on dit une chose qui en fait voir un grand nombre d'autres. »

(Poitiers. — DEVOIR DE LICENCE, 1888.)

X

Est-il quelque ressemblance dans la vie, dans les idées et dans le style entre les compatriotes Montesquieu et Montaigne?

(Poitiers. — DEVOIR DE LICENCE, 1898.)

XI

Sainte-Beuve prétend que Montesquieu, considéré comme écrivain, « a une manière ». Vous expliquerez et vous discuterez ce jugement.

(Rennes. — Devoir de licence.)

XII

Montesquieu nomme Rollin « l'abeille de la France ». M. Villemain l'appelle le saint de l'enseignement ». Justifier ces titres.

(Rennes. — Licence ès lettres.)

XIII

Discuter cette pensée de Montesquieu : « L'effet naturel du commerce est de porter à la paix. Deux nations qui négocient ensemble se rendent réciproquement dépendantes; si l'une a intérêt d'acheter, l'autre a intérêt de vendre; et toutes les unions sont fondées sur des besoins mutuels. »

(Rennes. — Baccalauréat de l'enseignement spécial. Sciences, 1888.)

XIV

Y a-t-il une *action* dans les *Lettres persanes?* Quel est le caractère des principaux correspondants?

(Lille. — Devoir d'agrégation de grammaire, mai 1888.)

XV

Discuter cette pensée de Montesquieu : « La plupart des hommes sont plus capables de grandes actions que de bonnes. »

(Besançon. — Licence ès lettres, 1889.)

XVI

Résumer, en les ramenant à quelques règles essentielles, les

doctrines de la Bruyère, Fénelon, Voltaire et Montesquieu sur le goût.

(ENSEIGNEMENT SPÉCIAL, LEÇON D'AGRÉGATION, 1886.)

XVII

Montesquieu. — Faire d'abord connaître l'homme en traçant sa physionomie morale, puis l'écrivain en exposant les qualités et les défauts de son esprit et de son style.

(ENSEIGNEMENT SPÉCIAL, COMPOSITION D'AGRÉGATION, 1887.)

XVIII

Montesquieu écrit dans ses *Pensées* : « Tout homme doit être poli, mais il doit aussi être libre. » Comment concilier ces deux obligations?

(Paris. BACCALAURÉAT, juillet 1893. — Fontenay-aux-Roses. DEVOIR DE LITTÉRATURE.)

XIX

Expliquer et discuter ce mot de Montesquieu : « Pour juger les hommes, il faut leur passer les préjugés de leur temps. »

(Fontenay-aux-Roses. — DEVOIR DE SECONDE ANNÉE.)

Ici plus encore que dans la plupart des sujets analogues, le sujet doit être précisé avec soin avant d'être développé, car il y a danger à accepter ou à rejeter absolument une pensée sans s'être placé d'abord au point de vue où se plaçait celui qui l'a formulée.

C'est Montesquieu qui se montre ici indulgent aux préjugés. N'est-ce point étonnant de la part d'un philosophe? Le XVIIIe siècle était fort peu esclave des préjugés, cependant, et Montesquieu lui-même avait attaqué vivement les préjugés de son temps dans les *Lettres persanes*. Mais les *Lettres persanes* sont de la jeunesse de Montesquieu, et cette pensée doit être de son âge mûr. Le satirique est devenu historien; il a étudié l'esprit des civilisations différentes; il en a comparé les mœurs, les vues, souvent si contraires, sur les questions les plus graves; et il s'est élevé à une conception plus large des choses. Cette conception n'est-elle pas précisément trop large? C'est le sujet.

Étudions d'abord les divers éléments dont la pensée se compose.

Pour juger. C'est-à-dire pour *bien* juger, pour porter un jugement impartial et complet, non un de ces jugements superficiels où dominent les impressions du moment, qui vieillit et s'efface avec elles, mais un jugement définitif.

Les hommes. Non pas tous les hommes, mais les hommes vraiment hommes, au-dessus de la moyenne, spécialement les écrivains et les penseurs. Chez ces hommes-là les erreurs sont peut-être moins excusables que chez les hommes ordinaires, ce qui déjà infirmerait la pensée de Montesquieu.

Il faut leur passer. Dans quelle mesure? Tout est là. Or, Montesquieu ne dit pas qu'il faille, *dans une certaine mesure*, excuser chez les hommes quelques préjugés inséparables du milieu où ils ont vécu, ce qui serait équitable, mais qu'il faut les leur passer tous entièrement, ce qui est excessif.

Les préjugés de leur temps. Qu'est-ce qu'un préjugé? Une opinion sans jugement, dit Voltaire. Mais une opinion précipitée n'est pas nécessairement une erreur; elle peut n'être, au fond, qu'une vérité vue incomplètement ou faussée : par exemple, le préjugé de la noblesse reposait sur l'idée acceptable d'une récompense exceptionnelle due à certains mérites exceptionnels. Chaque temps a ses préjugés; le nôtre sans doute aussi a les siens, qui, pour être contraires à ceux des âges précédents, n'en paraîtront pas moins des préjugés aux âges suivants.

S'il en est ainsi, on comprend qu'il faille tenir grand compte des circonstances de l'époque et du milieu où ces préjugés vivent, se développent, s'imposent plus ou moins. Rien n'est plus malaisé, en effet, que de rompre tout d'un coup et complètement avec ces préjugés qui président à notre éducation, que nous respirons, pour ainsi dire, avec l'air de notre pays. Pour s'en détacher il faut être un Descartes. Alors même que notre raison les condamne, notre cœur y reste souvent attaché par le lien très fort des relations, des souvenirs, car il y entre toutes sortes de sentiments qui nous sont chers, de passions dont l'empire nous est familier. Voilà pourquoi, selon le mot d'un contemporain de Montesquieu, Duclos, « les préjugés mêmes doivent être discutés et traités avec circonspection ». Ne les passer *jamais, en aucune mesure*, aux hommes, ce serait traiter ceux-ci en êtres abstraits, libres de toutes les influences ambiantes; ce serait s'exposer à méconnaître leur vrai caractère, comme le caractère de leur temps.

Mais, si l'on doit essayer de tout *expliquer,* doit-on s'appliquer à tout *excuser?* Non. Les hommes vulgaires sont incapables de s'élever au-dessus dés préjugés de leur temps; qui en doute? Mais ce n'est pas de ces hommes-là qu'il peut être question ici. Les hommes, les vrais hommes, ceux auxquels songe Montesquieu, sont précisément de ceux dont le talent ou le génie sait juger le présent et préparer l'avenir. Et précisément aussi on mesure la force de leur esprit à la résistance qu'ils opposent aux préjugés. « J'aime mieux, écrivait Rousseau, être un homme à paradoxes qu'un homme à préjugés. » C'est que les paradoxes sont souvent des vérités de l'avenir. On sent quels dangers ferait naître la pensée de Montesquieu trop littéralement interprétée. Si l'on comprend, si l'on excuse tout, comment concilier cette aptitude à tout comprendre et à tout excuser avec une grande fermeté de principes? Ne sera-t-on pas tenté de ne plus examiner les choses qu'à la lumière des préjugés de l'époque?

Ce qu'il importe de préciser, c'est le *comment*. On prouve sans peine qu'il ne faut pas toujours excuser tous les préjugés chez tous les hommes de tous les temps; on ne voit pas aussi aisément tout d'abord dans quelle mesure il faut savoir excuser parfois certains préjugés chez certains hommes et dans certains temps. Le mot de Montesquieu s'applique à la littérature beaucoup plutôt qu'à la morale. Peut-on exiger d'un Marot ou d'un Ronsard, d'un la Fontaine ou d'un Racine, qu'il garde son esprit pleinement indépendant de tout préjugé contemporain? On peut être plus exigeant en se gardant de l'excès encore, à l'égard des penseurs proprement dits, comme un Descartes ou même un Pascal. Il serait ridicule de juger un Musset comme on juge un Renan. D'autre part, il est des préjugés plus impérieux que d'autres, plus profondément enracinés, plus durables. Il serait donc équitable de distinguer entre les préjugés, entre les temps, entre les hommes, entre leurs diverses manières d'être intellectuelles ou sociales.

Mais, toutes ces distinctions admises, on n'aura pas démontré que le mot de Montesquieu soit vrai dans sa généralité. Si, dans la critique littéraire, il a pu être le point de départ d'une évolution féconde; si, largement interprété, il est le principe de la critique nouvelle dite historique, il ne saurait amnistier toutes les complaisances, toutes les défaillances, toutes les erreurs dont les conséquences ont pu être graves. Un Bossuet, par exemple, est dominé par les préjugés de son temps, de

son pays, de sa caste; ne les oublions pas en le jugeant; mais, puisque nous jugeons de grands esprits, ne leur passons pas tout : ils étaient de taille à voir au delà, et la considération des circonstances peut alléger leur responsabilité, sans la supprimer jamais tout entière.

XX

Apprécier cette pensée de Montesquieu : « L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé. »

(Fontenay-aux-Roses. Concours d'admission, 1888. Clermont. Baccalauréat de l'enseignement spécial, 1891.)

XXI

Y a-t-il opposition ou corrélation entre la vie, le caractère et l'œuvre de Montesquieu? Les définir par une étude d'ensemble littéraire et morale à la fois.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XXII

Tracer, en face l'un de l'autre, le portrait de Montesquieu et celui de Voltaire et essayer de montrer qu'il y a autant de différence entre les œuvres qu'entre la vie et le caractère de chacun d'eux.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XXIII

Dire par où Montesquieu est de son siècle, par où il s'en distingue, en définissant l'esprit du xviiie siècle et le sien.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XXIV

Montesquieu est-il un pur classique, égal de tous points aux grands classiques en prose du xviie siècle? Dans quelle mesure

doit-il être considéré comme un modèle? et contre quels défauts de sa « manière » devons-nous mettre en garde les élèves?

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

Montesquieu est-il un pur classique? Double réponse possible : son œuvre en général, et, dans cette œuvre générale quelques œuvres particulières, moins importantes, pour la valeur d'ensemble, intéressantes parce que Montesquieu y a laissé voir ses préférences, ses tendances et peut-être ses principes en matière de goût.

Commencer par celles-ci pour s'élever aux autres. Citer quelques pensées de Montesquieu qui caractérisent son goût : sur la poésie dramatique, « la poésie par excellence », préférée à la poésie lyrique (raisons : état de la poésie au xviiie siècle, etc.); sur les quatre grands philosophes : Platon, Montaigne, Malebranche, Shaftesbury. Incertitude de ces indications : les compléter par l'*Essai sur le goût,* trouvé inachevé dans ses papiers, destiné à l'*Encyclopédie,* et publié par d'Alembert. Le goût naturel étant « une application prompte et exquise des règles mêmes que l'on ne connaît pas », c'est surtout au goût acquis que les règles s'adressent. « La définition la plus générale du goût, sans considérer s'il est bon ou mauvais, juste ou non, est ce qui nous attache à une chose par le sentiment. » Insuffisance de cette définition, qui est bien du siècle. Il est vrai que les paragraphes 4 et 6 sont intitulés : *des Plaisirs de l'ordre* (critique sévère, par l'auteur de l'*Esprit des lois,* d'un ouvrage où il n'y a point d'ordre) et *des Plaisirs de la symétrie,* entre lesquels se glisse un paragraphe *des Plaisirs de la variété.* La symétrie et la pondération de tous les éléments : « Il est dans la nature que tout soit achevé. » Cette symétrie peut être rompue par certains contrastes, mais qui ne doivent pas devenir symétriques et uniformes à leur tour. « La nature, qui jette les choses dans le désordre, ne montre pas l'affectation d'un contraste continuel. » — « Nous aimons mieux voir un jardin bien arrangé qu'une confusion d'arbres... Un jardin négligé nous est insupportable. » En somme, des détails curieux, mais pas d'ensemble : lutte de l'esprit propre de Montesquieu (l'ordre avec quelques contrastes) et de l'esprit du xviiie siècle qui s'annonce déjà (le sentiment).

Application à l'œuvre totale, qui fournira des renseignements plus certains.

Les défauts de la composition chez Montesquieu; double point

de vue de l'unité de composition et de l'unité de ton. Quelque chose de voulu, de cherché, d'un peu tendu ; des contrastes faits pour plaire, mais où ne se retrouve plus le goût sévère du XVIIe siècle. « Il me semble voir, écrit Amiel, une intelligence sérieuse et austère par nature s'habiller d'esprit par convention : l'auteur désire piquer autant qu'instruire. » Montrer l'esprit, souvent le bel esprit et le faux goût dans les *Lettres persanes*, en jugeant le mélange équivoque de roman et de satire. Supériorité des *Considérations* pour la composition et l'unité. Raison : brièveté de l'œuvre qu'il peut embrasser d'un regard. Encore Sainte-Beuve n'a-t-il pas tort de regretter d'y trouver parfois « une manière, une préméditation constante ». La composition dans l'*Esprit des lois;* en expliquer les défauts par la manière dont il a été composé. Observer, d'ailleurs, que ces ouvrages immenses ne sauraient avoir toujours la belle ordonnance des ouvrages du grand siècle : on y fait entrer tout; mais aussi l'on sent que l'œuvre n'est pas désintéressée, ce qui n'empêche pas de la goûter pour d'autres raisons.

Transformation certainement, altération peut-être pour le style. En admirant le style des *Lettres persanes,* ce brillant de l'esprit, ce perpétuel scintillement du trait, Vinet ne le juge pas très sain, et regrette qu'on s'écarte de la belle simplicité des classiques. Si, encore ici, les *Considérations* ont un air plus sévère, elles visent elles-mêmes trop à l'effet, à la brièveté sentencieuse, à l'image qui éblouit. Exemple : dernière phrase, où l'on saisit à la fois le *moi* et le procédé de Montesquieu : « Je n'ai pas *le courage* de parler des misères qui suivirent : je dirai seulement que, sous les derniers empereurs, l'empire, réduit aux faubourgs de Constantinople, finit *comme le Rhin,* qui n'est plus qu'un ruisseau lorsqu'il se perd dans l'Océan. » Malgré ces larges images un peu apprêtées, ce style est d'ordinaire trop coupé, trop antithétique, un peu court d'haleine, asthmatique, comme disait Buffon. Effet particulièrement étrange de ces coquetteries de forme dans le grand monument de l'*Esprit des lois*.

Mais, en mettant les jeunes gens en garde contre ces défauts séduisants, en leur faisant comprendre ce qu'on a perdu en unité et en simplicité, montrer ce qu'en revanche on a gagné en force expressive et concise. Montesquieu, on l'a dit, abrège tout, mais fait tout voir en raccourci. Mot de Taine : « Il pense par résumés. » Pensée et style suggestifs par excellence. Il faut préférer les purs classiques, sans dédaigner ce que cette manière a de nouveau et de fort.

XXV

Quelle idée vous faites-vous du caractère de Montesquieu d'après ses œuvres?

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XXVI

Développer et justifier par des exemples cette pensée de Montesquieu : « Une belle action est celle qui a de la bonté et qui demande de la force pour la faire.

(Brevet supérieur. — Hautes-Pyrénées. — Aspirantes, 1887.)

XXVII

Comment Stendhal a-t-il pu écrire : « Le style de Montesquieu est une fête pour l'esprit? » Quels sont les principaux caractères de ce style?

XXVIII

Mettre en lumière l'unité des trois grandes œuvres de Montesquieu.

XXIX

Le caractère de Montesquieu comparé à celui de Voltaire.

XXX

Pascal a écrit : « Toutes les fausses beautés que nous blâmons dans Cicéron ont des admirateurs, et en grand nombre. » D'autre part, on sait quels jugements aussi peu favorables ont portés sur le même auteur Montaigne et Fénelon. Comment se fait-il donc que Montesquieu ait pu écrire à son tour : « Cicéron, selon moi, est un des plus grands esprits qui aient jamais été, l'âme toujours belle, lorsqu'elle n'était pas faible? » Par où Montesquieu peut-il avoir raison sans que les autres aient tout à fait tort?

XXXI

« Les ouvrages qui ne sont point de génie ne prouvent que la mémoire ou la patience de l'auteur. » (Montesquieu.) Quels sont les ouvrages de génie?

XXXII

Montesquieu a-t-il raison de dire : « A quoi bon faire des livres pour cette petite terre, qui n'est guère plus grande qu'un point? »

XXXIII

« Il faut avoir beaucoup étudié pour savoir peu. » (Montesquieu.)

XXXIV

« L'héroïsme que la morale avoue ne touche que peu de gens; c'est l'héroïsme qui détruit la morale qui nous frappe et cause notre admiration. » Pourquoi? Quels faits, quels hommes ont inspiré à Montesquieu cette réflexion?

XXXV

Dans un mémoire qui fut couronné en 1767 par l'Académie de Marseille (*Combien le génie des grands écrivains influe sur l'esprit de leur siècle*), Chamfort appelle Montesquieu « le Descartes de la civilisation ». Que pensez-vous de ce rapprochement entre Montesquieu et Descartes?

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux impr

CONSIDÉRATIONS SUR LES CAUSES DE LA GRANDEUR ET DE LA DÉCADENCE DES ROMAINS[1]

(1734)

I

Montesquieu et les Romains avant les « Considérations ». Dialogue de Sylla et d'Eucrate.

Les *Considérations* sont-elles, comme on le dit souvent, un fragment détaché de la grande œuvre, de l'œuvre unique, l'*Esprit des lois?* On ne voit pas fort bien comment un livre relativement bien composé et qui se suffit à lui-même aurait fait partie à l'origine de cet amas confus de notes d'où sortit, quatorze ans après, l'*Esprit des lois*. Les deux ouvrages ont pu être conçus dans le même plan, et le premier a pu être choisi pour exposer et vérifier d'avance la doctrine qui fait le fond du second, à savoir que les États se forment et se décomposent suivant certaines lois nécessaires : « Les Romains, en effet, dit Sainte-Beuve, se prêtent merveilleusement à l'application de ce système si enchaîné ; on dirait, en vérité, qu'ils sont venus au monde exprès pour que Montesquieu les considérât. » Mais l'image de Rome hantait depuis longtemps l'esprit de Montesquieu, et le hantera toujours : « Je me trouve fort dans mes maximes, écrira-t-il plus tard, lorsque j'ai pour moi les Romains[2]. » Dès 1716, il lisait à l'Académie de Bordeaux une

1. Les *Considérations* parurent à Amsterdam fictivement, en réalité à Paris, chez Jacques Desbordes, in-12. L'impression en fut surveillée par le P. Castel.
2. *Esprit des lois,* VI, 15. — « Montesquieu a vécu toute sa vie plein de l'idée, de l'admiration, des pensées de la Rome latine : son livre est né tout aussi naturellement de son esprit que le brin d'herbe sort de la terre ensemencée. » (JULLIAN, Introduction de l'édition Hachette.)

dissertation sur *la Politique des Romains dans la religion;* mais il jugeait cette religion en libertin de la régence.

Ce ne fut ni la crainte ni la piété qui établit la religion chez les Romains, mais la nécessité où sont toutes les sociétés d'en avoir une. Les premiers rois ne furent pas moins attentifs à régler le culte et les cérémonies qu'à donner des lois et bâtir des murailles...

Quand les législateurs romains établirent la religion, ils ne pensèrent point à la réformation des mœurs, ni à donner dès principes de morale. Ils n'eurent donc d'abord qu'une vue générale, qui était d'inspirer à un peuple qui ne craignait rien la crainte des dieux, et de se servir de cette crainte pour le conduire à leur fantaisie...

Les augures et les aruspices étaient proprement les grotesques du paganisme : mais on ne les trouvera point ridicules, si on fait réflexion que, dans une religion toute populaire comme celle-là, rien ne paraissait extravagant : la crédulité du peuple réparait tout chez les Romains; plus une chose était contraire à la raison humaine, plus elle leur paraissait divine. Une vérité simple ne les aurait pas vivement touchés : il leur fallait des signes de la Divinité; et ils ne les trouvaient que dans le merveilleux et le ridicule.

C'était à la vérité une chose très extravagante de faire dépendre le salut de la république de l'appétit sacré d'un poulet et de la disposition des entrailles des victimes; mais ceux qui introduisirent ces cérémonies en connaissaient bien le fort et le faible, et ce ne fut que par de bonnes raisons qu'ils péchèrent contre la raison même. Si ce culte avait été plus raisonnable, les gens d'esprit en auraient été la dupe aussi bien que le peuple, et par là on aurait perdu tout l'avantage qu'on en pouvait attendre : il fallait donc des cérémonies qui pussent entretenir la superstition des uns, et entrer dans la politique des autres : c'est ce qui se trouvait dans les divinations. On y mettait les arrêts du Ciel dans la bouche des principaux sénateurs, gens éclairés, et qui connaissaient également le ridicule et l'utilité des divinations.

Il ignorait que la religion, étroitement associée d'ailleurs à la politique, mais non pas son esclave, était l'âme même de la cité antique. En 1721, dans les *Lettres persanes,* il parle avec plus de gravité du conflit de Rome et de Carthage et de « la décadence du formidable empire romain[1]. » Admis en 1722 à faire partie du club de l'Entresol, il lut, en guise de discours de réception, son *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*[2], qu'il réunit aux *Considérations* dans son édition de 1748. On ne peut guère, en effet, les séparer; mais on ne peut non plus comparer deux œuvres inégales à ce point. Il y a infiniment plus de force vraie dans les *Considérations* que dans le *Dialogue*. Celui-ci pourtant a été admiré par des juges comme Mme de Staël[3], Doudan[4],

1. Lettres 131 et 136.
2. Quelques-uns conjecturent que ce discours a dû être écrit pour l'Académie de Bordeaux.
3. *De la Littérature,* 2e partie, ch. VII. Elle assure que, dans ce dialogue, « Montesquieu est bien près de réunir toutes les qualités du style, l'enchaînement des idées, la profondeur des sentiments et la force des images.
4. *Mélanges et Lettres,* t. Ier, lettre à M. Raulin, 12 oct. 1841.

Villemain, qui se demande, il est vrai, si Montesquieu n'a pas caché l'horreur du nom de Sylla sous le faste imposant de sa grandeur[1]. Ce même Villemain nous apprend, dans ses *Souvenirs contemporains,* que Napoléon, après une visite de M. de Narbonne, son aide de camp, à l'École normale, fut irrité de savoir qu'un jeune maître de conférences de l'École normale — il s'appelait précisément Villemain — lisait et commentait à ses élèves le *Dialogue,* comme une œuvre classique. Il ne voyait, pour lui, dans ce Sylla qu'un bel esprit et qu'un rhéteur : « Quelle est, disait-il, la morale de ce parlage magnifique de Sylla ? Aucune. L'écrivain a l'air de donner des regrets à cette ancienne république romaine qui ne pouvait plus durer trois jours. Il craint que Sylla n'ait donné un fâcheux exemple d'ambition en prenant le pouvoir, et une inutile leçon de modération en le quittant. Est-ce là ce qu'aurait dit Machiavel et ce que devait penser un esprit politique ? N'était-ce pas le moment de comprendre et d'expliquer la nécessité de ce qui dans le monde revient à certaines dates, de ce que *moi* je devais faire dix-neuf cents ans plus tard ? » Napoléon avouait pourtant qu'il y a un grand mot dans ce dialogue de brillant sophiste : « J'ai étonné les hommes, et c'est beaucoup. » — « Sans doute, disait Napoléon, mais ce n'est pas tout. » Et il avait raison. Mais il n'était pas fait pour comprendre Montesquieu.

Pour le lecteur moderne, ce *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* a deux grands défauts : il n'est pas clair et il est emphatique. A de certains moments, il semble une apologie de Sylla par lui-même ; à d'autres, la bravade insolente d'un tyran qui méprise l'humanité. A la vérité, le stoïcien Eucrate, d'abord étonné, presque séduit, dit à ce proscripteur en retraite des choses assez dures, et quelques-unes où l'on pressent le génie de l'historien :

Seigneur, lui dis-je, il est heureux que le Ciel ait épargné au genre humain le nombre des hommes tels que vous : nés pour la médiocrité, nous sommes accablés par les esprits sublimes. Pour qu'un homme soit au-dessus de l'humanité, il en coûte trop cher à tous les autres...

1. « Plutarque est le peintre des héros ; Tacite dévoile le cœur des tyrans ; mais, dans Plutarque ou dans Tacite, est-il une peinture égale à cette révélation du cœur de Sylla, se découvrant lui-même avec une orgueilleuse naïveté ? Comme œuvre historique, ce morceau est un incomparable modèle de l'art de pénétrer un caractère, et d'y saisir, à travers la diversité des actions, le principe unique et dominant qui faisait agir. C'est un supplément à la *Grandeur et Décadence des Romains.* » (*Eloge de Montesquieu.*) Villemain remarque que Montesquieu a fait choix d'une époque décisive : « Montesquieu n'a présenté que Sylla sur la scène ; mais Sylla rappelle Marius et il prédit César. »

Quand les dieux ont souffert que Sylla se soit impunément fait dictateur dans Rome, ils y ont proscrit la liberté pour jamais. Il faudrait qu'ils fissent trop de miracles pour arracher à présent du cœur de tous les capitaines romains l'ambition de régner. Vous leur avez appris qu'il y avait une voie bien plus sûre pour aller à la tyrannie, et la garder sans péril. Vous avez divulgué ce fatal secret, et ôté ce qui fait seul les bons citoyens d'une république trop riche et trop grande : le désespoir de pouvoir l'opprimer.

Les *Considérations* sont déjà en germe dans ces lignes, comme en d'autres où Sylla montre le sénat toujours obligé d'occuper à la guerre la plèbe indocile, et où il fait comprendre au naïf Eucrate pourquoi il n'a rien à craindre dans la retraite où tant de gens ont intérêt à le protéger. Mais la forme du dialogue l'empêche de dire ces choses aussi nettement qu'il les dira dans les *Considérations,* dont le chapitre XI est, sans aucun doute possible, sévère pour Sylla. Il les dira aussi avec plus de simplicité dans l'étude historique que dans ce dialogue théâtral, qui, au fond, est dialogue de nom seulement. Eucrate, ce stoïcien complaisant dont Montesquieu a inventé le personnage, n'est là, on le sent, que pour couper, animer et prolonger le monologue de Sylla. Mais il faut considérer cette œuvre de jeunesse d'un grand écrivain comme un prologue en prose de tragédie classique. Le Sylla de Montesquieu a les attitudes, les discours, les passions d'un héros tragique. Comme les héros tragiques aussi, il s'analyse curieusement lui-même ou se laisse analyser par Eucrate. C'est une subtile et souvent profonde étude de caractère : comme il le fera plus tard dans l'histoire, Montesquieu s'attache ici à découvrir le trait dominant du caractère, le ressort intérieur et le moteur d'une âme semblable à elle-même jusqu'en ses emportements et ses contradictions apparentes. En cela encore il semble s'inspirer de nos tragiques. Mais aucun d'eux n'a été tenté par cette figure énigmatique de Sylla. L'auteur de *Sertorius,* l'auteur de *Mithridate,* nous la laissent à peine entrevoir. L'auteur de la *Mort de César* l'a seulement effleurée[1]. M. de Jouy, plus audacieux, a

1. ANTOINE.

Sylla les eût punis.

CÉSAR.

Sylla fut un barbare :
Il n'a su qu'opprimer. Le meurtre et la fureur
Faisaient sa politique ainsi que sa grandeur... (I, 4.)

BRUTUS.

Longtemps dans notre sang Sylla s'était noyé :
Il rendit Rome libre, et tout fut oublié.
Cet assassin illustre, entouré de victimes,
En descendant du trône effaça tous ses crimes. (III, 4.)

fait jouer, en 1821, au Théâtre-Français, un *Sylla*. Le Sylla le plus dramatique, ce n'est pas celui de M. de Jouy, c'est celui de Montesquieu; mais on aimerait à le compléter, à le corriger parfois, à l'aide des traits précis et pittoresques mis en œuvre depuis par les historiens romantiques Michelet et Mommsen.

En 1734, enfin, Montesquieu publia les *Considérations*. Selon son fils, qui nous a laissé son éloge, il les portait en lui dès son voyage d'Angleterre, et en avait même ébauché les premiers chapitres. Mais il ne les acheva qu'après les trois années qui suivirent, dans le repos fécond de la Brède, où une riche bibliothèque lui facilitait les moyens de contrôler les résultats acquis d'une immense lecture.

II

Les prédécesseurs de Montesquieu. — Les anciens, Machiavel et Saint-Evremond.

Avec un peu d'exagération, Villemain écrit : « Montesquieu, dans le fait, n'a eu que deux sortes de maîtres, les anciens et Bossuet. » A coup sûr, si Montesquieu n'avait été plein de la lecture des anciens, il n'aurait pu composer en quelques années un livre si précis, où tant de textes sont groupés et s'éclairent les uns par les autres, soit qu'il les cite, soit qu'il en fasse passer la substance dans son texte propre. En dérobant au lecteur ses réminiscences et ses emprunts, Montaigne voulait malicieusement l'exposer à donner à Plutarque une nasarde sur le nez de l'auteur. Chez Montesquieu, toutes les pages, toutes les phrases reposent sur un tel fonds de souvenirs, qu'il faut craindre, en critiquant telle assertion, de donner sur son nez une nasarde à ce même Plutarque ou à Tacite. Il est difficile de ne pas se souvenir, ici et ailleurs, de Montaigne quand on parle de Montesquieu. Ce que Montaigne aimait en Plutarque, ce sont les menus faits, les anecdotes qui caractérisent l'individu et, par l'individu, l'homme. « Plutarque, dit Montesquieu, me charme toujours : il y a *des circonstances attachées aux personnes,* qui font grand plaisir. » Leurs vues historiques ne s'accordent pas toujours : Montesquieu croit, par exemple, contrairement à Plutarque, que la fortune de Rome a été favorisée moins par le hasard que par la vertu. Mais, en Plutarque, c'est le moraliste qu'aimait Montesquieu. C'est le moraliste

aussi qu'il aime en Tacite, également admiré par Montaigne : « Tacite fait un ouvrage exprès sur les mœurs des Germains. Il est court, cet ouvrage, mais c'est l'ouvrage de Tacite, qui abrégeait tout parce qu'il voyait tout[1]. » Voir tout et tout montrer en raccourci, c'est ce qu'il a essayé lui-même de faire dans les *Considérations*.

Malgré la large, trop large part qu'il a faite aux peintures morales, Tite-Live lui plaisait moins, et ici encore il est d'accord avec Montaigne : il lui reprochait de jeter trop de fleurs sur les colosses de l'antiquité, et le reproche est sévère, venant de lui. Dans l'*Esprit des lois,* il ne cite Tite-Live qu'une fois (vi, 15), et c'est pour le critiquer : dans les *Considérations,* quoiqu'il paraisse le suivre dans les premiers chapitres, il ne le prend en réalité pour guide qu'à partir du chapitre viii, et bientôt il le quitte. C'est Florus, il est vrai, qu'il lui préfère ; ce sont les antithèses et les traits de Florus qui le ravissent. Le flot du discours chez Tite-Live devait lui sembler trop abondant et trop égal. Peut-être aussi lui trouvait-il un optimisme trop serein. L'histoire de Tite-Live, c'est un monument élevé à la grandeur de Rome, sans aucune échappée sur la décadence, qui déjà pourtant a commencé. Au reste, il juge librement même ceux dont il aime à se servir : il voit en Cicéron « un des plus grands esprits qui aient jamais été » ; jeune, il a composé un discours à son éloge; il le cite souvent et dans les *Considérations* et dans l'*Esprit des lois,* car il ne s'appuie pas sur le témoignage des seuls historiens; mais il signale les faiblesses de l'homme, et le parallèle de Cicéron et de Caton est une des pages les plus piquantes du livre. Il ne dédaigne pas Suétone, mais il est surpris de l'indifférence apparente avec laquelle Suétone raconte tant de crimes monstrueux. S'il puise à des sources parfois mêlées, s'il manque çà et là de ce sens critique dont ses prédécesseurs manquaient presque partout, son instinct historique l'entraîne surtout vers deux sortes d'historiens : ceux qui, comme Polybe, lui apportent des idées et des formules pleines d'autorité, philosophes et politiques autant qu'historiens, et ceux qui sont des collecteurs patients de faits précis; Appien, qui se rattache à l'école de Polybe; Denys d'Halicarnasse, Dion Cassius. Entre tous ces historiens, il en est deux dont il semble s'être assimilé le

1. *Esprit des lois,* xxx, 2. On verra dans ce même chapitre que Montesquieu partage l'estime de Montaigne pour César historien.

génie et l'âme : ce sont, parmi les Grecs, Polybe, et, parmi les Latins, Tacite. Raisonneur profond et systématique, Polybe dévoile la fatalité historique en vertu de laquelle Rome devait vaincre et grandir; énergique dénonciateur de la corruption publique, Tacite marque avec tristesse les progrès de la décadence des institutions et des mœurs. En ce qui concerne la grandeur de Rome, ni Polybe ni personne, a dit Taine, n'en a exposé certaines causes comme l'a fait Montesquieu ; en ce qui concerne sa décadence, si Montesquieu explique plus qu'il ne peint, il a de Tacite la vigueur concentrée, les traits qui se détachent en relief, la tenue grave et presque auguste du style. Lui aussi, quand il s'est fait l'âme bien romaine, il parle avec majesté, σεμνῶς. Mais il reste Français, et l'on s'en aperçoit, quoique les *Lettres persanes* soient bien loin.

Au début du XVIe siècle, ce n'est pas de Tacite que s'inspira l'auteur du *Prince,* Machiavel, lorsqu'il composa ses *Discours politiques sur la première décade de Tite-Live* (1516). C'est une question de savoir si Montesquieu doit peu ou beaucoup à Machiavel : peu, dit M. Petit de Julleville; beaucoup, dit M. Jullian. Il lui doit certainement quelque chose, et pour s'en convaincre il suffit de jeter les yeux sur quelques chapitres.

Livre Ier. — Quels ont été les commencements des villes en général, et surtout ceux de Rome. — De différentes formes de républiques. Quelles furent celles de la république romaine. — Des événements qui furent cause de la création des tribuns. — Que la désunion du sénat et du peuple a rendu la république puissante et libre. (Cette idée a été reprise par Montesquieu, tandis que Bossuet a vu dans les dissensions civiles une des principales causes de l'affaiblissement de Rome.) — La religion des Romains. (Montesquieu ne s'en est pas assez préoccupé. Il est vrai que Machiavel montre surtout l'utilité de la religion, et profite de cette occasion pour attaquer la Rome papale.)

Livre II. — Lequel a le plus contribué à la grandeur de l'empire romain, de la vertu ou de la fortune. Machiavel avait déjà dit que l'empire romain fut l'ouvrage du bonheur et de la discipline. Il va plus loin ici, et dit nettement que le courage et l'habileté servirent plus aux Romains pour conquérir leur empire que ne le fit la fortune. Sur cette idée essentielle Polybe, Machiavel, Montesquieu, sont d'accord, et ce chapitre est de ceux qui sont les plus dignes d'avoir inspiré Montesquieu. Mais, après d'autres bonnes pages sur les moyens employés par les Romains pour s'affranchir, sur la manière dont ils faisaient la

guerre, Machiavel semble abandonner l'histoire romaine pour les questions de philosophie politique ou de tactique militaire. On s'aperçoit de plus en plus que l'histoire de Rome n'est pour ce Florentin qu'un prétexte à développer des thèses générales, d'où sortiront des leçons pratiques d'application immédiate. La philosophie, la politique, l'histoire, telles qu'il les conçoit, se confondent. Si on l'étudiait comme on étudie un historien, on ne le comprendrait pas. Tel chapitre (I, 27) est intitulé : « Que les hommes sont tout bons ou tout mauvais. » Ailleurs, on lit des pensées de ce genre : « En réfléchissant sur la marche des choses humaines, j'estime que le monde se soutient dans le même état où il a été de tout temps; qu'il y a toujours même quantité de bien, même quantité de mal, mais que ce mal et que ce bien ne font que parcourir les divers lieux, les diverses contrées. » Voilà le philosophe, un peu sceptique à l'égard du progrès.

Le livre III nous laisse voir à plein le politique expérimental, qui s'inquiète surtout de savoir et d'apprendre aux Médicis quels doivent être les rapports des princes avec les peuples, des généraux avec leurs soldats. Les conspirations occupent dans ce livre une place qui étonnerait si l'on ne se souvenait qu'on est à Florence. L'historiographe de Florence ne se soucie donc de suivre aucun ordre méthodique[1]. Il ne demande à l'histoire ancienne que de le fournir, non pas de lois, mais d'analogies et d'exemples. Peu lui importe que ces analogies soient forcées, et ces exemples peu applicables aux temps et aux États modernes. C'est pourquoi, remarque Flint, si son regard est lucide et pénétrant tant qu'il ne s'agit que des causes prochaines, il ne distingue pas ou néglige les causes éloignées. Il a des idées générales, dit aussi Taine, mais perdues dans un commentaire tout pratique. Avant Montesquieu, il avait vu nettement (II, 1) que les Romains divisaient pour régner, et qu'ils tenaient à avoir chez tous les peuples encore indépendants « un ami qui fût une échelle, une porte, pour y monter, pour y entrer, un auxiliaire pour les soumettre »; il avait compris que les républiques périssent soit par le changement, quand elles laissent s'altérer le principe qui fait leur force, soit par l'immobilité, lorsqu'elles ne se renouvellent pas dans le sens de ce principe. Mais il n'en tire aucune conclusion sérieuse.

L'historiographe de Venise, le Caton de Venise, comme l'ap-

1. Ses dernières réflexions sont consacrées à Fabius Maximus.

pelaient ses contemporains, Paul Paruta, souvent cité parmi les prédécesseurs de Montesquieu, ne paraît pas lui avoir été aussi utile que Machiavel. Ses *Discours politiques* (1599), où Machiavel, d'ailleurs, est combattu[1], se divisent en deux livres dont le premier traite de l'histoire des constitutions de Rome et d'Athènes, l'autre de celles des républiques italiennes contemporaines, notamment de Venise. Paruta a des vues d'homme d'État par où il se rapproche de l'auteur de l'*Esprit des lois* plus que de celui des *Considérations;* mais rien n'indique que Montesquieu ait lu Paruta.

Il avait dû lire les *Réflexions sur les divers génies du peuple romain dans les différents temps de la République,* que le délicat épicurien Saint-Evremond avait composées pendant son long exil d'Angleterre (1663). Comme le titre l'indique, et comme l'auteur le répète, il cherche « moins à décrire les combats qu'à faire connaître les génies ». C'est l'objet que se proposera Montesquieu, c'est la méthode qu'il suivra. Mais combien le ton est différent! Dès le premier chapitre (*De l'origine fabuleuse des Romains et de leur génie sous les premiers rois*), il rejette avec dédain « les admirations fondées sur des contes » et annonce qu'il considérera les Romains « par eux-mêmes, sans aucun assujettissement à de folles opinions, laissées et reçues. » S'il l'avait fait, il serait supérieur par ce côté à Montesquieu, qui ne paraît même pas se douter que des fables puissent se mêler à cette histoire-légende des Romains primitifs. Mais aussitôt après il parle des rois de Rome avec autant d'assurance qu'il parlerait de Louis XIII et de Louis XIV : « Le règne de Tarquin est connu de tout le monde, aussi bien que l'établissement de la liberté. » Il ne gardera que le ton du scepticisme ironique, et ce ton est déplaisant dans les chapitres II et III, dont les titres promettent plus de gravité : *Du génie des premiers Romains dans les commencements de la république. — Des premières guerres des Romains.* Saint-Evremond s'étonne du patriotisme farouche de ces anciens Romains, dont on nous raconte qu'ils se « dévouaient » dans un pressant danger de l'armée et de l'État, « par une superstition aussi cruelle que ridicule, *comme si le but de la société était de nous obliger à mourir, bien qu'elle ait été instituée pour nous faire vivre avec moins de danger et plus à notre aise* ». Ces gens « qui se reposaient de la sûreté de leur

1. Venise, 1559, 1629, 1650. Voyez Mézières, *Etudes sur les œuvres politiques de Paul Paruta,* in-8°, 1853, et Janet, *Histoire de la science politique,* t. Ier, l. III, ch. Ier. Paruta est plus aristocrate que Machiavel.

garde sur des oies et sur des chiens » étaient fort graves, mais peu entendus; les historiens ont trop admiré leurs vertus, pour rabaisser et dénigrer le temps où ils écrivaient.

Jusque-là, nous n'avons guère qu'un aimable persiflage. Au reste, Saint-Evremond ne s'astreint pas à suivre un ordre bien méthodique; il s'arrête à des questions de détail et d'un intérêt médiocre : le chapitre IV, par exemple, est intitulé : *Contre l'opinion de Tite-Live sur la guerre imaginaire qu'il fait faire à Alexandre contre les Romains*. Mais il ressaisit notre attention lorsqu'il montre les Romains résistant à leurs ennemis et conquérant le monde. Le chapitre V, *le Génie des Romains dans le temps que Pyrrhus leur fit la guerre*, reste bien au-dessous du même chapitre traité par Montesquieu. C'est que Saint-Evremond y gâte des vues assez justes par ce ton d'ironie qui, surtout ici, sonne faux. Le grand tort de la vertu romaine, à ses yeux, c'est qu'elle manque de politesse et d'agrément; c'est encore d'être habile sous une trompeuse apparence de désintéressement. Il va jusqu'à écrire : « Je ne saurais plaindre une pauvreté honorée de tout le monde : elle ne manque jamais que de choses dont notre intérêt ou notre plaisir est de manquer. A dire vrai, ces sortes de privations sont délicieuses : c'est donner une jouissance exquise, à son esprit, de ce que l'on dérobe à ses sens. Mais que sait-on si Fabricius ne suivait pas son humeur?... A ces gens-là, se passer du peu, c'est se retrancher moins de plaisirs que de peines. » Le plus pauvre des moines est heureux pour peu qu'il soit considéré dans son ordre.

En revanche, dans les chapitres VI, VII et VIII (*De la première guerre de Carthage. — De la seconde guerre punique. — Du génie de Rome vers la fin de la seconde guerre de Carthage*), il paraît s'émouvoir enfin et franchement admirer. Il étudie et compare les deux républiques ennemies : l'une, fondée sur le commerce, était forcée d'employer des étrangers pour ses guerres, et ses citoyens pour son trafic; l'autre, fondée sur les armes, « se faisant des citoyens de tout le monde, et de ses citoyens des soldats », a nécessairement triomphé de sa rivale, car elle avait « les qualités principales qui rendent un peuple maître de l'autre ». Peu à peu, la grandeur du spectacle fait mourir le sourire sur ses lèvres : il se plaît, dans la seconde guerre punique, à déployer à nos yeux toute l'étendue de la vertu romaine; il se passionne presque pour Annibal, à qui il a tort, sans doute, de reprocher son inaction après Cannes, mais qui lui paraît au-dessus de son entreprise même. Il mon-

tre, d'autre part, comment, dès l'âge de Scipion, le citoyen et le soldat romains se détachent de l'amour des lois pour s'affectionner aux personnes, comment l'intérêt se substitue à l'honneur. Il trace un beau portrait de Tibérius Gracchus, portrait qui manque chez Montesquieu, et qui, dans son ensemble, chez Saint-Evremond, n'est pas défavorable, car l'aristocratique ami de la duchesse de Mazarin semble moins « patricien » que le président de Montesquieu.

Sept chapitres qui venaient ensuite, laissés au poète Waller, ont été perdus : ils traitaient des guerres civiles, de Marius et Sylla jusqu'à Pompée et César. Les chapitres XVI et XVII, qui forment l'ouvrage, traitent *d'Auguste, de son gouvernement et de son génie, de Tibère et de son génie*. A propos d'Auguste, et de son projet d'abdication, qu'il prend au sérieux, Saint-Evremond cite Corneille et s'excuse de le citer : « Je sais que ces matières ne souffrent guère les vers; mais on peut alléguer ceux de Corneille sur les Romains, puisqu'il les fait mieux parler qu'ils ne parlent eux-mêmes. » On sent que, lui aussi, il veut rejeter dans l'ombre le sanglant Octave, pour ne laisser voir qu'Auguste, « un des plus avisés princes du monde », car ce prince a compris que, pour bien disposer des hommes, il faut gagner les esprits.

Un gouvernement si tempéré plut à tout le monde... Il avait éprouvé qu'un honnête homme se fait le premier malheureux quand il en fait d'autres; et il ne fut jamais si content que lorsqu'il se vit en état de faire le bien selon son inclination, après avoir fait le mal contre son gré... Il est bien vrai qu'Auguste n'avait qu'un talent médiocre pour la guerre; et pour louer sa sagesse et sa capacité, il ne faut pas louer sa vertu en toutes choses... Il rendit le monde heureux et fut heureux dans le monde. Il n'eut rien à souhaiter du public, ni le public de lui. Il mourut enfin, moins grand sans comparaison que César, *mais d'un esprit plus réglé*... Après tous les maux qu'on avait soufferts, on fut bien aise de trouver de la douceur en quelque manière que ce fût. Il n'y avait plus assez de vertu pour soutenir la liberté; on eût eu honte d'une entière sujétion; et, à la réserve de ces âmes fières que rien ne put contenter, chacun se fit honneur de l'apparence de la république, et ne fut pas fâché, en effet, d'une douce et agréable domination[1].

Les *Réflexions* ne vont pas au delà du règne de Tibère. D'une manière générale, le plan de Saint-Evremond semble avoir été le plan adopté et suivi par Montesquieu. Mais alors que Montesquieu sent et marque la décadence morale de Rome, Saint-Evremond ne voit dans la tyrannie qu'un malentendu entre le

1. Voir l'Introduction de notre édition de *Cinna*.

prince et le sujet : Auguste fut un politique habile et un maître aimable; Tibère fut un maître soupçonneux et dur, dont la fausse habileté perdit tout.

Le livre de Saint-Evremond témoigne d'un esprit indépendant, mais sans vigueur réelle, capable de poser les questions avec netteté, avec hardiesse même, plutôt que de les résoudre. Il est écrit non plus par un politique, comme celui de Machiavel, mais par un moraliste, qui fait effort pour pénétrer les âmes, pour préciser les physionomies des individus et définir l'esprit de tout un peuple. C'est une esquisse toujours fine, quelquefois profonde, mais une esquisse. Bossuet et Montesquieu ont élevé des monuments.

III

Bossuet, Walter Moyle et Montesquieu. — Originalité de Montesquieu philosophe, moraliste et historien.

Nous ne reviendrons pas ici sur ce qui a été dit par nous en général relativement au *Discours* de Bossuet. Une comparaison entre Bossuet et Montesquieu serait assez superflue, d'ailleurs, si elle se bornait à opposer une histoire écrite par un philosophe à une histoire écrite par un théologien. Les différences éclatent tout d'abord, et le seul rapprochement des deux titres fournirait les éléments d'une antithèse facile : ici, Discours oratoire et suivi, et discours embrassant toute l'histoire; là, « Considérations », plus coupées, réflexions morales, historiques, politiques à la fois, sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains. « Il y a sans doute, a dit Villemain, plus de grandeur apparente dans la rapide esquisse de Bossuet, qui ne fait de l'histoire des Romains qu'un épisode de l'histoire du monde. Rome se trouve plus étonnante dans Montesquieu, qui ne voit qu'elle au milieu de l'univers. » Volontiers optimiste, Bossuet voit tout en grand et en beau, et détourne ses yeux du spectacle de la décadence; Montesquieu en suit les progrès, selon sa propre expression, avec une curiosité triste. Sur vingt-trois chapitres, il en consacre sept aux causes de la grandeur, seize aux causes de la décadence.

Mais comment Montesquieu, traitant le même sujet que Bossuet, a été amené à le considérer sous un autre aspect; comment à l'histoire oratoire et morale du XVII[e] siècle a succédé

l'histoire philosophique et critique du xviiie, on peut désirer de s'en rendre compte. Si on l'essaye, on ne tarde pas à s'apercevoir que Montesquieu est toujours original[1], soit qu'il se souvienne de ses devanciers en approfondissant ce qu'ils n'ont pu qu'effleurer, soit que, s'avançant hors des sentiers frayés, il découvre des lois qu'à peine ils avaient soupçonnées.

Montesquieu est original au point de vue de la philosophie de l'histoire. Quand il en vient « enfin » à l'histoire de cette Rome dont la grandeur l'a conquis d'avance, Bossuet laisse un moment reposer sa théorie providentielle, et explique tout, semble-t-il, par des causes humaines. Mais la doctrine générale du livre et les conclusions mêmes de cette études particulière sont toutes religieuses : nulle part Dieu n'est tout à fait absent. Rien n'est moins religieux, nous le verrons, dans son fond et dans son esprit, que le petit livre de Montesquieu.

Montesquieu est original au point de vue moral. Il est juste, sans doute, de dire avec Nisard que Bossuet a vu surtout les causes morales, et Montesquieu les causes politiques de la grandeur romaine. Plus exclusivement moraliste, en effet, Bossuet voit dans le Romain l'homme plus encore que le soldat et le citoyen. Il est curieux que cet évêque catholique ait mieux compris que Montesquieu quel grand rôle jouait dans l'État païen la religion païenne. En revanche, la puissance de Rome lui cache parfois ses petitesses et ses fautes, bien qu'il n'hésite pas à condamner en plusieurs endroits leurs injustices, « d'autant plus dangereuses qu'ils savaient mieux les couvrir du prétexte de l'équité ». S'il est moins profond comme moraliste, Montesquieu est aussi moins indulgent, justement parce que, dès le début, il est moins optimiste et qu'il voit la décadence en germe déjà dans la grandeur. Sa morale toute profane ne saurait communiquer à son livre cette sorte de majesté qui frappe chez Bossuet. Mais, le premier, il a fait, comme nous dirions, la psychologie collective de la cité, d'une grande nation, de toute une race.

Montesquieu est original au point de vue historique propre-

1. « Des deux principales causes qu'il a signalées, les guerres loin de Rome qui habituent les soldats à ne considérer plus que leur chef « et à voir de plus loin la ville », et la substitution d'un faux peuple romain au vrai peuple détruit par les guerres civiles et étrangères, Bossuet avait touché à la première, et où Bossuet a touché il montre le chemin. Pour la seconde, peu s'en faut qu'il ne l'ait développée à l'enlever à jamais même aux esprits de la force de Montesquieu. Mais ce que Montesquieu a vu après Bossuet, il eût pu le voir sans l'aide de Bossuet, et il y a une manière de développer les pensées d'un autre qui équivaut à les trouver. » (Nisard.)

ment dit. S'il n'est pas irréprochable aux yeux de la critique moderne, il pénètre à l'intérieur des constitutions, il démêle les ressorts cachés, ne se laisse pas égarer par les apparences ni duper par les lieux communs; montre fort bien, par exemple, contrairement à Bossuet, que les troubles civils ne doivent pas être comptés parmi les causes — du moins parmi les causes principales — de la décadence de Rome, et, contrairement à Saint-Evremond, qu'Annibal eut raison de ne pas marcher sur Rome après Cannes. Il puise aux sources, et il les juge en y puisant; s'il n'en connaît pas toujours la valeur relative, c'est que la critique érudite est à peine née. Mais personne en son temps n'a été un lecteur plus patient ni plus perspicace. Indépendant, il n'accepte ce qu'ont écrit ses devanciers que sous bénéfice d'inventaire : s'il suit leurs traces, c'est que la route qu'ils ont tracée lui a paru la meilleure, mais il y marche à son pas, et il y marque son passage. S'il est une crise terrible qu'ait traversée la puissance romaine encore mal affermie, c'est assurément celle des guerres puniques. Il est donc naturel que les historiens de Rome, arrivés à ce point de son histoire, aient senti le besoin de lui arracher, pour ainsi dire, le secret de sa victoire, en l'interrogeant sur les ressources propres qu'elle apportait dans la lutte, et en comparant ces ressources à celles dont disposait sa rivale. « Polybe a très bien conclu que Carthage devait à la fin obéir à Rome par la seule nature des deux républiques. » C'est Bossuet qui s'approprie la conclusion de Polybe, que prépare et motive son admirable parallèle entre Carthage et Rome.

Trois causes principales, selon Bossuet, expliquent la défaite de Carthage : 1° Rome avait son sénat uni; le sénat de Carthage était divisé par de vieilles factions irréconciliables, à tel point que la perte d'Annibal, seul soutien qu'eût alors Carthage, y eût fait la joie du parti aristocratique; 2° Rome était pauvre, fière et libre ; Carthage était riche et corrompue ; 3° par suite, la milice de Rome était composée de citoyens qui ne respiraient que la gloire; Carthage, qui toujours aima la richesse, aima toujours aussi l'oisiveté, réserva toute son activité pour le commerce, et n'eut que des armées de mercenaires ; or « il n'y a rien de plus malheureux qu'un État qui ne se soutient que par les étrangers ». Sans doute, dans cette peinture d'une Rome un peu idéalisée, il faut faire la part de l'illusion complaisante : l'union n'a pas toujours été si parfaite entre les Romains, et le désintéressement ne semble pas

avoir toujours été si complet, car, on l'a remarqué, dans cette lutte même bien des intérêts commerciaux étaient engagés de part et d'autre, et c'est la Méditerranée que les deux peuples se disputaient. Mais, ces réserves faites, on peut juger légitime la conclusion de Bossuet, et dire avec lui que la victoire fut « le fruit de la patience romaine ».

A ne considérer que les apparences, Montesquieu (qui se sert d'ailleurs de Polybe au moins autant que de Bossuet) ajoute peu de chose à ce que Bossuet a écrit avant lui. Il dispose seulement, semble-t-il, les causes dans un ordre nouveau : ce qui le frappe surtout, c'est l'opposition entre Carthage, riche et corrompue, et Rome pauvre, où tous les emplois s'obtiennent par la vertu. De cette différence en découle une autre : à Rome, tous les intérêts s'unissaient pendant la guerre, tandis qu'à Carthage les factions divisaient tout. Le peuple romain laisse le sénat diriger les affaires; à Carthage, le peuple veut tout faire; on y était ambitieux par orgueil, par avarice, par une commune passion de commander et d'acquérir. « L'or et l'argent s'épuisent, mais la vertu, la constance, la force et la pauvreté, ne s'épuisent jamais. » Aux soldats citoyens de Rome, comment comparer les mercenaires de Carthage, plus forts sans doute pour attaquer, mais non pour défendre une patrie qui n'était pas la leur? Qu'on ne dise pas cependant que Montesquieu soit le copiste servile de Bossuet : le point de vue a changé, et, avec lui, l'esprit de l'étude historique : plus moraliste, Bossuet développe avec complaisance les considérations, on oserait presque dire les lieux communs de morale; plus politique, Montesquieu met de préférence en lumière les considérations politiques tirées de la situation des pays, de leur constitution intérieure, de leurs intérêts commerciaux. Par exemple, s'il remarque, en passant, que « l'injustice est mauvaise ménagère et ne remplit pas même ses vues », il montre avec plus de force encore combien était précaire l'établissement de Carthage dans son propre pays, combien les villes y étaient plus accessibles qu'en Italie, les armées plus insolentes, le gouvernement plus dur, partant moins solide. Il disserte longuement sur l'infanterie et la cavalerie de Carthage, sur son commerce étendu et ses relations lointaines, si bien qu'il finit par être question non plus seulement des navigateurs carthaginois, mais de la navigation dans les temps anciens[1], comparée à la navigation moderne, qu'a

1. Au reste, ce qu'il dit de la navigation chez les anciens, alors mal connue, est contestable.

transformée l'invention de la boussole et de la poudre. Ce mélange des choses modernes aux choses antiques se rencontre beaucoup plus fréquemment chez Montesquieu que chez Bossuet, et il faut avouer qu'il n'est pas sans dangers : dans ce seul parallèle entre Rome et Carthage, on voit surgir des rapprochements, ingénieux plus que nécessaires, avec le pape, la Moscovie, l'Espagne, Louis XIV et Kouli-Kan, le conquérant des Indes. Mais il est moderne autrement que par cette recherche piquante des analogies. Le souverain et général moderne le moins naïf, certes, Frédéric II, admirait fort des vues comme celle-ci, inspirée à Montesquieu par l'attitude des Romains après la bataille de Cannes : « Ce n'est pas ordinairement la perte réelle que l'on fait dans une bataille (c'est-à-dire celle de quelques milliers d'hommes) qui est funeste à un État, mais la perte imaginaire et le découragement, qui le prive des forces mêmes que la fortune lui avait laissées. » Ces vues et d'autres semblables de Montesquieu ne sont exclusivement ni morales ni politiques ; ce sont celles d'un politique qui serait un moraliste.

Nous pourrions arrêter ici cette revue des prédécesseurs de Montesquieu dans l'histoire romaine, car on n'y fait figurer que pour la forme les livres de Lenain de Tillemont (*Histoire des empereurs*, 1690) et de Vertot (*Histoire des révolutions arrivées dans le gouvernement de la république romaine*, 1716) et, pour le savant ouvrage de l'abbé Dubos (*Établissement de la monarchie française dans les Gaules*, que Montesquieu combattra dans l'*Esprit des lois*, il ne parut qu'en 1734, l'année même où paraissaient les *Considérations*. Mais on a trop dédaigné peut-être l'*Essai sur le gouvernement de Rome*[1] du puritain Walter Moyle, qui vécut de 1672 à 1721. Laboulaye affirme que Montesquieu « ne doit rien au livre insignifiant de W. Moyle » et que même probablement il ne l'a jamais lu. Rien n'est moins sûr. Moyle était mort peu d'années avant le voyage de Montesquieu en Angleterre, et, si son petit livre parut en 1726, Montesquieu a pu l'entendre discuter dans la société des Chesterfield, des Pope et des Swift, car les tyrans et les prêtres ne sont pas épargnés dans l'*Essai* de ce puritain. Cet *Essai* n'est pas d'une lecture agréable ; les divisions et transitions en sont un peu sèches ou gauches ; mais il est divisé nettement en deux parties qui forment deux livres : causes de la grandeur, causes de la décadence de Rome.

1. Traduction Barère ; Paris, Léger, 1891, in-8°. Bibl. nat., Inventaire S-14, 713, S-100, 10.

Dans le premier livre, la religion des Romains, si négligée par Montesquieu, trop vantée peut-être par Moyle [1], est au premier plan, et l'auteur nous prévient lui-même qu'il s'arrête à la considérer longuement. Après la religion, la politique ; après le « clergé », la noblesse. Les considérations de cet ordre, par exemple sur les dangers de la monarchie élective, ne sont ni d'un politique bien profond ni d'un historien très sûr. Mais la question véritable est posée : « De même que les corps physiques portent dans leur organisation les principes de leur dissolution, ainsi ces grands corps artificiels, les Etats et les républiques, ont dans leur première constitution des défauts et des vices que la corruption des temps et le torrent des événements grossissent et font empirer jusqu'à leur entière destruction. » Par quelles révolutions, à Rome, le gouvernement fut successivement monarchique, aristocratique, démocratique, puis monarchique encore, Bayle essaye de le montrer, en ajoutant aux considérations de Polybe d'autres considérations que Polybe, dit-il, avait ignorées, sur « la balance des propriétés », car « la terre est la base du pouvoir ». Les causes qu'il indique ne sont pas toutes les vraies causes, mais c'est quelque chose qu'il les cherche.

« Le sujet de la seconde partie sera la décadence et la chute de la république romaine, dont je rechercherai librement les causes et le principe pour montrer comment, par la corruption des anciennes lois, de la discipline et des mœurs, ce gouvernement sublime dégénéra un une monarchie absolue. » Ici encore la question est nettement posée; mais elle n'est pas approfondie. Moyle semble préoccupé avant tout de répondre à ceux de ses contemporains et compatriotes qui sont hostiles au gouvernement libre. « C'est sous la république, remarque-t-il, que Rome devint la maîtresse du monde. » Il connaît et cite Machiavel; il a sur les troubles civils, qui « servirent à perfectionner le gouvernement de Rome », des idées qui sont celles de Machiavel et de Montesquieu. On s'est donc trop pressé d'affirmer que Montesquieu ne l'a nullement connu ni suivi.

1. C'est, dit-il, le système de religion le plus sage et le plus politique qui soit encore sorti de la pensée d'un législateur.

IV

Le « moi » de Montesquieu dans les « Considérations »; les allusions modernes. — Ce qui lui a manqué pour tout comprendre.

Parmi les modernes qui ont touché à l'histoire de Rome, chacun a sa faiblesse ouverte ou cachée : Machiavel et Paruta sont des politiques italiens du XVIe siècle; Saint-Evremond est un « honnête homme » français du XVIIe, d'esprit plus délicat que profond. Bossuet, avant tout, écrit pour l'éducation du dauphin; le puritain Walter Moyle n'écarte pas ses préventions religieuses et politiques. A son tour, Montesquieu apporte-t-il à l'étude de l'histoire romaine l'esprit d'un véritable historien, dégagé de toute autre préoccupation que de celle de la vérité?

Dans les *Lettres persanes,* il avait eu de l'esprit, toutes les sortes d'esprit, avec un fond de raison, mais de raison accommodée au goût du monde. Il a compris qu'on n'écrit pas les *Considérations* comme les *Lettres persanes,* et il a gardé partout en ce livre le ton grave qui convient au sujet. Si quelque mouvement plus vif lui échappe, il ne nous choque point, et nous ne sommes pas étonné de l'entendre dire (car il semble alors qu'il nous parle) : « *On est bien aise* de voir l'humiliation de ce Lépidus. » Après tout, si l'historien doit être impartial, il n'est pas nécessaire qu'il soit impassible. Montesquieu ne l'est pas, et même on dirait qu'il suit avec une sorte de mélancolie ou de dégoût les progrès de la décadence : « Parmi tant de malheurs, on cherche avec une curiosité triste le destin de la ville de Rome... Je n'ai pas le courage de parler des misères qui suivirent... Je supplie qu'on me permette de détourner les yeux des horreurs des guerres de Marius et de Sylla... » D'autre part, tout le piquant de son livre, il l'a mis dans les allusions et les comparaisons.

A vrai dire, dans tous ses ouvrages, Montesquieu ne juge qu'en comparant. Que sont les *Lettres persanes,* sinon une comparaison perpétuelle des mœurs orientales (assez peu exactement imaginées, d'ailleurs) avec les mœurs françaises? Et que sera l'*Esprit des lois,* sinon une perpétuelle confrontation des lois, des ressorts, des principes de tous les États? Mais dans quelle

mesure, quand il s'agit d'histoire, et d'histoire ancienne, les analogies intéressantes et brillantes sont-elles instructives? Quand on nous aura dit que les Romains, dans les luttes entre les peuples, prenaient le parti du plus faible, comme autrefois nos chevaliers errants; que les préfets du prétoire étaient « à peu près » comme les grands vizirs de ce temps-là ; que l'Europe fut découverte par les Huns comme les Indes le furent depuis par les Portugais, en admettant même que ces rapprochements soient tous d'une exactitude irréprochable, que nous aura-t-on appris? On aura aidé, il est vrai, la grande masse du public à croire qu'elle comprend. Mais cette méthode d'exposition historique n'a-t-elle pas ses dangers? De bons juges louent certains rapprochements comme ceux-ci : « Ce fut dans ces circonstances que Justinien entreprit de reconquérir l'Afrique et l'Italie, et fit ce que nos Français exécutèrent aussi heureusement contre les Wisigoths, les Bourguignons, les Lombards et les Sarrasins... La campagne n'étant plus habitable qu'autour des places fortes, on en bâtit de toutes parts. Il en était comme de la France du temps des Normands, qui n'a jamais été si faible que lorsque tous ses villages étaient entourés de murs. » Les histoires des divers peuples s'éclairent ainsi l'une par l'autre, et, à cette lumière, l'histoire se fait. Mais quelle science et quel tact sont nécessaires pour ne pas se risquer trop avant dans ce domaine trompeur de l'analogie! De là naît, il est vrai, cette surprise de l'inattendu que Montesquieu n'a jamais dédaigné de produire; de là aussi quelques beautés nouvelles, qui rajeunissent la vieille, respectable et monotone histoire romaine, telle que Rollin l'avait conçue et traitée.

Carthage périt parce que, lorsqu'il fallut retrancher les abus, elle ne put souffrir la main de son Annibal même. Athènes tomba parce que ses erreurs lui parurent si douces qu'elle ne voulut pas en guérir. Et, parmi nous, les républiques d'Italie, qui se vantent de la perpétuité de leur gouvernement, ne doivent se vanter que de la perpétuité de leurs abus ; aussi n'ont-elles pas plus de liberté que Rome n'en eut du temps des décemvirs.

Le gouvernement d'Angleterre est plus sage, parce qu'il y a un corps qui l'examine continuellement, et qui s'examine continuellement lui-même ; et telles sont ses erreurs qu'elles ne sont jamais longues, et que, par l'esprit d'attention qu'elles donnent à la nation, elles sont souvent utiles...

L'empire des Turcs est à présent à peu près dans le même degré de faiblesse où était autrefois celui des Grecs, mais il subsistera longtemps ; car si quelque prince que ce fût mettait cet empire en péril en poursuivant ses conquêtes, les trois puissances commerçantes de l'Europe connaissent trop leurs affaires pour n'en pas prendre la défense sur-le-champ.

Ces dernières lignes ne sont-elles pas d'un politique singulièrement clairvoyant, presque d'un prophète? Mais Montesquieu n'abuse-t-il pas çà et là des Moscovites et des Tartares, des Espagnols, non moins durement traités ici que dans les *Lettres persanes,* et des Suisses, qu'au contraire il respecte fort, le sénat de Berne lui ayant offert quelques vagues ressemblances avec le sénat de Rome. En certains passages il y a peut-être un luxe prodigue de rapprochements :

Et, pour passer de l'exemple des Romains à d'autres plus récents, les Français n'ont jamais été si redoutables au dehors qu'après les querelles des maisons de Bourgogne et d'Orléans, après les troubles de la Ligue, après les guerres civiles de la minorité de Louis XIII et de celle de Louis XIV. L'Angleterre n'a jamais été si respectée que sous Cromwell, après les guerres du Long Parlement. Les Allemands n'ont pris la supériorité sur les Turcs qu'après les guerres civiles d'Allemagne. Les Espagnols, sous Philippe V, d'abord après les guerres civiles pour la succession, ont montré en Sicile une force qui a étonné l'Europe; et nous voyons aujourd'hui la Perse renaître des cendres de la guerre civile et humilier les Turcs.

Mais l'auteur veut prouver, et ne croit pas pouvoir accumuler trop de preuves. Il faut l'avouer, d'ailleurs, si l'érudition stricte n'admet guère ces sortes de démonstrations qui démontrent peu de chose, il ne déplaît pas même au lecteur contemporain qui connaît une érudition plus rigoureuse, de rencontrer, dans les chapitres consacrés à Pyrrhus, à Antiochus et à Persée, ce roi de France magnanime qui se montra résolu à s'ensevelir plutôt sous les débris du trône que d'accepter des propositions qu'un roi ne doit pas entendre. Ce n'est pas sur ce ton que Montesquieu a toujours parlé de Louis XIV. Et, si l'on n'est pas fâché qu'un peu d'histoire de France se mêle à l'histoire romaine, on pardonne facilement à Montesquieu de se laisser entrevoir lui-même en quelques endroits, soit qu'il condamne, en vrai philosophe du XVIIIe siècle, l'usage continuel que des maîtres féroces, dans nos colonies, font des châtiments sur « une malheureuse partie du genre humain » (ch. XV), soit qu'il se souvienne d'études scientifiques naguère effleurées, en touchant (ch. XVII) à ce sujet des mines sur lequel il avait écrit un mémoire, ou encore des *lazaroni* qu'il a vus à Naples (ch. XIV). Le « moi » n'est haïssable que s'il est indiscret : celui de Montesquieu ne se fait pas admirer aux dépens du sujet, dont il respecte toujours le sérieux et n'interrompt jamais la suite.

Ce qu'on espérait, même de l'auteur des *Lettres persanes,* qui

sera l'auteur de l'*Esprit des lois,* c'est qu'il s'élevât au-dessus de certains préjugés, et, puisqu'il voulait caractériser le « génie » du peuple romain, qu'il essayât de pénétrer l'âme de la cité romaine, ce qui faisait la force intime de la famille et de l'État, ce qui a nspiré à un historien contemporain, disciple de Montesquieu à d'autres égards, son beau livre de *la Cité antique*. Religion, famille, droit privé et public, tout cela fait bien un peu l'*esprit* de la civilisation romaine, et presque tout cela est absent des *Considérations*. Il ne s'agit pas de la théorie providentielle dont Bossuet a fait, magnifiquement d'ailleurs, un usage plus théologique qu'historique. Il est naturel, il est légitime que Montesquieu écrive l'histoire « indépendamment des voies secrètes que Dieu seul choisit, et que lui seul connaît » (ch. XVI). Écarter l'explication providentielle, c'est proprement être un historien. Mais c'est ne l'être plus que d'affecter d'ignorer ou d'ignorer vraiment le rôle que joue la religion dans l'accroissement ou la décroissance des États, sous prétexte que « la prospérité de la religion est différente de celle des empires », et de se contenter, ici d'une sorte de constatation indifférente (début du ch. XXIV), là d'une allusion à un mot de Pascal (ch. XXII), là enfin, de plaisanteries faciles sur les querelles théologiques des moines byzantins, qui ne cessaient « d'agiter ce monde qu'ils avaient quitté ». Avouons-le, tout ce côté de la *vie* antique a échappé à la vue, ailleurs si pénétrante, de Montesquieu. L'esprit à la fois agressif et prudent du XVIIIe siècle se trahit dans telle incidente où s'abrite une épigramme indirecte, et dans telle note qui semble enlever sa pointe à l'épigramme. Il est vrai, comme le fait remarquer M. Jullian, que l'influence du christianisme sur les transformations de l'empire a été assez restreinte, et que Fustel de Coulanges n'en parle guère plus, lorsqu'il étudie la même période. Mais il avoue que Montesquieu a été souverainement injuste contre les croisades (ch. XXIII), comme l'ont été la plupart de ses contemporains; et, d'ailleurs, ce n'est pas le seul christianisme que Montesquieu a méconnu, c'est la religion païenne dans ce qu'elle a eu de sincère et de fort : il est resté l'homme de la dissertation sur la politique des Romains dans la religion, et il se contente d'indiquer en passant, au chapitre X, que les Romains « mêlaient *quelques sentiments religieux* à l'amour qu'ils avaient pour leur patrie ».

1. Tout le chapitre XXII est bien curieux, lu à ce point de vue. Voyez le passage sur « la nature et les bornes de la puissance ecclésiastique et de la séculière ». Voyez aussi le chapitre XVII, édit. Jullian, p. 198, sur Julien l'Apostat.

V

Par où Montesquieu se relève : psychologie collective et portraits individuels. — Vie et mort des États, réformes et révolutions.

On en pourrait dire autant de certains éléments essentiels dont était faite la société romaine, et Villemain n'a pas eu tort de reprocher à Montesquieu de ne pas même approfondir toujours ces institutions auxquelles il attribue la grandeur de Rome, le patriciat, par exemple, et la *gens*. Tout le livre de Montesquieu se réduirait-il donc à des « considérations » détachées et sèches? Non, il a réussi à lui donner une réelle unité en transportant le premier, comme l'a vu Nisard, l'étude du cœur humain, de l'homme aux sociétés. Ce n'est pas l'histoire d'un peuple qu'il déroule, c'est une personne collective, Rome, qu'il suit à travers les divers âges de sa vie, en notant les progrès de son enfance, de son adolescence et de sa virilité, les symptômes morbides de son inévitable affaiblissement, les degrés de sa vieillesse, puis de sa décrépitude. Ce que le rhéteur Florus, trop aimé de lui, n'avait qu'indiqué dans un tableau brillant et déclamatoire, il le précise en moraliste et en historien. Plus tard, Michelet suivra une méthode analogue (*mutatis mutandis*), moins peut-être dans son *Histoire romaine* que dans son *Histoire de France :* il considérera la France « comme une personne », et il incarnera l'âme de cette personne collective en des personnages individuels qui en rendront la candeur ou la finesse, la grâce ou la force, saint Louis et Louis XI, Jeanne d'Arc et Richelieu; seulement, il y mettra tout son cœur. Montesquieu, dans les *Considérations,* ne pourra mettre que sa raison, mais une raison qui se passionne à sa façon, la raison de celui qui dira presque tendrement : « On ne peut jamais quitter les Romains[1]. »

Nous nous garderons d'instituer une comparaison suivie entre Montesquieu et Michelet. Mais, enfin, Montesquieu a vu assez clairement, non seulement, comme Saint-Evremond, que la tâche essentielle de l'historien était de caractériser le « génie » des nations et des individus, mais encore qu'on pouvait,

1. *Esprit des lois,* XI, 13.

qu'on devait mettre en lumière, par des portraits placés à propos d'espace en espace, comment le génie des nations a revêtu divers aspects selon les divers âges de leur histoire. De là ces portraits qui sont à la fois individuels et généraux, car chacun des grands personnages dont il esquisse la physionomie est à la fois une personne précise et une personnification du génie romain dans les principales crises de transformation qu'il a traversées. Ces portraits sont quelquefois doubles et forment antithèse : Pompée et César, Cicéron et Caton, Sylla et Auguste; c'est que l'opposition, soit du passé et du présent, soit, dans le présent, de deux caractères et de deux politiques, projette une plus vive lumière sur ce qui a été, sur ce qui est, sur ce qui doit être. Si, comparant à notre tour ces divers personnages, pour ainsi dire typiques, nous nous demandons quelle idée Montesquieu se fait du vrai Romain, du Romain en soi, nous voyons qu'il n'a guère loué sans restriction que les stoïciens comme Caton d'Utique et Marc-Aurèle. A la fin du chapitre XII, c'est en songeant aux stoïciens qu'il parle assez longuement du suicide, dont il faisait même nettement l'apologie, dans un passage qu'il supprima sur le conseil du P. Castel, mais qu'il laissa subsister dans quelques éditions qui reproduisaient l'édition première. Il y tenait beaucoup, nous assure ce même P. Castel, et le passage suspect ne disparut tout à fait qu'à partir de l'édition de 1748. Après le chapitre XV, où on lit un éloge enthousiaste de Trajan, « l'homme le plus propre à honorer la nature humaine et représenter la divine », le début du chapitre XVI respire une admiration émue pour le stoïcisme en général, et pour Marc-Aurèle en particulier.

> Dans ces temps-là, la secte des stoïciens s'étendait et s'accréditait dans l'empire : il semblait que la nature humaine eût fait un effort pour produire d'elle-même cette secte admirable, qui était comme ces plantes que la terre fait naître dans des lieux que le ciel n'a jamais vus.
>
> Les Romains lui durent leurs meilleurs empereurs : rien n'est capable de faire oublier le premier Antonin, que Marc-Aurèle qu'il adopta; on sent en soi-même un plaisir secret lorsqu'on parle de cet empereur; on ne peut lire sa vie sans une espèce d'attendrissement; tel est l'effet qu'elle produit qu'on a meilleure opinion de soi-même, parce qu'on a meilleure opinion des hommes.

Esprit critique et volontiers pessimiste, Montesquieu admire rarement de plein cœur; mais sur le stoïcisme il n'a jamais varié[1]. Ceci est d'autant plus remarquable qu'il avait, surtout

1. Voyez l'*Esprit des lois,* XXIV, 10.

dans sa jeunesse, des tendances plutôt épicuriennes. Mais, en vivant dans la société de ses chers Romains, il s'était fait sans doute une âme romaine, c'est-à-dire stoïque, car, au XVIIIe siècle, pas plus qu'au XVIIe, on n'imaginait le vrai Romain que drapé dans la toge d'un héros de Corneille, et n'ayant de passion que pour la gloire et la vertu.

La « vertu », c'est-à-dire le sacrifice des intérêts particuliers à l'intérêt général, ce sera, dans l'*Esprit des lois,* le ressort qui entretient le mouvement et la vie dans les républiques : c'est déjà, dans les *Considérations,* le ressort de la république romaine. Dans les moments les plus critiques, Rome se soutient « par la force de son institution »; si cette institution vient à fléchir, elle *doit* tomber, comme elle *devait* prospérer tant qu'elle est restée fidèle au principe qui la faisait grande et puissante. Cela résulte de sa nature même et, pour ainsi dire, de son organisme. Chaque État, ayant son tempérament propre, a ses causes propres de dépérissement, comme il a ses causes propres d'existence et de développement. De là découle une conséquence que Montesquieu expose dans le chapitre XVII et que les réformateurs de tous les temps auraient profit à méditer :

> Lorsque le gouvernement a une forme depuis longtemps établie, et que les choses se sont mises dans une certaine situation, il est presque toujours de la prudence de les y laisser, parce que les raisons, souvent compliquées et inconnues, qui font qu'un pareil état a subsisté font qu'il se maintiendra encore; mais, quand on change le système total, on ne peut remédier qu'aux inconvénients qui se présentent dans la théorie, et on en laisse d'autres que la pratique seule peut faire découvrir.

Toute la politique de Montesquieu est là en raccourci : il faut craindre de changer « le système total » d'un État, car ce système est l'œuvre du temps, et l'on risque de tout ruiner en voulant tout renouveler d'un seul coup. Est-ce à dire que toute réforme soit dangereuse? Non, mais elle doit être préparée et faite de façon à ne pas briser tout lien entre le passé et l'avenir. Le temps restant le collaborateur indispensable du législateur, les réformes lentes et progressives sont utiles pour renouveler, en telle ou telle de ses parties, l'organisme dont elles respectent l'ensemble, mais les révolutions sont condamnées. Cette idée qu'il ne faut toucher aux lois que d'une main tremblante était déjà dans les *Lettres persanes,* mais à l'état d'ébauche; elle se précise dans les *Considérations,* parce qu'ici Montesquieu peut faire valoir un exemple probant; elle sera

une des idées fondamentales de l'*Esprit des lois;* elle deviendra un des axiomes de la politique moderne, qui sait combien il en coûte parfois de faire table rase du passé, combien l'évolution raisonnée est préférable à la révolution violente.

La vie d'un État, en effet, pour Montesquieu, ce n'est pas l'immuable conservation de l'ordre établi, qui, dans de certaines conditions, peut être amendé utilement. L'immobilité est le contraire de l'ordre véritable, qu'on ne conçoit pas sans le mouvement. Les dissensions mêmes des citoyens ou des magistrats entre eux, pourvu qu'elles ne dégénèrent pas en guerre civile, n'ont rien que d'inévitable et de souhaitable dans un État libre, car l'harmonie totale n'est obtenue que par le jeu des forces opposées qui se font équilibre.

On n'entend parler, dans les auteurs, que des divisions qui perdirent Rome; *mais on ne voit pas que ces divisions y étaient nécessaires, qu'elles y avaient toujours été, et qu'elles y devaient toujours être.* Ce fut uniquement la grandeur de la république qui fit le mal, et qui changea en guerres civiles les tumultes populaires. Il fallait bien qu'il y eût à Rome des divisions : et ces guerriers si fiers, si audacieux, si terribles au dehors, ne pouvaient pas être bien modérés au dedans. Demander, dans un État libre, des gens hardis dans la guerre et timides dans la paix, c'est vouloir des choses impossibles; et, *pour règle générale, toutes les fois qu'on verra tout le monde tranquille dans un État qui se donne le nom de république, on peut être assuré que la liberté n'y est pas.*

Ce qu'on appelle union, dans un corps politique, est une chose très équivoque; *la vraie est une union d'harmonie, qui fait que toutes les parties, quelque opposées qu'elles nous paraissent, concourent au bien général de la société,* comme des dissonances dans la musique concourent à l'accord total. Il peut y avoir de l'union dans un État où l'on ne croit voir que du trouble, c'est-à-dire une harmonie d'où résulte le bonheur, qui seul est la vraie paix. Il en est comme des parties de cet univers, éternellement liées par l'action des unes et la réaction des autres[1].

Comme s'il craignait qu'on ne le comprît pas assez, Montesquieu a recours, dans l'espace de quelques lignes, à deux comparaisons, l'une empruntée à la musique, l'autre, plus large et plus significative, aux sciences physiques. Avant Buffon, c'est par l'ordre qui règne dans la nature qu'il définit l'ordre véritable qui doit régner dans les sociétés, et il le distingue de l'ordre apparent, qui, étant l'absence de mouvement, contient en germe la mort.

1. Chapitre IV. Voyez aussi, chapitre XI : « Les lois de Rome avaient sagement divisé la puissance publique en un grand nombre de magistratures, *qui se soutenaient, s'arrêtaient et se tempéraient l'une l'autre.* »

VI

La philosophie de l'histoire; Plutarque et Montesquieu. — La composition : grandeur; grandeur et décadence; décadence.

C'est en concevant ainsi l'histoire, on serait presque tenté de dire l'histoire naturelle de l'État romain, que Montesquieu s'est élevé aux idées générales qui composent sa philosophie, ou plutôt sa science historique. Ces idées, en effet, se ramènent à une seule, qu'il a exposée avec une rigueur vraiment scientifique, et scientifique peut-être à l'excès. Ces magistrales formules du chapitre XVIII sont toujours citées, et, quand on étudie les *Considérations,* il faut les citer toujours :

Voici en un mot l'histoire des Romains : ils vainquirent tous les peuples par leurs maximes; mais, lorsqu'ils y furent parvenus, leur république ne put subsister; il fallut changer de gouvernement; et des maximes contraires aux premières, employées dans ce gouvernement nouveau, firent tomber leur grandeur.

Ce n'est pas la fortune qui domine le monde; on peut le demander aux Romains, qui eurent une suite continuelle de prospérités quand ils se gouvernèrent sur un certain plan, et une suite non interrompue de revers lorsqu'ils se conduisirent sur un autre. Il y a des causes générales, soit morales, soit physiques, qui agissent dans chaque monarchie, l'élèvent, la maintiennent, ou la précipitent; tous les accidents sont soumis à ces causes; et si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière, a ruiné un État, il y avait une cause générale qui faisait que cet État devait périr par une seule bataille : en un mot, l'allure principale entraîne avec elle tous les accidents particuliers.

C'est un arrêt prononcé par le président de Montesquieu, avec une telle autorité de ton qu'on hésite à présenter quelques réserves (*pudet dissentire*). Ajoutez que, si l'on se hasarde à combattre, en ce qu'il a de trop systématique, le dogmatisme de Montesquieu, on semble incliner vers le scepticisme de Voltaire, non moins absolu :

Quand les deux voyageurs furent arrivés dans l'Asie Mineure, le conseiller dit au brame : « Croiriez-vous bien qu'il y a eu une république formée dans un coin de l'Italie, qui a duré plus de cinq cents ans, et qui a possédé cette Asie Mineure, l'Asie, l'Afrique, la Grèce, les Gaules, l'Espagne et l'Italie entière? — Elle se tourna donc bien vite en monarchie? dit le brame. — Vous l'avez deviné, dit l'autre; mais cette monarchie est tombée et nous faisons

tous les jours de belles dissertations pour trouver les causes de sa décadence et de sa chute. — Vous prenez bien de la peine, dit l'Indien; cet empire est tombé parce qu'il existait. Il faut bien que tout tombe [1]. »

Cette explication est simple, elle l'est trop. Voltaire grossit outre mesure le rôle de la « fortune » dans l'élévation et la chute des peuples; Montesquieu le restreint peut-être outre mesure. Il nous a dit qu'il se sentait fort dans ses maximes quand il avait pour lui les Romains. Ici, sans doute, il les a pour lui, mais parce que la théorie est faite, non pas uniquement, mais surtout pour eux, et parce que leur histoire en offre l'application la plus démonstrative. Encore peut-on se demander si l'occasion choisie par Montesquieu pour formuler cette loi historique est bien choisie : est-il certain qu'en remplissant de soldats barbares les corps des troupes nationales, les Romains aient établi « des usages *tout contraires* à ceux qui les avaient rendus maîtres de tout »? Il y avait des barbares dans les troupes victorieuses de Rome, même républicaine; mais un moment vint, sans doute, où il y en eut trop. D'ailleurs, Montesquieu reconnaît qu'à partir d'une certaine époque *il fallut changer de gouvernement;* les conditions dans lesquelles l'ancien gouvernement avait prospéré n'étant plus possibles, comment en vouloir aux Romains d'en avoir cherché d'autres pour subsister? S'ils étaient restés fidèles aux mêmes maximes, devenues impraticables, ne seraient-ils donc pas tombés également? Et que répondre, d'autre part, aux historiens modernes d'après qui une des causes de la décadence des Romains fut précisément que Rome, devenue empire, conserva des institutions qui s'accommodaient mal à son état nouveau? Qui croire? Il est permis de philosopher après coup, et de dire qu'une chose devait arriver parce qu'elle est arrivée; mais les sciences morales, comme l'histoire et la politique, seront-elles jamais, à proprement parler, des « sciences », et ne faudrait-il pas regretter qu'elles le devinssent? Le spectacle de la volonté humaine en lutte contre les obstacles et en triomphant parfois, ce n'est pas dans les seules tragédies qu'il a son intérêt. L'effort d'hommes de cœur, servis par les circonstances, n'a-t-il jamais pu changer le cours des événements? Si des lois fatales régissent l'histoire, à quoi bon le dévouement, à quoi bon l'action même? Ce qui doit être sera, réponse commode

1. *Dictionnaire philosophique,* art. ETATS, GOUVERNEMENTS.

aux appels gênants. Ce qui est arrivé devait être, justification commode, mais peu morale, des faits accomplis.

Non, ce n'est pas le hasard *seul* qui dirige les affaires du monde. Les causes accidentelles se rattachent à des causes permanentes; mais il n'est pas impossible que les causes particulières réagissent sur les causes générales dont elles dépendent, et modifient les conditions dans lesquelles les causes générales s'exercent. Au reste, nous ne prétendons pas discuter le fond même de la loi historique formulée par Montesquieu : la forme seulement en paraît trop absolue, et peut-être en fausse-t-on d'ordinaire quelque peu le sens, en la considérant à part d'un livre qui n'est pas si étroitement fataliste. Mais on sent qu'ici Montesquieu répond à des adversaires, surtout à Plutarque. Polybe avait entrepris d'éclairer « l'œuvre de la fortune la plus admirable à la fois et la plus instructive », en expliquant comment les Romains étaient devenus les maîtres du monde ; mais il n'avait pas refusé son admiration à la vertu romaine, qui était bien pour quelque chose dans la victoire de la Ville sur l'univers. Plutarque, avec beaucoup moins de gravité et de profondeur, dans son opuscule *sur la Fortune des Romains,* essai de jeunesse, dont nous n'avons pas la fin, semble vouloir d'abord garder la neutralité entre la Fortune et la Vertu : « Pour un aussi grand édifice de puissance et d'autorité, il est probable que toutes deux ont fait une trêve et conclu cette alliance, dont le résultat devait être d'accomplir et de constituer le plus beau des ouvrages humains. » Mais insensiblement il incline du côté de la Fortune : en sa faveur il produit les Romains eux-mêmes, car eux-mêmes, si l'on en croit les témoignages qu'il groupe, attribuaient leurs succès plus à leur fortune qu'à leur vertu. Puis, il déroule la suite des événements où éclate la fortune des Romains. « Un si beau concours de circontances, dit-il, la possession si rapidement acquise du pouvoir le plus vaste et le plus étendu, en un mot une telle suprématie, tout cela n'est pas dû à des mains et à des efforts d'hommes. Il y a là une influence divine et un vent de rapide fortune. C'est chose évidente pour qui raisonne sainement. » Montesquieu a sans cesse Plutarque devant les yeux, et il attribue au moindre de ses jugements une importance peut-être exagérée. Or, la Fortune que Plutarque glorifie, peut-être ironiquement, en Grec asservi qui prend sa revanche comme il peut, ce n'est pas le

1. *Œuvres morales,* trad. Bételand, t. II, Hachette.

fatum romain, c'est la déesse d'Antium, c'est le bonheur, c'est l'étoile de Rome.

Montesquieu ne fut pas le premier à s'étonner de cette conception étroite et injuste. Machiavel, au livre II de ses *Discours sur Tite-Live*, s'était, on l'a vu[1], posé la même question que Plutarque, et, le combattant, dès la première ligne, avait paru se proposer pour but unique de le réfuter. Mais Machiavel se bornait, en somme, à conclure que la Vertu et la Fortune, la première plus que la seconde, avaient fondé et soutenu la grandeur de Rome. Bossuet, qui caractérise si bien la vertu des Romains, n'a pas à se préoccuper de leur fortune : il tient trop bien son explication providentielle et son dénouement divin. Quant à Vico, chrétien et philosophe, qui associe l'humanité à l'œuvre divine, il n'est guère probable que Montesquieu, même dans son voyage d'Italie, ait pu le lire, quoique la *Scienza nuova* soit de 1725[2] : les compatriotes mêmes de Vico ne le lisaient pas; si Montesquieu l'avait lu, comme il avait lu Bossuet, dont il n'écrit nulle part le nom, il n'aurait pas été séduit par son système plus élevé que simple. Tout merveilleux est exclu des *Considérations*, qu'il a voulu faire exclusivement humaines. Mais son rationalisme ne l'aveuglait certes pas au point de lui faire méconnaître la grandeur de l'idée religieuse appliquée à l'histoire. Ceux qu'il ne comprenait pas, ceux qu'il combattait avec passion, c'étaient ces disciples de Plutarque qui s'obstinaient à ne voir qu'un heureux concours de circonstances là où il voit, lui, avec la plus éclatante évidence, l'enchaînement le plus logique que l'histoire présente de causes et d'effets. Ce qu'il voit, ce dont il est pénétré, il veut nous le faire voir, nous en pénétrer nous-mêmes; et, comme d'autres avaient tout expliqué par le hasard, il explique tout par des lois nécessaires.

Ces idées générales, où il faut faire la part du système et de la vérité, forment l'ossature d'un livre qui n'est peut-être pas, comme l'a cru Villemain, un monument de l'art de composer

1. Voir ce qui a été dit plus haut de Machiavel. Voir aussi sur lui Macaulay. *Essais politiques et philosophiques*, trad. Guill. Guizot, t. Ier, et Janet, *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale*, t. Ier, liv. III, chap. I.

2. Le mot de la *Scienza nuova* est celui-ci : « L'humanité est son œuvre à elle-même. Dieu agit sur elle, mais par elle. L'humanité est divine, mais il n'y a point d'homme divin. Ces héros mythiques, ces Hercules dont le bras sépare les montagnes, ces Lycurgues et ces Romulus, législateurs rapides, qui, dans une vie d'homme, accomplissent le long ouvrage des siècles, sont les créations de la pensée des peuples. Dieu seul est grand. » (Michelet, préface de l'*Histoire romaine*.) Vico prend son point de départ dans la législation romaine.

et d'écrire, mais qui est écrit pourtant et composé avec plus de sobriété et de force concentrée que tous les autres ouvrages de Montesquieu[1]. Il domine ici sa matière, tandis qu'ailleurs il semble dominé, entraîné par elle. Tout n'est pas bien lié ni bien proportionné dans chaque chapitre, et les chapitres ne forment pas entre eux une suite aussi continue qu'on le voudrait; et pourtant l'ensemble est *construit*. Trop de « considérations » détachées ou qui semblent l'être; mais parmi elles il n'en est peut-être pas une qui n'ait sa raison d'être et qui ne concoure à la démonstration totale. Cette démonstration est formée de deux parties; la double exposition des causes de la grandeur et des causes de la décadence est aussi une double progression de cette grandeur et de cette décadence, et cette exposition par antithèse, cette progression, sont historiques à la fois et dramatiques. C'est bien ainsi que Montesquieu voulait que l'on considérât son œuvre : le titre l'indique assez, et au titre correspondent les indications de la table raisonnée qu'il a jointe à l'édition de 1748.

Grandeur des Romains : causes de son accroissement.

1. Les triomphes. — 2. L'adoption qu'ils faisaient des usages étrangers qu'ils jugeaient préférables aux leurs. — 3. La capacité de ses rois. — 4. L'intérêt qu'avaient les consuls de se conduire en gens d'honneur pendant leur consulat. — 5. La distribution du butin aux soldats, et des terres conquises aux citoyens. — 6. Continuité de guerre. — 7. Leur constance à toute épreuve, qui les préservait du découragement. — 8. Leur habileté à détruire leurs ennemis les uns par les autres. — 9. L'excellence du gouvernement, dont le plan fournissait les moyens de corriger les abus. — La grandeur de Rome est la vraie cause de sa ruine. — Comparaison des causes générales de son accroissement avec celles de sa décadence.

Décadence de la grandeur romaine; ses causes.

1. Les guerres dans les pays lointains. — 2. La concession du droit de bourgeoisie romaine à tous les alliés. — 3. L'insuffisance de ses lois dans son état de grandeur. — 4. Dépravations des mœurs. — 5. L'abolition des triomphes. — 6. Invasion des barbares dans l'empire. — 7. Troupes de barbares auxiliaires incorporées en trop grand nombre dans les armées romaines. — Comparaison des causes générales de la grandeur de Rome avec celles de sa décadence[2].

Cependant, après une lecture attentive des *Considérations,* on

1. M. Lanson est, ce me semble, un peu sévère pour les *Considérations,* quand il écrit : « Jamais Montesquieu n'a su composer : sa pensée procède par saillies, non par développement continu. Cela se reconnaît dans la médiocre composition de son livre. Les chapitres y sont des cadres artificiels, des *formes,* où il réunit autour d'une idée centrale une collection de traits éclatants ou de pensées profondes. » Cela est vrai, dans le fond ; mais les *Considérations* sont un livre *relativement* composé.

2. Comparez le résumé fait par d'Alembert, aux *Jugements.*

conçoit une division en trois parties moins exactement symétrique que la première : 1° du chapitre Ier au chapitre VIII, la grandeur de Rome; 2° du chapitre VIII au chapitre XIV, la décadence en germe dans la grandeur; 3° du chapitre XIV au chapitre XXIII, la décadence. La seconde partie est une transition nécessaire, qui lie et fond les deux parties extrêmes.

Toute la première partie se recommande moins par la science de l'érudit que par la pénétration du politique. Peut-être a-t-on trop dédaigné les cinq premiers chapitres, où Montesquieu, nous dit-on, accepte et suit la série traditionnelle des rois de Rome. Ne pouvait-il pas se douter que, peu d'années après la publication de son livre, un érudit hollandais, Beaufort, proposerait au public ses doutes sur l'histoire de ces origines fabuleuses? Non, il ne s'en doutait pas, et, vraiment, il ne pouvait pas s'en douter, et s'il est sûr que Beaufort est plus clairvoyant que Tite-Live, il ne l'est pas que son scepticisme donne une idée plus juste de Rome naissante que les pages naïvement affirmatives de Montesquieu; et, comme le disciple le plus autorisé de Fustel de Coulanges, M. Jullian, nous avertit que, si Montesquieu est coupable, Fustel l'est aussi, nous sommes rassurés. Le ton solennel, ému, de Montesquieu, quand il aborde les origines de la ville éternelle, choque nos érudits, qui sont sûrs de ne pas émouvoir, parce qu'ils ne s'émeuvent jamais. Il ne nous déplaît pas, à nous, d'apprendre que Montesquieu est capable d'émotion. Voici sur quel ton, dans l'*Essai sur les mœurs,* Voltaire parle de ces humbles commencements des Romains :

Au milieu du brigandage, l'amour de la patrie domina toujours jusqu'au temps de Sylla. Cet amour de la patrie consista, pendant plus de quatre cents ans, à rapporter à la masse commune ce qu'on avait pillé chez les autres nations : c'est la vertu des voleurs. Aimer la patrie, c'était tuer et dépouiller les autres hommes ; mais dans le sein de la république il y eut de très grandes vertus. Les Romains, policés avec le temps, policèrent tous les barbares vaincus, et devinrent enfin les législateurs de l'Occident.

Les Grecs paraissent, dans les premiers temps de leurs républiques, une nation supérieure en tout aux Romains. Ceux-ci ne sortent des repaires de leurs sept montagnes avec des poignées de foin, *manipuli,* qui leur servent de drapeaux, que pour piller des villages voisins; ceux-là, au contraire, ne sont occupés qu'à défendre leur liberté. Les Romains volent à quatre ou cinq milles à la ronde les Èques, les Volsques, les Antiates. Les Grecs repoussent les armées innombrables du grand roi de Perse, et triomphent de lui sur terre et sur mer. Ces Grecs, vainqueurs, cultivent et perfectionnent tous les beaux-arts, et les Romains les ignorent tous jusque vers le temps de Scipion l'Africain.

On voit bien pourquoi Voltaire préfère les Grecs aux Romains, et, pour ce qui est de ses chers « beaux-arts », on ne lui donne

pas tort; mais Montesquieu, magistrat et politique, épris de la grandeur, n'a pas tort non plus d'admirer ce petit peuple qui devint si grand. Ceci dit, on est vite d'accord avec Sainte-Beuve : « Ce n'est qu'à partir d'Annibal et des guerres puniques que la pensée de Montesquieu se déploie à l'aise et qu'il trouve toute sa matière. Le chapitre VI, sur la politique des Romains et sur leur conduite dans la soumission des peuples, est un chef-d'œuvre où la prudence et la majesté se combinent. » Mais, si c'est un chef-d'œuvre, ce n'est pas par la majesté oratoire, comme chez Bossuet; c'est par la précision, la sûreté et aussi l'impartialité des vues politiques. Montesquieu est partisan des patriciens; bien plus, il est patricien lui-même par l'âme, mais il juge avec indépendance la politique du sénat romain. Ce sénat savait l'art de dissimuler, de supporter les injures en se réservant une vengeance « utile »; il ne faisait jamais la paix de bonne foi; il avait pour maxime constante de diviser pour régner. L'auteur de *Nicomède* avait ouvert le chemin; mais ce que Corneille a deviné, Montesquieu le prouve.

Lorsqu'ils accordaient la paix à quelque prince, ils prenaient quelqu'un de ses frères ou de ses enfants en otage; ce qui leur donnait le moyen de troubler son royaume à leur fantaisie. Quand ils avaient le plus proche héritier, ils intimidaient le possesseur; s'ils n'avaient qu'un prince d'un degré éloigné, ils s'en servaient pour animer les révoltes des peuples.

Quand quelque prince ou quelque peuple s'était soustrait de l'obéissance de son souverain, ils lui accordaient d'abord le titre d'allié du peuple romain; et par là ils le rendaient sacré et inviolable : de manière qu'il n'y avait point de roi, quelque grand qu'il fût, qui pût un moment être sûr de ses sujets, ni même de sa famille.

Quoique le titre de leur allié fût une espèce de servitude, il était néanmoins très recherché; car on était sûr que l'on ne recevrait d'injures que d'eux, et l'on avait sujet d'espérer qu'elles seraient moindres : ainsi, il n'y avait point de services que les peuples et les rois ne fussent prêts à rendre, ni de bassesses qu'ils ne fissent pour l'obtenir...

Lorsqu'il y avait quelques disputes dans un État, ils jugeaient d'abord l'affaire; et par là, ils étaient sûrs de n'avoir contre eux que la partie qu'ils avaient condamnée. Si c'était des princes du même sang qui se disputaient la couronne, ils les déclaraient quelquefois tous deux rois : si l'un d'eux était en bas âge, ils décidaient en sa faveur, et ils en prenaient la tutelle, comme protecteurs de l'univers. Car ils avaient porté les choses au point que les peuples et les rois étaient leurs sujets, sans savoir précisément par quel titre, étant établi que c'était assez d'avoir ouï parler d'eux pour devoir leur être soumis.

Ici, Montesquieu se borne à expliquer; plus loin, il condamne [1],

1. Après avoir rappelé la fascination que le génie de Rome et le souvenir de sa grandeur ont exercée sur Dante, Pétrarque, Machiavel, Shakespeare, Montaigne,

en historien et en moraliste qui n'est pas asservi à ses préférences particulières.

Maîtres de l'univers, ils s'en attribuèrent tous les trésors : ravisseurs moins injustes en qualité de conquérants qu'en qualité de législateurs...

Bientôt la cupidité des particuliers acheva d'enlever ce qui avait échappé à l'avarice publique. Les magistrats et les gouverneurs vendaient aux rois leurs injustices. Deux compétiteurs se ruinaient à l'envi, pour acheter une protection toujours douteuse contre un rival qui n'était pas entièrement épuisé: car on n'avait pas même cette justice des brigands, qui portent une certaine probité dans l'exercice du crime. Enfin les droits légitimes ou usurpés ne se soutenant que par de l'argent, les princes, pour en avoir, dépouillaient les temples, confisquaient les biens des plus riches citoyens : on faisait mille crimes pour donner aux Romains tout l'argent du monde.

L'impartialité de Montesquieu se reconnaît aussi à la justice qu'il sait rendre aux vaincus. Parfois même on dirait qu'il les admire plus que leurs vainqueurs, sans doute parce qu'il s'étonne de les voir tenir tête si longtemps à la Destinée qui promet à Rome la victoire définitive. Annibal, « cet homme extraordinaire », ce colosse, nous donne le plus beau spectacle que nous ait fournit l'antiquité. Après l'abaissement de Carthage, c'est Mithridate qui s'élève, Mithridate, le seul roi qui ait mis Rome en péril, et Montesquieu consacre à cet implacable ennemi des Romains un chapitre que nous avons pu comparer à la tragédie de Racine [1]. Sauf quand il rencontre sur son chemin des hommes de cette taille, Montesquieu n'aime guère entrer dans les détails des guerres et des conquêtes par la force ; il préfère définir cette « manière lente de conquérir » qui était celle du sénat de Rome, et Rome paraît plus grande encore quand il nous découvre les secrets de cette politique qui assujettit insensiblement les nations.

Mais déjà apparaissent, en pleine prospérité et santé de l'État, les premiers symptômes de corruption. Ce ne sont pas les luttes fécondes des partis, mais bien les fatales concessions que le sénat se vit obligé de faire aux plébéiens , et qui amenèrent ceux-ci à sentir, puis à exercer leur force. « La puissance devait donc revenir au plus grand nombre, et l'aristo-

Corneille et Bossuet, Gandar ajoute : « Montesquieu a dissipé cette nuée transparente et lumineuse dont la vénération des siècles avait enveloppé Rome... Je lui sais gré d'avoir marqué si fortement parmi les maximes de la politique romaine celles que le succès n'a pas justifiées, et appelé de leurs noms les crimes qui ont pu contribuer à la victoire, mais qui l'ont souillée. » (*Montesquieu et la Critique littéraire.*)

1. Le chapitre VII. Voir notre fascicule de Racine, *Mithridate*, 5. Voir aussi sur Mithridate l'*Esprit des lois*, XI, 19 ; XIX, 2 ; XXI, 12.

cratie se change peu à peu en un État populaire... Par une éternelle maladie des hommes, les plébéiens qui avaient obtenu des tribuns pour se défendre, s'en servirent pour attaquer; ils enlevèrent peu à peu toutes les prérogatives des patriciens... Quand le peuple put donner à ses favoris une formidable autorité au dehors, toute la sagesse du sénat devint inutile, et la république fut perdue. » Ces vues sont politiques autant qu'historiques. Partisan du gouvernement aristocratique, Montesquieu ne le voit pas sans regret préparer lui-même l'avènement de la démocratie; aussi passe-t-il vite sur le rôle de tribuns comme les Gracques. Mais, avec la démocratie, c'est la force brutale, à ses yeux, qui triomphe, et le règne de la force mène fatalement à la démocratie et à l'empire : « La république devant nécessairement périr, il n'était plus question que de savoir comment et par qui elle devait être abattue. » César peut venir, et les assassins de César ne feront pas revivre la liberté, mais, par cela seul qu'ils ont essayé de la faire revivre, Montesquieu ne peut leur refuser sa sympathie. Mais cela, c'est le fond de la pensée de Montesquieu, et il faut presque le deviner : historien plus que théoricien, il s'attache avant tout à marquer l'importance relative des faits qui ont préparé ou précipité la décadence. C'est ainsi qu'il écrit, au chapitre IX, une page admirable sur les conséquences de l'octroi du droit de cité à tous les alliés de Rome. « Les peuples d'Italie étant devenus ses citoyens, chaque ville y apporta son génie, ses intérêts particuliers et sa dépendance de quelque grand protecteur. La ville déchirée ne forma plus un tout ensemble; et, comme on n'en était citoyen que par une espèce de fiction, qu'on n'avait plus les mêmes magistrats, les mêmes murailles, les mêmes dieux, les mêmes temples, les mêmes sépultures, on ne vit plus Rome des mêmes yeux, on n'eut plus le même amour pour la patrie, et les sentiments romains ne furent plus. » Ces chapitres (de VI à X), où l'insensible et inévitable transition de la grandeur à la décadence apparaît si lumineuse, suffiraient à la gloire d'un historien de nos jours, si pénétrant, si érudit qu'il fût.

On a accusé Montesquieu de s'être attardé, non sans complaisance, à suivre de degré en degré la décadence de Rome. Il est bien vrai que la décadence le préoccupe surtout, puisqu'il la devine au sein même de la grandeur, et puisque, les commencements de Rome occupant trois à quatre chapitres, la grandeur proprement dite à peu près autant, tout le reste,

causes de décadence et décadence, n'en tient pas moins de seize. L'empire s'ouvre dès le chapitre XIII, et les dix chapitres suivants, soit la moitié du livre total, lui sont consacrés. Depuis le chapitre XIII, *Auguste,* jusqu'au chapitre XVII, *Changements dans l'État,* Tacite, Suétone, Dion Cassius, sont encore là; mais, à partir des chapitres XVI et XVII, Zozime, Ammien Marcellin, Procope, Jordanès, Priscus, les chroniqueurs byzantins, sont les seuls guides, et l'on est effrayé des lectures arides que l'auteur des *Lettres persanes* s'est imposées. Il marche avec vaillance, mais non pas avec autant de plaisir qu'on l'a dit, dans ce crépuscule de la grandeur romaine qui tombe; et plus la nuit s'épaissit, plus il s'acharne à éclairer les étapes de la route qu'il suit jusqu'au bout. Il a çà et là un mouvement de répugnance, un geste de lassitude. Nous n'avons aucun motif pour ne pas le croire sincère quand il montre ainsi sa fatigue ou son dégoût. Sa clairvoyance pessimiste ne va pas jusqu'à lui faire aimer cette région désolée de l'histoire que Bossuet avait à peine honorée d'un regard. Précisément parce qu'il est le premier à l'explorer dans toute son étendue, il tient à bien voir, et à voir tout. On a pu signaler en quelques endroits une sorte de parti pris de critique; ailleurs, quelques longueurs, dans un livre si court; ailleurs encore, l'intention trop visible de faire sortir du passé des leçons pour le présent. Mais s'arrêter trop à ces périodes ingrates de l'histoire vaut mieux que les dédaigner. Montesquieu a sur l'empire en général des vues systématiques qui l'empêchent, par exemple, de voir que le règne d'un Caligula ou d'un Caracalla, flétris par lui, a été bienfaisant pour le monde romain. Il s'écrie avec plus d'éloquence que de justesse (ch. XV) :

C'est ici qu'il faut se donner le spectacle des choses humaines. Qu'on voie dans l'histoire de Rome tant de guerres entreprises, tant de sang répandu, tant de peuples détruits, tant de grandes actions, tant de triomphes, tant de politique, de sagesse, de prudence, de constance, de courage; ce projet d'envahir tout, si bien formé, si bien soutenu, si bien fini, à quoi aboutit-il qu'à assouvir le bonheur de cinq ou six monstres? Quoi! ce sénat n'avait fait évanouir tant de rois que pour tomber lui-même dans le plus bas esclavage de quelques-uns de ses plus indignes citoyens, et s'exterminer par ses propres arrêts! On n'élève donc sa puissance que pour la voir mieux renversée! Les hommes ne travaillent à augmenter leur pouvoir que pour le voir tomber comme eux-mêmes dans de plus heureuses mains!

Ailleurs, il prend un trait brillant pour une raison : « Il est admirable qu'après tant de guerres les Romains n'eussent perdu que ce qu'ils avaient voulu quitter, comme la mer, qui n'est

moins étendue que lorsqu'elle se retire d'elle-même (ch. xv)... Rome avait si bien anéanti tous les peuples que, lorsqu'elle fut vaincue elle-même, il sembla que la terre en eût enfanté de nouveaux pour la détruire (ch. xvi)... » Mais s'il est trop moraliste et — plus rarement — trop orateur dans l'histoire, c'est qu'une longue méditation de son sujet a dissipé peu à peu cette sérénité trop indifférente qui semblait d'abord le fond de sa nature. Il a appris à admirer, à s'attrister, à s'indigner. A dire vrai, le double spectacle de la grandeur et de la décadence de Rome a un tel intérêt, éclatant ou sombre, qu'il n'a laissé insensible aucun des historiens qui l'ont considéré après Montesquieu. Et puis, à cette émotion si naturelle s'ajoutait pour Montesquieu l'émotion de la découverte. Enfin, dans cette partie qui est moins classique, il y a des chapitres égaux, sinon supérieurs pour la nouveauté, aux meilleurs chapitres de la première : tels les chapitres xviii, xix et xx, où la théorie de « l'allure principale » est exposée, où les rapports des barbares avec l'empire romain sont précisés, où de grandes figures comme celles d'Attila et de Bélisaire se détachent sur le fond mouvant des invasions et des discordes civiles.

VII

Le style. — L'opinion des contemporains et de la postérité sur les « Considérations ».

Le style piquant des *Lettres persanes* avait beaucoup contribué à leur succès prodigieux ; le style grave, vigoureux, ému, des *Considérations* dut étonner et dépayser un peu le lecteur, au moins français, car le succès en France fut d'abord médiocre. Montesquieu semblait ici s'être fait tout Romain, lui qui était si Français. Sans parler de certains mots tout latins, qui disparurent des éditions suivantes, comme *mulcter,* qui appartenait, d'ailleurs, à la langue du droit, combien de latinismes étaient faits pour dérouter les contemporains de Fontenelle !

« Bientôt la cupidité des particuliers acheva d'enlever ce qui avait échappé à l'*avarice* publique.

« Les rois d'Europe ont *commis* à des magistrats particuliers la distribution des peines.

« Par là ils *consternaient* leurs vainqueurs.

« L'armée, plus *dissipée* que vaincue...

« Dans la *fureur* de ses succès...

« M. Livius *nota* le peuple même.

« Je ne veux point faire des réflexions *odieuses* sur ce dessein.

« Les soldats vétérans, qui craignaient qu'on ne *répétât* les dons immenses qu'ils avaient reçus, entrèrent dans Rome.

« Il (Mithridate) avait l'air de *solliciter* les peuples.

« D'autres passions, et l'oisiveté même, *succèdent*[1]. »

Cette langue si neuve, quoique semée d'archaïsmes, semblait plus vieille que la langue de Voltaire. L'auteur avait sa façon propre d'entendre et d'employer certains mots : « Comme on voit un fleuve miner lentement et sans bruit les digues qu'on lui oppose, et enfin les renverser dans un moment et couvrir les campagnes qu'elles conservaient, ainsi la puissance souveraine sous Auguste agit insensiblement et renversa sous Tibère avec violence. » Dans cette seule phrase, *renverser* est employé au sens actif, qui est le sens ordinaire, et neutralement, ce qui est plus rare; et ces deux exemples si rapprochés sont encadrés dans une large image, qui les illumine. Les images abondent, du reste, dans les *Considérations*. Toutes n'ont pas toute la simplicité désirable; mais presque toutes sont là pour donner une forme sensible à la vérité historique.

Pendant que Rome conquérait l'univers, il y avait dans ses murailles une guerre cachée : c'étaient des feux comme ceux de ces volcans qui sortent sitôt que quelque matière vient en augmenter la fermentation...

D'abord des corps innombrables de Huns passèrent, et, rencontrant les Goths les premiers, ils les chassèrent devant eux. Il semblait que ces nations se précipitassent les unes sur les autres, et que l'Asie, pour peser sur l'Europe, eût acquis un nouveau poids.

C'était l'année des *Lettres philosophiques* et de *Vert-Vert*. Nous savons par le baron de Bielfield que les *Considérations* furent plus chaleureusement accueillies en Angleterre qu'en France. Plusieurs Anglais, dont lord Chesterfield sans doute, y firent des objections, et Montesquieu, pour répondre à celles de son traducteur anglais (1751), avait préparé des *Remarques*, insérées tout récemment dans les *Mélanges inédits* qu'un de ses descendants a publiés. Plus tard, dans son *Histoire de la décadence et*

1. Ajoutez une foule de mots pris dans le sens latin : énorme, énormité; étonnement, étonner; féroce, férocité; fortune; funeste; génie; honnête; imbécile, imbécillité; industrie; médiocre, médiocrité; police; pompe; représenter; stupide; succès; travail. Voyez le lexique de l'édit. Jullian.

de la chute de l'empire romain (1776-1788)[1], Gibbon se souviendra de Montesquieu, dont son œuvre un peu massive ne fera pas oublier l'essai bref et nerveux. En Prusse, Frédéric II couvre de notes, vers 1748, un exemplaire des *Considérations*, que Napoléon enleva de Potsdam, et où les éloges dominent, mais tempérés par les critiques[2] : s'il approuvait ce que Montesquieu dit des paniques au lendemain des défaites, ou du ridicule des querelles byzantines, il blâmait sa sévérité envers César. Mais c'est des pays allemands que vinrent les œuvres historiques qui ébranlèrent le plus l'œuvre de Montesquieu, celle du Hollandais Beaufort, celle du Danois Niebuhr. La *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine*, par Beaufort, parut en 1738 et dut être connue de Montesquieu, qui, cependant, ne changea rien à son livre. Quant à Niebuhr, érudit et poète, il est presque un de nos contemporains (1776-1831), et son *Histoire romaine* a beaucoup affaibli la valeur historique des cinq premiers livres des *Considérations;* mais lit-on autant, même en Allemagne, Niebuhr que Montesquieu?

En France, de 1736 à 1746, parurent six éditions reproduisant presque textuellement la première : c'est peu, en comparaison de l'éclat que firent les *Lettres persanes*. Voltaire écrivait *en anglais* à Thiériot (1734) :

> Avez-vous vu le petit, trop petit livre écrit par Montesquieu sur la décadence de l'empire romain? On l'appelle la décadence de Montesquieu. Ce livre est loin d'être ce qu'il devrait être; mais cependant il contient plusieurs choses qui méritent d'être lues, et c'est ce qui me fâche encore plus contre l'auteur, qui a traité si légèrement une matière si importante. Cet ouvrage est plein d'indications. C'est moins un livre qu'une ingénieuse table des matières, écrite dans un style original.

Mais, dans une lettre écrite à Vauvenargues, du 15 avril 1743, on voit que son opinion s'est sensiblement modifiée. Il rappelle que les *Lettres persanes* ont été d'abord accueillies avec ivresse par le public, et que les *Considérations* ont été négligées. « Cependant, ajoute-t-il, je vois que tous les bons esprits esti-

1. Traduction Leclerc des Sept-Chênes, 18 vol. in-8°. Cette histoire va de Marc-Aurèle à Constantin. Elle a été réimprimée par Guizot, 1812 et 1828, et dans la collection du *Panthéon littéraire*, 1843. Dans la 30e leçon de sa *Littérature au dix-huitième siècle*, Villemain a jugé un peu trop favorablement Gibbon, en qui il voit pourtant, à certains égards, un commentateur de Montesquieu. « Mes délices, disait Gibbon, étaient de lire et relire Montesquieu, dont l'énergie de style et la hardiesse d'hypothèses furent si puissantes pour éveiller et stimuler le génie du siècle. »

2. Voyez l'édit. Jullian, p. 41, 120, 242, 257.

ment le grand sens qui règne dans ce bon livre d'abord méprisé. » Si Voltaire parle ainsi, c'est que le public a dû revenir de son erreur première. Quelques années après, dans son discours de réception à l'Académie française (9 mai 1746), Voltaire était moins réservé encore dans l'éloge : « On a montré la cause du progrès et de la chute de l'empire romain dans un livre encore plus court[1], écrit par un génie mâle et rapide, qui approfondit tout en paraissant tout effleurer. » C'est que l'élite des écrivains et des critiques d'alors avait fait sentir à la France de quel chef-d'œuvre sa littérature s'était enrichie. Négligeons l'article élogieux publié, dès le 14 juillet 1734, dans les *Mémoires de Trévoux :* il est du P. Castel, l'ami et l'éditeur de Montesquieu. Mais Grimm ne cachait pas son admiration pour « ce profond écrivain », pour « ce livre où chaque mot dit souvent plus d'une chose, et qu'il faut plutôt méditer que parcourir ». Rollin, dans son *Traité des études*[2], n'hésite pas à signaler ce livre fort court, mais très solide et très capable de donner une juste idée du caractère du peuple romain. D'Alembert, dans son *Eloge de Montesquieu,* est moins discret : « En laissant beaucoup voir, il laisse encore plus à penser, et il aurait pu intituler son livre *Histoire romaine à l'usage des hommes d'État et des philosophes.* »

Pendant ce temps, Montesquieu ne considérait pas son œuvre comme achevée, ne cessait pas d'y revenir pour la perfectionner, et, l'année même où parut l'*Esprit des lois* (1748), publiait une édition entièrement revue et refondue[3], qui d'ailleurs ne porte pas plus son nom que les précédentes. On garde encore à la Brède les cahiers où sont inscrits les changements apportés à l'édition de 1736, en vue de l'édition de 1748. Depuis, les *Considérations* ont été quelquefois discutées, mais toujours respectées. La Harpe reprochera bien à Montesquieu de manquer du sentiment religieux; mais ce grief n'empêchera pas l'auteur du *Génie du christianisme* (III, 4, 5) de voir dans l'auteur des *Considérations* « le véritable grand homme du XVIII[e] siècle ».

Usons-en avec lui comme il en usait avec les autres, n'admirant qu'à bon escient, critiquant librement là où il faut critiquer. Michelet, qui a repassé sur ses traces, et qui le cite peu,

1. Plus court que l'*Abrégé* du président Hénault.
2. Préface de l'*Histoire romaine* (1738), édit. de 1769, t. I[er], p. LXXXIII.
3. Amsterdam et Paris, Durand. On a l'approbation du 12 août 1747, signée Moncrif, et très flatteuse.

l'a repris d'avoir écrit, au début du chapitre v : « Je m'imagine qu'Annibal disait peu de bons mots. » — « Pourquoi pas? réplique Michelet : cette dure et railleuse insouciance n'est-elle point le caractère propre du condottiere faisant jeu et métier de la vie et de la mort? » Les grands hommes, tels que nous les peignons aujourd'hui, ne sont plus tout d'une pièce; et si nos historiens avaient à refaire les *Considérations,* ils les feraient peut-être plus solidement érudites dans le fond, moins solennelles dans la forme. Seulement, ils n'essayeront pas de les refaire.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Édition Laboulaye (Garnier), t. II. — Éditions particulières : Compayré (Colin), Dezobry et Petit de Julleville (Delagrave), Grégoire (Belin), Jullian (Hachette), Person (Garnier), Robineau (Dupont).

LIVRES

MACHIAVEL. — *Œuvres*, trad. de 1743, t. Ier et II. — Édit. du *Panthéon littéraire*.

SAINT-ÉVREMOND. — Barbin, in-4°, 1690, t. Ier, les cent premières pages. — *Œuvres mêlées;* 3 in-16, Téchener, 1866; t. II, 38-137. — *Œuvres meslées;* 1869, 3 in-12.

ROLLIN. — *Traité des études*, préface; édit. de 1769, t. VII.

VOLTAIRE. — Édit. Beuchot, Garnier, in-8° ; XIV, 107 (*Siècle de Louis XIV, Catalogue des écrivains*); XIX, 33 (*Dictionnaire philosophique*, ÉTATS, GOUVERNEMENTS); XXIII, 213 (*Discours à l'Académie française*, 9 mai 1746); XXXIII, 466 (*Lettre à Thiériot*, 1734); XXXVII (*Lettre à Vauvenargues*, 15 avril 1743).

D'ALEMBERT. — *Eloge de Montesquieu*, au t. V de l'*Encyclopédie;* 1755.

GRIMM. — *Correspondance littéraire*, édit. Tourneux; Garnier, in-8°; t. Ier, 181; t. II, 255.

LA HARPE. — *Lycée;* Desrez, 1837, in-8° ; t. II, 3e partie, l. II, chap. Ier, sect. 2.

VILLEMAIN. — *Cours de littérature française : Tableau de la littérature au dix-huitième siècle;* nouv. édit., 1855, Didier, in-8° ; 14e leçon, t. Ier, p. 340-347.

— *Discours et Mélanges;* 1856, Didier, in-8°; p. 67 à 71.

MICHELET. — *Histoire romaine* (publiée en 1831); 4e édit., Chamerot, 2 vol., 1866.

VINET. — *Histoire de la littérature au dix-huitième siècle;* Sandoz et Fischbacher, in-12; t. Ier, p. 317 à 342.

SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi;* Garnier, in-12; IV, 187; VII, 48, 63 à 71; XII, 145, 146; XIII, 278.

TAINE. — *Essai sur Tite-Live;* in-12, Hachette, 5e édit., 1888; p. 172 à 180.

MOMMSEN. — *Histoire romaine;* Berlin, 1853-1856; 6e édit., 1874-75. — Trad. Alexandre, 8 in-8°, 1863-1872.

NISARD. — *Histoire de la littérature française;* Didot; t. IV, chap. VIII.

JANET. — *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale;* 3e édit., Alcan, 1887, in-8°; t. II, p. 326-329.

Victor Duruy. — *Histoire des Romains,* 7 in-8°.

Dareste. — L'*Histoire romaine dans Montesquieu* (Mémoires lus à la Sorbonne, 1866).

Fustel de Coulanges. — *La Cité antique;* Hachette, in-18 jésus, 6e édit., 1876.

Paul Albert. — *La Littérature française au dix-huitième siècle;* Hachette; p. 93-98.

Laboulaye. — Préface des *Considérations;* éd Garnier, in-8°, 1876; t. II.

A. Sorel. — *Montesquieu;* Hachette, in-16, 1887; ch. iv.

Edgard Zévort. — *Montesquieu;* in-8°, Lecène (Classiques popul.), 1887; ch. iii.

Brunetière. — *Études critiques;* Hachette, in-12; t. Ier, p. 264, 265; t. IV, 247, 252, 259, 264, 265.

Lanson. — *Histoire de la littérature française;* Hachette, 5e édit.; 5e partie, l. III, chap. iii, p. 703-705.

Merlet et Lintilhac. — *Études sur les classiques français;* Hachette, in-12; p. 480 à 497.

Lintilhac. — *Précis historique et critique de la littérature française;* André, 1894; t. II, ch. viii, p. 186-187.

Félix Hémon. — *Cours de littérature,* fascicule xii (*Bossuet, Disc. sur l'hist. univ.*).

Jullian. — Introduction à l'édit. Hachette; 1896.

Petit de Julleville. — *Histoire de la langue et de la littérature françaises;* Colin; t. VI, chap. iv, p. 188-191.

— Introduction de l'édit. Delagrave.

JUGEMENTS

I

Un assez petit volume a suffi à M. de Montesquieu pour développer un tableau si intéressant et si vaste. Comme l'auteur ne s'appesantit point sur les détails et ne saisit que les branches fécondes de son sujet, il a su renfermer en très peu d'espace un grand nombre d'objets distinctement aperçus et rapidement présentés, sans fatigue pour le lecteur... M. de Montesquieu trouve la cause de la grandeur des Romains dans l'amour de la liberté, du travail et de la patrie, qu'on leur inspirait dès l'enfance ; dans la sévérité de la discipline militaire ; dans ces dissensions intestines qui donnaient du ressort aux esprits, et qui cessaient tout à coup à la vue de l'ennemi ; dans cette constance après le malheur, qui ne désespérait jamais de la république ; dans le principe où ils furent toujours de ne faire jamais de paix qu'après des victoires ; dans l'honneur du triomphe, sujet d'émulation pour les généraux ; dans la protection qu'ils accordaient aux peuples révoltés contre leurs rois ; dans l'excellente politique de laisser aux vaincus leurs dieux et leurs coutumes ; dans celle de n'avoir jamais deux puissants ennemis sur les bras, et de tout souffrir de l'un jusqu'à ce qu'ils eussent anéanti l'autre. Il trouve les causes de leur décadence dans l'agrandissement même de l'État, qui changea en guerres civiles les tumultes populaires ; dans les guerres éloignées, qui, forçant les citoyens à une trop longue absence, leur faisait perdre insensiblement l'esprit républicain ; dans le droit de bourgeoisie accordé à tant de nations, et qui ne fit plus du peuple romain qu'une espèce de monstre à plusieurs têtes ; dans la corruption introduite par le luxe de l'Asie ; dans les proscriptions de Sylla qui avilirent l'esprit de la nation et la préparèrent à l'esclavage ; dans la nécessité où les Romains se trouvèrent de souffrir des maîtres lorsque leur liberté fut devenue à charge ; dans l'obligation où ils furent de changer de maximes en changeant de gouvernement ; dans cette suite de monstres qui régnèrent, presque sans interruption, depuis

Tibère jusqu'à Nerva, et depuis Commode jusqu'à Constantin ; enfin dans la translation et le partage de l'empire, qui périt d'abord en Occident par la puissance des barbares, et qui, après avoir langui plusieurs siècles en Orient sous des empereurs imbéciles ou féroces, s'anéantit insensiblement, comme ces fleuves qui disparaissent dans les sables.

D'ALEMBERT, *Éloge de Montesquieu.*

II

Je ne sais pas si vous connaissez les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains* de M. de Montesquieu, auteur des *Lettres persanes.* C'est un ouvrage où il y a de la politique, beaucoup de philosophie et un grand sens... On a beaucoup écrit sur les Romains, et peut-être était-il réservé au seul président de Montesquieu de les connaître.

Nouvelles littéraires de GRIMM, DIDEROT, RAYNAL, etc., édit. Tourneux ; Garnier.

III

Cet ouvrage, si rempli de raisonnements profonds, est en même temps un abrégé de l'histoire romaine capable de réparer ce qui nous manque de Tacite. En transposant les temps de ces deux grands hommes, et les accidents arrivés à leurs ouvrages, je ne sais si Tacite nous aurait aussi bien dédommagés de ce qui nous manquerait de Montesquieu.

MAUPERTUIS, *Éloge de M. de Montesquieu.*

IV

On a pu discuter, dans les *Considérations,* l'exactitude des faits et même la vérité des jugements; il n'y a qu'une voix sur la beauté des peintures de Montesquieu. C'est une merveille qu'il ait pu resserrer un sujet immense dans un cadre aussi étroit, sans rien sacrifier d'essentiel, sans tomber dans la confusion, dans l'obscurité. Il abrège tout, mais il fait tout voir; un trait lui suffit pour résumer un caractère et une époque... Ces peintures saisissantes, où l'énergique brièveté du dessin est relevée par la puissance de la couleur et la magie du clair-

obscur, nous rappelleraient au besoin que Montesquieu revenait de Rome; que, sous la chaude lumière du ciel d'Italie, il avait pris plaisir à contempler, comme Poussin, le relief vigoureux et sobre des bas-reliefs antiques, et qu'à côté des chefs-d'œuvre échappés à l'idéal pinceau de Raphaël, il avait aussi fait ses délices des tableaux du Corrège et de Michel-Ange.

GANDAR, *Montesquieu et la Critique littéraire.*

V

En ce qui regarde la grandeur romaine, il semble que Montesquieu en ait mieux vu les causes politiques, Bossuet les causes morales.

Personne ne nous instruit plus à fond ni avec plus d'agrément que Montesquieu du détail des institutions et des maximes qui donnèrent à Rome l'empire du monde. Il fait voir admirablement avec quel bonheur de première invention et quel esprit de suite on y fait servir la guerre à l'agrandissement au dehors et à la paix au dedans; avec quelle audace réfléchie on la porte chez l'ennemi au lieu de l'attendre; avec quelle habileté on change les vaincus en alliés pour en vaincre d'autres : avec quelle magnanimité farouche on y sacrifie la nature à la discipline; avec quel sens pratique on imite de l'ennemi ses usages militaires et jusqu'à ses armes pour le battre; avec quelle prévoyance Rome se fait de ses colonies militaires comme autant d'enceintes fortifiées, qu'il faudra franchir avant de l'atteindre. Toutes ces causes politiques de la grandeur romaine sont expliquées par Montesquieu avec une clarté supérieure, et chacune au meilleur moment, lorsqu'un acte décisif, un revers réparé, une crise civile étouffée, fournissent aux explications comme des preuves à l'appui, et confirment les remarques de l'écrivain par l'autorité des exemples.

Quant au rôle prépondérant du sénat dans la grandeur romaine, il s'en faut que Montesquieu l'ait découvert le premier. Machiavel, qu'il a eu tort de ne pas nommer, et, après Machiavel, Bossuet, qui parle de la sagesse de cette assemblée auguste comme d'une chose prédite par le Saint-Esprit dans le livre des *Machabées*, nous avaient déjà introduits dans l'intérieur de la curie. Mais par Montesquieu nous pénétrons encore plus avant, et nous voyons l' « assemblée auguste » de plus près que dans Bossuet. Ce grand corps, qui parmi ses traditions avait celle

du secret, et qui reste impénétrable même pour les historiens de Rome, c'est un Français du XVIIIe siècle qui le dévoile.

Montesquieu connaît les talents du peuple romain; il connaît moins ses vertus. N'est-il pas étrange que ce soit un prêtre catholique qui note parmi ces vertus la religion? Cependant Montesquieu y avait pensé tout d'abord. Dans un discours de sa jeunesse, il avait traité de la politique des Romains dans la religion; il est vrai qu'il s'agit de la religion en la main des grands pour gouverner les petits, par « cette crédulité des peuples qui est toujours au-dessus du ridicule et de l'extravagant ».

Bossuet l'entend d'une tout autre façon. Où le publiciste ne voit qu'un expédient politique, l'évêque reconnaît et admire une des vertus de la nature humaine. Pour lui, un peuple religieux est un peuple qui sait quelque chose de meilleur que lui-même et de plus cher que la vie, et qui s'y soumet. Ce peuple a en lui la première cause de toute grandeur humaine, le dévouement...

Pour connaître le détail d'exécution de la grandeur romaine, il faut lire Montesquieu; pour en connaître l'âme, il faut lire Bossuet.

Dans l'explication des causes de la décadence, il semble que l'avantage soit au premier. Bossuet y est très court, quoiqu'il n'en dise rien qui ne soit considérable. Il n'aime pas la décadence; il en détourne la vue; mais de ce regard détourné et fugitif il n'en aperçoit pas moins les causes principales. Montesquieu s'y plaît, et, comme il arrive aux hommes de génie dans leur sujet de prédilection, il y excelle. Il n'était pas loin encore du temps où il avait raillé la décadence du grand règne, et il écrivait les *Considérations* avec la plume qui venait d'achever les *Lettres persanes*. Lui aussi avait son « maître si maître », le grand peintre des décadences, Tacite.

NISARD, *Histoire de la littérature française,* t. IV; Didot.

VI

Son livre sur les Romains n'est pas une source d'instruction complète. Bien des choses ont été dites depuis, auxquelles il n'avait pas songé. Mais ce livre est un monument du grand art de composer et d'écrire... On ne peut trop admirer la riche brièveté de l'ouvrage, et cette concision de génie, dans un sujet immense. Niebuhr, avec trois volumes de recherches et de digressions,

vous conduit jusqu'à l'établissement des décemvirs; et il vous laisse, pour fruit d'une laborieuse recherche, beaucoup de doutes, et quelques vues neuves. Montesquieu, en deux cents pages, résume et peint à la fois toute l'histoire politique des Romains, c'est-à-dire du peuple auquel avait abouti l'antiquité et d'où est sorti le monde moderne. On a supposé plusieurs modèles à ce livre original. On a cité les *Considérations* de Saint-Evremond, le *Traité* du puritain Walter Moyle *sur le gouvernement de Rome*. Montesquieu, dans le fait, n'a eu que deux sortes de maîtres, les anciens et Bossuet. De là le caractère élevé, le style grave, simple, nerveux, de son ouvrage : c'est une étude antique, pour la forme comme pour le sujet. Il y a seulement la différence de la vie toute spéculative de Montesquieu à la vie active de l'antiquité.

VILLEMAIN, *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle*, 14e leçon; Didier.

VII

En parlant des Romains, la langue de Montesquieu s'est faite comme latine, et elle a un caractère de concision ferme qui la rapproche de la langue de Tacite ou de Salluste. Il nous montre le sénat, « pendant que les armées *consternaient* tout », tenant à terre ceux qu'il trouvait abattus. Ce mot *consternaient* est pris ici dans l'acception propre, ce que Montesquieu fait volontiers. Il excelle à retremper ainsi les expressions et à leur redonner toute leur force primitive, ce qui permet à son style d'être court, fort, et d'avoir l'air simple. Il dira encore : « Rien ne servit mieux Rome que le respect qu'elle imprima à la terre. Elle mit d'abord les rois dans le silence, et les rendit comme *stupides.* » *Stupides* est pris là aussi dans le sens latin et primitif, pour signifier la stupeur physique. Et encore : « Des rois qui vivaient dans le faste et dans les délices n'osaient jeter des *regards fixes* sur le peuple romain. » Je pourrais multiplier ces remarques et montrer comment Montesquieu affecte de rendre leur sens exact et propre à quantité de mots (*ajuster, engourdir,* etc.), et comment il double leur effet en les appliquant nettement à de grandes choses. Pour marquer que les soldats, à mesure qu'ils faisaient la guerre plus loin de Rome, sentaient s'affaiblir en eux l'esprit du citoyen, il dira : « Les soldats commencèrent donc à ne reconnaître que leur général, à fonder sur lui toutes

leurs espérances, et à *voir de plus loin la ville.* » La ville par excellence, *Urbs,* c'est Rome ; on ne peut dire d'une manière en apparence plus simple une chose plus forte. Si l'on disait que Montesquieu n'y visait pas, on n'en croirait rien. C'est ici seulement qu'il est inférieur comme écrivain à Bossuet, en ce qu'il a une *manière,* une préméditation constante. Chez Bossuet, la parole grande et simple sort et se répand par un cours naturel, irrésistible, et en déroulant à grands flots ses largeurs, ses audaces ou ses négligences ; chez Montesquieu, il y a eu étude, combinaison profonde, effort, comme chez Salluste, pour revenir à une propriété expressive de termes et à une concision mémorable, comme chez Tacite, pour faire l'image à la fois magnifique et brève et imprimer à toute sa diction je ne sais quoi de grave et d'*auguste.*

Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* t. VII ; Garnier.

VIII

Dans ce livre, Montesquieu oublie presque les finesses de style, le soin de se faire valoir, la prétention de mettre en mots spirituels des idées profondes, de cacher des vérités claires sous des paradoxes apparents, d'être aussi bel esprit que grand homme. Il ne garde de ses défauts que les qualités. Il parle de Rome avec plus d'apprêt que Tite-Live, mais avec la même majesté poétique. Ses jugements tombent comme des sentences d'oracle, détachés, un par un, avec une concision et une vigueur incomparables, et le discours marche d'un pas superbe et lent, laissant au lecteur le soin de relier ses parties, dédaignant de leur indiquer lui-même sa suite et son but. Si l'on ôte quelques passages où la simplicité est affectée et la sagesse raffinée, on croit entendre un des anciens jurisconsultes. Montesquieu a leur calme solennel et leur brièveté grandiose ; et du même ton dont ils donnaient des lois aux peuples, il donne des lois aux événements.

Taine, *Essai sur Tite-Live;* Hachette.

IX

L'ensemble des jugements de Montesquieu est resté juste, comme la méthode de son livre et comme son style. Si l'on voulait instituer un commentaire perpétuel des *Considérations,*

et le mettre « au courant » de l'érudition, les notes noieraient le texte. Il en serait de même des *Époques de la nature* si l'on voulait les tenir au niveau de la science depuis Cuvier jusqu'à Darwin. Mais à quoi bon ? On lira les historiens modernes de Rome : on ne les entendra jamais si bien qu'après une lecture de Montesquieu; on n'entendra jamais si bien Montesquieu qu'après les avoir lus.

A. Sorel, *Montesquieu ;* Hachette.

LETTRES

I

Rollin envoie à Montesquieu le premier volume de son Histoire romaine. — Rollin avait consacré le livre VI de son *Traité des études* (1726) à faire ressortir tous les avantages qu'on pourait tirer, dans les écoles publiques, de l'enseignement de l'histoire. Invité à composer lui-même des livres où les maîtres apprendraient à bien enseigner une science très peu connue de la plupart d'entre eux, il consacra les quinze dernières années de sa vie à écrire d'abord une *Histoire ancienne,* terminée en 1738, puis une *Histoire romaine,* dont il n'avait encore publié que les cinq premiers volumes quand il mourut, en 1741, à l'âge de quatre-vingt ans.

Ces deux ouvrages eurent un très grand succès. Le chancelier d'Aguesseau, sans dissimuler le regret de n'y pas trouver « un style plus concis, des réflexions plus courtes et plus profondes », répondit au plus cher désir de Rollin en le félicitant d'avoir fait « un livre qui est moins une histoire qu'une leçon perpétuelle de vertu, de grandeur d'âme, d'amour de la patrie et de la religion, leçon d'autant plus utile qu'elle se présente sous une forme plus aimable, et qu'elle instruit sans paraître enseigner. »

Montesquieu, dont le témoignage avait encore plus d'autorité, puisqu'il venait de publier lui-même ses *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains,* écrivit, sans y mêler aucune critique, les lignes suivantes : « Un honnête homme, par des ouvrages d'histoire, enchante le public : c'est le cœur qui parle au cœur; on sent une secrète satisfaction d'entendre parler la vertu; c'est l'abeille de la France. »

On suppose que Rollin écrit à Montesquieu en lui envoyant le premier volume de son *Histoire romaine.*

L'indulgence avec laquelle il sait que Montesquieu a jugé son *Histoire ancienne* fait qu'il n'éprouve aucun embarras à lui offrir la première partie de son nouvel ouvrage.

Il n'aurait pas cette confiance si, en racontant à son tour l'histoire romaine, il avait jamais eu la pensée qu'on pût, en la

lisant, songer aux *Considérations* et au *Discours sur l'histoire universelle*.

Mais on n'ignore pas qu'il borne son ambition à emprunter aux anciens, qui ont toujours été ses maîtres, leurs plus beaux récits, afin d'offrir aux jeunes gens, en même temps qu'un plaisir délicat et de nouvelles leçons de goût, de grands exemples qui les éclairent sur leurs devoirs et les excitent à faire le bien.

Son âge, qui peut servir d'excuse à quelques-unes des imperfections de son livre, ne lui permettra peut-être pas de l'achever : du moins, le désir d'être utile et les encouragements qu'il a reçus le soutiendront jusqu'au bout dans l'accomplissement de sa tâche.

(Concours de l'École normale, 1861.)

II

Montesquieu écrit à son ami lord Chesterfield pour lui annoncer qu'il entreprend d'écrire les *Considérations*.

Souvenirs de leur jeunesse et de leurs communs voyages. Contraste avec sa vie studieuse, où il cherche des plaisirs nouveaux et plus austères.

But qu'il entrevoit déjà : pénétrer l'esprit de toutes les civilisations et de toutes les législations disparues.

Pour le moment, il se contentera de scruter les causes de la grandeur et de la décadence des Romains. Même après Bossuet, cette étude reste possible; il indiquera dans quel esprit il compte la renouveler.

Il prie lord Chesterfield de ne pas lui ménager les conseils de son bon goût.

III

Avant d'écrire son *Histoire romaine,* Michelet, jeune encore, vient de relire les *Considérations*. Il communique librement à un ami les impressions de sa lecture.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Que doit-on penser de ce jugement de Montesquieu : « La *Vie d'Agricola* est le chef-d'œuvre d'un homme qui n'a fait que des chefs-d'œuvre ? »

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1875.)

II

Étudier la nature du style de Montesquieu d'après les derniers chapitres de la *Grandeur et Décadence des Romains*.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1887.)

III

Le sénat romain dans Bossuet et dans Montesquieu.

(Paris. — Leçon d'agrégation.)

IV

La philosophie de l'histoire dans Bossuet et dans Montesquieu.

(Aix. — Devoir de licence, 1887.)

V

« Les places que la postérité donne sont sujettes, comme les autres, au caprice de la fortune. » (Montesquieu, *Grandeur et Décadence des Romains*, ch. v.)

(Besançon. — Devoir de licence, août-sept. 1884.)

VI

Sainte-Beuve a dit de Montesquieu qu'il avait « un tour

d'imagination prompte, qui revêtait aisément la pensée et la maxime d'une forme poétique, comme faisait son compatriote Montaigne; mais il était moins aisé que Montaigne et n'avait pas la fleur comme lui ». Trouvez-vous que ce jugement soit juste, appliqué aux *Considérations sur la grandeur et la décadence?*

(Caen. — Devoir de licence, 1887.)

VII

Apprécier, au point de vue du style et des beautés purement littéraires, *la Grandeur et la décadence des Romains,* de Montesquieu.

(Clermont. — Devoir d'agrégation, 1899.)

VIII

Du jugement de Montesquieu sur les caractères et sur l'État romain, comparé au jugement de Bossuet. On étudiera les jugements des deux auteurs surtout dans le *Discours sur l'histoire universelle* et dans l'*Esprit des lois.*

(Rennes. — Devoir de licence, janv. 1892.)

IX

Marquer les principaux traits du caractère romain d'après la *Grandeur et Décadence des Romains,* de Montesquieu.

(Paris. — Baccalauréat, novembre 1885.)

X

Montesquieu a dit (*Considérations,* XII) : « Il est certain que les hommes sont devenus moins libres, moins courageux, moins portés aux grandes entreprises, qu'ils n'étaient lorsque, par cette puissance qu'on prenait sur soi (par le suicide), on pouvait à tous les instants échapper à toute autre puissance. » Cela est-il vrai ? Prendre des exemples dans les temps modernes.

(Douai. — Baccalauréat, juillet 1884.)

XI

Montrer que les *Considérations* sont la préface naturelle de l'*Esprit des lois.*

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XII

Mithridate chez Racine et chez Montesquieu.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XIII

D'après le seul dialogue de Sylla et d'Eucrate, juger Montesquieu penseur et écrivain.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XIV

Par quelles causes Montesquieu explique-t-il la grandeur et la décadence des Romains ?

(Paris. — Diplôme d'études de l'enseign. spécial, 1877.)

XV

De l'histoire au xviiie siècle. Parler des ouvrages historiques de Voltaire et de Montesquieu. Dire comment ces auteurs ont compris l'histoire, et s'ils diffèrent à ce point de vue l'un de l'autre.

(Oran. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1887.)

XVI

Auguste et Attila chez Montesquieu et dans Corneille.

XVII

En quoi la connaissance des *Considérations* est-elle utile et indispensable à l'intelligence de l'*Esprit des lois?*

XVIII

Au chapitre xii des *Considérations,* Montesquieu porte ce jugement sur Cicéron : « Je crois que si Caton s'était réservé pour la république, il aurait donné aux choses tout un autre tour.

Cicéron, avec des parties admirables pour un second rôle, était incapable du premier : il avait un beau génie, mais une âme souvent commune. L'accessoire, chez Cicéron, c'était la vertu; chez Caton, c'était la gloire. Cicéron se voyait toujours le premier; Caton s'oubliait toujours. Celui-ci voulait sauver la république pour elle-même, celui-là pour s'en vanter. » Discuter ce parallèle, et montrer dans quelle mesure il est juste ou injuste.

XIX

Grimm écrit dans sa *Correspondance littéraire* (juin 1753) : « Le cardinal Alberoni a fait une critique de M. le président de Montesquieu qui m'a paru fort juste et fort sensée. « L'esprit de « système, dit-il, n'est pas moins dangereux dans la politique « que dans la philosophie. Il y a de la témérité à chercher les « causes de la grandeur et de la décadence des Romains dans « la constitution de leur État. Des événements où la prudence « humaine n'eut que la plus petite part sont des époques plutôt « que des conséquences. » Que pensez-vous de cette critique?

XX

Que pensez-vous de ce jugement de Villemain, dans l'*Éloge de Montesquieu* : « Dans *la Grandeur et la Décadence des Romains*, Montesquieu n'a plus l'empreinte de son siècle : c'est un ouvrage dont la postérité ne pourrait deviner l'époque, et où elle ne verrait que le génie du peintre? »

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux impr.

L'ESPRIT DES LOIS[1]

(1748)

I

L' « Esprit des lois » dans la Correspondance de Montesquieu. — La « Défense de l'Esprit des lois ».

L'*Esprit des lois* a été publié quatorze ans après les *Considérations;* mais quand les *Considérations* parurent, il y avait longtemps que l'*Esprit des lois* était conçu et fixé dans son ensemble, sinon écrit en plusieurs de ses parties. Quand Montesquieu écrivait, dans sa jeunesse, un *Essai sur les causes qui peuvent affecter les esprits et les caractères,* ou des *Réflexions sur la monarchie universelle,* son seul dessein n'était pas de plaire à l'Académie de Bordeaux : il groupait là des idées et des matériaux qui ne seront pas perdus. On a vu que certaines des *Lettres persanes* effleuraient des questions nouvelles et graves, comme celles des principes des gouvernements, de la vertu, ressort des républiques anciennes; de l'honneur, ressort de la monarchie française; du despotisme oriental; de l'influence des climats. Quant aux *Considérations,* ce n'est pas telle page, c'est le livre entier qui annonce l'*Esprit des lois,* comme si Montesquieu eût voulu, par l'évidente vérité d'une application particulière, préparer d'avance les esprits à admettre la vérité, plus contestable, de la théorie généralisée.

Si nous avions les lettres de jeunesse de Montesquieu (sa correspondance un peu suivie ne commence qu'avec la pleine maturité), nous y verrions grandir l'obsession d'une même idée et d'un même travail, qui tantôt le soutient, tantôt l'accable. Le 7 mars 1749, il écrivait au grand prieur Solar, ambassadeur de Malte à Rome :

> Il est vrai que le sujet est beau et grand : je dois bien craindre qu'il n'eût été beaucoup plus grand que moi; *je puis dire que j'y ai travaillé toute ma vie.*

1. Genève, chez Barillot et fils, sans date (1748), 2 vol. in-4°, 3 vol. in-12.

Au sortir du collège, on me mit dans les mains des livres de droit, j'en cherchai l'esprit, je ne faisais rien qui vaille. *Il y a vingt ans que je découvris mes principes;* ils sont très simples; un autre qui aurait autant travaillé que moi aurait fait mieux que moi. Mais j'avoue que cet ouvrage a pensé me tuer : je vais me reposer; je ne travaillerai plus...

Si l'on prend à la lettre ces données, il aurait médité son sujet de 1712 à peu près à 1729, mais c'est seulement vers 1729 qu'il y aurait vu bien clair. En 1721, date des *Lettres persanes,* son esprit est relativement libre; il ne l'est plus en 1734, date des *Considérations*. C'est que, dans l'intervalle, se place le voyage à travers l'Europe, et la date de ce voyage coïncide avec celle qu'il attribue à la découverte de ses principes. Les *Considérations,* dont le point de départ est aussi dans ces années fécondes, et qu'il n'eût pu écrire, d'ailleurs, avant cette révélation de principes, l'occupèrent jusqu'en 1735; mais, à partir de ce moment, il est tout entier à l'œuvre qui lui prendra treize ans encore. A partir de 1743, si nous en jugeons d'après la Correspondance, d'ailleurs très incomplète, qui nous a été conservée, il redouble d'ardeur en voyant le but plus proche. Dans une lettre pleine de verve (1er août 1744), il invite l'abbé de Guasco à le venir voir à la Brède, dont il fait une brève mais séduisante peinture; comme l'abbé a du goût, il le consultera sur son grand ouvrage, « qui avance à pas de géant », depuis que le châtelain n'est plus dissipé par les dîners et soupers de Paris. L'abbé arrive; on lit dans l'intimité les parties achevées du grand ouvrage; on les lit chez le président Barbot, de dix heures précises du matin au dîner, et après le dîner on recommence (10 février 1745). A un autre de ses amis italiens, Mgr Cerati, il écrit, dans ce même hiver de 1745 : « Depuis *deux ans* que je suis ici, j'ai continuellement travaillé à la chose dont vous me parlez; mais ma vie avance, et l'ouvrage recule à cause de son immensité. » (16 juin.) Il voudrait que tous ses amis eussent pour son livre les sentiments passionnés qui sont les siens : l'abbé de Guasco, trop voyageur, est vertement réprimandé de n'avoir pas attendu le manuscrit précieux qu'on se proposait de lui envoyer. On voit qu'alors tout le premier volume, quinze ou vingt livres, est prêt, et que le second le sera quelques mois après (20 février 1747); les autres suivront bientôt.

L'ouvrage va paraître en cinq volumes... Je suis accablé de lassitude; je compte de me reposer le reste de mes jours. J'ai pensé me tuer depuis trois

mois, afin d'achever un morceau que je veux y mettre, qui sera un livre de l'origine et des révolutions de nos lois civiles de France. Cela formera trois heures de lecture; mais je vous assure que cela m'a coûté tant de travail, que mes cheveux en sont blanchis. Il faudrait, pour que mon ouvrage fût complet, que je puisse achever deux livres sur les lois féodales. Je crois avoir fait des découvertes sur une matière la plus obscure que nous ayons, qui est pourtant une magnifique matière. Si je puis être en repos à ma campagne pendant trois mois, je compte que je donnerai la dernière main à ces deux livres, sinon mon ouvrage s'en passera[1].

Enfin, l'ouvrage parut à Genève. Il était temps : Montesquieu était presque aveugle[2]. Pendant vingt ans, il y avait travaillé au moins huit heures par jour, regardant toutes les autres heures comme des heures perdues, s'exaltant dans l'admiration, dans l'enthousiasme que lui inspirait son propre ouvrage, se demandant toutefois avec quelque inquiétude s'il ne serait pas le premier et le dernier de ses admirateurs.

Il dut être bientôt rassuré : de Paris et d'Italie surtout, où il a quelques amis actifs, il ne reçoit que de bonnes nouvelles. Frédéric II, qui avait approuvé à la fois et discuté les *Considérations,* mèle encore à son approbation quelques réserves.

Les rois seront peut-être les derniers qui me liront, peut-être même ne me liront-ils point du tout. Je sais cependant qu'il en est un dans le monde qui m'a lu; et M. de Maupertuis m'a mandé qu'il avait trouvé des choses où il n'était pas de mon avis. Je lui ai répondu que je parierais bien que je mettrais le doigt sur ces choses. Je vous dirai aussi que le duc de Savoie a commencé une seconde lecture de mon livre. Je suis très flatté de tout ce que vous me dites de l'approbation des Anglais; et je me flatte que le traducteur de l'*Esprit des lois* me rendra aussi bien que le traducteur des *Lettres persanes*[3].

Ainsi, l'*Esprit des lois* est lu en Angleterre (c'est bien le moins que lui dussent les Anglais!), en Italie, en Allemagne; il est *relu* à la cour de Savoie, et le duc de Savoie, qui l'a reçu des mains de son père le roi de Sardaigne, déclare qu'il veut le lire toute sa vie. « Le succès, écrit Montesquieu, est beaucoup au delà de mon attente[4]. » Çà et là pourtant, la note change. Montesquieu n'ignorait certes pas la portée de son livre; mais il croyait avoir pris toutes ses précautions pour éviter « toute

1. A Mgr Cerati, 31 mars 1747, 28 mars 1748.
2. « S'il m'est permis de prédire la fortune de mon ouvrage, il sera plus approuvé que lu : de pareilles lectures peuvent être un plaisir, elles ne sont jamais un amusement. J'avais conçu le dessein de donner plus d'étendue et de profondeur à quelques endroits de mon *Esprit;* j'en suis devenu incapable : mes lectures m'ont affaibli les yeux, et il me semble que ce qui me reste encore de lumière n'est que l'aurore du jour où ils se fermeront pour jamais. » (*Pensées.*)
3. Lettre à l'abbé de Guasco, 12 mars 1750.
4. Au même, 1750.

occasion de chicane[1] ». Les chicanes ne lui furent cependant pas ménagées. Il sembla d'abord s'y résigner : « J'entends quelques frelons qui bourdonnent autour de moi ; mais, si les abeilles y cueillent un peu de miel, cela me suffit[2]. » Mais les feuilles des jansénistes et celles des jésuites, les *Nouvelles ecclésiastiques* et le *Journal de Trévoux*, bourdonnèrent trop fort pour qu'il pût affecter de ne pas les entendre. Les attaques de ces feuilles eurent des résultats fâcheux même pour les intérêts de Montesquieu, et celui-ci n'hésita pas à réclamer l'intervention du marquis de Stainville, ministre plénipotentiaire de l'empereur d'Allemagne à Paris (27 mai 1750) :

Les bontés dont Votre Excellence m'a toujours honoré font que je prends la liberté de m'ouvrir à Elle sur une chose qui m'intéresse beaucoup. Je viens d'apprendre que les jésuites sont parvenus à faire défendre, à Vienne, le débit du livre de l'*Esprit des lois*. Votre Excellence sait que j'ai déjà ici des querelles à soutenir, tant contre les jansénistes que contre les jésuites ; voici ce qui y a donné lieu. Au chapitre VI du livre IV de mon livre, j'ai parlé de l'établissement des jésuites au Paraguay, et j'ai dit que, quelque mauvaises couleurs qu'on ait voulu y donner, leur conduite à cet égard était très louable ; et les jansénistes ont trouvé très mauvais que j'aie par là défendu ce qu'ils avaient attaqué, et approuvé la conduite des jésuites ; ce qui les a mis de très mauvaise humeur. D'un autre côté, les jésuites ont trouvé que dans cet endroit même je ne parlais pas d'eux avec assez de respect, et que je les accusais de manquer d'humilité. Ainsi j'ai eu le destin de tous les gens modérés, et je me trouve être comme les gens neutres que le grand Cosme de Médicis comparait à ceux qui habitent le second étage des maisons, et qui sont incommodés par le bruit d'en haut et par la fumée d'en bas. Aussi, dès que mon ouvrage parut, les jésuites l'attaquèrent dans leur *Journal de Trévoux*, et les jansénistes en firent de même dans leurs *Nouvelles ecclésiastiques* : et, quoique le public ne fît que rire des choses peu sensées qu'ils disaient, je ne crus pas devoir en rire moi-même, et je fis imprimer ma défense, que Votre Excellence connaît, et que j'ai l'honneur de vous envoyer : et comme les uns et les autres me faisaient à peu près les mêmes impressions, je me suis contenté de répondre aux jansénistes, à un seul article près, qui regarde le *Journal de Trévoux*.

Votre Excellence est instruite du succès qu'a eu ma défense, et qu'il y a eu ici un cri général contre mes adversaires. Je croyais être tranquille, lorsque j'ai appris que les jésuites ont été porter à Vienne les querelles qu'ils se sont faites à Paris[3], et qu'ils y ont eu le crédit de faire défendre mon livre, sachant bien que je n'y étais pas pour dire mes raisons, tout cela dans l'objet de pouvoir dire à Paris que ce livre est bien pernicieux, puisqu'il a été défendu à

1. Lettre à Guasco, 17 juillet 1747. Il lui annonce qu'il a retranché un chapitre sur le stathoudérat, qui aurait peut-être été mal reçu en France, mais qu'il le lui donnera pour la traduction italienne qu'il projette.
2. A Mgr Cerati, 11 nov. 1749.
3. « J'ai peur des jésuites. Si j'offense quelque grand, il m'oubliera, je l'oublierai ; je passerai dans une autre province, dans un autre royaume ; mais si j'offense les jésuites à Rome, je les trouverai à Paris, partout ils m'environnent ; la coutume qu'ils ont de s'écrire sans cesse entretient leurs inimitiés. » (*Pensées*.)

Vienne, de se prévaloir de l'autorité d'une si grande cour, et de faire usage du respect et de cette espèce de culte que toute l'Europe rend à l'impératrice. Je ne veux point prévenir les réflexions de Votre Excellence. Mais peut-être pensera-t-elle qu'un ouvrage *dont on a fait dans un an et demi vingt-deux éditions, qui est traduit dans presque toutes les langues*, et qui d'ailleurs contient des choses utiles, ne mérite pas d'être proscrit par le gouvernement.

Toute cette lettre, où l'on admire un singulier mélange de prudence et de fierté, repose sur un fait inexact. Mais que la passion y est naïvement sincère! La *Défense de l'Esprit des lois* (1750), dont il y est parlé, ne fut pas cependant une œuvre de premier mouvement. Il ne l'écrivit que poussé « l'épée dans les reins » par l'abbé de Guasco[1], et il ne recommença plus. Malgré la division en trois parties, malgré son appareil de questions et de réponses, c'est une œuvre légère et piquante, la réplique d'un honnête homme qui sait beaucoup, à un pédant qui sait peu de chose. Il n'aime point à dire des injures, « soit qu'il tienne cette disposition de la nature, soit qu'il l'ait reçue de son éducation »; il n'en dira même pas à ceux qui ont cherché à le perdre dans l'opinion du public. Il s'attache à montrer que son adversaire, « déclamant en l'air et combattant contre le vent, a remporté des triomphes de même espèce : il a bien critiqué le livre qu'il avait dans la tête, il n'a pas critiqué celui de l'auteur » : théologien, il ne veut pas que, même dans un livre de droit, l'auteur soit jurisconsulte. Le ton intrépidement décisif qu'il prend sur des choses qu'il ignore ne doit pas en imposer : « On a bien de la peine à savoir ce qu'on a beaucoup étudié, encore moins sait-on ce qu'on n'a étudié de sa vie. » Qu'on sépare ses injures de ses raisons, qu'on mette à part ses raisons, qui sont mauvaises, il ne restera rien. Il est, sans doute, plus aisé de critiquer un bon ouvrage que de le faire; mais, quand on critique un ouvrage, et un grand ouvrage, il faut tâcher de se procurer une connaissance particulière de la science qui y est traitée... ; il ne suffit pas de consulter son zèle, il faut encore consulter ses lumières; et, si le Ciel ne nous a pas accordé de grands talents, on peut y suppléer par la défiance de soi-même, l'exactitude, le travail et les réflexions. » La péroraison de ce plaidoyer *pro libro suo* est tantôt sérieuse, tantôt mordante. Montesquieu sait que l'auteur des deux articles publiés dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, les 9 et 16 octobre 1749, est

1. Lettre à Guasco, 4 oct. 1752. Il y répudie la paternité qu'on lui attribuait d'une *Suite de la Défense de l'Esprit des lois*, dont l'auteur véritable était la Beaumelle.

l'abbé de la Porte, et il lui reproche ironiquement de ne pas maintenir par sa manière d'agir la supériorité que son caractère devrait lui assurer sur les hommes qui vivent dans le monde.

Le monde est très corrompu : mais il y a de certaines passions qui s'y trouvent très contraintes ; il y en a de favorites qui défendent aux autres de paraître. Considérez les gens du monde entre eux ; il n'y a rien de si timide : c'est l'orgueil qui n'ose pas dire ses secrets, et qui, dans les égards qu'il a pour les autres, se quitte pour se reprendre. Le christianisme nous donne l'habitude de soumettre cet orgueil; le monde nous donne l'habitude de le cacher. Avec le peu de vertu que nous avons, que deviendrions-nous si toute notre âme se mettait en liberté, et si nous n'étions pas attentifs aux moindres paroles, aux moindres signes, aux moindres gestes? Or, quand des hommes d'un caractère respecté manifestent des emportements que les gens du monde n'oseraient mettre au jour, ceux-ci commenceront à se croire meilleurs qu'ils ne sont en effet; ce qui est un très grand mal.

Nous autres gens du monde sommes si faibles que nous méritons extrêmement d'être ménagés. Ainsi, lorsqu'on nous fait voir toutes les marques extérieures des passions violentes, que veut-on que nous pensions de l'intérieur? Peut-on espérer que nous, avec notre témérité ordinaire de juger, ne jugions pas?...

Quand un homme écrit sur les matières de religion, il ne faut pas qu'il compte tellement sur la piété de ceux qui le lisent, qu'il dise des choses contraires au bon sens; parce que, pour s'accréditer auprès de ceux qui ont plus de piété que de lumière, il se décrédite auprès de ceux qui ont plus de lumières que de piété.

Et comme la religion se défend beaucoup par elle-même, elle perd plus lorsqu'elle est mal défendue que lorsqu'elle n'est point du tout défendue...

Voilà Montesquieu transformé en défenseur de la religion contre un prêtre; le voici qui, dans une péroraison aussi adroite qu'éloquente, plaide la cause, toujours séduisante, de la liberté du génie, mais sans sacrifier les droits de la critique, et concilie tout, avec une modération et une sérénité plus accablante encore pour son adversaire que ses épigrammes.

Rien n'étouffe plus la doctrine que de mettre à toutes les choses une robe de docteur. Les gens qui veulent toujours enseigner empêchent beaucoup d'apprendre. Il n'y a point de génie qu'on ne rétrécisse, lorsqu'on l'enveloppera d'un million de scrupules vains... On vient nous mettre un béguin sur la tête, pour nous dire à chaque mot : « Prenez garde de tomber; vous voulez parler comme vous, je veux que vous parliez comme moi. » Va-t-on prendre l'essor, ils vous arrêtent par la manche. A-t-on de la force et de la vie, on vous l'ôte à coups d'épingle. Vous élevez-vous un peu, voilà des gens qui prennent leur pied ou leur toise, lèvent la tête, et vous crient de descendre pour vous mesurer. Courez-vous dans votre carrière, ils voudront que vous regardiez toutes les pierres que les fourmis ont mises sur votre chemin. Il n'y a ni science ni littérature qui puisse résister à ce pédantisme...

Du reste, nous ne devons regarder les critiques comme personnelles que

dans les cas où ceux qui les font ont voulu les rendre telles. Il est très permis de critiquer les ouvrages qui ont été donnés au public, parce qu'il serait ridicule que ceux qui ont voulu éclairer les autres ne voulussent pas être éclairés eux-mêmes. Ceux qui nous avertissent sont les compagnons de nos travaux. Si le critique et l'auteur cherchent la vérité, ils ont le même intérêt; car la vérité est le bien de tous les hommes : ils seront des confédérés, et non pas des ennemis.

C'est avec grand plaisir que je quitte la plume. On aurait continué à garder le silence, si, de ce qu'on le gardait, plusieurs personnes n'avaient conclu qu'on y était réduit.

Un an après, on lui annonçait « une ample critique » de l'*Esprit des lois,* rédigée par M. Dupin, fermier général, et « depuis le futile de la Porte jusqu'au pesant Dupin » il ne voulut rien ignorer des objections, même manuscrites, dirigées contre son livre; mais il garda désormais le silence, un silence coupé d'ironies et si redoutable encore que le fermier général Dupin ne publia ses observations qu'à un petit nombre d'exemplaires, destinés à ses amis. Cependant, les adversaires de Montesquieu avaient cherché des moyens plus sûrs de l'atteindre sans s'exposer; ils dénoncèrent successivement l'*Esprit des lois* à l'assemblée du clergé de France, à la Sorbonne, enfin à la congrégation de l'Index. L'assemblée du clergé ne donna pas suite à la dénonciation. La Sorbonne nomma des commissaires chargés d'une enquête, puis, assez peu satisfaite de leur rapport, en nomma d'autres, non moins hostiles d'ailleurs que les premiers. Et Montesquieu s'écriait : « Il faut toujours en revenir à la raison : mon livre est un livre de politique, et non pas un livre de théologie, et leurs objections sont dans leurs têtes, et non pas dans mon livre. » Il ne se faisait pas d'illusions sur les dispositions de la Sorbonne, et parfois il était tenté de se mettre « à ses trousses » ; mais il aimait la paix « par-dessus toutes choses », et il se contenait, rassuré par des hésitations qui, en effet, le sauvèrent[1]. A Rome, il savait que, lorsqu'un livre était porté à la congrégation de l'Index, « il était comme condamné » ; mais il espérait détourner ce coup en promettant de changer, dans les éditions postérieures, « les expressions qui ont pu faire quelque peine aux gens simples; ce qui est une chose, dit-il, à laquelle je suis naturellement porté, de sorte que quand Mgr Bottari m'a envoyé des objections, j'y ai toujours aveuglément adhéré, et ai mis sous mes pieds toute sorte d'amour-propre à cet égard. » Mais de sa déférence même on se sert pour

1. Lettres à Guasco, 8 août 1752 et 5 mars 1753.

rendre une condamnation nécessaire; on veut flétrir « un livre de droit que toute l'Europe a déjà adopté ». Dès lors, il ne se soumet plus :

Par le tour que cette affaire prend, je me fais plus de mal que l'on ne peut m'en faire, et le mal même qu'on peut me faire cessera d'en être un sitôt que moi, jurisconsulte français, je le regarderai avec cette indifférence que mes confrères les jurisconsultes français ont regardé les procédés de la congrégation dans tous les temps[1].

II

Ce qu'on l'accusait d'être et ce qu'il était. — Montesquieu et la religion. — Le philosophe du dix-huitième siècle.

De quoi l'accusait-on, et dans quelle mesure avait-il raison contre ses adversaires? Si nous nous plaçons pour répondre au seul point de vue des idées modernes, nous ne comprendrons même pas comment l'*Esprit des lois* a pu être traité en livre destructeur de tous les grands principes moraux et religieux. Passe pour les livres d'un Voltaire ou d'un Diderot! Mais qu'avaient fait à la Sorbonne un Montesquieu, un Buffon, ces grands travailleurs paisibles? Nous ne voyons pas assez que tous, philosophes du XVIIIe siècle, avec des tempéraments très divers et par des voies très diverses, travaillent au fond à la même œuvre, même quand ils s'isolent à dessein de la société pour conserver toute l'indépendance de leur pensée, même quand ils se contredisent et se décrient les uns les autres. Que reprochait la Sorbonne à Montesquieu? que reprochait-elle à Buffon? C'est de nier la révélation ou de s'en passer. Il faut l'avouer, Montesquieu, dans sa *Défense,* répond avec plus d'esprit que de conviction à l'objection religieuse. C'est par elle qu'il commence :

Quoique l'*Esprit des lois* soit un ouvrage de pure politique et de pure jurisprudence, l'auteur a eu souvent occasion d'y parler de la religion chrétienne : il l'a fait de manière à en faire sentir toute la grandeur; et, s'il n'a pas eu pour objet de travailler à la faire croire, il a cherché à la faire aimer.

Les passages qu'il cite à l'appui de cette affirmation sont-ils aussi « formels » qu'il le dit? N'est-on pas tenté parfois d'y voir plutôt des précautions habiles? et sera-t-on convaincu par des

1. Lettre au duc de Nivernais, ambassadeur de France à Rome, 8 oct. 1750.

raisons de ce genre : « L'auteur de l'*Esprit des lois* n'est point du tout sectateur de la religion naturelle : mais il voudrait que son critique fût sectateur de la logique naturelle? » Chez tous les écrivains de ce siècle, quand ils touchent à certains sujets, il faut faire la part de la tactique. Ainsi, Montesquieu montre fort bien deux choses : qu'il était forcé de traiter des religions dans son livre, et qu'il n'a pas pu en parler autrement qu'en historien. Mais il n'est plus tout à fait sincère lorsqu'il établit une distinction entre les fausses religions et la religion chrétienne : les premières étant nées sur la terre, il a dû les examiner comme toutes les autres institutions humaines; la seconde étant une institution divine, il n'avait qu'à l'adorer, « de sorte que, quand il en a parlé, il ne l'a jamais fait pour la faire entrer dans le plan de son ouvrage, mais pour lui payer le tribut de respect et d'amour qui lui est dû par tout chrétien ». La vérité, c'est qu'il a considéré *toutes* les religions comme rentrant dans le plan de son ouvrage, et que, s'il a *paru* mettre à part la religion chrétienne (il ne dit pas la religion catholique), ce n'a pas été « pour la faire triompher de toutes ». Soyons justes pourtant : il y a une page émue et vraiment belle, que ne désavouerait pas Bossuet, dans le paragraphe intitulé *Tolérance*.

Ma seconde réponse est que la religion du ciel ne s'établit pas par les mêmes voies que les religions de la terre. Lisez l'histoire de l'Église, et vous verrez les prodiges de la religion chrétienne. A-t-elle résolu d'entrer dans un pays, elle sait s'en faire ouvrir les portes; tous les instruments sont bons pour cela : quelquefois Dieu veut se servir de quelques pêcheurs; quelquefois il va prendre sur le trône un empereur, et fait plier sa tête sous le joug de l'Évangile. La religion chrétienne se cache-t-elle dans les lieux souterrains, attendez un moment, et vous verrez la majesté impériale parler pour elle. Elle traverse, quand elle veut, les mers, les rivières et les montagnes. Ce ne sont pas les obstacles d'ici-bas qui l'empêchent d'aller. Mettez de la répugnance dans les esprits, elle saura vaincre ces répugnances; établissez des coutumes, formez des usages, publiez des édits, faites des lois, elle triomphera du climat, des lois qui en résultent, et des législateurs qui les auront faites. Dieu, suivant des décrets que nous ne connaissons point, étend ou resserre les limites de sa religion.

Une page si éloquente ne saurait venir d'un pur sceptique. Aussi ne dit-on pas que l'œuvre de Montesquieu soit agressivement antireligieuse, mais qu'elle est secrètement irréligieuse, en ce sens que l'esprit n'en est pas religieux, quoi que dise l'auteur. Son adversaire lui fournit l'occasion d'une réponse facile quand il lui reproche, par exemple, de ne pas parler du

mariage en chrétien : « Il répondra qu'il est chrétien, mais qu'il n'est point imbécile; qu'il adore ces vérités, mais qu'il ne veut point mettre à tort et à travers toutes les vérités qu'il croit. » Mais il suffirait d'un mot, dit avec un certain accent, et c'est ce mot, c'est cet accent que nous ne trouvons pas dans l'*Esprit des lois,* sans songer, d'ailleurs, ni à nous en étonner ni à nous en plaindre.

Ceci ne prouve pas que M. Faguet ait tort d'écrire :

> Et encore *il se fera chrétien,* lui qui, de nature, l'est si peu, pour nous faire voir non seulement l'esprit du christianisme, mais jusqu'à ses transformations et son évolution historique. Qu'un lecteur superficiel ouvre ce livre à telle page, il y verra que le christianisme est antisocial (XXIII, 21) : le christianisme a favorisé le célibat, diminué la puissance paternelle, détaché les citoyens de la patrie terrestre au profit d'une autre. Que le même lecteur regarde le livre suivant, il verra (XXIV, 6) que le christianisme fait les meilleurs citoyens[1], les plus éclairés sur leurs devoirs, les plus capables de comprendre la patrie, étant les plus habitués au renoncement à eux-mêmes. C'est que Montesquieu ne borne point sa vue à un temps, et sait qu'une religion ne peut naître qu'en s'isolant de la cité, ne peut subsister qu'en s'y rattachant, ne peut commencer que comme une secte, ne peut s'assurer qu'en devenant un organe social, a par conséquent dans sa maturité des démarches contraires à l'esprit de son origine, jusqu'au jour où, perdant son influence sur la cité, elle revient à son point de départ[2].

Oui, mais ce christianisme-là est un christianisme historique et critique : Montesquieu comprend, et n'aime pas. Il *se fait* chrétien, — momentanément, — parce qu'il *est* historien. Le livre XXIV, *Des lois dans le rapport qu'elles ont avec la religion établie dans chaque pays,* est admirable, dans sa première partie du moins, par une hauteur et une sérénité de vues qu'on n'avait pas connue avant lui, qu'après lui on ne connaîtra plus guère. Mais cette sérénité est toute philosophique : il n'examinera les religions « que par rapport au bien que l'on en tire dans l'état civil », sans excepter « celle qui a sa racine dans le ciel ». Et il ajoute, avec circonspection, mais avec une netteté suffisante : « Comme dans cet ouvrage je ne suis point théolo-

1. Montesquieu n'est point si affirmatif, au moins dans la forme : répondant à Bayle, d'après qui de véritables chrétiens ne formeraient pas un Etat qui pût subsister, il emploie le conditionnel : « Pourquoi non ? Ce *seraient* des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs, et qui *auraient* un très grand zèle pour les remplir; ils *sentiraient* très bien les droits de la défense naturelle; plus ils *croiraient* devoir à la religion, plus ils *penseraient* devoir à la patrie. Les principes du christianisme, bien gravés dans le cœur, *seraient* infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus humaines des républiques, et cette crainte servile des Etats despotiques. » Bayle n'en est pas moins pour lui un « grand homme ».
2. *Dix-Huitième Siècle,* p. 163-164.

gien, mais écrivain politique, il pourrait y avoir des choses qui ne seraient entièrement vraies que dans une façon de penser humaine, n'ayant point été considérées dans le rapport avec des vérités plus sublimes. » Cela dit, il prouve à son aise que toutes les religions sont bonnes, pourvu qu'elles soient d'accord avec la morale et s'accommodent au génie des pays où elles sont pratiquées ; que le gouvernement modéré convient mieux à la religion chrétienne, et le gouvernement despotique à la mahométane; que « nous devons au christianisme, et dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens », et, certes, l'éloge n'est pas mince; mais veut-on un éloge chaleureux, qui parte de l'âme, on devra s'adresser, quelques pages plus loin dans le même livre, au chapitre où Montesquieu glorifie, divinise presque les stoïciens, déjà portés si haut par lui dans les *Considérations*.

Les diverses sectes de philosophie chez les anciens pouvaient être considérées comme des espèces de religion. Il n'y en a jamais eu dont les principes fussent plus dignes de l'homme et plus propres à former des gens de bien que celle des stoïciens ; et, *si je pouvais un moment cesser de penser que je suis chrétien,* je ne pourrais m'empêcher de mettre la destruction de la secte de Zénon au nombre des malheurs du genre humain.

Elle n'outrait que les choses dans lesquelles il y a de la grandeur, le mépris des plaisirs et de la douleur.

Elle seule savait faire les citoyens; *elle seule* faisait les grands hommes ; *elle seule* faisait les empereurs.

Faites pour un moment abstraction des vérités révélées; cherchez dans toute la nature, et vous n'y trouverez pas de plus grand objet que les Antonin. Julien même, Julien (*un suffrage ainsi arraché ne me rendra point complice de son apostasie*), non, il n'y a point eu après lui de prince plus digne de gouverner les hommes.

Toutes les précautions et les parenthèses, bonnes à peine pour quelques naïfs, s'évanouissent dans cette apothéose du stoïcisme. Ce n'est pas la lettre de certains chapitres qu'il suffit de rapporter, c'est l'esprit qu'il en faut dégager, et cet esprit, pour le deviner, il ne faut que lire certains titres : « Que c'est moins la vérité ou la fausseté d'un dogme qui le rend utile ou pernicieux aux hommes dans l'état civil, que l'usage ou l'abus que l'on en fait. — Combien il est dangereux que la religion inspire de l'horreur pour les choses indifférentes. — Inconvénient du transport d'une religion d'un pays à un autre, » etc. Dans le livre XXV, *Des lois, dans le rapport qu'elles ont avec l'établissement de la religion de chaque pays et sa police extérieure,* les

attaques sont plus directes et plus vives, mais ne portent pas aussi profondément. C'est qu'il s'agit, non plus de la religion en elle-même, mais du clergé. Ici, il y a des ménagements encore à garder; mais attaquer le célibat ecclésiastique, l'inquisition, ou les biens de mainmorte, ce n'est pas être hérétique ni même hétérodoxe : c'est faire ce qu'ont fait à peu près impunément tous les philosophes du XVIIIe siècle. Les richesses sans cesse accrues du clergé préoccupent visiblement Montesquieu; il y revient à plusieurs reprises. Mais cela, c'est la partie *voltairienne* de l'*Esprit des lois*. De même, les généreuses réclamations en faveur de la tolérance religieuse ne sont pas rares. Là, d'ailleurs, ce que l'affirmation pourrait avoir d'imprudemment absolu est corrigé aussitôt par une réserve : « Maxime importante : il faut être très circonspect dans la poursuite de la magie et de l'hérésie... Je n'ai point dit ici qu'il ne fallait pas punir l'hérésie; je dis qu'il faut être très circonspect à la punir. » (XII, 5.) C'est la tactique de Voltaire aussi bien que sa doctrine.

Cette tactique nécessaire, mais d'une franchise douteuse, avait de quoi agacer les adversaires de Montesquieu. Et vraiment on ne doit pas s'étonner s'ils n'ont pas jugé suffisante la part qu'il faisait à la religion dans son œuvre. A quoi sert celle-ci en somme? C'est le seul frein que puissent avoir les rois, supérieurs aux lois humaines. C'est aussi (même quand elle est fausse) le seul garant que les hommes puissent avoir de la probité des hommes. C'est enfin le fondement solide de la cité, si du moins on sait la lier aux principes de la société civile. (XXIV, 2, 8, 19.) Mais ces bons effets, « les dogmes les plus faux » peuvent les produire. Peu importe la religion, pourvu que la religion soit en harmonie avec les diverses conditions qui font qu'un État vit et se développe. Le christianisme serait mauvais dans l'Orient, comme le mahométisme le serait dans l'Occident. Affaire de climat, de gouvernement, de mœurs. C'est au point de vue de l'utilité, non de la vérité, que Montesquieu juge les religions. C'était assurément son droit de philosophe et son devoir de politique. Ses adversaires avaient tort quand ils lui reprochaient de n'avoir pas fait ce qu'il ne pouvait pas et ne devait pas faire; mais ils sentaient que la religion révélée avait en lui un secret ennemi, et en ceci ils ne se trompaient guère. Et même, s'ils l'eussent suivi sur ce terrain de l'histoire où il déclarait vouloir se maintenir, ils l'eussent embarrassé davantage, car ils lui eussent prouvé, comme

l'a fait, de nos jours, Nisard, qu'il dédaignait trop les monuments de l'antiquité chrétienne et qu'il s'était gravement mépris sur le rôle des Pères de l'Église dans leur temps et sur leur autorité dans toute la science sociale. A défaut du sentiment religieux, le même critique regrette de ne pas trouver chez Montesquieu quelque principe moral élevé.

Trop souvent, parlant de ce qui s'est fait, il s'abstient d'indiquer ce qu'il eût fallu faire. Il donne les raisons des lois, il en laisse chercher la morale à l'hésitation du lecteur. On ne sent pas assez chez lui, dans une grande faveur pour l'idée du droit, une ferme croyance au devoir. D'Alembert lui en fait une louange : « Montesquieu, dit-il, s'occupe moins de ce que le devoir exige de nous que des moyens par lesquels on peut nous obliger à le remplir. » C'est vrai, et finement jugé. Mais j'ai grand'peur pour le devoir quand, au lieu de nous montrer pourquoi nous y sommes tenus de nous-mêmes, on nous enseigne comment on peut nous y forcer.

Il manque encore à l'*Esprit des lois* ce que l'antiquité chrétienne, pratiquée, non pour sa théologie, mais pour sa science de l'homme, y eût mis sans doute : il y manque une morale. Une morale, c'est plus que le goût de tout ce qui est moral ; plus que l'amour du droit, plus que la justice et la bienfaisance ; c'est la certitude que toutes ces choses ne sont pas de purs mérites de la volonté, mais des lois divines obéies, et qu'en les pratiquant d'un cœur sincère, on reste infiniment au-dessous de ce qu'elles prescrivent. Montesquieu, homme bienfaisant, avait cette morale dans le cœur ; il n'a pas pu, chose singulière, la faire passer de son cœur dans son esprit.

Ce jugement est un peu sévère et, à certains égards, discutable. « Montesquieu, dit Mme de Staël, rappelle à chaque ligne la nature morale de l'homme au milieu des abstractions de l'esprit[1]. » Et l'on ne peut nier que, même dans l'*Esprit des lois*, Montesquieu ne soit un moraliste. Mais des vues éparses, des maximes[2], ne font pas une morale. Il ne suffit peut-être pas de parler toujours raison aux hommes pour les rendre raisonnables : la raison, c'est Montesquieu lui-même qui l'avoue (XIX, 27), « ne produit jamais de grands effets sur l'esprit des hommes ». Nous aimons sa raison, cependant, quand elle s'émeut. Sa religion, c'est l'amour de l'humanité. Elle s'exprime ici tantôt avec une émotion grave, tantôt sur un ton légèrement déclamatoire, qui est du Rousseau déjà plus que du Voltaire :

Lorsque nous lisons dans les histoires les exemples de la justice atroce des sultans, nous sentons avec une espèce de douleur les maux de la nature humaine. (VI, 11.)

1. *De la Littérature*, 1re partie, ch. XVI.
2. « Toutes les fois que l'on défend une chose naturellement permise ou nécessaire, on ne fait que rendre malhonnêtes gens ceux qui la font... » (XXI, 20.) « Un homme n'est pas pauvre parce qu'il n'a rien, mais parce qu'il ne travaille pas... » (XXIII, 29.) « L'amour de la patrie corrige tout. » (VIII, 11.)

Tant d'habiles gens et tant de beaux génies ont écrit contre cette pratique (la torture), que je n'ose parler après eux. J'allais dire qu'elle pourrait convenir dans les gouvernements despotiques, où tout ce qui inspire la crainte entre plus dans les ressorts du gouvernement; j'allais dire que les esclaves, chez les Grecs et chez les Romains... Mais j'entends la voix de la nature qui crie contre moi. (VI, 17.)

L'esclavage, les guerres de conquête, ne sont pas moins énergiquement condamnés (X, 13; XV, 1, 5, 7). C'est la part du temps; c'est aussi celle de l'homme dans le sens élevé et complet du mot. Ce jurisconsulte d'apparence impassible a sa passion et sa foi.

III

Le Montesquieu des « Lettres persanes » et des « Considérations » dans l' « Esprit des lois ». — Le « moi » de Montesquieu.

Tout n'était pas nouveau pour le public dans l'ouvrage si original en tête duquel Montesquieu mettait cette fière épigraphe : *Prolem sine matre creatam*. On y reconnaissait non seulement les idées, mais çà et là le ton du Montesquieu qui avait écrit les *Lettres persanes* et les *Considérations*. Pour les *Considérations*, cela n'avait rien qui pût surprendre en pareil sujet; mais que l'auteur des *Lettres persanes* reparût souvent dans l'*Esprit des lois*, cela pouvait choquer. Ceux qui refusaient à Montesquieu non l'esprit, mais la profondeur, s'empressèrent de grossir ce léger défaut. Voltaire, que précisément Montesquieu, on l'a vu, traitait de bel esprit, fut au premier rang de ceux-là. Il est curieux de les voir se reprocher l'un à l'autre leur trop d'esprit. « Quant à Voltaire, écrit Montesquieu à l'abbé de Guasco (8 août 1752), il a trop d'esprit pour m'entendre : tous les livres qu'il lit, il les fait; après quoi il approuve ou critique ce qu'il a fait. » Et Voltaire, dans une de ces lettres où il mêle si agréablement, si perfidement aussi parfois, éloges et critiques, rapporte, avec l'espoir qu'il fera son chemin, un mot charmant et méchant de son amie Mme du Deffand :

Je ne connais pas les petites brochures contre M. de Montesquieu. J'aurais souhaité que son livre eût été aussi méthodique et aussi vrai qu'il est plein d'esprit et de grandes maximes; mais, tel qu'il est, il m'a paru utile. L'auteur pense toujours, et fait penser; *c'est un raide jouteur,* comme dit Montaigne; *ses imaginations élancent les miennes.* Mme du Deffand a eu raison d'appeler son

livre *de l'esprit sur les lois;* on ne peut mieux, ce me semble, le définir. Il faut avouer que peu de personnes ont autant d'esprit que lui, et sa noble hardiesse doit plaire à ceux qui pensent librement[1].

Le mot de Mme du Deffand fit fortune, et Voltaire lui-même finit par le prendre au sérieux. Il ne lui suffit pas de dire que quelquefois Montesquieu « donne une épigramme pour une définition », ce qui est vrai; il déplore « que dans un livre rempli d'idées profondes, ingénieuses et neuves, on ait traité du fondement des lois en épigrammes ». — « C'est, dit encore Voltaire, Montaigne législateur : aussi était-il du pays de Montaigne. » Et le rapprochement n'est pas faux de toute façon; il le devient quand Voltaire ne veut voir dans l'*Esprit des lois* qu'un « recueil de saillies[2] ». L'année qui précède sa mort (19 juillet 1777), il ne craint pas d'écrire à un certain M. Gin, auteur d'un livre sur *les Vrais Principes du gouvernement français, démontrés par la raison et par les faits:* « Vous n'écrivez point pour montrer de l'esprit, comme fait l'auteur de l'*Esprit des lois* et des *Lettres persanes;* mais vous vous servez de votre esprit pour chercher la vérité. « A-t-il pu vraiment se persuader que Montesquieu avait composé son livre « pour montrer de l'esprit »? Ses propres lettres d'autrefois lui donnent un démenti. Et cet esprit est-il, comme il l'insinue, l'esprit des *Lettres persanes?* Non, sauf de bien rares exceptions. Vinet a dit avec beaucoup plus de justesse : « Il y a de l'esprit, sans doute, dans l'*Esprit des lois,* il y en a trop peut-être, mais il n'y a pas de plaisanterie. » La part de l'ironie et de la satire est beaucoup plus restreinte, car ce ne sont plus des portraits individuels que l'auteur esquisse, ce sont des portraits collectifs de nations, la nation française, la nation anglaise, dont il compose la physionomie, ne s'interdisant nullement, d'ailleurs, de mêler aux données précises les traits piquants, aux citations les anecdotes[3]. Les *Lettres per-*

1. Lettre au duc d'Uzès, 14 sept. 1750.
2. Lettres à M***, 6 janv. 1759; à d'Olivet, 5 janv. 1767; l'*A B C* (1769).
3. « Montesquieu est exquis, mais à une condition, de le prendre moins pour un docteur ès sciences politiques que pour un moraliste; moins pour un historien, qu'on me passe le mot, que pour un anecdotier. Il y a du la Bruyère et du Montaigne chez lui, du Montaigne surtout, dont il est le vrai frère jumeau. Un chapitre comme celui qui est intitulé *De l'Éducation dans les monarchies,* un portrait comme celui du décisionnaire des *Lettres persanes,* auraient pu trouver place dans les *Caractères et les Mœurs de ce siècle,* mais le plus souvent on croit lire les *Essais.* C'est chez les deux Gascons les mêmes grandes lectures, la même manière de citer les anciens, le même goût pour le saugrenu dans l'histoire et les voyages, les mêmes courses à travers champs, la même philosophie toute d'expérience, le support des travers, la mondaine sagesse. » (Schérer.)

sanes opposaient les mœurs orientales et les mœurs françaises. L'Orient n'est certes pas absent de l'*Esprit des lois :* les sultans, les grands vizirs, les bachas, y passent et repassent. Même l'extrême Orient nous est découvert : la Chine et le Japon semblent avoir remplacé la Perse dans les préférences de Montesquieu. Quant à la nation française, « qui n'aime rien tant que sa gaieté, et se console de la perte d'une bataille lorsqu'elle a chanté le général (IX, 7), elle est moins bien traitée que l'Angleterre. Les gens de finance, surtout, ne sont pas épargnés. Ils sont touchés dans la 48e et accablés dans la 98e des *Lettres persanes*. Ils se reconnurent encore dans l'*Esprit des lois,* et Montesquieu affecte de s'en montrer surpris :

> Monsieur le chevalier[1], pourquoi les gens d'affaires se croient-ils attaqués? J'ai dit que les chevaliers, à Rome, qui faisaient beaucoup mieux leurs affaires que vous autres chevaliers ne faites ici les vôtres, avaient perdu cette république, et je ne l'ai pas dit, mais je l'ai démontré. Pourquoi prennent-ils là dedans une part que je ne leur donne pas?

Mais il jouait l'innocence : il n'était pas besoin d'une grande pénétration pour deviner que les chevaliers romains n'étaient pas seuls flétris dans des passages comme ceux du livre XI, chap. 18 : « Les chevaliers étaient les traitants de la république : ils étaient avides, ils semaient les malheurs dans les malheurs, et faisaient naître les besoins publics des besoins publics... Il faut dire cela à la louange des anciennes lois françaises : elles ont stipulé avec les gens d'affaires, avec la méfiance que l'on garde à des ennemis... » Dans le livre XXIII, tout voile est rejeté; nous sommes bien en France, au XVIIIe siècle, et les ministres, les princes mêmes, sont confondus avec les traitants. La ressemblance avec les *Lettres persanes* est ici d'autant plus frappante que la satire a pour point de départ une opposition entre l'Asie et l'Europe.

> Les monarques de l'Asie ne font guère d'édits que pour exempter chaque année de tributs quelque province de leur empire : les manifestations de leur volonté sont des bienfaits. Mais, en Europe, les édits des princes affligent même avant qu'on les ait vus, parce qu'ils y parlent toujours de leurs besoins, et jamais des nôtres...
>
> Ceux qui gouvernent l'État ne le tourmentent pas, parce qu'ils ne se tourmentent pas sans cesse eux-mêmes. Mais, pour nous, il est impossible que nous ayons jamais de règle dans nos finances, parce que nous savons toujours que nous ferons quelque chose, et jamais ce que nous ferons.
>
> On n'appelle plus parmi nous un grand ministre celui qui est le sage dis-

1. Au chevalier d'Aydies, 24 févr. 1749.

pensateur des revenus publics, mais celui qui est homme d'industrie, et qui trouve ce qu'on appelle des expédients...

Tout est perdu, lorsque la profession lucrative des traitants parvient encore par ses richesses à être une profession honorée. Cela peut être bon dans les États despotiques, où souvent leur emploi est une partie des fonctions des gouverneurs eux-mêmes. Cela n'est pas bon dans la république, et une chose pareille détruisit la république romaine. Cela n'est pas meilleur dans la monarchie; rien n'est plus contraire à l'esprit de ce gouvernement. Un dégoût saisit tous les autres états, l'honneur y perd toute sa considération, les moyens lents et naturels de se distinguer ne touchent plus, et le gouvernement est frappé dans son principe.

On vit bien, dans les temps passés, des fortunes scandaleuses ; c'était une des calamités des guerres de cinquante ans : mais pour lors ces richesses furent regardées comme ridicules, *et nous les admirons.*

Nous ne croyons pas qu'on trouve dans l'*Esprit des lois* un seul autre exemple de cette âpreté dans l'attaque et de cette franchise dans le mépris. Les despotes et les traitants, voilà ses grands ennemis. Par ailleurs, où trouvera-t-on l'esprit des *Lettres persanes?* Peut-être dans quelques traits d'une inoffensive ironie : « On revient de ses erreurs le plus tard qu'on peut... S'affranchir des rêves de la civilité, n'est-ce pas chercher le moyen de mettre ses défauts plus à l'aise? » peut-être aussi dans quelques allusions rapides aux choses contemporaines, par exemple à ces pamphlets, si fréquents au XVIIIe siècle, qui amusent la malignité générale, consolent les mécontents, donnent au peuple la patience de souffrir et le font rire de ses souffrances. Le style est toujours concis et coupé, mais il a pris un relief plus saisissant. Comme dans les *Considérations,* les images à tout instant naissent et brillent dans la trame serrée du raisonnement : « Plus ces États (les républiques) ont de sûreté, plus, comme des eaux trop tranquilles, ils sont sujets à se corrompre... C'est un beau spectacle que celui des lois féodales : un chêne antique s'élève; l'œil en voit de loin les feuillages; il approche, il en voit la tige, mais il n'en aperçoit point les racines : il faut percer la terre pour les trouver. » Les traits d'imagination tendent même à prévaloir sur les traits d'esprit, et il s'aide volontiers des ressources que lui fournit la science. « Tel est l'état nécessaire d'une monarchie conquérante : un luxe affreux dans la capitale, la misère dans les provinces qui s'en éloignent, l'abondance aux extrémités. Il en est comme de notre planète; le feu est au centre, la verdure à la surface, une terre aride, froide et stérile entre les deux[1]. » Cette ima-

1. Livre X, ch. 8. Voyez aussi l. XXIX, ch. 3, où la fermentation des liqueurs intervient de façon assez singulière.

gination n'est pas d'un éclat toujours très pur, ni cet esprit d'un goût toujours très sain : par exemple, il était peut-être utile de nous parler des querelles d'ecclésiastiques prétendant à un bénéfice vacant ; mais il n'était pas nécessaire de nous les peindre se battant « comme des dogues anglais, jusqu'à la mort ».

Ce qui fait que le mot amusant, mais injuste, « de l'esprit sur les lois », est encore aujourd'hui admis et répété, c'est que d'abord ce jugement épigrammatique et sommaire dispense d'une lecture approfondie ; c'est qu'ensuite le lecteur qui parcourt rapidement ce grand ouvrage (combien l'ont vraiment *lu,* et jusqu'au bout?) est surtout frappé de certaines formes où le « moi » du compatriote de Montaigne se laisse voir un peu trop à découvert. Ce qui fait justement pour nous le charme de cette lecture grave, ce qui réveille notre attention quand elle languit, déplaît au lecteur frivole, qui condamnerait volontiers Montesquieu au sérieux perpétuel, d'autant plus facilement qu'il est résolu à ne pas s'attarder dans cette lecture. Il est certain que Montesquieu n'est pas exempt de toute coquetterie d'esprit. Le chapitre 45 de cet immense livre XXVIII qui lui coûta tant de travail s'achève sur cette conclusion humoristique :

> Il aurait fallu que je m'étendisse davantage à la fin de ce livre, et qu'entrant dans de plus grands détails, j'eusse suivi tous les changements insensibles qui, depuis l'ouverture des appels, ont formé le grand corps de notre jurisprudence française. Mais j'aurais mis un grand ouvrage dans un grand ouvrage. Je suis comme cet antiquaire qui partit de son pays, arriva en Égypte, jeta un coup d'œil sur les Pyramides, et s'en retourna.

Il ne nous déplaît pas, après tout, de voir ce jurisconsulte s'égayer après sa tâche accomplie, s'inquiéter des difficultés qui l'attendent ou triompher de les avoir surmontées : « Il faut que j'écarte à droite et à gauche, que je perce et que je me fasse jour... Tout se plie à mes principes. » (XIX, 1 ; XXIII, 6.) Ici, il se dilate, prend son temps, ne s'arrache qu'à regret au sujet qu'il aime : « Parlons-en tout à notre aise (d'Alexandre)... Je ne saurais quitter ce sujet (le commerce chez les anciens)... Je suis bien aise d'approfondir un peu cette matière (les monnaies romaines)... » (X, 14 ; XXI, 6 ; XXII, 11.) Là, il se dérobe avec un geste de lassitude : « Je n'ai pas le temps de traiter à fond cette matière. » (XXIII, 24.) Le voici qui s'attendrit (XXXI, 23) : « C'est un spectacle digne de pitié de voir l'état des

choses en ce temps-là » (sous Louis le Débonnaire); mais le voici qui s'anime, attaque avec impétuosité un adversaire, soit Boulainvilliers, homme de plus d'esprit que de lumières, de plus de lumières que de savoir, soit le P. Lecointe, soit enfin et surtout les « trois mortels volumes de l'abbé Dubos, auteur célèbre, grand homme, mais dont l'esprit « flotte dans une trop vaste érudition ». Agressif et caressant tour à tour et quelquefois en même temps, il s'amuse aux dépens du savant adversaire, coupable d'avoir des idées « perpétuellement contraires » aux siennes. Et, soudain, il se retourne avec un mouvement brusque : « Je viens d'attaquer; il faut que je me défende[1]... » A travers tout cela, des éclairs d'imagination et même de poésie. Des amis, trop scrupuleux, l'engagèrent à supprimer la célèbre invocation aux Muses qu'il avait mise en tête de la seconde partie de son ouvrage; mais il ne supprima pas, au début du livre XXIII, l'invocation de Lucrèce à Vénus, mère féconde des êtres. La traduction versifiée de Hesnault est bien médiocre; mais Montesquieu saisit avec empressement les occasions de se déclarer le disciple de cette antiquité, chez qui le goût et les arts ont été portés à un tel point que de croire le surpasser sera toujours ne pas la connaître (XXI, 7). Il le disait de la Grèce; mais il le pensait de la Grèce à la fois et de Rome, et quand il eut écrit la dernière ligne de son dernier chapitre, un cri lui échappa, critout poétique, où il mit son âme : *Italiam! Italiam!*

Ainsi, le Montesquieu de l'*Esprit des lois* est bien encore, si l'on veut, celui des *Lettres persanes;* mais ce qui est commun aux deux œuvres, c'est surtout le tempérament de l'homme et du Gascon, du polémiste et de l'artiste; pour le fond, historique et philosophique, c'est l'esprit des *Considérations* qui prévaut. « On ne peut jamais quitter les Romains. C'est ainsi qu'encore aujourd'hui, dans leur capitale, on laisse les nouveaux palais pour aller chercher des ruines. » (XI, 23.) Dans la *Défense de l'Esprit des lois,* Montesquieu explique pourquoi il aime à prendre ses exemples chez les Romains : c'est « le peuple du monde le plus sage ». Rome est partout et tout entière dans l'*Esprit des lois*. Souvent on la sent invisible et présente, là même où elle n'est pas alléguée. Si l'on songe que Montesquieu l'a toujours eue devant les yeux, bien des obscurités se dissipent. Pourquoi la « vertu » serait-elle le ressort particulier des républiques? Demandez la réponse aux *Considérations,* dont

1 Livre XXVIII, 3; XXX, 10, 23, 25; XXXI, 16.

l'analyse tiendrait en cette phrase : « La grandeur que Rome acquit par sa vertu, elle la perdit dès que sa vertu s'altéra. » Pourquoi cette division du gouvernement républicain en gouvernement démocratique *ou* gouvernement aristocratique? cette nécessité d'un sénat? cette durée des magistratures fixée à un an? D'où cette idée sur la capacité naturelle que le peuple a pour discerner le mérite, sur l'amour de la frugalité, sur la nécessisté de restreindre les domaines, sur la toute-puissance paternelle? Au reste, il suffit de jeter les yeux sur une table de l'*Esprit des lois*, quand, après avoir établi sa théorie, Montesquieu en vient à l'application.

VI-X. — De l'esprit du sénat de Rome. — Des lois des Romains à l'égard des peines.

VII. — Du tribunal domestique chez les Romains. — Comment les institutions changeaient à Rome avec le gouvernement. — De la tutelle des femmes chez les Romains. — Lois somptuaires chez les Romains. — Belle coutume des Samnites.

XI. — Du gouvernement des rois de Rome. — Réflexions générales sur l'état de Rome après l'expulsion des rois, — et les *six* chapitres suivants.

Parfois même — et ce dernier livre en fournit la preuve — les sujets touchés dans les *Considérations* sont approfondis dans l'*Esprit des lois*. On voit plus clairement ici comment Mithridate était attendu comme un libérateur par les provinces, qui regardèrent plus tard la perte de la liberté à Rome comme l'époque de l'établissement de la leur[1]. Une seule fois (VI, 15) Montesquieu renvoie expressément aux *Considérations*. Mais, en réalité, on ne prend de l'*Esprit des lois* une pleine intelligence que si l'on commence par lire et pénétrer les *Considérations*. Seulement, l'auteur de l'*Esprit des lois* a mieux vu certaines choses essentielles qui avaient moins frappé l'auteur des *Considérations*. Il ne fait pas seulement une *phrase* quand il écrit : « Rome était un vaisseau tenu par deux ancres dans la tempête, la religion et les mœurs. » (VIII, 13.) Il résume les *Considérations* en les éclairant par une image. Mais, en même temps, il y ajoute : les mœurs romaines; et leur effet, soit sur la grandeur, soit sur la décadence de Rome, il n'avait certes pas manqué de le mettre en lumière; mais la religion, il semblait n'en pas avoir toujours bien compris toute l'importance. Ici, s'il est loin d'en avoir la complète intelligence, il en a des lueurs. Lui qui se trouvait fort dans ses principes quand il avait pour lui les

1. Livre XI, ch. 19. Voir aussi, sur Mithridate, XXI, 12.

Romains (VI, 15), il apprenait dans leur commerce assidu à mieux connaître, à juger avec plus de largeur d'intelligence l'esprit de leurs institutions et de leurs lois.

IV

Le problème de la composition dans « l'Esprit des lois ». — Solution proposée; plusieurs dates de composition, plusieurs livres en un.

L'*Essai des lois* est-il fortement composé? S'il l'était, Montesquieu ne serait plus ce Gascon curieux qu'on retrouve jusque dans les *Considérations* et que Voltaire appelle « Michel Montaigne législateur[1] ». Dans les *Considérations,* pourtant, il a fait un effort relativement heureux pour composer; à plus forte raison doit-il y tâcher dans une œuvre qui est sa vie tout entière. Mais, précisément parce qu'elle est sa vie même, cette œuvre n'a-t-elle pas traversé, de la jeunesse à la vieillesse, des phases diverses qui en altèrent ou tout au moins en cachent l'unité de plan?

C'est déjà trop que le lecteur se pose cette question. Il ne s'agit pas du lecteur frivole ou impatient, mais de ceux pour qui Montesquieu a écrit. M. Brunetière, par exemple, nous avertit qu'il ne faut pas vouloir faire de l'ordre avec le désordre de l'*Esprit des lois :* Montesquieu, évidemment, a succombé sous le faix, et n'est pas parvenu à dominer, à dompter sa matière. Il énumère les rapports, il ne les classe pas, ne distingue pas les influences principales d'avec les secondaires, n'essaye pas de les coordonner toutes à quelque axiome. « Il n'a pas de plan, dit M. Faguet, mais seulement une direction générale. » Dès le XVIIIe siècle ces critiques s'étaient fait jour, et d'Alembert y répond dans son *Éloge de Montesquieu :*

Rempli et pénétré de son objet, l'auteur de l'*Esprit des lois* y embrasse un si grand nombre de matières, et les traite avec tant de brièveté et de profondeur, qu'une lecture assidue et méditée peut seule faire sentir le mérite de ce livre. Elle servira surtout, nous osons le dire, à faire disparaître le prétendu défaut de méthode dont quelques lecteurs ont accusé M. de Montesquieu; avantages qu'ils n'auraient pas dû le taxer légèrement d'avoir négligés dans une matière philosophique, et dans un ouvrage de vingt années. Il faut distinguer le désordre réel de celui qui n'est qu'apparent. Le désordre est réel

1. L'*A B C* (1769).

quand l'analogie et la suite des idées n'est point observée; quand les conclusions sont érigées en principes, ou les précèdent; quand le lecteur, après des détours sans nombre, se retrouve au point d'où il est parti. Le désordre n'est qu'apparent quand l'auteur, mettant à leur véritable place les idées dont il fait usage, laisse à suppléer aux lecteurs les idées intermédiaires. Et c'est ainsi que M. de Montesquieu a cru pouvoir et devoir en user dans un livre destiné à des hommes qui pensent, dont le génie doit suppléer à des omissions volontaires et raisonnées.

Nous serions flattés d'être parmi ces hommes qui pensent, dont le génie est capable de suppléer à tant d'omissions; mais n'est-il question que d'idées intermédiaires omises? N'est-ce pas la disposition de l'ouvrage tout entier qu'on voudrait plus nette et plus logiquement ordonnée? Le bon d'Alembert en a écrit pour nous une copieuse et sage analyse; mais cette analyse nous apprend seulement comment d'Alembert comprend l'*Esprit des lois :* toutes les difficultés y disparaissent, mais parce que d'Alembert les supprime. D'autres nous assurent que le vrai titre de l'*Esprit des lois,* bien lu, éclaircira tout. Lisons-le donc : *De l'Esprit des lois, ou du rapport que les lois doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, les mœurs, le climat, la religion, le commerce, etc., à quoi l'auteur a ajouté des recherches nouvelles sur les lois romaines touchant les successions, sur les lois françaises et sur les lois féodales.* Ce titre prête, en effet, à quelques remarques utiles. L'ouvrage traitera des lois en général et de leur esprit, mais surtout, sinon uniquement, au point de vue des rapports qu'elles ont avec certaines conditions d'existence et de prospérité qui leur sont inhérentes. Ces conditions, le titre les énumère un peu pêle-mêle : il y a là un *etc.* suggestif; on croit deviner déjà l'absence d'une idée directrice dans ce futur développement par énumération et juxtaposition. Enfin nous sommes instruits que les derniers livres ont été « ajoutés » par l'auteur; ce sont des recherches nouvelles et distinctes. M. Zévort rapproche de ce titre les divisions adoptées dans l'édition de 1750 :

Livres I à VIII, lois en général, nature et principes des trois gouvernements;

IX à XIII, armée, liberté politique et impôts;

XIV à XIX, climat, terrain, mœurs, manières;

XX à XXIII, commerce, monnaie, population;

XXIV à XXVI, religion, rapport des lois religieuses et des lois politiques ou civiles;

XXVII, origine et révolutions des lois romaines sur les successions;

XXVIII, origine et révolutions des lois civiles chez les Français ;

XXIX, manière de composer les lois;

XXX et XXXI, lois féodales chez les Francs.

« Nous n'avons pas besoin de dire que les livres XXVII à XXXI sont des appendices à l'ouvrage, appendices qu'il aurait mieux valu détacher de l'ensemble. Cette réserve faite, on voit très bien que Montesquieu a voulu étudier les rapports que les lois ont ou doivent avoir avec le gouvernement politique, avec le climat, avec les mœurs, avec le commerce, avec la religion; on voit aussi que ses vingt-sept premiers livres répondent parfaitement à l'objet qu'il s'était tracé[1]. » La correspondance est-elle si parfaite? On en peut douter.

Point de doute en ce qui concerne le premier groupe des huit premiers livres : I et II, les lois en général; III, IV, V, la nature et le principe des trois gouvernements; VI, VII, VIII, conséquences et corruption des principes. Si l'on isole les deux premiers livres, qui forment un préambule, la suite est parfaitement claire et logique du livre II au livre VIII.

Elle l'est beaucoup moins dans le second groupe, où sont parcourus et définis les divers rapports des lois (si nous nous reportons au titre) « avec la constitution, les mœurs, le climat, la religion, le commerce, etc. », et l'on est surpris de l'ordre dans lequel se succèdent les livres particuliers : armée et guerre, liberté politique, impôts, climat, esclavage, terrain, commerce, population, religion, il y a là des éléments d'importance très inégale et qui ne semblent pas classés d'après leur importance relative[2]. Il y a plus : on a pu remarquer[3] des diffé-

1. E. Zévort, *Montesquieu;* Lecène.

2. « Ce que Montesquieu appelle l'esprit des lois, ce sont « les divers rapports « que ces lois peuvent avoir avec diverses choses ». Et quelles sont ces choses? Les lois se rapportent soit à la nature des gouvernements, soit au physique des pays et aux usages des habitants, soit enfin aux divers ordres d'intérêts sur lesquels il est statué, le droit divin, le droit naturel, le droit civil, le droit politique, le droit des gens. Le malheur veut qu'on ait de la peine à retrouver cette division dans la distribution de l'ouvrage. Les sujets chevauchent les uns sur les autres. On ne voit guère pourquoi les lois somptuaires et la condition des femmes sont traitées dans la première partie au lieu de l'être dans la seconde, pourquoi la seconde partie s'ouvre par des considérations sur la force défensive et la force offensive des Etats. Un volume sur quatre est occupé par un chapitre sur le droit de succession à Rome et par un exposé des lois féodales, ce dernier du plus grand mérite, œuvre d'initiateur, mais l'un et l'autre formant un appendice.

« La vérité est que la meilleure manière de lire l'*Esprit des lois* sera de n'y chercher qu'une suite de chapitres, qu'une collection d'essais sur la constitution anglaise, sur les rapports des mœurs d'un peuple avec les conditions physiques du pays qu'il habite, sur le commerce, la monnaie, la religion, etc. » (Schérer.)

3. M. Janet, *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale.*

rences assez notables de doctrine entre les huit premiers livres et les livres suivants. Sans exagérer ces différences, on en retiendra une, qui n'est pas insignifiante : dans le premier groupe, c'est le point de vue *antique* et surtout *romain* qui domine; dans le second, c'est le point de vue *moderne* et surtout *anglais*. Il est vrai que M. Janet va beaucoup trop loin en affirmant que d'un groupe de livres à l'autre la doctrine est « tout autre », Montesquieu étant « évidemment » républicain dans le premier, évidemment constitutionnel dans le second. Comme Montaigne, Montesquieu n'a jamais été républicain que d'imagination et par réminiscence. Au contraire, c'est de naissance, pour ainsi dire, qu'il était Anglais, c'est-à-dire constitutionnel. Mais, ceci accordé, il n'en reste pas moins que l'idéal du gouvernement mixte n'était pas même entrevu par Montesquieu lorsqu'il écrivit les huit premiers livres de l'*Esprit des lois*. S'il en avait quelque idée, il l'aurait laissé transparaître, d'abord dans les *Lettres persanes* (et nous avons vu qu'il parle de la constitution anglaise en homme qui la connaît fort peu), puis dans cette première partie de l'*Esprit des lois,* et la division même des trois gouvernements, démocratie, monarchie, despotisme, exclut toute idée d'un gouvernement où soient conciliés les attributs et les avantages des deux premiers. Or, cette idée de la division et de la pondération des pouvoirs (ici M. Janet a raison tout à fait) est dans les *Considérations*. Mais les *Lettres persanes* sont de 1721, les *Considérations* de 1734, l'*Esprit des lois* de 1748. Comment expliquer que, dès les *Considérations,* l'esprit de Montesquieu soit dominé par une idée, et que cette idée ne reparaisse plus dans la première partie de l'*Esprit des lois,* postérieur aux *Considérations?*

Comment? De la manière la plus simple du monde. L'*Esprit des lois,* par la date de sa publication, est postérieur aux *Considérations;* mais, par sa conception et par sa composition, il leur est, au moins partiellement, très antérieur. C'est le moment de se ressouvenir du mot si vrai de M. Faguet : « Ce grand livre est moins un livre qu'une existence. » M. Faguet le dit surtout, il est vrai, pour ramener à l'unité cette œuvre aux aspects multiples; nous le disons après lui pour maintenir et fixer, dans l'unité totale de la vie et de l'œuvre, la variété persistante des formes qu'a revêtues successivement un même esprit.

Si tranquillement suivie qu'ait été la vie de Montesquieu, elle a eu ses phases distinctes et même ses événements, ou

plutôt son événement à peu près unique : le voyage à travers l'Europe. « Au sortir du collège », il conçoit le projet de dégager l'esprit des législations en les comparant. Il a vingt-deux ans quand il sort de Juilly. Il en a trente-deux quand il publie les *Lettres persanes*. Ces dix années d'intervalle, nous les connaissons assez par les mémoires académiques qui étaient ses passe-temps, pour être sûrs qu'elles furent riches en lectures, en notes glanées un peu partout. Mais le jeune magistrat était jusque-là réduit à emprunter l'expérience des autres. Il n'avait que des données livresques et incomplètes sur l'antiquité, d'une part, sur la civilisation orientale, de l'autre; seule, l'histoire politique et morale de la France était pour lui chose vraiment vivante et sentie. On le vit bien dans les *Lettres persanes :* considérées comme étude et satire des mœurs françaises sous la régence, c'est déjà un livre admirable; mais comme l'horizon en est limité ! A peine un regard y est jeté soit sur les pays espagnols, soit sur l'Angleterre ; mais on s'aperçoit facilement que cette Angleterre dont il s'attachera plus tard à pénétrer le génie, Montesquieu ne la connaît que par ouï-dire. Quant à l'Orient, lorsqu'il n'est pas peint de couleurs trop fausses, c'est qu'il est vu à travers les récits des voyageurs.

Et pourtant nous avons pu signaler dans certaines de ces lettres le germe de certains chapitres de l'*Esprit des lois*. Oui, mais presque exclusivement du premier *Esprit des lois,* de celui des huit premiers livres. Nous avons déjà l'idée du gouvernement despotique (Orient), du gouvernement monarchique (France), du gouvernement démocratique (Rome). Celui-ci n'est encore qu'entrevu. Il va passer au premier plan dans les *Considérations*. Mais voici que, dans les *Considérations,* est connu, défini, loué, le « sage » gouvernement de l'Angleterre[1]. Il faut donc que Montesquieu en ait eu comme la révélation avant les *Considérations* et après les *Lettres persanes*. Et, en effet, le voyage en Allemagne, en Italie et en Angleterre se place à cette époque. Quand Montesquieu l'entreprend, il approche de la quarantaine. A n'en pas douter, une partie de l'*Esprit des lois* est ébauchée à cette date. Laquelle ? Certainement la première, où l'on retrouve les *Lettres persanes* en plus d'un endroit. Est-ce à dire, comme le conjecture M. Janet, que cette première partie de l'*Esprit des leis* soit contemporaine des

1. Voyez la fin du ch. VIII.

Lettres persanes? Non, car plus d'une idée n'est qu'à l'état embryonnaire dans les *Lettres persanes,* qui prendra corps dans les livres III à VI de l'*Esprit :* par exemple, l'idée du principe des gouvernements démocratique et monarchique, confuse d'abord, s'est précisée avec le temps. Le temps a été ici l'indispensable collaborateur de Montesquieu. Mais il y a sept ans entre les *Lettres* et le départ pour l'Allemagne. En 1728, au plus tard, la doctrine du voyageur est arrêtée sur les points essentiels[1], qu'on peut préciser ainsi : il admire et regrette les démocraties d'autrefois, sans rêver de les faire revivre ; il respecte la vieille monarchie française, dont le principe est l'honneur, principe tout-puissant autrefois, mais qui tend de plus en plus à se corrompre ; il hait de toutes ses forces le despotisme.

S'il avait fait alors du gouvernement anglais le cas qu'il en fera bientôt, c'était le lieu, sinon de l'opposer, comme une forme supérieure, aux trois formes de gouvernement déjà signalées, du moins de faire observer que la monarchie non despotique peut prendre des formes assez diverses. Or, il n'est question ici que de la monarchie-honneur, du roi et de la cour. Où voit-on trace du régime parlementaire? La première théorie de la monarchie est donc antérieure à 1728, et c'est le voyage d'Angleterre de 1729 qui inspirera la seconde. Mais Montesquieu, en se plaçant à un point de vue nouveau, laissera subsister une première partie qui se tient par elle-même, et nous aurons ainsi deux Montesquieu, celui d'avant, celui d'après le voyage, l'un qui ne caractérise guère, en somme, que la brillante décadence de la monarchie française, l'autre qui en détourne ses yeux pour chercher au delà du détroit un régime plus digne d'être proposé en modèle. La fusion entre les deux conceptions eût été possible si Montesquieu l'eût voulu, car il ne songeait pas à substituer la monarchie constitutionnelle à la monarchie absolue, mais seulement à arrêter celle-ci sur la pente du despotisme en la ramenant à des institutions qui n'étaient pas sans analogie avec les institutions anglaises. Mais il se contenta d'écrire un nouveau livre, qu'il faut aller chercher entre un livre sur la nature du terrain et un autre sur le commerce, parmi des matériaux longuement accumulés

1. C'est aussi la date approximative qu'il fixe (vingt ans de travail) quand il parle de la découverte de ses principes; mais on ne peut faire fond sur ces chiffres vagues, et il se contredit, puisqu'il parle ailleurs de recherches commencées dès l'extrême jeunesse.

et dont la masse a fini par l'effrayer à ce point qu'il n'a plus fait effort pour la *digérer*. De là ces plaintes, ces cris de lassitude qui sont arrivés jusqu'à nous. La tâche se complique, et les limites en reculent sans cesse. Mais ne dirait-on pas qu'il prend plaisir à l'étendre lui-même? De son propre aveu, les derniers livres ne sont-ils pas *ajoutés* à un ouvrage qui aurait pu se passer d'eux? S'il les croyait utiles, pourquoi ne pas chercher leur vraie place dans l'ensemble? La vérité, c'est que c'est là le procédé familier, la nature même de Montesquieu : il va toujours ajoutant, superposant, travailleur acharné, qui s'épargne pourtant le travail le plus nécessaire, celui de reviser, et, s'il est besoin, de refondre.

Après tout, ce qui reste d'énigmatique dans la composition de l'*Esprit des lois* est un charme de plus et profite à l'auteur : partout où il est obscur, on le suppose généreusement profond. Et l'on n'a pas tort, car il est profond presque partout où il se laisse comprendre. Soyons-en sûrs, l'*Esprit des lois* inspirerait au gros public une terreur moins religieuse, s'il ne débutait pas par une formule dont le vrai sens, absolu ou relatif, ne sera jamais fixé : « Les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports *nécessaires* qui dérivent de la *nature des choses*. »

V

Le premier livre : faiblesse de la métaphysique des lois.

Sur ce premier livre, *Des Lois en général,* et sur cette première phrase, des flots d'encre ont coulé. Qu'est-ce que cette « nécessité »? Qu'est-ce que cette « nature des choses »? Beaucoup plus modestement, Montesquieu nous prouvera plus tard que les lois positives dérivent, par une conséquence *naturelle,* d'un certain nombre de *choses,* comme le climat, le terrain, la religion, etc. Mais, ici, il semble vouloir s'élever au-dessus de toutes les contingences et communiquer à son ouvrage l'ampleur de la nature elle-même. Là-dessus, les philosophes se récrient. « Une loi n'est pas un rapport, et un rapport n'est pas une loi, » observe Destutt de Tracy. « Quelle métaphysique! s'écrie Helvétius. On ne remonte nulle part à la vraie source des lois, qui est la nature de l'homme bien approfondie. » Avec prudence, Voltaire s'abstient également d'approuver et de nier : « Ce sont des sources intarissables de dispute. Les deux contendants

tournent sans avancer, comme s'ils dansaient un menuet : ils se retrouvent à la fin tous deux au même endroit d'où ils étaient partis. » N'oublions pas l'avertissement de Voltaire.

Ce n'est pas que ce premier livre manque de clarté logique ni d'intérêt. Montesquieu y oppose deux sortes de lois, les lois de la nature et les lois positives. Le monde a ses lois invariables. Les êtres particuliers ont des lois qu'ils ont faites, mais d'autres aussi qu'ils n'ont pas faites : car avant qu'il y eût des lois faites par les hommes, il y avait des rapports de justice possibles. Les lois positives ne sont pas inviolables comme celles de la nature : si elles l'étaient, il n'y aurait pas besoin de législation. Considérons l'homme avant l'établissement des sociétés; les lois de la nature seront celles qu'il recevrait dans un état pareil. Les lois positives sont nées, après l'établissement des sociétés, pour faire cesser l'état de guerre entre les hommes; d'où le droit des gens (rapport des peuples entre eux), le droit politique (rapport de ceux qui gouvernent et de ceux qui sont gouvernés), le droit civil (rapport des citoyens les uns avec les autres). Il y a là deux catégories de lois distinctes, mais non opposées : entre les lois de la nature et les lois positives, il peut, il doit y avoir des rapports, et Montesquieu est amené à se demander quel est le gouvernement le plus conforme à la nature : il le définit « celui dont la disposition particulière se rapporte mieux à la disposition du peuple pour lequel il est établi».

La loi, en général, est la raison humaine, en tant qu'elle gouverne tous les peuples de la terre; et les lois politiques et civiles de chaque nation ne doivent être que les cas particuliers où s'applique cette raison humaine.

Elles doivent être tellement propres au peuple pour lequel elles sont faites, que c'est un très grand hasard si celles d'une nation peuvent convenir à une autre.

Il faut qu'elles se rapportent à la nature et au principe du gouvernement qui est établi, ou qu'on veut établir : soit qu'elles le forment, comme font les lois politiques; soit qu'elles le maintiennent, comme font les lois civiles.

Elles doivent être relatives au physique du pays, au climat glacé, brûlant ou tempéré; à la qualité du terrain, à sa situation, à sa grandeur; au genre de vie des peuples, laboureurs, chasseurs ou pasteurs; elles doivent se rapporter au degré de liberté que la constitution peut souffrir; à la religion des habitants, à leurs inclinations, à leurs richesses, à leur nombre, à leur commerce, à leurs mœurs, à leurs manières. Enfin, elles ont des rapports entre elles; elles en ont avec leur origine, avec l'objet du législateur, avec l'ordre des choses sur lesquelles elles sont établies. C'est dans toutes ces vues qu'il faut les considérer.

C'est ce que j'entreprends de faire dans cet ouvrage. J'examinerai tous ces rapports : ils forment tous ensemble ce que l'on appelle l'*esprit des lois*.

Voilà qui est limpide : nous sommes sortis des brouillards de la métaphysique ; il n'est plus question que de rechercher un certain esprit des lois, qui consiste « dans les divers rapports que les lois peuvent avoir *avec diverses choses* ». Mais qui ne sent de quelle hauteur nous sommes tombés de l'absolu dans le relatif? Eh quoi ! un seul livre sur trente et un est consacré à poser les principes généraux, et ce livre n'est pas fini que nous sommes déjà en pleine réalité, en pleine pratique! Combien sont trompés les lecteurs de peu de courage qu'arrêtent les formules métaphysiques du début, et qui ne vont pas plus loin! Montesquieu a cru nécessaire de mettre à son monument cet imposant frontispice; mais il l'y a mal adapté. C'est un livre de philosophie qu'il paraît nous annoncer : c'est un livre d'histoire qu'il nous donne. Il sent combien est insuffisante cette dissertation préliminaire, d'ailleurs curieuse, car on y peut comparer Montesquieu et Rousseau théoriciens de l'état de nature ; mais le *Contrat social* sera théorique jusqu'au bout. « L'auteur de l'*Esprit des lois*, écrit-il dans sa *Défense*, a cru qu'il devait commencer par donner quelque idée des lois générales, et du droit de la nature et des gens. Ce sujet était immense, et il l'a traité dans deux chapitres : il a été obligé d'omettre quantité de choses qui appartenaient à son sujet... » Son tort n'est point de ne pas avoir assez dit : en peu de phrases il sait, au besoin, faire entendre beaucoup de choses. Mais il y a dans ce début quelque chose d'incertain, de mal rattaché à l'ensemble, d'embarrassé même[1], si on ose le dire après Sainte-Beuve. Dans sa Préface aussi, Montesquieu avait parlé en philosophe plus qu'en historien et en juriste.

J'ai d'abord examiné les hommes, et j'ai cru que, dans cette infinie diversité de lois et de mœurs, ils n'étaient pas uniquement conduits par leurs fantaisies. J'ai posé les principes, et j'ai vu les cas particuliers s'y plier comme d'eux-mêmes, les histoires de toutes les nations n'en être que les suites, et chaque loi particulière liée avec une autre loi, ou dépendre d'une autre plus générale. Je n'ai point tiré mes principes de mes préjugés, mais de la nature des choses.

Il n'est pas probable qu'il ait procédé aussi directement à

1. « Quelque chose de cet effort, si vivement accusé par Montesquieu, a passé dans son ouvrage. Le premier livre, qui traite des lois en général, en les prenant dans l'acception la plus étendue, et par rapport à tous les êtres de l'univers, est bien vague, et, si l'on osait dire, on sent dans ce premier livre un homme embarrassé, de même qu'on sent un homme fatigué et un peu haletant dans les derniers. » (*Causeries du lundi*, VII.)

priori qu'il le dit et le croit. Avant de découvrir ses principes (vers trente-neuf ans, si nous l'en croyons), il n'a pas seulement examiné les hommes, mais étudié l'histoire des nations, spécialement de Rome et de la France; plus tard il étudiera celle de l'Angleterre. Qu'il s'en rende compte ou non, plusieurs de ses principes ne sortent pas tout armés de son cerveau : leur *mère,* c'est la république romaine ou c'est la monarchie française. Qu'il lui arrive, comme on le lui a souvent reproché, de mettre la méthode expérimentale au service de ses idées préconçues, cela est naturel : il a connu toute la puissance des idées et il en a parfois abusé; mais cela n'est pas aussi dangereux, chez lui, que chez les raisonneurs à outrance qui ne prennent pas les faits pour point de départ. Chez lui on trouve toujours un fait à la base de l'idée, et la généralisation la plus hardie n'absorbe jamais ce fait initial au point d'en effacer toute trace. Ceci est surtout vrai des huit premiers livres, où l'on risque de comprendre peu de chose, si l'on perd de vue les exemples que Montesquieu a toujours sous les yeux, Rome, la France, l'Orient.

VI

Les livres II à VIII; nature et principes des trois gouvernements; corruption des principes.

J'examinerai d'abord les rapports que les lois ont avec la nature et avec le principe de chaque gouvernement; et comme ce principe a sur les lois une suprême influence, je m'attacherai à le bien connaître; et si je puis une fois l'établir, on en verra couler les lois comme de leur source. Je passerai ensuite aux autres rapports, qui semblent être plus particuliers.

Ces « autres rapports », qui sont expédiés un peu négligemment en deux lignes, occuperont plus des deux tiers de l'ouvrage. Montesquieu en sentira mieux plus tard toute l'importance; mais, à ce moment, il est plus particulièrement préoccupé de ce qui fait l'objet des livres II à VIII, la réduction des gouvernements à trois formes, la double étude de leur nature et de leur principe.

Livre II. — Il y a trois espèces de gouvernement : la république, celui où le peuple en corps, ou seulement une partie du peuple, a la souveraine puissance; la monarchie, où un seul gouverne, mais d'après des lois fixes; le despotisme, où un seul gouverne

sans loi et sans règle. La république peut être démocratique, quand le peuple en corps est souverain, ou aristocratique, quand la souveraine puissance est entre les mains d'une partie du peuple. Les lois fondamentales d'une démocratie sont celles qui sont relatives au droit de suffrage, le droit essentiel des citoyens, sous ce régime, étant d'élire leurs magistrats. Dans l'aristocratie, c'est à un certain nombre de personnes qu'il appartient de faire des lois et de veiller à leur exécution. Des pouvoirs intermédiaires, subordonnés et dépendants, constituent la nature du gouvernement monarchique, où toute puissance a pour source le prince, mais coule de lui au peuple par ces canaux moyens qui sont la noblesse, le clergé, le parlement. Quant au pouvoir despotique, il résulte de sa nature que l'homme seul qui l'exerce le fasse de même exercer par un seul ministre, ou vizir.

Cette théorie de la nature des trois gouvernements prête assurément à la critique. Le gouvernement aristocratique n'est-il qu'une variété du gouvernement républicain? La définition même qu'en donne Montesquieu ne crée-t-elle par une différence profonde entre le régime où seulement une partie du peuple a le pouvoir, et le régime démocratique où la souveraineté appartient au peuple en corps? Mais Montesquieu a les yeux fixés sur la république romaine. Quand il établit la nécessité d'un sénat, c'est l'exemple d'Athènes et de Rome qu'il cite; de même, quand il affirme « la capacité naturelle qu'a le peuple pour discerner le mérite »; de même encore quand il fait rentrer dans l'essence même de la démocratie le suffrage par le sort et le suffrage donné publiquement, et dans l'essence de l'aristocratie la réduction à un an de la durée des magistratures, comme pour les consuls de Rome.

La distinction entre la monarchie et le despotisme n'est guère moins factice, et Montesquieu lui-même avait remarqué, dans les *Lettres persanes*, que la monarchie dégénérait presque fatalement en despotisme ou en démocratie[1]. Mais il décrit les gouvernements qu'il connaît : en France, une monarchie appuyée sur la noblesse et le clergé, appuyées elles-mêmes sur leurs privilèges nécessaires; en Orient, les sultans et les vizirs.

Livre III. — « Il y a cette différence entre la nature du gou-

1. Il écrira un peu plus loin (III, 10) : « Toute la différence est que, dans la monarchie, le prince a des lumières, et que les ministres y sont infiniment plus habiles et plus rompus aux affaires que dans l'Etat despotique. »

vernement et son principe, que sa nature est ce qui le fait être tel, et son principe ce qui le fait agir. L'une est sa structure particulière, et l'autre les passions humaines qui le font mouvoir. »

Le principe ou ressort du gouvernement libre, c'est la *vertu :* non point une vertu morale ou chrétienne, mais la vertu politique, c'est-à-dire l'amour de la patrie et de l'égalité (*Avertissement*). Si ce gouvernement a la forme aristocratique, il aura pour âme la modération, celle qui est fondée sur la vertu. Sans exclure ce principe de la vertu (Montesquieu se défend de faire une satire du gouvernement monarchique), la monarchie en a un qui lui est propre, c'est l'honneur. Celui du gouvernement despotique est la crainte.

Il n'est pas de livre qui ait soulevé plus d'objections que celui-ci. Celles qui portaient sur la vertu, principe de la démocratie, venaient pour la plupart d'un malentendu. Montesquieu entendait dire seulement : c'est la démocratie qui, par essence, a le plus besoin que les citoyens mettent l'intérêt général audessus de leurs intérêts particuliers. Et il citait, encore et toujours, l'exemple de Rome : « Quand Sylla voulut rendre à Rome la liberté, elle ne put plus la recevoir : elle n'avait plus qu'un faible reste de vertu... Lorsque cette vertu cesse, l'ambition entre dans les cœurs qui peuvent la recevoir, et l'avarice entre dans tous... La république est une dépouille, et sa force n'est plus que le pouvoir de quelques citoyens et la licence de tous. » L'exemple d'Athènes est aussi invoqué, et celui de Carthage.

On n'a pas discuté sérieusement le très vague principe de l'aristocratie, la modération. Mais qu'est-ce que l'honneur, principe de la monarchie? Montesquieu en donne une première définition assez obscure : c'est « le préjugé de chaque personne et de chaque condition ». Il précise ensuite, mais de façon à créer lui-même la confusion qu'il doit vouloir dissiper : « La nature de l'honneur est de demander des préférences et des distinctions. Or, on verra bientôt que ce mot honneur a, dans l'*Esprit des lois,* un double sens : un sens élevé, celui d'honneur féodal et chevaleresque, de générosité fière, et un sens moins honorable, celui d'ambition personnelle et de servilité intéressée. Ce principe de la monarchie, Montesquieu l'indiquera plus loin (VIII, 7) avec une netteté parfaite, se corrompt « lorsque l'honneur a été mis en contradiction avec les honneurs, et que l'on peut être à la fois couvert d'infamie et de dignités ». Précisément, c'est ce qui est arrivé en

France, et il ne faut pas oublier que, dans toute cette première partie, monarchie et France ne sont qu'une même chose[1]. Prudemment, ici, Montesquieu marche « à grands pas », mais au livre suivant il dissipera toutes les équivoques.

Enfin, il est trop clair que la crainte ne saurait être le principe, ou tout au moins le principe unique d'un gouvernement régulier, et que certains despotes, comme le czar, peuvent être aimés au moins autant que craints. Montesquieu connaissait peu la Russie, dont il parle cependant plus d'une fois, soit pour l'opposer à l'Angleterre (VII, 17), soit pour noter que cette nation s'est policée plus facilement que ne le comptait Pierre le Grand (V, 14; XIX, 14). En revanche, il connaît, il cite en frémissant le gouvernement « monstrueux » sous lequel la tête des pachas est toujours exposée, et il nomme, après le grand seigneur, le sophi de Perse. Républiques anciennes, monarchie française, despotisme oriental, il ne veut point sortir de là.

Livre IV. — Ce parallélisme se poursuit, trop rigoureux même, dans le très beau livre qui traite du rapport des lois de l'éducation avec le principe du gouvernement. C'est bien la France et l'*honnête homme* français qu'on retrouve dans le chapitre *De l'Éducation dans les monarchies;* pénétrante étude de mœurs, que Voltaire assimile, avec un dédain très injuste, aux trivialités de nos diseurs de riens.

Ce n'est point dans les maisons publiques où l'on instruit l'enfance que l'on reçoit dans les monarchies la principale éducation; c'est lorsque l'on entre dans le monde que l'éducation, en quelque façon, commence. Là est l'école de ce que l'on appelle *honneur,* ce maître universel qui doit partout nous conduire.

C'est là que l'on voit et que l'on entend toujours dire trois choses : « Qu'il faut mettre dans les vertus une certaine noblesse; dans les mœurs, une certaine franchise; dans les manières, une certaine politesse. »

Les vertus qu'on nous y montre sont toujours moins ce que l'on doit aux autres que ce que l'on se doit à soi-même : elles ne sont pas tant ce qui nous appelle vers nos concitoyens que ce qui nous en distingue.

On n'y juge pas les actions des hommes comme bonnes, mais comme belles; comme justes, mais comme grandes; comme raisonnables, mais comme extraordinaires.

Dès que l'honneur y peut trouver quelque chose de noble, il est ou le juge qui les rend légitimes, ou le sophiste qui les jutisfie...

Dans les monarchies, la politesse est naturalisée à la cour. Un homme excessivement grand rend tous les autres petits. De là les égards que l'on doit à tout le monde; de là naît la politesse, qui flatte autant ceux qui sont

1. « C'est bien dans les anciennes lois françaises que l'on trouve l'esprit de la monarchie. » (VI, 10.)

polis que ceux à l'égard de qui ils le sont, parce qu'elle fait comprendre qu'on est de la cour, ou qu'on est digne d'en être.

L'air de la cour consiste à quitter sa grandeur propre pour une grandeur empruntée. Celui-ci flatte plus un courtisan que la sienne même. Elle donne une certaine modestie superbe qui se répand au loin, mais dont l'orgueil diminue insensiblement, à proportion de la distance où l'on est de la source de cette grandeur.

On trouve à la cour une délicatesse de goût en toutes choses, qui vient d'un usage continuel des superfluités d'une grande fortune, de la variété, et surtout de la lassitude des plaisirs, de la multiplicité, de la confusion même des fantaisies, qui, lorsqu'elles sont agréables, y sont toujours reçues.

C'est sur toutes ces choses que l'éducation se porte, pour faire ce qu'on appelle l'honnête homme, qui a toutes les qualités et toutes les vertus que l'on demande dans ce gouvernement.

Mais l'honnête homme ne l'est pas seulement selon le monde: né pour servir le prince, il se sent incapable de lui obéir quand le prince lui prescrit une action qui le déshonore : tel Crillon refusant d'assassiner le duc de Guise; tel le vicomte d'Orthez refusant à Charles IX de faire massacrer les huguenots de Bayonne. Au contraire, dans les États despotiques l'éducation ne travaillera qu'à abaisser le cœur, et sera toute servile : l'extrême obéissance suppose de l'ignorance dans celui qui obéit et même dans celui qui commande. Mais c'est dans le gouvernement républicain qu'on a besoin de toute la puissance de l'éducation : la vertu politique est un renoncement à soi-même qui toujours est une chose très pénible : on ne se plie pas sans effort à cette préférence continuelle de l'intérêt public au sien propre. Pour se dévouer à l'État, il faut l'aimer, et c'est à inspirer cet amour de la république que l'éducation doit être attentive. Montesquieu allègue ensuite quelques institutions grecques, parmi lesquelles on est surpris de trouver celles de la Pensylvanie et du Paraguay. Il termine ce livre par d'ingénieuses réflexions sur le rôle de la musique dans l'éducation chez les anciens.

Le premier en ce siècle, Montesquieu a compris l'importance des lois de l'éducation, les premières que nous recevions, et il a eu raison de les mettre ici au premier plan. Mais tout ce qu'il en dit n'est pas également solide. Il montre moins ce que doit être l'éducation dans la monarchie que ce qu'elle est dans la monarchie française, et la théorie fait place ici à la peinture de mœurs, même à la satire, car, dans le morceau exquis où il caractérise l'honnête homme à la cour, il marque plus volontiers ce que cette éducation a de superficiel que ce qu'elle a de généreux. Il sent la décadence de cette noblesse

française, dont il fera pourtant ailleurs un éloge sans réserve[1]; mais l'impression qu'il nous en laisse n'est pas nette, malgré une foule de traits précis et curieux. Combien plus vague et plus sec est le chapitre consacré à l'éducation dans un État despotique! Montesquieu passe vite, et, sans doute, se serait abstenu de toucher ce point, s'il n'y avait été contraint par l'inexorable distinction entre la monarchie et le despotisme. Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir d'éducation *publique* de la servilité : c'est à la cour du despote qu'elle se cultive, et la cour du monarque non despote n'est pas un lieu moins propre à en favoriser la culture. La page sur l'éducation dans la démocratie est sobre et ferme plus que profonde. Elle n'est suffisante qu'appliquée aux démocraties d'autrefois; d'ailleurs, elle est suivie de divagations au moins inutiles sur l'établissement des quakers en Pensylvanie, et sur le communisme paternel pratiqué dans le Paraguay par les jésuites. C'est que le bon M. Penn est « un véritable Lycurgue », et parce que le grand couvent du Paraguay rappelle en quelque mesure la république de Platon.

Livre V. — Après avoir considéré en particulier les lois de l'éducation, Montesquieu s'attache à démontrer que les lois, en général, doivent être relatives au principe du gouvernement.

La vertu, dans une république, est l'amour de la république; l'amour de la république, dans une démocratie, est celui de la démocratie; l'amour de la démocratie est celui de l'égalité, qui borne l'ambition au seul désir, au seul bonheur de rendre à sa patrie de plus grands services que les autres citoyens. L'amour de la démocratie est encore l'amour de la frugalité, et Montesquieu y insiste, s'appuyant sur l'exemple d'Athènes et de Rome, de Lycurgue, de Solon, de Romulus, de Curius. Quand il se demande comment on inspire l'amour de l'égalité et de la frugalité par les lois, ce sont ces anciens législateurs et héros qu'il consulte. A la fin du livre précédent, la république de Platon était entrevue; dans ce livre, Montesquieu s'en fait citoyen, et nous ne pouvons l'y suivre. D'Athènes nous passons à Rome, et de Rome à Lacédémone. Nous assistons au partage des terres entre les citoyens; nous apprenons que les portions de terre doivent être égales, et qu'il faut même qu'elles soient petites, « comme chez les Romains ». Si le partage des terres n'est pas possible, on y peut suppléer par la constitution d'un

1. « La gloire et l'honneur sont pour cette noblesse, qui ne connaît, qui ne voit, qui ne sent de vrai bien que l'honneur et la gloire. » (XIII, 20.) Il est vrai qu'il oppose ici les nobles aux traitants.

sénat : « Les sénateurs, exposés à la vue du peuple comme les simulacres des dieux, inspireront des sentiments qui seront portés dans le sein de toutes les familles. » Et ces sénateurs seront élus à vie, « comme cela se pratiquait à Rome, à Lacédémone et à Athènes même », puisque leur assemblée doit être la règle, et pour ainsi dire le dépôt des mœurs. Et des censeurs leur seront adjoints pour noter la « tiédeur » morale des citoyens, juger leurs négligences et corriger leurs fautes. L'autorité paternelle est encore bien utile pour maintenir les mœurs : « A Rome, les pères avaient droit de vie et de mort sur leurs enfants. A Lacédémone, chaque père avait droit de corriger l'enfant d'un autre. La puissance paternelle se perdit à Rome avec la république... Cette même subordination dans la république y pourrait demander que le père restât pendant sa vie le maître des biens de ses enfants, comme il fut réglé à Rome. » Par deux fois, l'exemple de la république de Venise, bien connue de Montesquieu, se présente à son esprit dans ce livre ; mais il revient de préférence à l'exemple de Rome, soit démocratique, soit aristocratique : « Les Romains étaient admirables : on pouvait faire rendre à tous les magistrats raison de leur conduite, excepté aux censeurs. »

Dans la monarchie, les lois doivent fortifier le principe de l'honneur, soutenir cette noblesse « dont l'honneur » est, pour ainsi dire, *l'enfant et le père* », la rendre héréditaire, maintenir ses prérogatives, dont le droit d'aînesse, ménager « les corps qui ont le dépôt des lois » (les parlements) et qui, par leurs démarches réfléchies, arrêtent les décisions précipitées du souverain, faire en un mot tout le contraire de ce que faisait Richelieu : « Quand cet homme n'aurait pas eu le despotisme dans le cœur, il l'aurait eu dans la tête. » Le crime de Richelieu, aux yeux de Montesquieu, c'est d'avoir fortifié outre mesure l'autorité royale en affaiblissant celle des pouvoirs intermédiaires entre le roi et le peuple, noblesse, clergé, magistrature. Mais il ne faudrait pas voir en Montesquieu un ennemi de la monarchie : les chapitres *De la Promptitude de l'exécution dans la monarchie* et *De l'Excellence du gouvernement monarchique* montrent trop nettement par où il l'estime supérieure soit à la république, soit au despotisme. Mais il ne la voudrait pas sans contrepoids, et c'est pourquoi il écrit ces lignes qui soulèvent l'indignation de Voltaire : « Convient-il que les charges soient vénales ?... Cette vénalité est bonne dans les États monarchiques, parce qu'elle fait faire comme un métier de famille ce qu'on

ne voudrait pas entreprendre pour la vertu; qu'elle destine chacun à son devoir, et rend les ordres de l'État plus permanents. » Tout ce qui peut barrer la route au despotisme est bon pour Montesquieu. Mais, si on lui sait gré de sa haine très sincère pour le despotisme, on souhaiterait qu'il donnât du despotisme une « idée » moins incomplète que celle-ci : « Quand les sauvages de la Louisiane veulent avoir du fruit, ils coupent l'arbre au pied, et cueillent le fruit. Voilà le gouvernement despotique... Charles XII étant à Bender, trouvant quelque résistance dans le sénat de Suède, écrivit qu'il leur enverrait une de ses bottes pour commander. Cette botte aurait commandé comme un roi despotique. » Vraiment, si l'on ne sentait cette sincérité dans le mépris, on serait tenté de croire que Montesquieu, à chaque occasion qui se présente de définir le despotisme, échappe par une épigramme à l'embarras de reconnaître qu'il n'est pas autre chose qu'une forme corrompue de la monarchie.

Le livre VI, qui traite des « conséquences des principes des gouvernements, par rapport à la simplicité des lois civiles et criminelles, la forme des jugements et l'établissement des peines », n'a pour nous qu'un intérêt assez restreint. On y voit le politique, pour qui certains abus sont un mal nécessaire, et pour qui les privilèges ont leur raison d'être; le magistrat, qui sait que « les peines, les dépenses, les longueurs, les dangers même de la justice sont le prix que chaque citoyen donne pour sa liberté »; le libéral, qui sent « avec une espèce de douleur » les atrocités des despotes; le philosophe et le moraliste, à qui l'esclavage arrache un cri d'horreur; l'historien, enfin, qui peut bien citer Machiavel, « ce grand homme », mais qui surtout affirme avec certitude ses principes quand il a pour lui les Romains. Quand il écrit : « Le peuple romain avait de la probité, » Helvétius demande : « Qu'est-ce que la probité d'un peuple ? » Et quand il s'égaye aux dépens de la justice turque, un peu bien expéditive, Voltaire le réprimande. « C'était à corriger nos lois que Montesquieu devait consacrer son ouvrage, et non à railler l'empereur d'Orient, le grand vizir et le divan. » Voltaire et Helvétius ne savent pas que, si on enlève à Montesquieu ses Romains et ses Orientaux, la base même de sa théorie de la république (vertu) et du despotisme (crainte) s'écroule.

On peut négliger le livre VII (*Conséquences des différents principes des trois gouvernements par rapport aux lois somptuaires,*

au luxe et à la condition des femmes), où vraiment Montesquieu paraît absorbé par le souvenir de la société antique au point de méconnaître les conditions de la vie économique des sociétés modernes. « Moins il y a de luxe dans une république, plus elle est parfaite... Les républiques finissent par le luxe, les monarchies par la pauvreté. » Ces axiomes ont-ils une valeur bien certaine? Mais quoi! « Sitôt que les Romains furent corrompus, leurs désirs devinrent immenses... Quand, par une impétuosité générale, tout le monde se portait à la volupté, que devenait la vertu? » Helvétius, ici, a raison : « Sur chaque gouvernement Montesquieu n'a qu'un seul modèle. »

Avec le livre VIII (*De la Corruption des principes des trois gouvernements*), l'intérêt se relève. Montesquieu se retrouve ici sur un terrain solide : il s'agit de montrer comment les principes des gouvernements, après avoir fait leur grandeur, en se développant, peuvent, en se corrompant, préparer leur décadence. Et cette démonstration, nous savons assez, par les *Considérations*, qu'il excelle à la faire. L'*idée générale* qu'il formule au début est précisément celle qui fait le fond des *Considérations :* « La corruption de chaque gouvernement commence presque toujours par celle des principes; » c'est-à-dire, en ce qui concerne Rome : la décadence de la grandeur romaine commença avec l'affaiblissement de la vertu romaine. Mais ce n'est pas à la seule république romaine que s'appliquent ces graves paroles de Montesquieu :

> Le principe de la démocratie se corrompt non seulement lorsqu'on perd l'esprit d'égalité, mais encore quand on prend l'esprit d'égalité extrême, et que chacun veut être égal à ceux qu'il choisit pour lui commander...
>
> La démocratie a donc deux excès à éviter : l'esprit d'inégalité, qui la mène à l'aristocratie, ou au gouvernement d'un seul; et l'esprit d'égalité extrême, qui la conduit au despotisme d'un seul, comme le despotisme d'un seul finit par la conquête...
>
> Autant que le ciel est éloigné de la terre, autant le véritable esprit d'égalité l'est-il de l'esprit d'égalité extrême. Le premier ne consiste point à faire en sorte que tout le monde commande ou que personne ne soit commandé, mais à obéir et à commander à ses égaux. Il ne cherche pas à n'avoir point de maîtres, mais à n'avoir que ses égaux pour maîtres.

Non, Rome, Carthage, ne sont point les seules républiques où l'on puisse voir un peuple, d'abord libre et magnanime, devenir, en de certaines crises où ses passions l'entraînent, « son propre tyran et son propre esclave ». Mais, à côté de ces vues générales et profondes, on est surpris d'en rencontrer d'autres bien étroitement particulières, et contestables si on

les applique aux États modernes. « Il est de la nature d'une république qu'elle n'ait qu'un petit territoire; sans cela elle ne pourrait guère subsister. »

De même, les réflexions sur la corruption du principe de la monarchie dépassent la monarchie française, que Montesquieu a surtout en vue, mais plus d'un trait cependant ne peut guère s'appliquer qu'à elle :

> Comme les démocraties se perdent lorsque le peuple dépouille le sénat, les magistrats et les juges de leurs fonctions, les monarchies se corrompent lorsqu'on ôte peu à peu *les prérogatives des corps* ou les privilèges des villes. Dans le premier cas, on va au despotisme de tous; dans l'autre, au despotisme d'un seul...
>
> La monarchie se perd lorsqu'un prince croit qu'il montre plus sa puissance en changeant l'ordre des choses qu'en le suivant; lorsqu'il ôte les fonctions naturelles des uns pour les donner arbitrairement à d'autres; et lorsqu'il est plus amoureux de ses fantaisies que de ses volontés.
>
> La monarchie se perd lorsque le prince, rapportant tout uniquement à lui, *appelle l'État à sa capitale, la capitale à sa cour, et la cour à sa seule personne...*
>
> Le principe de la monarchie se corrompt lorsque les premières dignités sont les marques de la première servitude; *lorsqu'on ôte aux grands le respect des peuples, et qu'on les rend de vils instruments du pouvoir arbitraire.*
>
> Il se corrompt encore plus *lorsque l'honneur a été mis en contradiction avec les honneurs,* et que l'on peut être à la fois couvert d'infamies et de dignités...
>
> Le principe de la monarchie se corrompt lorsque des âmes singulièrement lâches tirent vanité de la grandeur que pourrait avoir leur servitude, et qu'elles croient que ce qui fait que l'on doit tout au prince fait qu'on ne doit rien à sa patrie.

L'humiliation des parlements, l'anéantissement de la noblesse provinciale, absorbée dans la cour, le pouvoir concentré dans la personne royale, l'avilissement des ministres et des favoris, tout est là. Il semble çà et là que Montesquieu, juge clairvoyant du présent, devine l'avenir[1]. Il ne se fait pas d'illusion. « Les fleuves courent se mêler dans la mer; les monarchies vont se perdre dans le despotisme. »

1. Voyez, dans le très court chapitre 8, une sorte de prophétie, qui manque de netteté, mais non de profondeur.

VII

Les vues politiques de Montesquieu. — La monarchie française et la monarchie anglaise. — Les climats, l'esprit général; réformes sans révolution.

Ces huit premiers livres, qu'on étudie à part sans recourir à un procédé d'abstraction factice, puisque Montesquieu lui-même les a distingués du reste de l'ouvrage, composent la seule partie à peu près de l'*Esprit des lois* dont on puisse faire une étude *classique*. Au contraire, toute la seconde partie du livre, la plus originale peut-être, en tout cas la plus considérable de beaucoup, est riche en vues politiques, économiques, sociales, quelquefois confuses, souvent systématiques, mais toujours dignes de l'attention des hommes qui ont réfléchi sur ces matières, car, à défaut d'un corps de doctrine qui nous satisfasse, il nous fait penser à sa suite, et c'était là, nous assure-t-il, son ambition principale. Mais on ne retrouvera plus ici la belle ordonnance des huit premiers livres. Il est accablé, entraîné par son sujet même, qui va se renouvelant, mais aussi se compliquant sans cesse :

> Les matières qui suivent demanderaient d'être traitées avec plus d'étendue ; mais la nature de cet ouvrage ne le permet pas. Je voudrais couler sur une rivière tranquille ; je suis entraîné par un torrent. (XX, 1.)

Dès la première partie, cependant, et bien que Montesquieu s'y montre, ici trop exclusivement Romain ou Grec, là trop étroitement Français, on peut deviner et juger ses vues politiques générales. Ce qu'est, ce que peut être la démocratie dans les temps modernes, il le voit assez mal, non seulement parce que la préoccupation des républiques anciennes restreint son horizon, mais parce que les républiques modernes qu'il peut observer ne sont pas faites pour lui élargir la vue : Venise est une petite république aristocratique, débris du moyen âge, et destinée à disparaître bientôt; la Suisse, qu'il admire, mais connaît imparfaitement, confirmerait plutôt son idée au moins contestable sur la nécessité qui s'impose aux républiques de n'avoir qu'un petit territoire. L'Amérique, c'est lui qui le remarque (XVII, 7), ne pouvait encore « montrer son propre génie, et, s'il prévoyait que les États-Unis se détacheraient un jour de

l'Angleterre, il ne prévoyait guère que la France se constituerait un jour en république. Tout s'est transformé autour de nous depuis 1748, et nous ne pouvons même accepter comme suffisantes les définitions qu'il nous donne de la liberté politique : « La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent... La liberté politique consiste dans la sûreté, ou du moins dans l'opinion que l'on a de sa sûreté. » (XI, 3; XII, 2.) Il dit très bien : « La liberté de chaque citoyen est une partie de la liberté publique » (XV, 7); mais il admet sans peine qu'il y ait des cas « où il faut mettre, pour un moment, un voile sur la liberté, comme l'on cache les statues des dieux » (XXI, 19). Là-dessus Destutt de Tracy s'écrie : « Voilà jusqu'où l'anglomanie a conduit ce grand homme! » Mais Montesquieu vient d'invoquer « l'usage des peuples les plus libres qui aient jamais été sur la terre », et, s'il a parlé de l'Angleterre, il a parlé aussi et surtout d'Athènes et de Rome.

Sur la monarchie, ses idées paraissent avoir été assez différentes selon qu'il a plus particulièrement considéré la monarchie française ou la monarchie anglaise. Tout naturellement, c'est à la monarchie française qu'il s'attache d'abord; c'est même d'abord la seule qu'il voie d'une vue bien nette. Il en voit le passé historique et même poétique. Quand son œuvre semble close, il la rouvre pour étudier les lois féodales de l'ancienne France, pour tracer un admirable portrait de Charlemagne. Au livre XXVIII il a écrit sur la chevalerie et les romans de chevalerie une page éclatante, qu'on ne cite guère, soit qu'on n'aille pas jusqu'au bout de ce livre interminable (*De l'Origine et des Révolutions des lois civiles chez les Français*), soit qu'on juge trop « littéraires » ces digressions qui, si on y regardait de près, seraient le livre même, car, pour écrire l'*Esprit des lois,* il ne suffit pas d'être juriste, ni même politique, il faut être à la fois historien, littérateur, artiste.

De là naquit le système merveilleux de la chevalerie. Tous les esprits s'ouvrirent à ces idées. On vit, dans les romans, des paladins, des nécromans, des fées, des chevaux ailés ou intelligents, des hommes invisibles ou invulnérables, des magiciens qui s'intéressaient à la naissance ou à l'éducation des grands personnages, des palais enchantés et désenchantés; dans notre monde, un monde nouveau, et le cours ordinaire de la nature laissé seulement pour les hommes vulgaires.

Des paladins, toujours armés dans une partie du monde pleine de châteaux, de forteresses et de brigands, trouvaient de l'honneur à punir l'injustice et à défendre la faiblesse. De là encore dans nos romans la galanterie fondée sur l'idée de l'amour, jointe à celle de force et de protection.

Ainsi naquit la galanterie, lorsqu'on imagina des hommes extraordinaires qui, voyant la vertu jointe à la beauté et à la faiblesse, furent portés à s'exposer pour elle dans les dangers, et à lui plaire dans les actions ordinaires de la vie.

Nos romans de chevalerie flattèrent ce désir de plaire, et donnèrent à une partie de l'Europe cet esprit de galanterie que l'on peut dire avoir été peu connu par les anciens.

A la bonne heure! nous échappons ici à l'antiquité, et nous entrevoyons ce que Montesquieu aurait pu être en cette partie de son œuvre : l'historien des mœurs, des lois, des institutions de la France ancienne et moderne. A la rigueur on pourrait reconstituer cette histoire, éparse en maint chapitre. Et qu'on ne dise pas que, dans cet ouvrage, nous sommes charmés justement des seuls hors-d'œuvre, car ce passé éblouissant et généreux de la France, dans la pensée de Montesquieu, est opposé au présent tristement brillant de la France du XVIII[e] siècle. Que sont devenus, à la cour de Louis XV, les chevaliers d'autrefois? Nous le savons par tant d'allusions à ces courtisans chargés d'honneurs, à qui fait défaut une toute petite chose, l'honneur. Dans son chapitre *Du Souverain,* la Bruyère, contemporain de Louis XIV, ne craignait pas d'écrire : « Il n'y a point de parti dans le despotique; d'autres choses y suppléent, l'intérêt, la gloire, le service du prince. » Combien la décadence s'était précipitée depuis! Montesquieu hasarde encore quelques conseils timides :

Les mœurs du prince contribuent autant à la liberté que les lois : il peut, comme elles, faire des hommes des bêtes, et des bêtes faire des hommes. S'il aime les âmes libres, il aura des sujets; s'il aime les âmes basses, il aura des esclaves. Veut-il savoir le grand art de régner, qu'il approche de lui l'honneur et la vertu; qu'il appelle le mérite personnel. Il peut même jeter quelquefois les yeux sur les talents. Qu'il ne craigne point ces rivaux qu'on appelle les hommes de mérite : il est leur égal dès qu'il les aime. Qu'il gagne le cœur, mais qu'il ne captive point l'esprit. Qu'il se rende populaire. (XII, 27.)

Mais on sent qu'il n'a plus la foi : il s'en prend à Richelieu [1], à Louis XIV, à Louvois; mais il a si peu gardé l'espoir de voir refleurir la noblesse chevaleresque d'autrefois, qu'il admet l'idée de la vénalité des titres de noblesse :

L'acquisition qu'on peut faire de la noblesse à prix d'argent encourage beaucoup les négociants à se mettre en état d'y parvenir. Je n'examine pas si l'on fait bien de donner ainsi aux richesses le prix de la vertu : il y a tel gouvernement où cela peut être très utile [2].

1. Voyez, avec le passage cité plus haut, le ch. 8 du l. XII.
2. Voir tout ce chapitre 22 du livre XX, sur le commerce, la noblesse d'épée et la noblesse de robe.

Rêve-t-il donc d'une réforme de l'État français? Il ne semble pas qu'il y songe beaucoup, au moins dans les huit ou dix premiers livres de l'*Esprit des lois*. On prouve bien qu'il déteste tous ceux qui ont fortifié l'autorité royale aux dépens des pouvoirs intermédiaires et dépendants; et l'on en conclut qu'il veut revenir aux principes et aux précédents historiques, sauver deux choses qu'il ne sépare pas dans sa pensée, la monarchie et la liberté : « Un retour en arrière, éclairé par la connaissance de l'esprit des constitutions, voilà la sagesse. Montesquieu ne raisonne pas d'une autre façon qu'un Saint-Simon qui serait intelligent. » Il s'arrête à un gouvernement mixte, à la monarchie aristocratique, entourée de quelques institutions démocratiques, soutenue et contenue par quelque chose qui soit entre elle et la foule[1]. Mais il n'y arrive, semble-t-il, qu'assez tard. Il voit d'abord, et très nettement, la décadence, avant de songer au relèvement. Et sur quoi s'appuierait, pour se relever, cette monarchie chancelante, qu'il épargne si peu? Sur la noblesse? il en a montré l'avilissement progressif. Sur le clergé? l'auteur des *Lettres persanes* et de l'*Esprit des lois* est un philosophe, plus modéré que d'autres dans la forme, mais un philosophe. Sur la magistrature? Magistrat, Montesquieu faisait peu de cas des magistrats. Il a commencé par la critique, et ne s'est élevé qu'ensuite à la théorie. L'Angleterre elle-même, il la connaissait d'abord si mal qu'il écrivait : « Les Anglais, pour favoriser la liberté, ont ôté toutes les puissances intermédiaires qui formaient leur monarchie. » (II, 4.) Il se trompait, comme le lui a prouvé Voltaire, et, en tout cas, il ne parle pas ici comme il parlera dans le livre XI.

C'est au livre XI qu'il entreprend de montrer « comme dans un miroir » la liberté qui fait le fond de la constitution anglaise, et qu'il distingue les trois pouvoirs, législatif, exécutif, judiciaire, dont l'accord et l'équilibre sont le plus sûr garant de cette liberté. Ceci est tout à fait nouveau chez les écrivains politiques ou philosophiques antérieurs, chez Montesquieu lui-même. Il importe assez peu que Comines ait fait l'éloge de la constitution anglaise, qu'Aristote et Locke aient entrevu la théorie des trois pouvoirs : il appartenait à Montesquieu de la préciser à la fois et de l'appliquer. Mais pourquoi n'en a-t-il parlé qu'au livre XI, alors que les occasions, auparavant, ne lui avaient pas manqué d'y faire au moins allusion, dans les

1. Faguet, *Dix-Huitième Siècle*.

chapitres relatifs à la monarchie non despotique? Évidemment il y a là comme une révélation. Et, comme tous les nouveaux adeptes, il est porté à s'exagérer la perfection de la doctrine qu'il a embrassée[1]. Eux-mêmes, les politiques anglais ne virent pas sans surprise un étranger leur fournir tant de raisons nouvelles pour eux d'admirer leur propre constitution. Et si l'on compare au livre XI les très curieuses pages qui couronnent le livre XIX, sur le génie de la nation anglaise, on reconnaîtra que celle-ci était bien libéralement traitée, en face de la France si peu ménagée. Au fond, jusque dans la théorie, il y a ici encore une part de satire. Pourquoi suppose-t-il un peu généreusement que l'Angleterre, si elle devenait le centre des négociations de l'Europe, y porterait « un peu plus de probité et de bonne foi » que les autres nations? C'est que rien ne pourrait être secret dans la conduite de ses ministres, forcés de justifier publiquement leur conduite, au contraire des ministres français. Ne veut-il pas encore que nous fassions un retour sur la France, quand il nous peint cette cour sans courtisans, cette société où l'on n'estime les hommes que par des qualités réelles, leur mérite personnel ou leurs richesses, cette législation qui fait de chaque citoyen anglais une sorte de monarque, ces ouvrages de l'esprit où l'on voit « des gens recueillis et qui auraient pensé tout seuls », plus remarquables par l'originalité un peu rude de l'invention que par une certaine délicatesse de goût? Montesquieu se défend de vouloir « mortifier » les autres nations qui jouissent d'une liberté moindre (XI, 6), et peut-être

1. « Sa théorie de la constitution anglaise, déjà contestable quand elle fut écrite, n'a plus aujourd'hui aucun rapport avec les faits.

« Voltaire déjà, vingt ans avant Montesquieu, avait vanté ce chef-d'œuvre de l'esprit humain :

> Aux murs de Westminster on voit paraître ensemble
> Trois pouvoirs étonnés du nœud qui les rassemble...
> « Ah ! s'écria Bourbon, quand pourront les Français
> Réunir comme vous la gloire avec la paix? » (*Henriade.*)

« Les deux écrivains ont idéalisé. Il y avait loin de cette savante théorie à la réalité d'un régime dont l'essence était bien la balance des pouvoirs, mais une balance résultant de la lutte, et avec de continuels empiètements réciproques. Le gouvernement si vanté n'a cessé, d'ailleurs, de se modifier depuis lors, et dans un sens toujours plus opposé aux vues des théoriciens. De nos jours, l'autorité royale est exercée de fait par les ministres, et les ministres sont nommés de fait par la Chambre des communes; la Chambre haute n'est plus en état de faire contrepoids aux représentants de la nation, et la Chambre basse elle-même a été amenée, par l'extension du suffrage, sous l'action immédiate et la pression des électeurs. La lecture de la partie de l'*Esprit des lois* qui se rapporte à l'Angleterre n'a donc plus pour nous que l'intérêt d'un vieux portrait qui n'a jamais été très ressemblant, et dans lequel on chercherait vainement désormais quelques traits de l'original. » (Schérer.)

n'a-t-il pas, en effet, un dessein arrêté de les ravaler ; mais il a rencontré le gouvernement de son cœur, et l'on peut être certain qu'en rentrant d'Angleterre à la Brède il avait rapporté une conception non pas seulement élargie, mais renouvelée et vivante d'un gouvernement libre dont rien jusqu'alors n'avait pu lui donner l'idée. Ce qui ne veut pas dire, d'ailleurs, nécessairement qu'il ait songé à appliquer telle quelle cette constitution à la France, car, dans ce même livre XIX, où se lit ce bel éloge du génie anglais, il a soin d'écrire, en éclairant ses principes par un portrait charmant du génie français :

Plusieurs choses gouvernent les hommes : le climat, la religion, les lois, les maximes du gouvernement, les exemples des choses passées, les mœurs, les manières ; d'où il se forme un esprit général qui en résulte...

S'il y avait dans le monde une nation qui eût une humeur sociable, une ouverture de cœur, une joie dans la vie, un goût, une facilité à communiquer ses pensées ; qui fût vive, agréable, enjouée, quelquefois imprudente, souvent indiscrète, et qui eût avec cela du courage, de la générosité, de la franchise, un certain point d'honneur, il ne faudrait point chercher à gêner par des lois ses manières, pour ne point gêner ses vertus. Si en général le caractère est bon, qu'importe de quelques défauts qui s'y trouvent?...

C'est au législateur à suivre l'esprit de la nation, lorsqu'il n'est pas contraire aux principes du gouvernement : car nous ne faisons rien de mieux que ce que nous faisons librement, et en suivant notre génie naturel.

Qu'on donne un esprit de pédanterie à une nation naturellement gaie, l'État n'y gagnera rien ni pour le dedans ni pour le dehors. Laissez-lui faire les choses frivoles sérieusement, et gaiement les choses sérieuses.

Celui qui sentait si vivement les différences des choses pouvait s'éprendre des idées, des constitutions, tantôt de celle de Rome, tantôt de celle de l'Angleterre, mais n'était pas homme à les transporter d'un pays dans un autre en violentant cet « esprit général » dont il s'attache à définir les causes, les conditions et les conséquences. Il est vrai qu'il promet, dans son premier livre, plus qu'il ne tient ici : il devait étudier les lois dans leurs rapports avec les climats, les terrains, la situation et la grandeur des pays, le genre de vie des peuples qui les habitent, leur état politique, leur religion, leurs mœurs, leurs richesses, leur population, leur commerce. Il traite, en effet, de façon tout à fait supérieure et nouvelle, bien qu'en économiste mal préparé, du rapport des lois avec le commerce ; moins heureusement de ces mêmes rapports avec le terrain, la population, la religion ; mais il a envisagé à part, avec une ampleur exceptionnelle (livres XIV à XVII), le rapport des lois avec la nature du climat, et il n'a été dans cette partie, il faut l'avouer, ni

aussi nouveau ni aussi profond qu'on le dit souvent. Dans le chapitre v de sa *République,* Jean Bodin avait, dès le xvie siècle, esquissé la théorie des climats[1]. Plus tard, en 1719, vingt-neuf ans encore avant l'*Esprit des lois*, l'abbé Dubos, dans ses *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture,* précisait et développait ce qu'avait indiqué Bodin. Les érudits seuls les lisent, mais tous ont lu ces vers du *Cinna* de Corneille :

MAXIME.

J'ose dire, seigneur, que par tous les climats
Ne sont pas bien reçus toutes sortes d'États.
Chaque peuple a le sien, conforme à sa nature,
Qu'on ne saurait changer sans lui faire une injure :
Telle est la loi du Ciel, dont la sage équité
Sème dans l'univers cette diversité...

CINNA.

Il est vrai que du Ciel la prudence infinie
Départ à chaque peuple un différent génie.
Mais il n'est pas moins vrai que cet ordre des Cieux
Change selon les temps comme selon les lieux...

Il y a, certes, dans les pages relatives à l'influence du climat, des observations ingénieuses, et qui, depuis, ont pu en suggérer de profondes. Mais on sent en trop d'endroits l'exagération systématique : « Les peuples des pays chauds sont timides comme les vieillards le sont; ceux des pays froids sont courageux comme le sont les jeunes gens... Vous trouverez dans les climats du Nord des peuples qui ont peu de vices, assez de vertus, beaucoup de sincérité et de franchise. Approchez des pays du Midi, vous croirez vous éloigner de la morale même... » Voltaire, ici, n'a pas tort, ce semble, de s'élever contre des propositions aussi générales. Et Destutt de Tracy a plus raison encore d'écrire : « Pour se faire une idée juste de l'influence du climat, il faut entendre par ce mot l'ensemble de toutes les circonstances qui forment la constitution physique d'un pays; or, c'est ce que Montesquieu n'a point fait : il paraît ne songer jamais qu'au degré de latitude et au degré de chaleur, et ce n'est pas dans cela seul que consiste la différence des climats[2]. » D'ailleurs,

1. « Ce n'est pas être assez juste envers Bodin que de dire simplement, comme Hallam, que le chapitre sur les climats, dans la *République,* présente de grandes ressemblances avec Montesquieu. On resterait presque au-dessous de la vérité en disant que la moitié des propositions établies dans les livres XIV-XVIII de l'*Esprit des lois* sont nettement formulées dans le chapitre de Bodin. » (Flint.) Voir, à la Bibliographie, les ouvrages de Baudrillart et Fournol.
2. « Montesquieu n'a jeté sur cette partie de la nature qu'un regard de curieux,

quel parti a-t-il tiré de cette théorie entrevue? Il semble ne l'avoir guère considérée que dans le rapport qu'elle peut avoir avec l'esclavage. Tout cela dit, on ne serait pas juste envers Montesquieu si l'on n'ajoutait pas qu'il a posé un principe dont peut-être il n'a pu tirer grand parti lui-même, mais qui, repris et fécondé par d'autres, a ouvert un large développement à notre critique historique ou anthropologique, même littéraire. Taine, le plus puissant mais aussi le plus systématique représentant de cette critique, n'a eu garde d'oublier Montesquieu parmi ses précurseurs, et l'éloge qu'il fait de lui, un peu compromettant à certains égards, est bien flatteur à d'autres.

Reste un second principe à poser pour achever la fondation de l'histoire. Découvert par Montesquieu, aujourd'hui encore il nous sert d'appui pour construire, et, si nous devons reprendre en sous-œuvre l'édifice du maître, c'est seulement parce que l'érudition accrue a mis entre nos mains des matériaux plus solides et plus nombreux. Dans une société humaine, toutes les parties se tiennent; on n'en peut altérer une sans introduire par contre-coup dans les autres une altération proportionnée. Les institutions, les lois, les mœurs, n'y sont point juxtaposées comme dans un amas, par hasard ou caprice, mais liées entre elles, par convenance ou nécessité, comme dans un concert. Selon que l'autorité est aux mains de tous, ou de plusieurs, ou d'un seul, selon que le prince admet ou n'admet pas au-dessus de lui des lois fixes et au-dessous de lui des pouvoirs intermédiaires, tout diffère ou tend à différer dans un sens prévu et d'une quantité constante, l'esprit public, l'éducation, la forme des jugements, la nature et le degré des peines, la condition des femmes, l'institution militaire, la nature et la grandeur de l'impôt. Du grand rouage central dépendent une multitude de rouages secondaires. Car, si l'horloge marche, c'est par l'accord de ses diverses pièces, d'où il suit que, si l'accord cesse, l'horloge se détraquera. Mais, outre le ressort principal, il y en a d'autres qui, agissant sur lui ou combinant leur action avec la sienne, impriment à chaque horloge un tour propre et une marche particulière. Tel est d'abord le climat, c'est-à-dire le degré du chaud et du froid, du sec et de l'humide, avec ses conséquences infinies sur le physique et sur le moral de l'homme, par suite sur la servitude ou la liberté politique, civile et domestique. Tel est aussi le terrain, selon sa fertilité, sa position et sa grandeur. Tel est le régime physique, selon que le peuple est chasseur, pasteur ou agriculteur. Telle est la fécondité de la race, par suite la multiplication lente ou rapide de la population, et aussi le nombre excessif tantôt des mâles, tantôt des femelles. Tels sont enfin le caractère national et la religion. — Toutes ces causes ajoutées l'une à l'autre ou limitées l'une par l'autre contribuent ensemble à un effet total qui est la société. Simple ou compliquée, stable ou changeante, barbare ou civilisée, cette société a en elle-même sa raison d'être. On peut expliquer sa structure, si bizarre qu'elle soit, ses institutions, si contradictoires qu'elles paraissent.

regard discret et dérobé. Il n'a pas vu que ces diverses conditions des sociétés humaines, climat, pays, race, ne sont encore que des causes premières, vagues et inaccessibles; mais il en résulte des causes secondes qui produisent, en accumulant leurs effets, les éléments réels et vivants des phénomènes sociaux, c'est-à-dire les mœurs, les passions, les préjugés, les instincts, le caractère national, en un mot des individus, et celui des peuples que ces individus composent. » (Sorel.)

Ni la prospérité, ni la décadence, ni le despotisme, ni la liberté, ne sont des coups de dés amenés par les vicissitudes de la chance, ou des coups de théâtre improvisés par l'arbitraire d'un homme. Elles ont des conditions auxquelles nous ne pouvons nous soustraire[1].

On n'a pas besoin de dire quelles réserves appellerait cette théorie des milieux, au moins réduite en formules absolues; mais en quelque sens qu'on parcoure cet immense *Esprit des lois,* même et surtout peut-être en sa partie la plus confuse en apparence, on se persuade qu'il a été au milieu du XVIIIe siècle une grande source débordante d'idées sérieuses à laquelle le XIXe siècle a largement puisé, et que le siècle prochain peut-être ne tarira pas.

VIII

L'opinion des contemporains et de la postérité. — Influence politique et historique de Montesquieu.

L'*Esprit des lois* fut à la mode autant et plus que les *Lettres persanes.* Sans doute les belles dames et les petits-maîtres dont le Journal de Grimm nous dit l'enthousiasme, l'admiraient de confiance. Mais il faut bien que le succès en ait été durable, puisque Voltaire, qui vécut trente ans encore après la publication, pendant ces trente ans n'a pas cessé de se retourner vers cette gloire gênante et de se mesurer à elle. D'abord il est surtout frappé des services que cet ouvrage rend à la vérité, c'est-à-dire à la philosophie. Le *Remerciement sincère à un homme charitable* (1750) est même une vive réplique aux adversaires de Montesquieu. Mais il prépare l'*Essai sur les mœurs,* qui parut en 1756, et il y nomme plusieurs fois l'*Esprit des lois,* pour y plaider contre Montesquieu, ici la cause du gouvernement de la Chine, le plus ancien qui soit au monde (ch. Ier), là celui du gouvernement turc, qu'on a grand tort de représenter comme despotique (ch. XCIII); ou pour y attaquer les idées émises et acceptées sur la nature et les principes des gouvernements, sur le génie des nations, sur l'influence des climats, « sur la foi de quelques dissertateurs qui accommodent tout à leurs idées » (ch. XCVII). Le *Dictionnaire philosophique* (1764) est plein d'épigrammes et d'insinuations à l'adresse du rival disparu. Si l'on

1. Taine, *l'Ancien Régime.*

parcourt, en particulier, le long et très dur article ESPRIT DES LOIS, on sera choqué d'y rencontrer à tout moment des traits comme ceux-ci : « On a dit que la lettre tuait et que l'esprit vivifiait; mais dans le livre de Montesquieu l'esprit égare et la lettre ne dit rien... Presque tout le livre, il faut l'avouer, est fondé sur des suppositions que la moindre attention détruira. » Quand Montesquieu est attaqué par un autre, il retrouve le courage de lui rendre justice. A propos des lourdes *Observations* de Crevier sur l'*Esprit des lois*, il écrit à Marmontel : « Le principal mérite de ce livre est d'établir le droit qu'ont les hommes de penser par eux-mêmes. » (28 janvier 1764.) Mais bientôt l'*A B C* (1768) ne sera qu'une diatribe contre « Michel Montaigne législateur », bel esprit qui semble toujours jouer avec son lecteur dans la matière la plus grave, et contre son livre, labyrinthe sans fil, plein de distinctions chimériques et de citations fausses, toujours digne cependant d'être cher aux hommes, car partout il les fait souvenir qu'ils sont libres et les habitue à penser : « Il présente à la nature humaine ses titres qu'elle a perdus dans la plus grande partie de la terre, » et c'est pourquoi il faut le mettre au rang « des ouvrages de génie qui font désirer la perfection ». Presque aussitôt [1] il revient à l'injuste pointe de Mme du Deffand. Quand il n'est pas railleur, il est sceptique et découragé; il écrit en une heure de tristesse (28 décembre 1771), à M. Perret, avocat au parlement de Dijon, auteur d'*Observations sur les usages des provinces de Bresse, Bugey, Valmorey et Gex* :

Vous citez l'*Esprit des lois*. Hélas ! il n'a remédié et ne remédiera jamais à rien. Ce n'est pas parce qu'il cite faux trop souvent, ce n'est pas parce qu'il songe presque toujours à montrer de l'esprit : c'est qu'il n'y a qu'un roi qui puisse faire un bon livre sur les lois, en les changeant toutes.

Enfin il se décide à ne pas quitter le monde sans avoir élevé son petit monument à la « gloire » de Montesquieu, et il écrit les *Commentaires sur l'Esprit des lois* [2]. Il le fait « avec douleur », mais enfin il se résigne à noter au passage ces plaisanteries bonnes pour la comédie italienne, ces contes qui ont si peu de rapport avec l'esprit des lois, ces récits incertains sur des peu-

1. Dans deux lettres à Saurin, des 28 décembre 1768 et 5 avril 1769. Il rappelle la même pointe jusqu'à la veille de sa mort. Voir la lettre à Panckoucke du 15 février 1777.
2. Ce livre, écrit vers la fin de la vie de Voltaire, ne parut qu'en 1778, à Genève, in-8°.

plades lointaines que nous ignorons : « On ne devrait pas parler des lois et des mœurs indiennes que l'on connaît si peu, quand on a tant à dire sur les autres, qu'on doit connaître. » Son indignation redouble quand Montesquieu nous entretient des lois des Goths ou des Francs. « Voilà d'étranges législateurs à citer ! Et Montesquieu appelle ces gens-là nos pères !... C'étaient là les mœurs des Francs, et ce que Montesquieu appelle les *manières!*... Tel fut longtemps l'esprit des lois de la monarchie naissante! Plus on parcourt l'histoire, et plus on se félicite d'être né dans notre siècle. » Il est vrai qu'il rend un hommage chaleureux aux efforts de Montesquieu pour restituer aux esclaves de toute espèce le droit de la nature, la liberté, et qu'il semble éprouver quelques remords de mettre en lumière les petites erreurs d'un si grand homme.

Toutes les origines des nations sont l'obscurité même, comme tous les systèmes sur les premiers principes sont un chaos de fables. Lorsqu'un aussi beau génie que Montesquieu se trompe, je m'enfonce dans d'autres erreurs en découvrant les siennes. C'est le sort de tous ceux qui courent après la vérité ; ils se heurtent dans leur course, et tous sont jetés par terre. Je respecte Montesquieu jusque dans ses chutes, parce qu'il se relève pour monter au ciel. Je vais continuer ce petit commentaire pour m'instruire en l'étudiant sur quelques points, non pour le critiquer : je le prends pour mon guide, non pour mon adversaire.

Mais il traite Montesquieu comme il traitait Corneille, le vénérant en gros et le ridiculisant en détail. Il fut le plus redoutable mais non pas le seul des adversaires de l'*Esprit des lois.* Le financier Helvétius, qui se crut un philosophe pour avoir écrit, lui aussi, son livre *de l'Esprit,* mais moins solide que celui de Montesquieu, s'étonnait de trouver si peu de philosophie dans ce livre d'histoire. Il l'étudiait au point de vue de la raison pure, et ne s'arrêtait pas aux nuances des choses. « Je ne connais, disait-il, de gouvernement que de deux espèces, les bons et les mauvais ; les bons sont encore à faire. » On a déjà parlé des *Réflexions sur quelques parties d'un livre intitulé de l'Esprit des lois* (1749), et dont l'auteur était le fermier général Claude Dupin. « Ce titre était d'un sot, et le livre valait le texte. » Sainte-Beuve avait été moins dur que M. Sorel : il jugeait que la réfutation de Dupin n'est pas à mépriser, et il ajoutait : « J'ai vu une autre réfutation manuscrite remarquable par le cardinal de Boisgelin, ancien archevêque d'Aix. » Mais ce ne sont pas les prélats, ni les gazetiers ecclésiastiques, ni les savants honnêtement ennuyeux, comme Crevier, qui s'achar-

nèrent le plus contre l'*Esprit des lois :* ce furent les philosophes, à qui la politique de Montesquieu semblait trop expérimentale, et qui préféraient l'absolu de leurs systèmes. Après Helvétius vint Condorcet : il en voulait à Montesquieu d'avoir altéré « par esprit de modération », c'est-à-dire « d'incertitude », les principes invariables de la justice. « Comment, demandait-il, Montesquieu n'a-t-il jamais parlé de la justice ou de l'injustice des lois qu'il cite, mais seulement des motifs qu'il attribue à ces lois ? » Après Condorcet, viendra Destutt de Tracy, qui ne commentera pas, mais réfutera proprement Montesquieu, sur le ton rogue d'un égal qui serait un ennemi.

Et pourtant, à l'étranger, en France, la popularité du nom de Montesquieu ne cessait de grandir. En Suisse, où le livre s'était imprimé sous la surveillance du professeur Jacob Vernet, le grand naturaliste Bonnet le lisait des premiers, « tout en feu et comme possédé de l'esprit de l'auteur ». En Allemagne, le baron de Bielfeld, qui avait déjà traduit les *Considérations,* le commente et en propage les idées dans ses *Institutions politiques* (1759). En Italie, on voyait surtout le côté *humain* de la grande œuvre; en Angleterre, surtout le côté politique. Dans son *Traité des délits et des peines,* Beccaria s'inspire de Montesquieu; l'auteur de la *Science de la législation,* Filangieri, est « né de Montesquieu » (Villemain), et, peut-être pour n'être pas forcé à reconnaître tout ce qu'il lui doit, l'attaque volontiers. Blackstone, Paley, l'un surtout jurisconsulte, l'autre inclinant davantage vers la philosophie politique, commentent cette constitution anglaise qu'à plus d'un égard il leur a révélée. Le Génevois Delolme, dans son étude approfondie de cette même constitution, prend pour point de départ et pour fond l'*Esprit des lois.* Gibbon le relit avec délices, Walpole le proclame « le meilleur livre qui ait jamais été écrit ». La grande Catherine en fait son bréviaire, et songe même un moment — un bien court moment — à en faire bénéficier ses peuples; le législateur américain dans le pacte fédéral, le législateur prussien dans la constitution de 1792, en font leur profit.

Mais déjà nous touchons à la Révolution française, et il serait surprenant que Montesquieu n'eût exercé aucune influence sur les destinées de sa propre patrie. Cependant, son influence au moins immédiate et directe sur les événements de la Révolution ne fut pas celle qu'on a dit. M. Janet a montré fort bien qu'on se trompe en voyant en Montesquieu l'homme de la première partie de la Révolution (Constituante), et en Rousseau

seulement l'homme de la seconde partie (Convention). Montesquieu n'aurait accepté, sans doute, ni le serment du jeu de paume, ni l'abolition des privilèges, ni la déclaration des droits. Rousseau (qui n'est point, d'ailleurs, lui-même si absolu qu'on l'imagine) marque, au livre V de l'*Émile*, et ce que Montesquieu a fait et ce qu'il laisse à faire :

Le droit politique est encore à naître, et il est à présumer qu'il ne naîtra jamais... Le seul moderne en état de créer cette grande et inutile science eût été l'illustre Montesquieu. Mais il n'eut garde de traiter des principes du droit politique; il se contenta de traiter du droit positif des gouvernements établis, et rien au monde n'est plus différent que ces deux études.

C'est à Rousseau seul que des contemporains, comme Brizard, accordent le bel éloge adressé par Voltaire à Montesquieu : « Le genre humain avait perdu ses titres : il les a retrouvés », car Rousseau remontait à la source même des lois et en faisait découler la justice absolue. Bien que l'*Esprit des lois* soit plus d'une fois cité dans *le Contrat social*, jamais deux ouvrages, comme nous en avertit Rousseau, ne furent si différents, et c'est le *Contrat social* qui fit la Révolution. Un des hommes qui ont eu au cœur l'amour passionné de cette Révolution, Michelet, n'a pas pour Montesquieu les paroles de reconnaissance qu'il a pour Rousseau et même pour Voltaire : « Le voyageur, le chercheur qui va demandant la loi par toute la terre, c'est le calme et grand Montesquieu. Mais la justice fuit devant lui : elle reste mobile et relative ; la loi pour lui est un rapport, la loi abstraite et non vivante. Elle ne guérira pas la vie. » Que pourront les sages écrits de ses disciples, les *Considérations sur le gouvernement qui convient à la France*, de Malouet (1789), le livre de Necker, *du Pouvoir exécutif* (1791), et les sages discours des Mounier, des Clermont-Tonnerre, et la polémique d'un Mallet du Pan, ou d'un Rivarol, qui, entre tous les philosophes, pardonnait au seul Montesquieu, parce qu'il écrivait « pour corriger les gouvernements et pour les renverser »? Sieyès dira tout au contraire : « La science politique n'est pas la science de ce qui est, mais de ce qui doit être, » et c'est vers Sieyès qu'ira la foule. Quand la paix reviendra et qu'il s'agira d'organiser un état durable, l'influence de Montesquieu s'exercera de nouveau, mais sur des régimes peu stables, sur la constitution de l'an III, sur le gouvernement de la Restauration. Toutefois, Portalis fait pénétrer un peu de l'*Esprit des lois* dans le Code civil, qu'il fonde sur des bases solides. L'école de

Montesquieu refleurit avec des politiques comme les libéraux constitutionnels, avec des historiens qui sont aussi des politiques doctrinaires, comme Guizot et Tocqueville, imbus de l'esprit de la constitution anglaise, dont Montesquieu avait exagéré les mérites, ou de la constitution américaine, qu'il n'avait pas connue. Mais, à partir de 1848, il semble que l'autorité de Montesquieu soit profondément atteinte : il n'avait pas prévu le suffrage universel.

N'est-on pas tenté d'en faire trop peu de cas aujourd'hui? J. de Maistre et de Bonald le jugeaient trop philosophe; Rousseau et les révolutionnaires, trop peu systématique; Sainte-Beuve lui a reproché, au contraire, de ne pas tenir assez de compte de l'expérience. Sainte-Beuve écrivait en 1852, à un moment où les faits étaient tout; mais il est surprenant qu'il n'ait pas senti que tout l'*Esprit des lois* n'était pas dans les « principes ». En se plaçant au même point de vue exclusif, Nisard ne l'a compris qu'à moitié. Et il est certain que tous deux ont eu raison de croire que la politique ne s'apprend pas par les livres; mais, justement, ce livre est plein d'exemples, et d'exemples qui s'opposent, qui s'enchevêtrent même, et qui n'aboutissent ni à un choix dogmatique ni à un arrêt imposé; la meilleure constitution étant celle qui convient le mieux à chaque pays, tout se réduit à bien connaître l'histoire, le tempérament du pays auquel on veut donner des lois[1]. L'ancienne prévention ne s'en est pas moins fortifiée, et, chose curieuse, fortifiée par les rancunes qu'a laissées derrière elle l'œuvre *à priori* de la Révolution. « Notre *réalisme,* dit M. Lanson, ne peut s'empêcher d'en vouloir à Montesquieu d'avoir créé l'illusion de tous ces faiseurs de constitutions qui croient changer le monde par des articles de lois. » Et il conclut que Montesquieu, s'il reste un nom, a cessé d'être un maître. Il nous est impossible d'adhérer à une telle condamnation de celui qu'on appelle le sociologue doctrinaire, et qui n'est, certes, ni un Rousseau ni un Sieyès. Nous n'accepterons pas non plus sans réserve des dithyrambes comme celui de Laboulaye :

On l'a souvent combattu, on l'a plus souvent mal compris; mais ce n'est jamais au bénéfice de la liberté qu'on s'est écarté des idées qu'il a défendues. Si on cherchait quel est, au dernier siècle, l'homme dont les idées ont eu l'influence la plus étendue et la plus heureuse, celui qui a le mieux éclairé et

1. « Ce que voulait faire Montesquieu, et ce qu'il a fait, suivant moi, c'est l'histoire naturelle des lois. C'était là le neuf et l'originalité de l'entreprise. » (Vinet.)

pacifié les esprits en leur donnant le goût de la justice et de la liberté, je ne crains pas de dire que le cri public répondrait par le nom de Montesquieu.

Non, Montesquieu n'était pas un prophète de l'esprit nouveau : il était un homme de son temps, il l'était trop. Mais il semble qu'on puisse résumer sa méthode, s'il en a une[1], et ses principes en quelques-unes des formules qu'il a jetées çà et là et qui ne sont pas d'un doctrinaire à outrance : « Il faut éclairer l'histoire par les lois, et les lois par l'histoire. » (XXXI, 2). Nous savons par Augustin Thierry qu'il n'y a pas échoué, même dans cette étude, alors si obscure et embrouillée, des lois féodales chez les Francs. — « Je le dis, *et il me semble que je n'ai fait cet ouvrage que pour le prouver,* l'esprit de modération doit être celui du législateur. » (XXIX, 6.) On a trop souvent confondu la *modération politique* avec la modération du législateur qu'est Montesquieu et qui s'appuie sur des vérités *de fait* telles que celles-ci :

Comme les lois civiles dépendent des lois politiques, parce que c'est toujours pour une société qu'elles sont faites, il serait bon que, quand on veut porter une loi civile d'une nation chez une autre, on examinât auparavant si elles ont toutes les deux les mêmes institutions et le même droit politique...

Il y a de certaines idées d'uniformité qui saisissent quelquefois les grands esprits (car elles ont touché Charlemagne), mais qui frappent infailliblement les petits. Ils y trouvent un genre de perfection qu'ils reconnaissent, parce qu'il est impossible de ne pas le découvrir ; les mêmes poids dans la police, les mêmes mesures dans le commerce, les mêmes lois dans l'État, la même religion dans toutes ses parties. Mais cela est-il toujours à propos sans exception ? Le mal de changer est-il toujours moins grand que le mal de souffrir ? Et la grandeur du génie ne consisterait-elle pas mieux à savoir dans quel cas il faut l'uniformité, et dans quel cas il faut des différences ?

Cette philosophie politique, qui tient si grand compte des origines historiques, des tempéraments nationaux, de tous les éléments physiques et moraux dont résulte le génie d'une race, et, par suite, l'esprit d'une constitution, ne paraît point être celle d'un constructeur de cités idéales. Aucun doute ne subsisterait là-dessus dans aucun esprit, si Montesquieu n'était

1. « Le peu de fidélité de l'auteur au dessein qu'il s'était proposé contribue à la perplexité dans laquelle l'*Esprit des lois* jette le lecteur. Au lieu de s'en tenir aux rapports des lois avec les conditions dans lesquelles elles se produisent, avec les intérêts qu'elles ont à protéger et avec les matières sur lesquelles elles statuent, Montesquieu mêle perpétuellement le fait, l'explication du fait et les leçons qu'il en tire. Il est tout ensemble historien, philosophe et politique. Et il renverse sans cesse la relation des divers éléments de sa pensée, tantôt partant d'un fait pour en donner la raison, tantôt partant d'une proposition pour lui chercher des preuves, ou d'un précepte pour lui trouver des exemples. » (SCHÉRER.)

pas mort trente-quatre ans avant la Révolution française. C'est l'*Esprit des lois* à la main que ses disciples ont dit alors pour lui : « Des réformes, et point de révolution! Ce n'est pas en un jour qu'on défait l'œuvre de dix siècles. En vain vous déciderez, par les actes les plus solennels, que le point d'appui de la monarchie française ou même de la république française devra être désormais la vertu; ce n'est point par décret qu'on donne à une nation les mœurs qui lui manquent et qui la rendent capable non pas de conquérir, mais, ce qui est plus difficile, de garder sa liberté. Travaillez à lui faire ces mœurs avant de l'inviter à exercer les droits qu'elles supposent. Ne renversez point le trône, mais entourez-le d'institutions qui rendent impossible le retour du despotisme. Aimez la liberté sous la loi, mais défiez-vous de l'esprit d'égalité poussé à l'extrême. Ne forcez point la France à se frayer péniblement des voies nouvelles : aplanissez, élargissez sans cesse celles que son histoire lui a tracées. Imitez des autres nations ce qui peut s'assimiler à votre génie en fortifiant vos qualités naturelles, mais restez vous-mêmes. » Ce langage prudent, un peu timide, n'a rien empêché; la Révolution s'est faite, et, par cela seul, l'*Esprit des lois,* le livre le moins révolutionnaire qui soit, semble n'être plus que le point d'aboutissement d'un âge politique disparu. Il était pourtant un point de départ : il trouvait et prenait la France à la veille d'une transformation dont il marquait l'urgence sans la demander aussi profonde, et, pour faciliter cette transformation nécessaire, il apportait les leçons du passé, les exemples du présent, dont jamais l'avenir ne se passe sans quelque dommage. Ecartons sa doctrine, qui d'ailleurs a varié, mais gardons sa méthode d'étude raisonnée, de comparaison réfléchie; gardons surtout l'esprit dont il était animé. Une si haute et ferme intelligence ne peut avoir consacré inutilement au travail une vie entière, sans que le lecteur moderne ait profit à repasser par où il a passé, évitant ses erreurs, ce qui est facile aujourd'hui, mais bénéficiant de son expérience, qui, chez nos philosophes politiques, s'il en est, ne s'est pas retrouvée jusqu'à présent si substantielle, si paisible ni si désintéressée.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Éditions Laboulaye (*Œuvres*, Garnier), Janet (Delagrave), Compayré (Picard et Kaan), Zévort (Quantin), les cinq premiers livres.

LIVRES

MONTESQUIEU. — *Lettres familières :* à l'abbé de Guasco, 1er août 1744, 10 février 1745, août, 6 et 24 déc. 1746, 20 février, 4 mai, 17 juillet 1747, 12 mars 1750, 1751, 8 août et 4 oct. 1752, 5 mars et 26 déc. 1753, 2 déc. 1754 ; à Mgr Cerati, 16 juin 1745, 31 mars 1747, 28 mars 1748, 11 nov. 1749 ; au chevalier d'Aydies, 27 janv., 24 févr. 1749 ; au prieur Solar, 7 mars 1749 ; au marquis de Stainville, 27 mai 1750; au duc de Nivernais, 8 oct. 1750; à Grosley, 8 avril 1750 ; à Hume, 19 mai 1749 ; au cardinal Passionei, 2 juin 1750 ; à Risteau, 19 mai 1751 ; à Formey, 30 sept. 1751 ; à Bertolini, 5 déc. 1754.

VOLTAIRE. — Edit. Moland; Garnier, in-8°; VI, 209, 210 ; XI, 174 ; XIII, 179; XIV, 107, 108, 394 ; XV, 138 ; XVIII, 604 ; XIX, 29, 30, 322 ; XX, 11 à 14, 248 ; XXI, 13, 15 ; XXIII, 457 à 459, 530 à 533 ; XXIV, 429 à 431 ; XXVI, 510 ; XXVII, 311 à 326 ; XXX, 406 à 462 ; XXXVII, 176 ; XXXVIII, 352 ; XL, 6 ; XLIII, 106 ; XLV, 12, 162, 163, 487 ; XLVI, 211, 239, 306 ; XLVII, 579 ; L, 189, 233, 236.

ROUSSEAU. — *Emile,* l. V ; *Contrat social, passim.*

D'ALEMBERT. — *Eloge de Montesquieu,* au t. VI de l'*Encyclopédie ;* 1755.

GRIMM. — *Correspondance littéraire,* édit. Tourneux ; Garnier, in-8° ; t. Ier, 265, 271 ; t. II, 255.

GROUVELLE. — *De l'Autorité de Montesquieu dans la révolution présente ;* 1789, in-8°.

LA HARPE. — *Lycée ;* Desrez, 1837, in-8° ; t. II, 3e partie, l. II, ch. Ier, sect. 2.

Mme DE STAEL. — *De la Littérature dans ses rapports avec les institutions,* 1re partie, ch. XVI et XX.

DESTUTT DE TRACY. — *Commentaires sur l'« Esprit des lois »*; Philadelphie, 1811 ; Paris, 1819.

DE BARANTE. — *Tableau littéraire du dix-huitième siècle ;* in-12, Didier.

VILLEMAIN. — *Tableau de la litérature française au dix-huitième siècle ;* Didier, in-8° ; leçons 14 et 15.

— *Discours et Mélanges ;* in-8°, Didier, 1856 ; p. 74 à 91.

AUGUSTE COMTE.— *Philosophie poitive,* 6 vol. in-8°, t. IV, 47e leçon; Paris, Baillière, 1869.
— *Politique positive,* t. IV.
LHERMINIER. —*Introduction générale à l'histoire du droit;* Paris, 1835.
SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi;* Garnier, in-12; I, 252 à 254 VII, 48, 61, 67, 68, 71 à 84, 317; XII, 146.
VINET. — *Histoire de la littérature au dix-huitième siècle;* Sandoz et Fischbacher; t. Ier, p. 343-382.
BAUDRILLART. — *Jean Bodin et son temps;* Guillaumin, 1853, in-8°; 3e partie.
BERSOT. —*Études sur le dix-huitième siècle;* Durand, 1855; p. 297-357; in-12.
PAUL JANET. — *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale;* 3e édit., 1887, Alcan; t. II, l. IV, ch. v, vi (Appendice) et viii.
SAYOUS. — *Le Dix-huitième Siècle à l'étranger;* Amyot, 1861, in-8°; t. Ier, l. II, ch. ier, p. 175; t. II, l. III, ch. vii, p. 361-363.
NISARD. — *Histoire de la littérature française;* Didot, 9e édit., 1882; t. IV, ch. viii.
BARNI. — *Histoire des idées morales et politiques au dix-huitième siècle;* Germer-Baillière, 1865; t. Ier.
DE RAYNAL. — *Le Président de Montesquieu et l'* « *Esprit des lois* »; Paris, in-8°, 1865.
SCLOPIS. — *Recherches historiques et critiques sur l'* « *Esprit des lois* »; Turin, 1867, in-8°. — Cf. *Revue de législation,* Thorin, 1870.
BLUNTSCHLI. — *Politique,* trad. Riedmatten; Paris, 1883.
PAUL ALBERT. — *La Littérature française au dix-huitième siècle;* Hachette, 1874, in-16; p. 73-116.
LABOULAYE. — Préface de l'édition Garnier.
FLINT. — *La Philosophie de l'histoire en France;* Alcan; p. 45 à 69.
TAINE. — *L'Ancien Régime;* Hachette, in-8°, 1882; l. III, ch. ier, iii, iv.
SCHÉRER. — *Études sur la littérature contemporaine;* Calmann-Lévy, in-12, 1885; t. IX, p. 239-254.
BRUNETIÈRE. — *Études critiques;* Hachette, in-12; t. IV, 245 à 294; t. V 165 à 167, 172, 173. Cf. *Revue des Deux Mondes,* 1er août 1887, et *Questions de critique;* Calmann-Lévy.
A. SOREL. — *Montesquieu;* Hachette, in-16, 1887; ch. v à viii.
EDGAR ZÉVORT. — *Montesquieu;* Lecène, in-8° (Classiques populaires); ch. iv.
FAGUET. — *Le Dix-huitième Siècle;* Lecène, in-12, 1890; p. 154 à 192.
DURCKHEIM. — *Quid Secundatus politicæ scientiæ instituendæ contulerit;* Bordeaux, Gounouilhou, in-8°, 1892.
LANSON. — *Histoire de la littérature française;* Hachette; 3e partie, l. III, ch. iii.
LINTILHAC. — *Précis historique et critique de la littérature française;* André, 1894; t. II, ch. viii, p. 187-191.

Hancke. — *Bodin eine studie über den Begriff der souverainetät;* Breslau, Kollner, 1894.

Errera. — *Un Précurseur de Montesquieu, Jean Bodin;* Anvers, de Backer, 1895.

Fournol. — *Bodin prédécesseur de Montesquieu;* Paris, Rousseau, in-8°, 1896; ch. iv et v.

Petit de Julleville. — *Histoire de la langue et de la littérature françaises*; Colin, 1898; t. VI, p. 179-181 et 191-201.

JUGEMENTS

I

On a trouvé dans l'*Esprit des lois* beaucoup plus de génie que dans Grotius et dans Pufendorff. On se fait quelque violence pour lire ces auteurs; on lit l'*Esprit des lois* autant pour son plaisir que pour son instruction. Ce livre est écrit avec autant de liberté que les *Lettres persanes,* et cette liberté n'a pas peu servi au succès... Le principal mérite de l'*Esprit des lois* est l'amour des lois qui règne dans cet ouvrage; et cet amour des lois est fondé sur l'amour du genre humain. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'éloge qu'il fait du gouvernement anglais est ce qui a plu davantage en France... On a reproché à l'auteur d'avoir trop donné d'idées douteuses pour des idées certaines; mais, s'il n'instruit pas toujours son lecteur, il le fait toujours penser; et c'est là un très grand mérite. Ses expressions vives et ingénieuses, dans lesquelles on trouve l'imagination de Montaigne, son compatriote, ont contribué surtout à la grande réputation de l'*Esprit des lois;* les mêmes choses dites par un homme savant, et même plus savant que lui, n'auraient pas été lues. Enfin, il n'y a guère d'ouvrages où il y ait plus d'esprit, plus d'idées profondes, plus de choses hardies, et où l'on trouve plus à s'instruire, soit en approuvant ses opinions, soit en les combattant. On doit le mettre au rang des livres originaux qui n'ont aucun modèle dans l'antiquité.

VOLTAIRE, *Catalogue des écrivains.*

II

Charles de Secondat, baron de Montesquieu, est mort à Paris le 10 de ce mois, après avoir honoré l'humanité par ses écrits admirables et par une vie honnête et irréprochable pendant le cours de soixante-cinq ans. S'il n'était pas beaucoup plus doux d'oublier nos torts et de fermer les yeux sur les maux que nous ne pouvons guérir, nous dirions, à la honte de la nation, que le grand homme à qui la France devra tous les

heureux effets de la révolution que ses ouvrages ont faite dans nos esprits, a quitté la vie sans que le public s'en soit pour ainsi dire aperçu. Son convoi funèbre s'est fait sans personne; M. Diderot est, de tous les gens de lettres, le seul qui s'y soit trouvé. Louis XV s'est honoré en donnant au sage mourant des marques de son estime, et en envoyant M. le duc de Nivernais s'informer de son état. Mais si nous eussions mérité d'être les contemporains d'un aussi grand homme, quittant nos vains et frivoles plaisirs, nous aurions tous pleuré sur son tombeau, et la nation en deuil aurait montré à l'Europe l'exemple des hommages qu'un peuple éclairé et sensible rend au génie et à la vertu...

L'*Esprit des lois* a tourné la tête à tous les Français. On trouve également cet ouvrage dans le cabinet de nos savants et sur la toilette de nos dames et de nos petits-maîtres. Je ne sais pas si l'enthousiasme sera long, mais il est certain qu'il ne peut pas être poussé plus loin... L'*Esprit des lois* continue à être la matière de toutes les conversations. On trouve que le style de cet ouvrage est dur, négligé, obscur, qu'il y a peu de goût, point de méthode, nulle liaison, que ses raisonnements manquent quelquefois de logique, ses réflexions quelquefois de justesse, et que ses idées se contredisent assez souvent. Il se peut que ce livre soit mal fait. Cela n'empêche pas que ce ne soit l'ouvrage le plus profond, le plus hardi, le plus estimable qui ait paru depuis longtemps dans ce pays-ci. M. de Montesquieu était le seul homme en France qui fût capable de faire l'*Esprit des lois*.

GRIMM, 15 février 1755, et *Nouvelles littéraires de Grimm, Diderot, Raynal,* etc., édit. Tourneux; Garnier.

III

Ce qu'il m'est impossible d'exprimer, c'est l'impression que la lecture de l'*Esprit des lois* fit sur mon esprit et sur mon cœur. Il me semblait que j'écoutais les instructions d'une intelligence supérieure à l'homme, et qui me faisaient passer tout d'un coup de l'état d'enfance à celui d'homme fait... Je dévorai le livre lorsqu'il parut, je le lus et relus bien des fois, sans me flatter jamais d'en saisir l'ensemble. Je voyais bien la chaîne d'or qui liait les principes fondamentaux et leurs conséquences les plus immédiates; mais cette chaîne devenait çà et là un fil si délié qu'il échappait à ma vue. Je le supposais néanmoins

lors même que je ne l'apercevais plus, et je ne m'avisais pas de présumer que là où je ne découvrais point de liaison, il n'y en eût point en effet... Je ne me lassais point d'admirer la merveilleuse fécondité du petit nombre de principes que l'auteur avait fait entrer dans la composition de son ouvrage, et l'art prodigieux avec lequel il savait les appliquer. Il me semblait que je saisissais cet art secret de l'écrivain, je dirai mieux, la sorte de magie par laquelle il attache si fortement. J'entrevoyais assez qu'elle consistait principalement à substituer les images aux abstractions, à faire sentir autant que penser, et à flatter l'esprit en ne lui montrant qu'un des côtés d'une chose et en lui laissant deviner tous les autres. Un écrivain médiocre offusque l'idée principale par tous les accessoires. Le grand écrivain ne présente que cette idée, mais de manière qu'elle réveille tous ses accessoires.

Charles Bonnet, cité par M. Sayous.

IV

Des milliers de pensées sont nées de sa pensée. Il a analysé toutes les questions politiques sans enthousiasme, sans système positif. Il a fait voir, d'autres ont choisi. Mais si l'art social atteint un jour en France à la certitude d'une science dans ses principes et dans son application, c'est de Montesquieu que l'on doit compter ses premiers pas.

Mme de Stael, *De la Littérature dans ses rapports avec les institutions.*

V

Montesquieu nous apprit à ne jamais séparer les détails de l'ensemble, à étudier les lois dans l'histoire, qui est comme la physique expérimentale de la science législative.

Portalis, *Discours.*

VI

L'époque à laquelle écrivait Montesquieu a donné une couleur particulière à ses opinions sur la politique. Il vivait au milieu d'un temps d'ordre et de tranquillité; il était loin des révolutions et de tous ces mouvements où l'esprit des peuples

et des hommes prend un nouveau caractère, et se révèle tout à coup d'une manière imprévue. Il ne pouvait connaître combien d'éléments impurs se cachent quelquefois sous la grandeur apparente des événements historiques, combien de calamités publiques et privées sont voilées par l'éclat et l'intérêt, dont l'histoire brille aux yeux de la postérité. Beaucoup d'objets se sont présentés à lui sous un point de vue idéal, ont excité son admiration, et maintenant nous paraissent sous un autre aspect. Le présent nous a appris à comprendre bien des choses que nous ne pouvions pas démêler dans le passé. L'histoire devient plus triste et plus terrible pour ceux qui peuvent, en la lisant, la comparer aux grands événements dont ils sont témoins. Que de gouvernements, que de constitutions nous avions admirés et considérés comme des modèles, qu'il nous faut maintenant regarder d'un autre œil !

De Barante, *de la Littérature française pendant le dix-huitième siècle;* Didier.

VII

Les erreurs de l'*Esprit des lois* sont si peu impérieuses, si pures de déclamation, qu'il n'y a pas de risque qu'elles passionnent la foule ni ceux qui veulent prévaloir par la foule. Elles n'ont été pour rien dans nos malheurs publics. C'est au contraire le propre des vérités qui brillent dans ce livre, comme le feu toujours allumé sur l'autel de Vesta, d'avoir été pour quelque chose dans tous les biens de l'ordre civil dont nous jouissons. Les vérités nous ont défendus de la séduction des erreurs; et jusqu'au paradoxe de la vénalité des charges, que Montesquieu a eu le tort de défendre, ses belles idées sur la justice nous ont appris à le réfuter. Enfin, cette « joie secrète » qu'il a sentie, disait-il, « toutes les fois qu'on a fait quelque règlement qui allait au bien commun », il l'inspire à ceux qui lisent son livre, et il donne à chacun le désir de contribuer pour sa part au bien de tous. Il peut se faire qu'on sorte du commerce de Montesquieu un peu trop content de son esprit; mais on en sortira toujours meilleur citoyen...

C'est une langue dont les nouveautés viennent des choses, non des mots, et qui nous donne le plaisir du changement sans qu'il en coûte rien au goût. Voltaire a raison de compter Montesquieu parmi les auteurs du XVIIe siècle; il y est né en effet, et il en a retenu la langue. C'est encore cette finesse qui

saisit les nuances les plus délicates, cette propriété qui les fixe, cette clarté qui les rend visibles. Il semble par moments que les mêmes mains tiennent encore la plume. Le portrait des Français, qu'on lit au livre XIX, est-il de Montesquieu ou de la Bruyère? Qui a parlé si grandement d'Alexandre? Est-ce Montesquieu ou Bossuet? Je suppose un habile homme, ne sachant pas qui a écrit ces réflexions sur le monarque, « lequel peut faire des hommes des bêtes et des bêtes des hommes, qui doit être exorable à la prière, ferme contre les demandes; à qui la raillerie piquante est bien moins permise qu'au dernier de ses sujets, parce que les rois sont les seuls qui blessent toujours mortellement » : risquerait-il sa réputation de connaisseur en les croyant de Fénelon? — Outre ces beautés de la langue renouvelées du grand siècle, il y a dans l'*Esprit des lois* les nouveautés du style de Montesquieu. Le style, c'est proprement ce qui est personnel à l'écrivain dans la langue commune. On ne lit pas Montesquieu sans être très attentif à son style, et il faut dire qu'il ne nous aide pas à oublier l'auteur. Ce style nous tient tout près de lui. Montesquieu nous fait plutôt des confidences à voix basse sur des choses supérieures, curieuses, rares, qu'il ne veut nous amener de force à des opinions contentieuses. Il y a dans cette langue la part du mystère, de la satire voilée, de l'ironie détournée. Il y a aussi le demi-mot, et ce n'est pas ce qui flatte le moins le lecteur, qui pour tout demi-mot s'estime bon entendeur. Cela me mène à l'épithète qui caractérise le style de Montesquieu : c'est un style flatteur. Les obscurités mêmes n'en déplaisent pas : on y voit des avances faites à notre sagacité; elles ont trouvé des panégyristes.

D. Nisard, *Histoire de la littérature française*, t. IV; Didot.

VIII

Devant Montesquieu se dressait un écueil auquel il n'a pas complètement échappé, une difficulté qu'il n'a pas entièrement vaincue. C'était de trop considérer les lois comme des faits isolés, des phénomènes indépendants, des êtres ayant en quelque sorte une existence fixe et complète en soi. C'était d'ignorer le rapport non seulement d'une loi à une autre loi, mais encore d'une phase de la législation avec une autre, et la relation de chaque phase et système de législation avec les phases et systèmes contemporains de la religion, de l'art, de la science et de

l'industrie. Les phénomènes sociaux, comme les lois, ne peuvent être expliqués comme les phénomènes purement matériels de la physique et de la chimie. Leur caractère le plus distinctif réside dans une puissance d'évolution et de développement continuel... Or c'est là le point faible de Montesquieu. Il use peu, et il n'use pas systématiquement, de ce qui est pourtant, par excellence, l'instrument de la philosophie de l'histoire, je veux dire la comparaison des états sociaux coexistants et successifs. Il tient toujours peu de compte (souvent il n'en tient aucun) de la chronologie des faits : c'est là cependant une condition indispensable pour les comparer. La raison en est qu'il ne comprenait pas l'importance de cette comparaison, qu'il ne sentait pas l'utilité de les suivre à travers le cours entier de leur évolution; ce qui revient à dire qu'il tenta de construire une science sans profiter de la seule méthode qui pût mener à bien cette entreprise... Mais nous pouvons excuser un écrivain du XVIIIe siècle d'avoir ignoré la science des législations comparées.

Flint, *la Philosophie de l'histoire en France;*
Germer-Baillière.

IX

Montesquieu a fait œuvre classique. Il ne suit pas les gouvernements dans leur développement historique et dans leurs révolutions successives; il les fait voir arrêtés, complets, définitifs et comme ramassés sur eux-mêmes de toutes les époques de leur histoire. Point de chronologie ni de perspective; tout est placé sur un même plan. C'est l'unité de temps, de lieu et d'action portée du théâtre dans la législation. Montesquieu n'envisage que les lois, leur objet, leur influence, leur destinée; le reste est le fondement de son ouvrage, ce n'en est point l'édifice. Il a construit solidement ses soubassements et poussé ses pilotis aussi profondément qu'il l'a dû pour trouver la terre ferme et le sol certain, mais il les dérobe aux yeux. Il a étudié et peint la monarchie ou la république, comme Molière l'Avare, le Misanthrope ou le Tartuffe, comme la Bruyère les Grands, les Politiques, les Esprits forts. C'est lui faire honneur, comme aux classiques ses maîtres, de montrer comment l'histoire soutient sa galerie et comment on pourrait mettre des noms et des dates sous chacun de ses tableaux; mais on fausserait sa pensée en la particularisant davantage. On la

dénaturerait en la prenant pour abstraite. Montesquieu s'efforce de former des idées générales au moyen des faits qu'il a observés; il ne prétend point concevoir, par voie de spéculation pure, des idées absolues et universelles. Il tâche de dégager un type commun des monarchies ou des républiques qu'il connaît; il ne déduit point d'un idéal *à priori* la monarchie en soi ni la république rationnelle. Il s'ensuit que les principes qu'il pose et les lois qu'il en fait découler ne prennent tout leur sens et toute leur portée que dans le rapport qu'ils ont avec la réalité.

A. Sorel, *Montesquieu;* Hachette.

LETTRES ET DIALOGUES

I

On sait quelle amitié unissait Montesquieu à lord Chesterfield. Un autre ami de Montesquieu, l'abbé de Guasco, qui séjourna quelque temps en Angleterre, y voyait souvent Chesterfield, et Montesquieu lui écrivait, après la publication de l'*Esprit des lois :* « Dites à milord Chesterfield que rien ne me flatte tant que son approbation, mais que, puisqu'il me lit pour la troisième fois, il ne sera que plus en état de dire ce qu'il y a à corriger et à rectifier dans mon ouvrage : rien ne m'instruirait mieux que ses observations et sa critique. » On écrira la lettre que Chesterfield transmet à Montesquieu par l'intermédiaire de l'abbé de Guasco, et où il juge le nouvel ouvrage avec une sympathie qui n'exclut pas l'indépendance.

II

Après la publication de l'*Esprit des lois*, Montesquieu fut vivement attaqué par les *Nouvelles ecclésiastiques* (9 et 16 oct. 1749). Il répondit par une *Apologie de l'Esprit des lois, ou Réponse aux observations de l'abbé Delaporte* (1751). Buffon, attaqué lui-même par la feuille janséniste (6 et 18 février 1750), écrivit, le 21 mars, à son ami l'abbé le Blanc que la réponse de Montesquieu était du meilleur ton et avait parfaitement réussi, mais que, malgré cet exemple, il ne répondrait pas un seul mot.

On suppose que, dans ces circonstances, Buffon écrit à Montesquieu pour lui envoyer les premiers volumes de son *Histoire naturelle.*

III

Dans une lettre au duc de Nivernais (8 oct. 1750), Montesquieu dit que l'archevêque de Sens, son confrère à l'Académie (Languet de Gergy, à qui Buffon devait succéder), avait dénoncé, vainement d'ailleurs, l'*Esprit des lois* à l'assemblée du clergé. On suppose que Montesquieu écrit à l'archevêque de Sens.

IV

Le 28 décembre 1768, Voltaire écrit à Saurin, sur l'*Esprit des lois :* « Il est ridicule de faire le goguenard dans un livre de jurisprudence universelle. Je ne peux souffrir qu'on soit plaisant si hors de propos. » Le 5 avril 1769, il écrivait au même correspondant : « *Vous m'avez piqué :* j'ai relu l'*Esprit des lois :* je suis toujours de l'avis de Mme du Deffand. »

Il paraît donc clair que Saurin croyait et disait qu'il y avait dans l'*Esprit des lois* autre chose que « de l'esprit sur les lois ». On composera la lettre qu'il a dû écrire à Voltaire.

V

L'*Esprit des lois* met en relief les causes générales et permanentes des grandes transformations politiques; au contraire, l'*Essai sur les mœurs,* de Voltaire, donne plus d'importance peut-être qu'il ne convient aux causes secondaires et accidentelles. On imaginera un dialogue entre Guizot, qui tient pour Montesquieu, et Thiers, qui défend Voltaire. Mignet est le témoin et l'arbitre du débat.

VI

Dans une lettre à E. Havet (29 avril 1864), Taine se défendait d'avoir jamais prétendu qu'il y eût en histoire et dans les sciences morales des théorèmes analogues à ceux de la géométrie. « La question, disait-il, se réduit à savoir si l'on peut établir des rapports précis non mesurables entre les groupes moraux, c'est-à-dire entre la religion, la philosophie, l'état social, etc., d'un siècle ou d'une nation. Ce sont ces rapports précis, ces relations générales nécessaires, que j'appelle *lois* avec Montesquieu; c'est aussi le nom qu'on leur a donné en zoologie et en botanique. » Et il concluait : « Je tiens à mon idée, parce que je la crois vraie, et capable, si elle tombe plus tard en bonnes mains, de produire de bons fruits. Elle traîne par terre depuis Montesquieu : je l'ai ramassée, voilà tout. » On écrira la réponse de son correspondant.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Style et méthode d'exposition de Montesquieu dans l'*Esprit des lois.*

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1881 et 1889.)

II

Montesquieu dit, en parlant de l'éducation dans les monarchies (*Esprit des lois,* l. IV, ch. ii) : « C'est lorsqu'on entre dans le monde que l'éducation, en quelque façon, commence. Là est l'école de ce qu'on appelle honneur... On n'y juge pas les actions des hommes comme bonnes, mais comme belles; comme justes, mais comme grandes; comme raisonnables, mais comme extraordinaires. Dès que l'honneur y peut trouver quelque chose de noble, il est ou le juge qui les rend légitimes, ou le sophiste qui les justifie. » Expliquer et discuter ces jugements.

(Paris. — Leçon d'agrégation, octobre 1881.)

III

Du sentiment de l'honneur. Est-il « ce maître universel qui doit partout nous conduire? » (Montesq., *Esprit des lois,* IV, ii.)

(Besançon. — Devoir de licence, déc. 1887.)

IV

Quel bénéfice la critique littéraire a pu tirer des livres XIV, XV, XVI, XVII de l'*Esprit des lois.*

(Besançon. — Composition de licence ès lettres, 1899.)

V

Rechercher, dans les quatre premiers livres de l'*Esprit des*

lois, ce qui a vieilli dans les idées de Montesquieu, et ce qui est, au contraire, toujours jeune et vrai.

(Caen. — Devoir de licence, janv. 1891.)

VI

Analogies des *Lettres persanes* et de l'*Esprit des lois*.

(Lyon. — Devoir d'agrégation.)

VII

Apprécier, en étudiant la composition, le style et le tour donné à la pensée dans les quatre premiers livres de l'*Esprit des lois,* le reproche que Mme du Deffand faisait à Montesquieu, d'avoir mis dans son ouvrage trop d' « esprit »[1].

(Rennes. — Devoir de licence, mai 1890.)

VIII

Expliquer et discuter les idées de Montesquieu sur l'éducation de la démocratie.

(Rennes. — Devoir de licence, 1897.)

IX

Dans quel sens Montesquieu a-t-il pu dire que le principe du gouvernement républicain, c'est la vertu; celui du gouvernement despotique, la crainte?

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de seconde année.)

X

Étudier l'*Esprit des lois* seulement comme livre d'histoire (la Grèce, Rome, la France, etc.) et définir les qualités ou les défauts de Montesquieu historien philosophe.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

1. Le sujet est plus nettement présenté dans un devoir de licence donné à Dijon : « Est-il vrai de dire de Montesquieu, selon le mot de Mme du Deffand, qu'il a « fait de l'esprit sur les lois », ou, selon la critique de Voltaire, « qu'il a traité du « fondement des lois en épigrammes? »

XI

Marquer la place de l'*Esprit des lois* au XVIIIe siècle. En quoi ce livre était-il nécessaire? D'autres auraient-ils pu l'écrire? Pourquoi Montesquieu devait-il l'écrire mieux que tout autre?

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

XII

En faisant la part des mérites et des défauts de l'*Esprit des lois,* dire ce qu'un homme imbu des principes de l'État moderne peut y admirer, et ce qu'il regrette de n'y pas trouver.

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

XIII

Tracer le portrait intellectuel et moral de Montesquieu uniquement d'après l'*Esprit des lois*.

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

XIV

Dans l'*Esprit des lois,* Montesquieu est-il philosophe? ou surtout historien? Comment peut-il réunir les qualités du philosophe sans faire une œuvre purement philosophique, et de l'historien sans faire une œuvre purement historique?

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

XV

Examiner si l'idée que Montesquieu expose dans l'*Esprit des lois* sur « la vertu », ressort des États libres, ne se trouve pas d'avance développée dans les *Considérations,* et si même elle n'en fait pas le fond.

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

XVI

Quelle est la place du livre IV dans l'*Esprit des lois?* Quelle

en est l'importance? Faire la part de ce qui a vieilli avec le système, et de ce qui reste vrai au point de vue moral et politique.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XVII

Expliquer et discuter, en l'appliquant à l'*Esprit des lois*, ce mot rapporté par Mme Necker (*Nouveaux Mélanges*) : « Maupertuis disait : « M. de Montesquieu est grand dans les grandes « choses ; Voltaire est grand dans les petites. »

XVIII

Pourquoi peut-on détacher les huit premiers livres des autres? Quelle en est l'originalité ? Quelles en peuvent être encore aujourd'hui les applications ?

XIX

Dire par où l'*Esprit des lois* est un ouvrage de philosophie historique et politique, égal et même supérieur aux œuvres philosophiques les plus hautes de ce siècle.

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux impr

COURS

DE

LITTÉRATURE

XVI. VOLTAIRE

SOCIÉTÉ ANONYME D'IMPRIMERIE DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
Jules Bardoux, Directeur.

COURS
DE
LITTÉRATURE

PAR

FÉLIX HÉMON

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND

XVI

VOLTAIRE



PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

VOLTAIRE

(1694-1778)

I

La jeunesse de Voltaire. — L'Angleterre. — La « Henriade » (1694-1729).

C'est le 21 novembre 1694 que naquit, à Paris, près du palais de justice, et non à Châtenay, comme on l'a cru longtemps, François-Marie Arouet, troisième enfant de François Arouet, notaire au Châtelet, puis receveur des épices de la Chambre des comptes, et de Marguerite Daumart. Celle-ci était originaire du Poitou, et l'on a dit parfois que le nom de Voltaire, illustré par son fils, est celui d'une terre qu'elle possédait dans sa province. Il est admis aujourd'hui que ce nom est l'anagramme d'AROVET L. J. (le jeune) : c'est seulement vers vingt-quatre ans qu'il le prendra, après ses premières aventures, pour éprouver, dira-t-il, s'il serait plus heureux sous ce nom que sous l'autre. Son frère aîné, Armand Arouet, fougueux janséniste, suivit le chemin que lui avait ouvert son père, et acheta une charge importante près de la même compagnie. Une sœur de tous deux devint Mme Mignot, et fut mère de Mme Denis et de l'abbé Mignot, qui jouera plus tard un rôle dans les obsèques de Voltaire. Ils perdirent leur mère en 1701, et leur père vingt ans après.

Avec une santé assez chétive, dont il ne cessera de se plaindre, et dont il mourra à quatre-vingt-quatre ans, le jeune François avait une singulière vivacité de tempérament et d'esprit. A dix ans, il entra au collège de Louis-le-Grand, alors dirigé par les jésuites, et il y resta jusqu'à la fin de sa rhétorique (1704-1711). Son maître préféré y fut le P. Porée; il y connut aussi les PP. Tournemine, Thoulier (l'abbé d'Olivet) et le Jay. Celui-ci devina, dit-on, avec une clairvoyance étrange, qu'il por-

terait un jour l'étendard du déisme, c'est-à-dire de l'incrédulité; c'est pourtant du P. le Jay que Voltaire, âgé d'environ quinze ans, imita en vers français l'ode latine à sainte Geneviève. Au sortir de ce collège élégant, où il avait eu des condisciples qui restèrent ses amis, les deux d'Argenson, d'Argental, Pont de Veyle, Cideville, Fyot de la Marche, Maisons, il fréquenta le salon de la vieille Ninon de Lenclos et la société du Temple : Ninon, à qui le présenta son parrain, l'abbé de Châteauneuf, lui légua deux mille francs pour acheter des livres; les Vendôme et tous les épicuriens qu'ils recevaient dans leur résidence du Temple, les Chaulieu, les la Fare, lui donnèrent le goût de la vie libre et facile. Son esprit le faisait bienvenir des grands : un descendant de Sully le menait à son château de Sully-sur-Loire; M. de Caumartin, qui avait connu les grands hommes du XVIIe siècle, à son château de Saint-Ange; là, il se souvenait de Henri IV et concevait l'idée de la *Henriade;* ici, le futur historien de Louis XIV pressait de questions un témoin précieux du grand règne qui venait de finir :

Caumartin porte en son cerveau
De son temps l'histoire vivante.

Mais sa verve satirique lui faisait aussi des ennemis. Le 17 mai 1717 il fut enfermé à la Bastille[1] pour des vers qu'il n'avait pas faits, et il y resta jusqu'au 10 avril 1718, juste assez

1. L'un près de moi s'approche en sycophante :
Un maintien doux, une démarche lente,
Un ton cafard, un compliment flatteur,
Cachent le fiel qui lui ronge le cœur.
« Mon fils, dit-il, la cour sait vos mérites;
On prise fort les bons mots que vous dites,
Vos petits vers et vos galants écrits;
Et comme ici tout travail a son prix,
Le roi, mon fils, plein de reconnaissance,
Veut de vos soins vous donner récompense,
Et vous accorde, en dépit des rivaux,
Un logement dans un de ses châteaux.
Les gens de bien qui sont à votre porte
Avec respect vous serviront d'escorte,
Et moi, mon fils, je viens de par le roi,
Pour m'acquitter de mon petit emploi... »
J'arrive enfin dans mon appartement.
Certain croquant avec douce manière
Du nouveau gîte exaltait les beautés,
Perfections, aises, commodités.
« Jamais Phébus, dans sa carrière,
De ses rayons n'y porta la lumière :
Voyez ces murs de dix pieds d'épaisseur,

de temps pour ébaucher la *Henriade* et achever sa tragédie d'*Œdipe*, qui fut jouée avec grand succès le 18 novembre de cette même année. Le voilà célèbre à vingt-deux ans. On le verra bientôt recevoir du roi une pension de deux mille livres, de la jeune reine une autre pension de quinze cents livres. Mais que d'aventures et que d'accidents! Il suit en Hollande (1722) le marquis de Châteauneuf, ambassadeur, mais celui-ci doit bientôt faire rentrer en France ce compagnon trop peu discret. Son père lui trouve un emploi plus modeste chez maître Alain, procureur établi près de la place Maubert. Dans cette étude, qu'il ne fait que traverser, il se lie avec Thiériot, paresseux intelligent, à qui il témoignera toujours une indulgente amitié, car il aime ses amis, et il témoigne une vraie douleur de la mort d'un des meilleurs parmi eux, Genonville, jeune magistrat enlevé prématurément en 1723 par une épidémie. Plusieurs années après, ce chagrin lui était encore présent, et il écrivait ces vers si sincèrement émus *Aux mânes de Genonville,* dont les derniers ont un accent qui ne trompe pas :

Malheureux dont le cœur ne sait pas comme on aime,
Et qui n'ont point connu la douceur de pleurer !

Ses tragédies d'*Artémire* (1720), dont on n'a que des fragments, de *Mariamne* (1724), et sa comédie de l'*Indiscret* (1725) n'eurent pas le succès d'*Œdipe,* et Voltaire n'eût peut-être pas atteint de sitôt à la grande renommée, si un événement pénible pour lui, heureux pour sa gloire, n'avait mûri cette intelligence plus brillante encore que ferme. Un jeune fat, qui portait ou plutôt, comme le lui dit Voltaire, traînait derrière lui le grand nom de Rohan, répondit au mot piquant du poète par un guet-apens où ce rival indigne d'un grand seigneur fut accablé, presque assassiné de coups de bâton (déc. 1725). Désespéré, Voltaire demanda en vain justice; comme il ne cachait pas son intention de provoquer son lâche insulteur, la famille de Rohan crut prudent de le faire enfermer une seconde fois à la Bastille (nuit

Vous y serez avec plus de fraîcheur. »
Puis, me faisant admirer la clôture,
Triple la porte et triple la serrure,
Grilles, verrous, barreaux de tout côté :
« C'est, me dit-il, pour votre sûreté. »
Midi sonnant, un chaudeau l'on m'apporte ;
La chère n'est délicate ni forte ;
De ce beau mets je n'étais point tenté ;
Mais on me dit : « C'est pour votre santé. »

du 17 au 18 avril 1726). Un mois après, il était conduit de la Bastille à Calais, où on l'embarquait pour l'Angleterre. Il a raconté lui-même quelle première impression il reçut de son abord en Angleterre :

Lorsque je débarquai auprès de Londres, c'était dans le milieu du printemps; le ciel était sans nuages, comme dans les plus beaux jours du midi de la France; l'air était rafraîchi par un doux vent d'occident, qui augmentait la sérénité de la nature et disposait les esprits à la joie : tant nous sommes *machines,* et tant nos âmes dépendent de l'action des corps! Je m'arrêtai près de Greenwich, sur les bords de la Tamise. Cette belle rivière, qui ne se déborde jamais, et dont les rivages sont ornés de verdure toute l'année, était couverte de deux rangs de vaisseaux marchands durant l'espace de six milles; tous avaient déployé leurs voiles pour faire honneur au roi et à la reine qui se promenaient sur la rivière dans une barque dorée, précédée de bateaux remplis de musique, et suivie de mille petites barques à rames; chacune avait deux rameurs, tous vêtus comme l'étaient autrefois nos pages, avec des trousses et de petits pourpoints ornés d'une grande plaque d'argent sur l'épaule. Il n'y avait pas un de ces mariniers qui n'avertît, par sa physionomie, par son habillement et par son embonpoint, qu'il était libre et qu'il vivait dans l'abondance[1].

Dans la *Henriade,* dont l'abbé Desfontaines avait fait faire à Genève, dès 1723, une impression clandestine, mais incomplète, mais dont la première édition authentique date de ce séjour en Angleterre (1728), ce qui frappe aussi Voltaire, c'est l'esprit d'indépendance dont s'enorgueillit

l'Anglais indompté,
Qui ne peut ni servir ni vivre en liberté.

Il y trace un beau tableau de la puissance et de la prospérité anglaise sous Élisabeth :

Ils sont craints sur la terre, ils sont rois sur les eaux;
Leur flotte impérieuse, asservissant Neptune,
Des bouts de l'univers appelle la fortune :
Londres, jadis barbare, est le centre des arts,
Le magasin du monde et le temple de Mars.
Aux murs de Westminster on voit paraître ensemble
Trois pouvoirs étonnés du nœud qui les rassemble,
Les députés du peuple, et les grands, et les rois,
Divisés d'intérêts, réunis par les lois;
Tous trois membres sacrés de ce corps invincible,
Dangereux à lui-même, à ses voisins terrible.
Heureux, lorsque le peuple, instruit dans son devoir,
Respecte, autant qu'il doit, le souverain pouvoir!
Plus heureux lorsqu'un roi, doux, juste et politique,
Respecte, autant qu'il doit, la liberté publique!

1. Lettre à Mme ***, 1727.

Cela était écrit vingt-cinq ans avant l'*Esprit des lois*. On comprend que la *Henriade* ait été imprimée par souscription en Angleterre. Voltaire était fier de ce poème, que les modernes, trop dédaigneux peut-être, donneraient volontiers pour quelques lettres inédites de lui. Il croyait sincèrement avoir prouvé, contre M. de Malézieu, que les Français avaient la tête épique. Elle lui avait coûté dix ans, et il ne la croyait pas finie, car il la remaniait quand le dieu qui la lui avait fait faire lui ordonnait de la corriger : en l'écrivant à d'Olivet (20 octobre 1738), il le félicitait de n'être pas de ces académiciens « qui se donneront bien garde d'avouer que, de leur vivant, *la France a eu un poète épique* » et qui « loueront *jusqu'à Camoëns* » pour rabaisser Voltaire. La plupart des contemporains apportent la même naïveté dans l'enthousiasme : « C'est, dit Marais, un ouvrage merveilleux, un chef-d'œuvre d'esprit, beau comme Virgile, et voilà notre langue en possession d'un poème épique. » Buffon, plus hardi encore, dans sa réponse au discours de réception du duc de Duras à l'Académie, compare la *Henriade* à l'*Iliade,* et donne la supériorité à Voltaire sur Homère pour l'art avec lequel il peint « de vrais hommes vraiment grands », non plus « des mannequins gigantesques de héros fabuleux ». Linant, précepteur du jeune d'Épinay, fait lire à son élève « un peu d'*Imitation de Jésus-Christ,* et, une fois par semaine, la *Henriade* de Voltaire [1] ». Montesquieu, il est vrai, dans ses *Pensées,* juge le prétendu chef-d'œuvre avec une indépendance plutôt hostile : « Plus le poème de la *Ligue* (c'était son premier titre) paraît être l'*Énéide,* moins il l'est. » Mais Montesquieu n'écrit pas cela pour le public, et les éditions de la *Henriade* se multiplient pendant presque tout un siècle, malgré les *Observations* de Desfontaines, malgré l'ennui qui se dégage plus épais du poème à mesure qu'on s'éloigne de l'époque pour laquelle il a été écrit. On ne sent plus que l'ennui, au temps où Joseph de Maistre exécute d'une épigramme l'œuvre tant admirée par les hommes de la régence : « Quant à son poème épique, je n'ai point le droit d'en parler, car pour juger un livre il faut l'avoir lu, et pour le lire il faut être éveillé [2]. » Et pourtant « la *Henriade* est encore digne d'être lue », c'est M. Faguet qui l'atteste, et il motive aussitôt son jugement : si ce n'est, à proprement parler, un bon poème, c'est du moins un bon livre d'histoire en vers.

1. Mme d'Épinay, *Mémoires*.
2. *Soirées de Saint-Pétersbourg,* I, 273.

Il ne faut point chercher, en effet, dans la *Henriade*, une épopée, bien qu'elle en ait les ressorts merveilleux. Rien de plus froid que l'intervention de personnages allégoriques comme la Discorde, qui soulève contre le roi et le Parlement la Sorbonne et les moines, et qui arme le bras de l'assassin Jacques Clément, ou comme la Vérité, qui apparaît à propos, au dixième chant, pour décider les Parisiens à ouvrir leurs portes, et pour clore le poème. Mais regardez-y de plus près : la Discorde, c'est Rome et le pape, ce sont les prédicateurs de la Ligue, ce sont les moines fanatiques; la Vérité, c'est la tolérance religieuse, opposée à ce fanatisme que le poète, par la bouche de Henri de Navarre, condamne dans les deux partis :

> Je ne décide point entre Genève et Rome.
> De quelque nom divin que leur parti les nomme,
> J'ai vu des deux côtés la fourbe et la fureur.

Voilà pourquoi il a tenu à faire du futur Henri IV un philosophe, pourquoi il écrit au prince royal de Prusse (26 août 1736) : « Si la *Henriade* a pu ne pas déplaire à Votre Altesse royale, j'en dois rendre grâce à cet amour du vrai, à cette horreur que mon poème inspire pour les factieux, pour les persécuteurs, pour les superstitieux, pour les tyrans et pour les rebelles. C'est l'ouvrage d'un honnête homme : il devait trouver grâce devant un prince philosophe. » C'est pourquoi aussi peut-être la *Henriade* ne paraît pas si méprisable à Michelet : « Pauvre poème, mais grande action, plus hardie qu'on ne croit. Ce Henri, Voltaire l'expose comme héros de clémence, d'humanité, d'un cœur facile et tendre, bref comme l'*homme*. C'est l'idéal nouveau et accepté du siècle : d'autant baisse Louis XIV, ce funeste idéal. » En ce qui concerne Louis XIV, que Voltaire glorifiera, Michelet force l'antithèse; mais que le poète soit déjà *voltairien*, cela n'est pas douteux : les chants IV et V ne sont guère qu'une satire contre l'Église, les « tyrans sacrés » et

> tous ces spectres austères,
> De leur joug rigoureux esclaves volontaires.

Le fanatisme aboutit à Jacques Clément, puisque « tout devient légitime à qui venge l'Église »; la tolérance nous séduit sous les traits de Duplessis-Mornay, philosophe jusque dans les combats, et dont la physionomie attirait Voltaire à tel point qu'il s'y est repris à trois fois (chants VI, VIII et IX) pour nous en laisser une

esquisse qui restât dans notre souvenir, près du portrait en pied du héros qui « sait vaincre et pardonner », père de ses sujets plus que leur maître.

Le malheur, c'est qu'il est difficile de s'intéresser à l'action où ce héros est mêlé. Cette action est une suite de faits historiques; ce n'est pas un drame avec ses péripéties. Plus ou moins adroitement, Voltaire a semé çà et là les épisodes, politiques, merveilleux, amoureux; mais l'intérêt central n'en est en rien fortifié. Henri fait un voyage en Espagne pour obtenir des secours d'Élisabeth, qui les lui accorde, mais ces secours n'auront aucune influence sur le dénouement. Qu'y a-t-il dans ces trois premiers chants, sinon une occasion de nous faire connaître le gouvernement anglais, et d'amener le récit de la Saint-Barthélemy ou de l'assassinat du duc de Guise? Ces morceaux sont éloquents, mais en tant que morceaux d'histoire. La scène assez originale de l'*envoûtement* de Henri III par les Seize, l'apparition plus banale de saint Louis à Henri IV, n'ont qu'un but, c'est de voiler le vide de l'action, car cette action se réduit, les trois premiers chants mis à part, à ces données d'une simplicité tout historique : Henri IV succède à Henri III, assiège Paris et en triomphe. Mais Voltaire sent le besoin de rattacher à un intérêt plus général cette victoire particulière et positive. Saint Louis, c'est-à-dire Voltaire, nous introduit donc au ciel, et il faut convenir qu'il n'y a point l'air trop dépaysé :

> Par delà tous les cieux le Dieu des cieux réside.

Mais soyons sûrs que Dieu ne nous retiendra pas longtemps : voici les rois de France, parmi lesquels brillera Louis XII, encore un père du peuple; voici les héros de notre histoire nationale, la Trémouille, Clisson, Montmorency, Gaston de Foix, Duguesclin, Bayard, et la « brave amazone » que Voltaire ne respectera pas toujours, Jeanne d'Arc,

> La honte des Anglais, et le soutien du trône.

Aucun plaidoyer ne rajeunira l'ensemble de ce poème, industrieusement fabriqué par un poète très jeune à l'aide de procédés très vieux. Mais des épisodes comme celui des « trois pouvoirs » anglais, des récits comme celui de la Saint-Barthélemy et de la mort de l'amiral Coligny, des portraits comme ceux de

Guise, de Henri III, de Joyeuse, de Mornay, de Mayenne, ne sont pas encore si effacés, et l'on y retrouve non seulement le philosophe, tantôt agressif, tantôt sentencieux[1], mais l'homme qui connut au moins un sentiment profond, l'amitié :

Amitié, don du ciel, plaisir des grandes âmes ;
Amitié, que les rois, ces illustres ingrats,
Sont assez malheureux pour ne connaître pas.

Lorsque, en 1729, il revint d'Angleterre en France, il rapportait autre chose que la *Henriade* et que les manuscrits de *Charles XII* et des *Lettres anglaises.* Il connaissait à fond la société anglaise, l'aristocratie avec Bolingbroke, la bourgeoisie avec ce riche marchand de Londres, Falkener, à qui il dédiera sa *Zaïre,* les gens de lettres avec Pope et Swift ; il avait lu Shakespeare et conçu l'idée de l'accommoder au « goût français » ; il était devenu l'admirateur et le disciple de Newton ; surtout il était mieux armé pour la lutte qu'il allait entreprendre.

Le libertin railleur, nourri de Montaigne et de l'incrédulité légère des habitués du Temple et du salon de Ninon, a connu Locke et la doctrine sensualiste, Newton et l'esprit scientifique : dans l'amusante mêlée des sectes anglaises, il a fait sa théologie, et compris la force des idées que Bayle mettait à sa disposition. Désormais il n'y aura plus en France de *libertins :* il y aura des *philosophes,* bien autrement dangereux et redoutables à l'Église. Pareillement le bourgeois frondeur, le bel esprit satirique, ont appris en Angleterre à prendre au sérieux les questions pratiques de législation et d'économie politique : c'est un réformateur de l'État et de la société que Londres nous renvoie[2].

II

Voltaire après l'Angleterre. — Voltaire à Cirey (1729-1745).

On s'en aperçut bientôt en France à la hardiesse d'accent qui anime les vers sur la mort d'Adrienne Lecouvreur : sous

1. Les maximes abondent ; en voici quelques-unes :

Tel brille au second rang, qui s'éclipse au premier...
Quand un roi veut le crime, il est trop obéi...
Le crime a ses héros, l'erreur a ses martyrs...
Rarement de sa faute on aime le témoin.

Quelques morceaux aussi ont un accent vraiment oratoire : tel, au chant VI, le discours de Potier de Blancmesnil aux états de la Ligue, ressouvenir du discours qui clôt la *Satire Ménippée.*

2. Lanson, notice sur Voltaire, dans les *Lettres du dix-huitième siècle.*

prétexte que les acteurs sont excommuniés par l'Église, on avait fait à la célèbre tragédienne des obsèques honteusement clandestines. Voltaire s'en indigne :

Ils privent de la sépulture
Celle qui dans la Grèce aurait eu des autels...

Sitôt qu'elle n'est plus, elle est donc criminelle!
Elle a charmé le monde, et vous l'en punissez!...

Quoi! n'est-ce donc qu'en Angleterre
Que les mortels osent penser ?
O rivale d'Athène, ô Londre, heureuse terre!
Ainsi que des tyrans vous avez su chasser
Les préjugés honteux qui vous livraient la guerre.
C'est là qu'on sait tout dire et tout récompenser...

Quiconque a des talents à Londre est un grand homme.
L'abondance et la liberté
Ont, après deux mille ans, chez vous ressuscité
L'esprit de la Grèce et de Rome.

Avec des succès divers, il essayait de faire revivre, à son tour, au théâtre, quelque chose de cet esprit. Dans *Brutus* (1730), froidement accueilli; dans *Ériphile,* moins heureuse (1732) et qui ne fut pas publiée de son vivant; dans *Zaïre,* qui, la même année, remporta au contraire un triomphe éclatant, il y a des souvenirs visibles du *Jules César,* de l'*Hamlet* et de l'*Othello* de Shakespeare. Mais, en somme, avant la période de Cirey, c'est-à-dire de la maturité, *Œdipe* et *Zaïre* furent les seuls grands succès dramatiques de Voltaire. *Adélaïde Duguesclin* (1734), dont les héros, comme dans *Zaïre,* étaient des chevaliers français, tomba, et ne fut reprise qu'en 1765, après être devenue, par un remaniement tout superficiel, le *Duc de Foix* (1752). On ne parle pas ici de la *Mort de César,* jouée en 1735 par les écoliers du collège d'Harcourt, parce qu'elle parut seulement en 1743 sur la scène du Théâtre-Français. Mais, s'il est vrai, en quelque mesure, que Voltaire se faisait du théâtre une tribune d'où il répandait ses idées, il est plus certain encore que tout lui était devenu bon pour cela, prose et vers, histoire et poèmes, épîtres et critique. La très consciencieuse et très impartiale *Histoire de Charles XII,* publiée en 1731 à Rouen, dans le secret, et comme s'il se fût agi d'un pamphlet redoutable, accueillie avec défiance par le pouvoir, avec froideur par le public, ne dénonçait pas le Voltaire nouveau. Le privilège fut pourtant retiré à ce livre inoffensif. Moins inoffensif était le *Temple du goût* (1733), que Voltaire appelait lui-même un « amas de pierres de scandale ». Cette satire littéraire, mêlée de prose

et de vers, souvent charmante, quelquefois méchante, épargnait peu les auteurs du temps : les comédies « métaphysiques » de Marivaux, la *Vie de Marie Alacoque* par l'évêque Languet de Gergy, prédécesseur de Buffon à l'Académie, l'*Œdipe* en prose de Lamotte, mort récemment, l'œuvre entière de J.-B. Rousseau, avec qui Voltaire s'était brouillé en Hollande et dont il tirait une vengeance bien cruelle, ne pouvaient échapper aux épigrammes de Voltaire, puisque eux-mêmes les maîtres du XVIIe siècle, Corneille, Bossuet, la Fontaine, Boileau, n'y échappaient pas, puisque Racine, si cher à l'auteur, et les poètes du Temple, dont il avait partagé les plaisirs, reçoivent quelques traits légers. Fontenelle, il est vrai, le Fontenelle de l'Académie des sciences, recueille un large tribut d'éloges, mais le Fontenelle précieux que raillait la Bruyère est rappelé. Rollin est respecté, ce qui est méritoire de la part de Voltaire, élève des jésuites. Mais quelques flatteries à l'adresse du cardinal de Polignac, quelques vers touchants où Voltaire fait vivre la mémoire de son ami le président de Maisons, n'effacent pas ce que ces quelques pages ont de spirituellement agressif. Dans une lettre à Cideville (12 avril 1733) qui accompagne le *Temple du goût*, Voltaire justifie cette « plaisanterie de société » :

Des auteurs auxquels on n'a point pensé crient à la satire et se plaignent que leurs défauts sont désignés, et leurs grandes beautés passées sous silence ; crime irrémissible qu'ils ne pardonneront de leur vie : et ils appellent le *Temple du goût* un libelle diffamatoire.

On ajoute qu'il est d'une âme noire de ne louer personne sans un petit correctif, et que, dans cet ouvrage dangereux, nous n'avons jamais manqué de faire quelque égratignure à ceux que nous avons caressés.

Je répondrai en deux mots à cette accusation : qui loue tout n'est qu'un flatteur ; celui-là seul sait louer qui loue avec restriction.

Il a raison, mais la « restriction » domine, et J.-B. Rousseau eût voulu être critiqué avec restriction aussi. Cependant le petit orage soulevé par le *Temple du goût* eût été passager. Les *Lettres anglaises*, ou *Lettres philosophiques*, fruit direct du voyage d'Angleterre, pouvaient produire des effets autrement dangereux. En avril 1734, Voltaire écrit à son « ange gardien » d'Argental :

Je vais vous parler avec la confiance que je vous dois et qu'on ne peut s'empêcher d'avoir pour un cœur comme le vôtre. Quand je donnai permission, il y a deux ans, à Thieriot d'imprimer ces maudites *Lettres*, je m'étais arrangé pour sortir de France et aller jouir, dans un pays libre, du plus grand avantage que je connaisse, et du plus beau droit de l'humanité, qui

est de ne dépendre que des lois, et non du caprice des hommes. J'étais très déterminé à cette idée ; l'amitié seule m'a fait entièrement changer de résolution, et m'a rendu ce pays-ci plus cher que je ne l'espérais. Vous êtes assurément à la tête des personnes que j'aime, et ce que vous avez bien voulu faire pour moi, dans cette occasion, m'attache à vous bien davantage, et me fait souhaiter plus que jamais d'habiter le pays où vous êtes. Vous savez tout ce que je dois à la généreuse amitié de Mme du Châtelet, qui avait laissé un domestique à Paris pour m'apporter en poste les premières nouvelles. Vous eûtes la bonté de m'écrire ce que j'avais à craindre, et c'est à vous et à elle que je dois la liberté dont je jouis.

Il ne s'agit pas là d'un danger imaginaire : le 10 juin 1734, les *Lettres philosophiques* étaient brûlées par arrêt du Parlement. Mais Voltaire s'était réfugié à Cirey, château de Mme du Châtelet situé sur la frontière de Lorraine, et où il s'établit d'une manière plus stable en 1736. Dans les *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire,* celui-ci explique les motifs de ce départ qui ressemblait à une fuite. Il oublie, il est vrai, de nous apprendre qu'il avait été menacé d'une arrestation nouvelle et d'un nouvel emprisonnement ; mais il fait de la châtelaine de Cirey un éloge bien délicat.

J'étais las de la vie oisive et turbulente de Paris, de la foule des petits-maîtres, des mauvais livres imprimés avec approbation et privilège du roi, des cabales des gens de lettres, des bassesses et du brigandage des misérables qui déshonoraient la littérature. Je trouvai, en 1773, une jeune dame qui pensait à peu près comme moi, et qui prit la résolution d'aller passer plusieurs années à la campagne pour y cultiver son esprit, loin du tumulte du monde : c'était Mme la marquise du Châtelet, la femme de France qui avait le plus de disposition pour toutes les sciences.

Son père, le baron de Breteuil, lui avait fait apprendre le latin, qu'elle possédait comme Mme Dacier ; elle savait par cœur les plus beaux morceaux d'Horace, de Virgile et de Lucrèce ; tous les ouvrages philosophiques de Cicéron lui étaient familiers. Son goût dominant était pour les mathématiques et pour la métaphysique. On a rarement uni plus de justesse d'esprit et plus de goût avec plus d'ardeur de s'instruire ; elle n'aimait pas moins le monde, et tous les amusements de son âge et de son sexe. Cependant elle quitta tout pour aller s'ensevelir dans un château délabré sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine, dans un terrain très ingrat et très vilain. Elle embellit ce château, qu'elle orna de jardins assez agréables. J'y bâtis une galerie ; j'y formai un très beau cabinet de physique, nous eûmes une bibliothèque nombreuse. Quelques savants vinrent philosopher dans notre retraite.

Maupertuis, Clairaut, Koënig, d'autres encore, séjournèrent à Cirey, où les attirait et les retenait le charme de l'aimable et docte Émilie autant, sans doute, que l'esprit de Voltaire. Mais Voltaire aussi s'essayait à la science. Émilie et lui s'étaient rencontrés et unis dans le culte de Newton, dont Voltaire fut le disciple, non pas profond, mais actif, capable de ruiner par

de patients efforts le culte opposé de Descartes, alors souverain en France. C'est à Mme du Châtelet, traducteur des *Principes* du savant anglais, que sont adressés les vers célèbres *sur la Philosophie de Newton* (1736) :

Dieu parle, et le chaos se dissipe à sa voix :
Vers un centre commun tout gravite à la fois.
Ce ressort si puissant, l'âme de la nature,
Était enseveli dans une nuit obscure :
Le compas de Newton, mesurant l'univers,
Lève enfin ce grand voile, et les cieux sont ouverts.
Il déploie à mes yeux, par une main savante,
De l'astre des saisons la robe étincelante :
L'émeraude, l'azur, le pourpre, le rubis,
Sont l'immortel tissu dont brillent ses habits.
Chacun de ses rayons, dans sa substance pure,
Porte en soi les couleurs dont se peint la nature ;
Et, confondus ensemble, ils éclairent nos yeux,
Ils animent le monde, ils emplissent les cieux.
   Confidents du Très-Haut, substances éternelles,
Qui brûlez de ses feux, qui couvrez de vos ailes
Le trône où votre maître est assis parmi vous,
Parlez : du grand Newton n'étiez-vous point jaloux ?

C'est à Cirey qu'il écrivit les *Éléments de la philosophie de Newton* (1738). Mais la passion nouvelle et bientôt attiédie de la science ne chassa pas les passions anciennes, celle du théâtre surtout, celle de la philosophie, celle de la polémique, ces deux dernières assez souvent confondues. Pour le théâtre, cette période est singulièrement féconde ; il suffit de citer les dates et les titres : 1736, *Alzire*, l'*Enfant prodigue;* 1740, *Zulime;* 1742, *Mahomet;* 1743, *Mérope*. Si l'on écarte *Zulime,* qui réussit peu et ne fut publiée qu'en 1763, les autres pièces tragiques ont toutes leur intérêt propre : *Alzire* nous montre Voltaire chrétien ; *Mahomet* nous le montre musulman ; *Mérope,* Grec ou faisant de son mieux pour l'être. Si le succès de *Mérope* rappela celui de *Zaïre,* celui de *Mahomet* n'alla point sans éveiller quelques défiances, et la piété timorée du cardinal Fleury ne permit pas à cette pièce de tenir longtemps l'affiche ; mais le sceptique Voltaire prit sa revanche en dédiant *Mahomet* au pape Benoît XIV, qui l'en remercia avec une naïve effusion. Pour savoir au juste ce qu'était Voltaire, le pape n'eût eu qu'à jeter les yeux sur la brillante fantaisie du *Mondain,* écrite à Cirey vers 1736, et sur les *Discours en vers sur l'homme* (1738). Ceux-ci, sur lesquels nous reviendrons, sont d'un pur rationaiste. Le *Mondain* fit scandale, et il est certain que Voltaire y

étalait avec un abandon plus cynique encore que spirituel l'égoïsme d'un satisfait.

Regrettera qui veut le bon vieux temps,
Et l'âge d'or, et le règne d'Astrée,
Et les beaux jours de Saturne et de Rhée,
Et le jardin de nos premiers parents;
Moi, je rends grâce à la nature sage
Qui, pour mon bien, m'a fait naître en cet âge
Tant décrié par nos tristes frondeurs :
Ce temps profane est tout fait pour mes mœurs.
J'aime le luxe, et même la mollesse,
Tous les plaisirs, les arts de toute espèce,
La propreté, le goût, les ornements :
Tout honnête homme a de tels sentiments.
Il m'est bien doux, pour mon cœur très immonde,
De voir ici l'abondance à la ronde,
Mère des arts et des heureux travaux,
Nous apporter, de sa source féconde,
Et des besoins et des plaisirs nouveaux.
L'or de la terre et les plaisirs de l'onde,
Leurs habitants et les peuples de l'air,
Tout sert au luxe, aux plaisirs de ce monde.
O le bon temps que ce siècle de fer!
Le superflu, chose très nécessaire,
A réuni l'un et l'autre hémisphère.

Il ne se contente pas de s'égayer aux dépens des partisans de l'état de nature, comme s'il prévoyait Rousseau : il parle avec peu de respect du paradis terrestre, et conclut :

Le paradis terrestre est où je suis.

Mais il en fut quitte pour faire un court voyage au delà de la frontière. Mme du Châtelet n'en était plus à compter et ne suffisait plus à réparer ses imprudences. Au reste, une illustre amitié l'enhardissait encore. Dès 1736, le prince royal de Prusse, le futur Frédéric II, avait manifesté le désir de le connaître. En 1740, après bien des éprevves, il monte sur le trône, et, visitant ses États de la Basse-Allemagne, il appela à un château, près de Clèves, Voltaire, qui était alors à Bruxelles. Nous savons par tous deux quelle impression ils emportèrent de cette première entrevue.

Impression de Frédéric, dans une lettre à Jordan du 24 septembre 1740 :

J'ai vu ce Voltaire que j'étais si curieux de connaître, mais je l'ai vu ayant ma fièvre quarte et l'esprit aussi débandé que le corps affaibli. Enfin avec

gens de son espèce il ne faut point être malade; il faut même se porter très bien, et être mieux qu'à son ordinaire, si l'on peut. Il a l'éloquence de Cicéron, la douceur de Pline et la sagesse d'Agrippa; il réunit, en un mot, ce qu'il faut rassembler de vertus et de talents de trois des grands hommes de l'antiquité. Son esprit travaille sans cesse; chaque goutte d'encre est un trait d'esprit partant de sa plume. Il nous a déclamé *Mahomet I*, tragédie admirable qu'il a faite; il nous a transportés hors de nous-mêmes, et je n'ai pu que l'admirer et me taire.

Impression de Voltaire, dans ses *Mémoires* :

Je fus conduit dans l'appartement de Sa Majesté. Il n'y avait que les quatre murailles. J'aperçus dans un cabinet, à la lueur d'une bougie, un petit grabat de deux pieds et demi de large, sur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu : c'était le roi, qui suait et qui tremblait sous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violent. Je lui fis la révérence, et commençai la connaissance par lui tâter le pouls, comme si j'avais été son premier médecin. L'accès passé, il s'habilla et se mit à table. Algarotti, Kaiserling, Maupertuis, et le ministre du roi auprès des États-Généraux, nous fûmes du souper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'âme, de la liberté, etc.

Frédéric se livre, Voltaire observe. C'est le contraire qui arrivera bientôt : Voltaire, flatté et touché de l'amitié intéressée qu'on lui témoigne, perdra sa clairvoyance habituelle; Frédéric, le premier moment d'étonnement passé, se ressaisira et ne verra plus dans le grand homme que le correcteur gagé de son français incorrect. Deux mois après cette première entrevue, qui fut suivie d'une seconde à Berlin même, l'économe Frédéric apprend à ce même Jordan, l'un de ses agents de France (28 novembre 1740), que chacun des six jours passés par Voltaire auprès de lui a été payé à raison de six cents écus : « C'est bien payer un fou : jamais bouffon de grand seigneur n'eut de pareils gages. » Il n'en songe pas moins à se l'attacher définitivement, mais comme baladin [1]. Mme du Châtelet, instinctivement défiante, protégeait encore son ami contre les entraînements de son orgueil; mais l'influence de Mme du Châtelet s'affaiblissait. Des amis comme Vauvenargues, que Voltaire connut vers la fin de la période de Cirey, ne pouvaient exercer qu'une action momentanée sur cet esprit mobile. Ses relations avec un roi, ses triomphes au théâtre, en affermissant sa situation

1. Ils se virent encore à Aix-la-Chapelle, en septembre 1742, et à Berlin, en août 1743. Le 17 août 1743, Frédéric écrit au comte de Rottembourg : « Mon intention est de brouiller Voltaire si bien en France qu'il ne lui reste de parti à prendre que celui de venir chez nous. » En dessous, il transmettait à la cour de France des pièces compromettantes pour Voltaire.

et sa renommée, lui rendaient le séjour de Cirey moins nécessaire. On le retrouve bientôt à la cour.

III

Voltaire à la cour; enivrement et désillusion. — Le séjour à Berlin; faveur et rupture. — La vie errante.

Ce n'est pas sans regret que l'on quitta Cirey, où Voltaire a vécu relativement paisible. Il devait passer une partie de sa vie à chercher la faveur, et à la perdre aussitôt après l'avoir acquise. Jeune, il s'était bien promis de ne jamais vivre à la cour :

Je ne connais roi, prince, ni princesse;
Et, si tout bas je forme des souhaits,
C'est que d'iceux ne sois connu jamais.
Je les respecte, ils sont dieux sur la terre;
Mais ne les faut de trop près regarder :
Sage mortel doit toujours se garder
De ces gens-là qui portent le tonnerre[1].

C'est, il est vrai, Frédéric II qui lui avait fait les premières avances. Louis XV, très indifférent et même dédaigneux, tint, au contraire, toujours Voltaire à distance; mais Mme de Pompadour l'encouragea, et, dans la mesure de son courage, le soutint. En 1745, Voltaire est le poète attitré de la cour; on lui commande le *Poème de Fontenoy,* qui ne manque pas de mouvement, mais où *les mouvements,* trop répétés et peu naturels, trahissent une émotion factice : il y célèbre l'amour de la patrie, « passion des grands cœurs », la vaillance du roi, qu'on n'eut plus souvent l'occasion d'admirer sur les champs de bataille, et celle des Français illustres qui l'entourent; mais vraiment il y en a trop, et la discrétion de Boileau, dont l'*Épître sur le passage du Rhin* est imitée çà et là, n'est pas assez suivie. La musique de Rameau ne sauve pas *la Princesse de Navarre,* comédie-ballet donnée cette même année aux fêtes de Versailles et — détail inattendu — remaniée par Jean-Jacques Rousseau sous le nom de *Fêtes de Ramire,* ni le mauvais opéra du *Temple de la Gloire.* Voltaire n'a pas lieu de se repentir d'abord d'entrer si bien dans le métier de courtisan : il est pensionné,

1. *Poème de la Bastille.*

nommé historiographe de France, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. On le laisse élire par l'Académie, où il s'était présenté deux fois en vain, en 1736 et 1743. Il est vrai qu'il avait désarmé les jésuites par la trop fameuse lettre au P. de la Tour, principal du collège Louis-le-Grand (7 février 1746); mais, s'il savait se souvenir à propos de ses anciens maîtres, il faut dire que plusieurs de ceux-ci ne l'avaient pas oublié[1]. C'est le 9 mai 1746 qu'il vint prendre à l'Académie la place du président Bouhier : il y prononça, non pas une de ces mauvaises louanges qu'il tourne en ridicule dans les *Lettres anglaises,* mais un discours « utile » sur le génie de la langue française; il y manifestait son culte un peu exclusif pour le XVII[e] siècle, mais prenait parti contre les esprits chagrins qui ne voyaient partout que décadence, et citait le président Hénault, Montesquieu, Vauvenargues, Fontenelle, Crébillon, « génie véritablement tragique », en qui il saluait son maître. Or, peu de temps après, M[me] de Pompadour ayant semblé incliner vers le vieux Crébillon, Voltaire, qui venait de publier le charmant conte de *Zadig* (1747), ne voyant plus dans le maître d'hier que le rival d'aujourd'hui, prit la résolution folle de refaire les pièces traitées par Crébillon. Il avait déjà repris le sujet de *Sémiramis* (1748), dont la représentation n'eut pas l'éclat qu'il espérait, et, pour mieux témoigner son mécontentement, il alla bouder la cour de Versailles à la cour de Lorraine, chez le roi Stanislas. C'est là qu'un coup soudain le frappa : l'année où il donnait au théâtre *Nanine,* comédie en vers libres (1749), M[me] du Châtelet mourut. Voltaire, avec une amie fidèle, perdait en elle un conseiller précieux. L'année suivante, l'année d'*Oreste* (encore un sujet pris à Crébillon), il est à Berlin près de Frédéric II.

On a souvent reproché à Voltaire ce départ pour Berlin (juin 1750) comme une sorte de désertion. M. Faguet l'a très bien montré, au contraire, « il est vraiment ému, il songe à sa mort à lui-même; la solitude lui apparaît comme épouvantable, il a besoin d'être aimé et entouré... Cet état d'âme expliquera, sans qu'il soit besoin de faire intervenir un motif de vanité, qui du reste a eu encore sa part, la détermination qu'il prendra bientôt d'aller vivre avec Frédéric II ». Celui-ci lui promettait

1. Voltaire avait cinquante-deux ans. Ce n'en était pas moins un triomphe pour celui dont autrefois de Boze disait qu'il ne serait jamais un sujet académique. Voyez à la Bibliographie le livre de M. Brunel.

vingt mille livres de pension, le titre de chambellan et un logement à Potsdam; il lui écrivait (23 août 1750), pour le détacher de sa nièce, Mme Denis, qui était venue tenir sa maison à Paris et aurait bien voulu l'y garder :

Je préférerais votre bonheur au plaisir extrême que j'ai de vous voir. Mais vous êtes philosophe, je le suis de même ; qu'y a-t-il de plus naturel, de plus simple et de plus dans l'ordre, que des philosophes faits pour vivre ensemble, réunis par la même étude, par le même goût et par une façon de penser semblable, se donnent cette satisfaction? Je vous respecte comme mon maître en éloquence et en savoir ; je vous aime comme un ami vertueux. Quel esclavage, quel malheur, quel changement, quelle inconstance de fortune y a-t-il à craindre dans un pays où on vous estime autant que dans votre patrie, et chez un ami qui a le cœur reconnaissant?

Ce n'est donc pas Voltaire qui vint se jeter aux pieds de Frédéric, c'est Frédéric qui, littéralement, *enleva* Voltaire. Dans le quatrième *Discours sur l'homme,* Voltaire a fait son *mea culpa :*

On me dit : « Je vous aime, » et je crus, comme un sot,
Qu'il était quelque idée attachée à ce mot...
J'allais m'imaginer qu'un roi pouvait aimer.

La désillusion avait été prompte. Qu'on en juge par la différence de ton entre deux lettres à Mme Denis, datées, la première du 13 octobre, la seconde du 6 novembre 1750 :

Nous voilà dans la retraite de Potsdam ; le tumulte des fêtes est passé, mon âme en est plus à son aise. Je ne suis pas fâché de me trouver auprès d'un roi qui n'a ni cour ni conseil. Il est vrai que Potsdam est habité par des moustaches et des bonnets de grenadier ; mais, Dieu merci, je ne les vois point. Je me suis retranché les dîners du roi ; il y a trop de généraux et de princes. Je ne pouvais m'accoutumer à être toujours vis-à-vis d'un roi en cérémonie, et à parler en public. Je soupe avec lui en plus petite compagnie. Le souper est plus court, plus gai et plus sain. Je mourrais au bout de trois mois de chagrin et d'indigestion, s'il fallait dîner tous les jours avec un roi en public.

On m'a cédé, ma chère enfant, en bonne forme, au roi de Prusse. Mon mariage est donc fait; sera-t-il heureux?...

On sait donc à Paris, ma chère enfant, que nous avons joué à Potsdam la *Mort de César,* que le prince Henri est bon acteur, n'a point d'accent, et est très aimable, et qu'il y a ici du plaisir? Tout cela est vrai... mais... Les soupers du roi sont délicieux, on y parle raison, esprit, science ; la liberté y règne ; il est l'âme de tout cela ; point de mauvaise humeur, point de nuages, du moins point d'orages. Ma vie est libre et occupée ; mais... mais... Opéras, comédies, carrousels, soupers à Sans-Souci, manœuvres de guerre, concerts, études, lectures ; mais... mais... La ville de Berlin, grande, bien mieux percée que Paris, palais, salles de spectacle, reines affables, princesses char-

mantes, filles d'honneur belles et bien faites, la maison de Mme de Tyrconnell toujours pleine, et souvent trop... mais... mais..., ma chère enfant, le temps commence à se mettre à un beau froid. Je suis en train de dire des *mais*...

La brouille ne pouvait tarder : Frédéric n'avait voulu, selon un mot qui fut rapporté à Voltaire, que presser l'orange, et puis la rejeter. Comment aurait-il pu aimer un homme dont il disait à Algarotti, dès le 12 septembre 1749 : « C'est bien dommage qu'une âme aussi lâche soit unie à un aussi beau génie. Il a les gentillesses et les malices d'un singe. » Mais, dans cette même lettre, il avouait avoir besoin de Voltaire pour l'étude de l'élocution française. Nous ne prétendons, certes, pas que Voltaire n'ait été pour rien dans sa disgrâce, mais cette disgrâce était inévitable. Il ne se montra ni désintéressé ni discret ; il eut tort de se mêler à la querelle du savant hollandais Kœnig et du Français Maupertuis, président de l'Académie de Berlin, et aussi atrabilaire que savant ; il eut tort surtout de lancer contre celui-ci son étincelante *Diatribe du docteur Akakia* (1751) ; mais Frédéric dépassait aussi la mesure en faisant brûler publiquement cette *Diatribe*. Pour son malheur, Voltaire avait plus d'esprit que jamais : c'est le temps de *Micromégas*. Et cet esprit ne faisait pas tort à son génie : c'est le temps où fut édité le *Siècle de Louis XIV ;* où furent préparés le *Supplément du Siècle de Louis XIV,* et les *Annales de l'Empire*, qui furent publiées l'année suivante, et l'*Essai sur les mœurs,* qui devait attendre quelques années encore ; où fut retouchée et reprise *Rome sauvée*. On sait en France (et il n'en est que plus mortifié) combien pesante lui est devenue sa chaîne à demi dorée : un correspondant de Mme du Deffand, Scheffer, qui a vu Voltaire à Berlin, peint ce « bonheur » du poète dans une lettre écrite de Stockholm, le 15 décembre 1752 :

Je l'ai vu de près, je puis vous assurer que son sort n'est pas digne d'envie. Il passe toute la journée seul dans sa chambre, non par goût, mais par nécessité ; il soupe ensuite avec le roi de Prusse par nécessité aussi beaucoup plus que par goût. Il sent bien qu'il n'est là qu'à peu près comme les acteurs de l'Opéra à Paris, dans le temps que la bonne compagnie les admettait seulement pour chanter à table. Je suis fort trompé, ou il ne tiendra pas longtemps contre l'ennui qu'il mène.

Ce même correspondant écrira bientôt : « Les dernières aventures de Voltaire sont sans doute pitoyables. Cependant, de la

manière dont elles ont tourné, je trouve que Voltaire n'est pas encore celui qui s'est déshonoré le plus. » (9 mars 1753.) C'est bien l'impression que nous laissent ces « aventures » étranges, où Voltaire assurément joue un rôle assez piteux, mais où le « Salomon du Nord » se comporte en petit roi d'une peuplade barbare. Le 26 mars 1753, Voltaire peut quitter Berlin. Ce n'est pas la fuite honteuse dont on parle quelquefois : il s'arrête à Leipzig, à la cour de la duchesse de Saxe-Gotha, à celle du landgrave de Hesse-Cassel, à Francfort. Ici le rejoignait Mme Denis, mais aussi l'attendait un agent de Frédéric, le baron de Freytag. Dans les *Mémoires* qu'il écrivit encore tout chaud de sa colère, Voltaire a raconté bien plaisamment l'aventure de Francfort :

Cet ambassadeur et un marchand nommé Smith, condamné ci-devant à l'amende pour fausse monnaie, me signifièrent, de la part de Sa Majesté le roi de Prusse, que j'eusse à ne point sortir de Francfort jusqu'à ce que j'eusse rendu les effets précieux que j'emportais à Sa Majesté. « Hélas ! Messieurs, je n'emporte rien de ce pays-là, je vous jure, pas même les moindres regrets. Quels sont donc les joyaux de la couronne brandebourgeoise que vous redemandez ? — *C'être, Monsir,* répondit Freytag, *l'œuvre de poëshie du roi mon gracieux maître.* — Oh ! je lui rendrais sa prose et ses vers de tout mon cœur, lui répliquai-je, quoique après tout j'aie plus d'un droit à cet ouvrage. Il m'a fait présent d'un bel exemplaire imprimé à ses dépens. Malheureusement cet exemplaire est à Leipzig avec mes autres effets. » Alors Freytag me propose de rester à Francfort jusqu'à ce que le trésor qui était à Leipzig fût arrivé; et il me signa ce beau billet :

« Monsir, sitôt le gros ballot de Leipzig sera ici, où est l'œuvre de *poëshie* du roi mon maître, que Sa Majesté demande, et l'œuvre de *poëshie* rendue à moi, vous pourrez partir où vous paraîtra bon. A Francfort, 1er juin 1753. FREYTAG, résident du roi mon maître. » J'écrivis au bas du billet : *Bon pour l'œuvre de poëshie du roi votre maître,* de quoi le résident fut très satisfait.

Le 17 de juin arriva le grand ballot de *poëshie*. Je remis fidèlement ce sacré dépôt, et je crus pouvoir m'en aller sans manquer à aucune tête couronnée; mais, dans l'instant que je partais, on m'arrête, moi, mon secrétaire et mes gens, on arrête ma nièce...

Il ne fut libre que le 5 juillet : l'aventure de Francfort avait duré plus d'un mois. Épuisé, désespéré plus encore, pris entre deux rois qui lui étaient hostiles, Voltaire rentre en France à la fin de 1753, mais, pendant les derniers mois de cette année et les premiers de 1754, mène une vie errante le long des frontières, à Colmar, à Plombières, à l'abbaye de Senones, près du savant dom Calmet (il avait toujours un moine ou un abbé de réserve). Il se hasarde à traverser Lyon; mais l'accueil du cardinal de Tencin, un proche parent de son ami d'Argental, l'avertit que le terrain n'est pas sûr pour lui, et il vient s'échouer

au château de Prangins (1754) : il est en Suisse, il y restera vingt-quatre ans. Dès le début de l'année 1755, il est établi à la fois à Monrion, près de Lausanne, et à Saint-Jean, aux portes de Genève.

J'appelle Saint-Jean *les Délices,* et la maison ne portera ce nom que quand j'aurai eu l'honneur de vous y recevoir. *Les Délices* seront pour l'été, Monrion pour l'hiver. Je ne voulais qu'un tombeau, j'en ai deux...

La maison est jolie et commode; l'aspect en est charmant; il étonne et ne lasse point. C'est d'un côté le lac de Genève; c'est la ville de l'autre; le Rhône en sort à gros bouillons, et forme un canal au bas de mon jardin; la rivière d'Arve, qui descend de la Savoie, se précipite dans le Rhône; plus loin on voit encore une autre rivière. Cent maisons de campagne, cent jardins riants, ornent les bords du lac et des rivières; dans le lointain s'élèvent les Alpes, et à travers leurs précipices on découvre vingt lieues de montagnes couvertes de neiges éternelles. J'ai encore une plus belle maison, et une vue plus étendue à Lausanne; mais ma maison auprès de Genève est beaucoup plus agréable. J'ai dans ces habitations ce que les rois ne donnent point, ou plutôt ce qu'ils ôtent, le repos et la liberté... Je suis dans ma chaumière : on la nomme *les Délices,* parce que rien n'est plus délicieux que d'y être libre et indépendant[1].

IV

Les Délices et Ferney. — Le châtelain, le philosophe, le patriarche.

Son établissement en Suisse ne fut pas seulement pour Voltaire un repos : ce fut la délivrance. On le sent bien à l'accent de la pièce intitulée *l'Auteur arrivant dans sa terre près du lac de Genève* (1755), et qui est connue sous le nom de strophes à la Liberté.

Que le chantre flatteur du tyran des Romains,
L'auteur harmonieux des douces *Géorgiques,*
Ne vante plus ces lacs et leurs bords magnifiques,
Ces lacs que la nature a creusés de ses mains
Dans les campagnes italiques!
Mon lac est le premier : c'est sur ces bords heureux
Qu'habite des humains la déesse éternelle,
L'âme des grands travaux, l'objet des nobles vœux,
Que tout mortel embrasse, ou désire, ou rappelle,
Qui vit dans tous les cœurs, et dont le nom sacré
Dans les cours des tyrans est tout bas adoré,
La Liberté. J'ai vu cette déesse altière,

1. Lettres à M. de Brenles (1755), et à Turgot, 26 oct. 1760. — *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire.*

Avec égalité répandant tous les biens,
Descendre de Morat en habit de guerrière,
Les mains teintes du sang des fiers Autrichiens
Et de Charles le Téméraire.
Devant elle on portait ces piques et ces dards,
On traînait ces canons, ces échelles fatales
Qu'elle-même brisa quand ses mains triomphales
De Genève en danger défendaient les remparts.
Un peuple entier la suit; sa naïve allégresse
Fait à tout l'Apennin répéter ses clameurs;
Leurs fronts sont couronnés de ces fleurs que la Grèce
Aux champs de Marathon prodiguait aux vainqueurs.
C'est là leur diadème; ils en font plus de compte
Que d'un cercle à fleurons de marquis et de comte...
Liberté! Liberté! ton trône est en ces lieux :
La Grèce où tu naquis t'a pour jamais perdue,
Avec ses sages et ses dieux.
Rome, depuis Brutus, ne t'a jamais revue.
Chez vingt peuples polis à peine es-tu connue...

Embellis ma retraite, où l'Amitié t'appelle;
Sur de simples gazons viens t'asseoir avec elle.
Elle fuit comme toi les vanités des cours,
Les cabales du monde et son règne frivole.
O deux divinités! vous êtes mon recours.
L'une élève mon âme, et l'autre la console.
Présidez à mes derniers jours!

C'est en 1758 qu'il fit l'acquisition des terres de Ferney et de Tournay, où il se fixa définitivement en 1760, car ces terres étaient un peu plus éloignées que les Délices de Genève, et Voltaire eut de bonne heure plus d'un démêlé avec les magistrats de la cité calviniste : auteur dramatique, acteur même, du moins dans ses propres pièces, il avait fait construire un théâtre dans sa nouvelle propriété, qui dominait la ville, un peu au-dessus du confluent du Rhône et de l'Arve. On pouvait craindre l'invasion des mœurs nouvelles dans une ville qui, d'ailleurs, était fort loin déjà de ce qu'elle avait été au XVI[e] siècle. D'Alembert y pouvait applaudir dans son article GENÈVE de l'*Encyclopédie;* mais le Génevois Rousseau se devait à lui-même, il le crut du moins, de dénoncer les corrupteurs de sa patrie, et il écrivit la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles.* Il existait plus d'un autre sujet de discorde entre le grave sénat de Genève et le nerveux châtelain des Délices. Au contraire, à Ferney, celui-ci restait près de Genève, où il avait son médecin Tronchin, et il était en France. Cette courte période des Délices (1755-1760) fut d'ailleurs marquée par plusieurs œuvres dignes d'être notées, l'*Orphelin de la Chine* (1755), qui réussit au théâtre; le poème philosophique sur *le Désastre de Lisbonne;* le poème sur *la Religion*

naturelle, ou sur *la Loi naturelle* (1756); l'*Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours* (1756), vaste composition historique à laquelle Voltaire travaillait depuis longtemps; l'ironique roman de *Candide,* et l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand* (1759). L'année de son établissement définitif à Ferney, il avait soixante-six ans, et pourtant il semble que, plus que jamais, la vie surabonde en lui. Il donne alors à la scène *Tancrède,* une de ses meilleures tragédies; il accable son ennemi Fréron dans la comédie satirique de l'*Écossaise;* il l'accable encore dans une autre satire, *le Pauvre Diable,* où il en accable d'ailleurs bien d'autres, Pompignan et ses cantiques sacrés :

> Sacrés ils sont, car personne n'y touche;

et le dévot Gresset, et l'abbé Trublet :

> Gresset, doué du double privilège
> D'être au collège un bel esprit mondain
> Et dans le monde un homme de collège :
> Gresset dévot, longtemps petit badin,
> Sanctifié par ses palinodies.
> Il prétendait avec componction
> Qu'il avait fait jadis des comédies,
> Dont à la Vierge il demandait pardon.
> — Gresset se trompe, il n'est pas si coupable;
> Un vers heureux et d'un tour agréable
> Ne suffit pas : il faut une action,
> De l'intérêt, du comique, une fable,
> Des mœurs du temps un portrait véritable,
> Pour consommer cette œuvre du démon...
>
> L'abbé Trublet alors avait la rage
> D'être à Paris un petit personnage;
> Au peu d'esprit que le bonhomme avait
> L'esprit d'autrui par supplément servait;
> Il entassait adage sur adage;
> Il compilait, compilait, compilait;
> On le voyait sans cesse écrire, écrire
> Ce qu'il avait jadis entendu dire,
> Et nous lassait sans jamais se lasser.

Des pièces courtes et vives, comme la *Vanité,* le *Russe à Paris,* sont de ce temps et dans ce ton. D'autre part, moitié par ostentation de bienfaisance, moitié par bonté sincère, il recueillait chez lui la petite-nièce de Corneille, l'élevait et la dotait en la mariant à un capitaine de dragons, propriétaire du voisinage, M. Dupuits. Il est vrai qu'il dota la nièce un peu

aux dépens du grand-oncle, car il fit imprimer par souscription une édition de Pierre Corneille où les notes, qui sont de lui, manquent de bienveillance et parfois de justice.

Mais ces vingt ans de Ferney (1758-1778), comment les caractériser? Celui que Buffon salue du nom de Voltaire Ier règne dans ce petit État d'environ deux lieues; et, s'il n'est pas tout à fait au dehors, comme on l'a dit, « le roi Voltaire », il est du moins traité presque en puissance par la grande Catherine, qui correspond avec lui à partir de 1763, par Frédéric II, qui fait sa paix avec lui; il est reconnu par les philosophes pour leur chef, et pourtant, s'il leur donne le mot d'ordre et applaudit de loin à leurs efforts, il mérite peu à peu le nom inattendu de patriarche de Ferney. Il écrit beaucoup pour l'*Encyclopédie,* et réunit ses articles en 1764 sous le nom de *Dictionnaire philosophique;* mais ce sont les articles littéraires qui dominent. Certes, le polémiste mordant, quelquefois perfide, reparaît de temps à autre : l'homme qui n'épargne pas Rousseau persécuté; qui écrit la *Guerre de Genève,* ce poème burlesque indigne de ses soixante-quatorze ans; le locataire qui se brouille avec son propriétaire le président de Brosses pour quelques toises de bois, et, pour le punir de ses propres torts, l'empêche d'entrer à l'Académie; le conteur sarcastique qui écrit, après *Candide,* l'*Ingénu,* l'*Homme aux quarante écus*, la *Princesse de Babylone,* ces derniers romans, d'ailleurs, moins âcrement pessimistes que les autres, n'est pas le vieillard apaisé et attendri que ce nom de « patriarche » nous induirait à nous représenter. D'autre part, le littérateur a gardé ses faiblesses, surtout cette passion pour le théâtre qui ne choque point quand elle produit des *Zaïre* ou même des *Tancrède* (1760), mais qui fait sourire lorsqu'elle n'enfante avec effort que des œuvres séniles comme le *Droit du seigneur, Olympie,* le *Triumvirat,* les *Scythes,* les *Guèbres, Sophonisbe* (c'est la *Sophonisbe* de Mairet remaniée), les *Pélopides* (c'est l'*Atrée et Thyeste* de Crébillon), les *Lois de Minos*. Toutes se succèdent de 1762 à 1773, plusieurs non représentées.

Les écrits historiques, comme le *Précis du siècle de Louis XV* (1769), suite du *Siècle de Louis XIV,* valent mieux, sans égaler toutefois les grandes œuvres qui avaient précédé. Mais ce qui valait mieux et vaut mieux encore que tout le reste pour la gloire de Voltaire, c'était l'intarissable et inimitable Correspondance; c'étaient ces Épîtres où la vivacité de la jeunesse ne perdait rien à se tempérer d'une sagesse plus sereine. Il y

embellissait bien un peu son rôle, mais il n'y disait rien qui n'eût un fond de vérité. Dans l'*Épître à Mme Denis*, sur l'agriculture (1761), ce campagnard néophyte chantait Virgile et les champs :

> C'est la cour qu'on doit fuir, c'est aux champs qu'il faut vivre...
>
> L'arbre qu'on a planté rit plus à notre vue
> Que le parc de Versaille et sa vaste étendue...
>
> Il est des temps pour tout; et lorsqu'en mes vallées,
> Qu'entoure un long amas de montagnes pelées,
> De quelque malheureux ma main sèche les pleurs,
> Sur la scène, à Paris, j'en fais verser peut-être...

L'*Épître à Horace* (1772) est le modèle de ces pièces où le « moi » n'est pas haïssable. D'une âme encore émue, mais qui n'est plus orageuse, il remonte au passé dont il a si cruellement souffert : au roi protecteur d'Horace il oppose et préfère le roi dont il a été lui-même le commensal, non l'esclave :

> Frédéric exigeait des soins moins complaisants :
> Nous soupions avec lui sans lui donner d'encens ;
> De son goût délicat la finesse agréable
> Faisait, sans nous gêner, les honneurs de sa table :
> Nul roi ne fut jamais plus fertile en bons mots
> Contre les préjugés, les fripons et les sots.
> Maupertuis gâta tout : l'orgueil philosophique
> Aigrit de nos beaux jours la douceur pacifique.
> Le plaisir s'envola, je partis avec lui.
> Je cherchai la retraite. On disait que l'Ennui
> De ce repos trompeur est l'insipide frère.
> Oui, la retraite pèse à qui ne sait rien faire;
> Mais l'esprit qui s'occupe y goûte un vrai bonheur.
> Tibur était pour toi la cour de l'empereur :
> Tibur, dont tu nous fais l'agréable peinture,
> Surpassa les jardins vantés par Épicure.
> Je crois Ferney plus beau. Les regards étonnés,
> Sur cent vallons fleuris doucement promenés,
> De la mer de Genève admirent l'étendue;
> Et les Alpes de loin, s'élevant dans la nue,
> D'un long amphithéâtre enferment ces coteaux
> Où le pampre en festons rit parmi les ormeaux...
>
> *J'ai fait un peu de bien : c'est mon meilleur ouvrage.*
> Mon séjour est charmant, mais il était sauvage;
> Depuis le grand édit, inculte, inhabité,
> Ignoré des humains dans sa triste beauté,
> La nature y mourait : je lui portai la vie.

Ce bienfaiteur du pays de Gex avait une ambition plus haute : c'est d'être le bienfaiteur de l'humanité en lui enseignant la

tolérance. Ce n'est plus sous les traits d'un *gentleman-farmer* et d'un épicurien délicat qu'il nous apparaît dans l'*Épître à Boileau* (1769). Il s'était constitué « l'avocat des gens mal jugés », comme dit ironiquement A. de Musset. « Il n'y a pas là de quoi rire, et ce titre est le plus beau que l'on puisse porter, et ce rôle est le plus beau qu'on puisse tenir[1]. » En 1762, l'année même où était roué à Toulouse le protestant Jean Calas, faussement accusé d'avoir tué son fils pour l'empêcher de se convertir au catholicisme, il publiait à Genève ses *Pièces originales concernant la mort des sieurs Calas et le jugement rendu à Toulouse,* la *Lettre à Monseigneur le chancelier,* la *Requête au roi en son conseil,* le *Mémoire de Donat Calas pour son père, sa mère et son frère,* l'*Histoire d'Élisabeth Canning et de Jean Calas;* il écrivait son *Traité sur la tolérance,* qui parut l'année suivante. En 1765, après un long effort dont témoigne sa Correspondance, il goûta la joie la plus pure de sa vie[2] en apprenant l'arrêt solennel qui réhabilitait Calas. Presque aussitôt (1766) il lançait son *Avis au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven :* les Sirven, protestants de Castres, accusés d'avoir donné la mort à leur fille qui s'était faite catholique, s'étaient enfuis à Genève et avaient été condamnés par contumace. Cette fois, il ne devait obtenir satisfaction qu'au bout de cinq ans (1771). Point de grandes œuvres pendant ces années, où il est tout à ses nouveaux clients (le *Dictionnaire philosophique* n'est pas une œuvre nouvelle). Il a pris au sérieux son apostolat, et on le voit bien dans son *Épître à Boileau* (1769) :

Vainqueur des préjugés que l'imbécile encense,
J'ose aux persécuteurs prêcher la tolérance;
Je dis au riche avare : « Assiste l'indigent; »
Au ministre des lois : « Protège l'innocent; »
Au docteur tonsuré : « Sois humble et charitable,
Et garde-toi surtout de damner ton semblable. »
Malgré soixante hivers escortés de seize ans,
Je fais au monde encore entendre mes accents.
Du fond de mes déserts, aux malheureux propice,
Pour Sirven opprimé je demande justice :
Je l'obtiendrai sans doute, et cette même main
Qui ranima la veuve et vengea l'orphelin
Soutiendra jusqu'au bout la famille éplorée
Qu'un vil juge a proscrite, et non déshonorée.

En même temps il proteste avec indignation contre l'atroce

1. Faguet, *Voltaire* (Classiques populaires); Lecène.
2. Lettre à Tronchin de Lyon, 20 mars 1765.

supplice infligé au chevalier de la Barre (*Relation de la mort du chevalier de la Barre,* 1766; *Cri du sang innocent,* 1775); il plaide la cause de ses voisins, les serfs du mont Jura, contre les chanoines de l'abbaye de Saint-Claude (1770-1772), et celle du malheureux Lally-Tollendal (*Fragments sur l'Inde,* 1773), de Montbailly, roué et brûlé vif avec sa femme à Saint-Omer pour un prétendu parricide. Il applaudit de tout cœur à l'arrivée de Turgot aux affaires, et, quand Turgot tombe du pouvoir, il est « atterré et désespéré » de la funeste nouvelle. « La France aurait été trop heureuse[1] ! » L'un de ses derniers billets (26 mai 1778) exprime la joie que lui cause la réhabilitation de Lally : « Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle; il embrasse bien tendrement M. de Lally; il voit que le roi est le défenseur de la justice : il mourra content. » Ce ne serait là qu'un rôle admirablement soutenu jusqu'au bout? En ce cas, quel admirable comédien !

C'est de Paris qu'il écrivait ce dernier billet. Après vingt-quatre ans d'exil en Suisse, ou sur les frontières de la Suisse, il s'était décidé à rentrer dans la ville où il était né et qui n'avait cessé de retentir de son nom, plus peut-être quand il en fut absent qu'à l'époque où, présent, il s'imposait à elle. Le prétexte du voyage fut la représentation d'*Irène,* une dernière tragédie qui était née plus vieille que son auteur. Il arriva en février 1778 à l'hôtel de M. de Villette, sur le quai dit aujourd'hui quai Voltaire, et il fut éprouvé presque aussitôt par un crachement de sang considérable. La première représentation d'*Irène* fut donnée le 22 février; il assista à la sixième le 30 mars (la tragédie, retirée par lui, n'en eut que sept). Voici comment d'Alembert, dans une lettre à Frédéric II (1er juillet 1778), raconte l'accueil que le public lui fit :

M. de Voltaire se trouva beaucoup mieux au bout de quelques jours, et assez bien pour venir dans la même journée à l'Académie et à la Comédie. Au moment où il arriva à l'Académie, il trouva plus de deux mille personnes dans la cour du Louvre, qui criaient en battant des mains : *Vive M. de Voltaire !* L'Académie alla en corps au-devant de lui jusqu'à l'entrée de la cour, lui donna la place d'honneur, le pria de présider à l'assemblée, le nomma directeur par acclamation, enfin n'oublia rien de tout ce qui pouvait marquer à cet illustre confrère son attachement et sa vénération. Il nous enchanta tous par sa politesse, par les grâces de son esprit, par tout ce qu'il nous dit d'obligeant et d'honnête. Il alla de là à la Comédie, suivi d'une multitude innombrable. L'accueil qu'il reçut au moment où il parut dans la salle, et

1. Lettre à M. de Vaines, 15 mai 1776.

pendant toute la représentation (on jouait sa tragédie d'*Irène*), est une chose sans exemple. Il faut, Sire, l'avoir vu pour le croire, l'enthousiasme et l'ivresse étaient au dernier degré; les comédiens vinrent dans la loge où il était lui mettre une couronne de lauriers sur la tête, aux acclamations de la salle qui criait : *bravo !* en battant des pieds et des mains. Entre les deux pièces, ils placèrent sur le théâtre le buste de M. de Voltaire, qu'ils avaient couronné de même, et ce fut alors que les transports redoublèrent.

Ce fut vraiment une « apothéose », et c'est d'Alembert qui, le premier, a employé ce mot, le seul juste. Plus actif que jamais, il avait repris jusqu'à ses fonctions d'académicien, et prétendait même faire travailler ses confrères. C'était dépasser la mesure. Franklin lui amena son petit-fils et voulut qu'il lui donnât sa bénédiction : Voltaire étendit sa main au-dessus de la tête de l'adolescent en prononçant ces mots anglais, qui sont toute une philosophie, *God and Liberty,* Dieu et la Liberté[1]. Il alla voir Mme du Deffand, son ancienne amie (avec intermittences), et l'étonna par sa jeunesse.

Il vient d'acheter une maison dans le quartier de Richelieu; il compte y passer huit mois de l'année, et quatre autres à Ferney; il est aussi animé qu'il ait jamais été. Les honneurs qu'il a reçus ici sont ineffables; il n'y en a d'aucun genre qui lui ait manqué. Il est suivi dans les rues par le peuple, qui l'appelle l'*homme aux Calas*. Il n'y a que la cour qui se refuse à l'enthousiasme; il a quatre-vingt-quatre ans, et en vérité je le crois presque immortel; il jouit de tous ses sens, aucun même n'a faibli : *c'est un être bien singulier, en vérité fort supérieur*[2].

Son médecin Tronchin, qu'il avait retrouvé à Paris, le pressa en vain de reprendre le chemin de Ferney. Il mourut d'une pléthore de gloire, le 30 mai, à onze heures du soir, « ayant encore proféré quelques mots, dit d'Alembert, mais avec peine, et ayant marqué dans toute sa maladie, autant que son état le lui permettait, beaucoup de tranquillité d'âme, *quoiqu'il parût regretter la vie* ». L'impression que causa cette mort fut profonde et durable. Collé dit, si nous en croyons Mme Necker : « *Nous rentrons en république.* » La grande Catherine, apprenant que la sépulture ecclésiastique avait été refusée à l'illustre mort, et que son neveu, l'abbé Mignot, avait dû le faire ensevelir clandestinement à l'abbaye de Scellières, écrivit à Grimm (21 juin 1778) :

Hélas ! je n'ai que faire de vous détailler les regrets que j'ai sentis à la lecture de votre numéro 19. Jusque-là j'espérais que la nouvelle de la mort de

1. Voir la lettre au marquis de Florian, 15 mars 1778.
2. Lettre à Walpole, 12 avril 1778.

Voltaire était fausse, mais vous m'en avez donné la certitude, et tout de suite je me suis senti un mouvement de découragement universel et d'un très grand mépris pour toutes les choses de ce monde. Le mois de mai m'a été très fatal : j'ai perdu deux hommes que je n'ai jamais vus, qui m'aimaient et que j'honorais, — Voltaire et Chatam; — longtemps, longtemps et peut-être jamais, surtout le premier, ne seront-ils remplacés par des égaux, et jamais par des supérieurs, et pour moi ils sont irréparablement perdus; je voudrais crier. Mais est-il possible qu'on honore et déshonore, qu'on raisonne et déraisonne aussi supérieurement quelque part que là où vous êtes? On a honoré publiquement, il y a peu de semaines, un homme qu'aujourd'hui on n'ose y enterrer, et quel homme! Le premier de la nation et dont ils ont à se glorifier bien et dûment. Pourquoi ne vous êtes-vous point emparé, vous, de son corps, et cela en mon nom? Vous auriez dû me l'envoyer, et, morgué! vous avez manqué de tête pour la première fois dans votre vie en ce moment; je vous promets bien qu'il aurait eu la tombe la plus précieuse possible; mais si je n'ai point son corps, au moins ne manquera-t-il pas de monument chez moi. Quand je viendrai en ville cet automne, je rassemblerai les lettres que ce grand homme m'a écrites, et je vous les enverrai. J'en ai un grand nombre; mais, s'il est possible, faites l'achat de sa bibliothèque et de tout ce qui reste de ses papiers, inclusivement mes lettres. Pour moi, volontiers je payerai largement ses héritiers, qui, je pense, ne connaissent le prix de tout cela.

V

Coup d'œil rapide sur les œuvres de Voltaire littérateur.

La Correspondance de Voltaire, par où il est si grand; l'histoire, par où il est grand encore; le théâtre, où sa grandeur est discutée, mais non pas anéantie après un siècle de critiques, seront étudiés à part. Nous avons mêlé à la biographie de Voltaire beaucoup de ces poésies légères qui sont restées pour nous plus fraîches que la *Henriade*. « Voltaire n'aurait fait que ses « petits vers », qu'il aurait dans la littérature française une place de premier rang à faire envie aux écrivains les plus illustres... C'est la plus vive image de l'esprit français quand il avait la grâce, la rapidité, la limpidité et le bon sens délicat[1]... » L'esprit de Voltaire y prend toutes les formes et tous les tons; d'abord, comme il est naturel, le ton de la satire, d'une satire parfois trop peu discrète (dans *le Russe à Paris*, Rousseau est représenté « marchant sur ses mains et mangeant sa laitue »), tantôt simplement vigoureuse et spirituellement implacable :

1. Faguet, *Voltaire* (Classiques populaires), II, 11. — Doudan, *Lettres*, t. II, 18 déc. 1871.

Tu n'as point d'aile, et tu veux voler? Rampe.
(*Le Pauvre Diable.*)

Combien de rois, grands dieux! jadis si révérés,
Dans l'éternel oubli sont en foule enterrés!
La terre a vu passer leur empire et leur trône.
On ne sait en quel lieu florissait Babylone.
Le tombeau d'Alexandre, aujourd'hui renversé,
Avec sa ville altière a péri dispersé.
César n'a point d'asile où son ombre repose,
Et l'ami Pompignan pense être quelque chose!
(*La Vanité.*)

« Et vous dites que Voltaire n'était pas poète! » s'écriait Lamartine jeune, devant qui on lisait ces vers à Saint-Point. Il l'est assurément à sa manière, qui n'est pas uniforme. Il a écrit autre chose que des madrigaux exquis ou de cruelles épigrammes. Sur ses Épîtres seules on pourrait écrire un chapitre. Aucune ne vaut, pour le cœur, l'épître de Boileau à Racine. Précisément il a composé une *Épître à Boileau*, qui n'est fort aimable ni pour le satirique ni même pour son siècle :

Boileau, *correct auteur de quelques bons écrits,*
Zoïle de Quinault, et flatteur de Louis,
Mais oracle du goût dans cet art difficile
Où s'égayait Horace, où travaillait Virgile,
Dans la cour du Palais je naquis ton voisin :
De ton siècle brillant mes yeux virent la fin :
Siècle de grands talents bien plus que de lumière,
Dont Corneille, en bronchant, sut ouvrir la carrière.

Mais il a, dans l'épître, plus de souplesse et plus de variété que son devancier, et, quand il écrit au « voluptueux Horace » après avoir écrit au « rigoureux Boileau », il ressaisit, au moins en un passage fameux, « la mollesse et la grâce » du délicat épicurien de Tibur. Il n'est certes pas un mélancolique, et pourtant une douce mélancolie pénètre cet adieu à la jeunesse qui s'en va :

Si vous voulez que j'aime encore,
Rendez-moi l'âge des amours ;
Au crépuscule de mes jours
Rejoignez, s'il se peut, l'aurore.

Des beaux lieux où le dieu du vin
Avec l'Amour tient son empire,
Le temps, qui me prend par la main,
M'avertit que je me retire.

De son inflexible rigueur
Tirons au moins quelque avantage.
Qui n'a pas l'esprit de son âge,
De son âge a tout le malheur.

Laissons à la belle jeunesse
Ses folâtres emportements;
Nous ne vivons que deux moments :
Qu'il en soit un pour la sagesse.

Quoi! pour toujours vous me fuyez,
Tendresse, illusion, folie,
Dons du ciel, qui me consoliez
Des amertumes de la vie!

Que le matin touche à la nuit!
Je n'eus qu'une heure; elle est finie.
Nous passons; la race qui suit
Déjà par une autre est suivie.

On meurt deux fois, je le vois bien;
Cesser d'aimer et d'être aimable,
C'est une mort insupportable;
Cesser de vivre, ce n'est rien.

Ainsi je déplorais la perte
Des erreurs de mes premiers ans;
Et mon âme aux désirs ouverte
Regrettait ses égarements.

Du ciel alors daignant descendre,
L'Amitié vint à mon secours :
Elle est plus égale, aussi tendre,
Et moins vive que les amours.

Touché de sa beauté nouvelle
Et de sa lumière éclairé,
Je la suivis, mais je pleurai
De ne pouvoir plus suivre qu'elle[1].

C'est la tristesse de la maturité qui n'est pas encore la vieillesse, mais le sera bientôt; celle de la vieillesse véritable sera plus sereine, et nous ne pouvons résister au plaisir de donner encore ces stances adressées par Voltaire, dans ses dernières années, à une Génevoise de ses voisines :

Quelquefois un peu de verdure
Rit sous les glaçons de nos champs :
Elle console la nature,
Mais elle sèche en peu de temps.

1. Lettre à Cideville, 11 juillet 1741.

Un oiseau peut se faire entendre
Après la saison des beaux jours;
Mais sa voix n'a plus rien de tendre,
Il ne chante plus ses amours.

Ainsi je touche encor ma lyre,
Qui n'obéit plus à mes doigts;
Ainsi j'essaye encor ma voix
Au moment même qu'elle expire.

D'une manière générale, pourtant, il est juste de dire que l'esprit de Voltaire est plus naturellement critique qu'il n'est poétique. De là ces milliers d'écrits de polémique, qu'il ne faut pas même essayer de dénombrer, car Voltaire lui-même n'en connaissait pas le nombre; ni de caractériser, car il leur a donné tous les caractères. Malgré la très réelle valeur littéraire de quelques-uns de ces pamphlets, ce ne sont pas là, à proprement parler, des œuvres d'art. C'est de cela pourtant qu'est faite la vie quotidienne de Voltaire; c'est ce stimulant qui renouvelle sans cesse son énergie et sa gaieté vaillante. « Pour moi, chétif, je fais la guerre jusqu'au dernier moment : jansénistes, molinistes, Frérons, Pompignans, à droite, à gauche, et des prédicants, et J.-J. Rousseau. Je reçois cent estocades, j'en rends deux cents, et je ris. » Cet impétueux guerroyeur est un juge délicat des choses de l'esprit, et l'on composerait toute une bibliothèque de ses jugements sur la littérature et sur les auteurs. Mais dans la critique littéraire même il apporte sa verve passionnée, et les pages les plus contestables par le fond vivent par l'accent et le mouvement. C'est ainsi que les *Commentaires sur Corneille* nous amusent tour à tour et nous impatientent par un luxe de notes grammaticales indignées : barbarisme! solécisme..., qui prouvent une seule chose, c'est qu'au temps de Voltaire on n'écrit plus comme écrivait Corneille[1]. Ses confrères mêmes de l'Académie le trouvent quelquefois sévère jusqu'à l'injustice; mais lui persévère, candidement persuadé (car il a une candeur qui lui est propre) qu'il élève un

1. « Je n'ai jamais lu les lettres de Voltaire sur Corneille, ni voulu les lire malgré qu'elles me crevassent les yeux sur toutes les cheminées de Paris, lorsqu'elles parurent; mais il m'a fallu ouvrir le livre deux ou trois fois, au moins par distraction; et toutes les fois, je l'ai jeté avec indignation, parce que je suis tombé sur des notes grammaticales qui m'apprenaient qu'un mot ou une phrase de Corneille n'étaient pas en bon français : ceci m'a paru aussi absurde que si l'on m'apprenait que Cicéron et Virgile, quoique Italiens, n'écrivirent pas en aussi bon italien que Boccace et Aristote. Quelle impertinence! Tous les siècles et tous les pays ont leur langue vivante, et toutes sont également bonnes. » (Galiani, *Lettre à Mme d'Epinay,* 23 avril 1774.)

monument à Corneille, à la nation française, à la langue française, sur laquelle il ne faut laisser aucun doute aux étrangers. Ce monument, il l'a commencé avec une véritable furie d'enthousiasme.

J'ai relu le *Cid :* Pierre, je vous adore... Je l'admire plus que jamais en voyant d'où il est parti. C'est un créateur. Il n'y a de gloire que pour ces gens-là : nous ne sommes que de petits écoliers... Pierre est un grand homme et le sera toujours, et nous sommes des polissons[1].

Puis, la lune de miel des chefs-d'œuvre s'assombrit, à mesure qu'il pénètre dans les tragédies imparfaitement belles, puis médiocres, puis mauvaises; il s'ennuie, et fait payer son ennui à Corneille.

Je traite Corneille tantôt comme un dieu, tantôt comme un cheval de carrosse... Je donne quelquefois des coups de pied dans le ventre à Corneille, l'encensoir à la main... Je serai poli, c'est, je crois, tout ce qu'on peut exiger... Qu'importe que Pierre soit venu avant ou après? cela n'entre pour rien dans mes plaisirs ou dans mes dégoûts : c'est l'ouvrage que je juge, et non l'homme. Je veux que Pierre ait cent fois plus de génie que Jean; Pierre n'en est que plus condamnable d'avoir fait un si détestable usage de son génie dans la force de son âge... Racine m'enchante, et Corneille m'ennuie[2].

Le goût de Voltaire n'est pas assez compréhensif pour lui permettre d'aimer à la fois, sinon également, Corneille et Racine. Nous aurons occasion d'en marquer ailleurs les limites[3]. Comme le génie français pour lui n'est guère qu'ordre et clarté, comme il est lui-même tout raison, il sera un commentateur plus injuste encore de Pascal que de Corneille. A Bossuet même, à Molière, à la Fontaine, il reprochera leurs familiarités ou leurs incorrections. Pourtant il ne faudrait pas le prendre pour un grammairien à l'esprit étroit : il a senti le charme de la poésie, celui qui écrit dans le *Dictionnaire philosophique :* « La poésie est la musique de l'âme, et surtout des âmes grandes et sensibles. » Il ne manquait pas d'étendue ni même d'une certaine profondeur dans l'intelligence, celui qui, dans le même recueil, abordant à son tour la question des Anciens et des Modernes, ou définissant le génie de la nation française, repre-

1. Lettres à Damilaville, 24 mai 1761; à d'Argental, 26 juin et 8 juillet; à Mme du Deffand, 22 juillet 1761.
2. Lettres à d'Argental, 31 août 1761; à d'Olivet; à d'Argental, 2 déc. 1761, 24 mars 1768; à Mme du Deffand, 1er juillet 1764.
3. Dans l'étude sur la Correspondance nous définirons plus complètement le goût de Voltaire critique.

nait, en les approfondissant, les vues d'un Fénelon ou d'un Montesquieu.

La nature n'est point bizarre ; mais il se pourrait qu'elle eût donné aux Athéniens un terrain et un ciel plus propres que la Westphalie et que le Limousin à former certains génies. Il se pourrait bien encore que le gouvernement d'Athènes, en secondant le climat, eût mis dans la tête de Démosthène quelque chose que l'air de Clamart et de la Grenouillère, et le gouvernement du cardinal de Richelieu, ne mirent point dans la tête d'Omer Talon et de Jérôme Bignon...

En effet, chaque peuple a son caractère comme chaque homme : et ce caractère général est formé de toutes les ressemblances que la nature et l'habitude ont mises entre des habitants d'un même pays, au milieu des variétés qui les distinguent. Ainsi le caractère, le génie, l'esprit français, résultent de ce que les différentes provinces de ce royaume ont entre elles de semblable. Les peuples de la Guyenne et ceux de la Normandie diffèrent beaucoup; cependant on reconnaît en eux le génie français, qui forme une nation de ces différentes provinces, et qui les distingue des Italiens et des Allemands. Le climat et le sol impriment évidemment aux hommes, comme aux animaux et aux plantes, des marques qui ne changent point.

« Sachons, a dit M. Faguet, que le goût de Voltaire, étroit à nos yeux, est beaucoup plus compréhensif que celui de ses contemporains. Cela tient à sa curiosité toujours en éveil. A tout prendre, Boileau, qui a eu tous les bonheurs, a eu comme critique littéraire un très brillant, très judicieux, très fin, très ardent et très éloquent successeur. » Et puis, bien des erreurs ou des étroitesses de jugement lui seront pardonnées parce qu'il a beaucoup aimé les lettres et qu'il en a eu toujours l'idée la plus élevée. Voyez de quelle façon il explique que l'éloquence au barreau français ait repris quelque éclat : « Plusieurs avocats français sont devenus dignes d'être des sénateurs romains. Pourquoi sont-ils devenus désintéressés et patriotes en devenant éloquents? C'est qu'en effet les beaux-arts élèvent l'âme; la culture de l'esprit en tout genre ennoblit le cœur[1]. »

Mais quelle action morale bienfaisante peut exercer la lecture des *Contes* de Voltaire? Vifs et spirituels, mais sèchement ironiques, ne laissent-ils pas un arrière-goût amer, une impression de décourageant pessimisme? Cela est vrai surtout de *Candide,* où il y a, d'ailleurs, littérairement, tant à admirer, depuis la brillante fantaisie du carnaval de Venise jusqu'à la description de la tempête, où Delacroix ne dédaignait pas d'étudier la touche simple et forte d'un artiste. Contrairement à ce que pensent plusieurs critiques, nous estimons que ce qu'il

1. *Dictionnaire philosophique,* art. Avocat.

y a de vraiment décourageant dans *Candide,* ce n'est pas le conte pris en lui-même, c'en est la conclusion : « Il faut cultiver son jardin. » Cette conclusion n'est pas du tout un appel à l'action qui console, un *Laboremus* salutaire; c'est une invitation à la résignation égoïste. Plus tard Voltaire écrit : « J'en reviens toujours à Candide : il faut finir par cultiver son jardin; tout le reste, excepté l'amitié, est bien peu de chose ; et encore cultiver son jardin n'est pas grand'chose[1]. » Mais nous répliquons avec Bersot : « Ne croyez pas sa parole, et croyez sa vie. Quoi qu'il en dise, la destinée de l'homme n'est pas de cultiver son jardin ; il ne l'a jamais cru. » Trois ans après *Candide,* il se passionnait pour les Calas, puis pour les Sirven. Il frémit encore de leur infortune dans l'*Homme aux quarante écus* (1768, X), un conte aussi, et qui ne ressemble pas de tout point à *Candide*. L'amertume dont *Candide* est pénétré ne vient pas de son indifférence aux misères humaines, mais tout au contraire de ce qu'il lui est impossible d'y rester indifférent. Le 8 février 1768, il écrit à Mme du Deffand, qui, on le sait, était aveugle :

> Je suis occupé de votre état. Je suis en colère contre la nature qui m'a trop bien traité en me laissant voir le soleil, et en me permettant de lire, tant bien que mal, jusqu'à la fin, mais qui vous a ravi ce qu'elle vous devait. Cela seul me fait détester les romans qui supposent que nous sommes dans le meilleur des mondes possibles. Si cela était, on ne perdrait pas la meilleure partie de soi-même longtemps avant de perdre tout le reste. Le nombre des souffrants est infini ; la nature se moque des individus. Pourvu que la grande machine de l'univers aille son train, les cirons qui l'habitent ne lui importent guère.

Cette cruelle impassibilité de la nature, qui a depuis inspiré de beaux vers à nos poètes, il l'indique, sans penser à s'en plaindre ; et c'est justement cela qui nous blesse dans *Candide :* nous consentons qu'on nous étale nos misères, mais à condition qu'on les panse : il met, lui, les plaies à nu, et passe en ricanant. Quand donc on lit *Candide* isolément, on est émerveillé de tant d'esprit et glacé de tant de scepticisme, au moins apparent. Quand on le replace dans l'œuvre entière, on comprend mieux que, dans cette œuvre brillante, mais incomplète, Voltaire n'a laissé voir que la moitié de sa pensée. Ce sont les excès de l'optimisme qu'il a toujours combattus. Dans le premier des *Discours en vers sur l'homme*, écrits à Cirey, il ne dit point que tout soit mal, mais que « tout est égal enfin ».

> Le malheur est partout, mais le bonheur aussi.

1. Lettre à d'Argental, 1763.

Plus tard, dans son poème *sur le Désastre de Lisbonne,* il pose, avec netteté et non sans force, la question de l'existence du mal sur la terre.

Dieu tient en main la chaîne, et n'est point enchaîné ;
Par son choix bienfaisant tout est déterminé :
Il est libre, il est juste, il n'est point implacable.
Pourquoi donc souffrons-nous sous un maître équitable ?...

Éléments, animaux, humains, tout est en guerre,
Il le faut avouer, le mal est sur la terre :
Son principe secret ne nous est point connu.
De l'auteur de tout bien le mal est-il venu ?...

La nature est muette, on l'interroge en vain.
On a besoin d'un Dieu qui parle au genre humain.
Il n'appartient qu'à lui d'expliquer son ouvrage,
De consoler le faible et d'éclairer le sage.

Il semble prendre plaisir à démontrer combien sont vaines les explications de ceux qui, « d'une voix lamentable », crient : « Tout est bien. » Mais il ne se contente pas de réfuter, et, à défaut d'une preuve, il apporte une espérance.

Un jour tout sera bien, voilà notre espérance ;
Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion.
Les sages me trompaient, et Dieu seul a raison.
Humble dans mes soupirs, soumis dans ma souffrance,
Je ne m'élève point contre la Providence...

Je ne sais que souffrir, et non pas murmurer.

Et c'est sur le mot d'*espérance* que s'achève le poème. « Par dessus toutes les fables que nous ont laissées les Grecs, il aimait la fable de Pandore. A cette doctrine consolante répondait une maxime de pratique hardie et salutaire : que tout soit bien ou mal, tâchons que tout soit mieux[1]. » Il y a presque de l'onction en certains passages du charmant conte de *Zadig*.

Un fameux négociant de Babylone était mort aux Indes ; il avait fait ses héritiers ses deux fils par portions égales, après avoir marié leur sœur, et il laissait un présent de trente mille pièces d'or à celui qui serait jugé l'aimer davantage. L'aîné lui bâtit un tombeau, le second augmenta d'une partie de son héritage la dot de sa sœur ; chacun disait : « C'est l'aîné qui aime mieux son père, le cadet aime mieux sa sœur ; c'est à l'aîné qu'appartiennent les trente mille pièces. » Zadig les fit venir tous deux l'un après l'autre. Il dit à l'aîné : « Votre père n'est point mort, il est guéri de sa dernière maladie, il revient à Babylone. — Dieu soit loué ! répondit le jeune homme ; mais voilà un tombeau qui m'a coûté bien cher. » Zadig dit ensuite la même chose au cadet. « Dieu soit loué, répondit-il, je vais rendre à mon père tout ce que j'ai,

1. Bersot, *la Philosophie de Voltaire*.

mais je voudrais qu'il laissât à ma sœur ce que je lui ai donné. — Vous ne rendrez rien, dit Zadig, et vous aurez les trente mille pièces : c'est vous qui aimez le mieux votre père. »

. . . .

Sétoc fit de son esclave Zadig son ami intime. Il ne pouvait plus se passer de lui. Zadig découvrit dans son maître un naturel porté au bien, beaucoup de droiture et de bon sens. Il fut fâché de voir qu'il adorait l'armée céleste, c'est-à-dire le soleil, la lune et les étoiles, selon l'ancien usage d'Arabie. Il lui en parlait quelquefois avec beaucoup de discrétion. Enfin il lui dit que c'étaient des corps comme les autres, qui ne méritaient pas plus son hommage qu'un arbre ou qu'un rocher. « Mais, disait Sétoc, ce sont des êtres éternels dont nous tirons tous nos avantages ; ils animent la nature, ils règlent les saisons. Non, les étoiles sont trop brillantes pour que je ne les adore pas. » Le soir venu, Zadig alluma un grand nombre de flambeaux dans la tente où il devait souper avec Sétoc ; et, dès que son patron parut, il se jeta à genoux devant ces cires allumées, et leur dit : « Éternelles et brillantes clartés, soyez-moi toujours propices ! » Ayant proféré ces paroles, il se mit à table sans regarder Sétoc. « Que faites-vous donc ? lui dit Sétoc étonné. — Je fais comme vous, répondit Zadig ; j'adore ces chandelles, et je néglige leur maître et le mien. » Sétoc comprit le sens de cet apologue. La sagesse de son esclave entra dans son âme ; il ne prodigua plus son encens aux créatures, et adora l'Être éternel qui les a faites.

On se tromperait si l'on croyait, sur la foi de quelques arrêts un peu absolus, que tous les *Contes* de Voltaire se ressemblent : l'exquise nouvelle de *Jeannot et Colin* glorifie l'amitié ; *Micromégas* rabaisse la vanité de l'homme ; mais le conte fantastique fait passer la satire ; la *Princesse de Babylone* est un conte des Mille et une Nuits. « Il se trouve, sans doute, a dit Mme de Staël[1], un résultat philosophique à la fin de ses *Contes*, mais l'agrément et la tournure du récit sont tels que vous ne vous apercevez du but que lorsqu'il est atteint. » C'est une singulière histoire que l'*Histoire de Jenni*, un peu trop didactique par endroits, mais avec un ton général d'attendrissement qui est rare chez Voltaire : « *La nuit était venue, elle était belle ; l'atmosphère était une voûte d'azur transparent, semée d'étoiles d'or : ce spectacle touche toujours les hommes et leur inspire une douce rêverie*... Parouba se mit à genoux, et dit : « Les cieux annon- « cent Dieu. » Tout l'équipage était autour du vénérable Freind, regardait et admirait. » Plus prêcheur que Voltaire, Freind n'en est pas moins choisi par lui pour résumer sa philosophie en quelques mots : « Oui, mes amis, l'athéisme et le fanatisme sont les deux pôles d'un univers de confusion et d'horreur. La petite zone de la vertu est entre ces deux pôles ; marchez d'un pas ferme dans ce sentier ; croyez un Dieu bon, et soyez bons. »

1. *De la littérature*, 1re partie, ch. XVII.

VI

Les idées générales de Voltaire philosophe.

Dira-t-on que nous attendrissons par trop Voltaire? Ouvrons le *Dictionnaire philosophique* et lisons l'article Religion :

Je méditais cette nuit; j'étais absorbé dans la contemplation de la nature; j'admirais l'immensité, le cours, les rapports de ces globes infinis que le vulgaire ne sait pas admirer. J'admirais encore plus l'intelligence qui préside à ces vastes ressorts. Je me disais : « Il faut être aveugle pour n'être pas ébloui de ce spectacle; il faut être stupide pour n'en pas reconnaître l'auteur; il faut être fou pour ne pas l'adorer. Quel tribut d'adoration dois-je lui rendre? Ce tribut ne doit-il pas être le même dans toute l'étendue de l'espace, puisque c'est le même pouvoir suprême qui règne également dans cette étendue? Un être pensant qui habite dans une étoile de la voie lactée ne lui doit-il pas le même hommage que l'être pensant sur ce petit globe où nous sommes? La lumière est uniforme pour l'astre de Sirius et pour nous; la morale doit être uniforme. Si un animal sentant et pensant dans Sirius est né d'un père et d'une mère tendres qui aient été occupés de son bonheur, il leur doit autant d'amour et de soins que nous en devons ici à nos parents. Si quelqu'un dans la voie lactée voit un indigent estropié, s'il peut le soulager et s'il ne le fait pas, il est coupable envers tous les globes. Le cœur a partout les mêmes devoirs : sur les marches du trône de Dieu, s'il a un trône; et au fond de l'abîme, s'il est un abîme.

Le philosophe contemplateur s'endort. Un ange le transporte (un ange et Voltaire!) dans un vaste désert, semé d'ossements que les fureurs religieuses ont amassés; mais, près de là, sous des allées d'arbres toujours verts, sont les grands hommes qui ont été les bienfaiteurs de l'humanité, et parmi eux un homme d'une figure douce et simple, mais aux pieds enflés et sanglants, au corps tout déchiré de coups de lances et de coups de fouet. Certes, l'entretien qui s'engage alors entre Jésus et Voltaire n'est pas rapporté, on le sent trop, par un Pascal, ni même par un Renan. Mais, s'il n'est pas d'un mystique, il n'est pas d'un pur sceptique non plus.

Je le conjurai de m'apprendre en quoi consistait la vraie religion.

« Ne vous l'ai-je pas déjà dit? Aimez Dieu et votre prochain comme vous-même.

— Quoi! en aimant Dieu, on pourrait manger gras le vendredi?

— J'ai toujours mangé ce qu'on m'a donné; car j'étais trop pauvre pour donner à dîner à personne.

— En aimant Dieu, en étant juste, ne pourrait-on pas être assez prudent pour ne point confier toutes les aventures de sa vie à un inconnu?

— C'est ainsi que j'en ai toujours usé.

— Ne pourrais-je, en faisant du bien, me dispenser d'aller en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle?

— Je n'ai jamais été dans ce pays-là.

— Faudrait-il prendre parti pour l'Église grecque ou pour la latine?

— Je ne fis aucune différence entre le juif et le samaritain quand je fus au monde.

— Eh bien! s'il en est ainsi, je vous prends pour mon seul maître. »

Alors il me fit un signe de tête qui me remplit de consolation. La vision disparut, et la bonne conscience me resta.

S'il n'est pas un pur sceptique, c'est-à-dire un négateur dogmatique, à quoi croit-il donc? D'abord et avant tout il croit qu'il y a des choses, et les plus importantes justement, dont l'homme ne pourra jamais se rendre compte. Il ira même jusqu'à dire « qu'on ne peut rendre raison de rien[1] ». Dans le *Dialogue de Pégase et du Vieillard*, écrit dans son extrême vieillesse, il s'écrie :

Apprends que tout système offense ma raison.
Plus de vers, et surtout plus de philosophie.
A rechercher le vrai j'ai consumé ma vie;
Hélas! voit-on plus clair au bord de son tombeau?
J'ai marché dans la nuit sans guide et sans flambeau :
A quoi peut nous servir ce don de la pensée,
Cette lumière faible, incertaine, éclipsée?

Les bornes de l'esprit humain, l'homme, avec orgueil, les cherche : elle sont au bout de son nez[2]. « Il n'y a pas d'apparence que les premiers principes des choses soient jamais bien connus. Ce serait assurément un grand bonheur si on pouvait, en métaphysique, établir des principes clairs, indubitables, et en grand nombre, d'où découleraient une infinité de conséquences, comme en mathématiques; mais Dieu n'a pas voulu que la chose fût ainsi. Il s'est réservé le patrimoine de la métaphysique; le règne des idées pures et des essences des choses est le sien[3]... »

Savoir ignorer, c'est pour lui, comme autrefois, d'ailleurs, pour Socrate, le principe de la sagesse. Mais la différence est profonde entre ignorer et nier. Par exemple, il déclare à plusieurs reprises ignorer ce qu'est la nature de l'âme; mais il ne nie pas l'immortalité de l'être qui pense. « Toutes les nations

1. Lettre à Richelieu, 10 oct. 1769.
2. *Dictionnaire philosophique*, art. ESPRIT HUMAIN (BORNES DE L').
3. Lettres au prince royal de Prusse, 26 août 1736 et 8 mars 1738.

policées sont d'accord sur ce point. Cette opinion si ancienne et si générale est la seule peut-être qui puisse justifier la Providence[1]. » Il lui est même impossible de mettre sérieusement en doute la vie future, car l'idée d'une existence meilleure que celle-ci est étroitement liée à deux idées sur lesquelles repose toute sa philosophie : idée de l'existence d'un Dieu rémunérateur et vengeur, idée de la liberté humaine. Celle-ci, il l'a défendue, didactiquement et passionnément à la fois, contre le prince royal de Prusse, le futur Frédéric II[2]. Il ne la défend pas avec moins de conviction dans le second des *Discours sur l'homme*. Pour la croyance d'un Dieu rémunérateur des bonnes actions, punisseur des méchantes, pardonneur des fautes légères, il l'estimait la croyance la plus utile au genre humain, et cette croyance ne se comprend pas sans la croyance en une autre vie. Le beau monologue du *Caton* d'Addison, traduit par Voltaire, le démontrait :

Oui, Platon, tu dis vrai, notre âme est immortelle ;
C'est un Dieu qui lui parle, un Dieu qui vit en elle...
Eh ! d'où viendrait sans lui ce grand pressentiment,
Ce dégoût des faux biens, cette horreur du néant?...
Il en est un, sans doute, et je suis son ouvrage.
Lui-même au cœur du juste il empreint son image.
Il doit venger sa cause et punir les pervers.
Mais comment? dans quel temps? et dans quel univers?...
Hâtons-nous de sortir d'une prison funeste.
Je te verrai sans ombre, ô vérité céleste !
Tu te caches de nous dans nos jours de sommeil ;
Cette vie est un songe, et la mort un réveil.

Parmi les arguments qui prouvent l'existence de Dieu, deux tiennent particulièrement au cœur de Voltaire. Le spectacle du monde le persuade qu'il existe un constructeur invisible et suprême de cette admirable machine; la présence du bien et du mal sur la terre lui inspire le besoin de croire qu'ailleurs les bons auront leur récompense, et les méchants leur châtiment. Plus d'une fois il combine ces deux arguments et les fortifie l'un par l'autre :

Si les cieux, dépouillés de son empreinte auguste,
Pouvaient cesser jamais de le manifester,
Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

1. *Homélie sur l'athéisme*, 1768. Cf. *Dict. phil.*, art. Ame, et *Hist. de Jenni*, xi.
2. Voyez leur Correspondance dans le livre de Bersot, *la Philosophie de Voltaire*.

Que le sage l'annonce et que les rois le craignent.
Rois, si vous m'opprimez, si vos grandeurs dédaignent
Les pleurs de l'innocent que vous faites couler,
Mon vengeur est au ciel : apprenez à trembler [1] !

Cette conception, tout utilitaire et disciplinaire, de la Divinité, n'est pas assurément celle d'un Pascal, ni même d'un Bossuet. « Voltaire est théiste, dit très justement Bersot, parce que l'athéisme est absurde. Dieu est pour lui plutôt une vérité qu'un être : il en comprend la nécessité, il ne semble pas en sentir la présence. » Il est certain qu'il est plus éloquent lorsqu'il combat l'athéisme[2] que lorsqu'il adore la Divinité. Ne *sent*-il jamais Dieu ? Quelques citations ont déjà prouvé qu'il n'était pas incapable d'émotion, d'une émotion surtout intellectuelle, il est vrai, mais sincère, lorsqu'il a devant lui un de ces grands spectacles, la magnificence du ciel étoilé, ou la conscience du juste, et qu'il y sent vivre Dieu. L'idée de la loi morale est inséparable pour lui de l'idée d'un Dieu qui a déposé dans la conscience de l'homme la notion de justice, et, dès qu'il s'agit de justice, l'intelligence de Voltaire s'élève, son cœur se passionne :

La morale uniforme en tout temps, en tout lieu,
A des siècles sans fin parle au nom de ce Dieu.
C'est la loi de Trajan, de Socrate, et la vôtre.
De ce culte éternel la nature est l'apôtre...

D'un bout du monde à l'autre, elle parle, elle crie :
« Adore un Dieu, sois juste, et chéris ta patrie...

Ainsi l'Être éternel qui nous daigne animer
Jeta dans tous les cœurs une même semence.
Le Ciel fit la vertu, l'homme en fit l'apparence.
Il peut la revêtir d'imposture et d'erreur ;
Il ne peut la changer : son juge est dans son cœur [3].

Jamais il n'a varié sur ce point : « Qui nous a donné le sentiment du juste et de l'injuste ? Dieu, qui nous a donné un cerveau et un cœur[4]. » Dans *le Philosophe ignorant* (1767), il défend avec énergie cette doctrine contre son maître Locke, dont il n'a pas, d'ailleurs, subi l'influence autant que le disent ceux qui tiennent absolument à le ranger parmi les philosophes

1. *Epître à l'auteur du livre des* Trois Imposteurs (1769).
2. Voir, par exemple, la lettre au marquis de Villevieille, 26 août 1768, l'*Homélie sur l'athéisme*, l'*Histoire de Jenni*, l'art. Athéisme du *Dictionnaire philosophique*, etc.
3. *Poème sur la Loi naturelle.*
4. *Dictionnaire philosophique*, art. Du juste et de l'injuste.

sensualistes. Que sa morale proprement dite manque d'élévation, on l'accorde. Elle n'a rien pourtant de la morale d'un Helvétius ou d'un d'Holbach. Il la fonde sur la certitude du libre arbitre :

> La liberté, dans l'homme, est la santé de l'âme...
>
> Si l'homme est créé libre, il doit se gouverner.

Quel bonheur lui est donc permis? Consultez là-dessus le quatrième *Discours sur l'homme,* intitulé *De la modération en tout,* et le cinquième, *Sur la nature du plaisir :*

> Usez, n'abusez point, le sage ainsi l'ordonne;
> Je fuis également Épictète et Pétrone;
> L'abstinence ou l'excès ne fit jamais d'heureux.

Un épicurisme délicat, un Dieu indulgent qui conduit les hommes par le plaisir, serait-ce à cela que se réduit toute la morale de Voltaire? Non; le septième *Discours sur l'homme,* sur *la Vraie Vertu,* nous enseigne qu'il ne suffit pas d'être modéré, qu'il ne suffit même pas — quoique Voltaire l'ait écrit — d'être juste :

> C'est n'être bon à rien de n'être bon qu'à soi...
>
> C'est peu d'être équitable : il faut rendre service.

Et ce dernier *Discours* se termine par l'éloge d'un mot nouveau créé par l'abbé de Saint-Pierre :

> Ce mot est *bienfaisance;* il me plaît, il rassemble,
> *Si le cœur en est cru,* bien des vertus ensemble.

« Soyez bons, » c'est à ce précepte qu'aboutit toute une homélie du vénérable Freind dans l'*Histoire de Jenni.* Être bon, c'est aimer les hommes, ou plutôt l'homme; c'est plaindre sa faiblesse, fortifier sa raison, respecter la liberté de ses sentiments, même et surtout quand ils ne sont pas d'accord avec les vôtres. Justice, humanité, tolérance, voilà toute la morale de Voltaire; c'est celle qui pénètre, dans le *Traité de la tolérance,* cette admirable prière à Dieu :

Ce n'est plus aux hommes que je m'adresse; c'est à toi, Dieu de tous les êtres, de tous les mondes et de tous les temps : s'il est permis à de faibles créatures perdues dans l'immensité, et imperceptibles au reste de l'univers, d'oser te demander quelque chose, à toi qui as tout donné, à toi dont les décrets sont immuables comme éternels, daigne regarder en pitié les erreurs

attachées à notre nature; que ces erreurs ne fassent point nos calamités. Tu ne nous as point donné un cœur pour nous haïr, et des mains pour nous égorger; fais que nous nous aidions mutuellement à porter le fardeau d'une vie pénible et passagère; queles petites différences entre les vêtements qui couvrent nos débiles corps, entre tous nos langages insuffisants, entre tous nos usages ridicules, entre toutes nos lois imparfaites, entre toutes nos opinions insensées, entre toutes nos conditions si disproportionnées à nos yeux, et si égales devant toi; que toutes ces petites nuances qui distinguent les atomes appelés *hommes* ne soient pas des signaux de haine et de persécution... Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères! Qu'ils aient en horreur la tyrannie exercée sur les âmes, comme ils ont en exécration le brigandage qui ravit par la force le fruit du travail et de l'industrie paisible! Si les fléaux de la guerre sont inévitables, ne nous haïssons pas, ne nous déchirons pas les uns les autres dans le sein de la paix, et employons l'instant de notre existence à bénir également en mille langages divers, depuis Siam jusqu'à la Californie, ta bonté qui nous a donné cet instant.

Après cela, il importe peu qu'on accuse Voltaire de n'avoir pas été un démocrate, ce qu'il ne pouvait pas être, quoiqu'il ait écrit à l'article DÉMOCRATIE du *Dictionnaire philosophique :*

Il n'y a d'ordinaire nulle comparaison à faire entre les crimes des grands qui sont toujours ambitieux, et les crimes du peuple qui ne veut jamais et qui ne peut vouloir que la liberté et l'égalité. Ces deux sentiments *liberté* et *égalité* ne conduisent point droit à la calomnie, à la rapine, à l'assassinat, à l'empoisonnement, à la dévastation des terres de ses voisins, etc.; mais la grandeur ambitieuse et la rage du pouvoir précipitent dans tous ces crimes en tous temps et en tous lieux...

Le gouvernement populaire est par lui-même moins inique, moins abominable que le pouvoir tyrannique...

Les Espagnols trouvèrent en Amérique la république de Tlascala très bien établie. Tout ce qui n'a pas été subjugué dans cette partie du monde est encore république. Il n'y avait dans tout ce continent que deux royaumes lorsqu'il fut découvert; et cela pourrait bien prouver que le gouvernement républicain est le plus naturel. Il faut s'être bien raffiné, et avoir passé par bien des épreuves, pour se soumettre au gouvernement d'un seul...

On demande tous les jours si un gouvernement républicain est préférable à celui d'un roi? La dispute finit toujours par convenir qu'il est fort difficile de gouverner les hommes.

Est-ce que ce n'est pas à cette conclusion que beaucoup, lassés des disputes à priori, se rangent avec résignation? Mais Voltaire méprisait le peuple? Oui, le peuple considéré comme juge suprême des choses politiques et philosophiques, et notre histoire contemporaine ne prouve peut-être pas absolument qu'il ait eu tort; mais la meilleure manière d'aimer le peuple est-elle de le reconnaître par avance infaillible? Voltaire a souvent l'air (car ce n'est qu'une apparence) de se résigner à l'existence des abus[1]. Pourquoi vouloir changer ce qui ne changera

1. Voyez la lettre à M. de Bastide, 1766.

jamais? Le monde ira toujours comme il va. Mais pourquoi, dès lors, tant de pages émues ou mordantes contre les impôts tels qu'ils sont perçus, contre les douanes, contre les frais de justice, contre les derniers restes de la servitude du moyen âge, contre la torture? Le peuple n'est-il donc en rien intéressé dans tout cela?

Ce n'est pas le lieu d'étudier à fond ce que quelques-uns appellent ambitieusement la philosophie, la politique de Voltaire. Nous ne lui demandons, d'ailleurs, pour notre part, ni politique, puisqu'il n'était pas un homme politique, ni philosophie même, car, en vérité, il y a plusieurs façons d'être philosophe, et peut-être a-t-il pris la bonne, qui est de ne pas dogmatiser à outrance. Il n'a pas lié ses idées les unes aux autres dans un système logiquement construit. Mais il haïssait les systèmes, et il avait ses raisons pour les haïr; et, pour ne parler que de deux idées dont il a beaucoup parlé lui-même, on ne voit pas que nos philosophes aient trouvé plus que lui le moyen de concilier deux idées claires, la liberté de l'homme et la prescience de Dieu. Dans cette mêlée des idées qui est le XVIII[e] siècle, on pouvait être philosophe en étant polémiste, en niant résolument certaines choses, en affirmant résolument certaines autres, sans se croire obligé de léguer à la postérité un système d'autant plus fragile qu'il est plus immuable. Cette philosophie toute relative et active de Voltaire, servie par un esprit de prosélytisme irrésistible, c'est justement ce qui a fait sa force et dans le présent où il vivait et pour l'avenir où vit son influence. C'est comme une force de la nature, et les forces de la nature, lorsqu'elles sont déchaînées, emportent souvent pêle-mêle ce qui devrait subsister comme ce qui devait tomber. Un juge excellent, et dont la modération n'est pas suspecte, Doudan, a dit de ce « démon » du XVIII[e] siècle : « Il était chargé d'une fière besogne, qui était de remettre le sens commun sur ses pieds. Il l'a fait. Ce n'est pas que ce sens commun, quand il va tout seul, ne soit un petit grossier; j'en conviens, mais pourtant c'est le sens commun, et il est de très grande famille, et on ne fait pas grand'chose sans ce puissant charpentier. »

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Édit. Beuchot, 70 vol., et Moland, 52 vol., Garnier ; extraits de Brunel (Hachette), Fallex (Delagrave), Gasté (Belin), Gidel (Garnier), Lavigne (Delagrave).

Lettres de d'Alembert, Diderot, Rousseau, etc. *Cf.* les recueils Lanson (Hachette), Roques (Garnier), Cahen (Colin).

LIVRES[1]

D'ALEMBERT. — *Œuvres complètes;* Belin, 1818.

GRIMM. — *Correspondance ;* Garnier, 16 in-8° ; *cf.* la table du t. XVI.

COLLÉ. — *Journal,* Paris, 1805[1].

CLÉMENT. — *Les cinq années littéraires, 1748-1752;* la Haye, 1754.

CONDORCET. — *Vie de Voltaire;* Genève, in-8°, 1787.

DE LUCHET. — *Histoire littéraire de M. de Voltaire ;* Cassel, 1781.

DUVERNET. — *Vie de Voltaire;* Genève, 1786.

LA HARPE. — *Lycée;* Desrez, 1837, in-8°. Cf. *Correspondance littéraire,* Paris, 1804.

J. DE MAISTRE. — *Soirées de Saint-Pétersbourg,* 4e Entretien ; Garnier ; t. Ier.

DE BARANTE. — *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle;* Didier, in-12.

PAILLET DE WARCY. — *Histoire de la vie et des œuvres de Voltaire;* Paris, 1824.

ELIE HAREL. — *Voltaire, particularités curieuses de sa vie et de sa mort;* Paris, 1817.

VICTOR COUSIN. — *La Philosophie sensualiste au dix-huitième siècle;* Paris, 1819 ; 2e leçon.

LEPAN. — *Vie politique, littéraire et morale de Voltaire ;* Paris, 1824.

LONGCHAMP ET WAGNIÈRES. — *Mémoires sur Voltaire et ses œuvres;* 2 vol. in-8°, 1826.

HOFFMANN. — *Œuvres;* Lefebvre, Paris, 7 in-8°, 1829 ; t. V.

QUÉRARD. — *Bibliographie voltairienne;* Didot, 1848.

VILLEMAIN. — *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle,* leçons 3, 4, 7, 8, 9, 12, 21, 37, 45 ; Didier.

LOUISE COLET. — *Revue des Deux Mondes,* 15 avril 1865 : *Mme du Châtelet.*

1. Il est clair qu'il y faut joindre, pour une étude approfondie, les *Journaux* ou *Mémoires* de d'Argenson, Barbier, Fréron, Hénault, Luynes, Marais, Marmontel, Richelieu, et même les *Erreurs de Voltaire,* de Nonnotte, Lyon, 1870.

Ch. Nisard. — *Les Ennemis de Voltaire;* 1853, Amyot.
Ernest Renan. — *L'Avenir de la science;* Calmann-Lévy, in-8°; p. 192, 332, 438, 458.
Sainte-Beuve. — *Causeries du lundi;* Garnier. Voyez la table du t. XV.
Vinet. — *Histoire de la littérature au dix-huitième siècle;* Sandoz et Fischbacher, in-12; t. II, p. 1 à 121.
Bersot. — *Essais de philosophie et de morale*, t. II; Didier; 2e vol., 1-77.
— *Études sur le dix-huitième siècle;* Durand, 1855, 2 in-12., 2e vol., 1-77. *Cf.* édit. Hachette, 1864, t. Ier, p. 257-318, et art. Voltaire dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques.*
— *La Philosophie de Voltaire;* Delahaye, 1858, in-12.
Lamartine. — *Cours familier de littérature;* 1855, t. II, Entretien 9.
Eug. Despois. — *Les Lettres et la Liberté;* Charpentier, 1865; art. de la *Revue de Paris* (15 sept. 1855), sur les philosophes du xviiie siècle, p. 167-203.
H. Rigault. — *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*, t. Ier des œuvres; Hachette, in-8°, 1859; p. 501 à 507.
Sayous. — *Le Dix-Huitième Siècle à l'étranger;* Amyot, 1861; t. Ier, l. II, ch. v, viii; t. II, l. III, ch. ier; l. IV, ch. iv.
Lanfrey. — *L'Église et les Philosophes;* Charpentier, in-12.
Michelet. — *Louis XV;* Chamerot, in-8°, 1866; ch. v, x, xiv, xxii.
— *Louis XV et Louis XVI;* Chamerot, in-8°, 1867; ch. iii, vii.
Barni. — *Histoire des idées morales et politiques en France au dix-huitième siècle;* Germer-Baillière, 1865; t. Ier, leçons xii à xviii.
Henri Martin. — *Histoire de France;* Furne, in-8°; t. XV, 7e partie, l. XCVI.
Paul Janet. — *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale;* Alcan, 3e édit., 1887; t. II, l. IV, ch. vi.
Saint-René-Taillandier. — *Revue des Deux Mondes;* 15 avril 1865 : *Une page de la vie de Voltaire; l'aventure de Francfort d'après des récits allemands.*
D. Nisard. — *Histoire de la littérature française;* Didot, 9e édit., 1882; t. IV, ch. iii, iv, v, ix.
Pierron. — *Voltaire et ses Maîtres;* Didier, 1866.
Beaune. — *Voltaire au collège; sa famille, ses études, ses premiers amis;* 1873, in-8°.
Desnoiresterres. — *La Jeunesse de Voltaire;* Didier, 1867. — *Voltaire à Cirey;* 1868. — *Voltaire à la cour;* 1869. — *Voltaire et Frédéric;* 1870. — *Voltaire aux Délices;* 1873. — *Voltaire et J.-J. Rousseau;* 1874. — *Voltaire et Genève;* 1875. — *Voltaire, son retour et sa mort;* 1876. — 8 vol. in-8°.
A. Gérard. — *La Philosophie de Voltaire d'après la critique allemande* (*Revue philosophique*, iii, 441).
Calary. — *Les Clients de Voltaire;* Paris, gr. in-8°, 1868.
Ath. Coquerel. — *Jean Calas et sa famille;* Paris, 2e édit., 1869.
J. Morley. — *Voltaire;* Londres, 1871, in-8°.

Em. Saigey. — *La Physique de Voltaire;* Paris, 1873.
Strauss. — *Voltaire,* trad. Littré; Paris, in-8°, 1876.
P. Albert. — *La Littérature française au dix-huitième siècle;* Hachette, 2e édit.; p. 116-125.
J. Soury. — *Revue des Deux Mondes,* 1er mars 1877 : *Un critique au dix-huitième siècle : Fréron.*
Caro. — *La Fin du dix-huitième siècle;* Hachette, t. Ier, iv; t. II, ii.
James Parton. — *Life of Voltaire;* Londres, 1881.
Taine. — *L'Ancien Régime;* Hachette, in-8° (*les Origines de la France contemporaine*); t. Ier, 1876, l'*Ancien Régime,* l. III.
Brunetière. — *L'Évolution des genres;* Hachette, in-12, 1890; t. Ier, p. 145 à 153.
— *Études critiques;* Hachette, in-12; 1re série, 1880, p. 181 à 254; 3e série, 259 à 290; 4e série, 267 à 324 (*Revue des Deux Mondes,* 15 mars 1880, 1er juillet 1886, 1er mai 1890 et 1er novembre 1889).
Bengesco. — *Voltaire; bibliographie de ses œuvres;* Perrin, 4 in-8°, 1882-1890.
Rattel. — *Étude médico-littéraire sur Voltaire* (thèse de médecine), in-8°; 1883.
Brunel. — *L'Académie et les Philosophes au dix-huitième siècle;* Hachette, in-8°, 1884.
W. Kreiten. — *Voltaire, ein Characterbild;* Fribourg-en-Brisgau, 2e édit., 1885.
Mohrenholtz. — *Voltaire, Leben und Werke;* Oppeln, 2 vol., 1885.
G. Maugras. — *Voltaire et J.-J. Rousseau;* Paris, in-8°, 1886.
G. Maugras et Perey. — *Voltaire aux Délices et à Ferney;* in-8°.
Ed. Herz. — *Voltaire und die Strafrechtspflege;* Stuttgart, 1887.
Vernier. — *Voltaire grammairien, et la grammaire au dix-huitième siècle;* thèse, 1889, Hachette, in-8°.
Faguet. — *Le Dix-Huitième Siècle;* Lecène, in-12, 1890; p. 193 à 277. Cf. *Voltaire* (*Classiques populaires*), in-8°, 1895.
C. Rabaud. — *Étude historique sur l'avènement de la tolérance;* 2e édit., 1891.
Champion. — *Voltaire, études critiques;* Flammarion, in-12, 1893.
Campardon. — *Documents inédits sur Voltaire;* in-4°, 1893.
Lenient. — *Histoire de la poésie patriotique en France;* Hachette, II, i, 1894.
Merlet et Lintilhac. — *Études sur les classiques français;* Hachette, in-12, 1894; p. 520 à 576.
Eug. Lintilhac. — *Précis historique et critique de la littérature française;* 1894, in-12, André; t. II, ch. ix.
Cruppi. — *L'Avocat Linguet;* 1895.
Léon Morel. — *James Thomsom;* Hachette, in-8°, 1895; 1re partie, ch. iv.
H. Tronchin. — *Le Conseiller François Tronchin et ses amis;* Plon in-8°, 1895.
Morillot. — *Le Roman en France;* Masson, p. 249 sqq.
Picavet. — *Revue philosophique,* t. XXVI, p. 621 sqq.

LANSON. — *Histoire de la littérature française;* Hachette; 5e partie, l. II, ch. II; l. III, ch. II; l. IV, ch. IV.

BOUVY. — *Voltaire et l'Italie;* Hachette, in-8°, 1898.

A. LE BRETON. — *Le Roman au dix-huitième siècle;* Paris, 1898; ch. VI.

CROUSLÉ. — *La Vie et les Œuvres de Voltaire;* Champion, 2 in-8°, 1899.

— *Voltaire* dans l'*Histoire* Petit de Julleville; Colin, in-8°; t. VI.

JUGEMENTS

I

M. du Bucq prétend que l'esprit de Voltaire n'était que superficiel. Je suis bien éloignée de le penser. Si son caractère avait été aussi bon que ses lumières étaient profondes, justes et étendues, il me semble qu'il aurait été un grand philosophe. Je ne sais pas si vous êtes de mon sentiment, mais je trouve qu'où il a le moins réussi, c'est à son théâtre, où il n'a jamais donné à ses personnages d'autres idées que les siennes et d'autre caractère que le sien. Mais dans ses ouvrages de philosophie et d'agrément je trouve que personne n'a plus que lui de justesse, de clarté et d'énergie.

Mme du Deffand à Mme de Choiseul, 17 sept. 1779.

II

Je suis assez de l'avis du M. du Bucq sur Voltaire, qu'il accuse d'être un peu superficiel. Voulez-vous opposer le superficiel au profond, comparez Voltaire à Montesquieu, et vous verrez si Voltaire est profond. Je prends la liberté de n'être pas tout à fait de votre avis sur ses tragédies; j'en aime le style, le coloris et la chaleur; peut-être y met-il trop de philosophie; la philosophie n'est point le langage de la passion, et c'est sans doute pour cela que vous trouvez que ses personnages manquent de vérité et d'énergie. Cependant, malgré les défauts qu'on peut reprocher à Voltaire, il sera toujours l'écrivain que je lirai et relirai avec le plus de plaisir, à cause de son goût et de son universalité. Que m'importe qu'il ne me dise rien de neuf, s'il développe ce que j'ai pensé et s'il me dit mieux que personne ce que d'autres m'ont déjà dit? Je n'ai pas besoin qu'il m'en apprenne plus que ce que tout le monde sait, et quel autre auteur pourra me dire comme lui ce que tout le monde sait?

Mme de Choiseul à Mme du Deffand, 21 sept. 1779.

III

Cet homme, dites-vous, est né jaloux de toute espèce de mérite. Sa manie, de tout temps, a été de rabaisser, de déchirer ceux qui avaient quelque droit à notre estime. Soit; mais qu'est-ce que cela fait? Est-on un sot parce que cet homme l'a dit? Non. Qu'en arrive-t-il? Le cri public s'élève en faveur du mérite rabaissé, déchiré, et il ne reste au censeur injuste que le titre d'envieux et de jaloux.

Cet homme, dites-vous, est ingrat. Son bienfaiteur est-il tombé dans la disgrâce, il lui tourne le dos, et se hâte d'aller encenser l'idole du moment. Soit; mais qu'est-ce que cela fait? En méprise-t-on moins l'idole et son encenseur? Non. Qu'en arrive-t-il? On dit peut-être de l'homme disgracié qu'il avait mal placé sa faveur, et de l'autre qu'il est un ingrat.

Cet homme, dites-vous, a fait l'apologie d'un vizir[1] dont les opérations écrasaient les particuliers, sans soulager l'empire. Soit; mais qu'est-ce que cela fait? Le peuple en est-il plus opprimé et le vizir moins digne du mortier d'Amurat? Non. Et que dit-on du vizir? On dit en soupirant qu'il est toujours en faveur, et l'on attend. Et de son apologiste? Que c'est un lâche ou un insensé.

Mais ce jaloux est un octogénaire qui tint toute sa vie son fouet levé sur les tyrans, les fanatiques et les autres grands malfaiteurs de ce monde.

Mais cet ingrat, constant ami de l'humanité, a quelquefois secouru le malheureux dans sa détresse et vengé l'innocence opprimée.

Mais cet insensé a introduit la philosophie de Locke et de Newton dans sa patrie, attaqué les préjugés les plus révérés sur la scène, prêché la liberté de penser, inspiré l'esprit de tolérance, soutenu le bon goût expirant, fait plusieurs actions louables et une multitude d'excellents ouvrages. Son nom est en honneur dans toutes les contrées et durera dans tous les siècles.

Hé bien, à l'âge de soixante et dix-huit ans, il vint en fantaisie à cet homme tout couvert de lauriers de se jeter dans un tas de boue; et vous croyez qu'il est bien d'aller lui sauter à deux pieds sur le ventre et de l'enfoncer dans la fange, jusqu'à

1. L'abbé Terray, créature de Maupeou.

ce qu'il disparaisse! Ah! Monsieur, ce n'est pas là votre dernier mot.

Un jour, cet homme sera bien grand, et ses détracteurs bien petits.

Pour moi, si j'avais l'éponge qui pût le nettoyer, j'irais bien lui tendre la main, je le tirerais de son bourbier et le nettoierais. J'en userais à son égard comme l'antiquaire avec un bronze souillé. Je le décrasserais avec le plus grand ménagement pour la délicatesse du travail et des formes précieuses. Je lui restituerais son éclat, et je l'exposerais pur à votre admiration.

Diderot, *Lettre à Naigeon,* 1772.

IV

Le juste ressentiment du mal que Voltaire a fait à son siècle ne doit pas nous fermer les yeux sur ce qu'il a fait de bien: avouons que nous lui sommes redevables de cet esprit général de bienfaisance, d'humanité et surtout de tolérance dont nous avions un si grand besoin pour nous sauver du fanatisme. Sur ce point même, on peut l'accuser, je le sais, d'avoir passé les bornes; mais plaignons l'esprit humain qui, par sa malheureuse condition, est presque toujours en deçà ou au delà du bien... J'ai placé Voltaire parmi les *chefs-d'œuvre d'un Dieu;* il l'était certainement par l'universalité de ses talents.

Roucher, *Lettre à Duval d'Éprémesnil,* 1781.

V

Voltaire est peut-être le seul qui ait rempli toute l'étendue de son talent et atteint, pour ainsi dire, en tous sens aux bornes de son génie. Nul homme, dans aucun siècle, n'a fait plus d'usage des deux grands trésors de l'homme, la pensée et le temps.

Ducis, *Discours de réception à l'Académie.*

VI

Voltaire régnait depuis un siècle, et ne donnait de relâche ni à ses admirateurs ni à ses ennemis. L'infatigable mobilité de son âme de feu l'avait appelé à l'histoire fugitive des hommes; il attacha son nom à toutes les découvertes, à tous les

événements, à toutes les révolutions de son temps, et la renommée s'accoutuma à ne plus parler sans lui. Ayant caché le despotisme de l'esprit sous des grâces toujours nouvelles, il devint une puissance en Europe, et fut pour elle le Français par excellence lorsqu'il était pour les Français l'homme de tous les lieux et de tous les siècles. Il joignit enfin à l'universalité de sa langue son universalité personnelle, et c'est un problème de plus pour la postérité.

Rivarol, *de l'Universalité de la langue française;* 1783.

VII

Voltaire édifie et renverse; il donne les exemples et les préceptes les plus contraires. Il élève aux nues le siècle de Louis XIV, et attaque ensuite en détail la réputation des grands hommes de ce siècle; tour à tour il encense et dénigre l'antiquité. Tandis que son imagination vous ravit, il fait luire une fausse raison qui détruit le merveilleux, rapetisse l'âme et montre sous un jour hideusement gai l'homme à l'homme. Il charme et fatigue par sa mobilité; il vous enchante et vous dégoûte; on ne sait quelle est la forme qui lui est propre: il serait insensé s'il n'était si sage, et méchant si sa vie n'était remplie de traits de bienfaisance.

Chateaubriand, *Génie du christianisme.*

VIII

Il est impossible que Voltaire contente, et impossible qu'il ne plaise pas.

Joubert.

IX

Voltaire, c'est la France elle-même incarnée, avec toutes ses misères, ses imperfections, ses vices et ses qualités d'esprit, dans un seul homme; en sorte que notre goût, ou si l'on veut notre faiblesse pour la nature diverse, sensée, raisonnable, universelle de notre pays, se trouve satisfait et flatté dans ce Protée moderne, et que notre admiration pour ce résumé vivant, spirituel, multiple de la France, est une espèce de patriotisme de notre esprit, qui contemple et qui aime sa patrie intellectuelle dans ce représentant presque universel de la nation littéraire. Voltaire est la médaille de son pays.

Lamartine, *Entretiens,* 8.

X

L'esprit de Voltaire est cet esprit qui, dans nos premiers conteurs, naît tout formé, et, parmi tant de mots et de détours destinés à la refonte, crée un français qui ne changera pas. C'est celui qui, dans Villon et Marot, se dégage des allégories du moyen âge et résiste aux premières superstitions pour l'antiquité classique. Dans Molière, dans la Fontaine, dans Lesage, c'est une moitié charmante et immortelle de la littérature. Nous avons beaucoup de cet esprit-là dans nos jugements sur nous-mêmes. Personne n'en a plus que Voltaire.

Nisard, *Histoire de la littérature française,* t. IV; Didot.

XI

La prose de Voltaire, légère, vive, brillante, manque, si l'on peut parler ainsi, de corps. Elle est svelte, dégagée, mais mince, effilée, maigre; elle n'a jamais de majesté :

Légère et court vêtue, elle marche à grands pas.

Mais on ne sent pas le sol trembler sous elle, et chaque secousse rendre un bruit d'armure. Elle a la vivacité qui vient de l'esprit, rarement la chaleur qui vient de l'âme. Elle abrège, elle ne concentre pas; elle ne fait pas sentir beaucoup plus qu'elle n'exprime; elle ne descend jamais dans l'intérieur des choses comme celle de Montesquieu. Elle me fait l'effet d'un objet en bois qu'on veut enfoncer dans l'eau et qui remonte toujours. Elle n'a point de défauts, mais des qualités essentielles lui manquent.

Après tout, l'idéal de la prose française a été donné par Bossuet et Fénelon. Le sceptre de cette prose reste aux mains du XVII[e] siècle. Si la prose de Voltaire ressemble à plusieurs égards à celle de ses prédécesseurs, si l'on peut lui appliquer ce que Voltaire lui-même disait d'autre chose : « Jamais surpris et toujours enchanté, » au fond elle en diffère encore davantage. Elle a moins de substance, d'harmonie, de couleur. Nous l'avons déjà indiqué; en théorie et surtout en pratique, aucun écrivain n'a établi une limite aussi tranchée entre la prose et la poésie. Ce sont deux genres, ce sont deux hommes qui ne se rencontrent jamais. Voltaire prosateur ne se souvient plus

qu'il est poète; il n'a pas besoin de se surveiller à cet égard; nulle part il ne laisse pénétrer dans sa prose le moindre souffle de poésie. Il n'y a dans la littérature française aucun exemple pareil. Sans doute la prose qu'on appelle poétique est un genre faux en soi; mais il ne s'ensuit pas que le prosateur et le poète ne doivent avoir rien de commun. La poésie et la prose ne sont pas deux substances, mais deux langages propres à l'homme. L'homme doit-il, peut-il se diviser au point que jamais, dans sa prose, la moindre image ne trahisse les impressions et la langue du poète? Fénelon, Bossuet, Montaigne, Jean-Jacques Rousseau, ont souvent mêlé de la poésie à leur prose; Voltaire trouvait trop poétique la prose même de Massillon.

Vinet, *Histoire de la littérature française au dix-huitième siècle;* Sandoz et Fischbacher.

XII

Créature d'air et de flamme, la plus excitable qui fut jamais, composée d'atomes plus éthérés et plus vibrants que ceux des autres hommes, il n'y en a point dont la structure mentale soit plus fine ni dont l'équilibre soit à la fois plus instable et plus juste. On peut le comparer à ces balances de précision qu'un souffle dérange, mais auprès desquelles tous les autres appareils de mesure sont inexacts et grossiers. Dans cette balance délicate, il ne faut mettre que des poids très légers, de petits échantillons; c'est à cette condition qu'elle pèse rigoureusement toutes les substances; ainsi fait Voltaire, involontairement, par besoin d'esprit et pour lui-même autant que pour ses lecteurs. Une philosophie complète, une théologie en dix tomes, une science abstraite, une bibliothèque spéciale, une grande branche de l'érudition, de l'expérience ou de l'invention humaine se réduit ainsi sous sa main à une phrase ou à un vers. De l'énorme masse rugueuse et empâtée de scories, il a extrait tout l'essentiel, un grain d'or ou de cuivre, spécimen du reste, et il nous le présente sous la forme la plus maniable et la plus commode, dans une comparaison, dans une métaphore, dans une épigramme qui devient un proverbe. En ceci, nul écrivain ancien ou moderne n'approche de lui; pour simplifier et vulgariser, il n'a pas son égal au monde. Sans sortir du ton de la conversation ordinaire, et comme en se jouant, il met en petites phrases portatives les plus grandes découvertes

et les plus grandes hypothèses de l'esprit humain, les théories de Descartes, Malebranche, Leibnitz, Locke et Newton, les diverses religions de l'antiquité et des temps modernes, tous les systèmes connus de physique, de physiologie, de géologie, de morale, de droit naturel, d'économie politique, bref, en tout ordre de connaissances, toutes les conceptions d'ensemble que l'espèce humaine au XVIIIe siècle avait atteintes. Sa pente est si forte de ce côté qu'elle l'entraîne trop loin; il se rapetisse les grandes choses à force de les rendre accessibles. On ne peut mettre ainsi en menue monnaie courante la religion, la légende, l'antique poésie populaire, les créations spontanées de l'instinct, les demi-visions des âges primitifs; elles ne sont pas des sujets de conversation amusante et vive. Un mot piquant ne peut pas en être l'expression; il n'en est que la parodie. Mais quel attrait pour des Français, pour des gens du monde, et quel lecteur s'abstiendra d'un livre où tout le savoir humain est rassemblé en mots piquants?

TAINE, *l'Ancien Régime,* t. Ier; Hachette.

XIII

Liberté de conscience, liberté d'écrire, liberté personnelle, impôt pesant sur tous, abolition du droit d'aînesse, la vénalité des charges flétrie, et aussi la torture, et la confiscation des biens, nécessité d'un code uniforme et plus doux pour des mœurs plus douces, des dépositions publiques des témoins et des arrêts motivés, toutes vérités fondées sur l'immuable raison, trop longtemps méconnues, trouvent en lui leur protecteur. Du même fonds de bon sens il défend la civilisation et les spectacles contre Rousseau, Dieu contre d'Holbach, la morale contre Locke, l'immortalité de l'âme contre la Mettrie, la liberté contre Frédéric, le désintéressement contre Helvétius, la pitié contre un optimisme inexorable, les vertus des sages antiques contre la Sorbonne, Newton contre Descartes, l'inoculation contre la routine, le bon contre le mauvais goût.

La sagesse a vaincu, et, en ce moment, nous vivons sous le régime plus équitable qu'il nous a préparé; nous avons de la peine à comprendre la grandeur de son rôle; mais il y a des temps malheureux où les vérités éternelles sont des nouveautés, et le sens commun du génie.

Pourtant, malgré cette justice si volontiers rendue à Voltaire, s'il revenait tel qu'il a été autrefois, nous ne serions pas en

tout des siens. Sa raison, sûre et excellente, est trop timide : instrument merveilleux qui ploie dès qu'il enfonce. Il faut le garder et le retremper. Voltaire a du cœur, assurément; l'humanité, voilà le principe de cette ardente révolte contre l'intolérance et les abus, sources de misères; personne ne lui souhaitera une autre vertu devant les criantes injustices dont elle a triomphé; et tant qu'il y aura de grandes oppressions dans ce monde, on devra écouter avec recueillement cette énergique protestation de la conscience indignée contre l'arbitraire. Mais cependant l'amour du droit n'est pas le cœur humain tout entier, et surtout n'en est pas le fond. La passion de Voltaire est la raison émue, c'est toujours la raison, ce n'est que la raison; elle n'entend que les gémissements causés par l'injustice, et ne plaint que les maux qu'elle peut guérir; chaleur inaltérable et inépuisable que la lumière verse d'en haut, moins aimable toujours que la mobile chaleur de la vie, avec son foyer dans nos entrailles...

Avouons-le, nous admirons Voltaire; nous admirons ce qu'il a, à chaque page, d'esprit naturel, charmant, inépuisable, cette raison lucide, cette passion toute française de la clarté, cette foi ardente en la justice, ce grand combat de la tolérance soutenu jour et nuit durant soixante années, enfin cette vigueur de l'âme qui pousse un corps toujours mourant et le force de vivre.

Bersot, *la Philosophie de Voltaire;* Ladrange.

XIV

Sans jamais y viser, il a souvent atteint, par la seule et merveilleuse agilité de sa compréhension, la véritable profondeur. En proposant, d'ailleurs, pour les problèmes que nous agitons encore entre nous, des solutions trop simples, et par cela même, si l'on peut ainsi dire, éminemment contestables, il n'en a pas moins fait le tour des idées. Et puis, et enfin, voltairiens que nous sommes sans le savoir et même en voulant ne pas l'être, c'est là que nous avons nos origines.

Brunetière, *Études critiques ;* Hachette.

XV

Il avait la bonté du cœur, l'amour des hommes, le sentiment de la pitié, vraiment assez forts quand ses haines ne l'absor-

baient pas, ce qui ne laissait pas d'arriver souvent. Il ne pouvait pas voir souffrir sans attendrissement ou sans indignation; il voulait de tout son cœur l'humanité moins foulée, moins persécutée, moins tracassée, moins malheureuse, qu'elle le fût par sa faute ou par la faute de ceux qui la mènent. Il s'attachait à l'invincible espérance qu'elle se ferait, bien conseillée par lui et quelques autres, un sort meilleur... Nature complexe, où le bien et le mal se sont rencontrés et entremêlés, et qu'il ne faut pas juger, qui ne peut pas être jugée d'un seul mot. Il faut se défier de l'homme qui admire Voltaire sans réserve : il y a des chances pour que ce ne soit pas un homme de sens moral très délicat. Il faut se tenir sur une certaine réserve avec l'homme qui le repousse tout entier avec horreur : il y a des chances pour que ce soit un esprit étroit.

E. Faguet, *Voltaire;* Lecène.

LETTRES, NARRATIONS ET DISCOURS

I

Lettre adressée de Londres par Voltaire à ses amis de France. — On sait que Voltaire, pour un mot blessant et mérité, jeté en réponse aux impertinences du chevalier de Rohan-Chabot, fut attiré par ordre de ce seigneur dans un guet-apens, où des des valets le bâtonnèrent, et qu'au moment du rendez-vous qu'il avait demandé pour avoir réparation de cet outrage, une lettre de cachet obtenue par la famille du chevalier l'envoya à la Bastille, où on le retint quelque temps, et d'où il ne sortit qu'à la condition de se retirer en pays étranger. Il se décida pour l'Angleterre, où d'illustres amitiés lui promettaient un accueil digne de lui, et passa trois années, soit au bourg de Wandsworth, voisin de Londres, soit à Londres même, tantôt dans la société d'élite où l'introduisait Bolingbroke, plus souvent dans la solitude, occupé à retoucher la *Henriade,* à recueillir les matériaux des *Lettres philosophiques,* à puiser dans sa bibliothèque anglaise tout un trésor d'idées nouvelles et de connaissances sérieuses. Cet exil, dont l'injustice le révoltait, et qu'il avait hâte de voir finir, fut un des temps les mieux occupés et les plus féconds de sa vie. Le règne de George I[er] finissait alors. L'Angleterre, encore émue d'une révolution récente, fière de ses libertés renouvelées, brillante de tout l'éclat que peuvent donner à un peuple l'activité du commerce et de l'industrie, le progrès des lettres et des arts, était un riche sujet d'étude, un spectacle excitant et inspirateur pour un esprit tel que celui de Voltaire. La vue des honneurs décernés au savoir et au génie par un gouvernement qui faisait Addison ministre, Locke chef de bureau de commerce, Prior ambassadeur, et honorait d'obsèques royales les restes de Newton, lui donna un sentiment nouveau de l'importance et de la dignité des lettres et des sciences, et le disposa à revendiquer tous leurs droits et à user de tous leurs privilèges dans son propre pays. Le spectacle de la vie d'un peuple libre, soumis à des lois sages, développa les réflexions qu'il avait commencé à faire à la Bastille

sur les abus créés ou tolérés en France par la monarchie du bon plaisir. Le petit cercle d'érudits, de controversistes, de beaux esprits, où brillait Swift et que présidait Bolingbroke, fut pour lui, après les soupers du Temple, une autre école de libre penser, non moins hardie, non moins spirituelle, mais plus sérieuse et plus savante. C'est dans sa retraite de Wandsworth qu'il se mit au fait de la philosophie de Locke, dont il ne cessa depuis d'emprunter ou de développer les principes, et du système de Newton, d'où il tira tout le fond de son bagage scientifique, et qui lui fournit même des beautés neuves en poésie. L'étude des drames de Shakespeare, qu'il voyait jouer à Londres, les émotions que lui faisaient éprouver, en dépit de la délicatesse de son goût, les sauvages fureurs d'Othello et l'éloquence populaire de Brutus, lui révélèrent de nouvelles sources d'intérêt et de pathétique, et lui suggérèrent l'idée de presque toutes les innovations dramatiques qui font la principale originalité de son théâtre.

On suppose une lettre adressée de Londres par Voltaire à ses amis de France. Tout en leur témoignant un vif désir de leur être rendu, il se félicitera d'avoir choisi un tel lieu d'exil, et les entretiendra de ses études et de ses projets.

(Concours de l'École normale, 1848.)

II

Bénédiction du petit-fils de Franklin par Voltaire; narration et discours.

(Paris. — Baccalauréat, 1897.)

III

Lettre d'un ami à Voltaire pour le détourner d'aller à Berlin.

(Paris. — Baccalauréat, 1897.)

IV

Lettre de Voltaire à Catherine II. — Au milieu du XVIIIe siècle, pendant que l'empire turc tombait en ruine, la Grèce se préparait à recouvrer son indépendance en s'initiant à la civilisation moderne, en fondant des écoles, des académies, en se livrant au commerce. La Russie, que des intérêts politiques et

la communauté de religion attachaient à la Grèce, favorisait de ses conseils et de ses secours cet esprit d'indépendance. En 1770, la guerre ayant éclaté entre les Turcs et les Russes, et les montagnards du Pinde et du Parnasse ayant pris les armes, quelques gens de lettres, amis passionnés des arts et pleins des souvenirs de la Grèce antique, eurent l'espérance de voir renaître la patrie d'Homère et de Périclès. — Voltaire, alors âgé de soixante-seize ans, et qui entretenait avec l'impératrice Catherine un commerce d'amitié, lui écrivit en faveur des Grecs.

(Bordeaux. — BACCALAURÉAT.)

V

Voltaire à un ami. — Il a fait construire un théâtre dans son château de Ferney, car, s'il a renoncé sans peine aux plaisirs des grandes villes, il ne peut pourtant pas se priver de celui-là. N'est-ce pas ce que l'esprit humain a inventé de plus noble et de plus efficace pour former et polir les mœurs? Nature et effets de l'émotion que nous donne la tragédie (la douce terreur, la pitié charmante), et la comédie, qui corrige les mœurs en riant. Les anciens appelaient dans des fêtes célèbres la nation entière à ces représentations qui enseignaient les vertus et l'amour de la patrie : il faut prendre en pitié ceux qui s'élèvent contre ce bel art, et le cultiver toujours.

(Bordeaux. — BACCALAURÉAT, nov. 1895.)

VI

Voltaire, en apprenant le renvoi de Turgot, écrivait : « Ah! quelle funeste nouvelle j'apprends! La France aurait été trop heureuse! Que deviendrons-nous? Je suis atterré ; nous ne nous consolerons jamais d'avoir vu naître et périr l'âge d'or. Je ne vois plus que la mort devant moi, depuis que Turgot est hors de place. Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et sur le corps. » Refaire la lettre de Voltaire, en rappelant les principaux projets de réforme de Turgot.

(Douai. — BACCALAURÉAT, nov. 1885.)

VII

Voltaire, après être resté trois ans en Prusse, se brouilla avec Frédéric II, en 1753. Supposez qu'un ami lui écrit pour le féliciter d'avoir rompu cette chaîne.

L'auteur du *Siècle de Louis XIV* (1752) n'a que faire de corriger le style du roi de Prusse : il se doit à la France, qu'il a déjà illustrée par tant de chefs-d'œuvre.

Frédéric n'a jamais été l'ami sincère de notre pays; il peut demain devenir notre ennemi déclaré. La place de Voltaire ne saurait être à Berlin.

Que Voltaire revienne en France; ou bien, s'il craint les persécutions qui s'attachent aux philosophes, qu'il choisisse du moins tout près de la France un lieu de retraite d'où il pourra librement servir sa patrie et l'humanité.

(Grenoble. — BACCALAURÉAT, juillet 1887.)

VIII

Lettre des comédiens français à Jean-François Corneille (1760). — Au XVIIIe siècle, un neveu des deux Corneille, Jean-François Corneille, exerçait dans un village, près d'Évreux, la profession de mouleur en bois, et ne gagnait même pas de quoi vivre. Éconduit d'abord par son cousin Fontenelle, qu'il sollicita avec la gaucherie d'un indigent et d'un illettré, il reçut plus tard quelques secours des héritiers de l'égoïste philosophe, mais il retomba bientôt dans la misère, avec sa femme et sa fille. Cependant il avait intéressé à son sort des hommes influents, entre autres l'auteur de l'*Année littéraire,* Fréron, qui lui dicta (3 juin 1760) une lettre aux sociétaires de la Comédie française. Dans cette lettre, Jean-François demandait aux comédiens de jouer à son bénéfice une pièce de Pierre Corneille, celle qu'il leur plairait de choisir. Il indiquait modestement pour cette représentation le mardi, le jeudi ou le vendredi, qui étaient les *petits jours,* suppliant toutefois MM. les comédiens de faire mettre sur l'affiche « que c'était au profit d'un neveu du grand Corneille ». Vous ferez la réponse des comédiens à Jean-François Corneille.

Ils seront fiers, en honorant Corneille, d'être utiles à l'héritier de ce grand nom.

Ils diront quelle pièce ils choisiront pour cette représentation à bénéfice, et ils donneront les raisons de leur choix. Ils ne désigneront pas un *petit jour,* mais un de leurs jours à grande recette, le lundi.

Enfin, puisque le neveu de Corneille a une fille sur l'avenir de laquelle il se montre inquiet, les comédiens lui conseillent

de s'adresser à Voltaire : ils sont convaincus que Mlle Corneille trouvera un second père dans l'auteur de *Brutus*, dans l'héritier des plus grands tragiques du XVIIe siècle.

(Poitiers. — BACCALAURÉAT, juillet 1884.)

IX

Un ami écrit à Voltaire pour lui reprocher son injuste sévérité à l'égard de Boileau, dont il a dit :

Boileau, correct auteur de quelques bons écrits,
Zoïle de Quinault et flatteur de Louis.

(Rennes. — BACCALAURÉAT MODERNE, nov. 1898.)

X

Un ami de Voltaire lui écrit pour le dissuader d'écrire la *Henriade*.

(Toulouse. — BACCALAURÉAT.)

XI

Lettre de Vauvenargues à Voltaire. — On supposera que Vauvenargues, en envoyant son manuscrit des *Réflexions et Maximes* à Voltaire, y joint une lettre ; tout en admirant ses illustres devanciers, il critiquera leurs jugements sur l'homme. Il montrera l'influence que ces passions si décriées peuvent avoir sur la vie morale. Il ajoutera que lui-même jusqu'ici n'a vécu que d'une seule passion, l'amour de la gloire. Il n'a pas trouvé la gloire dans les combats, peut-être les lettres la lui donneront-elles. C'est avec cet espoir au cœur qu'il attend le jugement de Voltaire.

(Tarbes. — COLLÈGE DE FILLES. — Devoir de 5e année.)

XII

Une journée de Voltaire à Ferney.

(Vitry-le-François. — COLLÈGE DE JEUNES FILLES.
Devoir, 1891.)

XIII

Voltaire écrit à un jeune homme qui lui a demandé des conseils littéraires. Il lui dit quelles sont les principales qualités qui caractérisent les bons ouvrages, et il fortifie son opinion de l'autorité de Boileau et d'exemples tirés des meilleurs écrivains.

(Nord. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1887.)

XIV

Voltaire répondit à un jeune homme qui lui demandait quel était le meilleur style en vers : « Il n'y a de bon que la simplicité et le naturel. » Vous supposez qu'un de vos amis vous adresse par lettre la même question, et vous lui répondez en développant la pensée de Voltaire.

(Basses-Alpes. — Brevet supérieur, juillet 1889.
Aspirants.)

XV

En 1770, Voltaire, ayant appris qu'une petite-nièce de Corneille était réduite au dénuement, et que Fontenelle, son parent, ne faisait rien pour elle[1], la fit venir au château de Ferney. Vous supposerez que, quelques années après, cette jeune fille écrit à une de ses amies d'enfance, pour la mettre au courant de sa vie.

Elle rappelle l'accueil bienveillant qu'elle a reçu de Voltaire, la peine qu'il prend pour combler les lacunes de son instruction, la sollicitude avec laquelle il veille sur sa santé et sur son bien-être.

Ce n'est pas tout : il prépare en ce moment une édition des œuvres de Corneille, dont le produit doit servir à la doter.

Elle s'applique de son mieux, par son affection et sa docilité, à reconnaître les bienfaits de son père adoptif.

(Seine. — Brevet supérieur, octobre 1889.
Aspirantes.)

1. Distraction étrange : Fontenelle était mort en 1757. D'ailleurs, la date de 1770 est inexacte aussi : c'est 1760 qu'il faut lire.

XVI

Turgot, dans une lettre, fait part à Voltaire : 1° de ses projets ; 2° de ses espérances ; 3° de ses craintes.

(Poitiers. — Baccalauréat de l'enseignement spécial, juillet 1887.)

XVII

Voltaire répond à Lebrun, qui avait salué son retour de Ferney à Paris par des vers dont voici la fin :

Mais ne va point troubler ta joie et nos hommages,
Ni de tes ennemis éveiller les fureurs.
Va, ce n'est qu'aux bienfaits à venger les grands cœurs.
Dans la coupe des dieux bois l'oubli des outrages.
De ton midi les brûlantes ardeurs
N'ont que trop élevé d'orages ;
D'un paisible couchant goûte enfin les douceurs ;
Que ton astre à nos yeux y brille sans nuages !
Que tes derniers rayons, plus chers à nos rivages,
N'y fassent naître que des fleurs !

XVIII

Le goût délicat du jeune marquis de Vauvenargues ne pouvait comprendre tout à fait ni la hauteur tragique de Corneille ni la large simplicité de Molière. Il avait envoyé à Voltaire quelques essais de critique où il se montrait sévère jusqu'à l'injustice pour ces deux grands hommes. Voltaire lui répond par une lettre qui est une leçon amicale.

Il est heureux et fier de voir s'affirmer de jour en jour le talent de celui qui veut bien voir en lui son maître ; mais, par cela même que Vauvenargues se proclame son disciple, il lui impose le devoir de rectifier une opinion qu'il croit au moins exagérée.

Voltaire n'est pas suspect d'indulgence excessive envers Corneille, dont il a plus d'une fois censuré les défauts. Mais Corneille s'est formé tout seul. Il ne faut pas trop lui opposer Racine, qu'il a contribué à former à son tour, et qui, d'ailleurs, a su rendre un éclatant hommage à son devancier. La différence de leurs génies tient beaucoup à la différence des temps où ils ont vécu. Le héros de la retraite de Prague ne s'est-il jamais souvenu, aux heures de péril, des héros de Corneille?

Moraliste comme la Bruyère, Vauvenargues a perdu de vue, comme lui, les exigences de la scène. Voltaire les lui rappellera, et opposera aux peintures du moraliste celles de l'auteur dramatique. A un autre point de vue, il montrera en Molière « le législateur des bienséances » au XVII[e] siècle, le poète qui a fondé « l'école de la vie civile », après que le vieux Corneille avait ouvert une école de grandeur d'âme.

Il finira en priant Vauvenargues de moins oublier son propre mot : « Jamais il ne faut juger des hommes par leurs défauts. » Capable de pénétrer les défauts de ces grands hommes, Vauvenargues est digne aussi de comprendre leur rare mérite.

XIX

Voltaire écrit à son ami Thiériot, le 2 janvier 1722, à propos d'une lecture de la *Henriade,* faite au château de la Source, près d'Orléans, où lord Bolingbroke disgracié vivait près d'une nièce de M[me] de Maintenon, M[me] de Villette, qu'il avait épousée :

« Après le portrait que je vous fais de milord Bolingbroke, il me siéra peut-être mal de vous dire que M[me] de Villette et lui ont été très satisfaits de mon poème. Dans l'enthousiasme de l'approbation, ils le mettaient au-dessus de tous les ouvrages de poésie qui ont paru en France; mais je sais ce que je dois rabattre de ces louanges outrées. Je vais passer trois mois à en mériter une partie. Il me paraît qu'à force de corriger, l'ouvrage prend enfin une forme raisonnable. Je vous le montrerai à mon retour, et nous l'examinerons à loisir. A l'heure qu'il est, M. de Canillac le lit et me juge. Je vous écris en attendant ce jugement. »

Ce M. de Canillac était un homme d'esprit, ami du régent, mais tenu à l'écart par le cardinal Dubois. On écrira la lettre que Voltaire attendait de lui.

XX

Buffon, longtemps brouillé avec Voltaire, lui avait écrit, en 1774, une lettre adressée à « Voltaire I[er] », et qu'avait portée à Ferney le jeune Buffon. Dans cette lettre, il comparait à cet « esprit créateur, qui tire tout de sa propre substance », son esprit à lui, Buffon, et son talent, qui n'est que « par imitation et d'après la matière ».

Voltaire répond à Buffon.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Quel caractère les grands écrivains français du XVIIIe siècle ont-ils donné à l'imitation de l'antiquité?

(Paris. — Agrégation des lettres.
Composition, 1832.)

II

Quelles sont les causes de l'infériorité de la France dans l'épopée?

(Paris. — Agrégation des lettres.
Composition, 1843.)

III

On recherchera si pour la conduite de la vie c'est une règle suffisante que ce mot de Voltaire :

Soyez juste, il suffit : le reste est superflu.

(Paris. — Agrégation des lettres. — Composition
latine, 1843.)

IV

Rechercher et exposer les causes de la décadence de la poésie au XVIIIe siècle.

(Paris. — Agrégation des lettres.
Composition, 1845.)

V

Le cardinal du Perron disait de la langue française, au XVIe siècle : « Les langues commencent par la naïveté et finissent par l'affectation. »

Voltaire, vers 1750, écrivait que la corruption du goût lui semblait proche, depuis que le bizarre succédait au naturel.

La prédiction de l'un s'est-elle plus vérifiée que celle de l'autre ?

(Paris, Licence ès lettres, avril 1844.)

VI

Discuter cette assertion de Voltaire : « En fait de goût, comme de gouvernement, chacun doit être le maître chez soi. »

(Paris. — Devoir de licence, 1887-1888.)

VII

Apprécier les jugements portés par Voltaire sur les principaux écrivains du xviie siècle.

(Paris. — Licence ès lettres, 1895.)

VIII

La biographie de Voltaire justifie-t-elle cette boutade sur lui-même : « Il est plaisant que les mêmes gens de lettres de Paris qui auraient voulu m'exterminer, il y a un an, crient actuellement contre mon départ et l'appellent une désertion. Il semble qu'on soit fâché d'avoir perdu sa victime. »

(Paris. -- Devoir de licence, 1897.)

IX

Discuter la justesse du mot que Voltaire emprunte à la Fontaine : « Variété, c'est ma devise, » et rechercher quelle est dans cette variété l'unité de sa vie.

(Paris. — Devoir de licence, 1897.)

X

Développer le précepte de composition renfermé dans ce vers :

Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.

(Voltaire, *Discours sur l'homme.*)

(Besançon. — Devoir de licence, mars 1879.)

XI

Voltaire critique de la langue et du style de Corneille.

(Besançon et Caen. — Devoir d'agrégation de grammaire, mai 1880, avril 1892.)

XII

Expliquer ces vers de Voltaire :

La rime est nécessaire à nos jargons nouveaux,
Enfants demi-formés des Normands et des Goths.

(Besançon. — Devoir de licence, déc. 1883.)

XIII

« A l'égard de la poésie, je ne crois pas qu'elle soit fort distincte de l'éloquence. Un grand poète (Voltaire) la nomme l'éloquence harmonieuse : je me fais honneur de penser comme lui. » (Vauvenargues.)

(Bordeaux. — Devoir de licence.)

XIV

Expliquer comment Voltaire a toujours été hostile à Boileau.

(Clermont. — Composition de licence, 1897.)

XV

Discuter cette pensée de Voltaire : « La langue paraît s'altérer tous les jours ; mais le style se corrompt bien davantage. »

(Dijon. — Licence ès lettres.)

XVI

Expliquez et appréciez ce jugement de M. Faguet : « Voltaire est un bourgeois gentilhomme français du temps de la régence : seulement c'est un bourgeois gentilhomme très spirituel et très intelligent. »

(Grenoble. — Composition de licence, juillet 1898.)

XVII

Expliquer pourquoi en général le style périodique a dominé au XVIIe siècle, et le style vif et coupé au XVIIIe et de nos jours.

(Lyon. — LICENCE ÈS LETTRES, 1886.)

XVIII

Étudier et discuter cette opinion de Voltaire : « Voulez-vous une petite règle infaillible pour juger les vers? La voici. Quand une pensée est juste et noble, il n'y a encore rien de fait : il faut voir si la manière dont vous l'exprimez en vers serait belle en prose; et si votre vers, dépouillé de la rime et de la césure, vous paraît alors chargé d'un mot superflu, s'il y a dans la construction le moindre défaut ; si une conjonction est oubliée; enfin, si le mot le plus propre n'est pas employé ou s'il n'est pas à sa place, concluez que l'or de cette pensée n'est pas bien enchâssé. » (*Lettre à Helvétius*, 25 avril 1739.) « Que le lecteur applique cette remarque à tous les vers qui lui feront de la peine. Qu'il tourne les vers en prose, qu'il voie si les paroles de cette prose sont précises, si le sens est clair, s'il est vrai, s'il n'y a rien de trop ni de trop peu, et qu'il soit sûr que tout vers qui n'a pas la netteté et la précision de la prose la plus exacte ne vaut rien. » (*Remarques sur* Sertorius.)

(CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES, 1885.)

XIX

« Nous nous applaudissons de voir notre langue presque aussi universelle que le furent autrefois le grec et le latin. » (VOLTAIRE, *Discours aux Welches*.)

« Notre langue est devenue les délices des étrangers et l'objet constant de leurs études. » (LE MÊME, *Avertissement* de l'édition de son *Théâtre* de 1768.)

« La langue française n'est ni si abondante et si maniable que l'italien, ni si majestueuse que l'espagnol, ni si énergique que l'anglais ; et cependant elle a fait plus de fortune que ces trois langues. » (LE MÊME, *Dictionnaire philosophique*.)

Voltaire aujourd'hui n'aurait rien à rabattre de ces paroles.

— Vous direz à quelles qualités notre langue est redevable de cette heureuse fortune, à laquelle, d'ailleurs, des causes diverses de succès ont contribué.

(Certificat d'aptitude a l'enseignement secondaire des jeunes filles, 1891.)

XX

« Caractériser, dans leurs traits essentiels, la prose de Pascal (*Provinciales*), celle de la Bruyère, celle de Voltaire, celle de J.-J. Rousseau. »

(Certificat d'aptitude a l'enseignement secondaire des jeunes filles, 1898.)

XXI

Comparer l'état de la littérature française à la paix de Nimègue (1678) et à la mort de Voltaire (1778). Où y avait-il progrès, et où y avait-il décadence?

(Paris. — Baccalauréat, novembre 1882.)

XXII

Des événements accomplis récemment dans un pays civilisé sont-ils propres à faire la matière d'un poème épique? Henri IV a-t-il les qualités qui doivent distinguer le héros d'une épopée?

(Toulouse. — Baccalauréat, 1881.)

XXIII

Montrer quelle influence Voltaire exerça sur son siècle et comment son esprit fut accessible à toutes les connaissances. En même temps qu'il écrivait des tragédies et des ouvrages philosophiques, il préparait des chefs-d'œuvre de narration historique et il faisait connaître les découvertes de Newton. Précurseur de la Révolution de 1789, il défend la cause de la liberté de conscience, de la liberté individuelle; il réclame la liberté de la presse autant que l'adoucissement de la législation criminelle.

(Rennes. — Baccalauréat de l'enseignement spécial, 1886.)

XXIV

Expliquez ces lignes de Voltaire : « La fierté de l'âme sans hauteur est un mérite compatible avec la modestie. Il n'y a que la fierté dans l'air et dans les manières qui choque : c'est l'expression de l'orgueil. Elle déplaît dans les rois mêmes. » (*Dictionnaire philosophique.*)

(Montauban. — Lycée de jeunes filles. — Diplôme de fin d'études.)

XXV

« La vraie richesse d'un pays, a dit Voltaire, n'est pas dans l'or et l'argent : elle est dans l'industrie et le travail. » Développer cette idée à l'aide de raisons historiques, économiques et morales.

(Besançon. — Baccalauréat de l'enseignement spécial. Sciences, 1891.)

XXVI

Expliquer cette pensée de Voltaire : « La tragédie est une école de bienséance, de raison et d'héroïsme. »

(Professorat des écoles normales. — Leçon.)

XXVII

Appliquer à l'enseignement des écoles normales le mot de Voltaire :

Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.

Comment peut-on éviter cet écueil sans tomber dans celui de l'enseignement incomplet ou superficiel ? Exemples pratiques.

(Professorat des écoles normales, 1891.)

XXVIII

Voltaire est fort attaqué de notre temps. Il était considéré autrefois comme le représentant par excellence de l'esprit

français. D'où vient son discrédit, et dans quelle mesure ce discrédit est-il justifié? Dites sincèrement votre opinion, en prenant comme point de départ, pour l'approuver ou le combattre, un des jugements suivants à votre choix : « Il est impossible que Voltaire contente, et impossible qu'il ne plaise pas. » (JOUBERT.) — « Il n'est pas donné à tous de faire rire l'esprit. » (FRÉDÉRIC II.) — « Voltaire était un poète. » (LAMARTINE.) — « Voltaire met de l'action à tout. » (SAINTE-BEUVE.) — « Voltaire est le démon du XVIIIe siècle. » (DOUDAN.)

(Fontenay-aux-Roses. — DEVOIR DE SECONDE ANNÉE.)

XXIX

« Se croire supérieur à sa profession est le plus sûr moyen d'être au-dessous. » (VOLTAIRE, préface d'*Œdipe*.)

(Fontenay-aux-Roses. — DEVOIR DE SECONDE ANNÉE.)

XXX

Expliquer et discuter cette opinion de Voltaire : « La géométrie laisse l'esprit comme elle le trouve. »

(Fontenay-aux-Roses. — SCIENCES.)

XXXI

« Images et précision, ces deux mots sont toute une rhétorique. » (VOLTAIRE.) — Apprécier cette pensée.

(PROFESSORAT DES ÉCOLES NORMALES. — Aspirantes, 1889.)

XXXII

Voltaire homme, critique et écrivain.

(PROFESSORAT DES ÉCOLES NORMALES D'INSTITUTEURS. Leçon.)

XXXIII

Qu'est-ce que le voltairianisme? Y a-t-il un bon, y a-t-il un mauvais esprit voltairien? Essayez de les distinguer et de dire

d'une part, en fait, ce que vous croyez qu'il en reste, de l'autre, en consultant votre propre sentiment, ce que vous souhaitez qu'il en reste.

(Fontenay-aux Roses. — Devoir de seconde année.)

XXXIV

Dans l'œuvre totale de Voltaire distinguer les genres où il a surtout réussi et devait réussir, ceux où il n'a réussi qu'à moitié, ceux où il a échoué, et par là définir ses aptitudes intellectuelles et morales.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XXXV

On a dit souvent que Voltaire avait été, moralement, le roi du XVIIIe siècle. Est-ce tout à fait exact? En jetant un rapide coup d'œil sur sa vie, marquer le moment où il devient, en effet, dans une certaine mesure, « le roi Voltaire »; marquer le moment aussi où d'autres influences s'élèvent en face de la sienne, et dire par quel art il a réussi à garder jusqu'au bout, du moins en apparence, la domination intellectuelle du siècle.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XXXVI

Développer ce mot de Voltaire sur lui-même :

J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage.

Rechercher dans sa Correspondance quelques faits qui expliquent et justifient cette pensée.

(Professorat des écoles normales. Aspirantes. Leçon, 1895. — Seine. Brevet supérieur. Aspirantes, 1890.)

XXXVII

L'œuvre de Voltaire considérée au double point de vue de l'âge qui précède et de l'âge qui suit; sa situation intermédiaire. Voltaire conservateur et réformateur.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XXXVIII

Que manque-t-il à Voltaire pour être un bon critique, au sens où on l'entend aujourd'hui ?

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XXXIX

Que pensez-vous de ce jugement de Diderot sur Voltaire : « Cet homme n'est que le second dans tous les genres ? »

XL

Commentez ces vers de Voltaire :

La politesse est à l'esprit
Ce que la grâce est au visage ;
De la bonté du cœur elle est la douce image,
Et c'est la bonté qu'on chérit.

(Drôme. — Écoles normales primaires. — Aspirantes.)

XLI

Il n'est point de moisson ici-bas sans culture.

Expliquer cette pensée de Voltaire. Quelles sont ses diverses applications dans la vie ?

(Vosges. — Écoles normales primaires. — Aspirantes.)

XLII

Expliquez et commentez cette phrase de Voltaire : « Les bons auteurs n'ont de l'esprit qu'autant qu'il en faut, ne le recherchent jamais, pensent avec bon sens, et s'expriment avec clarté. » (*Lettre à Mlle ****, 20 juin 1756.)

(Pas-de-Calais. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1887.)

XLIII

Développer cette pensée de Voltaire : « Le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin. »

(Lozère. — Brevet elémentaire. — Aspirantes, 1887.)

XLIV

Montrez, par ce que vous avez lu de Voltaire, que le style de cet écrivain peut être considéré comme le parfait modèle de l'esprit français.

(Isère. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1891.)

XLV

De l'émulation distinguez bien l'envie.

Expliquez cette pensée. Appliquez-la à la direction d'une classe.

(Paris. — Brevet supérieur.)

XLVI

Développer cette pensée de Voltaire :

Le temps est assez long pour quiconque en profite ;
Qui travaille et qui pense en étend la limite.

(Paris. — Brevet élémentaire. — Aspirants, 1894.)

XLVII

Développez cette pensée de Voltaire :

C'est n'être bon à rien que n'être bon qu'à soi.

(Paris. — Brevet élémentaire. — Aspirantes, 1894.)

XLVIII

Appliquer à Voltaire et à J.-J. Rousseau la méthode de critique qui consiste à expliquer en grande partie l'œuvre par l'homme.

(Mézières. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1894.)

XLIX

Voltaire a-t-il manqué de cœur ? Définir sa sensibilité particulière.

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux impr.

LE THÉATRE DE VOLTAIRE

I

Ce que Voltaire pense du théâtre ancien et du théâtre étranger.

Il aura suffi d'embrasser d'un coup d'œil d'ensemble cette vie à la fois si agitée et si remplie, pour voir quelle place y tiennent, pendant soixante ans, les œuvres dramatiques, d'*Œdipe* à *Irène,* mais aussi pour deviner par où devaient pécher des œuvres conçues et poursuivies à travers tant de préoccupations étrangères. Quand on en vient à parcourir ce théâtre, et surtout les écrits théoriques où Voltaire expose sa conception de la tragédie, on comprend mieux deux choses : combien ce théâtre est intéressant pour qui veut pénétrer et l'esprit de Voltaire et le mouvement des idées au XVIIIe siècle, mais combien il était inévitable, d'autre part, qu'il vieillît bientôt, et ne nous offrît plus, sauf en trois ou quatre pièces peut-être, que cet intérêt de curiosité. Voltaire n'a été franchement ni un disciple des anciens, bien qu'il ait cru souvent ressaisir leur forte simplicité; ni un imitateur original des étrangers, bien qu'il ait contribué à faire connaître Shakespeare en France; ni un héritier indépendant des grands tragiques du XVIIe siècle, bien qu'il ait commenté Corneille et adoré Racine. Il s'est déclaré le rival, presque l'ennemi de Crébillon, et a tenté de refaire plusieurs de ses pièces; mais il ne l'a pas fait en vertu d'un principe désintéressé et précis. Novateur, il l'a été, mais plutôt dans le détail et dans l'extérieur que dans le fond, et plus encore par besoin de succès que par besoin de réforme; il ne l'a pas été toujours dans le même sens, et plus d'une fois il s'est contredit, parce qu'avant tout, et toute question de propagande philosophique mise à part, il voulait plaire, satisfait d'atteindre le même but par des chemins différents.

On peut être un novateur au théâtre avec la superbe inconscience (ou demi-inconscience) du génie; on peut l'être aussi

avec la conscience relativement nette des innovations qui s'imposent et qu'on réalise. Si le goût de Voltaire pour le théâtre était tout personnel et spontané, son talent dramatique fut plus industrieux qu'instinctif. Il ne suffit pas de vouloir faire « du nouveau » pour en faire. Trop intelligent pour ne pas entrevoir quelquefois de quel côté était l'avenir, Voltaire était gêné jusqu'en ses hardiesses par les timidités d'un goût très mélangé, qu'il importe de définir tout d'abord.

Il s'avouait fort peu Grec, mais sentait confusément le rare mérite non d'un Eschyle[1], mais d'un Sophocle et d'un Euripide. « Il n'appartient qu'à l'ignorance, et à la présomption qui en est la suite, de dire qu'il n'y a rien à imiter dans les anciens ; il n'y a point de beautés dont on ne trouve chez eux les semences. Je me suis imposé surtout la loi de ne pas m'écarter de cette simplicité tant recommandée par les Grecs et si difficile à saisir : c'était là le vrai caractère de l'invention et du génie, c'était l'essence du théâtre[2]. » Mais il l'écrivait en tête de son *Oreste,* dans une Épître où il se ressouvenait, du reste avec bonheur, de l'intelligent enthousiasme qu'eut pour la Grèce M. de Malézieu, précepteur du duc du Maine :

Il prenait quelquefois un Sophocle, un Euripide; il traduisait sur-le-champ en français une de leurs tragédies. L'admiration, l'enthousiasme dont il était saisi, lui inspirait des expressions qui répondaient à la mâle et harmonieuse énergie des vers grecs, autant qu'il est possible d'en approcher dans la prose d'une langue à peine tirée de la barbarie, et qui, polie par tant de grands auteurs, manque encore pourtant de précision, de force et d'abondance. On sait qu'il est impossible de faire passer dans aucune langue moderne la valeur des expressions grecques : elles peignent d'un trait ce qui exige trop de paroles chez tous les autres peuples; un seul terme y suffit pour représenter ou une montagne toute couverte d'arbres chargés de feuilles, ou un dieu qui lance au loin ses traits, ou les sommets des rochers souvent frappés de la foudre. Non seulement cette langue avait l'avantage de remplir d'un mot l'imagination, mais chaque terme, comme on sait, avait une mélodie marquée et charmait l'oreille, tandis qu'il étalait à l'esprit de grandes peintures. Voilà pourquoi toute traduction d'un poète grec est toujours faible, sèche, indigente : c'est du caillou et de la brique avec quoi on veut imiter des palais de porphyre. Cependant M. de Malézieu, par des efforts que produisait un enthousiasme subit, par un récit véhément, semblait suppléer à la pauvreté de la langue, et mettre dans sa déclamation toute l'âme des grands hommes d'Athènes. Permettez-moi, Madame, de rappeler ici ce qu'il pensait de ce peuple inventeur, ingénieux et sensible, qui enseigna tout aux Romains, ses vainqueurs, et qui, longtemps après sa ruine et celle de l'empire romain, a servi encore à tirer l'Europe moderne de sa grossière ignorance.

1. « L'art était dans son enfance du temps d'Eschyle, comme à Londres du temps de Shakespeare » (*Discours sur la tragédie,* en tête de *Brutus.*)
2. *Epître à Mme la duchesse du Maine,* en tête d'*Oreste.*

Il rappelle à la duchesse que, bien jeune, dans une fête donnée à Sceaux, il vit représenter l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide, traduite par Malézieu : « J'admirai l'Antique dans toute sa noble simplicité. Ce fut là ce qui me donna la première idée de faire la tragédie d'*Œdipe*... » C'était prouver qu'on peut admirer l'Antique sans le sentir, car l'*Œdipe* de Voltaire n'a rien d'antique assurément. Mais comment l'aurait-il senti, celui qui réclamait « une autre espèce de simplicité » pour un public au goût « plus cultivé » que le public d'Athènes[1]? celui qui écrivait sérieusement : « J'ignore si la forme de nos tragédies, *plus rapprochée de la nature,* ne vaut pas celle des Grecs, qui avait un appareil plus imposant... Nos tragédies devinrent *une imitation plus vraie de la nature?* » Au reste, il ne prétend pas « que la scène française l'emporte *en tout* sur celle des Grecs, et doive la faire oublier. Les inventeurs ont toujours la première place dans la mémoire des hommes... ; mais combien de nos bons auteurs tragiques ont-ils de traits de maîtres que Sophocle eût fait gloire d'imiter, s'il fût venu après eux! Les Grecs auraient appris de nos grands modernes à faire des expositions plus adroites, à lier les scènes les unes aux autres par cet art imperceptible qui ne laisse jamais le théâtre vide, et qui fait venir et sortir avec raison les personnages[2]. » Mais pourtant *Œdipe roi* semble une tragédie assez bien liée? C'est précisément au sujet de cet *Œdipe roi* que Sophocle est accusé de ne savoir « même pas préparer les événements, ni cacher sous le voile le plus mince la catastrophe de ses pièces. » C'est par l'harmonie de ses vers et par le pathétique de son style que ce Sophocle a « *surpris* l'admiration de son siècle ». Euripide lui est très supérieur, et il serait le plus grand des poètes « s'il était né dans un siècle plus éclairé ». Voltaire ne sait pas assez qu'Euripide était un philosophe ; mais on sent bien par où Euripide devait lui plaire. « Eh! quelle idée ne doit-on pas avoir d'un poète qui a prêté des sentiments à Racine même[3]? » Voilà pour Voltaire le critérium suprême : ces Grecs sont bien dignes d'estime, puisque les Français, et, entre tous, Racine, leur ont emprunté quelques beautés. Il semble qu'avec l'âge son goût se soit affermi, mais en restant toujours étroit. Dans le *Dictionnaire philosophique,* il met Sophocle au-dessus d'Euripide :

1. Lettre à Maffei, en tête de *Mérope.*
2. *Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne,* en tête de *Sémiramis.*
3. Lettre III à Genonville sur *Œdipe.*

Ce n'est pas qu'Euripide n'ait des beautés, *et Sophocle encore davantage ;* mais ils ont de bien plus grands défauts. On ose dire que les belles scènes de Corneille et les touchantes tragédies de Racine l'emportent autant sur les tragédies de Sophocle et d'Euripide que ces deux Grecs l'emportent sur Thespis. *Racine sentait bien son extrême supériorité sur Euripide, mais il louait ce poète grec pour humilier Perrault*[1].

Quand nous lisons aujourd'hui ces jugements de Voltaire sur le théâtre grec, nous voudrions croire à une plaisanterie ou à une bravade de jeunesse. Mais le fond et même le ton des *Lettres* sur *Œdipe,* nous les retrouvons dans les œuvres ou les lettres de l'âge mûr, de la vieillesse même. L'éducation qu'il avait reçue chez les jésuites de Louis-le-Grand ne le prédisposait peut-être pas à pénétrer l'esprit des littératures et des civilisations anciennes; mais sa propre intelligence y était réfractaire. Il ne comprenait qu'à moitié tout ce qui n'était pas pleinement français. On le vit bien quand il revint d'Angleterre et en rapporta Shakespeare aux Français, mais Shakespeare francisé, un Shakespeare voltairien. Dans l'*Essai sur la poésie épique* (1728), les pièces de Shakespeare, auxquelles Saint-Évremond n'avait fait autrefois qu'une allusion vague (il trouvait déjà qu'on s'y assassinait trop à notre goût), sont présentées au lecteur français sous un jour assez peu favorable : « Ces pièces sont des monstres en tragédie. Il y en a qui durent plusieurs années; on y baptise au premier acte le héros, qui meurt de vieillesse au cinquième; on y voit des sorciers, des paysans, des ivrognes, des fossoyeurs qui creusent une fosse et qui chantent des airs à boire en jouant avec des têtes de mort. Enfin imaginez ce que vous pourrez de plus monstrueux et de plus absurde, vous le trouverez dans Shakespeare. » Avec la *Henriade,* à laquelle cet *Essai* se rattache, il rapportait d'Angleterre les *Lettres anglaises* ou *Lettres philosophiques,* dont la publication (1734) faillit lui être fatale : la 18e Lettre définit sans indulgence ce génie « plein de force et de fécondité, de naturel et de sublime, sans la moindre étincelle de bon goût et sans la moindre connaissance des règles ». Mais si ces monstres « brillants » ne sont pas pour le satisfaire, il écrit avec bien de la vérité : « Le génie poétique des Anglais ressemble, jusqu'à présent, à un arbre touffu planté par la nature, jetant au hasard mille rameaux et croissant inégalement avec force. Il meurt si vous voulez forcer sa nature, et le tailler en arbre de Marly. » N'est-ce pas, cependant, un peu

1. Article Anciens et modernes.

ce qu'il allait faire lui-même? Il faut dire que son goût était, malgré tout, en avance sur celui de ses contemporains, dont plusieurs trouvèrent excessive cette justice rendue à « son » Shakespeare.

Brutus et *Zaïre* se ressentent aussi plus ou moins de l'influence anglaise. Le premier est précédé d'un *Discours sur la tragédie* (1731), adressé à Bolingbroke. Cet Anglais était très Français, et c'est en France que Voltaire l'avait connu. Il peut donc lui faire avouer que le théâtre anglais « est bien défectueux »; mais ces pièces si irrégulières ont un grand mérite, celui de l'action. « Nous avons en France des tragédies estimées, qui sont plutôt des conversations qu'elles ne sont la représentation d'un événement... Notre délicatesse excessive nous force quelquefois à mettre en récit ce que nous voudrions exposer aux yeux. *Nous craignons de hasarder sur la scène des spectacles nouveaux devant une nation accoutumée à tourner en ridicule tout ce qui n'est pas d'usage.* » Pour le coup, on sent un homme qui a passé le détroit : il a vu jouer à Londres *Jules César*, et, s'il n'en excuse pas « les irrégularités barbares », il a écouté avec ravissement les discours de Brutus et d'Antoine, l'un tenant un poignard encore teint du sang de César, l'autre qui étale aux yeux du peuple le corps du dictateur; et l'on sent que ces détails matériels l'ont frappé autant que leur éloquence. Il est vrai que les Anglais passent souvent les bornes de la bienséance et donnent des spectacles effroyables, voulant en donner de terribles; mais nous autres Français, « *nous nous arrêtons trop, de peur de nous emporter, et quelquefois nous n'arrivons pas au tragique, dans la crainte d'en passer les bornes.* » Le Français, d'ailleurs, se retrouve aussitôt et proteste qu'il ne veut pas transformer la scène en « un lieu de carnage », comme fait Shakespeare. C'est encore à un Anglais, à Falkener, que Voltaire adressait sa *Zaïre;* mais, ici, il serait dangereux d'évoquer le souvenir d'*Othello :* c'est pourquoi le prudent Voltaire se contente de louer le sage Addison, en ajoutant ce conseil discret :

Polissez la rude action
De vos Melpomènes sauvages.

Cependant, sa réelle estime pour Shakespeare ne s'était pas affaiblie : quand il faisait représenter sa *Mort de César* par les écoliers du collège d'Harcourt (1735), il croyait avoir traité une espèce de tragédie étrangère à notre théâtre, et, loin de cacher

ses emprunts, il se glorifiait d'avoir traduit « mot pour mot » de Shakespeare la dernière scène et plusieurs autres morceaux.

La France n'est pas le seul pays où l'on fasse des tragédies ; et notre goût, ou plutôt notre habitude de ne mettre sur le théâtre que de longues conversations d'amour, ne plaît pas chez les autres nations. Notre théâtre est vide d'action et de grands intérêts, pour l'ordinaire. Ce qui fait qu'il manque d'action, c'est que le théâtre est offusqué par nos petits-maîtres ; et ce qui fait que les grands intérêts en sont bannis, c'est que notre action ne les connaît point. La politique plaisait du temps de Corneille, parce qu'on était tout rempli des guerres de la Fronde ; mais aujourd'hui on ne va plus à ces pièces. Si vous aviez vu jouer la scène entière de Shakespeare, telle que je l'ai vue, et telle que je l'ai à peu près traduite, nos déclarations d'amour et nos confidentes vous paraîtraient de pauvres choses auprès[1].

Mais une traduction française du théâtre anglais, celle de Pierre la Place, paraît de 1745 à 1748, et Shakespeare y occupe, comme il est juste, la place d'honneur. Voltaire remaniait précisément une de ses pièces malheureuses, *Ériphile,* dont il faisait *Sémiramis* (1749). Le spectre d'Amphiaraüs, dans *Ériphile,* devenait l'ombre de Ninus, dans *Sémiramis,* et tous deux descendaient en droite ligne de l'ombre d'*Hamlet.* Il fallut donc parler d'Hamlet, « pièce grossière et barbare, qui ne serait pas supportée par la plus vile populace de la France et de l'Italie » (il écrit au cardinal Quirini[2]), et qu'on dirait « le fruit de l'imagination d'un sauvage ivre » ; mais il fallut reconnaître aussi que, parmi ces irrégularités et ces extravagances, éclatent « des traits sublimes dignes des plus grands génies », et que l'apparition de l'ombre du père d'Hamlet est un des coups de théâtre les plus frappants. Pour l'ensemble, ces prétendues tragédies restent des « farces monstrueuses », entassement d'événements incroyables[3]. Au poète Keate, un moment son voisin de Genève, il accorde (17 avril 1760) que la nature a fait beaucoup pour Shakespeare : « Elle lui donna tous ses diamants, mais son siècle ne permit pas qu'ils fussent polis... *Je ne saurais souffrir le mélange du tragique et du bouffon : cela me paraît un monstre.* » Ainsi Voltaire reste obstinément Français, et Français du XVIIe siècle. Il renvoyait à l'opéra les sorcières de *Macbeth* et leurs enchantements[4]. Il traduisait le *Jules César* de Shakespeare d'une façon si plaisamment littérale que d'Alembert lui-même

1. Lettre à Desfontaines, 14 nov. 1735.
2. *Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne,* en tête de *Sémiramis.*
3. Epître dédicatoire de l'*Orphelin de la Chine.*
4. Lettre à Duclos, 25 déc. 1761.

s'étonnait, se défiait presque[1]. Mais, comme il était intelligence plus encore que passion, quand il écrivait à tête reposée, pour l'*Encyclopédie,* l'article ART DRAMATIQUE, à côté des pages où il caractérisait, en homme peu fait pour comprendre l'Espagne ou l'Angleterre, les grossièretés insipides, ou l'énorme démence des *autos sacramentales,* des pièces de Lope de Vega et de Calderon[2], la bouffonnerie jointe à l'horreur dans les drames anglais, il osait écrire cet éloge de Shakespeare, où l'on dirait qu'il a pris à tâche de réfuter lui-même quelques-unes de ses épigrammes dédaigneuses :

Il y a une chose plus extraordinaire que tout ce qu'on vient de lire, c'est que Shakespeare est un génie. Les Italiens, les Français, les gens de lettres de tous les autres pays, qui n'ont pas demeuré quelque temps en Angleterre, ne le prennent que pour un Gilles de la foire, pour un farceur très au-dessous d'Arlequin, pour le plus misérable bouffon qui ait amusé la populace. C'est pourtant dans ce même homme qu'on trouve des morceaux qui élèvent l'imagination, et qui pénètrent le cœur. C'est la vérité, c'est la nature elle-même qui parle son propre langage, sans aucun mélange de l'art. C'est du sublime, et l'auteur ne l'a point cherché.

Et il cite « ce beau monologue d'Hamlet qui est dans la bouche de tout le monde », et il le traduit, faiblement, hélas! et il conclut que Shakespeare aurait été un poète parfait..., s'il eût vécu dans le temps d'Addison, ce qui revient à peu près à dire que Shakespeare serait grand s'il avait imité les Français. Horace Walpole l'ayant raillé sur ce point dans la préface de son *Château d'Otrante,* il se défend de mépriser Shakespeare : c'est lui, il le rappelle, qui a fait connaître le premier aux Français Shakespeare et la poésie anglaise, sans parler de Locke et de Newton. Ce Lope de Vega des Anglais est « une belle nature, mais bien sauvage... C'est le chaos de la tragédie, dans lequel il y a cent traits de lumière. » A dire vrai, les adversaires ne peuvent s'entendre, car ils n'attachent pas aux mêmes mots le même sens. Il s'agit de savoir ce que c'est au juste que le *goût.* On comprend seulement que le goût de Voltaire le porte à écrire : « Je vous dirai hardiment que toutes les tragédies grecques me paraissent des ouvrages d'écoliers, en comparaison des sublimes scènes de Corneille et des parfaites tragédies de Racine[3]. » Shakespeare ne saurait se plaindre, puisqu'il est condamné en même temps qu'Eschyle.

1. Voyez sa lettre du 8 sept. 1762.
2. Il y loue pourtant « des traits de génie, et *je ne sais quel fracas de théâtre qui peut amuser et même intéresser* ».
3. Lettre à Walpole, 15 juillet 1768. Voyez, au contraire, comment Mme du Deffand écrit à ce même Walpole, le 15 décembre de cette même année.

Le ton change quand Ducis met *Hamlet* à la scène : Voltaire commence à croire que les Français deviennent « trop Anglais ». « Les ombres vont devenir à la mode; j'ai ouvert modestement la carrière, on va y courir à bride abattue; *domandavo acqua, non tempesta*[1]. J'ai voulu animer un peu le théâtre en y mettant plus d'action, et tout actuellement est action et pantomime; il n'y a rien de si sacré dont on n'abuse. Nous allons tomber en tout dans l'outré et dans le gigantesque; adieu les beaux vers, adieu les sentiments du cœur, adieu tout! » Le ton s'irrite plus encore quand Letourneur commence à faire paraître sa traduction en vingt volumes de Shakespeare (1776-1782). Eh quoi, ce misérable veut nous faire regarder Shakespeare comme le modèle de la véritable tragédie! il l'appelle « le dieu du théâtre »! il ne nomme même pas Corneille et Racine!

Il y a déjà deux tomes imprimés de ce Shakespeare qu'on prendrait pour des pièces de la foire, faites il y a deux cents ans.

Ce barbouilleur a trouvé le secret de faire engager le roi, la reine, et toute la famille royale, à souscrire à son ouvrage.

Avez-vous lu son abominable grimoire, dont il y aura encore cinq volumes? Avez-vous une haine assez vigoureuse contre cet impudent imbécile? Souffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France? Vous et M. de Thibouville, vous êtes trop doux. Il n'y a point en France assez de camouflets, assez de bonnets d'âne, assez de piloris pour un pareil faquin. Le sang pétille dans mes vieilles veines, en vous parlant de lui. S'il ne vous a pas mis en colère, je vous tiens pour un homme impassible. *Ce qu'il y a d'affreux, c'est que le monstre a un parti en France;* et, pour comble de calamité et d'horreur, c'est moi qui autrefois parlai le premier de ce Shakespeare; c'est moi qui le premier montrai aux Français quelques perles que j'avais trouvées dans un énorme fumier. Je ne m'attendais pas que je servirais un jour à fouler aux pieds les couronnes de Racine et de Corneille, pour en orner le front d'un histrion barbare[2].

Voltaire a quatre-vingt-deux ans alors; mais la passion le rajeunit. Quelques mois avant sa mort, dans la préface d'*Irène* (16 mars 1778), adressée à l'Académie française, il rougissait, il s'indignait qu'on osât renouveler en plein Paris la dispute entre Corneille et Shakespeare; il raillait milady Montague, qui avait fait un livre entier pour prouver la supériorité de Shakespeare sur les auteurs d'*Iphigénie* et d'*Athalie,* de *Polyeucte* et de *Cinna,* en faveur de quelques morceaux « qui sont, en effet, naturels et énergiques, quoique défigurés presque toujours par une familiarité basse ». Et il saluait avec émotion le

1. « Je demandais de la pluie, mais pas un orage. » (Lettres à Richelieu et à d'Argental, des 10 et 13 oct. 1769.)
2. Lettre à d'Argental, 19 juillet 1776.

grand nom de Corneille, le père de notre théâtre et presque de notre langue, et il adorait avec un tendre respect le souvenir de Racine, « celui de nos poètes qui approcha le plus de la perfection ».

II

L'idéal français : Corneille et Racine. — Les règles, le spectacle, l'amour.

Là, et là seulement, était son idéal. « Il n'y a que Racine dans le monde... Sans Racine, point de salut[1] ! » Qu'y avait-il avant lui? Les mystères et les moralités avaient longtemps « flétri » la France. « Hardy et Garnier n'écrivirent que des platitudes d'un style insupportable; et ces platitudes furent jouées sur des tréteaux au lieu de théâtre. » Que reste-t-il de Corneille? « Une grande partie de *Cinna,* les scènes supérieures des *Horaces,* du *Cid,* de *Pompée,* de *Polyeucte,* la fin de *Rodogune.* » De Racine il reste beaucoup plus : « le rôle parfait et inimitable de Phèdre, qui l'emporte sur tous les rôles; celui d'Acomat, aussi beau en son genre; les quatre premiers actes de *Britannicus; Andromaque* tout entière, à une scène près de pure coquetterie; les rôles tout entiers de Roxane et de Monime, admirables l'un et l'autre dans des genres tout opposés »; enfin et surtout cette *Iphigénie* où l'intérêt s'échauffe toujours de scène en scène, où tout marche de perfections en perfections, et cette *Athalie,* « le chef-d'œuvre de l'esprit humain », toute réserve faite sur le rôle du grand prêtre fanatique et factieux. *Iphigénie,* c'est le modèle où l'on peut le mieux étudier la beauté harmonieuse et nuancée de la tragédie française classique, et Voltaire en donne une analyse raisonnée à la fois et passionnée, car de l'analyse s'échappent des cris d'admiration émue. « O véritable tragédie! beauté de tous les temps et de toutes les nations! Malheur aux barbares qui ne sentiraient pas jusqu'au fond du cœur ce prodigieux mérite! » *Athalie* est à un degré encore au-dessus : c'est « ce que nous avons de plus parfaitement conduit, de plus simple et de plus sublime[2] ».

Athalie le ravit encore par un autre mérite : « La seule pièce

1. Lettres à d'Argental, 9 mars 1763, et à Condorcet, 6 déc. 1776.
2. *Dictionnaire philosophique,* Art dramatique. Dans l'Epître à la duchesse du Maine, en tête d'*Oreste,* il appelle *Athalie* « l'ouvrage le plus approchant de la perfection qui soit jamais sorti de la main des hommes ».

où Racine ait mis *du spectacle,* c'est son chef-d'œuvre d'*Athalie.* » Or, il a rapporté de l'Angleterre cette idée que certains spectacles, même horribles, peuvent être portés au théâtre et produire grand effet, pourvu que le poète qui les hasarde ait à la fois du génie et de la circonspection. Et il donne pour exemple le terrible cinquième acte de *Rodogune,* effort tragique et heureux de « notre grand Corneille[1] ». A cet égard, Voltaire a subi beaucoup plus qu'il ne le croit l'influence de Corneille, transmise, il est vrai, par Crébillon. L'auteur de *Rodogune,* de *Don Sanche,* de la *Toison d'or,* avait eu tout au moins et donné l'idée du mélodrame, du drame chevaleresque, de la tragédie-opéra. Mais on sent pourquoi Voltaire revenait toujours de préférence à Racine, et lui-même s'en est assez souvent expliqué.

Parmi ces chefs-d'œuvre, ne faut-il pas donner, sans difficulté, la préférence à ceux qui parlent au cœur sur ceux qui ne parlent qu'à l'esprit? Quiconque ne veut qu'exciter l'admiration, peut faire dire : « Voilà qui est beau ; » mais il ne fera point verser de larmes. Quatre ou cinq scènes bien raisonnées, fortement pensées, majestueusement écrites, s'attirent une espèce de vénération; mais c'est un sentiment qui passe, et qui laisse l'âme tranquille. Ces morceaux sont de la plus grande beauté, et d'un genre même que les anciens ne connurent jamais : ce n'est pas assez, il faut plus que de la beauté. Il faut se rendre maître du cœur par degrés, l'émouvoir, le déchirer, et joindre à cette magie les règles de la poésie et toutes celles du théâtre, qui sont presque sans nombre...

Personne n'a jamais porté l'art de la parole à un plus haut point, ni donné plus de charme à la langue française... Il n'en est pas de ce grand homme, qui allait toujours en s'élevant, comme de Corneille qui allait toujours en baissant, ou plutôt en tombant de la chute la plus lourde. Racine a fini par être le premier des poètes dans *Athalie,* et Corneille a été le dernier dans plus de dix pièces de théâtre...

Je regarde Racine comme le meilleur de nos poètes tragiques sans contredit, comme celui qui seul a parlé au cœur et à la raison, qui seul a été véritablement sublime sans une enflure, et qui a mis dans la diction un charme inconnu jusqu'à lui. Il est le seul encore qui ait traité l'amour tragiquement, car avant lui Corneille n'avait fait bien parler cette passion que dans le *Cid,* et le *Cid* n'est pas de lui[2].

Le *Cid* est bien de Corneille; mais on ne sera pas surpris que cet hommage soit rendu au peintre d'Hermione, de Roxane et de Phèdre. Toute sa vie, Voltaire demeura fidèle à cette dévotion pour Racine, sa seule piété peut-être, en particulier à son admiration pour *Iphigénie* et pour *Athalie.* A la veille de sa mort, la centième lecture d'*Iphigénie* lui arrachait des larmes

1. *Discours sur la tragédie,* en tête de *Brutus.*
2. *Dictionnaire philosophique,* Art dramatique. — Lettres à d'Olivet, 1er avril 1766 et à Soumarokoff, 26 février 1769.

d'admiration et d'attendrissement[1]. Pour *Athalie*, il avait d'autant plus de mérite à persévérer dans son enthousiasme que, de plus en plus entraîné par la passion philosophique, il avait peine à accepter le rôle de Joad, et, sans Joad, qu'est la tragédie, à moins toutefois qu'on ne pleure sur la pauvre Athalie,

Si méchamment mise à mort par Joad,

comme cet Anglais que Voltaire fait parler dans le discours-préface des *Guèbres?* Contre cet Anglais railleur Voltaire défend un peu faiblement sa tragédie favorite : « Chaque peuple a son caractère : ce n'est point pour le roi Guillaume que Racine fit son *Athalie;* c'est pour Mme de Maintenon et pour les Français. Peut-être vos Anglais n'auraient point été touchés du péril imaginaire du petit Joas : ils raisonnent, mais les Français sentent : il faut plaire à sa nation. » Il se refuse à croire que la vie de Joas soit menacée, et plaide indirectement la cause d'Athalie. Mais les *Guèbres* sont une pièce de combat, où les prêtres sont malmenés, et Racine eût sans doute été plus étonné encore du rôle des prêtres de Pluton dans les *Guèbres* que Voltaire ne l'est du caractère de Joad dans *Athalie*. Au fond, l'ancien culte pour Racine est intact; on le voit bien par la préface de *Don Pèdre :* « Dans le siècle passé il n'y eut que le seul Racine qui écrivit des tragédies avec une pureté et une élégance presque continue; et le charme de cette élégance a été si puissant, que les gens de lettres et de goût lui ont pardonné la monotonie de ses déclarations d'amour et la faiblesse de quelques caractères, en faveur de sa diction enchanteresse. »

Ce dernier éloge, pourtant, contient une réserve dont il importe de tenir compte, qui longtemps avant, sous une autre forme, avait été indiquée dans le *Temple du goût :*

Plus pur, plus élégant, plus tendre,
Et parlant au cœur de plus près,
Nous attachant sans nous surprendre
Et ne se démentant jamais,
Racine observe les portraits
De Bajazet, de Xipharès,
De Britannicus, d'Hippolyte.
A peine il distingue leurs traits :
Ils ont tous le même mérite,
Tendres, galants, doux et discrets;

1. Lettre à l'Académie française, 1778.

Et l'Amour, qui marche à leur suite,
Les croit des courtisans français.

Il regrettait que l'amour, chez nos héros de théâtre, ne fût trop souvent que de la galanterie, et voulait qu'il fût « le nœud nécessaire de la pièce[1] »; mais il l'écrivait en tête de *Brutus*, où l'amour n'est qu'épisodique. Ses idées sur ce point ont manqué de netteté et de constance, car il a composé des tragédies où l'amour était tout, et d'autres où il n'était rien; en quoi il a pu sembler fidèle à sa conception de l'amour tragique, qui doit n'être rien s'il n'est tout; mais il en a composé aussi, et ce sont les plus nombreuses, où l'amour est quelque chose sans être le tout, ni même le principal. Et il défend à l'amour de se transformer en galanterie; mais quel langage parlent donc ses amoureux? Il se moque, avec les étrangers, de monsieur Hippolyte et de monsieur Antiochus. « Cette faiblesse de Racine, dit-il, est un tribut qu'il a payé aux mœurs de son temps, à la galanterie de la cour de Louis XIV, au goût des romans qui avaient infecté la nation, aux exemples même de Corneille, qui ne composa jamais une tragédie sans y mettre de l'amour... » Mais, s'il analyse *Iphigénie*, il écrit avec intrépidité : « Jamais Achille n'a été plus Achille que dans cette tragédie... Il aime comme Achille doit aimer, et il parle comme Homère l'aurait fait parler s'il avait été Français[2]. » Hélas! Achille parle comme parle l'Othello de Shakespeare lorsqu'il est devenu Français et qu'il a pris le nom d'Orosmane. Le même écrivain pour qui la nation du monde qui a peint le plus mal l'amour est la nation anglaise (et il ne le dit pas seulement pour flatter l'Italien Maffei), affirme que la nation française l'a fait parler « avec des bienséances, une délicatesse, une vérité qu'on ne trouve point ailleurs », et explique ainsi cette supériorité : « C'est que, de toutes les nations, la française est celle qui a connu le plus la société[3]. » La page qui suit, sur « la manière dont les honnêtes gens traitent l'amour », est très fine et vraie, si l'on se place au seul point de vue de la délicatesse dans l'expression de l'amour. Mais c'est précisément de cette délicatesse qu'il condamne les raffinements lui-même. Il est entendu que le coupable ce n'est pas Racine, qui a tout fait, au contraire, pour réformer le goût des Français et faire de la peinture de l'amour non un épisode inu-

1. *Discours sur la tragédie*, en tête de *Brutus*.
2. *Dictionnaire philosophique*, ART DRAMATIQUE.
3. Seconde lettre à Falkener, en tête de *Zaïre*.

tile qui alourdit une pièce, mais l'intérêt principal, le fondement, l'âme de tout un drame; c'est Rotrou, c'est Corneille même, « qui, en créant notre théâtre, l'ont presque toujours défiguré par ces amours de commande, par ces intrigues galantes qui, n'étant point de vraies passions, ne sont point dignes du théâtre[1] ». Ceci est vrai en partie de Rotrou, bien que le poète de *Venceslas* et de *Laure persécutée* connaisse les emportements terribles et la touchante mélancolie de la passion contrariée ou trahie; vrai aussi de Corneille, si l'on met à part tout au moins le *Cid* et *Psyché*. On sait, d'ailleurs, avec quelle énergie Corneille lui-même marquait le profond désaccord qui le séparait des délicats et des doucereux : « J'ai cru jusques ici que l'amour était une passion trop chargée de faiblesse pour être la dominante dans une pièce héroïque[2]... ». On comprend donc que Voltaire raille les froideurs et les gaucheries amoureuses du vieux Corneille. Mais, à son tour, comment comprend-il la peinture et l'expression de l'amour?

Le grand homme qui a porté à un si haut point la véritable éloquence dans les vers, qui a fait parler à l'amour un langage à la fois si touchant et si noble, a mis cependant dans ses tragédies plus d'une scène que Boileau trouvait plus digne de la haute comédie de Térence que du rival et du vainqueur d'Euripide...

Qu'une Phèdre, dont le caractère est le plus théâtral qu'on ait jamais vu, et qui est presque la seule que l'antiquité ait représentée amoureuse; qu'une Phèdre, dis-je, étale les fureurs de cette passion funeste; qu'une Roxane, dans l'oisiveté du sérail, s'abandonne à l'amour et à la jalousie; qu'Ariane se plaigne au ciel et à la terre d'une infidélité cruelle; qu'Orosmane tue ce qu'il adore : tout cela est vraiment tragique. L'amour furieux, criminel, malheureux, suivi de remords, arrache de nobles larmes. Point de milieu : il faut ou que l'amour domine en tyran, ou qu'il ne paraisse pas; il n'est point fait pour la seconde place. Mais que Néron se cache derrière une tapisserie pour entendre les discours de sa maîtresse et de son rival; mais que le vieux Mithridate se serve d'une ruse comique pour savoir le secret d'une jeune personne aimée par ses deux enfants, tout cela est petit et puéril, il faut le dire hardiment[3].

Il ajoute, du reste, que, si Racine avait vécu, « il eût rendu au théâtre son ancienne pureté; il n'eût point avili par des amours de ruelle les grands sujets de l'antiquité », car il avait commencé l'*Iphigénie en Tauride*, où la galanterie n'entrait pas; et il écrivit *Athalie*. Il faudrait s'entendre. Parle-t-on de galanterie, ou parle-t-on d'amour? Si l'on parle de galanterie, il

1. Lettre à Maffei, en tête de *Mérope*.
2. Lettre à Saint-Evremond, 1666.
3. Préface de *Nanine*. — Epître à la duchesse du Maine, en tête d'*Oreste*.

faut avouer que Racine a souvent affaibli, par le langage conventionnel de la galanterie contemporaine, des sentiments qui n'en restent pas moins, au fond, toujours très forts et quelquefois violents. Si l'on parle d'amour, qu'est-ce que ce dédain d'un certain langage trop familier, d'une part, et, d'autre part, de situations trop voisines du comique? D'où vient-il, sinon d'une idée fausse de la « noblesse » tragique? Voltaire a corrigé Racine en cela, et il a été immuablement, incurablement noble. Qu'eût-il pensé si on lui eût dit que ce qui charmerait le plus les modernes chez Racine profane, c'est précisément cette vérité moins fastueuse, ces prétendues petitesses, cette conformité avec la vie?

Par un mélange assez curieux de goûts et de tendances, Voltaire admirait, ne se lassait pas de citer Quinault, du moins le Quinault des opéras, et volontiers reconnaissait (du moins dans la première partie de sa carrière) devoir quelque chose au mélodramatique Crébillon. Mais ce qu'il aimait en Quinault, ce n'était pas le langage de la galanterie, où il signale çà et là quelque fadeur ou quelque platitude : c'est l'importance donnée au spectacle. Sans bien s'en rendre compte, il inclinera lui-même à transformer la tragédie en opéra. D'instinct, il sent la nécessité d'un changement dont il cherchera toujours et ne réussira jamais à bien définir la nature. La vraie tragédie classique était morte avec Racine, dont Campistron (1656-1723) n'était que l'héritier dégénéré[1]. Voltaire avait près de trente ans quand la Motte (1672-1731) donna son *Inès de Castro* (1723), et c'est contre la Motte, novateur timide et inconséquent, qu'il défendra, dans la préface de son *Œdipe* (1730), la règle des trois unités. Jeune, il n'eut point, du moins au théâtre, ces audaces de la jeunesse qui dédaigne volontiers ses devanciers. Non seulement il proclame son admiration pour Racine, mais il témoigne quelque respect à Crébillon (1674-1762), dont le chef-d'œuvre, *Rhadamiste et Zénobie,* fut joué en 1711, et apprécié par l'auteur lui-même, sans indulgence paternelle, dans le *Mercure.* Plus tard, dans le *Dictionnaire philosophique* (art. AMPLIFICATION et GOUT), tout en reconnaissant certaines beautés chez Crébillon, il raillera ces mauvaises tragédies barbares, écrites dans un style d'Allobroge, et il écrira un *Éloge de Crébillon* (1762) qui ne sera guère qu'une satire. Mais « le boursouflé Crébillon[2] »

1. Voyez pourtant, sur Campistron, les *Etudes sur la tragédie* de M. Dejob; sur la Motte, la thèse de M. Dupont citée à la Bibliographie.
2. Lettre à Fyot de la Marche, 9 juillet 1762.

a au théâtre une réputation toute faite quand Voltaire y fait ses débuts; il est prudent de le ménager. Il a, d'ailleurs, la discrétion de laisser le champ libre à ses jeunes rivaux : pendant plus de vingt ans il demeure éloigné de la scène. Mais il s'avisa d'y reparaître après cette longue retraite, et la cour favorisa cette rentrée tardive : les acteurs qui jouaient le rôle de sénateurs dans son *Catilina* reçurent du roi de belles toges de toile d'argent, avec bandes de pourpre. Voltaire s'étonna, s'irrita bientôt de se voir opposer et préférer ce revenant. Il eut, d'ailleurs, ou crut avoir à se plaindre de Crébillon, qui, censeur dramatique, exerçait trop rigoureusement sur les pièces nouvelles son droit de censure et même d'interdiction.

Mais autre chose que des raisons personnelles les séparait. Esprit fougueux, mais peu cultivé, Crébillon ne devait son succès qu'à des procédés dramatiques grossiers, soutenus d'un style de déclamateur. Remontant jusqu'au vieux Corneille, et, par delà Corneille, jusqu'à Sénèque, il avait choisi pour domaine propre non pas seulement le terrible, mais l'horrible, auquel se mêle étrangement chez lui le romanesque. Ses sujets sont d'une noirceur infernale; ses intrigues sont compliquées de méprises et de reconnaissances; ses personnages sont tantôt des orateurs qui déclament, tantôt des galants doucereux : Électre, par exemple, est aimée du fils d'Égisthe, sans que Crébillon sente l'énormité d'un tel amour dans un tel sujet. Au reste, il s'inquiète peu de peindre des caractères. En cela il n'est pas assurément le disciple des classiques, et, en ce qui concerne l'imitation de l'antiquité, il n'est ni Romain comme Corneille, ni Grec comme Racine. Mais, d'autre part, il n'a rien d'un novateur, car ce n'est pas l'être que d'outrer certains procédés du vieux Corneille; les situations frappantes, les traits à la Sénèque, les amplifications de rhétorique, les maximes, ne sont point chose nouvelle sur notre théâtre. Mais les maximes se faisaient déjà plus hardies, et l'auteur de *Xerxès* se faisait applaudir du roi lui-même quand il écrivait :

La crainte fit les dieux, l'audace a fait les rois.

De tout cela Voltaire gardera bien quelque chose; mais, disciple de Racine plus que de Corneille, il approfondira la pitié plus que la terreur. Crébillon se refusait à aller « gueuser » chez les nations étrangères; Voltaire ne dédaignera pas de faire quelques emprunts discrets à Shakespeare. Mais l'élève

des jésuites de Louis-le-Grand ne prévoyait pas ce prochain avenir quand, à vingt-quatre ans, après la Motte, après Corneille, après Sophocle, il osa donner au théâtre un *Œdipe*.

III

D' « Œdipe » à « Zaïre » : « Brutus ».

Représenté le 10 novembre 1718, *Œdipe* eut quarante-cinq représentations. Le succès fut considérable : « On a joué aujourd'hui à la Comédie *Œdipe* d'Arouet; tout Paris y est venu; vous comprenez aisément qu'on a renvoyé plus de moitié. Tout était double; ils ont fait des sommes énormes... On ne parle que de la belle tragédie d'*Œdipe* par M. Arouet. Le prince de Conti a fait remarquer à l'auteur quelques défauts qui avaient échappé aux plus fins connaisseurs[1]. » Ainsi non seulement Arouet, du premier coup, s'établissait en maître au théâtre, mais il entrait en relations avec le meilleur monde, et un prince du sang daignait lui donner des conseils. De Vienne, J.-B. Rousseau avait écrit à Brossette, en 1717 : « Il y a longtemps que j'entends dire merveilles de l'*Œdipe* du petit Arouet. J'ai fort bonne opinion de ce jeune homme, je meurs de peur qu'il n'ait affaibli le terrible de ce grand sujet en y mêlant de l'amour. » Mais ses inquiétudes ne tardèrent pas à se dissiper, et le ton des félicitations qu'il adresse à Voltaire (25 mars 1719) est hyperbolique : « Je ne m'attendais pas à ce que vous sortissiez si glorieusement du combat avec Sophocle, et, malgré la juste prévention où je suis pour l'antiquité, je suis obligé d'avouer que le Français de vingt-quatre ans a triomphé en beaucoup d'endroits du Grec de quatre-vingts. » Plus tard, quand il fut brouillé avec Voltaire, il dut se repentir de lui avoir sacrifié un peu hâtivement Sophocle, car Voltaire lui-même avouait n'avoir pas évité l'écueil que la première lettre de J.-B. Rousseau signalait. Douze ans après, il écrivait au P. Porée, son ancien maître :

Je vous envoie, mon cher Père, la nouvelle édition qu'on vient de faire de la tragédie d'*Œdipe*. J'ai eu soin d'effacer autant que je l'ai pu les *couleurs fades d'un amour déplacé, que j'avais mêlées malgré moi aux traits mâles et terribles que ce sujet exige.*

1. Lettres du marquis de Balleroy, 13 oct. et 1er déc. 1718, dans *les Correspondants de la marquise de Balleroy*.

Je veux d'abord que vous sachiez, pour ma justification, que, tout jeune que j'étais quand je fis l'*Œdipe*, je le composai à peu près tel que vous le voyez aujourd'hui : j'étais plein de la lecture des anciens et de vos leçons, et je connaissais fort peu le théâtre de Paris ; je travaillai à peu près comme si j'avais été à Athènes. Je consultai M. Dacier, qui était du pays ; il me conseilla de mettre un chœur dans toutes les scènes, à la manière des Grecs : c'était me conseiller de me promener dans Paris avec la robe de Platon. J'eus bien de la peine seulement à obtenir que les comédiens de Paris voulussent exécuter les chœurs qui paraissent trois ou quatre fois dans la pièce ; j'en eus bien davantage à faire recevoir une tragédie presque sans amour. Les comédiennes se moquèrent de moi quand elles virent qu'il n'y avait point de rôle pour amoureuse. On trouva la scène de la double confidence entre Œdipe et Jocaste, tirée en partie de Sophocle, tout à fait insipide. En un mot, les acteurs, qui étaient dans ce temps-là petits-maîtres et grands seigneurs, refusèrent de représenter l'ouvrage.

J'étais extrêmement jeune, je crus qu'ils avaient raison : je gâtai ma pièce, pour leur plaire, *en affadissant par des sentiments de tendresse un sujet qui le comporte si peu.*

Les acteurs n'étaient peut-être pas les seuls coupables : Voltaire peut-être ne gâta pas sa pièce seulement « pour leur plaire », mais aussi pour plaire au public, dont ils connaissaient le goût. Il s'abrite derrière l'exemple donné par Corneille[1], qui a mis au premier plan de son *Œdipe* l'amour de Thésée pour Dircé, en pleine peste de Thèbes. Mais que penser de l'amour du farouche Philoctète, ce Robinson grec, pour Jocaste, cette victime de la plus terrible fatalité, mariée d'ailleurs pour la seconde fois ? Cette intrigue amoureuse joint à l'inconvenance l'inconvénient de greffer une seconde action sur la première ; mais c'est en vain que Voltaire fait effort pour faire de son Philoctète un Nicomède. Que vient faire ce Philoctète à Thèbes ? Il ignore la mort de Laïus, l'histoire du sphinx, l'élévation d'Œdipe ? Obligeamment, Dimas l'instruit de tout cela, en ami qui serait un philosophe :

Les dieux nous ont conduits de supplice en supplice ;
La famine a cessé, mais non leur injustice ;
Et la contagion, dépeuplant nos Etats,
Poursuit un faible reste échappé du trépas.
Tel est l'état horrible où les dieux nous réduisent. (I, I.)

L'oracle a déclaré que le seul remède à la peste qui désole Thèbes était la punition de l'assassin de Laïus ; Œdipe s'est maudit lui-même sans le savoir :

1. Voyez dans le t. IV de notre *Théâtre de Pierre Corneille*, Delagrave, p. 345-364, l'étude sur les *Œdipe* de Corneille et de Voltaire. Voir aussi la cinquième lettre à M. de Genonville et l'Epître à la duchesse du Maine en tête d'*Oreste*.

Et vous, dieux des Thébains, dieux qui nous exaucez,
Punissez l'assassin, vous qui le connaissez[1]! (I, III.)

On a soupçonné Philoctète : Jocaste répond, en héroïne cornélienne : « Il est vertueux, puisqu'il m'avait su plaire, » et ne craint pas de dire à celui-là même qu'elle a aimé jadis : « Vous « ne pouvez pas être indigne de moi. » Mais « une suprême loi » a toujours disposé d'elle contre sa volonté : elle a étouffé la révolte de ses sens; Œdipe lui inspire « une amitié sévère »; elle aime en lui sa vertu. C'est à peu près la situation de Pauline dans *Polyeucte*, mais Pauline ne déclame pas. Au reste, tous déclament, depuis Œdipe prêt à « mourir pour son pays », jusqu'à Philoctète, héros à demi républicain, fort supérieur « aux hommes communs, aux âmes ordinaires » :

Un roi pour ses sujets est un dieu qu'on révère :
Pour Hercule et pour moi, c'est un homme ordinaire...

Le trône est un objet qui n'a pu me tenter :
Hercule à ce haut rang dédaignait de monter.
Toujours libre avec lui, sans sujets et sans maître,
J'ai fait des souverains, et n'ai point voulu l'être.
Mais c'est trop me défendre et trop m'humilier :
La vertu s'avilit à se justifier. (II, IV.)

Cette contagion gagne les confidents eux-mêmes : Araspe est un philosophe incrédule, qui se passe volontiers des oracles et engage Œdipe à faire comme lui :

Ces dieux dont le pontife a promis le secours,
Dans leurs temples, seigneur, n'habitent pas toujours.
On ne voit point leur bras si prodigue en miracles :
Ces antres, ces trépieds, qui rendent leurs oracles,
Ces organes d'airain que nos mains ont formés,
Toujours d'un souffle pur ne sont pas animés.
Ne nous endormons point sur la foi de leurs prêtres ;
Au pied du sanctuaire il est souvent des traîtres,
Qui, nous asservissant sous un pouvoir sacré,
Font parler les destins, les font taire à leur gré.
Voyez, examinez avec un soin extrême
Philoctète, Phorbas, et Jocaste elle-même.
Ne nous fions qu'à nous; voyons tout par nos yeux :
Ce sont là nos trépieds, nos oracles, nos dieux. (II, V.)

1. Dans cette même scène (I, III), Œdipe parle en roi philosophe, et Jocaste en incrédule :

Et peut-être le Ciel, que ce grand crime irrite,
Déroba le coupable à ma juste poursuite :
Peut-être, accomplissant ses décrets éternels,
Afin de nous punir, il nous fit criminels.

Œdipe, accusé à son tour, s'élève contre le prêtre imposteur qui abuse insolemment du privilège des autels et du commerce des dieux; Philoctète raille les vains oracles des pontifes, qui inspirent une confiance aveugle à leurs imbéciles adorateurs, surtout quand l'intérêt, « père de la licence », vient enhardir leur zèle impie contre leurs rois. On dirait que l'Église et l'État sont en présence et se menacent mutuellement. Et Jocaste, piquée d'honneur, lance le cri célèbre qui eût bien étonné Sophocle :

> Nos prêtres ne sont point ce qu'un vain peuple pense :
> Notre crédulité fait toute leur science. (IV, I.)

La contradiction est choquante entre des épigrammes si modernes de ton et l'esprit du drame antique. L'intérêt religieux absent, où trouver l'intérêt dramatique ? Ce n'est pas dans l'amour ridicule de Philoctète pour Jocaste, ni même dans le péril que court ce héros à la fois sensible et impassible. Nous sommes rassurés sur son sort, et, son innocence reconnue, il s'empresse de disparaître. Une seconde pièce s'engage et a pour sujet la tragique révélation de la naissance d'Œdipe. Mais comment une telle révélation serait-elle saisissante, en dehors du mystère religieux et de l'horreur sacrée, dans un milieu de philosophes et de raisonneurs? Œdipe parle bien d'un dieu qui domine ses transports et le fait passer de la colère à la stupeur. Mais nous ne sentons pas le dieu présent; nous ne voyons pas le bras de la destinée s'appesantir sur ce malheureux, qui, dans son malheur même, est préoccupé de garder intacte sa « gloire », sur ce déclamateur qui regarde en face le Ciel et le brave :

> Impitoyables dieux, mes crimes sont les vôtres,
> Et vous m'en punissez ! (V, IV.)

Nous ne pouvons prendre en pitié Jocaste elle-même, car elle est, elle aussi, trop éloquente et trop philosophe dans son infortune :

> J'ai fait rougir les dieux, qui m'ont forcée au crime (V, VI),

« pensée dans le goût de Lucain, bien éloignée de la simplicité du génie grec... Dans la tragédie grecque, dès que l'affreux mystère est soupçonné d'Œdipe, Jocaste disparaît[1]. » Ici,

1. Villemain, *la Littérature au dix-huitième siècle,* 4e leçon. Le critique y marque

elle tient à rester jusqu'au bout, et c'est elle qui prononce les derniers vers de la tragédie. La Harpe n'en attribue pas moins à Voltaire la gloire d'avoir balancé un des chefs-d'œuvre de Sophocle et de l'avoir surpassé même en quelques parties, au moins pour certains détails qu'il a perfectionnés, pour certaines « nuances délicates » qu'il a ménagées avec plus de soin. Patin est plus clairvoyant, mais adoucit ses critiques par un éloge auquel il nous est difficile de souscrire : l'œuvre du jeune Voltaire, selon lui, « égale et surpasse quelquefois le modèle grec », bien que très inférieure pour l'ordonnance, pour la conduite, pour la vérité du langage et des sentiments, surtout du sentiment religieux, car le scepticisme de Voltaire y met en cause non plus seulement le destin, force aveugle et brutale, mais les dieux, cause intelligente et volontairement malfaisante.

Patin observe aussi qu'Œdipe, Jocaste, Philoctète, sont en quelque mesure des personnages cornéliens, car ils connaissent leur devoir, tout leur devoir, et n'hésitent pas à tout lui sacrifier. Cette influence cornélienne s'exerce visiblement sur les premières pièces de Voltaire. Ainsi, dans *Artémire,* représentée le 17 février 1720, l'héroïne a dû épouser Cassandre alors qu'elle aime Philotas, qu'elle a cru mort, mais qui reparaît. C'est encore ici un ressouvenir de la situation de Pauline dans *Polyeucte;* mais la ressemblance s'arrête là, car Cassandre tue le père de sa femme, qui ne lui en reste pas moins fidèle, sa « gloire » lui étant plus chère que tout, et Philotas tue Cassandre. *Artémire* ne réussit ni à la première représentation ni à la reprise, malgré les corrections de l'auteur; mais celui-ci en fit passer les meilleurs vers dans sa tragédie suivante, *Mariamne* (6 mars 1724). « La destinée de cette pièce a été extraordinaire, dit Voltaire dans sa préface. Elle fut jouée pour la première fois en 1724, au mois de mars, et fut si mal reçue, qu'à peine put-elle être achevée. Elle fut rejouée avec quelques changements en 1725, au mois de mai, et fut reçue alors avec une extrême indulgence. » Il avoue modestement qu'elle méritait le mauvais accueil que lui fit d'abord le public; l'histoire y était trop fidèlement observée pour plaire, et le sujet

certaines différences précises entre la tragédie grecque et la pièce française : « Voltaire substitua le personnage épisodique de Philoctète à Créon, l'adversaire naturel d'Œdipe ; il remplaça Tirésias par un grand prêtre ; il ne donna pas d'enfants à Œdipe ; il suspendit avec un art plus apparent la révélation de sa destinée ; il adoucit son désespoir ; il ne le montra pas aux spectateurs les yeux crevés et sanglants ; il répandit sur le tout un vernis d'élégance et de philosophie. »

même ne plaisait pas : « Comme le génie des Français est de saisir vivement le côté ridicule des choses les plus sérieuses, on disait que le sujet de *Mariamne* n'était autre chose qu'*un vieux mari amoureux et brutal,* et on ajoutait qu'une querelle de ménage ne pouvait jamais faire une tragédie. » Au moment où l'actrice qui jouait Mariamne portait à sa bouche la coupe empoisonnée, une personne du parterre s'écria : *La reine boit!* ce qui occasionna un grand tumulte. La *Mariamne* de l'abbé Nadal venait d'être représentée, et n'avait pas effacé davantage la *Mariamne* du vieux Tristan. Mais il est vrai que le sujet nous intéresse peu; la Harpe, ici, a raison de dire : « Que nous fait la jalousie d'un homme qui n'est point aimé ? »

Ces pièces sont antérieures au séjour en Angleterre; *Brutus* (11 décembre 1730) est postérieur. Dans le *Discours sur la tragédie*, qui précède cette pièce, et qui est dédié à Bolingbroke, Voltaire dit expressément que « la tragédie de *Brutus* est née en Angleterre », chez Falkener, à Wandsworth, et que le premier acte même fut d'abord écrit en prose anglaise. Il mentionne, en note, un *Brutus* de l'Anglais Lee, mais le qualifie d'ouvrage ignoré même à Londres. Or, ce n'est pas d'une vieille tragédie de la Calprenède, *la Mort des enfants de Brute* (1647), ni du *Brutus* de Mlle Bernard (1690), auquel on disait que Fontenelle avait collaboré, c'est du *Lucius Junius Brutus* de Lee (1681) que procède le *Brutus* de Voltaire. Il le termina et le francisa en France. Sous sa première forme, cette tragédie eut quinze représentations. Sous sa seconde forme (1742) elle ne plut pas moins. Deux lettres du président Hénault à Mme du Deffand (12 et 17 juillet 1742) le prouvent :

J'allai hier à *Brutus;* il y avait assez de monde; je me confirmai bien dans ce que j'ai toujours pensé, que c'est la plus belle pièce de Voltaire... *Brutus* continue à avoir le plus grand succès du monde : il y a de grands changements et des scènes entières nouvelles. En tout, c'est une des pièces les plus raisonnables qu'il y ait au théâtre, c'est la mieux écrite de Voltaire, et le cinquième acte me paraît très touchant.

Longtemps après (avril 1763), *Brutus* paraissait encore à Grimm un ouvrage d'une grande élévation, d'une marche sage et majestueuse, d'une diction pure et enchanteresse. « Cela, disait Grimm, est aussi grand que Corneille quand il l'est véritablement, et aussi beau que Racine. Si la nation avait décerné un monument à la gloire du poète après la représentation de *Brutus,* la nation, en honorant le génie, se serait immortalisée,

car voilà des ouvrages dont les auteurs méritent des statues. » Cet enthousiasme étonna Voltaire lui-même; il nous étonne plus encore. Mais la tragédie rapportée de l'Angleterre paraissait, selon l'auteur des *Anecdotes dramatiques,* animée d'un esprit républicain dont les manifestations ravissaient les uns et faisaient frémir les autres. Il est certain que Brutus semble avoir lu déjà le *Contrat social* lorsqu'à l'ambassadeur Arons, qui rappelle les serments prêtés jadis à Tarquin dans ce même Capitole, il répond fièrement :

Nous avons fait, Arons, en lui rendant hommage,
Serment d'obéissance, et non point d'esclavage;
Et puisqu'il vous souvient d'avoir vu dans ces lieux
Le sénat à ses pieds faisant pour lui des vœux,
Songez qu'en ce lieu même, à cet autel auguste,
Devant ces mêmes dieux, il jura d'être juste.
De son peuple et de lui tel était le lien :
Il nous rend nos serments lorsqu'il trahit le sien;
Et, dès qu'aux lois de Rome il ose être infidèle,
Rome n'est plus sujette, et lui seul est rebelle... (I, II.)

Lui-même, Arons, resté seul avec son confident, ne cache pas son admiration pour cette liberté qui des esclaves fait des citoyens, pour cette liberté qu'il combat, mais qu'il envie :

Crois-moi, la liberté, que tout mortel adore,
Que je veux leur ôter, mais que j'admire encore,
Donne à l'homme un courage, inspire une grandeur
Qu'il n'eût jamais trouvés dans le fond de son cœur. (I, III.)

Brutus ose dire sur la scène française, au moment où Louis XV attend le moment de régner :

Qui naquit dans la pourpre en est rarement digne;
Titus, son digne fils, porte en son cœnr
La liberté gravée et les rois en horreur. (II, II.)

Mais ce même Titus aime une captive des Romains, la fille de Tarquin, Tullie; il l'aime et la fuit, en héros cornélien qui veut être digne d'elle, digne de lui-même, et la mériter en la perdant. Longtemps il est ainsi vainqueur de soi, « libre et toujours Romain »; puis, il semble fléchir sous le poids de son héroïsme. Tullie va partir! Il sait bien encore ce qu'il doit faire, mais il ne sait plus ce qu'il veut : il « embrasse le crime », en

chérissant la vertu. Nous sommes ici plus près de Racine. Il y a un essai de gradation dramatique dans les hésitations, dans la trahison (à peine ébauchée) de Titus, dans ses remords; il y a quelque grandeur dans la dernière scène entre le père et le fils :

TITUS.

Mon malheur est au comble, ainsi que ma furie :
Terminez mes forfaits, mon désespoir, ma vie,
Votre opprobre et le mien. Mais si dans les combats
J'avais suivi la trace où m'ont conduit vos pas,
Si je vous imitai, si j'aimai ma patrie,
D'un remords assez grand si ma faute est suivie,
(Il se jette à genoux.)
A cet infortuné daignez ouvrir les bras;
Dites du moins : « Mon fils, Brutus ne te hait pas! »
Ce mot seul, me rendant mes vertus et ma gloire,
De la honte où je suis défendra ma mémoire :
On dira que Titus, descendant chez les morts,
Eut un regard de vous pour prix de ses remords,
Que vous l'aimiez encore, et que, malgré son crime,
Votre fils dans la tombe emporta votre estime.

BRUTUS.

Son remords me l'arrache. O Rome! ô mon pays!
Proculus,... à la mort que l'on mène mon fils.
Lève-toi, triste objet d'horreur et de tendresse ;
Lève-toi, cher appui qu'espérait ma vieillesse ;
Viens embrasser ton père : il t'a dû condamner;
Mais, s'il n'était Brutus, il t'allait pardonner.
Mes pleurs, en te parlant, inondent ton visage :
Va, porte à ton supplice un plus mâle courage;
Va, ne t'attendris point, sois plus Romain que moi,
Et que Rome t'admire en se vengeant de toi.

TITUS.

Adieu : je vais périr digne encor de mon père.
(On l'emmène.) (V, VII.)

Mais c'est une grandeur faussement romaine, sèche et tendue; le dernier vers est d'un stoïcisme trop peu paternel pour nous émouvoir :

Rome est libre, *il suffit;* rendons grâces aux dieux. (V, IX.)

Il y avait au fond plus de Corneille (de Corneille outré et gâté) que de Shakespeare dans *Brutus*. Comme l'auteur d'*Horace* n'avait voulu présenter au public qu'un Horace et qu'un Curiace, l'auteur de *Brutus* ne voulut donner à Brutus qu'un

seul fils. Au contraire, dans *Éryphile* (7 mars 1732), il y a un souvenir évident de l'*Hamlet* de Shakespeare, puisqu'on y voit paraître l'ombre d'Amphiaraüs, qui, trahi par sa femme Éryphile, fut vengé par son fils Alcméon. Sophocle avait traité ce sujet, mais nous n'avons pas sa tragédie. On peut glisser ici sur *Éryphile,* qui tient pourtant une si grande place dans la Correspondance de Voltaire, mais dont le succès fut médiocre, malgré ses douze représentations : Voltaire ne la fit jamais imprimer parmi ses œuvres, et plus tard il en fera *Sémiramis,* où nous retrouverons le même spectre sous un autre nom. Il suffit de rappeler que le spectre d'Amphiaraüs apparaît à son fils en plein jour, devant tout un peuple assemblé, sur une scène qu'encombraient les jeunes élégants.

ÉRYPHILE.

Amphiaraüs lui-même ! Où suis-je?

ALCMÉON.

Ombre fatale,
Quel dieu te fait sortir de la nuit infernale ?
Quel est ce sang qui coule, et quel es-tu ?...

L'OMBRE.

Ton roi ;
Si tu prétends régner, arrête, obéis-moi.

ALCMÉON.

Eh bien ! mon bras est prêt ; parle : que faut-il faire ?

L'OMBRE.

Me venger sur ma tombe.

ALCÉMON.

Et de qui ?

L'OMBRE.

De ta mère.

ALCMÉON.

Ma mère !... Que dis-tu? Quel oracle confus...
Mais l'enfer le dérobe à mes yeux éperdus[1].

1. « O Voltaire ! brillant génie, prodigieux esprit, quelle leçon de goût n'auriez-vous pas dû recevoir ici de l'inculte Shakespeare ? Est-il rien de plus froidement invraisemblable que ce merveilleux devant tout un peuple et en plein midi ? Est-il rien de plus faible que les paroles d'Alcméon ? Où est la terreur, la solitude, l'égarement d'Hamlet ? » (VILLEMAIN.)

IV

« Zaïre ». — Voltaire, Shakespeare et Racine.

Mais l'année d'*Ériphile* est aussi celle de *Zaïre* (13 août 1732) : plus qu'*Hamlet, Othello* porta bonheur à Voltaire. Voici de quel ton il présente à ses amis cette nouvelle tragédie, écrite de verve en moins d'un mois :

Tout le monde me reproche ici que je ne mets point d'amour dans mes pièces. Ils en auront, cette fois-ci, je vous jure, et ce ne sera pas de la galanterie. Je veux qu'il n'y ait rien de si turc, de si chrétien, de si amoureux, de si tendre, de si furieux... Ou je suis fort trompé, ou ce sera la pièce la plus singulière que nous ayons au théâtre. Les noms de Montmorency, de saint Louis, de Saladin, de Jésus et de Mahomet s'y trouveront; on y parlera de la Seine et du Jourdain, de Paris et de Jérusalem; on aimera, on baptisera, on tuera...

Grand merci, mon cher ami, des bons conseils que vous me donnez sur le plan d'une tragédie; mais ils sont venus trop tard. La tragédie était faite. Elle ne m'a coûté que vingt-deux jours. Jamais je n'ai travaillé avec tant de vitesse. Le sujet m'entraînait, et la pièce se faisait toute seule. J'ai enfin osé traiter l'amour; mais ce n'est pas l'amour galant et français. Mon amoureux est le plus passionné, le plus fier, le plus tendre, le plus généreux, le plus justement jaloux, le plus cruel, et le plus malheureux de tous les hommes. J'ai enfin tâché de peindre ce que j'avais depuis si longtemps dans la tête, les mœurs turques opposées aux mœurs chrétiennes, et de joindre, dans un même tableau, ce que notre religion peut avoir de plus imposant et même de plus tendre, avec ce que l'amour a de plus touchant et de plus furieux [1]...

L'action se passera entre des Turcs et des chrétiens : je peindrai leurs mœurs autant qu'il me sera possible; et je tâcherai de jeter dans cet ouvrage tout ce que la religion chrétienne semble avoir de plus pathétique et de plus intéressant, et tout ce que l'amour a de plus tendre et de plus cruel [2].

C'est seulement à la quatrième représentation que le succès, jusqu'alors indécis, de la pièce fut éclatant : elle eut cinq représentations encore, puis vingt, à une reprise, en novembre. La joie de Voltaire s'épanche dans une lettre à Cideville (25 août) :

Mes chers et aimables critiques, je voudrais que vous puissiez être témoins du succès de *Zaïre;* vous verriez que vos avis ne m'ont pas été inutiles, et qu'il y en a peu dont je n'aie profité. Souffrez, mon cher Cideville, que je me livre avec vous en liberté au plaisir de voir réussir ce que vous avez approuvé.

1. Lettres à Formont, 27 mai et 25 juin 1732.
2. Lettre à Cideville, 27 mai 1732.

Ma satisfaction s'augmente en vous la communiquant. Jamais pièce ne fut si bien jouée que *Zaïre,* à la quatrième représentation. Je vous souhaitais bien là : vous auriez vu que le public ne hait pas votre ami. Je parus dans une loge, et tout le parterre me battit des mains. Je rougissais, je me cachais, mais je serais un fripon si je ne vous avouais que j'étais sensiblement touché. Il est doux ne n'être pas honni dans son pays ; je suis sûr que vous m'en aimerez davantage. Mais, Messieurs, renvoyez-moi donc *Éryphile,* dont je ne peux me passer, et qu'on va jouer à Fontainebleau. Mon Dieu, ce que c'est que de choisir un sujet intéressant ! *Éryphile* est bien mieux écrite que *Zaïre;* mais tous les ornements, tout l'esprit et toute la force de la poésie ne valent pas, à ce qu'on dit, un trait de sentiment.

Certes, les ennemis de Voltaire n'avaient pas désarmé; mais eux-mêmes ils devaient reconnaître le succès qu'ils déploraient. C'est ainsi que l'abbé Leblanc écrit avec dépit au président Bouhier : « *Zaïre,* tant par le manège de son auteur que par celui des comédiens, a un succès prodigieux. Il y a plus : on commence à la croire une bonne tragédie, à l'applaudir. *O sæclum insipiens et inficetum !* » J.-B. Rousseau, brouillé avec Voltaire, opposa malignement *Polyeucte* à *Zaïre,* « cette monstrueuse tragédie », où il signale un mélange odieux de libertinage et de piété[1]. L'abbé Prévost, dans *le Pour et le Contre,* y trouve surtout « des expressions et des sentiments guindés, des *Oh!* des *Ah!* des vers sans âme, et qui feraient quelquefois de fort mauvaise prose, s'ils avaient perdu le petit relief de la cadence[2] ». Mais le comte de Plèlo, esprit délicat, âme héroïque, s'avouait conquis : « *Zaïre* m'a attendri et frappé : il y a des endroits pris au beau milieu du cœur humain[3]. » A plus forte raison les femmes étaient touchées; plus tard Lessing pourra tout à son aise railler « la pièce favorite des dames »; mais l'auteur de la *Lettre à d'Alembert,* vingt-cinq ans après, ne croira pas si fadement inoffensive la pièce « enchanteresse » où les femmes courent et font courir les hommes. Dans les deux Épîtres dédicatoires adressées à l'Anglais Falkener et à l'actrice Mlle Gaussin, Voltaire n'a eu garde d'oublier tant de belles larmes répandues avec plaisir. Mais cette Épître à Falkener et la longue lettre à Antoine de la Roque, directeur du *Mercure* (1732), qui avait prié Voltaire de rendre compte lui-même de sa pièce, ont une portée plus générale, qu'il faut préciser.

Les deux lettres à Falkener posent la question de l'amour

1. Il est plaisant de noter qu'à Naples au contraire, selon l'abbé Galiani, on trouva *Zaïre* « trop dévote et trop ressemblante en certains endroits à une mission ».
2. Cf. *l'Abbé Prévost,* de M. Schrœder, 1re partie, chap. IV.
3. Lettre au comte d'Autry, 2 déc. 1732.

au théâtre, et esquissent une comparaison à ce point de vue entre le théâtre anglais et le théâtre français. Oh! il ne faut pas attendre du prudent Voltaire une comparaison entre *Othello* et *Zaïre*. *Othello* semble même n'avoir pas existé. Il est possible que Voltaire s'imagine de très bonne foi avoir traité l'amour, dans *Zaïre*, avec plus de simplicité et de vérité que Shakespeare ne l'avait fait dans *Othello*. En tout cas, il nous apprend que les Anglais ne passent pas en France pour être « tendres » : leurs héros de théâtre sont amoureux, mais rarement expriment leur passion d'une manière naturelle. « Nos amants parlent en amants, et les vôtres ne parlent encore qu'en poètes. » Pour la galanterie, les Français sont leurs maîtres. Mais plus que les Français ils connaissent les ressources offertes par l'histoire nationale, et c'est au théâtre anglais que Voltaire avoue devoir la hardiesse qu'il a eue « de mettre sur la scène les noms de nos rois et des anciennes familles du royaume »; et « cette nouveauté pourrait être la source d'un genre de tragédie qui nous est inconnue jusqu'ici et dont nous avons besoin ». Que les Anglais se contentent de cette supériorité, et qu'ils laissent aux Français cette politesse des mœurs et du langage qui fait d'eux le peuple le plus sociable de la terre. On représente *Zaïre* en Angleterre, mais le traducteur anglais n'a pas respecté partout ces bienséances théâtrales que les Français sentent et suivent d'eux-mêmes.

Par exemple, lorsque, dans la pièce anglaise, Orosmane vient annoncer à Zaïre qu'il croit ne la plus aimer, Zaïre lui répond en se roulant par terre. Le sultan n'est point ému de la voir dans cette posture ridicule et de désespoir, et le moment d'après il est tout étonné que Zaïre pleure. Il lui dit cet hémistiche (acte VI, sc. II) :

Zaïre, vous pleurez !

Il aurait dû lui dire auparavant : « Zaïre, vous vous roulez par terre ! » Aussi ces trois mots, *Zaïre, vous pleurez*, qui font un grand effet sur notre théâtre, n'en ont fait aucun sur le vôtre, parce qu'ils étaient déplacés. Ces expressions familières et naïves tirent toute leur force de la seule manière dont elles sont amenées. *Seigneur, vous changez de visage*, n'est rien par soi-même; mais le moment où ces paroles si simples sont prononcées dans *Mithridate* (acte III, sc. VI) fait frémir.

« Vous devez, dit-il à Falkener, vous soumettre aux règles de notre théâtre, comme nous devons embrasser votre philosophie. » Cette conclusion est conciliante, mais les Anglais et les Francais d'aujourd'hui ne l'accepteraient pas. Avant même d'avoir lu *Zaïre*, on sait que dans ce sujet pris à Shakespeare

c'est Racine qui dominera. « *Zaïre,* dit M. Faguet, c'est *Othello* avec beaucoup de *Mithridate.* » C'est un peu, assez peu de Shakespeare, beaucoup de Racine, beaucoup de Voltaire aussi.

Qu'y a-t-il de Shakespeare? Le fond du drame, mais bien altéré, et le caractère d'Orosmane, non moins profondément modifié. Un soudan de Jérusalem aime une esclave et veut l'épouser. L'esclave apprend qu'elle est chrétienne d'origine et fille d'un prince en qui survit la race des anciens rois de Jérusalem. Partagée désormais entre l'amour filial et l'amour, elle se laisse persuader tantôt par le soudan, qui ignore ce mystère et ne voit qu'ingratitude dans les hésitations de celle qu'il aime, tantôt par son frère, chevalier chrétien, qui veut l'arracher à la foi musulmane. Trompé par les apparences, voyant dans ce frère un rival, le soudan Orosmane tue l'esclave Zaïre, et sur son corps, détrompé, se tue à son tour. C'est, au fond, le même drame de la jalousie. Mais qui ne saisit du premier coup d'œil les différences? Othello, vieux soldat, Africain de race et d'âme, est mordu au cœur par une jalousie féroce qu'expliquent son âge, sa laideur, et la conduite même de Desdémone, qui a quitté sa famille pour le suivre : celle qui a trompé ses parents pourra bien le tromper à son tour; sa jalousie est moins celle d'Orosmane que celle de Mithridate, avec cette différence que Mithridate n'est pas l'époux de Monime. Le jeune et brillant Orosmane est un monarque généreux dans la victoire, et qui ne peut s'attendre à des résistances lorsqu'il daigne s'abaisser, nouveau Pyrrhus, vers cette Andromaque virginale et rajeunie qui est Zaïre. Zaïre, de son côté, n'est point Desdémone, qui, toute à la passion, est la victime passive d'une sorte de fatalité des choses : il y a lutte dans son âme entre des sentiments opposés et savamment compliqués. Le traître Yago a disparu, à moins qu'on ne veuille absolument le retrouver en Corasmin, ce confident au caractère si effacé, dont on peut deviner seulement qu'il est hostile aux chrétiens et en particulier à Zaïre; mais c'est un vizir qui redoute l'influence d'une sultane favorite. Aux suggestions infernales d'Yago que substituera Voltaire? Le ressort abstrait d'une méprise : c'est se souvenir de Crébillon plus que de Shakespeare. Le sanglant dénouement sera l'effet d'un malentendu.

Cela dit, il ne faut pas dédaigner la peinture que Voltaire a tracée et de l'amour et du caractère d'Orosmane. Il a pris soin de nous l'expliquer (III, I), Orosmane n'est point un Asiatique, mais un Scythe : il garde de ses aïeux les mœurs fières, les

passions, la générosité; il peut fouler aux pieds la contrainte odieuse du sérail; il doit se défier de la volupté qui a vaincu tant de sultans. Forcé de lutter au dehors contre les chrétiens, il partagera son cœur entre la guerre et Zaïre, trop délicat pour traiter en esclave celle qu'il aime, trop passionné pour se contenter d'une tendresse médiocre.

Je vous aime, Zaïre, et j'attends de votre âme
Un amour qui réponde à ma brûlante flamme.
Je l'avouerai, mon cœur ne veut rien qu'ardemment;
Je me croirais haï d'être aimé faiblement.
De tous mes sentiments tel est le caractère.
Je veux avec excès vous aimer et vous plaire.
Si d'un égal amour votre cœur est épris,
Je viens vous épouser, mais c'est à ce seul prix. (I, II.)

Quand Nérestan, Régulus chrétien, vient délivrer ses frères au prix de sa propre liberté et de sa fortune, il l'admire, mais il observe que ses yeux se sont tournés vers Zaïre, et il est jaloux déjà, au moment même où il écarte l'idée de la jalousie, comme d'une bassesse avilissante :

Je ne suis point jaloux... Si je l'étais jamais!...

Certes, ce n'est là ni un Asiatique ni un Scythe; mais le sujet est posé avec force, et l'attention du spectateur est éveillée. Ces premières inquiétudes sont vite dissipées; il est tout à la joie d'être aimé, et veut que tous soient heureux de son bonheur. Puis les soupçons renaissent, exaspérés par les perfides insinuations de Corasmin, et il éclate en transports dont l'expression est vraiment tragique.

CORASMIN.

N'avez-vous pas, seigneur, permis, malgré nos lois,
Qu'il jouît de sa vue une seconde fois?
Qu'il revînt en ces lieux?

OROSMANE.

Qu'il revînt, lui, ce traître?
Qu'aux yeux de ma maîtresse il osât reparaître?
Oui, je le lui rendrais, mais mourant, mais puni,
Mais versant à ses yeux le sang qui m'a trahi,
Déchiré devant elle; et ma main dégouttante
Confondrait dans son sang le sang de son amante...

Excuse les transports de ce cœur offensé;
Il est né violent, il aime, il est blessé.
Je connais mes fureurs, et je crains ma faiblesse;

A des troubles honteux je sens que je m'abaisse.
Non, c'est trop sur Zaïre arrêter un soupçon;
Non, son cœur n'est point fait pour une trahison.
Mais ne crois pas non plus que le mien s'avilisse
A souffrir des rigueurs, à gémir d'un caprice,
A me plaindre, à reprendre, à redonner ma foi :
Les éclaircissements sont indignes de moi.
Il vaut mieux sur mes sens reprendre un juste empire,
Il vaut mieux oublier jusqu'au nom de Zaïre...

Allons, que le sérail soit fermé pour jamais.
Que la terreur habite aux portes du palais... (III, VII.)

Zaïre paraît : il se plaint avec orgueil et douceur à la fois. C'est le sultan, le « maître », qui s'étonne de n'être pas aimé, alors qu'il devait s'attendre à l'être et qu'il « daignait » élever au trône une esclave; c'est l'amant qui aime mieux perdre Zaïre que lui imposer son amour. Un mot tendre de Zaïre le ravit; un mot obscur d'elle le trouble.

ZAÏRE.

Eh bien! puisqu'il est vrai que vous ne m'aimez plus,
Seigneur...

OROSMANE.

Il est trop vrai que l'honneur me l'ordonne,
Que je vous adorai, que je vous abandonne,
Que je renonce à vous, que vous le désirez,
Que sous une autre loi... Zaïre, vous pleurez?

ZAÏRE.

Ah! seigneur! ah! du moins, gardez de jamais croire
Que du rang d'un soudan je regrette la gloire;
Je sais qu'il faut vous perdre, et mon sort l'a voulu :
Mais, seigneur, mais mon cœur ne vous est pas connu.
Me punisse à jamais ce Ciel qui me condamne,
Si je regrette rien que le cœur d'Orosmane!

OROSMANE.

Zaïre, vous m'aimez!

ZAÏRE.

Dieu! si je l'aime, hélas!

OROSMANE.

Quel caprice étonnant, que je ne conçois pas!
Vous m'aimez? Eh! pourquoi vous forcez-vous, cruelle,
A déchirer le cœur d'un amant si fidèle?
Je me connaissais mal; oui, dans mon désespoir,
J'avais cru sur moi-même avoir plus de pouvoir.
Va, mon cœur est bien loin d'un pouvoir si funeste.
Zaïre, que jamais la vengeance céleste

Ne donne à ton amant, enchaîné sous ta loi,
La force d'oublier l'amour qu'il a pour toi!
Qui? moi? que sur mon trône une autre fut placée!
Non, je n'en eus jamais la fatale pensée.
Pardonne à mon courroux, à mes sens interdits,
Ces dédains affectés, et si bien démentis;
C'est le seul déplaisir que jamais, dans ta vie,
Le Ciel aura voulu que ta tendresse essuie.
Je t'aimerai toujours... Mais d'où vient que ton cœur,
En partageant mes feux, différait mon bonheur?
Parle. Était-ce un caprice? est-ce crainte d'un maître,
D'un soudan, qui pour toi veut renoncer à l'être?
Serait-ce un artifice? Épargne-toi ce soin;
L'art n'est pas fait pour toi, tu n'en as pas besoin... (IV, II.)

Nous sommes bien loin de Shakespeare, mais nous ne sommes pas, en vérité, si loin de Racine. Presque aussitôt il se repent de sa « bonté facile ». Le billet de Nérestan à sa sœur, surpris par le doucereux et fielleux Corasmin, égare sa raison, qui se ressaisit un moment à peine quand de nouveau Zaïre a parlé :

J'ai honte des douleurs où je me suis plongé;
Mais malheur aux ingrats qui m'auront outragé!

Il est mûr pour le meurtre et pour le suicide; mais il a raison de dire, avant de se frapper :

En détestant mon crime, on me plaindra, peut-être.

On le plaint sans l'aimer, sans l'excuser même autant qu'on excuse Othello, dont le crime n'a pour mobile que la passion. Orosmane parle trop, roi, de sa grandeur; généreux, de sa générosité; il est blessé dans son orgueil presque autant que dans son amour. Et c'est pourquoi notre sympathie va droit à Zaïre, à tel point que l'intérêt se déplace, passe du héros à l'héroïne, comme en témoignent les titres : *Othello, Zaïre.*

Zaïre est charmante, légèrement voltairienne et raisonneuse au début, quand elle définit le pouvoir de la coutume et de l'éducation, du milieu, comme on dirait aujourd'hui, mais racinienne dès qu'elle ouvre son âme :

Qui lui refuserait le présent de son cœur?
De toute ma faiblesse il faut que je convienne;
Peut-être sans l'amour j'aurais été chrétienne;
Peut-être qu'à ta loi j'aurais sacrifié :
Mais Orosmane m'aime, et j'ai tout oublié.
Je ne vois qu'Orosmane, et mon âme enivrée

Se remplit du bonheur de s'en voir adorée.
Mets-toi devant les yeux sa grâce, ses exploits ;
Songe à ce bras puissant, vainqueur de tant de rois ;
A cet aimable front que la gloire environne :
Je ne te parle point du sceptre qu'il me donne ;
Non, la reconnaissance est un faible retour,
Un tribut offensant, trop peu fait pour l'amour.
Mon cœur aime Orosmane, et non son diadème ;
Chère Fatime, en lui je n'aime que lui-même.
Peut-être j'en crois trop un penchant si flatteur ;
Mais si le Ciel, sur lui déployant sa rigueur,
Aux fers que j'ai portés eût condamné sa vie,
Si le Ciel sous mes lois eût rangé la Syrie,
Ou mon amour me trompe, ou Zaïre aujourd'hui
Pour l'élever à soi descendrait jusqu'à lui. (I, I.)

Elle sent mieux son bonheur en le communiquant. Malgré l'ingénuité de ses confidences, ce n'est pas une esclave, c'est une femme libre, aimante et fière, c'est presque une reine déjà. On dirait une femme de Corneille, quand elle loue le héros qu'elle admire et qu'elle aime. Et pourtant, quand elle voit Orosmane, elle parle trop de ses « bontés », de ses « augustes mains », de son « auguste choix ». La coutume a peut-être agi sur elle plus qu'elle ne le croit : ce n'est pas impunément qu'on a été élevée dans le harem. Soudainement, la voilà chrétienne, et séparée par là d'Orosmane. Plus gauchement que n'eût fait Racine, mais d'une façon suffisamment émouvante encore, Voltaire nous fait assister à la lutte qui se livre dans l'âme de Zaïre entre l'amour, d'une part, le devoir filial et la religion de l'autre (III, IV). Elle n'est point coupable d'aimer Orosmane : « Qui ne l'aurait aimé ? » Fatime lui parle du baptême prochain ; mais elle ne songe qu'à Orosmane, à son cœur juste et magnanime :

S'il était né chrétien, que serait-il de plus ?

Mais quand Orosmane l'outrage par ses soupçons, elle se redresse :

Vous, seigneur ! vous osez me tenir ce langage !
Vous ! cruel ! Apprenez que ce cœur qu'on outrage,
Et que par tant d'horreurs le Ciel veut éprouver,
S'il ne vous aimait pas, est né pour vous braver.
Je ne crains rien ici que ma funeste flamme ;
N'imputez qu'à ce feu qui brûle encor mon âme,
N'imputez qu'à l'amour, que je dois oublier,
La honte où je descends de me justifier. (IV, VI.)

C'est la fierté de Monime, mais de Monime qui n'aurait point

à cacher son amour. L'expression de cet amour a plus de grâce encore que de force, plus de délicatesse encore que de passion. « Par un reste de galanterie, a dit M. Brunetière, on mettait alors encore de l'esprit dans l'amour. » Zaïre est une Française du XVIIIe siècle : il en était de passionnées, il en était peu de passionnées au point de manquer tout à fait d'esprit ni de dignité. Alors même que tout contribue à la désespérer, Zaïre se promet de ne pas trahir le sang dont elle est née. Cette esclave se révèle patricienne; cette future sultane ressemblerait à une femme de Marivaux, n'était le dénouement tragique; mais ce dénouement, son charme tout-puissant réussirait à l'écarter, si les circonstances ne commandaient à Zaïre de se taire. C'est sa discrétion qui la perd : elle meurt en gardant son secret aussi inviolablement que son amour. Et c'est pourquoi, *pour des Français,* elle est plus touchante que Desdémone, étant plus consciente. Cette peinture nuancée d'une âme féminine est, selon Michelet, « la première chose humaine » que Voltaire eût pu faire encore. Voltaire lui-même écrivait à la Roque, directeur du *Mercure :* « *Zaïre* est la première pièce de théâtre dans laquelle j'aie osé m'abandonner à toute la sensibilité de mon cœur; c'est la seule tragédie tendre que j'aie faite. » Il semble vouloir, d'ailleurs, s'excuser d'avoir donné au public ce que le public demandait, « de la tendresse et du sentiment » :

J'ai cherché du moins à couvrir cette passion de toute la bienséance possible; et pour l'ennoblir, j'ai voulu la mettre à côté de ce que les hommes ont de plus respectable. L'idée me vint de faire contraster dans un même tableau, d'un côté, l'honneur, la naissance, la patrie, la religion; et de l'autre, l'amour le plus tendre et le plus malheureux; les mœurs des mahométans et celles des chrétiens; la cour d'un soudan et celle d'un roi de France; et de faire paraître, pour la première fois, des Français sur la scène tragique. Je n'ai pris dans l'histoire que l'époque de la guerre de saint Louis; tout le reste est entièrement d'invention. L'idée de cette pièce, étant si neuve et si fertile, s'arrangea d'elle-même; et, au lieu que le plan d'*Ériphile* m'avait beaucoup coûté, celui de *Zaïre* fut fait en un seul jour; et l'imagination, échauffée par l'intérêt qui régnait dans ce plan, acheva la pièce en vingt-deux jours.

L'histoire n'a fourni que le cadre, assez nouveau, d'ailleurs; mais l'esprit, c'est le christianisme qui eût dû le donner, et comment demander à Voltaire la sincérité, la profondeur du sentiment chrétien? Il faut avouer qu'il a fait de son mieux : le fameux discours de Lusignan (II, III) a peut-être été trop vanté jadis, mais a du mouvement, et un mouvement dramatique. Les chevaliers chrétiens désintéressés et dévoués jus-

qu'au sacrifice qu'il nous montre sur la scène ne sont pas de purs mannequins : ils sont les dignes frères de ce même Lusignan que l'un d'eux, Châtillon, nous peint si fièrement soldat, soldat chrétien, héros avant d'être martyr.

Lusignan, le dernier de cette auguste race,
Dans ces moments affreux ranimant notre audace,
Au milieu des débris des temples renversés,
Des vainqueurs, des vaincus, et des morts entassés,
Terrible, et d'une main reprenant son épée,
Dans le sang infidèle à tout moment trempée,
Et de l'autre à nos yeux montrant avec fierté
De notre sainte foi le signe redouté,
Criant à haute voix : « Français, soyez fidèles... »
Sans doute en ce moment, le couvrant de ses ailes,
La vertu du Très-Haut, qui nous sauve aujourd'hui,
Aplanissait sa route et marchait devant lui. (II, I.)

Geoffroy remarque, non sans finesse d'ailleurs, que les ouvrages philosophiques de Voltaire « cabalent contre ses tragédies »; que Lusignan et Nérestan ne sont plus regardés que comme des trouble-fête qui tombent des nues pour tourmenter l'innocente Zaïre; qu'en un mot, l'intérêt que Zaïre peut inspirer aux modernes est directement contraire à l'esprit de la pièce[1]. Oui, à l'esprit de la pièce telle que Geoffroy l'a conçue; mais il faut demander à Voltaire ce qu'il a voulu faire et ce qu'il a fait : il n'a ni pu ni voulu faire un *Polyeucte,* et l'on sait qu'il pensait que la belle âme de Polyeucte même aurait faiblement *attendri* les contemporains de Corneille, si Pauline n'avait aimé Sévère. « Même aventure à peu près est arrivée à Zaïre. Tous ceux qui vont aux spectacles m'ont assuré que si elle n'avait été que convertie, elle aurait peu intéressé; mais elle est amoureuse de la meilleure foi du monde; et

1. Geoffroy, *Débats,* 24 février 1802, 19 août 1807. Voir le livre de M. des Granges cité à la Bibliographie. — Ailleurs Geoffroy écrit : « Femmes sensibles, que Zaïre attendrit jusqu'aux larmes, ne cherchez point à découvrir comment on vous trompe, puisque votre bonheur est d'être trompées. Craignez de regarder Voltaire dans son cabinet, préparant avec un sourire malin les filets où il veut vous prendre, rassemblant autour de lui toutes ses machines dramatiques : ici les Turcs, là les chrétiens; la croix et les plumes d'un côté, les turbans et le croissant de l'autre; tantôt Jésus, tantôt Mahomet; Paris et la Seine à droite, Jérusalem et le Jourdain à gauche; mettant tous les sentiments, toutes les passions en salmis; la religion, l'amour, la galanterie, la nature, la jalousie, la rage pêle-mêle. Il y en a pour tout le monde; il y a bien de quoi satisfaire tous les goûts; peu de sens et de raison; beaucoup de tendresse, de fureurs et de déclamations; beaucoup de combats et d'orages du cœur. En voyant dans les lettres de Voltaire tout l'échafaudage de cette pièce « turco-chrétienne », on est vraiment honteux d'être dupe de ce charlatanisme théâtral. »

voilà ce qui a fait sa fortune[1]. » A ses yeux donc l'amour de Zaïre était le principal ; le reste n'est que l'accessoire, mais un accessoire qui n'est pas tant à dédaigner. Un critique qu'on n'accusera pas d'être trop favorable à Voltaire, M. Brunetière, l'a montré avec autant d'équité que de pénétration, pendant ces vingt-deux jours où le sujet l'*entraînait,* où la pièce se faisait *toute seule :* « Il avait cru lui-même à sa fable ou à son roman. Pendant près d'un mois, en traçant le rôle de Zaïre et celui d'Orosmane, il avait lui-même oublié ses intrigues et ses affaires. Il avait vécu avec Lusignan, il s'était intéressé à l'histoire des croisades, et, d'une manière tout intellectuelle, tout historique, tout extérieure, il avait failli comprendre la puissance du sentiment religieux. Nous le récompenserions mal de sa sincérité si nous ne savions la reconnaître. Quand elle n'aurait que ce seul mérite, ce serait assez pour mettre *Zaïre* fort au-dessus de la plupart des autres tragédies de Voltaire. Elle est vivante; et elle l'est parce que, si je puis ainsi dire, tandis qu'il n'y a personne dans *Mariamne* ou dans *Éryphile,* il y a quelqu'un dans *Zaïre.* » Si l'on veut mesurer les progrès réalisés par la critique littéraire en moins d'un siècle, qu'on lise toute l'étude où M. Brunetière caractérise le tragique intérêt de ce conflit entre la croyance et la passion, et aussi le mérite qu'a eu Voltaire de pressentir, si confusément que ce soit, avant l'auteur du *Génie du christianisme,* « ce qu'il pouvait y avoir de valeur *pittoresque* dans un judicieux emploi de la religion, de moyens nouveaux d'émouvoir et de ressources enfin qu'une piété un peu janséniste avait seule interdites au drame ou au roman[2]. »

La période féconde et relativement paisible de Cirey va s'ouvrir pour Voltaire : elle produira *Alzire* et *Mérope.*

V

De « Zaïre » à « Mérope » : « Alzire » et « Mahomet ».

On ne refait pas *Zaïre :* Voltaire s'en aperçut quand il fit jouer *Adélaïde Duguesclin* (18 janv. 1734), qui eut deux représentations seulement. Dans les lettres à Cideville qui précè-

1. Épître dédicatoire à Falkener.
2. *Revue des Deux Mondes,* 1er déc. 1888.

dent la première représentation (27 oct., 6, 15, 26 nov., 5 déc.), on voit qu'il espère un nouveau succès. C'est la passion, dit-il, qui occupe la pièce d'un bout à l'autre : elle n'y laisse pas de place à l'ambition ni à la politique. Mais les spectateurs, à qui la passion avait paru si touchante dans *Zaïre*, la trouvèrent ridicule dans *Adélaïde*. Ils sifflèrent dès le premier acte; les sifflets redoublèrent au second, où Voltaire avait osé faire paraître sur le théâtre un blessé tout sanglant. Ce fut une tempête au cinquième : aux *Annales de Bretagne* Voltaire avait emprunté le beau trait de Bavalan, noblement désobéissant envers le duc, qui lui avait ordonné de mettre à mort Clisson. Bavalan était devenu le sire de Coucy, et le duc de Vendôme, dans sa fureur aveugle contre son frère Nemours, en qui il rencontrait un rival, ordonnait à Coucy de le frapper. Un coup de canon devait annoncer au duc que son ordre était exécuté. Le coup de canon retentit, et fut mal accueilli du public. Mais Coucy avait laissé vivre Nemours, et Vendôme lui-même, bientôt réconcilié avec son frère, l'en remerciait : « Es-tu content, Coucy? lui demandait-il. — Couci-couci, » répondirent quelques mauvais plaisants.

« Vous jugez bien que je ne m'obstinai pas contre cette belle réception. Je donnai, quelques années après, la même tragédie sous le nom du *Duc de Foix;* mais je l'affaiblis beaucoup, par respect pour le ridicule. Cette pièce, devenue plus mauvaise, réussit assez; et j'oubliai entièrement celle qui valait mieux.

« Il restait une copie de cette *Adélaïde* entre les mains des acteurs de Paris; ils ont ressuscité, sans m'en rien dire, cette défunte tragédie, ils l'ont représentée telle qu'ils l'avaient donnée en 1734, sans y changer un seul mot, et elle a été accueillie avec beaucoup d'applaudissements : les endroits qui avaient été les plus sifflés ont été ceux qui ont excité le plus de battements de mains[1].

Le coup de canon ne se faisait plus entendre en 1752; il se fit applaudir en 1765. Mais il n'était pas indispensable à l'action, qui pourrait tenir en quelques lignes. Deux frères, Vendôme et Nemours (personnages non historiques) aiment la même femme, Adélaïde Duguesclin (aussi peu historique que ses prétendants). Le frère dédaigné, Vendôme, songe à faire périr le frère préféré; mais le ministre de sa vengeance, Coucy, lui épargne un crime. Saisi de remords, Vendôme unit lui-même Adélaïde et Nemours.

Aimez-vous, mais du moins ne me haïssez pas.

1. Lettre à la Harpe, 19 oct. 1765, l'année de cette reprise. Le *Duc de Foix* fut joué le 17 août 1752.

Où peut être l'intérêt du drame? Dans le fond historique? Mais il n'y a d'historique que les noms, et ces noms eux-mêmes n'ont pas été portés dans l'histoire par les personnages qu'on imagine d'opposer ici, l'un créature des Anglais, l'autre fidèle au roi de France. Dans l'amour des deux frères (sans parler du brave Coucy) pour Adélaïde? Mais la figure de cette loyale Française est assez indécise. Il ne suffit pas de nous dire que Duguesclin la contemple « du haut des cieux », qu'elle n'épousera jamais l'allié des Anglais, ni de la montrer prête, pour sauver Nemours, à suivre Vendôme à l'autel, sauf à se tuer ensuite. Ses sentiments, ses résolutions, nous laissent froids; sa situation même est assez mal définie. Ce n'est plus la charmante Zaïre, c'est une sorte de symbole du patriotisme. Est-ce la rivalité des deux frères qui nous passionnera?

La nature à tous deux fit un cœur tout de flamme.

Vendôme surtout, violent et magnanime, tendre et emporté à la fois, nous est présenté dès le début comme capable d'un crime quand on fait obstacle à ses passions, car « toutes les passions en lui sont des fureurs », et il aime Adélaïde

d'un amour extrême,
Violent, effréné; car c'est ainsi qu'on aime.

Voltaire paraît s'être souvenu ici du *Venceslas* de Rotrou [1]. Vendôme n'est qu'une copie un peu affaiblie de Ladislas, amoureux de Cassandre. Comme lui, il trouve en son frère un rival; comme lui, il le frappe ou croit le frapper. Mais du moins le fratricide de Ladislas est involontaire; Vendôme a tout le loisir de préparer le sien. Il s'emporte, crie, menace, puis finit par bénir et pardonner. C'est un chevalier d'assez pauvre apparence auprès du sanglant Ladislas. Il est inférieur à Orosmane comme Adélaïde est inférieure à Zaïre. Cependant sa galanterie s'exprime avec autant de délicatesse parfois que celle du sultan-chevalier Orosmane :

Vous nous rendez plus pur l'air que nous respirons;

et l'amitié fraternelle qui persiste à travers ses fureurs a des accents pénétrants :

1. Voyez notre *Théâtre choisi* de Rotrou; Laplace-Garnier.

O jours de notre enfance! ô tendresses passées!
Il fut le confident de toutes mes pensées.

De tout cela résulte une pièce plus curieuse comme tentative que vivante comme œuvre.

La *Mort de César* marque une tentative dans un tout autre sens. Elle fut représentée le 11 août 1735 par les écoliers du collège d'Harcourt. En mai 1735, Voltaire l'avait présentée au proviseur de ce collège, l'abbé Asselin, comme une pièce de sa façon en trois actes, toute propre pour le collège, où l'on n'admet point de femmes sur le théâtre. Dans la versification, dit-il, il s'y est proposé Corneille comme modèle. Il y a pourtant une dernière scène à refondre. Cette dernière scène était traduite de Shakespare; car la pièce avait été conçue en Angleterre et, depuis 1731, était au moins ébauchée. Voltaire déclarait cette espèce de tragédie « tout opposée au goût de notre nation..., étrangère à notre théâtre », et propre à nous donner quelque idée du théâtre anglais ou même du théâtre italien[1]. La préface de l'édition de 1738 rappelle que, le premier, Voltaire a fait connaître les muses anglaises en France : « *Shakespeare était un grand génie,* mais il vivait dans un siècle grossier; et l'on retrouve dans ses pièces la grossièreté de ce temps, beaucoup plus que le génie de l'auteur. M. de Voltaire, au lieu de traduire l'ouvrage monstrueux de Shakespeare, composa, *dans le goût anglais,* ce *Jules César* que nous donnons au public. » Où voit-on le « goût anglais » dans la *Mort de César?* Les souvenirs de l'histoire, les délibérations politiques, on les trouve déjà chez Corneille, et c'est de Corneille, il l'avoue, que Voltaire s'inspire, au moins pour la forme des vers. Les souvenirs historiques et les mots historiques : « Et toi, Brutus, aussi! » — « Tu dors, Brutus! » la couronne offerte par Antoine à César, sont assez ingénieusement utilisés et encadrés. C'est bien une tragédie *classique,* c'est-à-dire faite pour les classes par un homme qui a fait ses classes. Les délibérations des conjurés n'ont pas le mouvement dramatique des scènes analogues de *Cinna* et de *Pompée.* C'est que Brutus, Cassius, Cimber, n'ont qu'une seule et même physionomie tout abstraite. A peine sur ce fond monotone se détache un bref portrait de Cicéron, qui d'ailleurs n'est pas mêlé à l'action :

1. Lettres à l'abbé Desfontaines, 7 sept. et 14 nov. 1735. Le journaliste Desfontaines, qui n'était pas encore son ennemi, et dont Voltaire sollicitait l'appui, déclara au contraire la pièce immorale.

Cicéron, qui d'un traître a puni l'insolence,
Ne sert la liberté que par son éloquence :
Hardi dans le sénat, faible dans le danger,
Fait pour haranguer Rome, et non pour la venger.

Brutus est pourtant un personnage de premier plan, d'autant plus que Voltaire, trouvant trop simple sans doute l'intrigue du *Jules César* de Shakespeare, a imaginé de faire de Brutus le fils de César. « Après quoi, il ne sait plus comment finir. Brutus, fort embarrassé, se dérobe, s'efface et passe la main à Cassius. Voilà tout un drame gâché, et pourquoi? Pour un enfantillage, pour le petit mouvement de surprise que nous pourrons avoir en entendant César dire à Brutus : « Je suis ton père[1]. » Le caractère de César, d'ailleurs, n'est pas plus net que celui de Brutus. En face des sénateurs qui se taisent ou résistent, il est violent et maladroit; seul avec Antoine, un confident de tragédie tout désigné, il parle en maître indulgent, qui ne veut pas être haï. Son fils Brutus l'irrite et lui plaît.

Si je n'étais César, j'aurais été Brutus.

Le père et le fils déclament à l'envi, mais Brutus aurait le premier prix de rhétorique française. Il s'écrie, en invoquant les dieux : « Faites qu'il soit juste, afin qu'il soit mon père! » Il ose dire à ses amis, qui l'invitent à tout oublier, sauf son devoir de citoyen :

De mes stoïques yeux des larmes ont coulé.

Tel dialogue, alors admiré, entre César et Brutus, n'éveille plus qu'un sourire : « Quoi! Brutus peut pleurer?... — Je ne pleure que toi. » Le meurtre de César s'accomplit dans la coulisse, mais son cadavre est porté sur le théâtre : c'est là, sans doute, une de ces innovations « dans le goût anglais » dont Voltaire se faisait honneur. Mais c'est précisément dans ces dernières scènes où Voltaire suit Shakespeare de plus près qu'il est le plus loin de lui. Les discours opposés de Cassius et d'Antoine, celui-ci beau morceau d'éloquence, les sentiments inconstants et contradictoires du peuple, nous touchent peu : Voltaire est capable de composer un discours selon les règles du *Conciones*, mais il ne sait pas assez faire les âmes vivre et les foules se

1. Jules Lemaître, *les Contemporains*, 2e série.

mouvoir. Et il se croit très habile psychologue parce qu'il nous dévoile, à la fin de sa pièce, les ambitions secrètes du pathétique Antoine :

Succédons à César en courant le venger.

Reprise le 29 août 1743, la *Mort de César* n'eut que sept représentations. Cette tragédie sans femmes (c'en est à peu près la seule originalité *shakespearienne*) parut froide aux contemporains. En revanche, sous la Révolution, elle enthousiasma les femmes elles-mêmes : « Les femmes du bon ton se pâmèrent sur les tirades fanatiques de Brutus et de Cassius, comme Philaminte sur les madrigaux de Trissotin[1]. »

Avec *Alzire* (27 janvier 1736) Voltaire revint aux femmes et au sentiment ; il en fut récompensé par un succès qui se prolongea pendant vingt représentations. Ici, nous retrouvons l'amour, et aussi le christianisme, et encore cette couleur exotique dont Voltaire avait essayé de peindre des mœurs assez françaises au fond. Dans une *Lettre à messieurs de la Comédie française* (nov. 1735), craignant d'être devancé par Lefranc de Pompignan, qui avait traité, croyait-on, un sujet analogue, il caractérisait la « singularité » de sa propre tragédie : « Vous sentez bien, Messieurs, que tout le mérite de ce sujet consiste dans la peinture des mœurs américaines opposées au portrait des mœurs européennes. » Dans un *Discours préliminaire* qui est un vrai plaidoyer personnel, un portrait légèrement flatté de l'auteur par l'auteur, *Alzire* devient une pièce « à thèse », le plus édifiant des sermons dramatiques. « On a tâché dans cette tragédie, toute d'invention et d'une espèce assez neuve, de faire voir combien le véritable esprit de religion l'emporte sur les vertus de la nature. » Est-ce bien le but qu'on a atteint? Où sont, dans cette pièce, les enfants de la nature? Le vieux chef péruvien Montèze, père d'Alzire, est affranchi du joug de la superstition. A sa fille, qui lui reproche de la forcer à épouser le gouverneur du Pérou, Gusman, précisément l'anniversaire du jour où Gusman a vaincu la race et détruit l'empire des enfants du Soleil, il répond, en homme qui aurait lu *Œdipe* :

Nous seuls rendons les jours heureux ou malheureux.
Quitte un vain préjugé, *l'ouvrage de nos prêtres*,
Qu'à nos peuples grossiers ont transmis nos ancêtres. (I, vi.)

1. Geoffroy, *Débats* du 26 juin 1801 ; cité par M. des Granges.

On pense bien que ce philosophe a bientôt compris les bienfaits de la civilisation, et qu'il défend ses propres tyrans contre les ignorants qui les combattent; qu'il admire leur science de l'homme, leur art « d'être heureux de penser et de vivre ». Sa fille Alzire ne connaît pas l'art de feindre : « c'est un art de l'Europe », qui n'est pas fait pour son cœur « sauvage », formé par « la grossière nature ». Quand Emire, une confidente toute française et qui se garderait d'avoir un caractère, lui rappelle sa « gloire », elle repousse loin d'elle « cet honneur étranger,... fantôme vain qu'on prend pour la vertu,... la crainte du reproche, et non celle du vice » : pour elle, elle est instruite « à suivre la vertu sans en chercher l'éclat ». Mais pourquoi parle-t-elle du « grossier climat » où elle a reçu une éducation si admirable? Serait-il grossier à ses yeux si la civilisation ne l'avait éclairée ou égarée? Dans la scène suivante (IV, IV), elle-même s'écrie qu'elle a sa « gloire » à sauver. La voilà donc Européenne, tout comme Chimène et Pauline, et même un peu libre penseuse :

> J'ai promis, il suffit : il n'importe à quel dieu.

Elle s'exhorte au suicide en stoïcienne du XVIII[e] siècle (V, III); elle raisonne trop pour être une sauvage péruvienne. Le Sévère de cette Pauline américaine, le cacique Zamore, dont la mort a été pleurée et qui a fui les Espagnols pour mieux les combattre, reparaît soudain. Il a plus de droits que Sévère, puisque Alzire lui a été promise, et le mariage d'Alzire avec Gusman vient seulement d'être célébré. C'est une sorte de Hernani classique, brigand malgré lui :

> J'ai porté mon courroux, ma honte et mes regrets
> Dans les sables mouvants, dans le fond des forêts. (II, I.)

C'est lui qui est chargé de représenter plus spécialement « la nature ». Et l'on doit reconnaître qu'il la représente assez bien, puisqu'il assassine son rival, qui est aussi son tyran. Celui-ci, mourant, pardonne à son assassin. Il ne faut pas nier la grandeur de ce dénouement, qui forme en même temps un de ces spectacles tels que Voltaire les aimait, Américains, Espagnols, soldats, confondus, deux amants qui appellent la mort, un père désespéré, un tyran qui se révèle martyr et s'élève jusqu'au sublime de l'abnégation chrétienne.

GUSMAN.

Le Ciel, qui veut ma mort, et qui l'a suspendue,
Mon père, en ce moment, m'amène à votre vue.
Mon âme fugitive, et prête à me quitter,
S'arrête devant vous,... mais pour vous imiter.
Je meurs, le voile tombe, un nouveau jour m'éclaire.
Je ne me suis connu qu'au bout de ma carrière.
J'ai fait, jusqu'au moment qui me plonge au cercueil,
Gémir l'humanité du poids de mon orgueil.
Le Ciel venge la terre : il est juste; et ma vie
Ne peut payer le sang dont ma main s'est rougie.
Le bonheur m'aveugla, la mort m'a détrompé :
Je pardonne à la main par qui Dieu m'a frappé.
J'étais maître en ces lieux ; seul j'y commande encore :
Seul je puis faire grâce, et la fais à Zamore.
Vis, superbe ennemi, sois libre, et te souvien
Quel fut et le devoir et la mort d'un chrétien.

(*A Montèze qui se jette à ses pieds.*)

Montèze, Américains qui fûtes mes victimes,
Songez que ma clémence a surpassé mes crimes.
Instruisez l'Amérique; apprenez à ses rois
Que les chrétiens sont nés pour leur donner des lois.

(*A Zamore.*)

Des dieux que nous servons connais la différence :
Les tiens t'ont commandé le meurtre et la vengeance;
Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre et de te pardonner[1].

ALVAREZ.

Ah! mon fils, tes vertus égalent ton courage.

ALZIRE.

Quel changement, grand Dieu! quel étonnant langage!

Nous sommes de l'avis d'Alzire : ce changement a de quoi étonner. Voltaire avait pris soin de faire ressortir la dureté orgueilleuse de Gusman par le contraste de la vertu sensible d'Alvarez, son père : ce politique sait que « les cœurs opprimés ne sont jamais soumis »; ce philanthrope maudit les hommes inhumains « que les douleurs d'autrui n'ont attendris jamais ». Plus il est supérieur à Gusman par l'âme, moins nous sommes préparés à voir Gusman nous arracher à la fin notre admiration. C'est un coup de théâtre, mais les coups de théâtre les plus émouvants sont ceux qui saisissent le spectateur sans trop le surprendre. Il y a une sorte de luxe excessif dans cette clémence de Gusman qui bénit presque l'union de celle qu'il a

1. Voltaire s'est souvenu ici du mot de François de Guise mourant à son assassin Poltrot de Méré.

aimée avec son assassin. Zamore est confondu, accablé par tant de grandeur d'âme; Alvarez se soumet aux volontés, clairement manifestées, du Dieu qui frappe et qui pardonne. C'est une belle fin d'opéra chrétien.

Les contemporains furent édifiés et charmés : l'un d'eux, l'abbé Prévost, qui, nous l'avons vu, avait critiqué *Zaïre,* déclare, dans *le Pour et le Contre,* que « pour la première fois » Voltaire désespère ses rivaux : « Qui mettra tant de noblesse et d'harmonie dans le tour de ses vers, tant de force et de tendresse dans l'expresion de ses sentiments, tant de vraisemblance et d'intérêt *dans un sujet opposé à nos mœurs, tant de vérité naturelle dans des caractères si singuliers?* » Un autre abbé, Galiani, se montra plus sévère : il est vrai que c'est trente-sept ans après le premier succès d'*Alzire,* et qu'il l'a vue à Naples, représentée par une troupe d'acteurs français de passage[1]. Un dernier abbé, Geoffroy, ne la traitera pas mieux, mais il fait une remarque qui a sa portée : « Zamore est toujours furieux, toujours enragé, tout à la fois fanatique de religion, ivre d'amour, forcené de colère, de haine et de vengeance. Racine aurait eu assez d'une de ces passions; Voltaire les entasse toutes ensemble, sans s'embarrasser s'il est dans la nature de l'homme de les réunir[2]. » C'est que Geoffroy est l'interprète d'un classicisme qui, en fait de simplicité de caractère et d'abstraction dramatique, va beaucoup au delà de Racine. Voltaire, au contraire, complique les caractères aussi bien que les situations. Gusman

1. « C'est la première fois que je me suis aperçu que c'est une bien mauvaise pièce, quoique, sans contredit, ce soit une des poésies de M. de Voltaire écrite avec le plus d'esprit, d'élégance, de brillant; mais, comme pièce, elle ne vaut pas le diable. Gusman, qu'on devrait détester, est un homme qui a fait tout plein de bonnes œuvres dans sa vie, et meurt comme un saint. Respectueux pour son père, daignant aimer Alzire, il accorde autant de pardons au prisonnier qu'on lui en demande, et de bonne grâce; d'ailleurs brave, courageux et digne de son père. Zamore, qu'on devrait aimer, est un forcené assassin; mais d'ailleurs il disserte fort bien sur le mépris des richesses et sur les intérêts de l'Europe mal entendus. Montèze, ni Américain, ni Espagnol, ni sauvage, ni chrétien; on ne sait ce que c'est, si ce n'est un imbécile. Alvarez, faible et pleureur, n'a rien, ni du courage, ni de la fierté castillane, fonds de caractère qu'il aurait fallu lui conserver. Après l'assassinat de son fils, il est dégoûtant : c'est un égoïsme impardonnable de voir en Zamore plus le sauveur de sa vie que l'assassin de son fils. Il valait bien mieux pardonner à son assassin, qui aurait sauvé la vie à son fils. Pour Alzire, on ne saurait lui contester d'être une des meilleures théologiennes de son siècle : elle disserte sur la religion, le suicide, le sacrement de mariage, mieux que Sanchez et saint Thomas; mais son rôle est si hors de nature et de vraisemblance dans une Indienne de seize ans, qu'il en est impossible à jouer hors de Paris, où l'idée de la nature est souvent effacée tout à fait dans le sexe féminin. Ceci est mon sentiment, et pas celui de mes compatriotes, qui n'en savent pas si long que moi là-dessus. » (Lettre à Mme d'Epinay, 29 janvier 1773.)

2. *Débats* du 10 avril 1802. *Cf.* des Granges, p. 317.

n'est pas plus simple que Zamore, et ce n'est peut-être pas uniquement par amour de l'antithèse que Voltaire nous le peint si inflexible au début, puis si doucement résigné : le fils d'Alvarez ne doit pas manquer de cœur, ni même, au fond, de bonté; mais il est jeune, conquérant, irrité de la résistance des Péruviens, orgueilleux et amoureux; l'approche de la mort qu'il n'avait pu prévoir le force à se replier sur lui-même, et le fond généreux de sa nature peut reparaître.

Est-ce pour se faire pardonner d'avoir été chrétien dans *Alzire* que Voltaire voulut être philosophe dans *Mahomet?* On peut négliger, en effet, *Zulime* (8 juin 1740), « cette pauvre *Zulime* » composée en huit jours, mais qui ne fut jamais imprimée de son aveu, car il avait l'envie démesurée qu'on y pleurât[1], mais on y rit plutôt : ce fut, dit la Harpe, « la seule éclipse totale qu'ait éprouvée cet astre dans tout l'éclat de son midi ». Et il observe que c'est une dangereuse entreprise de refaire une pièce de Racine comme *Bajazet,* même quand Racine n'a pas très bien fait[2]. *Zulime,* cette pièce « toute d'amour, toute distillée à l'eau de rose des dames françaises[3] », n'a que d'assez vagues rapports avec *Bajazet*. D'Amérique, Voltaire avait passé en Afrique, et s'était attaché à nous peindre la brûlante passion d'une Africaine pour un prisonnier espagnol qu'elle enlève; mais le prisonnier, devenu libre, l'abandonne, et elle se tue. *Mahomet,* au contraire, sera « la pièce des hommes... *Zulime* n'est que le danger de l'amour, et c'est un sujet rebattu; *Mahomet* est le danger du fanatisme : cela est tout nouveau[4]. »

Cette nouveauté ne plut pas à tout le monde. Voltaire avait pris cependant ses précautions. C'est d'abord à Lille, où résidait sa nièce, Mme Denis, qu'il essaya, en 1741, ce qu'il appelle, dans une lettre à Pont de Veyle (11 juillet), un sujet de Rembrandt : le succès l'enhardit, et la pièce fut représentée à Paris le 9 août; mais elle fut retirée après la troisième représentation, sur l'invitation du cardinal Fleury, qui l'avait auparavant approuvée. Crébillon, censeur, avait condamné, et, lors de la reprise de 1751, condamna encore ce « tissu de maximes abominables ». Mais le duc de Richelieu, ami de Voltaire, fit substituer à Crébillon d'Alembert, qui approuva tout.

1. Lettres à d'Argental, 9 janvier et 16 février 1739.
2. Voyez Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* V, p. 114.
3. Lettre de Voltaire à Frédéric II, 30 mai 1739.
4. Lettres à d'Argental, 12 mars, et à Cideville, 3 mai 1739. Voir les lettres à Frédéric II et à M. de Ming, 20 janv. et 1er sept. 1742.

Le Mahomet de Voltaire est un fourbe et un traître : c'est, dit-il lui-même, Tartufe les armes à la main. Mais Tartufe, objecte Géruzez, « ne fonde pas de religion; il se sert de celle qu'il trouve établie ». Celui-ci même n'est pas si méprisable; son ennemi mortel, Zopire, « sheik ou shérif de la Mecque », qu'il a privé de ses enfants, avoue qu'il a ses mérites :

> Je ne te nierai point que ce fier séducteur
> N'ait beaucoup de prudence et beaucoup de valeur;
> Je connais comme toi les talents de ton maître :
> S'il était vertueux, c'est un héros peut-être. (I, iv.)

Mais il s'est élevé au-dessus des préjugés, ces « rois du vulgaire », et c'est sans scrupule, c'est même avec une sorte de joie féroce qu'il fera périr le vertueux Zopire par la main du fils même de Zopire, de ce Séide qui ignore sa naissance, mais qui peut-être, s'il la connaissait, n'en frapperait pas moins son père, car il est *la chose* de Mahomet, et il a eu l'humiliant honneur d'enrichir la langue française d'un mot nouveau : de l'homme dévoué jusqu'au crime à un autre homme plus grand ou plus fort que lui, on dit qu'il est un « séide », c'est-à-dire un instrument inconscient.

> Quiconque ose penser n'est pas né pour me croire. (III, vi.)

Mahomet le dit à Séide; mais avec Zopire, moins aveugle, il daigne s'expliquer. Son discours de l'acte II était autrefois donné comme modèle d'éloquence insinuante :

> Si j'avais à répondre à d'autres qu'à Zopire,
> Je ne ferais parler que le Dieu qui m'inspire;
> Le glaive et l'Alcoran dans mes sanglantes mains
> Imposeraient silence au reste des humains;
> Ma voix ferait sur eux les effets du tonnerre,
> Et je verrais leurs fronts attachés à la terre;
> Mais je te parle en homme, et sans rien déguiser :
> Je me sens assez grand pour ne pas t'abuser.
> Vois quel est Mahomet. Nous sommes seuls, écoute :
> Je suis ambitieux : tout homme l'est, sans doute;
> Mais jamais roi, pontife, ou chef, ou citoyen,
> Ne conçut un projet aussi grand que le mien.
> Chaque peuple à son tour a brillé sur la terre,
> Par les lois, par les arts, et surtout par la guerre.
> Le temps de l'Arabie est à la fin venu... (II, v.)

Il est ce « dieu nouveau » qu'il faut à l'aveugle univers, cet esprit « vaste et ferme en ses desseins » qui prend de son am-

bition même le droit de régner sur l'esprit grossier des hommes vulgaires. Par des moyens très humains il frappe l'imagination des foules : quand Séide, détrompé, se tourne contre lui, il est trop tard; au moment même où il accomplissait le crime ordonné par Mahomet, Séide portait en ses veines le poison que lui avait versé le trop fidèle serviteur de Mahomet, Omar, et la mort soudaine de Séide semble un châtiment envoyé par le Ciel. Étant ce qu'il est, ce qu'il se fait gloire d'être, avec la forfanterie déclamatoire d'un traître de mélodrame, comment Mahomet peut-il aimer d'un véritable amour la sœur de Séide, la touchante et fière Palmire? Comment cet amour peut-il être, ainsi qu'il l'assure, l'objet de ses travaux, sa récompense, son dieu? Et comment, quand Palmire lui échappe par la mort, a-t-il la faiblesse d'en être désespéré?

> *Il est donc des remords!* O fureur! ô justice!
> *Mes forfaits* dans mon cœur ont donc mis mon supplice!
> Dieu, que j'ai fait servir au malheur des humains,
> Adorable instrument de *mes affreux desseins,*
> Toi que j'ai blasphémé, mais que je crains encore,
> Je me sens condamné, quand l'univers m'adore.

Cela est également très moral et très peu vraisemblable. Est-ce encore une de ces complications et contradictions psychologiques telles que Voltaire les aimait? En ce cas, il eût fallu mieux fondre les deux hommes qu'il y a en Mahomet. Nous ne nous intéressons, d'ailleurs, à personne en dehors de lui, ni aux enfants de Zopire, à qui Voltaire a très inutilement prêté, avant la reconnaissance, des sentiments plus tendres que ceux de frère et de sœur; ni à Zopire lui-même, ennemi de la « superstition » et ami de l'humanité :

> Exterminez, grands dieux, de la terre où nous sommes,
> Quiconque avec plaisir répand le sang des hommes!

Malgré tout, le quatrième acte forme un spectacle saisissant : la scène où Zopire se traîne sanglant sur le théâtre et pardonne à son assassin en qui il reconnaît son fils, est heureusement imitée d'un drame anglais de Lillo. Voltaire, d'ailleurs, avait puisé à plus d'une source : il avait consulté, sur Mahomet, Bayle et Boulainvilliers. Son Mahomet n'en est pas plus historique : il était mal fait pour comprendre cette sorte de merveilleux moral qui se mêle aux origines des religions : là où avaient pu s'allier la sincérité du voyant et l'adresse du politi-

que, il ne montrait que la grossière hypocrisie de l'intrigant et du thaumaturge. Et sa tragédie avait des airs de satire : un juge qui ne lui était pas hostile, Chesterfield, allait jusqu'à écrire (26 août 1742) : « J'ai d'abord vu qu'il en voulait à Jésus-Christ sous le nom de Mahomet. » On sait de quelle façon plus qu'ingénieuse Voltaire prévint le danger de ces critiques : dans une lettre du 17 août 1745, il dédia son *Mahomet* au pape Benoît XIV, consacrant, disait-il, au chef de la véritable religion une pièce écrite contre le fondateur d'une religion fausse et barbare. En même temps que la protection du pape pour le livre, il demandait sa bénédiction pour l'auteur. Benoît XIV répondit en louant fort la « bellissima tragedia di Mahomet », et Voltaire se sentit couvert contre ses ennemis « de l'étole du vicaire de Dieu [1] ». *Mahomet* n'est certes pas une des meilleures pièces de Voltaire, mais c'est une de celles qui ont le plus fait pour sa réputation : l'auteur de la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* en fait un éloge enthousiaste; les hommes de la Révolution la traitent en chef-d'œuvre; Gœthe la traduit en 1799. Sous la Restauration même, en 1823, les censeurs Royou et Lémontey, moins timorés que le vieux Crébillon, en avaient autorisé une reprise, qui n'eut pas lieu. Cette reprise à l'Odéon n'eut lieu qu'en 1885, et seulement les lundis classiques; la critique se montra plutôt froide.

> La lecture de *Mahomet* n'est plus soutenable, et l'audition en est pénible. Et cependant ce n'est pas une pièce à mépriser que *Mahomet!* Voltaire, qui avait le sens du théâtre, a chez nous inventé le mélodrame; oui, *Mahomet* n'est autre chose qu'un mélodrame de d'Ennery, versé dans la seule forme que l'on admît alors, celle de la tragédie classique... D'Ennery sait infiniment mieux son métier. Il reste à Voltaire la gloire de l'inventeur [2].

Cinq ans après, M. de Bornier portait à la scène un *Mahomet* bien différent de celui de Voltaire. Abou-Beker, qui ne croit pas aux visions du prophète, déclare qu'on ne saurait, du moins, l'accuser d'imposture. Ce Mahomet visionnaire et obstiné sait et veut ce que Dieu veut; rien ne peut l'arrêter : il croit son cœur inaccessible aux faiblesses de l'amour :

> Sachez donc que je n'ai de tendresse profonde
> Et d'amour que pour l'œuvre immense que je fonde.

1. Lettre à d'Argental, 5 oct. 1745.
2. Fr. Sarcey, feuilleton du *Temps*, 30 mars 1885. — L'*inventeur*, peut-être, après un certain Pierre Corneille, auteur de *Rodogune*.

Pour les hommes pareils à moi, sachez-le bien,
Le péril, c'est d'aimer ; le reste, ce n'est rien...

C'est par l'amour pourtant qu'il souffre et qu'il meurt, car il se punit lui-même d'être descendu « aux lâchetés de l'âme », et, vivant, il s'ensevelit dans son propre tombeau. Mais il a rencontré sur son chemin le moine chrétien Georgias, et, depuis ce temps, l'importun souvenir de Jésus-Christ ne le quitte pas, même à l'instant où il meurt en pardonnant à ceux qui l'ont offensé.

Tout à l'heure quelqu'un me reprochait Jésus...
Ton calme, ta bonté, je ne les ai pas eus,
Et je suis l'envieux de ta vertu sévère,
O Christ ! Je veux du moins imiter ton Calvaire...
Je pardonne aux méchants dont j'ai subi l'effort ;
Je pardonne au malheur, à la vie, à la mort.

C'est le nom de Jésus-Christ qu'il prononce en expirant. Il est probable que ce Mahomet attendri eût surpris Voltaire. Il n'est pas plus vrai que le sien. C'est dans l'histoire qu'il faut chercher le vrai Mahomet, et c'est dans l'histoire qu'il faut le laisser.

VI

« Mérope ». — Maffei et Voltaire. — Voltaire et Racine.

Depuis longtemps Voltaire était hanté par l'idée d'écrire une tragédie sans amour. La *Mort de César* ne pouvait compter : elle n'avait été jouée encore que par et pour les écoliers du collège d'Harcourt. *Zaïre, Alzire* et la triste *Zulime* étaient destinées à satisfaire ceux qui aiment les belles passions; il y avait de l'amour même là où il n'en eût pas fallu, dans *Œdipe*, dans *Brutus*, dans *Mahomet*. Or *Zulime* est de 1740, *Mahomet* de 1742, et, dès 1737, nous voyons que *Mérope* est composée ; puisque Frédéric, à qui il l'a envoyée, juge qu'elle est « la plus régulière » de ses pièces[1]. Mais il ne suffit pas à Voltaire qu'elle en soit la plus régulière, il veut qu'elle en soit aussi la plus nouvelle. Plus de ces « élégies amoureuses » que les Français

1. Voir les lettres de Frédéric à Voltaire et de Voltaire à Frédéric, 14 et 19 janvier, 5 et 27 février, 8 mars, août 1738.

nomment tragédies : l'amour n'est une passion digne du théâtre que s'il est « tragique, passionné, furieux, cruel et criminel, horrible, si l'on veut, et point du tout galant ». La tragédie sans amour qu'il a dans l'esprit « peut-être n'en sera que plus tendre[1] ». Et d'avance il intéresse au succès de cette tragédie, « où une mère fournit cinq actes entiers », ses anciens maîtres de Louis-le-Grand, l'abbé d'Olivet, les PP. Tournemine et Porée, sollicitant leurs avis, mais ne leur accordant pas les « scènes d'attendrissement réciproque entre Mérope et son fils » que le P. Porée lui demande[2]. Il semble qu'il ait cessé d'être Français pour composer une pièce très forte et très simple, « à la grecque », comme il l'écrit naïvement (12 juin 1738) à d'Argental.

Ce n'est pas aux sources grecques pourtant qu'il avait surtout puisé. Dans la lettre au marquis Scipion Maffei, qui précède *Mérope,* il rappelle le *Cresphonte* d'Euripide, tragédie perdue, mais dont nous savons, par Aristote et Plutarque, qu'une situation, celle de la reconnaissance entre la mère et le fils, était considérée comme la plus saisissante de tout le théâtre grec. Le grammairien Hygin, qui vivait au temps d'Auguste, nous en a laissé une sorte d'analyse plus ou moins exacte. Voltaire ne nomme pas Hygin et ne semble pas l'avoir connu. En tout cas, la situation indiquée par Hygin est bien différente de celle que Voltaire a choisie : car Égisthe se sait fils de Cresphonte et de Mérope; il vient faire valoir ses droits à Messène, où sa mère a épousé le tyran Polyphonte.

Rapidement, Voltaire énumère le *Téléphonte* du cardinal de Richelieu, ou plutôt de ses cinq auteurs (1641); le *Philoclée et Téléphonte* de Gilbert, résident de la reine Christine (1643); de Jean de la Chapelle, de l'Académie française (1683); l'*Amasis* de la Grange-Chancel (1701) : toutes pièces qui sont chargées d'un petit épisode d'amour, ou plutôt de galanterie. Puis il passe en Italie, et y rencontre les *Mérope* de Torelli et de Maffei. Ce dernier, né à Vérone (1675-1755), savant archéologue, historien et critique, avait fait jouer sa *Mérope* à Paris, au Théâtre italien, en 1717[3]. Le succès en fut grand : plus de

1. Lettre à Cideville, 23 déc. 1737.
2. Lettres des 20 oct., déc. 1738 et 15 janvier 1739.
3. En 1717, suivant les *Anecdotes dramatiques;* en 1714 suivant Lessing, qui s'attache, mais vainement, à prouver que Voltaire a copié Maffei. D'autres l'avaient essayé avant Lessing, et c'est pour réfuter leurs critiques que Voltaire, en 1748, se fit adresser par un M. de la Lindelle, personnage imaginaire, une très vive critique de la *Mérope* italienne, suivie d'une défense, très généreuse et un peu perfide, de Maffei par Voltaire.

trente éditions s'écoulèrent en seize ans. Voltaire avait rencontré l'auteur à Paris en 1738. De toute façon il se sentait obligé de rendre hommage à son devancier. Il le fait avec plus d'esprit que de sincérité, citant avec une bonhomie complaisante les passages un peu trop « familiers » à notre gré de la *Mérope* italienne. « Il faut que vous pardonniez à notre nation, qui exige que la nature soit toujours présentée avec certains traits de l'art; et ces traits sont bien différents à Paris et à Vérone... Il faut se plier au goût d'une nation d'autant plus difficile qu'elle est depuis longtemps rassasiée de chefs-d'œuvre. » On sent le dédain poli du Français qui croit les Italiens, comme les Anglais, trop honorés d'avoir à renouveler par leurs inventions les divertissements des Athéniens modernes. Mais il est certain que, si Voltaire imite Maffei, il ne lui doit pas tout. Son quatrième acte, le plus dramatique, n'appartient qu'à lui; et cet acte ne serait pas possible si tout n'était transformé dans les rapports de Mérope et de Polyphonte. Chez Maffei Polyphonte règne depuis quinze ans, et Mérope sait qu'il est l'assassin de son mari, et, après ces quinze ans, l'assassin parle d'amour à la veuve, déjà mûre, de sa victime. Lessing, qui a entrepris d'anéantir en Allemagne le prestige du théâtre français, est bien forcé de reconnaître que Mérope, cette mère « du caractère des ourses », n'est pas tout à fait la même chez Voltaire que chez Maffei. La surprise, dans la scène de la reconnaissance, est plus frappante; « mais le misérable plaisir que celui d'une surprise »! Pour Voltaire et pour ses contemporains, ce plaisir avait son prix.

Représentée le 20 février 1743, *Mérope* eut quinze représentations, puis quatorze à la reprise. La pièce finie, Voltaire dut se montrer sur le devant d'une loge, dit l'avocat Barbier, et fut « claqué personnellement pendant un quart d'heure par le parterre. On n'a jamais vu rendre à aucun auteur des honneurs aussi marqués. » Les ennemis de Voltaire furent réduits à faire honneur de ce triomphe au jeu expressif de Mlle Dumesnil. L'auteur des *Anecdotes dramatiques* cite une pièce de vers adressée à cette actrice et dont voici la fin :

Sans tes divins talents, Apollon eût douté
Qu'on pût prêter encor des charmes à Voltaire.

Il ajoute que, la première, elle osa « courir sur la scène » en rompant la mesure traditionnelle. On pleura, en 1743, à Paris,

et on pleurait encore, en 1748, à Lunéville, où le bon roi Stanislas avait sa cour; Voltaire pleurait lui-même. En 1756, Frédéric II mit en opéra *Mérope*, et Voltaire, que Frédéric n'avait pas toujours traité en maître, en fut ravi, bien que l'opéra fût très mauvais.

On a souvent comparé à *Mérope* l'*Andromaque* de Racine, dont Voltaire lui-même retrouvait la situation essentielle dans le *Pertharite* de Corneille. Mais Voltaire ne s'est guère plus souvenu d'*Andromaque* que Racine ne s'était souvenu de *Pertharite.* Racine avait opposé à la douce Andromaque la furieuse Hermione. Voltaire ne veut nous laisser voir que l'amour maternel aux prises avec les nécessités de la politique. Toutes deux, Andromaque et Mérope, sont à la fois épouses et mères, également désireuses de rester fidèles au souvenir d'Hector et de Cresphonte, et de sauver leur fils, dont Pyrrhus et Polyphonte menacent la vie, si elles ne consentent à les épouser. Mais Andromaque est une captive mélancolique; Mérope est une reine altière. Andromaque est loin de Troie ruinée; Mérope a son parti dans Messène, où son mari a régné. Le fils d'Andromaque est un enfant qui ne paraîtra même pas sur la scène; le fils de Mérope est un jeune héros qui bravera en face le tyran, et qui, au dénouement, le frappera. En tenant Astyanax dans l'ombre, Racine mettra au premier plan la fidélité conjugale de la veuve d'Hector; en montrant Égisthe à côté de sa mère, Voltaire marquera son intention de rejeter au second plan l'amour conjugal et de concentrer toute la lumière du drame sur l'héroïsme de l'amour maternel. Le nom de Cresphonte n'a pas, d'ailleurs, l'éclat de celui d'Hector. Ce que Mérope dit de ce mari, en quelque sorte abstrait, ne nous touche point, et même elle semble ne se souvenir de lui que pour se souvenir en même temps qu'elle est reine et que son fils doit régner à son tour. Dans ce caractère l'orgueil royal s'associe donc étroitement à l'amour maternel. Ce ne sont pas deux sentiments distincts : elle n'est ambitieuse que pour son fils; s'il n'est plus, que lui importe un empire? mais s'il existe, c'est à ce seul intérêt qu'elle veut se rattacher, et elle s'indigne à la seule pensée que ce fils, éloigné d'elle dès sa jeunesse, puisse revenir dans ses États « pour servir ». Quand Polyphonte, soldat vieilli, politique appuyé sur la raison d'État, lui offre de partager le trône où il va monter, si elle lui répond avec une hauteur imprudente, c'est qu'elle a devant les yeux l'image de son fils.

MÉROPE.

Moi, j'irais de mon fils, du seul bien qui me reste,
Déchirer avec vous l'héritage funeste ?
Je mettrais en vos mains sa mère et son État,
Et le bandeau des rois sur le front d'un soldat?

POLYPHONTE.

Un soldat tel que moi peut justement prétendre
A gouverner l'Etat, quand il l'a su défendre.
Le premier qui fut roi fut un soldat heureux;
Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux...

Le droit de commander n'est plus un avantage
Transmis par la nature, ainsi qu'un héritage.
C'est le fruit des travaux et du sang répandu,
C'est le prix du courage; et je crois qu'il m'est dû...

Voilà mes droits, Madame, et mon rang, et mon titre (I, III.)

Entre ce soldat de fortune qui parle à peu près le langage du Carlos de *Don Sanche d'Aragon* (mais Carlos est plus jeune et plus loyal), et cette reine qui refuse de descendre jusqu'à lui, notre sympathie hésiterait si Polyphonte ne se hâtait, dans le monologue qui suit, avec le cynisme ingénu d'un traître de mélodrame, d'étaler les petits calculs de son ambition et les crimes qu'elle lui a dictés. D'autre part, Voltaire a essayé de préciser certains traits du caractère de Mérope, non seulement mère, mais femme : malheureuse, elle est inquiète, nerveuse; elle croit, observe sa confidente Isménie, tous les maux qu'elle imagine; mais c'est que « tout sert à déchirer ce cœur trop maternel ». De là l'intérêt relatif de la scène où l'on amène devant elle, en l'accusant d'un meurtre, un jeune inconnu qu'elle ne sait pas et qui ne sait pas lui-même être Égisthe. Tout son cœur se trouble; un charme mystérieux l'attire vers ce jeune homme, et parce qu'il est homme et parce qu'il lui rappelle son fils.

MÉROPE.

Le mensonge n'a point cette simplicité.
Tendons à sa jeunesse une main bienfaisante;
C'est un infortuné que le Ciel me présente :
Il suffit qu'il soit homme, et qu'il soit malheureux.
Mon fils peut éprouver un sort plus rigoureux.
Il me rappelle Égisthe, Égisthe est de son âge :
Peut-être comme lui, de rivage en rivage,
Inconnu, fugitif, et partout rebuté,
Il souffre le mépris qui suit la pauvreté.
L'opprobre avilit l'âme et flétrit le courage.
Pour le sang de nos dieux quel horrible partage! (II, II.)

Pourquoi faut-il qu'à la tendresse de la mère, à l'orgueil de la reine, Voltaire ait cru devoir mêler on ne sait quel « humanitarisme » philosophique? Mérope a déjà disserté sur « le vil intérêt » ; elle va disserter sur le suicide, qui est « un devoir » pour les malheureux. Son fils mort, elle ne veut plus vivre. Mais pourquoi le croit-elle mort? Parce qu'on a découvert l'armure de Cresphonte, transmise à son fils : donc ce fils est mort; donc, le jeune inconnu pour qui elle éprouvait tant de sympathie est son assassin; donc, elle le tuera et se tuera ensuite. Il faut convenir que Lessing a raison de signaler l'invraisemblance de ce revirement et d'accuser la précipitation de Mérope. Mais cette faiblesse produit le coup de théâtre du troisième acte :

MÉROPE.

J'allais venger mon fils.

NARBAS.

Vous alliez l'immoler.

Cela, c'est la scène obligée et banale de la reconnaissance. Mais le coup de théâtre du quatrième acte, mieux préparé, est plus saisissant, et ce coup de théâtre, il est de Voltaire seul[1]. Les emportements passionnés de Mérope, qui a retrouvé son fils et craint de le perdre, n'ont rien de commun avec les angoisses d'Andromaque, comme les emportements et les contradictions si humaines de Pyrrhus n'ont rien de commun avec la froide cruauté du soupçonneux Polyphonte. Celui-ci ne comprend rien d'abord à « ce mélange inouï d'horreur et de tendresse; » mais sa défiance s'éveille quand, bravé par Égisthe, il voit Mérope plaider la cause de celui qu'elle devrait faire périr.

POLYPHONTE.

Malheureux ! oses-tu, dans ta rage insolente...

MÉROPE.

Eh ! seigneur, excusez sa jeunesse imprudente.
Elevé loin des cours, et nourri dans les bois,
Il ne sait pas encor ce qu'on doit à des rois[2].

1. « Le marquis Maffei a poussé l'art jusqu'à ne jamais produire sur la scène la mère avec le fils que quand elle le veut tuer, ou pour le reconnaître à la dernière scène du cinquième acte; et je l'aurais imité, si je n'avais trouvé la ressource de faire reconnaître le fils par la mère en présence du tyran même, ressource qui ne serait qu'un défaut si elle ne produisait un nouveau danger. « (Lettre au P. Porée, 15 janv. 1739.)

2. « Ce mouvement de Mérope, qui trahit le secret qu'elle voulait garder, cette mère empressée à justifier son fils et qui le dénonce en le justifiant, ces explosions

POLYPHONTE.

Qu'entends-je ? quel discours ! quelle surprise extrême !
Vous, le justifier !

MÉROPE.

Qui ? moi, seigneur ?

POLYPHONTE.

Vous-même.
De cet égarement sortirez-vous enfin ?
De votre fils, Madame, est-ce ici l'assassin ?

MÉROPE.

Mon fils, de tant de rois le déplorable reste,
Mon fils, enveloppé dans un piège funeste,
Sous les coups d'un barbare...

ISMÉNIE.

O Ciel ! que faites-vous ?

POLYPHONTE.

Quoi ! vos regards sur lui se tournent sans courroux ?
Vous tremblez à sa vue, et vos yeux s'attendrissent ?
Vous voulez me cacher les pleurs qui les remplissent ?

MÉROPE.

Je ne les cache point, ils paraissent assez ;
La cause en est trop juste, et vous la connaissez.

POLYPHONTE.

Pour en tarir la source, il est temps qu'il expire.
Qu'on l'immole, soldats !

MÉROPE, *s'avançant.*

Cruel ! qu'osez-vous dire ?

ÉGISTHE.

Quoi ! de pitié pour moi tous vos sens sont saisis !

POLYPHONTE.

Qu'il meure !

MÉROPE.

Il est...

POLYPHONTE.

Frappez.

MÉROPE, *se jetant entre Égisthe et les soldats.*

Barbare ! il est mon fils. (IV, II.)

Elle déclame bien encore un peu quand elle brave le tyran (« Ce n'est pas aux tyrans à sentir la nature »), mais elle n'est

nvolontaires de l'amour maternel, ne sont pas des coups de théâtre ; c'est mieux ue cela, ce sont des mouvements du cœur. » (SAINT-MARC GIRARDIN, *Cours de littérature dramatique,* t. Ier.)

plus que mère lorsqu'elle se fait « cet effort affreux » d'embrasser les genoux de Polyphonte.

MÉROPE.

Il est seul, sans défense; il est entre vos mains.
Qu'il vive, et c'est assez. Heureuse en mes misères,
Lui seul il me rendra mon époux et ses frères.
Vous voyez avec moi ses aïeux à genoux,
Votre roi dans les fers.

ÉGISTHE.

O reine! levez-vous,
Et daignez me prouver que Cresphonte est mon père,
En cessant d'avilir et sa veuve et ma mère [1].

Ici seulement la situation est tout à fait celle d'*Andromaque :* Polyphonte place Mérope en face de la même et tragique alternative :

C'est à vous d'ordonner sa grâce ou son supplice...
Voilà mon fils, Madame, ou voilà ma victime.

Après bien des hésitations, Mérope prend le même parti qu'Andromaque : elle le dit à son fils, c'est pour lui qu'elle subit la honte de cet hyménée; elle est résolue de n'y pas survivre. Mais elle est « reine et mère », et, si désormais elle s'efface derrière son fils, elle le seconde, soulève le peuple, s'écrie fièrement :

Reconnaissez mon fils aux coups qu'il a portés.

Polyphonte, si naturellement défiant, aurait pu prendre ses précautions contre le jeune prince dont il doit craindre la ven-

1. « Dès qu'Égisthe sait sa naissance et son rang, il en prend les sentiments : il avait la fierté d'un homme de cœur, il a facilement la dignité d'un roi. Aussi, dès ce moment, c'est lui qui prend le premier rôle ; Mérope n'a plus que le second. C'est lui qui se charge d'attaquer le tyran et de le frapper. Mérope, naguère si hardie à se jeter au milieu des soldats pour sauver son fils; Mérope qui, au premier acte, bravait, sans hésiter, la colère de Polyphonte, Mérope aujourd'hui est faible et timide ; elle conseille à son fils de céder et d'attendre des jours meilleurs. Égisthe, au contraire, veut courir au temple où Polyphonte attend Mérope pour l'épouser. D'où vient ce changement dans les rôles et dans les caractères ? D'où vient cette timidité soudaine de Mérope ? De l'amour maternel. Une mère ne sait ni ce qu'est le courage ni ce qu'est la lâcheté : elle sait seulement ce qui peut sauver son fils. Mérope a retrouvé et sauvé son fils : son œuvre est accomplie. Il lui reste, il est vrai, à le voir remonter au rang de ses aïeux ; mais, avant tout, elle veut le voir vivre; elle tient plus à la vie d'Égisthe qu'à sa gloire : elle est mère. Égisthe tient plus à se venger et à régner qu'à vivre : il est homme. » (SAINT-MARC GIRARDIN, *Ibid.*)

geance, nous l'accordons à Lessing; mais ce dénouement est attendu, il est légitime : c'est la passion qui pousse Oreste et Hermione au meurtre de Pyrrhus; c'est la nécessité qui contraint Égisthe et Mérope au meurtre de Polyphonte. Ce meurtre étant une délivrance pour tous, personne n'en conçoit de remords.

Et pourtant, *Mérope* laisse regretter *Andromaque*, plus vraiment forte, quoique ou parce que moins violente, plus touchante surtout. L'émotion que *Mérope* peut nous inspirer encore est une émotion sèche. C'est l'œuvre d'un habile ouvrier qui sait combiner les situations et les coups de théâtre, mais sait moins entrer dans les âmes et nous y faire entrer avec lui. Plus que Mérope Andromaque est femme : elle garde la possession d'elle-même, mais elle ne raisonne pas, ne déclame pas, n'avertit point les spectateurs des états d'âme qu'elle traverse, comme le fait Mérope.

O vengeance! ô tendresse! ô nature! ô devoir!
Qu'allez-vous ordonner d'un cœur au désespoir?

C'est l'amour maternel en soi, étudié par un philosophe qui est parfois, mais trop rarement, un psychologue. Et l'on ne parle ici que du caractère de Mérope; que serait-ce si l'on jetait un coup d'œil sur les autres personnages, à l'exception peut-être d'Égisthe, qui vers la fin semble vouloir devenir quelqu'un : sur Érox, Isménie, Euryclès, Narbas, confidents ou comparses; sur Polyphonte, qui n'est qu'un rôle alors que Pyrrhus est un homme? Les anciens Théâtres classiques qu'on mettait entre les mains des élèves ne comprenaient qu'une pièce de Voltaire, *Mérope,* à côté d'une pièce de Molière, le *Misanthrope*. Si Voltaire paraissait encore de nos jours mériter une place à quelque distance de Corneille et de Racine, ce n'est pas *Mérope* qu'on choisirait pour caractériser son talent dramatique, c'est *Zaïre* ou *Tancrède*.

VII

De « Mérope » à « Tancrède », et « Tancrède ».

Mérope appartient encore à l'heureuse période de Cirey : elle fut d'ailleurs composée six à sept ans avant d'être représentée. Il faut attendre jusqu'en 1747 (29 août) pour rencontrer une nouvelle œuvre dramatique de Voltaire qui vaille la peine d'être

citée, *Sémiramis*. Courtisan d'abord heureux, bientôt désenchanté, plus affairé que jamais, il se préoccupe moins que jamais d'approfondir les caractères, et de plus en plus la tragédie telle qu'il la conçoit tourne à l'opéra. Ce n'est pas à tort que Geoffroy verra dans *Sémiramis* « l'original et le modèle des opéras d'aujourd'hui ». La part du spectacle est plus large ici que dans les pièces antérieures. « Il a voulu donner du spectacle, il a rassemblé tous les prodiges, tout le merveilleux qu'il a pu[1]. » A l'acte premier, « le théâtre représente un vaste péristyle, au fond duquel est le palais de Sémiramis. Les jardins en terrasse sont élevés au-dessus du palais. Le temple des mages est à droite, et un mausolée à gauche, orné d'obélisques. » A l'acte III, le théâtre représente un cabinet du palais; mais soudain « le cabinet où était Sémiramis fait place à un grand salon magnifiquement orné », et l'on a une salle du trône, avec gradins, officiers, satrapes, mages, gardes. Pour le plaisir de frapper les regards, Voltaire abandonne ici l'une des unités qu'il défendait jadis contre la Motte, l'unité de lieu[2]. Quant au merveilleux, on sait que *Sémiramis* n'est autre chose qu'*Éryphile* sous une forme nouvelle : c'est toujours la même femme criminelle, qui a fait périr son mari, et qui en est punie par son propre fils; c'est toujours la même ombre vengeresse. Tout l'intérêt, du moins l'intérêt moral, réside dans la peinture des remords de Sémiramis, dont l'apparition de l'ombre n'est qu'un symbole concret, car il nous est difficile de nous intéresser à l'amour du pauvre et fier Arzace (Ninias, fils de Ninus) pour Azéma, princesse du sang de Bélus, intrépide d'ailleurs dans sa passion menacée : « L'amour parle, il suffit. » Mais les remords de *Sémiramis,* l'égarement de son esprit, le poète semble s'être attaché à en affaiblir lui-même la vérité saisissante. Le ministre Otane définit très raisonnablement devant elle les causes des hallucinations (I, v); puis Assur, complice de la reine dans l'assassinat de Ninus, lui enseigne qu'il n'est pas de prodiges pour qui ne les craint point, qu'il faut laisser au peuple ignorant cette grossière invention « du fourbe », c'est-à-dire des prêtres (II, vii). De son côté, l'altière Sémiramis n'a pas l'esprit assez troublé pour ne pas philosopher un peu sur le remords, « la seule vertu qui reste à des coupables ». Personne ne croit donc plus au merveil-

1. Grimm, *Correspondance,* t. Ier, p. 207.
2. Est-ce une raison pour faire de *Sémiramis* une pièce romantique? M. Deschanel remarque que le Gennaro de *Lucrèce Borgia,* comme Ninias, est amené à tuer sa mère.

leux quand le merveilleux se manifeste. Sémiramis, au milieu de sa cour, vient d'achever son discours du trône, lorsque le tonnerre gronde et que l'ombre de Ninus apparaît. Le sceptique Assur, confondu, pourrait s'abstenir de s'écrier :

> L'ombre de Ninus même! ô dieux! est-il possible?

Tous somment l'ombre de parler, et l'ombre parle, et Sémiramis veut embrasser ses genoux, pour lui témoigner ses « regrets »; mais le spectre rentre, et le mausolée se referme. Ici, Lessing n'a pas de peine à montrer que l'ombre de Ninus n'est qu'une machine poétique, tandis que le spectre qui se présente au *seul* Hamlet est un personnage réel et agissant, qui semble venu vraiment de l'autre monde, qui fait naître en nous la sympathie en même temps que l'effroi; mais il avoue que le ridicule de la situation est aggravé par la disposition du théâtre au temps de Voltaire, et que *Sémiramis* hâta une réforme nécessaire de la scène.

A la première représentation, les spectateurs étaient encore assis sur le théâtre. J'aurais bien voulu voir un spectre d'ancêtre se montrer en si galante compagnie. Ce n'est que dans les représentations suivantes qu'on a porté remède à cet inconvénient : les acteurs ont débarrassé leur scène, et ce qui d'abord n'était qu'une exception, dans l'intérêt d'une pièce si extraordinaire, est devenu avec le temps une disposition permanente. Mais cela n'a lieu qu'au théâtre de Paris, pour lequel, comme je l'ai dit, *Sémiramis* fait époque en ce sens. En province, on reste fidèle à l'ancienne mode, et l'on aime mieux renoncer à l'illusion théâtrale qu'au privilège de pouvoir marcher sur la queue de la robe de Zaïre ou de Mérope...

Le spectre de Voltaire n'est pas bon même à faire peur aux enfants. C'est en plein jour, au milieu de l'assemblée des états de l'empire, qu'il sort de son tombeau. Où Voltaire a-t-il appris que les spectres soient si hardis? Quelle vieille femme ne lui aurait dit que les fantômes redoutent la lumière du soleil et n'aiment pas à visiter les assemblées nombreuses?

Frédéric II était sage, qui avait joint à ses éloges un avertissement salutaire : il craignait que les spectres ne donnassent pas à son ami tout le pathétique qu'il en espérait[1]. Un autre genre de pathétique, où le merveilleux se mêlait encore (car c'est Ninus qui, du fond de son tombeau, attire à lui Sémiramis égarée), pouvait résulter du meurtre involontaire d'une mère par son fils, et nous savons que Lekain produisait un grand effet de terreur lorsque, le bras nu et ensanglanté, les cheveux épars,

1. Lettre du 24 avril 1747. Voltaire était plus hardi que ne le fut Ducis dans son *Hamlet*. Voyez une curieuse lettre de Ducis à l'acteur Garrick, 14 avril 1769.

à la lueur des éclairs, il reparaissait à la porte du tombeau. Mais « la terreur et la pitié, soutenues par la magnificence du spectacle[1] », la mort presque chrétienne de Sémiramis, ne conquirent pas tous les contemporains. « C'est bien la faute de Sémiramis, disait Grimm, si elle est tuée. De quoi s'avise-t-elle aussi de descendre dans le tombeau de son mari sans être accompagnée, ou du moins sans une lanterne pour empêcher le quiproquo? » Et Piron chantait :

Que n'a-t-on pas mis
Dans *Sémiramis ?*
Que dites-vous, amis,
De ce beau salmis?...

La moralité en était, il est vrai, irréprochable, et c'est le grand prêtre Oroès qui se chargeait de la dégager :

Par ce terrible exemple apprenez tous, du moins,
Que les crimes secrets ont les dieux pour témoins.
Plus le coupable est grand, plus grand est le supplice.
Rois, tremblez sur le trône, et craignez leur justice.

D'abord très discutée, *Sémiramis* réussit pleinement à la reprise de 1749. Non seulement Voltaire ne renonça point à son ombre, mais il s'occupa de lui faire donner un costume moins lugubre que le noir, d'abord adopté : elle sera « toute blanche, portant cuirasse dorée, un sceptre à la main et couronne en tête[2] ». Il n'avait décidément pas le sentiment du mystère. Mais ses contemporains ne l'avaient pas davantage. On a dit souvent qu'il a écrit *Sémiramis* pour faire pièce à Crébillon[3], que la cour lui préférait. Mais, à cette époque, il est bien en cour, et ne songe pas encore à quitter Paris pour Berlin. Il ne rejoint Frédéric II qu'en juin 1750. C'est quelques mois auparavant, le 12 janvier 1750, qu'*Oreste* avait été représenté, sans grand succès (9 représentations). Cette fois, Crébillon ne pouvait s'y tromper : Voltaire s'en prenait à son *Électre* (1708). Censeur des théâtres, il dut lire la pièce nouvelle; il l'aurait rendue en disant : « Je souhaite que le frère vous fasse autant

1. Lettre à Frédéric, 17 mars 1749.
2. Lettre à d'Argental, 15 août 1748.
3. Crébillon avait fait représenter une *Sémiramis* en 1717. Son héroïne, toujours furieuse, se tue après avoir reconnu que le jeune prince qu'elle voulait épouser est son fils. Point d'intervention surnaturelle. Le même sujet avait été traité par Desfontaines (1637), Gilbert (1646), Mme de Gomez (1716).

d'honneur que la sœur m'en a fait. » Dans son Avertissement et son Épître dédicatoire à la duchesse du Maine, Voltaire ne trahit pas ce parti pris de reprendre les pièces de son vieux rival. La sienne « est une imitation de Sophocle, aussi exacte que la différence des mœurs et le progrès de l'art ont pu le permettre ». Il a essayé seulement de mettre plus de mouvement dans les scènes, en suivant son propre génie; mais il s'est imposé pour loi de ne pas s'écarter de cette simplicité tant recommandée par les Grecs et si difficile à saisir. Son *Oreste* est pourtant plus compliqué que l'*Électre* de Sophocle, et l'on sent qu'au moment même où il s'attaque à Crébillon, il n'a pu échapper entièrement à son influence. Il attendrit Clytemnestre, qui chez lui devient une femme mélancolique, une mère encore aimante; il lui prête des remords et de lugubres pressentiments :

> Je chassai de mon cœur la nature outragée;
> Je tremble au nom d'un fils : la nature est vengée...
>
> Du repos dans le crime! ah! qui peut s'en flatter?

Électre elle-même n'a pu se décider à haïr sa mère. Égisthe seul est uniformément furieux, et c'est inutilement que la mère et la fille s'abaissent devant lui pour sauver Oreste reconnu, car Oreste est reconnu ici avant le dénouement; d'où un péril nouveau et même le péril le plus dramatique. Qui l'emportera, d'Égisthe ou de lui? Épouse à la fois et mère, Clytemnestre s'efforce de les sauver tous deux : c'est en protégeant Égisthe contre son fils qu'elle se fait tuer par son fils, parricide involontaire, dont peut-être la Divinité, ou le hasard (nous pouvons choisir) guidait la main. Cette belle invention est de Crébillon[1]. Voltaire l'a préférée au dénouement de Sophocle. « Les cris de Clytemnestre, qui faisaient frémir les Athéniens, auraient pu, dit-il, sur un théâtre mal construit et confusément rempli de jeunes gens, faire rire des Français. » Et pourtant, il avait la prétention de « venger Sophocle », et il savait qu'il n'y a point de vraie tragédie d'*Oreste* sans les cris de Clytemnestre; mais quoi? « cette viande grecque » était trop dure pour les estomacs des petits-maîtres de Paris[2]. Il l'assaisonna donc au

1. Voir sur l'*Électre* de Crébillon la 3e partie de la *Dissertation sur les principales tragédies anciennes et modernes qui ont paru sur le sujet d'Électre*, par M. du Molard (Voltaire).
2. Lettre à d'Argental, janv. 1740.

goût des Français du XVIII[e] siècle, et tempéra, pour parler comme Boileau, par « une pitié charmante » la monstrueuse horreur de la légende primitive.

Après avoir vengé Sophocle, il voulut venger Cicéron, autre victime de Crébillon, et, avec Cicéron, la France, car il paraît que Cicéron et la France étaient déshonorés depuis le jour où Crébillon, sortant d'une retraite de vingt-deux ans, avait fait applaudir par M[me] de Pompadour (20 décembre 1748) un *Catilina* qui avait eu vingt représentations. Le nouveau *Catilina*, qui devint *Rome sauvée,* fut écrit en huit jours. « Vous y verrez un tableau terrible de Rome, et j'en frémis encore. Fulvie vous déchirera le cœur, vous adorerez Cicéron. Que vous aimerez César! Que vous direz : « Voilà Caton! » Et Lucullus, Crassus, qu'en dirons-nous? O mes chers anges! *Mérope* est à peine une tragédie en comparaison; mais mettons au moins huit semaines à corriger ce que nous avons fait en huit jours. Croyez-moi, croyez-moi, voilà la vraie tragédie. Nous en avions l'ombre[1]... »

Il est alors à la cour de Lunéville, presque sur la route de Berlin. La revision lui prit plus de temps qu'il ne croyait : les événements se précipitèrent : il est à Berlin quand il se demande avec anxiété si Rome sera « sauvée ou perdue », et quand il se réjouit du succès, tout en craignant qu'il ne soit pas durable, car on se lasse vite à Paris « d'une diable de tragédie sans amour, d'un consul en *on*, de conjurés en *us*, d'un sujet dans lequel le tendre Crébillon avait enlevé la fleur de la nouveauté[2] ». Il était même déjà attristé et désabusé, quand il envoyait à M[me] Denis (26 décembre 1750) sa pièce retouchée :

J'ai bien peur que vous ne soyez pas trop contente du rôle d'Aurélie. Vous autres femmes, vous êtes accoutumées à être le premier mobile des tragédies, comme vous l'êtes de ce monde. Il faut que vous soyez amoureuses comme des folles, que vous ayez des rivales, que vous fassiez des rivaux; il faut qu'on vous adore, qu'on vous tue, qu'on vous regrette, qu'on se tue avec vous. Mais, Mesdames, Cicéron et Caton ne sont pas galants; César et Catilina n'étaient pas gens à se tuer pour vous. Ma chère enfant, je veux que vous vous fassiez homme pour lire ma pièce. Envoyez prier l'abbé d'Olivet de vous prêter son bonnet de nuit, sa robe de chambre et son *Cicéron*, et lisez *Rome sauvée* dans cet équipage.

Si M[me] Denis fit cette expérience, que pensa-t-elle du rôle

1. Lettre à d'Argental, 12 août 1749.
2. Lettres à M[me] Denis et à Cideville, 3 et 10 mars 1750.

d'Aurélie, fille du patricien Nonnius, épouse en secret de Catilina? C'est un rôle tout passif. Aurélie demande au Sénat vengeance de son père assassiné; l'assassin est précisément Catilina : elle se tue. C'est Tullie, fille de Cicéron, que Crébillon avait imaginé de faire amoureuse de Catilina, et Voltaire se moquait de cette invention. Mais, ici, il nous en prévient dans son *Avertissement,* ce n'est ni à un seul personnage ni à une famille qu'on s'intéresse, c'est à un grand événement historique : pour traiter ces sortes de pièces, dont la *Mort de Pompée* est le seul exemple dans le théâtre français, il faut une connaissance approfondie de l'histoire, « une tête faite pour combiner des idées de politique, de morale et de philosophie ». Il ajoute, dans la *Préface,* que, si *Rome sauvée* est beaucoup plus fortement écrite que *Zaïre,* elle n'est pas d'un genre à se soutenir aussi longtemps que *Zaïre* sur le théâtre. Il sentait que ce qui manquait le plus à cette pièce abstraite, c'était l'âme. A la vérité, il se croyait très hardi pour avoir mis au théâtre une séance du Sénat; mais, dans cette séance, on discourt, on n'agit point. L'auteur fait effort pour animer et caractériser les personnages, Caton, César, Clodius, Cicéron. Seul, celui-ci, qui, effacé chez Crébillon, passe au premier plan chez Voltaire, a une physionomie assez heureusement marquée :

> Romains, j'aime la gloire, et ne veux point m'en taire :
> Des travaux des humains c'est le digne salaire.

Sa politique envers César est à la fois habile et ingénue : il croit l'enchaîner à l'État en l'accablant de sa confiance :

> J'y vois plus d'un Sylla, mais j'y vois un grand homme...
>
> Grands dieux, que ce héros soit toujours citoyen!

Les autres, et Catilina tout le premier, ne sont que de vagues figurants.

Quelques années s'écoulent : Voltaire n'est plus à Berlin et n'est pas encore à Ferney; mais, dans cette vie errante, il a gardé toute sa liberté, toute sa curiosité d'esprit. Le voici qui revient à ses goûts exotiques, et qui compose l'*Orphelin de la Chine* (20 août 1755, 16 représentations). « L'idée de cette tragédie, dit-il dans son Épître dédicatoire à Richelieu, me vint, il y a quelque temps, à la lecture de l'*Orphelin de Tchao,* tragédie chinoise traduite par le P. Prémare [1]. » Il la compare aux « farces

1. En 1731; publiée en 1735 dans la *Description de la Chine* du P. du Halde Stanislas Jullien en a donné une traduction plus exacte (1834).

monstrueuses » de Shakespeare et de Lope de Vega : l'action n'y dure-t-elle pas vingt-cinq ans? Le sujet qu'il a traité est tout autre, et se rapproche plutôt de l'imitation qu'en a donnée Métastase, l'*Eroe cinese,* un orphelin échappé au carnage de sa maison. Son but a été double : peindre des mœurs différentes des nôtres, et inspirer la vertu. Il l'écrit aussi à d'Argental (20 septembre 1754), le grand mérite de ces Chinois est d'avoir l'air bien chinois. Ne se fait-il pas illusion? La situation qui fait le fond de sa tragédie est-elle si particulière? Gengis-Khan, conquérant tartare, est vainqueur des Chinois; il exige que leur jeune prince, élevé par le vertueux Zamti, lui soit livré. Zamti commande à sa femme Idamé, « citoyenne avant que d'être mère », de substituer son propre fils à l'héritier de ses rois. La mère est prête à mourir plutôt, et vante fort inutilement son grand cœur, égal au grand cœur de son mari. Mais nous sommes bientôt rassurés. Gengis est un barbare adouci, qui respecte les monuments, les arts et les lettres,

Ces prodiges des arts consacrés par les temps...

Ces archives de lois, ce vaste amas d'écrits,
Tous ces fruits du génie...

Jeune et pauvre, il a aimé autrefois Idamé, qui lui a été refusée : il n'est pas insensible encore à « ce charme inconcevable et souverain du cœur ». Son confident Octar, un soldat moins scrupuleux, ne comprend rien à cette délicatesse, et très justement lui fait observer qu'elle dément sa fortune et son caractère : Idamé n'est plus qu'une captive, et les captives ont toujours suivi leurs vainqueurs. Mais Gengis s'obstine à ne vouloir point « assujettir un cœur qui ne s'est point donné ». Il ne peut s'empêcher d'admirer la nation civilisée qu'il a vaincue :

Je vois que ses travaux ont instruit l'univers;
Je vois un peuple antique, industrieux, immense;
Ses rois sur la sagesse ont fondé leur puissance;
De leurs voisins soumis heureux législateurs,
Gouvernant sans conquête, et régnant par les mœurs.

Il y a du Voltaire en ce Tartare, et l'on sait que Voltaire a toujours eu un faible de cœur pour les Chinois. Zamti est, aux yeux de son vainqueur, un homme plus respectable et plus grand

Que tous ces conquérants dont l'homme a fait des dieux.

Nous sommes peu touchés de cette grandeur de Zamti, prêt à céder sa femme pour sauver son prince; nous le sommes moins encore des souffrances de Gengis, qui aime et rougit d'aimer. Un moment, il veut se tuer, fait l'apologie du suicide et des Japonais qui revendiquent pour l'homme le droit de disposer à son gré de sa vie; puis, il se décide à se montrer digne du grand cœur d'Idamé, dont le constant héroïsme l'a vaincu, il pardonne et admire :

Je fus un conquérant : vous m'avez fait un roi.

C'est un Auguste qui serait un peu barbare (si peu!) et un peu philosophe. Mais Zamti et Idamé ne sont pas plus Chinois que Gengis n'est Tartare. L'*Orphelin de la Chine,* dont le succès fut vif, n'en fut pas moins l'occasion d'une petite révolution dans le costume scénique : on vit Mlle Clairon jouer Idamé sans paniers!

Enfin l'errant Voltaire devient le patriarche de Ferney. Il semble que ces premières années de repos lui communiquent des forces nouvelles : c'est le 3 septembre 1760 que *Tancrède* fut représenté, avec grand succès.

Elle avait été écrite en moins d'un mois, du 22 avril au 19 mai. Le comte de Lauraguais venait de débarrasser enfin la scène du Théâtre-Français des bancs qui trop longtemps l'avaient encombrée, au désespoir de Voltaire. Celui-ci, qui tant de fois avait souhaité cette réforme, rêvait d'une action plus vivante sur une scène plus libre, et il écrivait à d'Argental (19 mai 1759) sur le ton d'un enthousiasme lyrique :

Mon cher ange, je vous avais bien dit que la liberté et l'honneur rendus à la scène française échauffaient ma vieille cervelle. Ce que vous verrez ne ressemble à rien, et peut-être ne vaut rien. Mme Denis et moi nous avons pleuré ; mais nous sommes trop proches parents de la pièce, et il ne faut pas croire à nos larmes. Il faut faire pleurer mes anges, et leur faire battre des ailes. Vous aurez sur le théâtre des drapeaux portés en triomphe, des armes suspendues à des colonnes, des processions de guerriers, une pauvre fille excessivement tendre et résolue et encore plus malheureuse, le plus grand des hommes et le plus infortuné, un père au désespoir. Le cinquième acte commence par un *Te Deum* et finit par un *De Profundis.*

Il n'y a eu jamais sur aucun théâtre aucun personnage dans le goût de ceux que j'introduis, et cependant ils existent dans l'histoire, et leurs mœurs sont peintes avec vérité... La mesure des vers est aussi neuve au théâtre que le sujet.

Tancrède est écrit en vers croisés, et le lecteur moderne trouve que ce mètre, plus naturel ici que l'alexandrin solennel, est aussi

mieux d'accord avec le « pathétique » très particulier du sujet. Voltaire n'a garde d'oublier cette nouveauté dans l'Épître par laquelle il dédie sa pièce à Mme de Pompadour. Mais à quel propos dire à la marquise que la tragédie est « une école toujours subsistante de poésie et de vertu »? L'intérêt de *Tancrède* est surtout dans ce que Fréron lui-même appelait un certain « air de chevalerie » qu'on y respire, et qui en fait « un nouveau genre de spectacle ». A la vérité, on a pu trouver à *Tancrède* des origines assez lointaines[1]; on a cité le vieux drame de la marquise de Gaudine, qu'Onésime Leroy a remis au jour dans son *Étude sur les mystères dramatiques;* l'aventure d'Ariodante et Ginevra, dans le poème d'Arioste; la *Comtesse de Savoie,* de Mme de Fontaines (1726). Mais *Tancrède* procède aussi de *Zaïre* et d'*Adélaïde du Guesclin,* avec quelque chose de plus brillant dans la décoration et de plus aisé dans le ton. Les chevaliers chrétiens de Sicile, longtemps divisés, veulent se réunir contre l'infidèle qui les menace, et sauver

> Le droit le plus sacré des mortels généreux,
> La liberté.

Aménaïde, fille du vieil Argire, est donnée à Orbassan comme gage de cette réconciliation. Mais elle aime en secret Tancrède, héros chrétien que ses ennemis ont fait exiler. Elle est résolue à ne pas accepter la décision intéressée des chefs, qui la sacrifie, et à en appeler plutôt au peuple, plus sensible et plus juste. Intrépide comme celui qu'elle aime, elle hâte son retour par un billet rapide. Ce billet est saisi; comme il ne porte point de nom (souvenons-nous du billet de *Zaïre!*), on croit qu'il est adressé au chef des musulmans, et qu'Aménaïde trahit les chrétiens. Elle va mourir. Cependant Tancrède, ignorant de tout, a voulu revoir sa patrie ingrate :

> A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère!

Sûr de la fidélité d'Aménaïde, il apprend avec douleur sa prétendue trahison; mais il ne s'en déclare pas moins son champion, et défie Orbassan en combat singulier. C'est le troisième acte, qu'admirait fort Diderot[2]. La part du spectacle y est grande, et l'on sent bien que Voltaire a voulu remplir la

1. Voyez les études de MM. Deschanel et Lion.
2. Lettre à Voltaire, 28 novembre 1760.

scène devenue libre : gardes, chevaliers, peuple, s'y pressent. Mlle Clairon (Aménaïde) voulait aussi un échafaud, où elle serait montée avec un beau stoïcisme; mais Voltaire lui refusa cette satisfaction : il croyait que le poète doit l'emporter sur le décorateur, qu'il ne faut d'action et d'appareil qu'autant qu'ils sont liés à l'intérêt de la pièce[1]; il s'indignait à la pensée que les inventions des Anglais pussent avilir la scène française.

Je ne suis point du tout de votre avis, ma belle Melpomène, sur le petit ornement de la Grève que vous me proposez. Gardez-vous, je vous en conjure, de rendre la scène française dégoûtante et horrible, et contentez-vous du terrible. N'imitons pas ce qui rend les Anglais odieux. Jamais les Grecs, qui entendaient si bien l'appareil du spectacle, ne se sont avisés de cette invention de barbares. Quel mérite y a-t-il, s'il vous plaît, à faire construire un échafaud par un menuisier? En quoi cet échafaud se lie-t-il à l'intrigue? Il est beau, il est noble de suspendre des armes et des devises. Il en résulte qu'Orbassan, voyant le bouclier de Tancrède sans armoiries, et sa cotte d'armes sans faveurs des belles, croit avoir bon marché de son adversaire; on jette le gage de bataille, on le relève; tout cela forme une action qui sert au nœud essentiel de la pièce. Mais faire paraître un échafaud, pour le seul plaisir d'y mettre quelques valets de bourreau, c'est déshonorer le seul art par lequel les Français se distinguent, c'est immoler la décence à la barbarie; croyez-en Boileau, qui dit :

Mais il est des objets que l'art judicieux
Doit offrir à l'oreille, et reculer des yeux,

(*Art. poét.*, chant. III, v. 53.)

Ce grand homme en savait plus que les beaux esprits de nos jours. J'ai crié, trente ou quarante ans, qu'on nous donnât du spectacle dans nos conversations en vers, appelées tragédies; mais je crierais bien davantage si on changeait la scène en place de Grève. Je vous conjure de rejeter cette abominable tentation[2].

Ainsi, même dans ses hardiesses, il restait timidement classique. Mais, s'il repoussait le spectacle lugubre, il recherchait le spectacle brillant. On voit Tancrède revenir vainqueur du combat, au son d'une marche guerrière; ses armes sont portées devant lui. Le vainqueur est triste dans son triomphe : celle qu'il a sauvée s'indigne de n'être sauvée que par pitié. Comment a-t-il pu la croire coupable? Il devait la connaître, respecter un cœur tel que le sien. Ce malentendu se prolonge, et s'il est peu naturel dans sa cause, il est dramatique dans ses effets, qui ne sont pas trop effacés par l'éclat du décor : « Les chevaliers et leurs écuyers, l'épée à la main; des soldats por-

1. Lettre à Palasot, 20 septembre 1760.
2. Lettre à Mlle Clairon, 16 octobre 1760.

tant des trophées; le peuple dans le fond. » Tancrède ne veut plus vivre; il se précipite en désespéré dans les rangs des infidèles; on le rapporte sur le théâtre, vainqueur encore, mais mourant. Du moins il a la joie de mourir détrompé par Aménaïde, dont la douleur éclate en plaintes passionnées (« Que me fait ma patrie et le reste du monde? ») et en imprécations. Sur le corps de son amant elle tombe inanimée.

Encore aujourd'hui, nous comprenons l'émotion du public[1]. On pleura à chaudes larmes, on sanglota, disent Mme d'Épinay et Mme du Deffand, et d'Alembert même écrit (22 sept. 1760) : « Tout le monde y fond en larmes, à commencer par moi. » Gœthe traduisit *Tancrède* en 1800. Eugène Delacroix, Musset, y voyaient un chef-d'œuvre. M. Deschanel, qui les cite, n'a pas trop d'effort à faire ici pour tirer Voltaire du côté des romantiques : « Tancrède, le héros amoureux et proscrit, n'est-ce pas déjà Hernani ?... De Tancrède sont nés Hernani et Frank, comme d'Alzire est née Atala. » M. Faguet se contente de dire : « La tragédie de Voltaire que les *Hernani* et les *Ruy-Blas* rappellent le plus, c'est *Tancrède.* » Nous avons déjà remarqué, à propos du rôle de Zamore dans *Alzire,* que tel héros de Voltaire peut avoir *certains traits* d'un héros de drame romantique. Mais on fausserait la comparaison si on la poussait loin. Voltaire, au théâtre, reste avant tout disciple de Racine, et aussi de Boileau. Il aurait peu compris la préface de *Cromwell.* C'est à l'extérieur surtout que s'attachent ses velléités de réforme. Mais le pittoresque extérieur n'est pas l'unique mérite de *Tancrède :* il y a là un entrain vaillant et comme une flamme de jeunesse renouvelée. *Tancrède* couronne le théâtre de Voltaire comme un panache le cimier des chevaliers qu'il a su comprendre et peindre.

VIII

Les dernières tragédies; la décadence.

Mais, après *Tancrède,* la décadence commence, prompte et irrémédiable, et Voltaire, au théâtre, se survit à lui-même. C'est que de moins en moins il est artiste, et de plus en plus philosophe, polémiste, chef de parti. La tendance doctrinale

1. Voyez le jugement réfléchi de Grimm, IV, 299, octobre 1760.

et agressive n'est pas encore très sensible dans *Olympie* (17 mars 1764, 10 représentations), qui fut écrite en six jours. A Voltaire qui s'en vantait, son ami d'Alembert, dit-on, répondit : « L'auteur n'aurait pas dû se reposer le septième jour. — Aussi s'est-il repenti de son ouvrage, » aurait riposté Voltaire. Riposte assez peu vraisemblable : il se fit longtemps des illusions sur la valeur de cette œuvre mal venue, et qu'il corrigea pendant plusieurs années sans l'améliorer beaucoup. Il écrivait à d'Argental (20 janv. 1762) : « Où je suis un sot, ou cela est déchirant. » Dans trois représentations intimes la scène du bûcher avait produit une vive impression, car lui qui ne voulait pas d'échafaud dans *Tancrède,* il avait admis un bûcher dans *Olympie.* En demandant à Bernis si la pièce le touchait, il l'assurait (26 juin 1762) qu'elle formait du moins un spectacle « auguste ». C'est ce que Grimm lui accorde : « Si *Olympie* ne peut mériter le suffrage des hommes éclairés, elle plaira toujours au peuple par la pompe et la variété de son spectacle. » Et il remarque que c'est même un opéra plutôt qu'une tragédie. Mais c'est à l'opéra qu'aboutissait assez naturellement tout l'effort dramatique de Voltaire ; c'est un opéra aussi que *Tancrède.*

Olympie fut froidement reçue ; le *Triumvirat* (1764) tomba lourdement. C'est encore un sujet repris à Crébillon, en qui la mort venait de lui enlever un rival encore redoutable. Il ne voulait pas être, aux yeux du public, « le vieux savetier qui raccommode toujours les vieux cothurnes de Crébillon » ; mais, s'il avait dû garder le titre, il croyait bien avoir fait sienne une pièce où peu de belles dames devaient pleurer, une pièce toute romaine, et que d'ailleurs il mit beaucoup de temps à remanier dans le moindre détail[1]. La *Mort de César* et *Rome sauvée* nous ont appris que ces sujets historiques ne lui portaient pas bonheur. Ici, il avait essayé de relever par des traits pittoresques la froideur presque inévitable des grands intérêts politiques débattus dans de longs discours. Un orchestre même, dit-on, préluda par des effets d'harmonie imitative à l'orage du premier acte. Ni les grondements du tonnerre ni les mugissements du Tibre ne sauvèrent cette tragédie faussement antique.

Une « bergerie » vint ensuite : acclimaté en Suisse, Voltaire prenait goût à la vie rurale, ou affectait de s'y intéresser : les

1. Lettres à d'Argental, 27 septembre 1763 et 19 mars 1766 ; à Bernis, 29 juillet 1763.

Scythes furent écrits en dix jours et joués le 26 mars 1767, puis eurent trois représentations encore, et ce fut tout. Voltaire avait cru trouver un sujet intéressant dans « la peinture des mœurs agrestes, opposées au faste des cours orientales » :

Ce n'est pas *Tancrède,* ce n'est pas *Alzire,* ce n'est pas *Mahomet,* etc. Cela ne ressemble à rien; et cependant cela n'effarouche pas. Des larmes! on en versera, ou on sera de pierre. Des frémissements! on en aura jusqu'à la moelle des os, ou on n'aura point de moelle... Il m'a paru si plaisant de mettre sur la scène tragique une princesse qui raccommode ses chemises, et des gens qui n'en ont pas, que je n'ai pu résister à la tentation de faire ce qu'on n'a jamais fait. Il m'a paru que toutes les conditions de la vie humaine pouvaient être traitées sans bassesse; et quoique la difficulté d'ennoblir un tel sujet soit assez grande, le plaisir de la nouveauté m'a soutenu[1]...

Toujours la nouveauté! Mais il avait soixante-douze ans, il sentait et disait qu'il avait tort de ne pas borner là sa course. Après quoi, il se remettait à l'ouvrage et composait les *Guèbres* (1769), une pièce sombre après une pièce idyllique. C'est qu'il a pris en main la cause de Sirven et de la Barre après celle de Calas; c'est qu'il se fait arme de tout contre l'intolérance. Il ne s'attaque pas directement, il est vrai, aux persécuteurs modernes : c'est en Syrie, sous l'empereur Gallien, qu'il place le lieu de son drame; mais le fanatisme est de tous les pays, de tous les temps, et le public français n'aura pas de peine à comprendre contre qui les coups sont dirigés. Ce sont de sinistres fanatiques, ces prêtres de Pluton, qui interdisent sous peine de mort l'exercice d'un culte différent du leur, et que ne désarment ni la jeunesse ni la candeur de leurs victimes. C'est un souverain tel que Voltaire les rêve, cet empereur qui abolit leur horrible sacerdoce, et, selon le mot de Paul Albert, condamne les prêtres à la douceur perpétuelle :

Je ne veux désormais
Dans les prêtres des dieux que des hommes de paix,
Des ministres chéris de bonté, de clémence,
Jaloux de leurs devoirs, et non de leur puissance;
Honorés et soumis, par les lois soutenus,
Et par ces mêmes lois sagement contenus...

On a vu la pensée de l'édit de Nantes et, déjà, le programme du Concordat dans ce beau vers apaisé :

Que chacun dans sa Loi cherche en paix la lumière.

1. Lettres à d'Argental, 19 novembre, et à Bernis, 22 décembre 1766.

La Préface était prudente; mais la Correspondance est plus franche : il s'agit bien d'inspirer la tolérance, mais il faut craindre la police, trembler pour les allusions, se défier de la tiédeur des Parisiens qui vont à l'Opéra-Comique le jour où l'on brûle le chevalier de la Barre et où l'on coupe la tête à Lally. Il faut donc crier bien fort pour ces bons *Guèbres,* une pièce si honnête, qu'il serait ridicule de ne point jouer, tandis qu'on représente tous les jours le *Tartuffe*[1]. *Tartuffe* continua d'être joué, et les *Guèbres* ne furent qu'imprimés.

On peut négliger les tristes essais qui suivent : une *Sophonisbe* (1770); les *Pélopides* (1772), sujet traité par Crébillon sous le titre d'*Atrée et Thyeste,* renouvelé, mais non recréé par Voltaire, qui trouva moyen d'y faire entrer un peu de ses passions philosophiques; les *Lois de Minos* (1773), où la puissance sacerdotale et le pouvoir civil sont en conflit, comme dans les *Guèbres,* et qui, d'autre part, sont pleines d'allusions aux affaires, alors brûlantes, du Parlement. Il fallut en retrancher « ce qu'il y avait de plus piquant », et gâter l'ouvrage pour le faire passer. Encore ne passait-il pas, du moins au théâtre. Mais Voltaire se consolait en imprimant des notes hardies, et même il avouait n'avoir écrit la tragédie que pour amener ces notes[2]. En cela il se trompe ou nous trompe : le moindre succès dramatique eût mieux fait son affaire. Et il ne se décourageait pas : ses plus misérables pièces, comme ce *Don Pèdre* (1775), qu'il garda quatorze ans dans ses papiers, étaient bâties sur les plus beaux sujets du monde : elles ne ressemblaient à rien, elles allaient déchirer tous les cœurs! « Plus je vieillis, plus je suis hardi[3] ! » Il confondait la hardiesse des traits avec la hardiesse de l'invention.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'il communiquait ses illusions à quelques amis obstinés. Le marquis de Villevieille écrivait à Condorcet (22 oct. 1776) qu'*Irène* faisait verser des larmes, que l'intérêt y allait croissant, que Voltaire avait fondu pour cette pièce « un nouveau moule ». Aucune situation pourtant n'est moins originale que celle d'Irène forcée d'épouser l'empereur Nicéphore, alors qu'elle aime « le fougueux, l'écervelé, le tendre » Alexis Comnène. Alexis tue Nicéphore,

1. Lettres à d'Argental, 14 août 1768; à Chabanon, 7 août, et à Mme du Deffand, 6 septembre 1769. *Cf.* la lettre de d'Alembert à Voltaire, 11 décembre 1769.

2. Lettres à Mme du Deffand, 29 mars 1773; à la Harpe, 22 janvier 1773; à Richelieu, 25 mai et 4 juillet 1772; 1er février 1773.

3. Lettre à d'Argental, 19 mars 1761.

et par là perd Irène en croyant la reconquérir : elle se tue, à son tour, pour sortir d'embarras. Ce dénouement est curieux, sans doute, mais n'émeut pas. Cette tragédie toute d'amour, « et d'amour effréné », n'est pas le drame déchirant que se représentait l'imagination « décrépite » de Voltaire[1]. Mais on sait quelles circonstances rendirent traitables les « bêtes féroces du parterre de Paris[2] » et quel triomphe *personnel* pour Voltaire ce fut que la représentation d'*Irène* (la sixième, 30 mars 1778), deux mois avant la mort du patriarche de Ferney. Ouverte par une œuvre de théâtre, *Œdipe,* cette longue carrière se fermait sur une œuvre de théâtre : d'*Œdipe* à *Irène,* soixante ans s'étaient écoulés.

IX

Les comédies de Voltaire.

On n'a pas mêlé jusqu'ici l'étude des comédies de Voltaire à l'histoire de son théâtre. A vrai dire, cette étude est d'importance très secondaire : alors même qu'on ferait peu de cas de toutes les tragédies de Voltaire, on ne pourrait les passer sous silence, tant est grande la place qu'elles ont tenue dans sa vie ; on pourrait omettre les comédies, sauf peut-être l'*Écossaise* (1760), qui est une pure satire, un pamphlet dramatique contre Fréron. Il est vrai que, selon une fine remarque de M. Faguet, si les comédies sont bien inférieures comme fond aux tragédies, elles sont en général supérieures comme forme. « Les comédies de Voltaire ne sont pas écrites dans la langue de tout le monde, dans une langue conventionnelle et, pour ainsi parler, officielle. Elles sont bien de la langue et du style de Voltaire. » Mais le comique n'en est pas profond, et Ducis le remarquait déjà dans son discours de réception à l'Académie, où il remplaça Voltaire :

> Il y a quelquefois dans les comédies de M. de Voltaire un comique de mots et d'expressions, au lieu du comique de situations et de caractères. On dirait que le personnage qu'il fait parler veut se moquer de lui-même. Le poète paraît sourire à sa propre plaisanterie. Mais plus il montre le projet d'être comique, plus il diminue l'effet.

1. Lettres à d'Argental, 3 novembre 1776, 4 février 1777, 19 février 1778.
2. Lettre au marquis de Thibouville, 26 novembre 1777.

Voltaire, qui admire si profondément Molière et qui le juge avec tant de pénétration, n'eût jamais écrit la *Critique* ou l'*Impromptu*. Comme il n'avait ni le loisir ni le désir d'être un observateur désintéressé des travers et des vices, il saisissait avec promptitude les ridicules, surtout les ridicules extérieurs; mais il n'allait pas au fond des choses. Dans le prologue de la *Prude* (1747), il définit ainsi la comédie telle qu'il l'aime :

De la simple nature,
Un ridicule fin, des portraits délicats,
De la noblesse sans enflure;
Point de moralités : une morale pure,
Qui naisse du sujet et ne se montre pas.
Je veux qu'on soit plaisant sans vouloir faire rire,
Qu'on ait un style aisé, gai, vif et gracieux.

Nous sommes loin de *Tartuffe* et de l'*Avare*. Qu'est, par exemple, l'*Indiscret* (1725)? C'est la peinture un peu chargée de l'étourderie et de la vanité d'un jeune fat, qui ne sait pas être heureux en silence, et, sur le point d'épouser une jeune et riche veuve, se voit congédié par elle, pour avoir confié son secret à dix ou douze amis intimes seulement[1]. L'*Enfant prodigue* (1736), plus développé, est tout entier dans une double opposition : opposition des deux pères, Euphémon, noblement tendre et triste du départ d'un fils prodigue, et Rondon, impérieux, grotesque et lâche; opposition des deux frères, l'un, le fils prodigue, consolé dans sa misère par un valet un peu familier, comme les valets du XVIIIe siècle, l'autre, l'insupportable Fierenfat, président de Cognac, qui vole à son frère sa fiancée et son droit d'aînesse, prêt à faire pis, s'il est besoin :

Consolez-vous, nous savons les affaires :
Nous l'enverrons en douceur aux galères.

On dit que les présidents des différentes cours réclamèrent, et que le président de Fierenfat dut prudemment descendre au rang de sénéchal. Mais l'ensemble de la comédie n'a rien de bien expressif. Le rôle moqueur de l'inévitable soubrette est respecté; la jeune première Lise est bien de son temps, elle qui à son père, un peu surpris, déclare qu'elle entend fonder « sur la justice » son édifice conjugal. Il y a des endroits où l'*Enfant pro-*

1. Il y a pourtant çà et là quelques traits de mœurs; par exemple, elle est bien du XVIIIe siècle, cette mère qui donne à son fils « un conseil, et non pas des leçons ».

digue nous fait songer aux comédies peu comiques de Destouches et de la Chaussée. L'année précédente, justement, la Chaussée avait donné son *Préjugé à la mode*. Voltaire, qui guettait toutes les manifestations du goût public, écrit dans sa préface :

Une dame respectable étant un jour au chevet d'une de ses filles qui était en danger de mort, entourée de toute sa famille, s'écriait en fondant en larmes : « Mon Dieu, rendez-la-moi, et prenez tous mes autres enfants ! » Un homme qui avait épousé une autre de ses filles s'approcha d'elle, et la tirant par la manche : « Madame, dit-il, les gendres en sont-ils ? » Le sang-froid et le comique avec lequel il prononça ces paroles fit un tel effet sur cette dame affligée, qu'elle sortit en éclatant de rire ; tout le monde la suivit en riant ; et la malade, ayant su de quoi il était question, se mit à rire plus fort que les autres.

Nous n'inférons pas de là que toute comédie doive avoir des scènes de bouffonnerie et des scènes attendrissantes. Il y a beaucoup de très bonnes pièces où il ne règne que de la gaieté ; d'autres toutes sérieuses, d'autres mélangées, d'autres où l'attendrissement va jusqu'aux larmes. Il ne faut donner l'exclusion à aucun genre ; et si l'on me demandait quel genre est le meilleur, je répondrais : « Celui qui est le mieux traité. »

... Je me bornerai simplement à insister encore un peu sur la nécessité où nous sommes d'avoir des choses nouvelles... Encore une fois, tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux.

Plus de vingt ans après, dans le *Dictionnaire philosophique* (Art dramatique), il traite plus durement la Chaussée et la comédie larmoyante. Il semble bien pourtant que *Nanine ou le Préjugé vaincu* (1749), souvent citée comme type des comédies de Voltaire, ait quelque chose sinon d'une comédie larmoyante, du moins d'une comédie sérieuse et à thèse. Le comte d'Olban veut une femme indulgente qui sache le corriger sans le tyranniser,

Et dans son cœur pénétrer pas à pas,
Comme un jour doux dans des yeux délicats.

Ce n'est pas ce que lui promet son prochain mariage avec une baronne entichée de préjugés nobiliaires :

L'éclat vous plaît ; vous mettez la grandeur
Dans des blasons : je la veux dans le cœur...

Il faut être homme, et d'une âme sensée
Avoir à soi ses goûts et sa pensée.

Justement, il a tout près de lui la jeune Nanine, à qui il a fait donner une éducation au-dessus de son rang. Nanine est charmante, quoique roturière, et la baronne s'en indigne :

Que la nature est pleine d'injustice!
A qui va-t-elle accorder la beauté?
C'est un affront fait à la qualité!

Mais « on tient toujours de son premier état... Le sang fait tout »; la noblesse de naissance et la noblesse de cœur sont inséparables. La baronne, qui représente l'ancien régime, est facilement effacée par Nanine, qui souffre pourtant « d'avoir une âme au-dessus de son sort »; qui aime le comte, et renonce généreusement à lui. Mais le comte a une mère philanthrope, une marquise pour qui les pauvres gens sont « hommes tout comme nous », et la marquise concilie tout, en essayant, il est vrai, de sauver les vieux préjugés :

Que ce jour
Soit des vertus la digne récompense,
Mais sans tirer jamais à conséquence.

Si c'est là du comique, c'est un comique qui sourit plutôt qu'il ne rit. Dans l'*Écossaise,* il est vrai, Voltaire rit, ou plutôt ricane; mais est-ce une comédie que l'*Écossaise*[1]? Voltaire, qui dédaigne si injustement Aristophane, est ici un demi-Aristophane : il descend à la satire bouffonne et personnelle, il ne lui manque (et c'est bien quelque chose) que la poésie. Pour justifier ses audaces, il cite dans sa Préface l'exemple des Anglais : « Il n'importe aux Anglais que le sujet soit bas, pourvu qu'il soit vrai. Ils disent que la comédie étend ses droits sur tous les caractères et sur toutes les conditions, *que tout ce qui est dans la nature doit être peint.* » Quand son propre intérêt n'était pas en jeu, il était plus timide. Dans une autre Préface, celle de la *Prude* (1747), imitée du *Plain Dealer* (l'Homme au franc procédé), qui est lui-même un *Misanthrope* plus brutal, on lit : « Il semble que les Anglais prennent trop de liberté et que les Français n'en prennent pas assez... Nos bienséances, qui sont quelquefois un peu fades, ne m'ont pas permis d'imiter cette pièce dans toutes ses parties : il a fallu en retrancher des rôles tout entiers. » Encore l'imitation, même ainsi tronquée, demeure « si forte qu'on n'oserait pas la représenter sur la scène de Paris ». La *Prude* fut, en effet, jouée au château d'Anet, chez la duchesse du Maine. Elle n'a rien, en vérité, de si hardi, si l'on excepte peut-être l'épisode un peu risqué du travestisse-

1. Voyez la Conférence de M. Lintilhac citée à la Bibliographie.

ment d'une jeune fille, qui démasque la prude. Celle-ci affecte de vouloir substituer « un noble et digne ennui » aux scandales du prochain; au fond, c'est une Arsinoé moins ridicule et plus franchement odieuse; plus tard elle tâchera d'être femme de bien; mais, comme le lui dit sa suivante : « N'est pas toujours femme de bien qui veut. » Sa cousine aime la vertu « liante et sociable », et va jusqu'à donner, en Éliante du xviiie siècle, des leçons d'épicurisme[1] à une sorte d'Alceste, qui s'avoue victime de sa « triste probité ». Le marin Blanfort, « héros en mer, en affaire un butor », est, à la vérité, un assez pauvre Alceste, et ce n'est pas d'une Célimène qu'il est amoureux, c'est d'une Arsinoé. L'Alceste de Molière, si misanthrope qu'il soit, se garde bien d'une telle sottise : il est « honnête homme » malgré lui; il est parfois ridicule, mais il ne veut pas l'être, pour ainsi dire, professionnellement.

Ici encore, comme ailleurs, Voltaire a voulu le mieux et n'a pas réalisé le bien. Si l'on était tenté de voir en lui le Victor Hugo de ce temps, parce qu'il n'exclut de l'art rien de « ce qui est dans la nature », il suffirait de lire cette profession de foi écrite à Horace Walpole par un homme de soixante-quatorze ans, novateur impénitent et classique obstiné (15 juillet 1768) :

J'ai dit, il est vrai, Monsieur, ainsi que vous le rapportez, qu'il y a des comédies sérieuses, telles que le *Misanthrope,* lesquelles sont des chefs-d'œuvre; qu'il y en a de très plaisantes, comme *George Dandin;* que la plaisanterie, le sérieux, l'attendrissement, peuvent très bien s'accorder dans la même comédie. J'ai dit que tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. Oui, Monsieur; mais la grossièreté n'est point un genre. *Il y a beaucoup de logements dans la maison de mon père;* mais je n'ai pas prétendu qu'il fût honnête de loger dans la même chambre Charles-Quint et don Japhet d'Arménie, Auguste et un matelot ivre, Marc-Aurèle et un bouffon des rues.

1. Tourne avec moi tout en plaisanterie
N'approfondis jamais rien dans la vie,
Et glisse-moi sur la superficie;
Connais le monde, et sais le tolérer :
Pour en jouir il le faut effleurer.
Tu me traitais de cervelle légère;
Mais souviens-toi que la solide affaire,
La seule ici qu'on doive approfondir,
C'est d'être heureux et d'avoir du plaisir.

X

Conclusion sur l'œuvre dramatique de Voltaire.

Dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg,* Joseph de Maistre écrit : « Voltaire, avec ses cent volumes, ne fut jamais que joli : j'excepte la tragédie, car je n'entends point contester son mérite dramatique. » Ainsi les plus fougueux ennemis de Voltaire, au début de ce siècle, lui accordent précisément le mérite que les critiques les moins hostiles lui contestent le plus aujourd'hui. Cela même est une sorte d'indication que nous aurions tort de dédaigner; car si les contemporains ne sont pas bons juges de la valeur définitive des œuvres, ils en sentent mieux que nous la valeur relative, et cette valeur relative, il est juste d'en tenir compte quand il s'agit d'un théâtre de transition comme l'est celui de Voltaire.

Tout, son éducation, son rôle, son caractère, sa vie, semblait prédestiner Voltaire à n'être qu'un médiocre auteur dramatique, et c'est merveille qu'au théâtre même il ait laissé sa trace. Ses maîtres de Louis-le-Grand lui avaient inspiré leur goût pour les *récréations* dramatiques, où ils voyaient surtout le jeu supérieur d'un esprit cultivé, une rivalité plus ou moins heureuse avec les anciens, avec une certaine antiquité du moins, celle de Sénèque plutôt que celle de Sophocle. Il ébaucha, dit-on, une première tragédie au collège; mourant, c'est sur une dernière tragédie qu'il voulut prendre congé d'un public dont l'enthousiasme lui laissait l'illusion d'un dernier succès dramatique. De là ce qu'il y a de conventionnel et de scolaire dans l'idée qu'il se fait de la langue et du vers scéniques. Lui dont la langue en prose est si admirablement ferme et nette, il se croit obligé de prendre ici un « style tragique », artificiellement brillant et faussement noble, « bâclé, dit avec raison M. Deschanel, à coups de faux synonymes, d'épithètes oiseuses, de périphrases obscures », de réminiscences utilisées avec un bonheur équivoque, d'inversions étrangement pénibles :

D'Épidaure en secret le roi m'est attaché. (*Oreste.*)

On verra de chameaux un grossier conducteur... (*Mahomet.*)

Je n'ai pu de mon fils consentir à la mort. (*Orphelin.*)

Certaines expressions sont d'une platitude ou d'une impropriété qui étonne :

> Je voudrais dans le sein de ma famille entière
> Finir un jour en paix ma fatale carrière... (*Oreste,* I, iv.)
>
> Les flambeaux de la haine entre nous allumés
> Jamais des mains du temps ne seront consumés. (*Mahomet,* I, i.
>
> Prétendez-vous, mon fils, cimenter ces liens
> Par le sang répandu de nos concitoyens? (*Alzire,* I, i.)

Cependant, il y a bien peu de contemporains qui n'aient pas admiré, avec la Harpe, la « magie » de ce style facile, à l'éclat trompeur. Collé et Geoffroy, peu favorables, certes, à Voltaire, lui décernent le titre de « grand coloriste ». Geoffroy remarque, d'ailleurs, que ce coloris est superficiel et n'a pas tenu longtemps. Mais le public ébloui ne s'apercevait pas qu'il avait affaire à un versificateur, non à un poète. « L'art d'être éloquent en vers, dit Voltaire lui-même dans sa lettre à Maffei, est de tous les arts le plus difficile et le plus rare. » Il l'a prouvé par son propre exemple. On ne voit point que l'esclavage de la rime ait beaucoup gêné Racine ; en tout cas, il ne s'en plaint point dans ses Préfaces, comme fait Voltaire, qui tantôt la défend par raison, comme essentielle à la poésie française, tantôt, par une sorte de rancune personnelle, se plaint qu'on lui sacrifie toutes les autres beautés de la poésie[1]. Dès ses premières pièces, nous le voyons, on lui reprochait la pauvreté de quelques-unes de ses rimes. Il n'en continua pas moins à rimer pauvrement, préférant « les choses aux mots et la pensée à la rime » ; excellente règle de conduite et qui eût suffi à justifier toutes ses défaillances si, en rimant avec faiblesse, il eût pensé toujours avec force. Au reste, à cette gêne que lui faisaient éprouver les lois de notre versification nous devons les curieux efforts qu'il a tentés pour la varier et l'assouplir : plusieurs de ses comédies sont écrites dans le mètre de dix pieds, et *Tancrède* est écrit en vers croisés, genre de vers dont le rythme caché, il l'observe[2], n'est pas facile à attraper. Il réussit au moins à demi à attraper ce rythme. Là comme partout, il cherche, et quelquefois il trouve. Mais, il faut l'avouer, le côté *art* proprement dit est le côté faible

1. Voir surtout la préface d'*Œdipe,* suivie des Lettres à Genonville, le *Discours sur la tragédie* qui précède *Brutus*, la Lettre à Maffei ; les lettres à Cideville, 13 aout 1731 ; à la Noue, 3 avril 1739 ; à d'Olivet, 5 janv. 1767 ; à Walpole, 15 juillet 1768 ; au comte de Medini, 9 déc. 1774.
2. Lettre à d'Olivet, 19 mars 1761.

de ce théâtre, et il l'est justement parce que Voltaire a trop séparé l'art qui exprime de l'art qui crée, comme si tous deux ne se fondaient pas dans l'unité de l'esprit qui conçoit à la fois la pensée ou le sentiment et l'expression qui leur est adéquate. Quand cette unité primordiale de conception existe, rien de plus fécond que le travail de correction et d'amélioration du style; quand elle n'existe pas, toutes les ratures et tous les embellissements sont peu de chose.

On a exagéré l'influence exercée par le rôle de Voltaire philosophe et polémiste sur le caractère de son théâtre. La scène, dit-on, ne fut pour lui qu'une tribune d'où il parlait au public, qu'une chaire d'où il répandait sa doctrine. Jeune, sans doute, il a pu prendre plaisir à faire parler Arouet encore inconnu par la bouche d'Œdipe ou de Jocaste; vieux, il s'est visiblement complu à faire de ses derniers essais dramatiques de froids plaidoyers en faveur de la tolérance religieuse. A l'époque de sa maturité, il y a bien peu de ses pièces où quelque trait voltairien ne nous fasse apercevoir l'auteur embusqué derrière son personnage. Mais ce ne sont que des traits épars, et le plus souvent d'une portée générale :

A quel prix, dieux puissants, avons-nous reçu l'être? (*Oreste.*)

L'homme est trop faible, hélas! pour dompter la nature. (*Orphelin.*)

Les mortels sont égaux; ce n'est point la naissance,
C'est la seule vertu qui fait leur différence. (*Mahomet.*)

C'est le sort d'un héros d'être persécuté. (*Tancrède.*)

L'injustice à la fin produit l'indépendance. (*Tancrède.*)

Un vrai républicain n'a pour père et pour fils
Que la vertu, les dieux, les lois et son pays. (*Mort de César.*)

Dans une tragédie posthume, *Agathocle,* Voltaire offrait à notre admiration un fils de roi qui, au moment de succéder à son père, se souvenait qu'il avait eu Platon pour maître et refusait de régner :

Peuples, j'use un moment de mon autorité :
Je règne... Votre roi vous rend la liberté.

Mais Voltaire n'est républicain que d'imagination. Il est philosophe de cœur aussi bien que de raison, et il était inévitable que sa philosophie s'insinuât indiscrètement dans telle œuvre où l'on est surpris, presque choqué, de la rencontrer. Mais l'a-

bus véritable ne peut être relevé que dans les œuvres dramatiques de la dernière période, c'est-à-dire au moment où Voltaire n'est plus qu'un polémiste, même au théâtre. Quand la mesure n'est pas dépassée, la philosophie de Voltaire n'est que sa marque personnelle, imprimée à des sujets qui peuvent avoir par ailleurs leur intérêt assez vivant. Les hors-d'œuvre philosophiques d'Euripide ne l'ont pas empêché d'être un grand poète dramatique. Quant aux nombreuses sentences qui déplaisent tant à V. Hugo[1] et à d'autres, on les trouve chez Corneille aussi bien que chez Voltaire : c'est l'héritage de Sénèque. Sans approuver donc ce mélange souvent froid d'art dramatique et de philosophie, ou plutôt de polémique, on peut dire avec M. Brunetière : « Le théâtre a été pour lui non seulement un moyen, mais un but ; » on peut même croire qu'il a été aussi souvent un but qu'un moyen, car Voltaire aimait le théâtre pour lui-même. Ce qu'on est plus en droit de lui reprocher, c'est de ne l'avoir pas toujours aimé comme il faut.

Son caractère si mobile et sa vie si occupée, si agitée parfois, lui interdisent d'aimer le théâtre comme le théâtre veut être aimé, d'un amour sans distractions et sans partage. Il l'aima d'un amour plus désintéressé qu'on ne dit souvent, car on ne voit pas pourquoi, s'il l'avait moins aimé de cette façon, il se serait obstiné à remettre sur leurs pieds, par des soins longs et tendres, tant de pièces tombées. Il est vrai qu'il aimait aussi sa gloire ; mais il n'a jamais été défendu à un grand écrivain de travailler pour le public de l'avenir. Voltaire songeait d'abord, et trop, au public présent. Il voulait plaire à tout prix. Et, comme la nouveauté seule pouvait réveiller le goût d'un public blasé, il lui fallait du nouveau, n'en fût-il plus en France. La destinée précisément servit à souhait cet esprit indépendant et curieux qui n'était le prisonnier d'aucun idéal précis, qui mettait à contribution les anciens, mais leur préférait les modernes, et qui, parmi ces modernes, n'épargnait pas les critiques au seul qu'il admirât de plein cœur, à Racine : elle le contraignit à vivre quelque temps dans le pays de Shakespeare. Il était persuadé, comme il le dit naïvement dans la préface d'*Œdipe,* que les Français ont retiré les autres nations de la barbarie; mais plus tard, à l'Italien Maffei, qu'il daignait imiter, il dira, sans trop d'ironie : « Plus je suis bon citoyen, plus je cherche à enrichir mon pays des trésors qui ne sont point

1. « Cette tragédie-là n'est point de la tragédie. Ce ne sont pas des hommes qui vivent, ce sont des sentences qui parlent. » (*William Shakespeare.*)

nés dans son sein. » Pour enrichir son pays il fallait qu'il s'enrichît d'abord lui-même, et il y consentait, et dans ces trésors il savait fort bien faire son choix, car le goût timide du Français pouvait s'inquiéter de certaines hardiesses anglaises ou italiennes, mais le sens avisé de l'homme de théâtre lui faisait sentir ce qui était vraiment beau, en dehors même de la mode française.

Cette curiosité toujours en éveil a produit un théâtre composite, où il entre des souvenirs de l'antiquité, des imitations de l'étranger, et aussi des inventions personnelles dont il ne faut ni surfaire ni trop rabaisser la valeur. Pour ranimer l'attention lassée, il a élargi le cadre de l'action dramatique, varié les temps et les lieux. La Grèce et Rome n'ont plus, dans son théâtre, que huit à neuf sujets; l'Orient et les temps modernes en ont plus d'une douzaine. « Il n'y a point de poète, dit Geoffroy[1], qui ait fait voir à sa nation autant de pays. » Il n'en est point, non plus, qui lui ait fait traverser des temps plus divers, de *Sémiramis* à *Mahomet*, d'*Œdipe* à *Tancrède*. Et il n'était point satisfait. « Il me semble, écrivait-il à d'Argental (26 février 1755), qu'il faudrait faire à présent quelque tragédie maritime. Je ne trouve rien de neuf sur la terre; ce sont toujours les mêmes passions et des aventures qui se ressemblent. Le théâtre est épuisé, et moi aussi. » Eh! oui, ce sont toujours les mêmes passions, mais elles suffisaient à Racine. On lui reproche donc, et avec raison, de ne pas comprendre la profondeur de cette psychologie racinienne, où il ne voit que tendresse inutile, et de prétendre la remplacer par des incidents multipliés[2], ou par un vain étalage de mise en scène. Mais, quand il aurait mieux compris Racine, il n'en aurait que mieux senti l'impossibilité d'être un Racine nouveau. L'âge de la tragédie classique, personnifiée dans le seul Racine, a été court et devait l'être. Sans savoir au juste ce qu'il voulait, le public voulait autre chose, et Voltaire trompe tout au moins

1. *Cours de littérature dramatique,* t. III, p. 53.

2. Faguet, *Études sur le dix-huitième siècle.* Voyez aussi Brunetière : « Voltaire n'est pas poète, étant l'homme du monde le plus incapable qu'il y ait de sortir de lui-même, de *s'aliéner,* de songer à son sujet plutôt qu'à son succès, et, en fait, de succès, de sacrifier à l'avenir l'espoir du succès immédiat... Pour cette raison, il n'entre pas dans l'âme de ses personnages, si même il les distingue les uns d'avec les autres : son Catilina d'avec son Mahomet, sa Sémiramis d'avec sa Clytemnestre, son Gengiskan d'avec son Polyphonte. Ce ne sont tous, en effet, que des mannequins tragiques, tantôt habillés à la grecque, tantôt vêtus à la chinoise. Et, faute de caractères, comme de profondeur, ou, d'un seul mot, faute d'âme et de vie, ce n'est pas à eux, mais à lui, Voltaire, qu'on s'intéresse en eux. »

son impatience en lui montrant ce que Collé appelle ses lanternes magiques, ses pantomimes à feu et à sang. Quelques contemporains s'en étaient doutés : « Voltaire, dit Restif de la Bretonne (*Paysan perverti*), met dans ses tragédies en apparat de représentation ce que Racine met en peinture de sentiment. » Mais il ne faut pas croire que Voltaire se trompât lui-même sur l'efficacité de sa diversion. Il se savait gré d'avoir débarrassé le théâtre des bancs qui l'encombraient et y rendaient impossible ou ridicule tout grand effet dramatique, d'avoir donné plus de vivacité au jeu des acteurs et plus de vérité à leur costume (une mère osa, dans *Mérope*, courir sur la scène pour sauver son fils; une Chinoise, dans l'*Orphelin*, paraître sans robe à paniers!), surtout d'avoir élargi la part du spectacle, si mesquine dans nos tragédies abstraites et oratoires. Mais il n'ignorait pas que ces innovations affectent seulement l'extérieur du drame, et, quand d'autres suivaient indiscrètement l'exemple qu'il avait donné, il rappelait que le véritable intérêt de la tragédie n'est pas là.

Bientôt les tragédies consisteront en mimes et en postures... Il ne faut jamais sacrifier l'élocution et le style à l'appareil et aux attitudes. L'intérêt doit être dans les choses qu'on dit, et non pas dans de vaines décorations. L'appareil, la pompe, la position des acteurs, le jeu muet, sont nécessaires; mais c'est quand il en résulte quelque beauté, c'est quand toutes ces choses ensemble redoublent le nœud et l'intérêt. Un tombeau, une chambre tendue de noir, une potence, une échelle, des personnages qui se battent sur la scène, des corps morts qu'on enlève, tout cela est fort bon à monter sur le Pont-Neuf, avec *la rareté, la curiosité*. Mais quand ces sublimes marionnettes ne sont pas essentiellement liées au sujet, quand on les fait venir hors de propos, et uniquement pour divertir les garçons perruquiers qui sont dans le parterre, on court un peu de risque d'avilir la scène française et de ne ressembler aux barbares Anglais que par leur mauvais côté... La pompe du spectacle n'est une beauté que quand elle fait une partie nécessaire du sujet ; autrement ce n'est qu'une décoration. Les incidents ne sont un mérite que quand ils sont mutuels, et les déclamations sont toujours puériles, surtout quand elles sont remplies d'enflure... Hélas! j'ai hâté moi-même la décadence en introduisant l'action et l'appareil. Les pantomimes l'emportent aujourd'hui sur la raison et la poésie[1].

Lamentations tardives. Grimm était plus clairvoyant lorsque, à propos des *Scythes* et d'*Olympie*, il remarque (15 janvier 1767) qu'il y faudrait changer très peu de chose pour en faire des drames lyriques. Et, tout de même, il y a autre chose que des tableaux d'opéra dans ces tragédies trop peu inté-

1. Lettres à d'Argental, 25 novembre; à Lekain, 16 décembre 1760 ; à la Harpe, 22 décembre 1763, et à d'Argental, 24 novembre 1772.

rieures. Elles faisaient pleurer, à une époque, il est vrai, où la sensibilité commençait à s'épancher volontiers. Mais c'est que Voltaire lui-même, l'ironique Voltaire, sentait assez profondément certaines misères humaines : homme et philosophe, il avait l'horreur non seulement du sang répandu, mais de la vie humaine menacée, de la liberté humaine violée. De là un certain tragique, non pas le meilleur, celui qui sort de la vérité morale approfondie et suivie jusqu'en ses conséquences dernières, mais un tragique de situation, qui serre le cœur plus souvent encore qu'il ne le touche. « Il a peint la douleur, dit Mme de Staël[1], avec plus d'énergie que les auteurs qui l'ont précédé. » — « Il me semble, écrit à son tour Vinet[2], que, pour le pathétique pénétrant et même navrant, et pour l'éloquence abandonnée et d'effusion, Voltaire a peu de rivaux... Voltaire me paraît posséder à fond le don d'exciter et d'approfondir la pitié. » Dans son *Manuel de l'histoire de la littérature française,* M. Brunetière, peu voltairien, cite et approuve Vinet; il ajoute : « Quand on a fait la part de ce que ses inventions contiennent de « romanesque » et de « mélodramatique », oserons-nous dire qu'après cent cinquante ans écoulés, son *Alzire* et surtout sa *Zaïre* nous arrachent encore de vraies larmes? » Le même critique a dit ailleurs : « Nature sensible et vibrante à l'excès, Voltaire a trouvé parfois l'accent du cœur, même l'émotion pénétrante et navrante qui échauffe et anime des pièces entières. » Il faut avouer qu'il ne nous touche pas souvent jusqu'au fond de l'âme, mais souvent il nous émeut d'une émotion qui nous oppresse. Il y a plusieurs sortes d'émotions dramatiques, et c'est beaucoup qu'en faire jaillir une source nouvelle, même un peu trouble, quand les sources anciennes et profondes sont taries. Pour être juste envers Voltaire, ce n'est pas aux Corneille et aux Racine qu'il faut le comparer, c'est à leurs indignes héritiers, c'est à ses héritiers, à lui-même, car le bon Ducis ne le fera pas oublier, et M.-J. Chénier le laissera regretter.

Ne faisons pas de lui un précurseur des romantiques; mais ne méconnaissons pas ce qu'a de significatif cette inquiétude du mieux et du nouveau. Ce n'est pas seulement, ce n'est même pas surtout comme l'œuvre propre de Voltaire que ce théâtre, encore aujourd'hui, nous attache; mais il caractérise une lente

1. *De la Littérature dans ses rapports avec les institutions.*
2. *Histoire de la littérature française au dix-huitième siècle,* t. II.

évolution des esprits; il annonce de loin une inévitable transformation du drame tragique en France; et quand même il n'aurait pas sa valeur littéraire, il vaudrait encore comme un des documents historiques et moraux les plus curieux que nous ayons d'une époque qui ne créa rien de toutes pièces, mais prépara tout.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Théâtre choisi, édit. G. Feugère (Delalain), Géruzez (Hachette).

LIVRES

GRIMM. — *Correspondance*, édit. Tourneux; Garnier, in-8°; I, 206-208, 211-212, 262-263, 295, 322, 377-379, 397, 399-408, 436; III, 82-86, 277; IV, 173, 281-289, 292-303, 436-441, 486; V, 256, 257, 280, 383-388, 479-480; VI, 32-34, 367-368; VII, 208-212, 223, 267-273, 417; IX, 25-26, 77-78, 411-412, 493, 508-510; X, 137-138, 301, 336-340; XI, 32-33; XII, 68, 261.

LA HARPE. — *Cours de littérature*, édit. Deterville et Lefèvre, 1818; II, VIII, *Commentaire historique sur le théâtre de Voltaire.*

LESSING. — *La Dramaturgie de Hambourg;* Didier, 1863, in-12, édit. Crouslé et de Suckau; nouv. édit., 1885, introd. Mézières.

GEOFFROY. — *Cours de littérature dramatique ;* Blanchard, 1825; t. III.

SCHLEGEL. — *Cours de littérature dramatique*, trad. Necker de Saussure, 1814, 3 vol. in-12.

Mme DE STAEL. — *De la Littérature;* Charpentier, 1872 et 1887, in-12.

ÉTIENNE ET MARTAINVILLE. — *Histoire du théâtre français*, I, 194-197; II, 29, 116.

CHATEAUBRIAND. — *Génie du christianisme*, 2e part., livre II, ch. V et VII.

LEPAN. — *Commentaires sur les tragédies de Voltaire.*

VILLEMAIN. — *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle,* in-8°; Didot; leçons 3, 4, 9, 12, 35, 45.

PATIN. — *Les Tragiques grecs, Sophocle;* Hachette, nouv. édit., 1881 et 1885, in-16.

VINET. — *Histoire de la littérature au dix-huitième siècle;* Sandoz et Fischbacher, in-12; p. 23-51, 90.

SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi;* Garnier, II, 522-525; IV, 114; VI, 463.

SAINT-MARC GIRARDIN. — *Cours de littérature dramatique;* in-12, 1852, 1886, 1890, Charpentier; t. Ier, 11e, 15e, 17e leçons; t. II, 29e leçon; t. IV, 66e leçon.

MICHELET. — *Louis XV;* Chamerot, 1866, in-8°; ch. VIII.

NISARD. — *Histoire de la littérature française;* Didot; t. IV, 9e édit., 1882, ch. V.

ALBERT LACROIX. — *Histoire de l'influence de Shakespeare sur le théâtre français:* Bruxelles, 1856.

Paul Albert. — *La Littérature au dix-huitième siècle;* Hachette, 2e édit., 177 à 197. *Cf.* la *Littérature française au dix-neuvième siècle,* t. Ier, p. 279-282.

Blaze de Bury. — *Shakespeare et Voltaire* (*Revue des Deux Mondes,* 15 août 1873).

Tivier. — *Histoire de la littérature dramatique en France;* Thorin, 1873, in-12.

Fontaine. — *Le Théâtre et la Philosophie au dix-huitième siècle,* in-8o; Cerf, 1879.

Mézières. — *Shakespeare, ses Ouvrages et ses Critiques;* Hachette, 1886, 4e édit.

Brunetière. — *Histoire et littérature,* t. Ier, 207-243; III, 95-119.

— *Les Grandes Époques du théâtre français;* Hachette, 2 vol. in-16, 11e leçon.

— *Études critiques;* Hachette, in-12; 3e série, p. 17-20; 4e série, p. 290-306 (*Revue des Deux Mondes,* 1er sept. 1886, 1er déc. 1888); 5e série, p. 172-173, 188.

— *Manuel;* Delagrave; p. 260-261, 287-300.

Sarcey (Fr.). — Feuilletons du *Temps,* 1er oct. 1883, 30 mars 1885, et *passim.* Cf. *Quarante Ans de théâtre,* la Tragédie, 1900.

Vitu. — *Préface du théâtre de Crébillon;* Laplace, in-12, 1885.

Deschanel. — *Le Romantisme des classiques;* Calmann-Lévy; 5e série, *le Théâtre de Voltaire;* 1886, in-12.

Souriau. — *De la Convention dans la tragédie classique et dans le drame romantique;* Hachette, 1885.

Petit de Julleville. — *Le Théâtre en France;* Colin, 1889.

Faguet. — *Voltaire;* Lecène, in-8o, 1895; II, 7, 8.

— *Le Dix-Huitième Siècle;* Lecène, in-12, 1890; p. 250 à 265.

Dejob. — *Mme de Staël et l'Italie;* Colin, in-12, 1890; p. 152, 153.

— *Études sur la tragédie;* Colin, in-18; 1re partie.

Beljame. — *Le Public et les Hommes de lettres en Angleterre au dix-huitième siècle;* Hachette, 1883, in-8o.

Jules Lemaître. — *Impressions de théâtre;* Lecène et Oudin; 2e, 6e série, p. 7-20. — Cf. *Débats* du 16 août 1886.

Lenient. — *La Comédie en France au dix-huitième siècle,* t. Ier, ch. xiii; t. III, ch. xvii; Hachette, in-12, 1888.

— *Histoire de la poésie patriotique en France;* Hachette; t. II, 4.

Lanson. — *Histoire de la littérature française;* Hachette; 5e partie, l. II, ch. ii.

— *Nivelle de la Chaussée et la comédie larmoyante,* in-8o; Hachette, 1887; 2e partie, ch. ier et viii.

Larroumet. — *Etude d'histoire et de critique dramatique;* Hachette, 1892; p. 130 à 134.

Lion. — *Les Tragédies et les Théories dramatiques de Voltaire;* Hachette, in-8o, 1896.

Jusserand. — *Shakespeare en France sous l'ancien régime;* in-8o jésus, 1898.

Champion. — *Voltaire, Études critiques;* Colin, 1897; ch. vii et viii.
Dupont. — *Houdar de la Motte,* ii, 6; Hachette, 1898, in-8°.
Eug. Lintilhac. — *Conférences dramatiques;* Ollendorff (*Mérope* et *l'Écossaise*).
Dutrait. — *La Vie et le Théâtre de Crébillon;* Paris, 1896, in-8°.
Des Granges. — *Geoffroy et la Critique dramatique sous le Consulat et l'Empire;* in-8°, Hachette, 1897; 3e partie, l. Ier, ch. ier, iii.
J.-J. Olivier. — *Voltaire et les Comédiens interprètes de son théâtre,* in-8°; Société française d'imprimerie, 1900.

JUGEMENTS

I

Cette pièce est la première où, quittant les traces de Corneille et de Racine, Voltaire ait montré un art, un talent et un style qui n'étaient plus qu'à lui. Jamais un amour plus vrai, plus passionné, n'avait arraché de plus douces larmes ; jamais un poète n'avait peint les fureurs de la jalousie dans une âme si tendre, si naïve, si généreuse... *Zaïre* est dans toutes les opinions, comme par tous les pays, la tragédie des cœurs tendres et des âmes pures.

Condorcet, *Vie de Voltaire;* 1789.

II

Voltaire est bien loin de Corneille pour l'invention dramatique et pour le sublime, bien loin de Racine pour la sage conduite de l'action, la justesse des pensées, la perfection de l'exécution. Sa maxime est de frapper fort plutôt que juste, de tout envelopper dans l'émotion. Il a le tort inexcusable de se substituer à ses personnages, ce que Racine et même Corneille ne font jamais ; si les personnages de Corneille raisonnent beaucoup, ils raisonnent pour eux et dans leur situation. Voltaire ne s'élève point au-dessus de ses devanciers pour la vérité des mœurs. Sa diction manque de pureté ; mais sous ce rapport Corneille ne lui est pas supérieur, car il est vague. Voltaire est gonflé de mots parasites et impropres ; il est déclamatoire et souvent incorrect. Rien ne paraît médité profondément, rien aussi n'est profond ; un premier jet, plus ou moins heureux, suffit à l'auteur ; de lui-même il ne se corrige pas. Il faut des années à Racine pour achever *Phèdre ;* Voltaire met quinze jours à composer *Zaïre*. Il ne remplit point l'âme comme Corneille, il n'occupe pas l'esprit comme Racine. Racine n'est pas le plus touchant, le plus pathétique des poètes dramatiques, mais il est le plus intéressant pour l'esprit.

Voilà le passif ou la part de la critique. Voici l'autre part. En premier lieu, Voltaire a étendu le domaine des affections

tragiques. Jusqu'à lui, l'ambition et l'amour avaient à peu près seuls occupé la scène. Le premier ou à peu près, il a fait des tragédies sans amour, *Mérope, la Mort de César*. Il dit lui-même : « Les tragédies qui peuvent subsister sans cette passion sont les plus belles de toutes. » Il a, de même, étendu le champ des idées propres à la tragédie. Corneille et Racine n'ont guère représenté que l'homme de la société et l'homme de cour. Voltaire va plus loin : l'homme, chez lui, l'emporte sur le prince; l'homme de la nature domine l'homme de la société, et l'idée de l'humanité s'introduit dans la tragédie. Voltaire y amène encore l'intérêt philosophique. Sans doute il en a fait abus; c'est à juste titre qu'on lui reproche l'esprit de système dont il est préoccupé et le caractère sentencieux de son style; mais enfin on ne peut lui contester des idées justes et libérales, qui ajoutent à ses tragédies un intérêt de plus qu'à celles de ses prédécesseurs. Racine, par exemple, moraliste admirable, n'est peut-être pas assez philosophique. J'aime mieux en Voltaire la philosophie du poète que celle du philosophe.

Vinet, *Histoire de la littérature française au dix-huitième siècle,* t. II; Sandoz et Fischbacher.

III

Unique dans l'œuvre de Voltaire, *Zaïre* l'est aussi dans son génie, et, marquant une époque dans la vie de son auteur, elle en marque une aussi dans l'histoire de la tragédie. Comme ces enfants de grande famille dont la distinction même est faite, pour ainsi dire, de leur délicatesse, et la grâce de leur fragilité, un sang plus rare coule plus lentement dans leurs veines, parce que leurs aïeux l'ont prodigué sur les champs de bataille, et ils savent eux-mêmes qu'ils seront les derniers de leur race; ainsi, ou à peu près, *Zaïre,* paraissant sur la scène française après Corneille et Racine, *Zaïre* n'est plus qu'une ombre des chefs-d'œuvre qui l'ont précédée ; mais elle est bien de la famille, et, parce que nous sentons qu'elle en est la dernière, une sorte d'indulgence ou de pitié pour elle se mêle en nous au souvenir des grandeurs qu'elle évoque. Ce seront maintenant d'autres mœurs, plus voisines peut-être de la nature et de la vérité; il faudra plaire à un autre public, moins choisi, moins délicat, moins difficile sur son plaisir; et ce sera un autre art, plus vivant, ou du moins on le dit, mais moins pur, moins aristo-

cratique aussi. Avant de céder la place au drame, qui déjà la déborde, la tragédie classique a voulu la lui disputer, et un instant elle a pu croire qu'elle y avait réussi, ou du moins qu'en échange de la force qu'elle lui emprunterait, le drame recevrait d'elle quelques leçons de cette décence, de cette dignité, de cette noblesse dont elle avait la tradition en garde. Ce n'est certes pas une œuvre médiocre que celle qui, comme *Zaïre*, lui a procuré cette illusion; c'est encore moins une œuvre indifférente; et c'est une œuvre enfin sans laquelle nous pouvons dire avec assurance qu'il manquerait quelque chose à l'histoire du théâtre français.

BRUNETIÈRE, *Études critiques*, 4e série; Hachette.

IV

La tragédie de Voltaire tend vers le mélodrame, tout en gardant les formes convenues de la tragédie et en observant obstinément ses règles les moins justifiées; ce qui fait, au total, quelque chose d'assez hybride et déplaisant... En somme, Voltaire n'a pas vu bien clair. Il n'a pas vu qu'il y a dans les tragédies de Corneille et de Racine tout autant d'action que cette forme dramatique en peut admettre; qu'augmenter la part de l'action extérieure, des surprises, des coups de théâtre, qui le plus souvent veulent être longuement amenés et expliqués, c'est diminuer d'autant la part de l'analyse et du développement des caractères et des passions; que déplacer ainsi l'intérêt, le transporter des hommes aux événements, altérer par là le fond de la tragédie, et cependant en maintenir la forme et l'appareil, c'était, en réalité, la diminuer, la corrompre, la déshonorer. Il n'a pas compris que la façon dont il entendait le drame appelait, exigeait une forme plus large et plus commode, la faculté de se mouvoir dans le temps et dans l'espace par la suppression des unités de jour et de lieu, et la prose au lieu du vers, ou tout au moins un vers moins « noble » et moins guindé : cela lui aurait permis de mieux expliquer ses situations, de préparer plus commodément et plus clairement ses surprises et ses coups de théâtre, et de répandre un peu de lumière dans la conduite de ses pièces, où bien des points restent vagues et obscurs. En somme, Voltaire a péché à la fois par une certaine grossièreté et vulgarité de conception dramatique, et par une aveugle soumission aux règles essentielles de la tragédie classique.

J. LEMAÎTRE, *Impressions de théâtre*, 2e série; Lecène.

V

Voltaire n'a pas fait faire un très grand progrès à la tragédie française; mais il l'a soutenue très honorablement. Il a essayé de lui donner plus de rapidité et aussi plus de pompe, de la rendre plus véhémente à la fois et plus théâtrale. C'était l'acheminer à devenir un opéra, ce qu'ont été plus tard la plupart des drames de V. Hugo; mais c'était la maintenir dans le goût des Français; c'était l'enluminer, sinon l'illustrer, et la parer, sinon l'enrichir. Il est possible que ce fût nécessaire, et le succès de Voltaire tragique pendant un demi-siècle de son vivant et pendant un demi-siècle après sa mort lui donne raison. Pour nous, le théâtre tragique de Voltaire paraît encore un des plus ingénieux et un des plus honorables divertissements d'un homme de talent.

E. Faguet, *Voltaire;* Lecène.

LETTRES ET DIALOGUES

I

Lettre de Ducis à Voltaire (1776). — Voltaire, qui avait contribué, par ses *Lettres anglaises,* à faire connaître Shakespeare en France et qui avait emprunté ou imité plusieurs de ses tragédies, s'alarma, vers la fin de ses jours, quand il vit que le grand poète commençait à être admiré. Letourneur, dans la préface de sa traduction, appelait Shakespeare « le dieu créateur de l'art sublime du théâtre ». A cette lecture, Voltaire prit feu et, de Ferney, il écrivit à l'Académie française deux lettres très vives où il s'attache uniquement à faire ressortir les trivialités et les bouffonneries qui déparent le théâtre de Shakespeare.

On suppose une lettre de Ducis, applaudi déjà pour deux tragédies imitées de Shakespeare, *Hamlet* (1769), et *Roméo et Juliette* (1772).

Le souvenir de ce qu'il doit au poète anglais excusera sa démarche respectueuse. D'ailleurs défendre l'auteur d'*Othello* et d'*Hamlet* n'est-ce pas défendre en même temps la gloire de l'auteur de *Brutus,* de *Zaïre* et de la *Mort de César?*

Si M. de Voltaire a renouvelé sur quelques points la tragédie française en donnant plus de rapidité à l'action, plus de force à l'intérêt, je ne sais quoi de plus véhément et de plus terrible au pathétique, n'est-ce pas en partie l'étude de Shakespeare qui l'a conduit à ces réformes?

Le siècle où a vécu ce poète, le caractère du peuple anglais, expliquent ces grossièretés qui révoltent le goût français. Mais que de beautés dans la marche de l'action, dans les caractères, dans la peinture des passions!

Il est à souhaiter qu'une traduction exacte et sincère permette aux lecteurs français de juger le procès en connaissance de cause.

(Concours général, 1886.)

II

Dialogue entre Voltaire et Frédéric le Grand sur les mérites et les défauts de Tite-Live.

III

Le 24 avril 1747, Frédéric écrivait à Voltaire :

« La *Sémiramis* m'est parvenue, remplie de grandes beautés de détail et de ces superbes tirades qui confirment le goût que j'ai pour vos ouvrages.

« Je ne sais pas cependant si les spectres et les ombres mettront dans cette pièce le pathétique que vous vous en promettez. L'esprit du XVIIIe siècle se prête peut-être encore à ce merveilleux lorsqu'il est mis en récit; mais c'est beaucoup hasarder que de le mettre en action, et je doute que l'ombre du grand Ninus ait du succès.

« Je me risque peut-être beaucoup en vous exposant mes doutes sur un ouvrage dont je ne suis pas juge compétent; si c'était quelque manifeste, quelque alliance ou quelque traité de paix, peut-être pourrais-je en raisonner plus à mon aise. »

On écrira la réponse de Voltaire.

IV

Talleyrand raconte, dans ses *Mémoires,* qu'à Erfurt Napoléon désira faire jouer devant son parterre de rois *Tancrède,* et surtout *Mahomet,* sa pièce de choix, où il croyait se voir lui-même en scène. Gœthe lui avait dit qu'il avait traduit ou imité ces deux pièces, et l'empereur en causa longuement avec le poète. On imaginera le dialogue de Gœthe et de Napoléon.

V

Fontanes, dit Sainte-Beuve, « ne vit Voltaire que de loin, couronné à la représentation d'*Irène;* mais il n'eut pas le temps de lui être présenté ». On suppose qu'au sortir de cette représentation triomphale, il écrit à Ducis pour lui en faire le récit et lui communiquer ses impressions.

VI

Dans une lettre à Damilaville (23 mars 1753), où il le prie de remercier Grimm des éloges qu'il avait donnés à Brutus, Voltaire écrit : « Je me souviens que, dans la nouveauté de

cette pièce, feu Bernard de Fontenelle et compagnie prièrent l'ami Thiériot de m'avertir sérieusement de ne plus faire de tragédies. Ils lui dirent que je ne réussirais jamais à ce métier-là. J'en crus quelque chose, et cependant le démon du théâtre l'emporta. »

On suppose que Voltaire répond directement à Fontenelle.

VII

Le 2 mai 1736, Voltaire adresse à la Chaussée une lettre pour présenter *Alzire,* qui venait de réussir, à l'homme de France, disait-il, qui sait et qui cultive le mieux cet art si difficile de faire de bons vers.

Vous écrirez la réponse de la Chaussée.

VIII

Voltaire, on le sait, tenait à faire approuver ses tragédies par ses anciens maîtres du collège Louis-le-Grand. Le 20 octobre 1738, il écrivait à d'Olivet : « M. Thiériot doit vous faire lire une *Mérope* de ma façon, une tragédie française, où, sans amour, sans le secours de la religion, une mère fournit cinq actes entiers. Je vous prie de m'en dire votre sentiment tout aussi naïvement que vous l'avez dit à Rousseau sur les *Aïeux chimériques* (comédie non représentée). »

Et, en décembre 1738, au P. Tournemine :

« Mon très cher et très révérend père, est-il vrai que ma *Mérope* vous ait plu? Y avez-vous reconnu quelqu'un de ces sentiments généreux que vous m'avez inspirés dans mon enfance? »

On suppose que le P. Tournemine, admirateur et commentateur de Corneille, répond à Voltaire, en son nom et au nom du P. Thoulier, devenu l'abbé d'Olivet.

IX

Chamfort, dont les vues en morale et en politique furent si hardies, était moins novateur en littérature. Il nous a laissé une courte *Dissertation sur l'imitation de la nature ralativement aux caractères dans les ouvrages dramatiques.* « L'artiste, y écrit-il, doit m'offrir sans cesse le sentiment de mon excel-

lence... Agrandissez-nous donc à nos propres yeux. » En vertu de ce principe, il regrettait que Corneille, pour placer Pauline et Sévère dans l'admirable situation où il les a mis, ait cru devoir exposer à nos yeux un caractère aussi vil que celui de Félix ; il condamnait le rôle de Prusias, et, tout en reconnaissant que celui du Narcisse de Racine « contient une des plus belles leçons qu'on ait jamais données aux rois », il observait qu'une partie du public ne voit ce personnage qu'avec peine. Il louait les progrès accomplis au théâtre par Voltaire dans le sens de la noblesse tragique.

On suppose que Letourneur, son ancien camarade au collège des Grassins, et même son compagnon d'escapade dans une courte fuite de Paris à Cherbourg, lui répond. Il prépare alors ou peut-être a déjà commencé sa traduction en vingt volumes de Shakespeare, si odieuse à Voltaire, et il écrit à son ami pour lui marquer à la fois son plaisir et sa surprise.

Il a retrouvé dans ces quelques pages cet esprit brillant et incisif que les triomphes de la vie de société ont encore affiné.

Pour lui, moins délicat, il a vécu souvent loin de Paris ; mais il a connu l'étranger, que trop de Français ne connaissent qu'indirectement, par des imitateurs trop peu reconnaissants envers leurs modèles.

Il lui envoie la traduction d'une pièce de Shakespeare, où son ami pourra étudier, non sans effroi peut-être, une manière assez différente de voir et d'interpréter la nature.

Que le théâtre français garde son génie, mais qu'il l'assouplisse et l'élargisse. Le vrai Corneille n'est pas celui qui crée des types abstraits, des symboles : c'est celui qui a su voir plusieurs aspects divers de la vie, et qui les a rendus avec vérité.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Exposer et apprécier l'influence de la littérature anglaise sur la littérature française au XVIIIe siècle.

(Paris. — Agrégation des lettres. Composition, 1883.)

II

Étudier la péripétie de la reconnaissance dans l'*Œdipe roi* de Sophocle, en la rapprochant de l'imitation de Voltaire.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1856 et 1859.)

III

La reconnaissance dans *Iphigénie en Tauride* et dans *Mérope*. Étudier à ce propos la théorie d'Aristote sur la reconnaissance.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1878.)

IV

Polyeucte et le *Mahomet* de Voltaire.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1887.)

V

De la couleur locale dans la tragédie classique, d'après *Bajazet* et *Zaïre*.

(Paris. — Agrégation des lettres. Composition, 1889.)

VI

Discuter cette pensée de Voltaire (Discours historique et cri-

tique précédant les *Guèbres*) : « En fait de goût comme de gouvernement, chacun doit être le maître chez soi. »

(Paris. — DEVOIR DE LICENCE, mars 1888.)

VII

Discuter cette phrase d'une lettre de d'Alembert à Voltaire (1761): « Corneille disserte, Racine converse, et vous nous remuerez. »

(Paris. — DEVOIR DE LICENCE, avril 1881.)

VIII

Idées de Voltaire sur la déclamation tragique d'après les *Lettres* de 1750 à Mlle Clairon, interprète de sa tragédie d'*Électre*.

(Paris. — DEVOIR DE LICENCE, 1897.)

IX

Expliquer en quoi la tragédie française du XVIIIe siècle, et surtout celle de Voltaire, diffère des modèles classiques de l'âge précédent.

(Bordeaux. — DEVOIR DE LICENCE, 1885-1886.)

X

Discuter ces paroles de Voltaire : « Virgile et Homère ont fort bien fait d'amener les dieux sur la scène; Lucain a tout aussi bien fait de les en chasser. »

(Caen. — DEVOIR DE LICENCE, 1899.)

XI

Montrer que, dans la tragédie de *Zaïre*, toute une partie du drame, comme le dit M. Brunetière (*les Époques du théâtre français*, 11e conférence), sort des perplexités de Zaïre entre son amour, d'une part, et sa religion, d'autre part.

(Rennes. — DEVOIR DE LICENCE, 1896.)

XII

Le romanesque, l'artificiel, les procédés de comédie et de mélodrame dans la tragédie de *Zaïre*.

(Rennes. — Devoir de licence, 1897.)

XIII

Le président Bouhier félicitait Voltaire d'avoir introduit sur notre théâtre des tragédies sans femmes, et ajoutait : « N'est-il pas ridicule, en effet, qu'on soit obligé de faire intervenir des femmes dans les plus grandes affaires de l'État? »

Que pensez-vous de cette opinion, après avoir étudié *Horace* et *Bérénice* ou toute autre tragédie?

(Toulouse. — Devoir de licence, 1898.)

XIV

Rechercher, en étudiant les jugements de Voltaire sur Corneille, Racine et Shakespeare, l'idée qu'ils se faisaient de la tragédie.

(Toulouse. — Licence ès lettres, nov. 1888.)

XV

L'*Œdipe* de Voltaire comparé à l'*Œdipe roi* de Sophocle.

(Agrégation de l'enseignement spécial, 1885.)

XVI

Voltaire fait dire à Cicéron :

Romains, j'aime la gloire, et ne veux point m'en taire.

Ce vers est-il justifié par l'histoire? Trouve-t-on l'expression du même sentiment dans les œuvres les plus célèbres du grand orateur? En quoi était-il chez lui légitime? en quoi excessif?

(Douai. — Baccalauréat.)

XVII

Montrer en quoi Voltaire, dans sa tragédie de *Zaïre*, se rapproche ou s'éloigne de Corneille et de Racine, ses modèles.

(Certificat d'aptitude a l'enseignement secondaire spécial, octobre 1890.)

XVIII

Apprécier l'emploi fait par Voltaire des éléments qu'il a puisés dans *Othello* pour composer *Zaïre*.

(Certificat d'aptitude a l'enseignement moderne, octobre 1890.)

XIX

« La tragédie est une école de bienséances, de raison et d'héroïsme, » a dit Voltaire.

Vous expliquerez cette pensée, et vous essayerez de montrer, par quelques exemples choisis parmi les pièces que vous connaissez, si elle répond bien à l'idée que vous vous faites de la tragédie classique.

(Brest. — Lycée de jeunes filles.)

XX

« Se croire supérieur à sa profession, c'est le plus sûr moyen d'être au-dessous. » (Voltaire, préface d'*Œdipe*.)

(Fontenay-aux-Roses. — Sciences.)

Voltaire n'a point dit, et ne pouvait point dire : *Être* supérieur à sa profession, c'est le plus sûr moyen d'être au-dessous. Ainsi formulée, la proposition serait trop évidemment contradictoire, et le non-sens trop palpable. Il n'a donc point entendu parler des grands hommes qui se sont élevés au-dessus d'une condition indigne de leur mérite, d'un Molière ou d'un Franklin par exemple. Ces hommes n'étaient point à leur véritable place; ils étaient victimes d'une erreur du sort, et ils avaient le droit, ils avaient le devoir de la réparer, puisqu'ils se sen-

taient assez forts pour s'élever plus haut, puisque même ils en éprouvaient le besoin. Mais ceux-là mêmes ne se *croient* pas si supérieurs à la profession qu'ils ont reçue de leurs pères ou du hasard; ils savent que « c'est l'homme qui fait la dignité de la fonction, et non pas la fonction qui fait la dignité de l'homme ». (Channing.) En attendant que l'occasion d'en sortir leur soit offerte, ils ne la dédaignent pas. *Se croire* supérieur à sa profession, c'est la dédaigner, et le véritable talent est modeste.

L'orgueil, ou plutôt la vanité (car l'orgueil a sa grandeur), voilà donc la source principale de ce dédain toujours condamnable. « Si la vanité, a dit la Rochefoucauld, ne renverse pas entièrement les vertus, du moins elle les ébranle toutes. » Comme on est toujours satisfait de soi-même, on ne l'est jamais de la part que l'aveugle destin vous a réservée. Ainsi que l'a remarqué la froide mais judicieuse Mme Deshoulières,

Nul n'est content de sa fortune,
Ni mécontent de son esprit.

De la vanité naît l'envie, car, du moment qu'on se croit à la hauteur de toutes les tâches, comment ne pas s'indigner de les voir confiées à d'autres? Channing écrit encore : « Chacun regarde avec envie et admiration les places les plus élevées. » Ce mot n'est vrai que des vaniteux, mais les vaniteux sont aussi nombreux que les paresseux; ou plutôt paresse et vanité se confondent : après s'être épuisé en efforts impuissants pour atteindre le but rêvé, on se repose dans une oisiveté découragée. A quoi bon le labeur patient? Il est plus commode de le déclarer d'avance superflu, et de s'en prendre à la fatalité, ressource suprême des esprits faibles et des volontés de courte haleine. Ainsi réunies, la vanité, l'envie et la paresse, cette trinité de vices inséparables, engendrent la race, plus lâche encore qu'odieuse, de ceux qu'on nomme déclassés. Ces prétentieux incapables, qui se croient incompris, ne se connaissent pas eux-mêmes et ne connaissent pas la profession qu'ils méprisent. Ils ne se connaissent pas eux-mêmes, car, s'ils se connaissaient, ils sauraient proportionner leurs ambitions à leurs forces. Ils ne connaissent pas leur profession, car ils n'en soupçonnent même pas les ressources cachées, pas plus qu'ils ne soupçonnent les difficultés de la position nouvelle qu'ils convoitent. Ils sont ou veulent être aveugles; c'est pourquoi ils se condamnent à être inutiles.

Qui ne sait, en effet, les funestes conséquences d'un tel état moral? L'ennui, « ce triste tyran des âmes qui pensent » (Buffon), énerve l'âme de plus en plus alanguie et y tarit la source de l'activité. Pour bien faire une chose, il y faut mettre toute son âme : « Il n'y a point de profession qui n'exige un homme tout entier. » (Duclos.) C'est une lâcheté que se réserver dans l'accomplissement du devoir; c'est une trahison véritable que reculer devant la tâche qui nous est imposée, soit par notre libre choix, soit même par les hasards de la vie. Les dédaigneux dont nous parlons diront sans doute qu'ils ne reculent point, qu'ils s'acquittent avec résignation de cette tâche quotidienne, gardant seulement le droit de la dominer et de la juger. Mais c'est reculer que ne pas avancer; le proverbe le dit, et le proverbe a raison. Or comment avancer lorsqu'on n'a pas foi en son œuvre? et si l'on doit donner l'exemple aux autres, comment leur inspirer l'ardeur qu'on n'a pas soi-même? Peu à peu l'on s'habitue à ne plus faire que la moitié de ce devoir qu'on juge ingrat; en même temps que l'esprit s'émousse, la conscience s'endort. Ainsi telle profession qui nous élèverait l'âme si nous savions l'envisager par ses grands aspects, l'amoindrit et la dégrade à la longue dès que nous n'y voyons plus qu'une besogne fastidieuse.

Le remède est indiqué par la nature même du mal. Si l'on méprise sa profession parce qu'on la connaît mal et qu'on se connaît mal soi-même, il faut apprendre à la connaître et à se connaître, pour mieux l'accomplir et dans l'intérêt général et dans le sien propre. Il faut la replacer et se replacer soi-même dans l'ordre général des choses. Tel obscur travail qui, considéré isolément, paraît indigne de notre dévouement, se relève à nos yeux lorsque nous y voyons, comme on disait au xviie siècle, une « pièce » nécessaire du système général de la société. Plus nous nous sentons utiles et nécessaires, plus aussi nous sentons grandir notre courage, avec notre fierté. L'orgueil, un orgueil légitime (surtout peut-être dans cette profession de l'enseignement, à la fois si modeste et si grande), n'est pas seul à nous soutenir : à mesure que nous aimons, c'est-à-dire que nous comprenons mieux notre tâche, nous y découvrons mille sources d'intérêt qui nous échappaient lorsque nous la dédaignions. Chose remarquable! c'est à mesure qu'elle se fait plus haute à nos yeux qu'elle se fait aussi plus facile : il n'en est pas de si aride qui n'ait son charme et, pour ainsi dire, sa poésie.

En résumé, que nous demande-t-on? D'être humbles et dé-

fiants à l'excès? Non : « le sentiment de nos forces les augmente » (VAUVENARGUES); mais d'être modestes, c'est-à-dire de nous connaître et de nous juger, de nous marquer notre place, notre tâche, et de les remplir sans faiblesse comme sans présomption, sans renoncer à l'ambition naturelle de nous élever dans notre profession mieux comprise.

XXI

Étudier le théâtre de Voltaire sous deux aspects différents dans *Mérope* et dans *Zaïre*.

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

XXII

La décadence de la tragédie au XVIIIe siècle est-elle sans aucune compensation? Indiquer les tentatives ou les symptômes de renouvellement.

(IT.)

XXIII

Rapprocher du théâtre de Voltaire et de ses idées la *Lettre sur les spectacles* de J.-J. Rousseau, et tirer de cette comparaison particulière les éléments d'une comparaison générale entre ces deux hommes et ces deux écrivains.

(IT.)

XXIV

Par où Voltaire est resté classique au théâtre; précisez, en comparant les peintures de l'amour maternel dans *Andromaque* et dans *Mérope*.

(IT.)

XXV

En prenant *Zaïre* pour exemple, montrer comment l'imitation de Shakespeare se concilie avec le goût français et classique d'un disciple de Racine.

(IT.)

XXVI

Caractériser l'école dramatique de Voltaire, et la suivre jusqu'à la révolution romantique.

(IT.)

XXVII

D'après la lettre au marquis Maffei qui précède *Mérope*, essayer de se faire une idée des théories dramatiques de Voltaire. On en pourra rapprocher celles des autres préfaces de Voltaire qu'on aura sous la main.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XXVIII

Caractériser et juger l'influence de Voltaire au théâtre en étudiant son école et en expliquant pourquoi la révolution romantique au théâtre devait se faire contre elle.

(It.)

XXIX

Voltaire, dans *Mérope*, est-il surtout classique? ou surtout novateur? Apprécier, dans cette pièce, la composition, l'action et les caractères.

(It.)

XXX

Comparaison de Crébillon et de Voltaire; *Rhadamiste et Zénobie*, et *Mérope*.

(It.)

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux impr.

VOLTAIRE HISTORIEN

I

Coup d'œil sur l'œuvre historique de Voltaire.

De la tragédie à l'histoire, aux yeux de Voltaire, il n'y avait pas loin : plus d'une fois il les rapproche et les confond presque. Il écrit à d'Argenson, de Bruxelles (26 janvier 1740) :

Si j'avais de la santé, et si je pouvais me flatter de vivre, je voudrais écrire une histoire de France à ma mode. J'ai une drôle d'idée dans ma tête : c'est qu'il n'y a que des gens qui ont fait des tragédies qui puissent jeter quelque intérêt dans notre histoire sèche et barbare. Mézerai et Daniel m'ennuient : c'est qu'ils ne savent ni peindre ni remuer les passions. Il faut, dans une histoire comme dans une pièce de théâtre, exposition, nœud et dénouement.

Longtemps après, alors que toutes ses grandes œuvres historiques ont paru, il écrit de même au comte de Schovalow (17 juillet 1758) : « J'ai toujours pensé que l'histoire demande le même art que la tragédie, une exposition, un nœud, un dénouement. » C'est concevoir l'histoire un peu trop à la façon d'un littérateur, comme Fénelon l'avait fait dans sa *Lettre à l'Académie*. Mais Fénelon comparait l'histoire au poème épique, et, après tout, il n'est pas sûr que Michelet lui eût donné tort.

D'autre part, Voltaire est un philosophe : non pas un de ces philosophes qui s'élèvent au-dessus de la mêlée confuse des choses humaines, les dominent et les jugent du haut de quelque vue générale, humaine et sereine en même temps, mais un philosophe militant, un chef de parti, dont Montesquieu, historien tout différent, disait dans ses *Pensées :* « Voltaire n'écrira jamais une bonne histoire. Il est comme les moines, qui n'écrivent pas pour le sujet qu'ils traitent, mais pour la gloire de leur ordre. Voltaire écrit pour son couvent. » Une amie, Mme du Deffand, après avoir lu, dans le *Dictionnaire philosophique,* l'article HISTOIRE, lui écrivait, avec plus de ménage-

ments (25 juin 1764) : « J'aime beaucoup ce que vous dites sur nos historiens : qu'est-ce que l'histoire, si elle n'a pas l'air de la plus grande vérité? Mais, quoique l'esprit philosophique soit bon à tout et partout, je n'aime pas qu'on le fasse trop sentir dans l'histoire; cela peut rendre les faits suspects, et faire penser que l'historien les ajuste à ses systèmes. » Mais il suffit de lire cet article pour s'assurer que Voltaire, trop littérateur peut-être d'un côté, trop philosophe certainement de l'autre, a pourtant la vue claire de ce que n'est pas l'histoire de son temps et de ce que doit être l'histoire vraie. Il y commence par établir que « l'histoire est le récit des faits donnés pour vrais, au contraire de la fable, qui est le récit des faits donnés pour faux ». Mais il remarque presque aussitôt que bien des faits très fabuleux, qu'il qualifie de « ridicules » (il n'est pas fait pour sentir que le merveilleux même des récits primitifs a sa signification et comme sa valeur historique relative), nous empêchent de voir clair dans les origines de la plupart des peuples, et il oppose à cette histoire poétique l'histoire morale telle qu'il la conçoit : « Quelle serait l'histoire utile? Celle qui nous apprendrait nos devoirs et nos droits, sans paraître prétendre à nous les enseigner. » C'est aller du premier bond à un autre excès, l'histoire didactique et philosophique. Il vient de rencontrer sur son chemin des légendes, la nymphe Égérie, les oies du Capitole, l'oriflamme apportée par un ange, la sainte ampoule par un pigeon, et le polémiste s'est réveillé. Mais voici l'historien qui pose ses principes : « Toute certitude qui n'est pas démonstration mathématique n'est qu'une extrême probabilité : il n'y a pas d'autre certitude historique. » Et il en vient à se défier tellement du simple vraisemblable, qu'il condamne presque, non seulement les discours, mais les portraits dans l'histoire. Polybe et Denys d'Halicarnasse, Tite-Live et Tacite, ne lui suffisent plus comme modèles : il réclame « plus de détails, des faits plus constatés, des dates précises, des autorités, plus d'attention aux usages, aux lois, aux mœurs, au commerce, à la finance, à l'agriculture, à la population »; il veut qu'on lui apprenne « les droits de la nation, les droits des principaux corps de cette nation, ses lois, ses usages, ses mœurs, et comment ils ont changé ».

Voltaire est déjà vieux quand il l'écrit dans le *Dictionnaire philosophique* (1764); mais la lettre à d'Argenson, déjà citée, est antérieure de vingt-quatre ans, et on y lit : « Encore une autre idée. On n'a fait que l'histoire des rois, mais on n'a point

fait celle de la nation. Il semble que, pendant quatorze cents ans, il n'y ait eu dans les Gaules que des rois, des ministres et des généraux; mais nos mœurs, nos lois, nos coutumes, notre esprit, ne sont-ils donc rien? » De très bonne heure il s'est persuadé que la véritable histoire doit être celle des nations, non des princes. Ce n'est qu'une vue dont il ne tirera, certes, pas tout le parti désirable, mais c'est une vue nouvelle, et qui, reprise par d'autres, transformera les études historiques. Plus tard, il sera, un moment, historiographe de cour; mais l'histoire qu'il entrevoit est justement le contraire de l'histoire officielle, c'est-à-dire du panégyrique. Il loue Duclos (avril 1745) d'avoir écrit, dans son *Histoire de Louis XI*, que le brave Hunyade Corvin « avait été le défenseur de la Hongrie, dont Ladislas n'avait été que le roi ». — « Courage! lui crie-t-il : il n'appartient qu'aux philosophes d'écrire l'histoire. » La rêvant éloquente et hardie, il sentait qu'elle n'était guère possible dans la France d'alors : « Un génie naturellement éloquent veut dire la vérité, et en France on ne peut pas la dire[1]. » La « demi-liberté » qu'on toléra ensuite ne lui semblait encore qu'une chaîne honteuse, car cette chaîne était triple : cour, Église, parlement.

On écrit l'histoire en France comme on fait un compliment à l'Académie française; on cherche à arranger ses mots de façon qu'ils ne puissent choquer personne. Et puis je ne sais si notre histoire mérite d'être écrite[2].

Et il enviait la liberté dont jouissaient les historiens anglais. Est-ce cette absence de liberté qui, sans l'empêcher de dire la vérité tout entière, et même un peu plus que la vérité parfois, à l'Église et au parlement, l'empêcha de la dire à la cour? En tout cas, elle ne l'empêcha pas d'aborder plusieurs graves sujets d'histoire, et de les traiter en historien digne de ce nom.

1731. — *Histoire de Charles XII, roi de Suède.*
1751. — *Le Siècle de Louis XIV.*
1753. — *Supplément au Siècle de Louis XIV.*
1753. — *Annales de l'Empire depuis Charlemagne.*
1756. — *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.*
1759. — *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand.*
1769. — *Précis du siècle de Louis XV.*
1769. — *Histoire du parlement de Paris.*

1. Lettre à d'Olivet, 6 janv. 1736.
2. Lettres à Mme du Deffand, 13 oct. 1759 et 20 juin 1764.

Tout cela poursuivi à travers les exils et les courses errantes, les triomphes et les échecs de théâtre ou de cour, les affaires et les polémiques. Que, dans ces conditions, il ait pu mériter d'être rangé parmi les grands historiens, parmi les pères de la science historique, entre Bossuet et Montesquieu[1], cela peut-être a de quoi nous étonner; mais, assurément, cela est tout à fait à l'honneur de Voltaire.

II

La première œuvre historique. — « Histoire de Charles XII » (1731)[2].

Pourquoi commença-t-il par écrire l'*Histoire de Charles XII*, sujet intéressant certes, mais qui ne promettait pas une satisfaction bien éclatante à ses ambitions historiques et philosophiques?

Quand il écrivit cette histoire, vers 1727, en Angleterre, d'où il la rapporta achevée en France[3], Charles XII n'était mort que depuis neuf ans, et Pierre le Grand que depuis deux. Le souvenir de leur rivalité était encore présent à tous les esprits, et peut-être l'attention que Voltaire commençait à prêter aux choses de Russie a-t-elle déterminé le choix de ce sujet, autant que le merveilleux des aventures de Charles XII. Ne parlons que de celui-ci : quelle bonne fortune, pour un jeune homme désireux de frapper les imaginations, que la rencontre d'un personnage historique qui est aussi un héros de roman, dont les aventures sont invraisemblables et vraies! Si l'on veut se rendre compte de l'intérêt que cette épopée héroïque tour à tour et burlesque excitait encore en France, qu'on ouvre Montesquieu, qu'on lise le début de la 127e des *Lettres persanes*, et le chapitre XIII du livre X de l'*Esprit des lois*, où Charles XII est rapproché d'Alexandre. Les *Lettres persanes* sont antérieures de dix ans à l'*Histoire de Charles XII;* mais l'*Esprit des lois* est postérieur de dix-sept ans, et le chapitre, assez peu utile, consacré dans ce livre au roi de Suède pourrait bien avoir été

1. Faguet, *Voltaire*.
2. *Histoire de Charles XII, roi de Suède*, par M. de V***; Bâle, Christophe Révis (Rouen, Jore), 1731, 2 in-12.
3. Voir les lettres à Thiériot, 10 et 25 mars, 1er avril 1829, et la *Bibliographie* de M. Bengesco, t. Ier.

inspiré par le désir sinon de réformer, du moins de reprendre le jugement porté par Voltaire. Ce dessein apparaît plus clairement dans les *Pensées,* où Montesquieu écrit : « Charles XII, toujours dans le prodige, étonne et n'est pas grand. Dans cette histoire, il y a un morceau admirable, la retraite de Schulembourg, morceau écrit aussi vivement qu'il y en ait. L'auteur manque quelquefois de sens[1]. » De quel sens Montesquieu veut-il parler? D'un certain sens profond, peut-être. Il est certain que *Charles XII* ne ressemble guère à l'*Esprit des lois*. Dans le *Discours* qui est joint à son livre, Voltaire reconnaît qu'il a été déterminé par la singularité des personnages, mais il croit utile de fortifier ce motif insuffisamment grave par une considération morale plus digne d'un philosophe.

On se serait bien donné de garde d'ajouter cette histoire particulière de Charles XII, roi de Suède, à la multitude des livres dont le public est accablé, si ce prince et son rival, Pierre Alexiowitz, beaucoup plus grand homme que lui, n'avaient été, du consentement de toute la terre, les personnages les plus singuliers qui eussent paru depuis plus de vingt siècles. Mais on n'a pas été déterminé seulement à donner cette Vie par la petite satisfaction d'écrire des faits extraordinaires; on a pensé que cette lecture pourrait être utile à quelques princes, si ce livre leur tombe par hasard entre les mains. Certainement il n'y a point de souverain qui, en lisant la Vie de Charles XII, ne doive être guéri de la folie des conquêtes. Car où est le souverain qui pût dire : « J'ai plus de courage et de vertus, une âme plus forte, un corps plus rubuste, j'entends mieux la guerre, j'ai de meilleures troupes que Charles XII? » Que si, avec tous ces avantages, et après tant de victoires, ce roi a été si malheureux, que devraient espérer les autres princes qui auraient la même ambition, avec moins de talents et de ressources?

Il n'est pas bien sûr qu'il ait songé tout d'abord à faire aboutir à cette conclusion morale un livre avant tout animé et pittoresque. Du moins cette intention ne se dégage pas nettement du livre. L'auteur nous y intéresse et s'intéresse lui-même à Charles XII, « l'homme le plus extraordinaire peut-être qui ait jamais été sur la terre ». M. Geffroy a précisément reproché à Voltaire d'avoir trop oublié ce que Charles XII lui-même oubliait trop : « la situation intérieure de la monarchie suédoise, c'est-à-dire la ruine progressive et lente de l'édifice élevé par Gustave-Adolphe et Charles X, surtout l'incroyable misère, les souffrances de toute sorte, l'anarchie et le désespoir qui affligeaient ses peuples... Ce tableau d'un roi follement

1. Piron dira plus brutalement que Charles XII paraît, dans son Histoire, « aussi fou que l'écrivain l'est ».

insensible aux souffrances de son peuple, à la ruine de sa monarchie, aux dangers de sa couronne, devait faire partie de son histoire. » Il n'écrit pourtant sur cette tyrannie et sur ces misères que quelques lignes médiocrement expressives. C'est après coup que le sens moral de son livre lui sera apparu. De très bonne heure, au contraire, il a dû sentir l'harmonie secrète qui existait entre un tel sujet et sa conception, déjà assez nettement arrêtée, de l'histoire. C'est le hasard, selon lui, qui régit le monde, le hasard tempéré et quelquefois contrarié par l'action des grands hommes. Deux grands hommes sont aussi en présence, et c'est au plus grand que reste la victoire. Quant au « génie malin » qui se plaît à confondre les espérances des hommes et à jouer avec la fortune des empires[1], où ses fantaisies se montrent-elles plus puissantes et plus folles que dans l'incroyable suite de triomphes et de désastres dont se compose l'histoire de Charles XII?

L'intérêt de Voltaire était de ne choquer, dans ce premier de ses livres sérieux en prose, aucun des personnages dont il parle. Le *Discours* est là-dessus, pourtant, moins prudent que fier :

Si quelque prince et quelque ministre trouvaient dans cet ouvrage des vérités désagréables, qu'ils se souviennent qu'étant hommes publics, ils doivent compte au public de leurs actions; que c'est à ce prix qu'ils achètent leur grandeur; que l'histoire est un témoin, et non un flatteur; et que le seul moyen d'obliger les hommes à dire du bien de nous, c'est d'en faire.

Les princes n'entrent guère dans des raisons ainsi présentées : l'un d'eux, Auguste II, roi de Pologne, détrôné par Charles XII, était remonté depuis sur le trône, et c'est, sans doute, par une crainte excessive de lui déplaire que le garde des sceaux fit retirer, en 1730, le privilège accordé précédemment, et saisir le premier volume déjà imprimé. De deux mille six cents exemplaires saisis, un restait : Voltaire l'envoya à son ami Cideville, conseiller au parlement de Rouen et son ancien condisciple. Il lui présentait son *Charles XII* en ces termes (30 janvier 1731) : « C'est mon ouvrage favori, et celui pour qui je me sens des entrailles de père. Si je pouvais trouver un endroit où je demeurasse *incognito* dans Rouen, et un imprimeur qui se chargeât de l'ouvrage, je partirais dès que j'aurais reçu votre réponse. » Cideville lui procura et le logement et l'imprimeur

1. Lettre au prince royal, 5 août 1738.

qu'il demandait. L'imprimeur, « un de ces imprimeurs qui font tout sans permission », était ce libraire Jore, qui devait causer à Voltaire de terribles embarras par la publication des *Lettres philosophiques*. Le logement, près de Rouen, fut agréable plus encore que secret, car c'est pendant ce séjour à Rouen que Voltaire se lia d'amitié avec un autre magistrat, Formont, et qu'il acheva deux tragédies, *Éryphile* et la *Mort de César*. A la fin de 1731, le livre parut; il fut saisi chez le libraire, qui fut même emprisonné. Les éditions et les contrefaçons ne s'en répandirent pas moins en France et à l'étranger; par une lettre de Voltaire à Brossette (14 avril 1732) on voit que, dès l'année suivante, une édition a paru à Lyon. Cet ancien correspondant de Boileau lui proposait quelques corrections, et il les acceptait, car ce souci du mieux est un des traits de la physionomie de Voltaire écrivain et surtout historien. Il accueillait avec plaisir les éloges et profitait des critiques : disgracié et retiré à Rome, le cardinal Alberoni lisait, dans une traduction italienne publiée à Venise, un jugement flatteur sur sa politique; il en remerciait chaleureusement Voltaire, et Voltaire n'était pas fâché de faire savoir à ses persécuteurs en place qu'il jouissait de quelque considération dans les pays étrangers[1]. Mais il lisait aussi les *Remarques historiques et critiques sur l'Histoire de Charles XII* que publiait à Londres, en 1732, le voyageur français la Motraye, et il devait « s'abaisser » à y répondre dans une édition de Hollande qui parut l'année suivante. « L'homme ne méritait pas de réponse; mais, toutes les fois qu'il s'agit de la vérité, et de ne pas tromper le public, les plus misérables adversaires ne doivent pas être négligés[2]. »

La vérité, il a prouvé dès lors qu'il en avait le culte scrupuleux. Sur le détail, il a pu se tromper. Il n'était pas soldat, et les grands capitaines qui ont étudié de près sa « topographie », parfois en repassant sur les traces de son héros, l'ont traité de haut; Frédéric II, qui tint une trop grande place dans sa vie, affecte de dédaigner « un auteur qui n'a fait son cours militaire que dans Homère et Virgile »; dans Napoléon, après Grimm, ne voit dans cette histoire qu'un roman. Mais il ne mentait pas, il n'exagérait pas même son mérite consciencieux, lorsqu'il écrivait dans les Préfaces des éditions de 1731 et de 1748 : « On n'a pas avancé un seul fait sur lequel on n'ait con-

1. Lettre à Thiériot, 15 juillet 1735.
2. Lettre à Formont, sept. 1732.

sulté des témoins oculaires et irréprochables... Je puis assurer que si jamais histoire a mérité la créance du lecteur, c'est celle-ci... En fait d'histoire, rien n'est à négliger, et il faut consulter, si l'on peut, les rois et les valets de chambre. » Il reconnaît que, dans l'intervalle des deux éditions, il a réformé son histoire sur le Journal militaire d'Adlerfeld, qui est très exact. Dans la Préface de 1748 et dans les *Conseils à un journaliste,* il cite bien d'autres documents : les Mémoires de Fabrice, favori de Charles XII; les Lettres de Villelongue, colonel à son service; de Fierville, envoyé de France auprès de lui; de Poniatowski. M. Bengesco ajoute, comme documents écrits, les *Anecdotes de Pologne,* de Dalérac (1699); l'*Histoire de Suède sous le règne de Charles XII,* par de Limiers (1721); les *Annales turques,* recueillies par le prince Cantemir; comme témoignages oraux, ceux du baron de Gœrtz, du comte des Alleurs, du roi Stanislas, du maréchal de Saxe, fils du roi Auguste, de lord Bolingbroke, de la duchesse de Marlborough, du médecin Fonseca et de M. Bru, parent de Voltaire et premier drogman à la Porte; et, lui-même, Voltaire cite Croissy, ambassadeur de France près de Charles XII. Il excellait à conduire une enquête. Même alors qu'il n'avait en vue aucune étude précise, il savait interroger, écouter, prendre des notes et ne pas s'y laisser empêtrer. C'est tout jeune qu'il avait connu le baron de Gœrtz chez le banquier Hogguers. Plus tard, il utilisa son séjour forcé en Angleterre pour glaner quelques renseignements importants, comme le récit de l'entrevue entre Marlborough et Charles XII. De retour en France, son livre achevé, il ne crut pas sa tâche d'historien terminée, et il continua de s'informer, de préciser les faits, de corriger les inexactitudes. Geffroy admire avec raison ce zèle et ce soin dans la composition d'une œuvre historique qui paraît au lendemain de la représentation de *Brutus,* à la veille de celle de *Zaïre.* Il cite un dossier trop peu connu conservé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale :

Les curieux qui voudront prendre sur le fait et suivre le travail de l'historien pourront consulter dans ce dépôt un volume in-folio contenant les papiers dont Voltaire s'est servi[1]. Il y a là une grande quantité de documents : copies de dépêches, d'ordres, de conventions et de traités; il y a surtout, en original, de nombreuses lettres des correspondants de Voltaire répondant aux infinies questions que celui-ci leur adressait après avoir lu leurs premiers

1. Titre au dos : *Recueil. Suède, Pologne et Turquie.* — Fr. 9722.

messages, leurs notes et leurs mémoires. Plusieurs listes de pareilles questions sont quelquefois de la main bien reconnaissable de Voltaire, et devraient figurer dans toutes les éditions comme témoignages de son étude attentive.

« Charles XII, en quittant la Saxe, voulait-il aller à Moscou? et ne rabattit-il dans l'Ukraine que faute de provisions, et parce que le czar avait tout désolé sur la route? — Est-il vrai qu'il refusa d'abord l'alliance des Cosaques parce qu'il les crut des sujets rebelles au czar? — Fut-ce M. le comte de Poniatowsky qui força le roi de Suède de se retirer, et qui le mit à cheval après Pultava? — Avec quelle sultane M. le comte de Poniatowsky fut-il en commerce de lettres à Constantinople? — Qui voulut empoisonner M. le comte de Poniatowsky, et pourquoi? — Les Tartares voulaient-ils en effet livrer le roi de Suède à ses ennemis quand il refusa de partir de Bender? — Où, quand et pourquoi le roi de Suède menaça-t-il deux chiaoux de les faire tuer, s'ils osaient lui rien proposer de contraire à sa dignité? — La sultane validé avait-elle quelque crédit? et l'employait-elle pour le roi de Suède? — Qui donna au sultan le mémoire que M. de Poniatowsky dressa contre le grand vizir Chourlouly? »

Nous pourrions multiplier ces citations, en présence desquelles nul ne peut contester que Voltaire ait pris au sérieux la tâche qu'il s'était imposée. Il préludait ainsi fort bien à son *Siècle de Louis XIV*. On ne doit pas médire de Voltaire historien[1].

Mais il savait aussi, ce que certains érudits oublient trop, que tous les détails n'ont pas la même importance, et que l'historien doit savoir choisir les faits vraiment significatifs : « L'histoire d'un prince n'est pas tout ce qu'il a fait, mais seulement ce qu'il a fait de digne d'être transmis à la postérité. » Il le rappelait au chapelain Nordberg, dont l'épaisse *Histoire de Charles XII,* quatre volumes in-quarto, avait été traduite en français par Wormholtz (1741); et il terminait sa mordante réplique par ce coup de massue dont Nordberg ne s'est pas relevé : « Un historien a bien des devoirs. Permettez-moi de vous en rappeler ici deux qui sont de quelque considération : celui de ne point calomnier et celui de ne point ennuyer. Je puis vous pardonner le premier, parce que votre ouvrage sera peu lu; mais je ne puis vous pardonner le second, parce que j'ai été obligé de vous lire. Je suis d'ailleurs, autant que je peux, votre très humble et très obéissant serviteur. »

On ne peut s'attendre à ce que l'esprit voltairien soit tout à fait absent d'une œuvre de Voltaire, et de Voltaire jeune. Dès les premières pages, où est résumée l'histoire de la Suède avant Charles XII, il caractérise, en le dramatisant un peu, le conflit qui éclata entre Gustave Vasa, sorti des forêts et des mines de

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 nov. 1869. L'auteur montre qu'en général Voltaire est très bien informé des faits, et qu'il faut revenir à son récit, par exemple, en ce qui concerne la mort de Charles XII, faussement attribuée par d'autres à un assassinat.

la Dalécarlie, et les évêques, « véritables tyrans de l'État, » dont l'ignorance des peuples avait rendu la puissance sacrée. Vasa « punit la religion catholique des attentats de ses ministres : en moins de deux ans il rendit la Suède luthérienne ». Puis Voltaire se retourne contre les luthériens, à propos de la reine Christine. « Les protestants l'ont déchirée, comme si l'on ne pouvait pas avoir de vertus sans croire à Luther; et les papes triomphèrent trop de la conversion d'une femme qui n'était que philosophe. » On ne voit pas où il a pris que Charles XII, au jour de son sacre, ait arraché la couronne des mains de l'archevêque d'Upsal, et s'en soit couronné lui-même, « en regardant fièrement le prélat, aux applaudissements de la multitude... » Plus loin, l'ironie de Voltaire se joue dans les pages, d'ailleurs amusantes, sur les superstitions des Moscovites. Parmi les réformes de Pierre le Grand, il n'a garde d'omettre celles qui abaissèrent un clergé ignorant et barbare et qui assujettirent l'Église à l'État. Mais il n'y a là qu'une tendance, et la vérité du récit n'en est pas altérée.

Ce récit est admirable de limpidité, de sobriété, d'élégance attique et française. On l'a trop souvent dit et montré[1] pour qu'il soit utile d'y insister ici. Lui-même, Sthendhal, dans son *Racine et Shakespeare,* écrit, comme eût pu le faire un la Harpe : « Il faut imiter de son style la clarté, la légèreté, la facilité (*Charles XII*) : il doit servir de modèle surtout dans le genre narratif. » Pourtant, un contemporain, le comte de Plélo, un héros qui fut aussi un homme de goût, trouvait que ce « roman » était écrit « dans un français trop coupé pour l'histoire[2] ». Nous ne croyons plus qu'il y ait pour l'histoire un style spécial, mais nous avons lu Michelet; et si nous ne pouvons souhaiter

1. « Il ne jeta sur Charles XII rien de la pompe un peu factice qu'il donnait à ses Romains de théâtre. L'ouvrage est dans un goût parfait d'élégance rapide et de simplicité. Pour les choses sérieuses, les descriptions de pays et de mœurs, les marches, les combats, le tour du récit tient de César bien plus que de Quinte-Curce. Nul détail oiseux, nulle déclamation, nulle parure : tout est net, intelligent, précis, au fait, au but. On voit les hommes agir, et les événements sont expliqués par le récit. Il y a même un rapport singulier et qui plaît entre l'action soudaine du héros et l'allure svelte de l'historien. Nulle part notre langue n'a plus de prestesse et d'agilité. » (Villemain.) « La grande beauté de l'*Histoire de Charles XII,* c'est le *récit.* On a le lieu de la scène, le pays dessiné à grands traits, de quoi s'y orienter et voir de la meilleure place ce qui va se passer, les personnages introduits au bon moment; l'action, les grands mouvements, les manœuvres qui décident, la tactique intelligible pour tout le monde. Voltaire a l'imagination : non celle qui met la fable à la place de l'histoire, mais celle qui se rend les faits et les lieux présents. Nul n'a possédé plus que lui le don de peindre et d'être expressif, en restant simple. » (Nisard.)

2. Lettres au comte d'Autry, 2 février et 13 mai 1732.

un mouvement plus rapide, une précision plus lumineuse, nous sentons bien ce qui fait défaut même à un récit classique comme celui de la bataille de Narva.

Dès que le canon des Suédois eut fait brèche aux retranchements, ils s'avancèrent la baïonnette au bout du fusil, *ayant au dos une neige furieuse qui donnait au visage des ennemis*. Les Russes *se firent tuer pendant une demi-heure* sans quitter le revers des fossés... Aux premières décharges de la mousqueterie ennemie, le roi reçut une balle à la gorge; mais c'était une balle morte *qui s'arrêta dans les plis de sa cravate noire*, et qui ne lui fit aucun mal. Son cheval fut tué sous lui. M. de Sparre m'a dit que *le roi sauta légèrement sur un autre cheval, en disant : « Ces gens-ci me font faire mes exercices,* » et continua de combattre et de donner les ordres avec la même présence d'esprit. Après trois heures de combat les retranchements furent forcés de tous côtés. Le roi poursuivit la droite des ennemis jusqu'à la rivière de Narva avec son aile gauche, si l'on peut appeler de ce nom environ quatre mille hommes qui en poursuivaient près de quarante mille. Le pont rompit sous les fuyards; la rivière fut en un moment couverte de morts. Les autres, désespérés, retournèrent à leur camp sans savoir où ils allaient : ils trouvèrent quelques baraques, derrière lesquelles ils se mirent; là, ils se défendirent encore, parce qu'ils ne pouvaient pas se sauver; mais enfin leurs généraux Dolgorowki, Golowkin, Fédérowitz, vinrent se rendre au roi et mettre leurs armes à ses pieds. Pendant qu'on les lui présentait, arriva le duc de Croï, général de l'armée, qui venait se rendre lui-même avec trente officiers. Charles reçut tous ces prisonniers d'importance *avec une politesse aussi aisée et un air aussi humain que s'il leur eût fait dans sa cour les honneurs d'une fête*. Il ne voulut garder que les généraux. Tous les officiers subalternes et les soldats furent conduits désarmés jusqu'à la rivière de Narva; on leur fournit des bateaux pour la repasser et pour s'en retourner chez eux. Cependant la nuit s'approchait; la droite des Moscovites se battait encore : les Suédois n'avaient pas perdu six cents hommes; dix-huit mille Moscovites avaient été tués dans leurs retranchements; un grand nombre était noyé : beaucoup avaient passé la rivière; il en restait encore assez dans le camp pour exterminer jusqu'au dernier Suédois : *mais ce n'est pas le nombre des morts, c'est l'épouvante de ceux qui survivent qui fait perdre les batailles*.

Le tableau est bien éclairé et bien encadré, de façon à faire ressortir en relief toutes les circonstances essentielles, et celles-là seulement : les deux armées et presque les deux races sont opposées, mais sans procédé antithétique qui contraigne l'attention du lecteur; au centre se détache la figure du vainqueur, précisée par des traits moraux et même physiques; enfin, le philosophe dit son mot en passant. Mais si le dessin est ferme, la couleur est pâle; et si le mouvement est alerte, il ne remplace pas une certaine chaleur absente. En général il y a dans ce livre plus d'esprit que d'âme, plus de netteté que de profondeur : Vinet l'a observé, « on a tout de suite tout ce qu'on peut avoir; une seconde lecture ne dit rien de plus ». Mais, parce que le livre manque de perspective et d'horizon, parce

qu'il ne donne pas à penser, faut-il admettre que la valeur en est médiocre? Voltaire n'y est pas seulement un narrateur expressif et concis, il est aussi un moraliste attentif et pénétrant. C'est une forte étude de caractère, à la manière classique, qui fait le fond de cette monographie. Nous assistons à la fougueuse jeunesse de ce prince, roi à quinze ans, fils d'un roi absolu, plus absolu lui-même, puisque son premier acte est d'annuler d'un seul coup les lois et les volontés de son père. Soudain, celui qui promet d'être le plus capricieux des tyrans devient le plus infatigable des soldats, l'homme le plus loyal, le plus rudement sincère, le plus dédaigneux du plaisir sous toutes ses formes. Il a une cour jusque dans son camp, et il ne veut pas être courtisé ; il traîne à sa suite des diplomates et des rois, mais, par la simplicité de sa mise et de ses manières, il ressemble au dernier de ses sujets. Il n'a qu'à se montrer pour anéantir une armée ennemie dix fois plus nombreuse que la sienne, et quand on lui apporte la relation de la victoire, il en retranche modestement tout ce qui est trop avantageux pour lui ou trop défavorable à son adversaire. Que de contrastes et dans son caractère et dans les fortunes qu'il traverse! Tantôt il semble maîtriser à son gré les événements, tantôt il semble en être le jouet. Le voici qui donne des couronnes, et le voici qui, on ne sait pourquoi, s'oublie plusieurs années dans une petite ville de Turquie, où il soutient un siège, avec une poignée d'hommes, contre un corps de janissaires, qui ont pour consigne de ne pas le tuer, mais qui ont beaucoup de mal à exécuter leur consigne. Le retour misérable à travers l'Allemagne, la mort, plus misérable encore, devant une petite place de Norvège, cette décadence après cette grandeur, tout cela est saisissant, et l'on a même cette illusion que la seconde partie du livre est plus colorée que la première. Mais ce sont les choses mêmes qui sont devenues plus dramatiques et romanesques encore. L'*Histoire de Charles XII*, envisagée comme Voltaire l'envisage, ce sont *les Jeux de l'héroïsme et de la Fortune :* l'héroïsme triomphe dans la première partie, mais la Fortune prend sa revanche dans la seconde. Aussi la première est-elle surtout d'un moraliste, et la seconde surtout d'un romancier; mais toutes deux sont d'un historien.

Le cadre n'a pas moins de précision et de relief sobre que le tableau[1], et c'est justement que la plupart des critiques ont

1. « Voltaire a fait preuve ici de certains mérites peu ordinaires chez ses contem-

loué Voltaire d'avoir, le premier, éclairé l'histoire par la géographie. Géographie physique et géographie morale : tout le début, sur le climat rude et le ciel serein de la Suède, sur les longues nuits d'hiver adoucies par des aurores et des crépuscules, n'a pour but que d'expliquer, par le caractère du pays, le caractère des habitants. Les détails matériels sur la fondation de Saint-Pétersbourg rehaussent l'énergie morale que Pierre le Grand a déployée pour la fonder. Le peinture des vastes solitudes de l'Ukraine, des forêts de cinquante lieues, des profonds marécages, où chevaux et canons s'abîment ou s'embourbent, fait deviner au lecteur que Charles XII y va trouver le tombeau de sa gloire. On chercherait vainement dans tout le livre une description qui soit de pur ornement. Par exemple, la description physique de la Pologne est très brève : c'est qu'à cet endroit, ce qui importe, ce n'est pas de faire connaître la topographie du pays; c'est de faire comprendre la nature particulière et l'esprit de son gouvernement. De là ces amples détails sur l'organisation politique de la Pologne. L'histoire des faits cède alors la place à l'histoire des institutions, où Voltaire est un précurseur.

Tous les mérites de l'intelligence sont ici réunis; mais l'intelligence est nécessairement un peu froide quand elle n'est pas animée par le sentiment. Voltaire est intéressé par tant d'événements extraordinaires, il n'est pas ému. Les réflexions que lui inspire la mort de son héros ne sont pas très profondes, et la conclusion morale est d'une philosophie un peu courte. « Sa vie doit apprendre aux rois combien un gouvernement pacifique et heureux est au-dessus de tant de gloire. » Dans sa lettre au maréchal de Schulenbourg (1740), il regrettera que Charles XII, après ses premières victoires, vainqueur et pacificateur du Nord, ne soit pas retourné dans son pays pour le faire prospérer; « car il aurait été alors véritablement un grand homme, au lieu qu'il n'a été qu'un grand guerrier ». Et il tracera le portrait idéal d'un prince « qui regarde l'humanité comme la première des vertus, qui ne se prépare à la guerre que par

porains. Alors que nos écrivains se préoccupaient assez peu des mœurs et des circonstances étrangères, il a fait un très notable effort pour joindre au tableau des faits celui des institutions, des coutumes, des climats, et comme son sujet, riche d'aventures, se trouvait multiple et varié, il y a introduit d'intéressantes digressions qui retiennent l'esprit du lecteur par la diversité des scènes. Sa peinture des belles nuits d'été suédoises, sa description des grandes plaines de la Pologne, des solitudes et des marécages de l'Ukraine, mêlent utilement au souvenir des faits l'impression des lieux, et montrent un accord naturel entre le décor changeant et le capricieux héros. » (Geffroy.)

nécessité, qui aime la paix parce qu'il aime les hommes, qui encourage tous les arts, et qui veut être en un mot un sage sur le trône. Et il laisse entendre que cet idéal sera bientôt réalisé par le jeune prince qui est Louis XV! « C'est de tels rois, ajoute-t-il, qu'il est agréable d'écrire l'histoire, car alors on écrit celle du bonheur des hommes. » Cette histoire d'un roi pacifique et philosophe, il n'était pas destiné à l'écrire. L'année même qui suit la publication de *Charles XII,* on voit qu'il songe à composer le *Siècle de Louis XIV*[1]; mais, du moins, dans cette nouvelle tâche il apportera, avec une intelligence plus mûre encore, un cœur moins indifférent.

III

Le « Siècle de Louis XIV » dans la Correspondance de Voltaire. — Discussion de la lettre à milord Hervey.

En septembre 1732, il annonce à son ami Formont qu'il va « retravailler » *Zaïre,* comme si cette pièce était tombée, « refondre » *Éryphile* et la *Mort de César,* grossir son *Charles XII* d'additions, pour répondre à des critiques d'ailleurs misérables, « et finir enfin par l'histoire du siècle de Louis XIV ». « Voilà, mon cher Formont, ajoute-t-il, tout le plan de ma vie. » Le *Siècle de Louis XIV* ne marqua pas la fin de cette vie si active, mais il en devait occuper une grande partie. Né dans ce siècle, fait pour en comprendre et pour en admirer la grandeur, dès sa jeunesse, avant d'aborder l'histoire, avant même de composer la *Henriade,* cette histoire en vers, il s'était hâté d'interroger, avant qu'ils ne disparussent, les contemporains les mieux renseignés du grand roi, et l'on peut dire que, cette enquête, il l'a poursuivie pendant plus de trente ans. En 1733, 1734 et 1735, il se borne à amasser des matériaux pour sa « grande histoire », à recueillir des anecdotes, moins sur la personne de Louis XIV que sur les arts qui ont fleuri de son temps, car « il ne revient rien *au genre humain* de cent batailles rangées... Une écluse du canal qui joint les deux mers, un tableau du Poussin, une belle tragédie, une vérité découverte, sont des choses mille fois plus précieuses que toutes les relations de campagne : vous savez que chez moi les grands hom-

1. Il y est fait allusion dans une lettre en anglais écrite à Thiériot, 13 mai 1732.

mes vont les premiers, et les héros les derniers. J'appelle grands hommes tous ceux qui ont excellé dans l'utile ou l'agréable. Les saccageurs de provinces ne sont que héros[1]. » Ce qu'il demande à son ancien maître l'abbé d'Olivet, cette même année 1735, c'est aussi quelque chose qui puisse servir à faire connaître le progrès des arts dans le siècle de Louis XIV : « Tout me sera bon : anecdotes sur la littérature, sur la philosophie, histoire de l'esprit humain, c'est-à-dire de la sottise humaine, poésie, peinture, musique. Je ferai comme la Flèche, qui faisait son profit de tout. »

Puis, ce beau zèle se ralentit. Dans une lettre à Cideville (10 avril 1735) il s'était plaint du dépérissement des belles-lettres. « Tout le monde commence à faire le géomètre ou le physicien. » Il fit lui-même comme tout le monde : c'est le temps où il est à Cirey l'hôte de la savante Mme du Châtelet, le temps où il célèbre en vers la physique de Newton. Il continue encore à augmenter son « magasin » d'anecdotes, et nous voyons que, dans l'hiver de 1737, il s'est remis activement à l'ouvrage[2]. Enfin en février 1738, dans une lettre à l'abbé Dubos, secrétaire perpétuel de l'Académie française (30 octobre), il trace le plan et surtout définit l'esprit de son livre presque achevé :

Il y a longtemps que j'ai assemblé quelques matériaux pour faire l'histoire du siècle de Louis XIV. Ce n'est point simplement la vie de ce prince que j'écris, ce ne sont point les annales de son règne, *c'est plutôt l'histoire de l'esprit humain, puisée dans le siècle le plus glorieux à l'esprit humain.*

Cet ouvrage est divisé en chapitres ; il y en a vingt environ destinés à l'histoire générale ; ce sont vingt tableaux des grands événements du temps. Les principaux personnages sont sur le devant de la toile ; *la foule est dans l'enfoncement.* Malheur aux détails ! la postérité les néglige tous ; c'est une vermine qui tue les ouvrages. Ce qui caractérise le siècle, ce qui a causé des révolutions, ce qui sera important dans cent années, c'est là ce que je veux écrire aujourd'hui...

Il veut « peindre avec des couleurs vraies, mais d'un trait », ce que ses prédécesseurs Pellisson, Larrey, Limiers, Lamberti, Roussel, falsifient par leurs flatteries ou leurs injures ou délayent en deux cents volumes d'histoires ou de mémoires. Des quarante volumes manuscrits de Dangeau il a extrait quarante pages. Il a entretenu de vieux courtisans, des valets et des

1. Lettres à Thiériot et de Caumont, 1er mai 1733, 2 avril 1734, 15 juillet, 24 août, 11 et 24 sept., 3 nov. 1735.
2. Lettres à d'Olivet, 12 février 1736 et 20 oct. 1738, et à Cideville, 23 déc. 1737.

grands seigneurs, mais il ne rapporte que les faits dans lesquels ils s'accordent. Il a pris copie de documents précieux et il en recherche d'autres. Sur les affaires ecclésiastiques, il dépouille « tout le fatras des injures de parti » ; pour le dedans du royaume, les mémoires des intendants et les bons livres qu'on a sur cette matière. Quant aux arts et aux sciences, il n'est question « que de tracer *la marche de l'esprit humain* en philosophie, en éloquence, en poésie, en critique ». L'ouvrage tout entier est d'un homme « *qui aime sa patrie et la vérité,* et qui ne cherche à écrire l'histoire ni en flatteur, ni en panégyriste, ni en gazetier, *mais en philosophe* ». Depuis quelque temps, enhardi par la sécurité relative de sa retraite à Cirey, par l'influence de Mme du Châtelet, par l'amitié déclarée de Frédéric de Prusse, qui n'était pas fâché de le compromettre avec la cour de France, pour l'avoir tout à lui, il avait donné une forme plus agressive à certaines parties de son livre; mais quand il envoyait à d'Argenson (24 mars 1739), sous le couvert de son frère le comte d'Argenson, directeur de la librairie, « le commencement de l'histoire du siècle de Louis XIV », s'il n'espérait pas obtenir de privilège officiel, et se contentait, provisoirement, de ne pas lui avoir déplu (26 janvier 1740), il ne prévoyait pas, sans doute, que son *Essai sur la vie de Louis XIV,* lancé à la fin de 1739, pour sonder l'opinion du public et plus encore celle du pouvoir, serait saisie par arrêt du conseil du roi [1]. Cet *Essai* ne contenait pourtant que l'Introduction et le premier chapitre, beau tableau de l'histoire et de la situation des Etats européens avant Louis XIV.

Quand la nouvelle de cette saisie lui parvint, il écrivit à d'Argenson une autre lettre sur un autre ton (8 janvier) : « Louis XIV donnait six mille livres de pension aux Valincourt, aux Pellisson, aux Racine et aux Despréaux pour faire une histoire qu'ils ne firent point; et moi je suis persécuté pour avoir fait ce qu'ils devaient faire ! *J'élève un monument à la gloire de mon pays,* et je suis écrasé sous les premières pierres que j'ai posées ! » Il fit mieux : il écrivit sa lettre justement célèbre à milord Hervey, garde des sceaux d'Angleterre (1696-1743), en qui il estimait les talents du littérateur autant que ceux de l'homme d'État. Louis XIV mérite-t-il le titre de Louis le Grand, c'est le sujet apparent du débat : au fond, cette lettre si ample, où tout

1. Le livre qui contenait l'*Essai* avait pour titre : *Recueil de pièces fugitives en prose et en vers,* par M. de V*** ; 1740, in-8°.

est calculé, a pour but de justifier, de glorifier presque l'entreprise de Voltaire. Aucun roi n'a « rendu plus de services *à l'humanité* que Louis XIV ». En quoi? En encourageant les arts et les lettres avec goût, en répandant avec discernement ses bienfaits sur les artistes et les écrivains, en attirant chez lui ou en récompensant chez eux les habiles étrangers. *L'humanité,* pour Voltaire, c'est donc l'esprit humain; il n'est pas mauvais de le savoir quand on ouvre le *Siècle de Louis XIV*. Mais n'y a-t-il pas ici quelque artifice? Est-ce bien sérieusement que Voltaire écrit : « Il eut l'attention de placer trois enfants de Pierre Corneille, deux dans les troupes et l'autre dans l'Église? » Racine fut plus vraiment favorisé par un maître « dont un regard était un bienfait »; mais ne payait-il pas un peu cher l'honneur de coucher dans la chambre du roi pendant ses maladies? En admettant que ces faveurs aient été également réparties sur tous les hommes de mérite (ici la Fontaine, la Bruyère, Fénelon, Saint-Simon, réclameraient peut-être), est-ce bien là, comme Voltaire l'affirme, « ce qui produit de l'émulation et qui échauffe les grands génies »? On sent trop le plaidoyer, même aux endroits où Voltaire est le plus sincèrement convaincu. Et il n'est convaincu qu'à demi, il plaide en avocat trop habile lorsqu'il écrit :

Louis XIV a instruit les nations; tout, jusqu'à ses fautes, leur a été utile. Des protestants, qui ont quitté ses États, ont porté chez vous-mêmes une industrie qui faisait la richesse de la France. Comptez-vous pour rien tant de manufactures de soie et de cristaux? Ces dernières surtout furent perfectionnées chez vous par nos réfugiés, et nous avons perdu ce que vous avez acquis.
Enfin la langue française, milord, est devenue presque la langue universelle. A qui en est-on redevable? Était-elle aussi étendue du temps de Henri IV? Non, sans doute; on ne connaissait que l'italien et l'espagnol. Ce sont nos excellents écrivains qui ont fait ce changement. Mais qui a protégé, employé, encouragé ces excellents écrivains? C'était M. Colbert, me direz-vous; je l'avoue, et je prétends bien que le ministre doit partager la gloire du maître. Mais qu'eût fait un Colbert sous un autre prince, sous votre roi Guillaume, qui n'aimait rien, sous le règne de Charles II, sous tant d'autres souverains?

Comment ne pas sourire? Au début de la lettre, le futur apôtre de la tolérance religieuse avait semblé donner à entendre que Louis XIV avait été grand *malgré* la révocation de l'édit de Nantes. Mais voici qu'il nous est montré grand jusqu'en ses fautes. *Felix culpa!* Cet argument de circonstance peut être bon pour des Anglais : l'expulsion des protestants leur a bien profité; mais, quand elle aurait profité à bien d'autres peuples, le mal ne deviendrait pas pour cela le bien. Quant à la langue

française, il est vrai qu'elle n'était pas aussi étendue sous Henri IV; mais, entre Henri IV et Louis XIV, il y a eu Richelieu, l'Académie et de grands écrivains, comme Pascal, sur qui Louis XIV n'a pu agir. Ce n'est donc pas lui seul, en tout cas, ni même lui surtout, qui a fixé la langue. Colbert est associé, et avec justice, à Louis XIV; mais dans cette lettre, comme dans tout le *Siècle*, Voltaire a une tendance marquée à mettre le roi au premier plan. « Non seulement, dit-il, il s'est fait de grandes choses sous son règne, mais c'est lui qui les faisait. » Trop préoccupé d'avoir raison contre l'adversaire du moment, Voltaire n'a pas un souci toujours assez présent de la vérité générale et définitive. Mais la fin de cette lettre est éloquente, et plus curieuse encore qu'éloquente, car Voltaire y caractérise moins ce qu'est son œuvre que ce qu'elle était dans sa pensée, ce qu'elle eût dû être.

Souffrez donc, milord, que je tâche d'élever à sa gloire un monument *que je consacre encore plus à l'utilité du genre humain.* Je ne considère pas seulement Louis XIV parce qu'il a fait du bien aux Français, *mais parce qu'il a fait du bien aux hommes : c'est comme homme et non comme sujet que j'écris;* je veux peindre le dernier siècle, et non pas simplement un prince. Je suis las des histoires où il n'est question que des aventures d'un roi, comme s'il existait seul, ou que rien n'existât que par rapport à lui; en un mot, *c'est encore plus d'un grand siècle que d'un grand roi que j'écris l'histoire.* Pellisson eût écrit plus éloquemment que moi : mais il était courtisan, et il était payé. Je ne suis ni l'un ni l'autre : c'est à moi qu'il appartient de dire la vérité.

C'est le grand roi pourtant qui sera au premier plan. On l'eût étonné peut-être si on l'eût averti qu'il avait fait du bien « aux hommes » en protégeant Quinault, Lulli et Lebrun; mais Voltaire écrit « comme homme, et non comme sujet », et cette déclaration a sa portée : c'est la littérature *européenne* qui s'annonce. Et c'est à Berlin que sera publié le *Siècle de Louis XIV*[1]. A son départ pour Berlin il perd sa charge d'historiographe du roi de France, mais il gagne la liberté nécessaire à un historien, et il le dit à Mme Denis (28 octobre 1750) : « Pour écrire l'histoire de son pays, il faut être hors de son pays... Je finirai ici ce *Siècle de Louis XIV,* que peut-être je n'aurais jamais fini à Paris. Les pierres dont j'élevais ce monument à l'honneur de ma patrie, auraient servi à m'écraser. Un mot hardi eût paru une licence effrénée; on aurait interprété les choses les plus

1. *Le Siècle de Louis XIV,* publié par M. de Francheville; Berlin, Henning, 1751, 2 in-12. Une nouvelle édition parut à Dresde en 1752. Deux traductions allemandes furent imprimées à Leipsick et à Francfort.

innocentes avec cette charité qui empoisonne tout. » Ces lettres à Mme Denis, à d'Argental, à tous les amis qui sont restés à Paris, suffiraient à nous donner l'histoire du *Siècle de Louis XIV* en même temps que l'histoire de la vie de Voltaire, car le livre et la vie, à ce moment, sont inséparables. D'autres occupations, une tragédie même, *Rome sauvée,* viennent à la traverse; mais variété, c'est sa devise; et puis, après les premiers désenchantements de Potsdam, il a besoin de consolation, et ce sont les belles-lettres qui consolent. « C'est un ouvrage immense; » il le reverra avec des yeux sévères, et s'étudiera surtout « à ne rendre jamais la vérité odieuse *et dangereuse* »; mais il espère contenter ceux qui aiment leur patrie. Il écrit fièrement : « Je n'ai fait ma cour qu'à la vérité, je ne dédie le livre qu'à elle[1]; » mais il ne dédaigne pas de descendre aux petites questions, et c'est dans cette première édition que l'orthographe dite de Voltaire fut décidément appliquée, malgré les objections et les résistances.

De temps à autre éclatent quelques incidents tragi-comiques. La Beaumelle imprime à Francfort sa contrefaçon du *Siècle,* avec des notes que Voltaire juge scandaleuses (1753); le secrétaire de Voltaire, Richer, prête indiscrètement au jeune Lessing, « candidat en médecine », le précieux manuscrit qui n'est pas encore le texte définitif, et Voltaire crie : « Au voleur ! » (2 janvier 1751), mais doucement, car il conduit cette affaire avec autant de prudence que d'esprit de suite. De loin il veut conquérir le public de Paris, tous les hommes de lettres, toutes les personnes distinguées qui s'intéressent à la vérité et à la gloire de ce beau siècle, instituteur du siècle présent : « Il a enseigné *à penser* et à parler à celui-ci[2]. » L'approbation cependant n'est pas unanime. Le marquis d'Argenson, dans son *Journal,* donnait un libre cours à son admiration : « O le livre admirable! Que d'esprit et de génie! Quel choix de grandes choses! Que cela est vu de haut et en grand! Quel style noble et élevé! Peu de fautes et beaucoup de vérités. Voltaire parle de tout en expert. » Mais son frère, le comte d'Argenson, ministre de la guerre, trouvait Voltaire trop froid dans son estime pour Louis XIV, presque

1. Voir les lettres à Mme Denis et à d'Argental, 26 déc. 1750, 4 mai, 24 déc. 1751, 18 janv., 11 mars, 3 mai, 24 juillet 1752, 4 juin 1753.

2. Lettres à Roques, 17 oct. 1752, et à Mme du Deffand, 30 mai 1751. Clément écrivait dans ses *Cinq Années littéraires :* « Voilà comme il faut écrire l'histoire : c'est avec cette rapidité, cette simplicité, cette noblesse, cette impartialité hardie, cette variété de vues, et ces réunions de traits, qu'il faut parler à l'esprit, aux yeux et à la mémoire. »

irrévérencieux. Et le président Hénault, un historien, que Voltaire avait cru devoir consulter particulièrement, lui reprochait aussi « un certain air d'ironie sur Louis XIV ». Voltaire était menacé de voir interdit en France un livre où il faisait « l'éloge de Louis XIV et de la France », mais sans bassesse. Il s'étonnait, répétait sans cesse : « J'ai prétendu ériger un monument à la vérité et à la patrie... Croyez-moi encore une fois, j'aime la vérité et ma patrie[1]. » Mais, en même temps qu'il s'indignait ou se lamentait, il plaidait fort adroitement sa cause près de puissants protecteurs. A son « héros », le maréchal duc de Richelieu, il expliquait pourquoi il avait pensé « qu'il était fort difficile de faire imprimer dans son pays l'histoire de son pays... Un historiograpbe de France ne vaudra jamais rien en France. » Il obtenait du duc de Noailles des mémoires écrits de la main de Louis XIV[2]. Il les constituait ses avocats, ou les forçait à devenir, sans qu'ils s'en aperçussent, ses collaborateurs et ses complices.

En France, à l'étranger, le livre fut bientôt connu de tous. Mais l'auteur ne se laissa pas griser par ce succès si rapide : il savait « qu'une première édition n'est jamais qu'un essai, qu'il s'y glisse beaucoup de fautes, et que cette première édition attire à l'auteur beaucoup de critiques, de remarques et d'instructions utiles dont il profite »; il le disait à son vieil ami Falkener (22 août 1752), à propos d'une édition publiée à Londres, et il lui annonçait une édition revue et augmentée. En 1753, il fit paraître le *Supplément au Siècle de Louis XIV*[3], destiné surtout à répondre aux notes de la Beaumelle. L'édition de 1756, publiée à Genève, est bien plus complète encore[4]. Mais le *Siècle* y changeait un peu de caractère : il n'était plus que la suite de l'*Essai sur les mœurs,* qui parut cette même année, de sorte qu'il semblait n'être plus qu'une partie de cette vaste entreprise, plus philosophique encore qu'historique. Il a pourtant son caractère propre, et doit garder son existence distincte.

A partir de ce moment, le *Siècle de Louis XIV* ne reparaît plus que rarement dans la correspondance de Voltaire; mais l'idée et le sentiment qui l'avaient inspiré demeurent aussi vivants que

1. Lettres à Hénault, 28 janv. et 1er févr. 1752.
2. Lettres à Richelieu et à Noailles, 31 août 1751, 10 et 16 juin, 28 juillet 1752.
3. Dresde, Walther, in-8°.
4. Voyez l'Introduction de M. Rébelliau, l. XLI, XLII. Le texte de l'édition de 1768, Genève, peut être considéré comme définitif. La dernière édition publiée du vivant de Voltaire est celle de 1775.

jamais dans l'esprit et dans le cœur de Voltaire. Aucun temps n'a été plus heureux que le temps qui s'est écoulé « depuis que Louis XIV commença à régner par lui-même ». Depuis ce temps, nos écrivains peuvent ne pas être toujours allés en se surpassant les uns les autres; mais « la nation est plus instruite... La nation vaut mieux... Nous n'existons que depuis environ six vingts ans : lois, police, discipline militaire, commerce, marine, beaux-arts, magnificence, esprit, goût, tout commence à Louis XIV[1]. » Deux ans avant sa mort, dans sa lettre au baron de Faugères (3 mai 1776), il refaisait la lettre écrite vingt-six ans auparavant à milord Hervey, et il la refaisait avec une émotion plus chaleureuse encore, presque attendrie. C'était comme son dernier acte de foi historique et littéraire.

IV

Le « Siècle de Louis XIV » œuvre de foi. — Que la part de la philosophie agressive y est restreinte.

Oui, c'est, à certains égards, une œuvre de foi, de foi intellectuelle tout au moins, que le *Siècle de Louis XIV*. On a pu dire et prouver, partiellement, que cette glorification du siècle passé est dictée par un esprit de réaction contre le siècle présent : trop spirituel pour écrire une satire directe du présent, Voltaire, nous dit-on[2], a écrit une apologie outrée du passé, et l'on sent bien pourquoi il exagère l'admiration pour la personne de Louis XIV, pourquoi il grossit son rôle aux dépens du rôle de ses conseillers et de ses ministres, pourquoi enfin il néglige de montrer les tristes côtés de ce grand règne, ambition et absolutisme du roi, misère du peuple, persécutions, ou ne les montre qu'en passant.

Mais, d'autre part, il aimait vraiment son sujet, il aimait ce siècle, qui était comme la patrie de son esprit[3]. Peut-être le

1. Lettre au duc de la Vallière, 1761. Voyez aussi les lettres à Linguet et à d'Olivet, 15 mars et 22 août 1767; à Laurent, 6 déc. 1771; à Mme du Deffand, 25 juin 1774; à Diderot, 20 août 1873.

2. Voir l'Introduction de M. Rébelliau à son édition du *Siècle*. Il remarque, d'ailleurs, finement que si cette tendance à faire de Louis XIV le héros dominant de son siècle est propre à fausser l'histoire, il n'en faut pas moins reconnaître qu'il y a eu réellement au XVIIe siècle une abdication volontaire de tous les amours-propres individuels au profit du roi; que tout s'est passé comme si le roi avait tout conçu; que, par suite, le livre de Voltaire donne, au fond, une impression vraie de cette centralisation énorme et de cette formidable unité.

3. « Son admiration va jusqu'à la complaisance, et de nos jours l'histoire philo-

voyait-il, comme le croit Sainte-Beuve, à travers le prisme de son enfance, mais, à coup sûr, ce n'est pas par simple tactique qu'il a célébré « l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais. »

Le quatrième siècle est celui qu'on nomme le siècle de Louis XIV; et c'est peut-être celui des quatre qui approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a plus fait en certains genres que les trois ensemble. Tous les arts, à la vérité, n'ont point été poussés plus loin que sous les Médicis, sous les Auguste, les Alexandre; mais *la raison humaine en général s'est perfectionnée.* Il est vrai de dire qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de Richelieu, jusqu'à celles qui ont suivi la mort de Louis XIV, *il s'est fait dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit servir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie.* Cette heureuse influence ne s'est pas même arrêtée en France; elle s'est étendue en Angleterre; elle a excité l'émulation dont avait alors besoin cette nation spirituelle et hardie; elle a porté le goût en Allemagne, les sciences en Russie; elle a même ranimé l'Italie qui languissait, *et l'Europe a dû sa politesse et l'esprit de société à la cour de Louis XIV.*

Mais qu'a été Louis XIV lui-même, sinon le roi qu'il fallait à ce siècle? Ce siècle est un grand siècle non seulement pour la France, mais pour la raison. Ce roi qui « eut toujours dans l'âme une élévation qui le portait aux grandes choses en tout genre « est un grand roi et a fait plus de bien *à sa nation* que vingt de ses prédécesseurs ensemble », si bien que Voltaire unit tout naturellement le souvenir du roi au souvenir du siècle : « Malgré tout ce qu'on a écrit contre lui, on ne prononcera point son nom sans respect, et sans concevoir à ce nom l'idée d'un siècle éternellement mémorable. » Mais Louis XIV était un despote? Cela ne gêne pas Voltaire : « Louis XIV fit voir qu'un roi absolu qui veut le bien vient à bout de tout sans peine... Boufflers prouva en cette occasion, malgré la maxime d'un homme de beaucoup d'esprit (Montesquieu), que dans un État monarchique, et surtout sous un bon maître, il

sophique a chicané bien plus sévèrement la gloire de Louis XIV. Mais Voltaire, par l'imagination, les habitudes et le goût, appartenait à cette monarchie dont il a si peu les opinions. Cela fait même l'originalité et, si on peut le dire, la candeur de son ouvrage. On voit que son cœur est gagné à cette époque de l'éloquence, des beaux vers, des palais superbes et de la société polie. Ce n'est pas par précaution qu'écrivant à Potsdam, il loue tant le gouvernement et la cour de Louis XIV; c'est qu'au fond il ne préfère rien à ce pompeux édifice de gloire et de luxe. Il n'en voudrait retrancher qu'une seule chose, non pas la guerre, non pas même le pouvoir absolu, mais cet esprit religieux qui était alors si intimement lié à tout ce qu'il admire. A cet égard même, il contient, cette fois, sa passion habituelle; et l'Eglise a profité, à ses yeux, de la splendeur que le génie des lettres répandait sur elle. » (VILLEMAIN.)

y a des vertus. Il y en a sans doute tout autant que dans les républiques, avec moins d'enthousiasme peut-être, mais avec plus de ce qui s'appelle honneur ». Pour être « un bon maître », il faut « faire du bien aux hommes », à « l'humanité » entière, et ce bien, ce n'est pas le bien-être, c'est la diffusion des lumières et de la civilisation. Le sévère Guillaume d'Orange, qui n'a point connu les beaux-arts, ne saurait être l'égal du grand roi, qui est un grand homme et un homme éclairé.

Son caractère était en tout l'opposé de Louis XIV; sombre, retiré, sévère, sec, silencieux, autant que Louis était affable. Louis faisait la guerre en roi, et Guillaume en soldat. Il avait combattu contre le grand Condé et contre Luxembourg, laissant la victoire indécise entre Condé et lui à Senef, et réparant en peu de temps ses défaites à Fleurus, à Steinkerque, à Nervinde; aussi fier que Louis XIV, mais de cette fierté triste et mélancolique qui rebute plus qu'elle n'impose. Si les beaux-arts fleurirent en France par le soin du roi, ils furent négligés en Angleterre, où l'on ne connut plus qu'une politique dure et inquiète, conforme au génie du prince[1].

Il y a bien une difficulté, un regret possible : Louis XIV eût approché davantage de la perfection où il avait le mérite d'aspirer, s'il eût pu se former une philosophie supérieure à la politique ordinaire et aux préjugés. Mais Louis XIV n'a pas toujours été dévot : nous lui devons le *Tartuffe*. D'autre part, Voltaire se réserve, dans cette œuvre toute à la gloire du siècle et du roi, de noter avec ironie ce qu'il juge leurs petitesses. Ceci encore est très sincère, puisque c'est l'histoire générale de l'esprit humain qu'il médite de tracer, et puisqu'il en marque ici déjà une des périodes les plus éclatantes. Il est donc à son aise pour railler le pape, « personne sacrée, mais entreprenante, à laquelle il faut baiser les pieds et lier quelquefois les mains »; les querelles religieuses des molinistes et des jansénistes, qui font si peu de figure sur la terre, quand on considère « l'histoire générale du monde ». Même la philosophie du XVIIIe siècle est là tout entière en germe: « On sait assez que notre tempérament fait toutes les qualités de notre âme... L'esprit philosophique qui gagne de jour en jour semble assurer la tranquillité publique, et les fanatiques mêmes qui s'élèvent contre les philosophes leur doivent la paix dont ils jouissent et qu'ils cherchent à perdre. » Mais, en somme, on aurait vite fait le compte des traits où se révèle l'incrédulité

1. On remarquera que si Louis XIV est préféré à son adversaire, celui-ci n'est point humilié devant son vainqueur, et l'on s'étonnera, d'autre part, que d'Argenson ait pu juger ce parallèle irrespectueux pour la mémoire du grand roi.

railleuse de Voltaire : la châsse de sainte Geneviève, les excommunications, le miracle de la sainte Épine, excitent un moment sa verve satirique; mais il admire trop le siècle dans l'ensemble pour s'attarder à le dénigrer en détail. Caractérisant le chapitre XXXVII, *du Jansénisme,* Sainte-Beuve dit qu'il est « charmant, moqueur, inexact, mais pas tant qu'on le croirait », et y trouve une part d'impartialité, y loue même la façon respectueuse, éloquente, dont Voltaire a parlé de la mort d'Arnauld : « Le plaisir d'écrire en liberté lui tint lieu de tout. » Et aussi le plaisir de voir, de faire voir la vérité. Le lecteur prévenu ne s'attend guère, dans le chapitre XXXV, sur les *Affaires ecclésiastiques,* à lire : « On s'étonne dans l'Europe et en France que le clergé paye si peu; on se figure qu'il jouit du tiers du royaume... On se fait des idées vagues et des préjugés sur tout... » Je ne sais si on l'a remarqué, les philosophes en général, si favorables à l'*Essai sur les mœurs,* ont été froids pour le *Siècle.* D'Alembert dit bien que cette histoire n'a eu « aucun modèle ni parmi les anciens ni parmi nous »; mais d'Argens, dans une lettre à d'Alembert (20 nov. 1758), juge avec bien de la sévérité « la sèche et décharnée histoire du siècle de Louis XIV ». Grimm (1er avril 1757) va jusqu'à dire que Voltaire est « moins historien que panégyriste », et Chamfort l'excuse à grand'peine d'avoir pu composer son ouvrage « dans un esprit et sur des principes si peu favorables aux vrais intérêts de l'humanité ».

La part de la philosophie agressive est donc restreinte dans le *Siècle* et presque négligeable; ce qui ne veut pas dire que toute philosophie en soit absente. Au contraire, on note dès lors une tendance marquée à expliquer même les grandes choses par les petites causes occasionnelles, et à faire du hasard le maître des affaires humaines : « L'habitude et l'honneur gouvernent les hommes. » (XIV.) « C'est un grand exemple de cet enchaînement des révolutions de ce monde, qui entraînent les hommes par lesquels elles semblent conduites. » (XVII.) « Ceux qui savent qu'un curé et un conseiller de Douai, nommé le Fèvre d'Orval, se promenant ensemble vers ces quartiers, imaginèrent les premiers qu'on pouvait aisément attaquer Denain et Marchiennes, serviront mieux à prouver par quels secrets et faibles ressorts les grandes affaires de ce monde sont souvent dirigées. » (XXIII.) Ce fatalisme historique était déjà en germe dans *Charles XII;* il se développe dans le *Siècle;* il s'épanouira dans l'*Essai.* Mais que prouve-t-il? Que Voltaire n'est pas Bossuet? On le savait déjà. Il est possible que cette théorie rape-

tisse l'histoire; mais elle ne la fausse pas nécessairement plus que la théorie de l'action providentielle incessante. Si les événements ont leur logique cachée, ils ont aussi leurs contradictions et leur imprévu. Il suffit de ne pas grossir démesurément la part de la « fortune ». Et il ne semble pas que Voltaire le fasse ici.

On a dit plus justement que ce beau livre manquait d'âme. Encore faut-il s'entendre. Il est clair que l'esprit curieux et critique de Voltaire ne peut ressentir d'autre enthousiasme que celui de la raison. Son émotion ne descend pas de la tête au cœur. Ses personnages sont, comme lui, avant tout des intelligences. Le grand ressort qui les faisait se mouvoir et vivre, la foi chrétienne, il ne le voit pas ou ne veut pas le voir. Mais il a sa religion aussi, qui est celle de l'humanité : ce sont « les droits de l'humanité » (XXVI) qui lui arrachent les quelques réflexions hardies dont le *Siècle* est semé çà et là :

A peine vainqueurs de leurs maîtres, ils (les Hollandais) établirent une forme de gouvernement qui conserve, autant qu'il est possible, l'égalité, le droit le plus naturel des hommes... (II.) Nul ne doit être mis à mort que par les lois... (VI.) Entre les rois, la convenance et le droit du plus fort tiennent lieu de justice... (VIII.) Au milieu de ces désordres et de ces désolations, les magistrats montrèrent des vertus qu'on ne voit guère que dans les républiques... (X.) Il est très rare que, sous un gouvernement monarchique, où les hommes ne sont occupés que de leur intérêt particulier, ceux qui ont servi la patrie meurent regrettés du public... (XII.) C'est le sort des monarchies que leur prospérité dépende du caractère d'un seul homme... (XVII.) C'est un très grand inconvénient qu'un même tribunal ait à prononcer sur plus de cent coutumes différentes... Ce sont les décombres d'un bâtiment gothique ruiné (XXIX).. Il n'est pas du ressort de l'histoire d'examiner comment le peuple doit contribuer sans être foulé, et de marquer le point précis, si difficile à trouver, entre l'exécution des lois et l'abus des lois, entre les impôts et les rapines... (XXX.) Les abus servent de lois dans presque toute la terre... La plus nombreuse partie de la nation, qu'on appelle le tiers état, et qui est le fond de l'État. (XXXV.)

Ainsi, Voltaire historien laisse voir Voltaire philosophe et politique, mais nullement révolutionnaire dans sa politique et nullement agressif dans sa philosophie, comme si son sujet l'avait conquis et momentanément apaisé. Quelques traits épars dans une œuvre si considérable ne sauraient transformer en satire une apologie. Et si l'on peut voir dans l'outrance même de cette apologie du passé une intention de satire à l'égard du présent, il convient de ne pas oublier d'abord que le livre, écrit ou remanié à des époques très diverses, a dû refléter des « états d'âme » assez différents de Voltaire ; ensuite et surtout qu'une pensée, un sentiment, le dominent pourtant, le pénètrent tout

entier : si l'auteur a tort peut-être de n'admirer dans ce siècle que la perfection des lettres et les arts, l'éclat de la cour, la politesse de la société, il les admire du moins de plein cœur, et, selon le mot de Nisard[1], écrire le *Siècle de Louis XIV* était pour lui une vocation.

V

L'âme du livre : tableau des lettres et des arts; qualités et défauts de Voltaire critique.

Là est l'âme du livre, ou, si on se refuse absolument à y voir une âme, là en est le centre et comme le principe vital. Ce livre serait froid s'il n'était animé par cette passion sincère pour la grandeur, au moins intellectuelle, du siècle.

N'imaginant pas de grandeur ni de bonheur même en dehors des fiertés et des satisfactions de l'intelligence, Voltaire ne doute pas un moment que le siècle de Racine et de Molière n'ait été le plus bienfaisant et le plus heureux de tous les siècles. Quand il s'y transporte par la pensée, il semble qu'il assiste avec un étonnement mêlé de joie à un travail de véritable création. A chaque page, de fortes expressions caractérisent ce qu'il y a de nouveau, d'unique, dans cette renaissance (vraie naissance pour lui) du génie français :

Dans l'éloquence, dans la poésie, dans la littérature, dans les livres de morale et d'agrément, *les Français furent les législateurs de l'Europe*... Les Français furent *les seuls* qui réussirent dans ce genre d'éloquence (l'oraison funèbre)... Presque tous les ouvrages qui honorèrent ce siècle *étaient dans un genre inconnu à l'antiquité*... On peut compter parmi les productions *d'un genre unique* les *Caractères* de la Bruyère. Il n'y avait pas chez les anciens plus d'exemples d'un tel ouvrage que du *Télémaque*... On ne s'appesantira pas ici sur la foule des bons livres que ce siècle a fait naître; on ne s'arrête qu'aux productions de génie *singulières ou neuves* qui le caractérisent, et qui le distinguent des autres siècles. L'époque de Bossuet et de Bourdaloue, par exemple, n'était et ne pouvait être celle de Cicéron : *c'était un genre et un mérite tout nouveau... La singulière destinée de ce siècle* rendit Molière contemporain de Corneille et de Racine... C'était un temps digne de l'attention des temps à venir que celui où les héros de Corneille et de Racine, les personnages de Molière, les symphonies de Lulli, *toutes nouvelles pour la nation,* et (puisqu'il ne s'agit ici que des arts) les voix des Bossuet et des Bourdaloue se faisaient

1. Voyez le jugement de Nisard à la Bibliographie.

entendre à Louis XIV, à Madame, si célèbre par son goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, et à cette foule d'hommes supérieurs qui parurent en tout genre. *Ce temps ne se retrouvera plus,* où un duc de la Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes,* au sortir de la conversation d'un Pascal et d'un Arnauld, allait au théâtre de Corneille.

Ne sent-on pas là comme un regret, et ne comprend-on pas, dès lors, que ce philosophe, épris de tous les progrès, soit un critique attristé, qui ose parler de décadence dans les choses de l'esprit, et de décadence nécessaire? « A peu près vers le temps de la mort de Louis XIV, la nature sembla se reposer. La route était difficile au commencement du siècle, parce qu'elle a été battue. Les grands hommes du siècle passé ont enseigné à penser et à parler; ils ont dit ce qu'on ne savait pas. Ceux qui leur succèdent ne peuvent guère dire que ce qu'on sait. Enfin, une espèce de dégoût est venue de la multitude des chefs-d'œuvre... Le génie n'a qu'un siècle, après quoi *il faut qu'il dégénère.* » On ne discutera pas ici cette prétendue loi de décadence fatale, et l'on se contentera de remarquer que cette erreur est la conséquence naturelle d'une conception fausse, plus idéale qu'historique, du développement de l'esprit français. Voltaire part de ce double principe qu'il n'y avait *rien* avant le XVIIe siècle, et que le XVIIe siècle ne laisse *rien,* littérairement, à désirer. Dès lors, il ne pouvait même entrevoir la lente évolution qui, du XIIe au XVIIIe siècle, a sans cesse élargi et enrichi la littérature française, la longue chaîne dont le XVIIe siècle n'est que l'anneau le plus brillant. A ne prendre que ce siècle, il le simplifiait à l'excès, en ramenant tout à l'action personnelle et directe de Louis XIV, qui commence de gouverner par lui-même en 1661 seulement, après la mort de Mazarin. Beaucoup des écrivains qu'il cite se rattachent à l'âge de Louis XIII et de Richelieu plutôt qu'à celui de Louis XIV, et quelques-uns de ceux qui vécurent sous Louis XIV lui doivent peu : on ne saurait affirmer sérieusement que Corneille, Pascal, la Rochefoucauld, la Bruyère, aient été « protégés » par lui. Le mot « siècle », d'ailleurs, est entendu par Voltaire, semble-t-il, en deux sens assez différents : tantôt c'est le siècle même, de son commencement à sa fin, puisqu'il y fait rentrer les œuvres produites avant 1660; tantôt c'est le règne de Louis XIV, qui empiète sur le XVIIIe siècle, et que Voltaire même prolonge complaisamment au delà de la mort du roi.

C'est à dessein que Voltaire place au cours de son livre, en bonne lumière, les chapitres XXXI (*des Sciences*), XXXII (*des Beaux-*

Arts), XXXIII (*Suite des arts*) et XXXIV (*des Beaux-Arts en Europe du temps de Louis XIV*). On sait quelle importance Voltaire attachait à cette partie de son œuvre, et l'on est d'autant plus fâché de ne pas pouvoir l'accepter tout entière, que l'entreprise était plus neuve et l'occasion plus belle de tracer un tableau d'ensemble des progrès de l'esprit humain, non seulement en France, mais en Europe. Que, traitant des Sciences et surtout des Arts, Voltaire pèche par omission ou par erreur, on ne s'en étonne pas[1]; mais on s'étonne de ne découvrir ni, dans chacun des chapitres, un ordre bien net, ni, entre eux, une liaison et une suite bien marquée. C'était une heureuse idée de comparer l'état des sciences, des lettres, des arts, au XVIIe siècle, en France et en Europe; mais l'idée ne pouvait être féconde que si vraiment il déterminait les *rapports* entre les écrivains ou les artistes de notre pays et ceux des pays voisins. Ces rapports, il les voyait peut-être, mais il ne nous les montre pas. Dans quelle mesure les Français ont été, à cette époque, « les législateurs de l'Europe », voilà ce qu'il nous importerait de savoir, et voilà ce que nous ne savons pas, quoique l'auteur semble n'avoir écrit ces chapitres que pour nous l'apprendre. Ce qu'il dit de l'Italie, par exemple, est inexact ou vague. Il ne connaît avec précision et ne juge avec sûreté que les Anglais. Encore faut-il lui passer ici plus d'un préjugé : il n'aime guère Milton plus que Dante; en revanche, son goût très particulier et un peu timide le porte à admirer et à vanter le sage Addison et son *Caton,* « la seule tragédie anglaise écrite avec une élégance et une noblesse continue ». Swift est, à ses yeux, un Rabelais « perfectionné ». Mais « c'est surtout en philosophie que les Anglais ont été les maîtres des autres nations ». Dans le chapitre XXXI, il énumère les inventions scientifiques « qui pourraient à cet égard faire appeler ce siècle *le siècle des Anglais,* aussi bien que celui de Louis XIV »; mais il n'avait pas besoin de leur sacrifier Descartes savant et même philosophe. Le chapitre XXXII débute par un arrêt non moins injuste : « La saine philosophie ne fit pas en France d'aussi grands progrès qu'en Angleterre et à Florence... Toutes les grandes inventions et les grandes vérités vinrent d'ailleurs ». Ce qu'est au juste

1. Voyez l'Introduction de l'édition Rébelliau, p. XLVI, XLVII. — L'architecture, pour Voltaire, ne commence qu'à de Brosse, la peinture qu'à Poussin, la sculpture qu'à Girardon. Tous ces arts « n'avaient fait que de faibles progrès en France avant le temps qu'on nomme le siècle de Louis XIV ». En ce siècle même il oublie Philippe de Champagne et Pierre Puget, Mignard et Coysevox, Claude Lorrain et les Coustou, etc.

« la saine philosophie », le chapitre xxxiv nous en instruit : là, ce sont tous les philosophes de l'antiquité qui sont sacrifiés au seul Locke, et Voltaire ose écrire : « Depuis Platon jusqu'à lui, il n'y a rien... Locke seul a développé l'*Entendement humain*, dans un livre où il n'y a que des vérités; *et, ce qui rend l'ouvrage parfait, toutes ces vérités sont claires.* » Nous sommes avertis : la « saine » philosophie, c'est la philosophie expérimentale des Anglais, et le critérium de la perfection d'un ouvrage philosophique, c'est la clarté voltairienne.

Ces préventions philosophiques nous gâtent même un chapitre excellent dans son ensemble et, en apparence, tout littéraire, le célèbre chapitre xxxii. Nous y rencontrons tant de jugements définitifs dans leur sobriété et leur netteté, qu'on voudrait pouvoir tout admirer, tout approuver, comme fait Nisard, qui contresigne le chapitre entier : « Rien n'a vieilli des jugements sommaires et pourtant si pleins qu'il a portés; la critique la plus profonde ne réussit qu'à nous en donner les motifs. » La reconnaissance de Nisard envers l'homme qui a élevé ce monument au siècle classique l'aveugle sur un défaut qu'il signale pourtant ailleurs lui-même. Sans parler des philosophes, de Descartes et de Malebranche, oubliés ou méconnus, on est surpris qu'à côté des *Provinciales*, les *Pensées* n'obtiennent pas même une mention. Dans la *Liste des écrivains français* qui accompagne d'ordinaire le *Siècle*, elles sont citées, mais jugées avec bien de la sécheresse : « Ce qui a révolté le plus certains lecteurs dans ses *Pensées*, c'est l'air despotique et méprisant dont il débute. Il ne fallait commencer que par avoir raison. » On sent trop pourquoi l'auteur du *Mondain* devait mal comprendre l'auteur des *Pensées*. Le génie puissant d'un Bossuet ne pouvait manquer de s'imposer à son admiration; mais il en admire surtout la beauté littéraire et oratoire, celle des *Oraisons funèbres* et du *Discours sur l'histoire universelle*, dont le futur auteur de l'*Essai sur les mœurs* se borne ici à attaquer, en passant, la chronologie. Sur les Sermons, un seul mot rapide, et presque dédaigneux. Sans doute, Voltaire ne pouvait les juger avec précision, puisque deux seulement avaient été imprimés : il en était resté cependant quelques souvenirs caractéristiques. On lui a reproché d'avoir préféré à Bossuet prédicateur Bourdaloue; mais il se borne à indiquer l'opinion des contemporains : « Bossuet *ne passa plus* pour le premier prédicateur; » et il ajoute aussitôt : « Il s'était déjà donné aux oraisons funèbres,... » comme s'il voulait faire entendre que Bossuet ne dé-

choit pas en laissant la première place dans le Sermon à Bourdaloue, le prédicateur proprement dit, car il voit s'ouvrir devant lui une nouvelle phase de sa vie, et plus éclatante. Mais il faut interpréter, deviner la pensée de Voltaire. Les orateurs sacrés du siècle auraient dû être groupés autour du plus grand d'entre eux ; les précurseurs sont oubliés ou ignorés; auprès de Bourdaloue, Massillon seul est cité et loué; il est loué encore dans la *Liste des écrivains*, et classé, bon gré, mal gré, parmi les philosophes tolérants. Fléchier et Mascaron, négligés dans le chapitre, n'auront que quelques lignes dans la Liste, et le second y sera fort maltraité. C'est, dira-t-on, que dans ce tableau en raccourci l'essentiel seul est indiqué. Mais est-ce l'essentiel, cette digression assez inutile sur les textes et les divisions des sermons? Le critique y manque au moins de compétence et condamne l'usage là où il faudrait seulement condamner l'abus. Est-ce l'essentiel surtout, cette histoire romanesque et fausse d'un contrat de mariage qui, un moment, aurait uni Bossuet jeune à Mlle Desvieux de Mauléon? Rien ne manque au roman, pas même le sacrifice héroïque de cette « fille d'un rare mérite », qui immole son bonheur à la gloire de son fiancé. Par malheur, Mlle Desvieux naquit en 1654, époque à laquelle Bossuet était depuis longtemps chanoine à Metz, et le prétendu contrat de mariage est un contrat de cautionnement. Cette fable n'en est pas moins reprise et enrichie de détails nouveaux dans la Liste, où l'on relève de plus un curieux mais très vain effort pour attribuer à Bossuet « des sentiments philosophiques différents de sa théologie ». Ces petitesses sont d'autant plus remarquées que les jugements sont plus brefs et réduits au strict nécessaire.

Voltaire a aussi ses préjugés littéraires. Il ne rend pas plus justice à la littérature qu'aux arts du moyen âge et du XVIe siècle. « Le français n'était encore recommandable que par une certaine naïveté, qui avait fait le seul mérite de Joinville, d'Amyot, de Marot, de Montaigne, de Régnier, de la *Satyre Ménippée*. Cette naïveté tenait beaucoup à l'irrégularité, à la grossièreté. » Par suite, il ne rendra justice aussi qu'à demi aux écrivains, même classiques, qui se rattachent à l'ancienne tradition française et gauloise. La Fontaine, « presque aussi simple que les héros de ses fables », n'est qu'égratigné dans le chapitre; il est plus maltraité dans la Liste, où sont cités plusieurs exemples, très discutables, de ses négligences et de sa familiarité souvent basse. En général, d'ailleurs, Voltaire comprend

mal la vigueur originale, mais inégale, des grands écrivains qui se rattachent plutôt à la première partie du siècle. Il ne peut pas ne pas saluer en Corneille le père de la tragédie en France, et il ne descend pas ici à ces chicanes injustes dont il sera prodigue dans son *Commentaire;* mais il ferme trop vite la période des chefs-d'œuvre cornéliens, et ouvre trop tôt l'ère de la décadence pour l'auteur de *Rodogune*, de *Don Sanche* et de *Sertorius.* Plus tard il semblera se repentir d'avoir trop admiré le *Cid* même, et il glissera au bas de la page une note où il veut faire de Corneille l'imitateur non seulement de Guilhem de Castro, mais d'un autre Espagnol, de Jean-Baptiste Diamante. Or, Diamante avait dix ans en 1636, et c'est sa pièce qui est imitée de la pièce française. C'est, je le crains, pour avoir trop admiré le vieux Corneille et pour n'avoir pas assez goûté son jeune rival, que Mme de Sévigné est à peine citée et rendue responsable, à tort, d'un méchant propos contre Racine. Elle sera plus équitablement jugée dans la Liste, surtout à l'article *Maintenon;* mais Voltaire y regrettera encore « qu'elle manque absolument de goût ».

Racine et Boileau, voilà les dieux de Voltaire. La doctrine un peu étroitement rationaliste de Boileau se retrouve en plusieurs endroits, particulièrement dans quelques-unes des considérations générales qui sont développées dans les dernières pages. Mais Boileau a été injuste pour Quinault, dont Voltaire poursuit la réhabilitation avec presque autant d'ardeur que, plus tard, celle de Calas : « Il manquait à Boileau d'avoir sacrifié aux Grâces » et de sentir le charme de « la simple et belle nature qui se montre souvent dans Quinault ». Le « moi » très personnel de Voltaire ne se dissimule pas plus, dans ce chapitre, que son goût très particulier. Il expédie lestement en moins de deux lignes les savants et les commentateurs, sans nommer Dacier, ni du Cange, ni Boulainvilliers. Mais c'est que leurs écrits ne lui semblent pas être, comme ceux des vrais écrivains de ce temps, « d'une création nouvelle »; c'est aussi qu'ils ne sont pas, à ses yeux, assez élégants et légers de forme pour rentrer dans les « Beaux-Arts ». Est-ce en vertu du même dédain que, historien, il ne cite pas le nom de l'historien Mézeray? En revanche, il s'étend longuement sur la Motte et sur J.-B. Rousseau, écrivains du XVIIIe siècle autant que du XVIIe, et à qui il eût pu mesurer la place; mais il a discuté autrefois les théories de la Motte, il s'est brouillé avec J.-B. Rousseau, et il est bien aise qu'on s'aperçoive de sa générosité. Regnard est

mort trente ans avant Rousseau, et méritait au moins une mention, qu'il n'a pas obtenue. Pourquoi n'est-il pas nommé? On ne sait trop : il a pu échapper dans cette sorte de causerie, qui n'a rien de chronologique ni de logique. La composition en est singulièrement décousue. Voltaire reconnaît que les grandes œuvres en prose ont été précédées par les grandes œuvres en vers, et c'est par les œuvres en prose qu'il commence. Il observe que la Rochefoucauld a été précédé par Pascal, et Bourdaloue par Bossuet; mais il fait passer Bourdaloue et la Rochefoucauld avant Bossuet et Pascal. Beaucoup d'autres noms célèbres paraissent n'avoir été énumérés ou groupés que selon le hasard de liaisons factices. Les époques distinctes ne sont pas distinguées. Comment le seraient-elles? Le fond ou tout au moins le cadre du tableau tracé par Voltaire, ce devait être la société du temps, très différente selon qu'on la considère à l'hôtel de Rambouillet ou à Versailles. Mais il n'est pas question de l'hôtel de Rambouillet, pas plus que des autres salons qui ont contribué à former ou à transformer les mœurs de la société. Les femmes, dont l'influence fut alors si profonde, sont sévèrement exclues, Mme de la Fayette aussi bien que Mlle de Scudéry. Voltaire se proposait pourtant de peindre « le génie et les mœurs des hommes » et de ne peindre que cela. Il s'est contenté trop modestement d'énumérer et de juger un certain nombre de grands hommes.

Malgré tout, ces quatre chapitres ont leur éloquence et leur portée : ils respirent l'orgueil de la raison humaine qui prend conscience de sa force. Dans sa lettre aux auteurs du *Nouvelliste du Parnasse* (juin 1731), Voltaire avait réfuté les critiques chagrins aux yeux de qui tout était dégénéré au XVIIIe siècle : « Quel est le siècle, demandait-il, où l'esprit humain ait fait plus de progrès que parmi nous? » Dans le chapitre des Beaux-Arts, il semble se contredire; mais il ne parle que des lettres, et l'idée exagérée qu'il se fait de la décadence inévitable qui a suivi le trop court moment de leur perfection, ne l'empêche pas de distinguer dans cette décadence même « d'excellents ouvrages ou d'histoire, ou de réflexions, ou de cette littérature légère qui délasse toutes sortes d'esprits ». Entend-il, comme on a pu le penser, excepter les genres où il croit avoir particulièrement réussi? Non, car il n'excepte pas l'épopée ni la tragédie. Mais, à coup sûr, la loi de décadence ne peut s'appliquer, dans son esprit, à cet « esprit de raison » dont il salue le triomphe prochain dans la lettre citée plus haut, et les derniè-

res lignes du dernier de ces quatre chapitres suffisent à prouver que sa foi dans le progrès n'est pas ébranlée, car si, au XVIIe siècle, « les hommes ont acquis *plus de lumière*, d'un bout de l'Europe à l'autre, que dans tous les âges précédents », comment admettrait-on que des lumières ainsi propagées aient perdu leur éclat, de l'aveu de Voltaire, au siècle de Voltaire ?

V

La composition et l'art dans le « Siècle. »

La composition décousue de ce chapitre donne une idée assez exacte de la composition du livre entier. Voltaire expose son plan à la fin du premier chapitre :

On a vu ce qu'étaient et la France et les autres États de l'Europe avant la naissance de Louis XIV. On décrira ici les grands événements politiques et littéraires de son règne (II-XXIV). Le gouvernement intérieur du royaume, objet plus important pour les peuples, sera traité à part (XXIX-XXX). La vie privée de Louis XIV, les particularités de sa cour et de son règne, tiendront une grande place (XXV-XXVIII); d'autres articles seront pour les arts, pour les sciences, pour les progrès de l'esprit humain dans ce siècle (XXXI-XXXIV). Enfin, on parlera de l'Eglise (XXXV-XXXIX).

Cette composition morcelée a été souvent critiquée, par l'historien Gibbon et par Villemain en particulier. Ils reprochent à Voltaire d'avoir séparé arbitrairement des choses qui ne sont pas séparables, et, en créant ces sections factices dans un ensemble qui eût dû garder son unité, d'avoir enlevé à ce grand sujet son intérêt principal; car le lecteur ne peut suivre ni les progrès de cette grandeur du siècle et du roi, ni les commencements et la suite progressive de la décadence. Auger, dans ses *Mélanges politiques et littéraires*, a essayé de justifier ce plan. Les anciens, dit-il, pouvaient peindre à grands traits et par grandes masses : leurs affaires, peu compliquées, avaient pour mobiles des passions plutôt que des intérêts, et se décidaient vite, aux yeux de tous, sur une place publique ou sur un champ de bataille. Chez les modernes, l'administration intérieure des États est une machine aux mille ressorts : on ne saurait en avoir qu'une idée confuse si l'on n'en distingue pas les diverses parties, et l'on est obligé de créer des méthodes et des classifications. C'est ce que Nisard a répété, avec une autorité plus grande. « Le moyen qu'a pris Voltaire est-il donc si mauvais?

A un récit complexe et continu, où l'art eût échoué à dissimuler le pêle-mêle, Voltaire a préféré une suite de tableaux représentant, l'un après l'autre, tous les grands côtés de la société française sous le règne de Louis XIV. Chaque tableau est un sujet, et chaque sujet provoque un genre de curiosité particulière que Voltaire satisfait. Ce plan-là en vaut un autre; il était nouveau alors : il n'a pas cessé d'être bon. » C'est justifier Voltaire en le calomniant : bien que la composition ne soit pas son fort, pas plus que celui des écrivains de son temps, il n'était pas incapable, et l'a plus d'une fois prouvé, de dégager quelques traits essentiels du pêle-mêle des traits d'importance secondaire. La méthode vantée par M. Nisard n'en est une que si vraiment chaque tableau est un sujet qui se suffit à lui-même. Mais dira-t-on que les trois chapitres des « particularités et anecdotes » forment un tout logique, et que les quatre derniers chapitres, sur les affaires ecclésiastiques, peuvent être isolés sans inconvénient de ceux qui traitent des affaires intérieures ou de la politique étrangère, dont la répercussion sur la politique religieuse n'est pas niable?

Quel est le dénouement de son ouvrage? comment résume-t-il ce grand règne? par où finit-il? Par un chapitre sur la querelle des dominicains et des jésuites, au sujet des cérémonies chinoises, et par une plaisanterie sur une croix apparue dans l'air à la Chine. Mais où est votre jugement sur ce siècle? quelle idée complète et dernière en donnez-vous? comment meurt Louis XIV? quel est l'état de la France à sa mort? quel sentiment public accompagne ses funérailles? Voyez, dans Tacite, à l'ouverture des *Annales,* avec quel art, en peu de pages, revivent tous les souvenirs du règne et du génie d'Auguste[1]!

En admettant même qu'on puisse, en quelque mesure, composer un livre en juxtaposant des chapitres, les défauts du plan adopté par Voltaire éclateraient à certains endroits, où il écrit : « On parlera de cette fuite (celle du roi Jacques) dans le chapitre de la Religion... » (xv.) « N'ayant pas voulu rompre le fil des affaires d'Angleterre, je me ramène à ce qui se passait dans le continent... » (xvi.) « On parlera de ces fanatiques (les camisards) dans le chapitre de la Religion... » (xviii.) « *Nous verrons dans les chapitres réservés à la vie privée et aux anecdotes comment mourut Louis XIV.* » (xxiv.) Au reste, il n'y a pas de composition véritable sans idées directrices, et, dans le *Siècle,* il y a plus de petits faits qui caractérisent le détail que d'idées générales qui éclairent l'ensemble dans son tout et dans sa suite. C'est ce

1. Villemain, *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle.*

que la Beaumelle reprochait à Voltaire[1] : il est vrai qu'il paraît lui en vouloir, un peu puérilement, de n'être pas Montesquieu. Le début du chapitre xxv est une apologie de la méthode anecdotique, mêlée à d'excellentes considérations sur la manière circonspecte dont il faut se servir des mémoires écrits par les contemporains, et à d'excellents principes comme celui-ci : « Nous n'admettons pour vérités historiques que celles qui sont garanties. » Et, certes, les petits faits ont leur valeur, et l'on aurait bien tort de les dédaigner; mais cette valeur est toute relative aux lumières qu'ils nous apportent sur un caractère ou sur un événement : s'ils ne sont que curieux, ils amusent l'esprit sans l'instruire. Voltaire a une tendance à aimer l'anecdote pour elle-même, pour ce qu'elle peut avoir d'agréable et de piquant.

Sa curiosité est de double nature. Il aime sincèrement le vrai, et le cherche, sans autre désir que celui de le trouver, alors du moins que ses préventions philosophiques ne l'égarent pas, ce qui est rare dans le *Siècle*. On a vu combien patiente et consciencieuse fut l'enquête historique qu'il poursuivit pendant de longues années. On a vu aussi quel prix il attachait aux anecdotes, surtout à celles qui ont une signification intellectuelle ou morale. Ample fut sa moisson : il ne nous l'a pas donnée tout entière, mais il n'a pas eu le courage d'y faire un choix assez sévère et sobre. C'est que l'esprit du causeur et l'ironie du satirique trouvaient ici à se satisfaire, par l'intermédiaire des témoins contemporains. Il a la grande curiosité de l'historien, pour qui aucun détail n'est absolument négligeable; il a aussi la petite curiosité de l'amateur d'historiettes, qui savoure jusqu'aux indiscrétions des antichambres. Et son goût personnel est ici fortifié par sa conception de l'histoire. Si c'est la Fortune qui gouverne le monde, si la moindre cause suffit pour déterminer le résultat le plus considérable, quel plaisir ce sera pour le philosophe du Hasard, de pouvoir attribuer à un verre d'eau renversé la disgrâce de la duchesse de Marlborough, qui entraîne la chute du ministère tory, laquelle entraîne à son tour la conclusion de la paix entre l'Angleterre et la France : « Quelques paires de gants d'une façon singulière qu'elle refusa à la reine, une jatte d'eau qu'elle laissa tomber en sa présence, par une méprise affectée, sur la robe de Mme Masham, changèrent la face de l'Europe! » (xxii.) Il y a, sans doute, des causes

1. *Réponse au Supplément du Siècle de Louis XIV;* 1754.

plus profondes à ce triple résultat; mais il plaît à Voltaire de ne voir et de ne montrer que celle-ci, belle matière à philosopher.

Ce défaut est très atténué dans le *Siècle* par ce fait que Voltaire s'y attache avant tout à mettre en lumière une grandeur dont il est lui-même épris. Et cette grandeur, il ne l'exalte point aux dépens des nations étrangères, même des nations ennemies. Si l'on a pu lui reprocher d'accorder trop à l'action personnelle du roi, on ne lui reprochera pas d'avoir écrit, en courtisan, une apologie intéressée. Louis XIV était mort depuis trente-six ans; sa mémoire était peu en honneur, même à la cour de France. Nous sommes loin des *Mémoires* de Dangeau, si précieux par leur extrême précision, mais si choquants par l'idolâtrie enfantine qui s'y épanouit; et de l'*Abrégé* où Bussy, non moins idolâtre, quoique ou parce que disgracié, rend grâces à Dieu « d'être né sous un tel prince ». Pellisson avait formé le projet d'élever à la gloire du roi un monument plus solide, mais il n'avait laissé que l'histoire inachevée de dix ans de guerres et de traités. Voltaire est moraliste et peintre. Dans son histoire, la statue élevée à Louis XIV n'empêche pas de voir les bustes de Turenne et de Condé, de Luxembourg, génie ardent, mais peu réglé, héros plutôt que sage, et de Catinat, philosophe au milieu de la grandeur et de la guerre, dans sa mort comme dans sa vie. Et vraiment on lui pardonne d'avoir dit un peu trop de mal de *il signor Mazarini*, un peu trop de bien de Vendôme ou de Villars. Et l'on s'aperçoit que, depuis l'*Histoire de Charles XII*, il a singulièrement gagné en connaissance précise et profonde des hommes, dont il découvre avec plus de sûreté les grands ressorts, et des affaires, où il démêle, avec une clairvoyance toute nouvelle, les intérêts apparents et cachés. D'autre part, il est resté l'admirable narrateur qu'il était, et nous en sommes plus touchés ici, parce qu'il s'agit des victoires ou des désastres de la France. Car la France apparaît ici à côté, au-dessus du roi; et ce n'est pas sans raison que Voltaire, dans sa Correspondance, sans craindre de se répéter, proteste si souvent de son double amour pour la vérité et pour sa patrie. Les moins voltairiens parmi les critiques l'ont reconnu de bonne grâce : ici, du moins, on sent que Voltaire n'est pas une intelligence pure; ici, il y a vraiment du patriotisme. M. Faguet assure même que tout le patriotisme de Voltaire s'est réfugié dans le *Siècle*. Ce n'est pas sûr; mais qu'on l'y trouve, cela n'est guère contestable.

VI

L'« Essai sur les mœurs ». — Bossuet et Voltaire; la Providence et le hasard. — Principe nouveau : le progrès du bien-être et des connaissances.

Ainsi, quoi qu'on en ait dit, le *Siècle de Louis XIV* n'est pas devenu, même sous l'influence de Mme du Châtelet, une satire perpétuelle du gouvernement de Louis XV, un simple chapitre de l'*Essai sur les mœurs*. L'*Essai* sera une œuvre toute philosophique; le *Siècle* est une œuvre historique plus désintéressée, où l'esprit critique n'étouffe pas le sentiment de l'admiration.

Il est vrai que Voltaire écrit, au début du *Siècle :* « On ne s'attachera, dans cette histoire, qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, à ce qui peut peindre le génie et les mœurs des hommes, à ce qui peut servir d'instruction et conseiller l'amour de la vertu, des arts et de la patrie. » Mais, précisément, ce qu'il a oublié, c'est de peindre les mœurs et d'enseigner la vertu. Son livre est d'un lettré et d'un Français; il n'est pas d'un moraliste. Plus tard, il essayera de le subordonner à l'*Essai*, qui parut en 1756[1]. Il est certain, d'une part, que le *Mercure* publia en 1745 et 1746, puis en 1750 et 1751, des fragments de l'*Essai* sous le titre de *Nouveau Plan d'une histoire de l'esprit humain* et d'*Histoire des croisades ;* d'autre part, qu'en 1753 fut publié à la Haye un *Abrégé de l'histoire universelle* qui est une réduction de l'*Essai*. Mais nous savons que Voltaire songeait au *Siècle* dès 1732, et nous ne voyons pas, antérieurement à la publication du *Siècle*, de lettre où Voltaire présente cette œuvre de prédilection comme faisant partie intégrante d'une œuvre plus générale.

Après 1751, il n'en est pas de même. Il est encore à Potsdam lorsqu'il écrit au rédacteur de la *Bibliothèque impartiale* et au duc de Richelieu (5 et 10 juin 1752) : « Il y a *quinze ans* que je formai ce plan d'*Histoire universelle* depuis Charlemagne, pour ma propre instruction, moins dans l'intention de me faire une chronologie, que de suivre l'esprit de chaque siècle... Le *Siècle de Louis XIV* terminait l'ouvrage... Je ne sais si vous savez que

1. *Essay sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours;* Genève, Cramer, 1756, 7 vol. in-8°; à la même librairie on donna deux autres éditions en 1761 et 1763.

ce *Siècle* était une suite d'une *Histoire générale* que j'ai composée. On m'a volé une partie de cet ouvrage et tout ce qui regardait les arts. *Louis XIV* m'est resté. » Le chiffre de quinze années ne nous reporterait qu'à 1737, date où la Correspondance nous apprend que la grande enquête sur le *Siècle* était déjà commencée. Si, dans l'esprit de Voltaire, le *Siècle* rentrait dans le plan général de l'*Essai*, il faut avouer qu'il s'en est détaché assez vite pour vivre d'une vie indépendante, à peu près comme il est arrivé aux *Considérations* de Montesquieu, publiées avant l'*Esprit des lois*, dont elles sont d'avance comme une application historique.

Quoi qu'il en soit, Voltaire a voulu écrire « un tableau très fidèle de ce vilain monde », une peinture des misères et une histoire des sottises humaines, et il croit l'avoir achevée « très impartialement », et il s'enorgueillit de sa hardiesse croissante : « J'ai peint les hommes tels qu'ils sont[1] ». Il y a été encouragé par Mme du Châtelet, dont l'influence était toute-puissante sur lui vers 1740, époque à laquelle, dans les *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs* (1763), il fait remonter le commencement de sa grande entreprise historique : il voulait, nous dit-il, réconcilier avec la science de l'histoire une dame illustre, qui possédait presque toutes les autres. Cette femme philosophe était rebutée de deux choses dans la plupart de nos compilations historiques : les détails ennuyeux et les mensonges révoltants. Elle se plaignait, en particulier, que l'éloquent Bossuet eût oublié « l'univers dans une histoire universelle ». Voltaire n'avait nul besoin d'être encouragé à dédaigner ses devanciers. Il ne connaissait aucune histoire bien faite avant l'âge de Guichardin et Machiavel (x). Commines, « célèbre traître », est, à ses yeux, un courtisan plutôt qu'un historien (xciv). Il reproche surtout aux historiens d'avoir voulu du merveilleux et d'avoir ainsi, chez toutes les nations, défiguré l'histoire par le mélange de la fable, « jusqu'à ce qu'enfin la philosophie vienne éclairer les hommes » (liv et cxcvii). On peut juger ce qu'il pense et dit de l'histoire écrite par les Pères Daniel et Velly. Dans le *Dictionnaire philosophique* et la Correspondance[2] Bossuet lui-même n'est pas épargné. Toutefois, dans son *Avant-Propos,* c'est avec mesure que l'auteur de l'*Essai* parle de l'auteur du *Discours sur l'histoire universelle :*

1. Lettres à d'Argental et à Mme du Deffand, 20 janv. 1757 et 13 oct. 1759.
2. Art. Gloire (*Entretien avec un Chinois*); lettres à Burigny, 12 sept. 1761; à Hénault et à Saurin, 28 sept. et 28 déc. 1768.

L'illustre Bossuet, qui, dans son *Discours sur* une partie de *l'histoire universelle,* en a saisi le véritable esprit, au moins dans ce qu'il dit de l'empire romain, s'est arrêté à Charlemagne. Mais il faudra remonter à des temps antérieurs. Cet éloquent écrivain, en disant un mot des Arabes, qui fondèrent un si puissant empire et une religion si florissante, n'en parle que comme d'un déluge de barbares. Il paraît avoir écrit uniquement pour insinuer que tout a été fait dans le monde pour la nation juive; que si Dieu donna l'empire de l'Asie aux Babyloniens, ce fut pour punir les Juifs; si Dieu fit régner Cyrus, ce fut pour les venger; si Dieu envoya les Romains, ce fut encore pour châtier les Juifs. Cela peut être; mais les grandeurs de Cyrus et des Romains ont encore d'autres causes; et Bossuet même ne les a pas omises en parlant de l'esprit des nations.

D'une manière générale, Voltaire reproche et reprochera toujours à Bossuet trois choses : d'avoir négligé ou ignoré l'histoire des peuples de l'Orient, sauf de ceux qui ont été en rapport avec la Grèce ou avec Rome; d'avoir enflé outre mesure l'importance du petit peuple juif, misérable entre tous les peuples; enfin, d'avoir presque tout expliqué par l'intervention de la Providence, alors qu'il était plus naturel et plus vrai de tout expliquer par les passions des hommes et par les caprices du hasard.

Sur le premier point, il triomphe sans peine. Bossuet était mal instruit des choses de l'Orient; il devait l'être : la Bible et Rome ne suffisaient point ici. Mais à combien de ses contemporains l'Orient s'était-il déjà révélé? Et, d'autre part, Voltaire n'exagérait-il pas en sens contraire lorsqu'il écrivait : « Ce qui met les Chinois au-dessus de tous les peuples de la terre, c'est que ni leurs lois, ni leurs mœurs, ni la langue que parlent chez eux les lettrés, n'ont changé depuis environ quatre mille ans. Cependant cette nation et celle de l'Inde, les plus anciennes de toutes celles qui subsistent aujourd'hui, celles qui possèdent le plus vaste et le plus beau pays, celles qui ont inventé presque tous les arts avant que nous en eussions appris quelques-uns, ont toujours été omises jusqu'à nos jours dans nos prétendues histoires universelles »? Un siècle environ s'était écoulé du *Discours sur l'histoire universelle* à l'*Essai sur les mœurs*. Grâce aux voyageurs et aux érudits, le mystérieux Orient livrait parcimonieusement ses premiers secrets. Par l'*Esprit des lois* (1748), on voit à quel point les Chinois étaient à la mode : ils tiennent une belle place dans l'œuvre totale de Voltaire. Quant à l'Inde, Dupleix, tout récemment rappelé, s'était chargé de nous l'ouvrir. La vue générale que Voltaire développe au seuil de son livre, comme pour en éclairer d'avance l'horizon, n'en est

pas moins juste et nouvelle : il veut, dit-il, élargir la sphère de la Nature. « Nous pensons que tout nous ressemble; » il veut, nouveau Montaigne (Montaigne nous offrait déjà la Chine comme modèle !), nous apprendre à connaître le peu que valent nos opinions et nos coutumes, en nous révélant les opinions et coutumes toutes contraires des peuples que notre sot orgueil méprise.

La seconde critique, sur le rôle des Juifs dans le monde, n'est pas aussi fondée, si l'on admet, avec Renan, que « la philosophie de l'histoire est œuvre juive, et, en un sens, la dernière transformation de l'esprit prophétique », Daniel étant l'antécédent immédiat de Bossuet, de Vico, de Herder. L'attente perpétuelle où ils ont été, où ils sont encore, de la venue du Christ, a porté les Juifs à dominer, du haut de leurs espérances religieuses, les péripéties de leur histoire, et, par suite, d'une assez notable partie de l'histoire générale. S'il est certain que l'histoire du monde entier ne gravite pas autour de l'histoire des seuls Hébreux, comme Bossuet l'a cru, il n'est pas moins évident que ce petit peuple a été moralement grand par ses vues philosophiques sur la destinée et sur l'unité de l'espèce humaine. Bossuet se trompe aussi peut-être sur l'avenir qu'il réserve à cette race, dans la seconde partie de son *Discours;* mais Voltaire, qui semble préoccupé de contredire en tout Bossuet, prédit à son tour aux Juifs (CIV) un avenir sans cesse amoindri, dont la réalisation semble au moins douteuse.

L'unité du *Discours sur l'histoire universelle* a quelque chose de systématique et de factice; mais il faut à l'histoire « un principe fixe auquel puissent se rattacher les accidents variés et successifs de l'histoire »[1]. Où est le principe dont s'inspire Voltaire? « L'idée divine qui réside au sein de l'apparence, dit Carlyle, aucun homme ne l'a moins vue que lui. » Toute idée de Providence est, en effet, écartée de l'*Essai*. Ce monde est « bien étrangement gouverné » (XLVIII), ou plutôt n'est pas gouverné du tout. La fortune « n'est autre chose que l'enchaînement *nécessaire* de tous les événements de l'univers » (XXIV), et l'univers lui-même n'est qu'une « vaste scène de brigandage abandonnée à la fortune » (CXCI). « Dans la foule des révolutions que nous avons vues d'un bout de l'univers à l'autre, il paraît *un enchaînement fatal des causes qui entraine les hommes, comme les vents poussent les sables et les flots.* » (CXCVI.) Tout

1. Edgard Quinet, Introduction aux *Idées* de Herder.

l'ouvrage n'aurait-il donc pour but que de mettre en lumière « cette fatalité qui dispose des nations »? S'il en était ainsi, si vraiment Hasard et Fatalité en étaient le premier et le dernier mot, l'*Essai* nous laisserait cette impression de tristesse et de médiocrité dont parle Flint, et qui tient à l'absence de tout principe directeur, de toute âme.

Mais si l'ancienne « idée divine » est écartée, une loi nouvelle apparaît, celle du progrès, et, pour la définir, Voltaire, dans une édition postérieure, empruntera un vers à sa propre pièce des *Lois de Minos :*

Le monde avec lenteur marche vers la sagesse.

A la vérité, l'idée de progrès n'était pas absolument nouvelle. On la trouve déjà, au moins en germe, dans l'*Histoire naturelle* de Pline (XIX, 1-4), dans l'*Histoire romaine* de Florus, dans la *Méthode* de Bodin (1566), chez Paracelse, Bacon, Pascal, Descartes, Leibnitz, et Turgot, jeune recteur de la Sorbonne, dans un discours tout récent (1750), l'avait renouvelée en la développant avec une ampleur et une suite que Condorcet lui-même n'égalera pas. Mais la nouveauté était d'appliquer cette idée à l'histoire du genre humain et aussi de montrer *comment et par qui* le progrès s'est accompli d'âge en âge. L'*Essai* est une comparaison perpétuelle entre la misère du passé et le « bonheur » du présent. Mais « avec quelle lenteur, avec quelle difficulté le genre humain se civilise et la science se perfectionne »! Voltaire souffre de ces lenteurs, et l'on dirait que d'un mouvement impatient il rejette le passé dans les ténèbres d'où il l'a fait sortir un moment, pour se hâter vers l'avenir à travers le présent. A mesure que la lumière se propage dans le monde, le livre s'éclaire et s'anime.

Quel est ce progrès? C'est d'abord celui du bien-être accru chez les hommes, car le sort des hommes est infiniment plus intéressant que les révolutions du trône ou les succès des batailles. « Avant de considérer les querelles des rois, *vous voulez* toujours observer le sort des peuples... Le plan général suivant lequel *vous étudiez* ici l'histoire n'admet que peu de détails; mais de telles particularités, qui font le bonheur des États et la leçon des bons princes, deviennent *un objet principal.* » (CII, CXIV.) Mme du Châtelet considère donc comme l'objet principal de l'histoire de glorifier les « bons » rois, comme Louis XII, dont la gloire est plus précieuse que celle des héros et des

grands politiques, car ils ont mis une attention personnelle à ne pas faire porter à leurs peuples un fardeau trop pesant. Henri IV surpasse encore Louis XII, et l'auteur de la *Henriade* fait de lui un long éloge attendri, avec de vraies « larmes d'admiration et de tendresse ». Il est possible que ce bien-être souhaité aux peuples soit un peu étroitement matériel et se réduise presque à la seule tranquillité. Du moins l'historien philosophe, oubliant assez vite qu'il vient de célébrer Louis XIV, réserve-t-il ses meilleures louanges pour les rois pacifiques, héros de l'humanité. Le règne de Charlemagne, par exemple, a eu « une lueur de politesse... Il conçut par la force de son génie combien les lettres étaient nécessaires. » (XVII, XIX.) Il sera donc un roi comme Voltaire les aime? Non : ce conquérant n'a pas respecté le droit naturel des peuples qu'il a conquis : « C'est l'action d'un brigand, que d'illustres succès et des qualités brillantes ont d'ailleurs fait grand homme. » Le sultan Aroun-al-Raschid fut plus grand par la justice, l'humanité, la science.

Il est un autre progrès, plus cher encore à Voltaire : c'est celui des lettres, des sciences et des arts. Le goût pour les belles-lettres est encore, à ses yeux, un critérium du grand homme. Au reste, « on remarque toujours qu'il n'y a guère de grand homme qui n'ait aimé les lettres » (CXIX). « Les querelles des rois passent avec eux : la gloire des arts ne passe jamais. » (CXXI.) Quels princes ont été plus grands que les Médicis? Quel pays a été plus grand que l'Italie aux XVe et XVIe siècles? « Quand une nation connaît les arts, quand elle n'est point subjuguée et transportée par les étrangers, elle sort aisément de ses ruines, et se rétablit toujours. » C'est sur cette dernière phrase — consolante pour les nations éclairées, mais vaincues — que se termine l'*Essai sur les mœurs*. En cela, comme le *Siècle*, il est un livre de foi, mais de foi élargie, étendue à l'humanité tout entière.

VII

Par qui le progrès est accompli : les grands hommes. — Que Voltaire sait admirer. — Qu'il sait rendre justice même au clergé du moyen âge.

Ce principe du progrès, tel que l'entend Voltaire, progrès matériel, progrès intellectuel, laisse regretter, sans doute, l'absence d'un principe moral plus élevé. Il n'en est pas moins faux de

dire qu'aucune vue d'ensemble ne domine l'œuvre de Voltaire, et que le Hasard y règne en maître absolu; car les fantaisies du Hasard peuvent contrarier, retarder, pour un temps plus ou moins long, la marche du progrès, mais non pas l'interrompre pour toujours. Un empire peut être ruiné : la raison et la conscience humaine ne peuvent être anéanties. « Au milieu de ces saccagements et de ces destructions que nous observons dans l'espace de neuf cents années, nous voyons un amour de l'ordre qui anime en secret le genre humain, et qui a prévenu sa ruine totale. C'est un des ressorts de la nature qui reprend toujours sa force; c'est lui qui a formé le code des nations; c'est par lui qu'on révère la loi et les ministres de la loi dans le Tunquin et dans l'île Formose, comme à Rome. » (XCVII.) Mais cette énergie latente de la raison humaine, qui, toujours ployée, toujours se redresse avec lenteur, est secondée par l'énergie intellectuelle et morale des grands hommes, ses ministres. Les grands hommes, chez Voltaire, sont comme la monnaie du Dieu de Bossuet, d'un Dieu qui n'agit plus ou qui n'agit que par eux. Voltaire est conduit, il est vrai, à exagérer leur influence dès qu'il supprime l'action surnaturelle directe. Sans ces hommes extraordinaires (il le dit à propos d'Alfred le Grand), le genre humain eût toujours été semblable aux bêtes farouches. Cela devient un axiome de sa philosophie historique.

Après la mort d'Édouard III, vainqueur de la France, et après celle de Charles V, son restaurateur, on vit bien que la supériorité d'une nation ne dépend que de ceux qui la conduisent... Il ne s'est presque jamais rien fait de grand dans le monde que par le génie et la fermeté d'un seul homme, qui lutte contre les préjugés de la multitude, ou qui lui en donne... On vit, après la mort de Henri IV, combien la puissance, la considération, les mœurs, l'esprit des nations, dépendent souvent d'un seul homme. (LXXVIII, CII, CLXXV.)

Ici intervient la liberté de l'être moral, qui corrige heureusement la fatalité des choses, et l'on pardonne à Voltaire d'avoir un peu abusé, si l'on peut parler ainsi, de ces petites providences individuelles, parce qu'au milieu de chaque époque se dresse le portrait en pied du grand homme qui la personnifie, parce que l'historien s'attache à nous peindre « de belles âmes dans les temps les plus corrompus » (LXXX), parce qu'enfin il ne se contente pas de les comprendre, et qu'il sait les admirer. On refuse souvent à Voltaire la faculté de l'admiration, le don de l'enthousiasme, qu'exclut, dit-on, l'esprit critique porté à un certain degré. Qu'on lise pourtant les portraits de souve-

rains étrangers, comme Alfred le Grand et Marguerite d'Anjou; de ministres étrangers, comme Strafford, mis ici au-dessus des grands hommes de Plutarque; de Colomb, préféré aux Argonautes. On cite toujours l'éloquent début du chapitre LVIII, consacré à saint Louis, et il est certain que le ton n'en est guère « voltairien » :

Louis IX paraissait un prince destiné à réformer l'Europe, si elle avait pu l'être; à rendre la France triomphante et policée, et à être en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta aucune vertu de roi. Une sage économie ne déroba rien à sa libéralité. Il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte; et peut-être est-il le seul souverain qui mérite cette louange : prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compatissant comme s'il n'avait jamais été que malheureux. Il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu.

Dans celui de Jeanne d'Arc, on s'attend à trouver quelques traces d'ironie voltairienne, et l'on n'est pas trompé; mais la conclusion est grave et digne du sujet :

Enfin, accusée d'avoir repris une fois l'habit d'homme, qu'on lui avait laissé exprès pour la tenter, ses juges, qui n'étaient pas assurément en droit de la juger, puisqu'elle était prisonnière de guerre, la déclarèrent hérétique relapse, et firent mourir par le feu celle qui, ayant sauvé son roi, aurait eu des autels dans les temps héroïques, où les hommes en élevaient à leurs libérateurs. Charles VII rétablit depuis sa mémoire, assez honorée par son supplice même. (LXXX.)

François Ier (quand il n'est point persécuteur) et Henri IV, Louis XIII même, « qu'on ne connaît point assez », reçoivent les plus justes éloges et les plus sincères; Rohan et le chancelier de l'Hospital, « ce grand législateur dans un temps où on manquait de lois, et cet intrépide philosophe dans un temps d'enthousiasme et de fureur », sont honorés à l'égal des plus grands princes.

Mais Voltaire prendra, sans doute, sa revanche sur les papes, les prêtres et les moines. L'auteur du *Génie du christianisme* nous assure que l'*Essai* « n'est qu'une longue injure au christianisme[1] ». Il avait formé le projet de le réfuter, dans ses *Études historiques,* en y opposant le tableau de la civilisation chrétienne; mais les *Études* ne furent pas achevées. Il est plus facile de condamner une œuvre considérable comme l'*Essai,* que de

1. Dans une note de la 3e partie, l. III, ch. VI, Chateaubriand, d'ailleurs, combat le mot de Montesquieu dans ses *Pensées*, que Voltaire « n'écrit que pour son couvent ». « Nous ne doutons point, dit-il, que Voltaire, s'il avait été religieux, n'eût excellé en histoire : il ne lui manquait que de la gravité, et, malgré ses imperfections, c'est peut-être encore, après Bossuet, le premier historien de France. »

la lire. On glanerait sans doute facilement un certain nombre de traits satiriques épars, dont l'intention n'est pas douteuse (xvi, xvii, xlv, etc.), quelques mots hardis, par exemple à propos de Galilée, du théisme, de la diversité des religions, qui tiennent de la coutume, opposée à l'unité de la morale, qui est le fond de la nature humaine (cxxii, clxxxi, cxcvii). Mais ces passages sont assez rares. Au contraire, les passages abondent où Voltaire fait un effort visible pour rendre justice aux papes et aux évêques qu'il rencontre sur son chemin. Dans le résumé général de l'*Essai* (cxcvii), on est étonné de lire : « L'homme peut-être qui, dans ces temps grossiers qu'on nomme le moyen âge, mérita le plus du genre humain, fut le pape Alexandre III... Si les hommes sont rentrés dans leurs droits, c'est principalement au pape Alexandre III qu'ils en sont redevables. » Jules II, médiocre prêtre, était un prince très digne d'estime, avait du courage et de grandes vues (cxiii); Pie V, Sixte-Quint, s'ils ne sont pas flattés, ne sont pas diminués : « Ne jugeons jamais des hommes que par les faits. » (clx.) A un certain moment, remarque Voltaire, c'étaient des cardinaux qui étaient à la tête de presque tous les royaumes; mais il ne saisit pas cette occasion de railler, et il ajoute : « Les hommes d'Église étaient souvent plus instruits, plus propres aux affaires que les généraux et les courtisans. » (cxxi.) Le cardinal Sadolet, illustre savant, était un « vrai philosophe, puisqu'il était humain » (cxxxviii). « Dans des temps de crimes, les conciles ordonnèrent souvent des choses justes. » (xxxviii.) Il y eut des prélats qui furent des héros; pourquoi n'a-t-on pas canonisé l'évêque Gozlin, « ce prélat qui combattit et mourut pour son pays » (xxv)? D'autres ont été coupables, prêtres ou moines. Mais « rien n'est plus aisé que de rendre un corps entier odieux en détaillant les crimes de ses membres » (cxxix).

Mais c'est surtout en ce qui concerne les ordres religieux et les couvents que cette impartialité relative de Voltaire est frappante. On sait qu'il ne les aimait pas. Mais autour des monastères, pendant les misères du moyen âge, les bourgades s'étaient groupées et blotties; à l'intérieur, les moines étudiaient, conservaient les livres en les copiant : « Enfin, dans ces temps barbares où les peuples étaient si misérables, c'était une grande consolation de trouver dans les cloîtres une retraite assurée contre la tyrannie. » (xx.) Au chapitre cxxxix, Voltaire y revient, y insiste, et il ne semble pas que jamais il ait été plus éloquent dans son équité réfléchie :

Ce fut longtemps une consolation pour le genre humain qu'il y eût de ces asiles ouverts à tous ceux qui voulaient fuir les oppressions du gouvernement goth et vandale. Presque tout ce qui n'était pas seigneur de château était esclave : on échappait, dans la douceur des cloîtres, à la tyrannie et à la guerre. Les lois féodales de l'Occident ne permettaient pas, à la vérité, qu'un esclave fût reçu moine sans le consentement du seigneur; mais les couvents savaient éluder la loi. Le peu de connaissances qui restait chez les barbares fut perpétué dans les cloîtres. Les bénédictins transcrivirent quelques livres. Peu à peu il sortit des cloîtres plusieurs inventions utiles. D'ailleurs ces religieux cultivaient la terre, chantaient les louanges de Dieu, vivaient sobrement, étaient hospitaliers; et leurs exemples pouvaient servir à mitiger la férocité de ces temps de barbarie...

On ne peut nier qu'il n'y ait eu dans le cloître de très grandes vertus : il n'est guère encore de monastère qui ne renferme des âmes admirables, qui font honneur à la nature humaine. Trop d'écrivains se sont fait un plaisir de rechercher les désordres et les vices dont furent souillés quelquefois ces asiles de la piété. Il est certain que la vie séculière a toujours été plus vicieuse, et que les plus grands crimes n'ont pas été commis dans les monastères ; mais ils ont été plus remarqués par leur contraste avec la règle. Nul état n'a toujours été pur...

Tout cela est mêlé, bien entendu, des réflexions inévitables sur les dangers de la multiplication des ordres monastiques. Les éloges qui dominent ces critiques n'en sont que plus significatifs. Après un bel éloge — un peu compromettant — de la congrégation de l'Oratoire, on lit encore : « Les instituts consacrés au soulagement des pauvres et au service des malades n'ont pas été les moins respectables. Peut-être n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de la beauté et de la jeunesse, souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines dont la vue est si humiliante pour l'orgueil humain, et si révoltante pour notre délicatesse. » En vérité, tout cela est-il une « longue injure » au christianisme? La philosophie agressive et plus ou moins consciemment inintelligente, telle qu'on l'a pratiquée trop souvent au XVIIIe siècle, est fort loin d'être ici au premier plan, quoi qu'on en dise. Ce qui est au premier plan, c'est la philosophie réformatrice et tolérante, la philosophie libérale et philanthropique, qui réclame l'égalité de tous devant la loi (XCVI, CXXXI), la suppression de la vénalité des charges (XCVIII), de la torture et de l'esclavage (XXII, CLII), la reconnaissance à tous, depuis le plus grand jusqu'au plus humble, du droit le plus sacré des hommes, la liberté (XCVI, XCVIII, CXIII, etc.). Cette philosophie politique peut sembler banale aujourd'hui; moins usée alors, elle semblait faite de bon sens, de justice et de pitié.

VIII

Voltaire historien et artiste dans l' « Essai sur les mœurs ».

Dans l'*Essai* donc, Voltaire est un historien beaucoup plus qu'on n'a coutume de le dire. Il ne faut pas chercher la science que son livre *montre*, il faut deviner celle qu'il *suppose*. Osons le dire, il y a encore aujourd'hui, chez les érudits qui le méprisent, plus d'un à qui ce formidable labeur, mis au point de la science moderne, ferait une réputation. Robertson déjà le disait dans son Introduction à l'*Histoire de Charles-Quint;* l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* est un historien non seulement agréable, mais « savant et profond », et qui peut servir de guide à ses successeurs.

Pourquoi refuserait-on à Voltaire le titre d'historien? Parce que ses préjugés philosophiques ont nécessairement obscurci la netteté ordinaire de sa vue? Nous venons de prouver qu'on avait au moins exagéré le fâcheux effet de ces préjugés. Il n'avait pas en lui — qui le nie? — l'âme qui a soutenu le moyen âge dans ses grandes entreprises et dans ses grandes misères; et trop souvent il méprise ce qu'il ne comprend pas (XIII, XVI, XVII, XCIX). Mais il n'accable pas arbitrairement tout sous un mépris uniforme. « Il ne faut pas croire que tout ait été sauvage : il y eut de grandes vertus dans tous les états, sur les trônes et dans les cloîtres, parmi les chevaliers, parmi les ecclésiastiques; mais ni un saint Louis ni un saint Ferdinand ne purent guérir les plaies du genre humain. » (CLXXXII.) Leur impuissance même l'attire, et il s'arrête quelquefois à considérer tout ensemble ces douces figures et l'époque sombre où elles semblent égarées, comme s'il voulait donner à leur portrait un cadre sanglant. Avoir tracé quelques-uns de ces portraits symboliques, cela n'équivaut point, nous le savons, à faire vivre des âmes d'autrefois. Taine, qui, d'ailleurs, rend hommage à la nouveauté de l'*Essai*, a bien vu que ce qui manque le plus à Voltaire comme à tous ses contemporains, c'est « l'imagination sympathique par laquelle l'écrivain se transporte dans autrui et reproduit en lui-même un système d'habitudes et de passions contraires aux siennes ». Que pourtant, dans ces conditions, l'*Essai* ne soit pas un pamphlet survivant à peine au XVIIIe siècle, mais une œuvre encore digne d'être

lue au XIXe (quoiqu'on ne la lise plus guère, à tort), cela suffit à prouver que Voltaire, contrairement à un mot de Montesquieu, — antérieur à l'*Essai,* — n'écrivait pas toujours pour son couvent.

Dira-t-on qu'il ignore la vraie méthode historique que nos historiens croient avoir découverte? Peut-être le respecteraient-ils davantage, s'il n'avait trop dédaigné les notes et les références. Il triait, lui, ses matériaux, rejetait ceux dont il ne se servait pas, dissimulait de son mieux ceux dont il s'était servi, sans se douter qu'on lui reprocherait plus tard de ne pas les avoir étalés. « De tels détails, disait-il, n'entrent pas dans notre plan... Ce sont les matériaux de l'édifice : on ne les compte plus quand la maison est construite. » (CXXV.) Mais il est des détails qu'il ne rejetait pas, même dans cette histoire générale et morale. Il écrivait, par exemple : « J'insiste souvent sur ce prix des monnaies : c'est, ce me semble, le pouls d'un État, et une manière assez sûre de reconnaître ses forces. » (LI.) Il ne méconnaissait pas davantage l'intérêt historique des faits moraux : « Il n'y a pas jusqu'aux légendes qui ne puissent nous apprendre à connaître les mœurs des nations. » (X.) Par le *Siècle de Louis XIV* nous savions déjà qu'il était capable de conduire et de mener à bien une vaste enquête. S'agit-il d'une recherche particulière, il procédera avec la même circonspection.

Il est difficile de savoir la vérité tout entière dans une querelle de particuliers; combien plus dans une querelle de têtes couronnées, lorsque tant de ressorts secrets sont employés, lorsque les deux partis font valoir également la vérité et le mensonge ! Les auteurs contemporains sont alors suspects ; ils sont pour la plupart les avocats d'un parti, plutôt que les dépositaires de l'histoire. Je dois donc m'en tenir aux faits avérés dans les obscurités de cette grande et fatale aventure. (CLXIX, *de la Reine Marie Stuart.*)

Il a résumé dans son dernier livre les principales règles de sa critique historique et philosophique; on y trouve des assertions contestables, mais aussi des vues nettes et justes comme celles-ci :

Un lecteur sage s'apercevra aisément qu'il ne doit croire que les grands événements qui ont quelque vraisemblance, et regarder en pitié toutes les fables dont le fanatisme, l'esprit romanesque et la crédulité ont chargé dans tous les temps la scène du monde...

Les monuments ne prouvent les faits que quand ces faits vraisemblables nous sont transmis par des contemporains éclairés...

Croyons les événements attestés par les registres publics, par le consentement des auteurs contemporains, vivant dans une capitale, éclairés les uns par les autres, et écrivant sous les yeux des principaux de la nation...

Certes, il n'est pas un Montesquieu, bien qu'il paraisse s'appliquer (c'est une des petitesses de ce grand livre) à repasser sur les traces de Montesquieu et à le contredire. Le gouvernement des Anglais, qu'il a vu lui-même d'assez près, offre à son esprit un sujet de fréquentes comparaisons (xxvi, lxxv, xciv, cvi, etc.). Il nie que le gouvernement turc ait pour principe le despotisme, que la vertu soit le ressort des républiques (xciii, cxcvii). Tantôt (lix) il semble nier aussi l'influence du climat; tantôt (clvii) il la reconnaît; enfin il conclut : « Trois choses influent sans cesse sur l'esprit des hommes : le climat, le gouvernement et la religion : c'est la seule manière d'expliquer l'énigme de ce monde. » Il ne faut pas l'accuser de n'avoir ni éclairci ni approfondi des idées générales que Montesquieu lui-même n'a pas toujours conçues avec une netteté parfaite. Il a eu tort seulement de vouloir être Montesquieu, là où nous lui aurions su gré de rester Voltaire. Un de ses mérites propres, qu'on trouvait déjà dans *Charles XII*, et qu'on chercherait en vain chez Montesquieu, c'est un art alors nouveau d'associer la géographie à l'histoire : les descriptions ou récits, d'ailleurs très sobres toujours, de Cordoue, de la Palestine, des découvertes portugaises, de Mexico et des îles Mariannes, de l'Espagne galante jusqu'en sa tristesse et jusqu'en sa ruine (xliv, liii, cxlii, cxlvii, clxxvii), sont caractéristiques d'un moment ou d'un pays, même d'une race.

Comme Montesquieu enfin, il laisse volontiers apercevoir ou deviner son « moi », qui égaye parfois la gravité de l'histoire impersonnelle. Mais on observe, à l'honneur de Voltaire, que son « moi » n'est pas aussi coquet ni aussi complaisant que celui de Montesquieu. Il fait un tableau enchanteur de la Suisse (xcv), où il va fixer sa demeure définitive; il loue d'Argenson disgracié (xcviii). Un cri d'indignation lui échappe : « La plume tombe des mains quand on voit comment les hommes en usent avec les hommes » (clxiv); ou un cri d'enthousiasme pour les beaux-arts, de protestation contre le « fou » qui les accuse de nuire aux mœurs (cxxi). Le plus souvent, ce n'est qu'un mot, un geste rapide, qui trahit le curieux ou le moraliste : « C'est une petite observation, mais elle rentre dans l'histoire des usages... Je rapporte ce petit événement parce que, s'il est vrai, il fait connaître le cœur humain. » (cxxi, cxxv.)

De l'esprit et du ton voltairiens proprement dits, les exemples ne sont pas si nombreux. « Ce corps, qui s'appelait et qui s'appelle encore le saint-empire romain, n'était en aucune ma-

nière ni saint, ni romain, ni empire (LXX)... Il faut avouer que, si les Anglais passent pour faire peu de cas de la vie, leur gouvernement les a traités selon leur goût. » (CLXVII.) Mais les meilleures qualités de Voltaire narrateur et peintre se retrouvent soit dans des récits admirables de netteté et de sobriété comme celui de la bataille de Marignan (CXXII), soit en des peintures, sobres encore, mais plus éclatantes, comme celle de l'état de l'Italie au XIVe siècle.

L'empoisonnement, l'assassinat, joints à la superstition, caractérisaient alors les peuples de l'Italie; ils savaient se venger, et ne savaient guère se battre; on trouvait beaucoup d'empoisonneurs et peu de soldats, et tel était le destin de ce beau pays depuis le temps des Othon. De l'esprit, de la superstition, de l'athéisme, des mascarades, des vers, des trahisons, des dévotions, des poisons, des assassinats, quelques grands hommes, un nombre infini de scélérats habiles, et cependant malheureux; voilà ce que fut l'Italie. (CV.)

La manière de Voltaire, en gardant toute sa précision, a pris plus de couleur et d'ampleur. Quelques-unes de ses comparaisons ont du relief : « Cette politesse brillait même au milieu des crimes : c'était une robe d'or et de soie ensanglantée (CXVIII)... Les États chrétiens ont longtemps manqué et manquent encore de bonnes lois positives. Leur jurisprudence, encore gothique en plusieurs points, a recours souvent aux lois romaines et à celles des Hébreux, comme un homme égaré qui demande sa route. » (CXXXV.) Le vieux duc d'Albe exilé est rappelé « comme un vieux dogue enchaîné qu'on lâche encore pour aller à la chasse. » (CLXV.) Les tableaux se sont agrandis, les peintures de caractères se sont approfondies. L'horizon embrassé par le regard a un plus lointain recul et une plus savante perspective.

L'impression d'ensemble que nous laisse un tel ouvrage est mêlée, car l'unité d'esprit et de méthode n'y est pas pleinement réalisée : M. Faguet observe que l'auteur est tantôt fataliste, tantôt spiritualiste, embarrassé qu'il est d'opter entre l'action hasardeuse des petites causes et l'action intelligente des grands hommes. Mais on a plus que de l'estime, du respect, pour un tel labeur. De l'histoire d'un homme à l'histoire d'un siècle, de l'histoire d'un siècle à l'histoire de l'humanité, il y a comme un élargissement progressif, non seulement des sujets, mais du talent historique de Voltaire.

IX

Les dernières œuvres historiques.

Trois ans avant l'*Essai sur les mœurs,* l'année où Voltaire faisait paraître le *Supplément au Siècle de Louis XIV*, il donnait les *Annales de l'Empire depuis Charlemagne*[1]. C'était un livre de commande : il n'avait pu le refuser à la prière de la duchesse de Saxe-Gotha, qui fut toujours son amie et sa protectrice. L'ouvrage n'était pas fait pour plaire à la cour de France. Cependant d'Argenson (juillet 1754) y loue de grandes qualités[2]. Mais si, comme le croit Grimm (1er mars 1754), la duchesse avait voulu faire faire à Voltaire le pendant de l'*Abrégé chronologique* du président Hénault, elle n'atteignit pas son but. Les *Annales* avaient été composées en moins d'un an, au milieu des dernières tristesses de Berlin et des préparatifs du départ, ou plutôt de la fuite. L'*Essai* composé moins hâtivement, et dans des circonstances moins troublées, fit oublier les *Annales*.

En 1759, alors qu'il était fixé depuis quelques années déjà en Suisse, il publia son *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*[3]. On dit qu'il le fit à la demande de l'impératrice Élisabeth. Mais depuis longtemps il admirait cette grande figure de fondateur d'empire, et il projetait de l'éclairer d'une lumière plus vive. On sait quelle place Pierre le Grand tient dans *Charles XII*. Des lettres de 1737, à Frédéric, alors prince de Prusse (mai), et à Darget (5 oct.) nous prouvent qu'il s'occupait déjà de réunir des documents en vue d'une histoire future de la Russie. Dans une autre lettre de juin 1738, il défend le caractère de Pierre le Grand contre Frédéric, qui l'avait attaqué. Pendant vingt ans, il eut d'autres soucis. Mais, vers 1757, l'idée longtemps écartée est reprise, et à partir de ce moment commence une longue correspondance avec le comte Schouwalow, chambellan de l'impératrice Élisabeth, chargé de lui fournir tous les renseignements et documents nécessaires. Il suffira de citer la lettre du 24 juin 1757 pour montrer que, dans cette enquête nouvelle, Voltaire reste le curieux et l'histo-

1. Bâle, Decker, 2 vol. in-12, 1753.
2. Voyez Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* t. XII, p. 144-145.
3. Genève, in-8°, le tome Ier seulement; le tome II fut publié dans la même ville en 1763.

rien, avide de précision et de vérité, qui s'est fait plus d'une fois connaître à nous :

Je vois avec satisfaction, Monsieur, que vous jugez comme moi que ce n'est pas assez d'écrire les actions et les entreprises en tout genre de Pierre le Grand, lesquelles pour la plupart sont connues : l'esprit éclairé qui règne aujourd'hui dans les principales nations de l'Europe demande qu'on approfondisse ce que les historiens effleuraient autrefois à peine.

On veut savoir de combien une nation s'est accrue; quelle était sa population avant l'époque dont on parle; quel est, depuis cette époque, le nombre de troupes régulières qu'elle entretenait, et celui qu'elle entretient; quel a été son commerce, et comment il s'est étendu; quels arts sont nés dans le pays; quels arts y ont été appelés d'ailleurs, et s'y sont perfectionnés; quel était à peu près le revenu ordinaire de l'État, et à quoi il monte aujourd'hui; quelle a été la naissance et le progrès de la marine; quelle est la proportion du nombre des nobles avec celui des ecclésiastiques et des moines, et quelle est celle de ceux-ci avec les cultivateurs, etc.

L'effet produit par ce livre ne fut pas favorable en tout point à Voltaire, même en Russie. En France, Diderot, à qui Damilaville l'avait envoyé, le lisait avec plaisir, mais se demandait à la fin : « Quel grand tableau ai-je vu? Quelle réflexion profonde me reste-t-il? » Et il lavait la tête à Damilaville, qui trouvait tout fort beau[1]. Mais quelques chapitres lui rappelaient certains morceaux de Tacite.

Enfin, l'année 1769 vit paraître à la fois l'*Histoire du Parlement de Paris* (Amsterdam, 2 in-8°) et le *Précis du siècle de Louis XV* (Genève, 2 in-12). La première est une œuvre de circonstance et de parti : le défenseur de Calas, de la Barre et de Lally avait ses raisons pour ne pas aimer les parlements, et il ne les avait pas épargnés dans l'*Essai*. Mais le *Précis du siècle de Louis XV* est loin d'être aussi indigne qu'on l'a dit quelquefois de faire suite au *Siècle de Louis XIV*. Ce n'est qu'un « précis »; mais dans l'esquisse on retrouve les mêmes mérites historiques et littéraires que dans le tableau. Si Voltaire s'y souvient un peu trop, çà et là, qu'en 1745 il fut nommé historiographe de France; si le « moi », comme il est naturel dans l'histoire d'événements contemporains, se montre quelquefois trop à découvert, quelques omissions, quelques flatteries, quelques épigrammes, n'empêchent pas le livre d'être exact et instructif dans son ensemble. Les détails sont puisés, on le sent, aux meilleures sources; mais, alors même qu'ils abondent, surtout dans les récits des campagnes et des batailles,

1. Lettre à Mlle Volland, 20 oct. 1760.

ils ne sont pas confus. On *voit* les Anglais et les Français opposés à Fontenoy.

Les officiers anglais saluèrent les Français en ôtant leurs chapeaux. Le comte de Chabanes, le duc de Biron, qui s'étaient avancés, et tous les officiers des gardes françaises leur rendirent le salut. Milord Charles Hay, capitaine aux gardes anglaises, cria : « Messieurs les gardes françaises, tirez. » Le comte d'Auteroche, alors lieutenant des grenadiers et depuis capitaine, leur dit à voix haute : « Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers ; tirez vous-mêmes. » Les Anglais firent un feu roulant, c'est-à-dire qu'ils tiraient par divisions ; de sorte que, le front d'un bataillon sur quatre hommes de hauteur ayant tiré, un autre bataillon faisait sa décharge, et ensuite un troisième, tandis que les premiers rechargeaient... Les Anglais avançaient à pas lents, comme faisant l'exercice. On voyait les majors appuyer leurs cannes sur les fusils des soldats pour les faire tirer bas et droit. Ils débordèrent Fontenoy et la redoute. Ce corps, qui auparavant était en trois divisions, se pressant par la nature du terrain, devint une colonne longue et épaisse, presque inébranlable par sa masse, et plus encore par son courage...

La topographie et la géographie sont associées de plus près à l'histoire, qu'elles éclairent. Les portraits sont bien incorporés au récit : portraits du Régent, des cardinaux Fleury et Dubois, des maréchaux de Belle-Isle, de Noailles, de Saxe. Tous les traits n'en sont pas uniformément bienveillants : c'est un esprit critique qui observe et qui juge. Mais, ici comme dans le *Siècle,* comme dans l'*Essai,* il sait admirer : c'est avec une admiration sincère qu'il parle de Maurice de Saxe ; c'est avec une émotion vraie qu'il raconte les dévouements héroïques du comte de Plélo et du chevalier d'Assas.

Il est vrai qu'on retrouve ici cette tendance à faire voir « comment les plus faibles ressorts font souvent les grandes destinées », et que l'auteur même se propose de faire sentir « par quelle fatalité aveugle les affaires de ce monde sont gouvernées ». Il le dit dès le premier chapitre ; il le répète dans un chapitre qu'il ajouta en 1775 : « Un autre exemple de la fatalité qui gouverne le monde fut la mort de Louis XV. » Il inclinait assurément vers le fatalisme, et se demandait si l'on peut se dérober à sa destinée (xxxi). Mais, d'autre part, le spectacle de l'énergie morale en lutte contre les obstacles matériels, de l'esprit humain en marche vers le progrès, ravissait ce fataliste qui ne demandait qu'à ne plus l'être, et son livre n'est pas décourageant, parce qu'il n'est pas découragé. Il est couronné par deux beaux chapitres : *des Lois; — des Progrès de l'esprit humain dans le siècle de Louis XV.* Dans ces derniers chapitres de son dernier livre historique, Voltaire semble

avoir voulu déposer sa double foi, littéraire et philosophique, foi dans les lettres qui éclairent et consolent, foi dans la justice dont le règne n'est pas éloigné. Le chapitre *des Lois* est une éloquente protestation contre la torture, la confiscation, les embarras inextricables de la procédure, les contradictions des innombrables coutumes qui tenaient lieu de lois, la vénalité des charges. Cela était écrit en 1769, et il semble qu'on lise un des cahiers du Tiers en 1789.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Œuvres, édit. Beuchot, Garnier, t. XI à XVI.
Éditions de *Charles XII :* Geffroy (Delagrave), Wahl (Colin).
Éditions du *Siècle :* Bourgeois (Hachette), Dauban et Zeller (Delagrave), Gaffarel (Garnier), Grégoire et Toutain (Belin), Rébelliau et Marion (Colin).
Édition du *Précis du Siècle de Louis XV,* Fallex (Colin).

LIVRES

VOLTAIRE. — *Correspondance;* voir la table de l'édit. Moland, et aussi, t. XVI, 134, *Remarques sur l'histoire* (1743), *Nouvelles considérations sur l'histoire* (1744); t. XIX, art. HISTOIRE dans le *Dictionnaire philosophique;* t. XXIII, *Avertissement sur la nouvelle Histoire de Louis XIV* (1752); t. XXIV, *Doutes sur quelques points de l'histoire de l'Empire* (1753), Préface de l'*Essai sur l'Histoire universelle* (1754), Introduction de l'*Abrégé de l'Histoire universelle* (1754), *Eclaircissements historiques* (1763), *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs* (1763); t. XXVII, *le Pyrrhonisme de l'Histoire* (1768); t. XXVIII, *Réflexions sur les Mémoires de Dangeau,* (1769), Préface des *Souvenirs* de Mme de Caylus (1769); t. XXIX, *Fragments sur l'histoire générale* (1773), *Remarques autographes de Voltaire en marge d'un livre anonyme du P. Daniel* (1775).

GRIMM. — *Correspondance;* Garnier, in-8°; I, 177, 254, 309, 395-396; III, 20-25,137-143, 348, 362, 365, 369, 376-379; IV, 308-313; V, 288-290.

CHATEAUBRIAND. — *Génie du christianisme,* 3e partie, l. III, ch. VI.

DE BARANTE. — *Tableau littéraire du dix-huitième siècle;* Didier.

VILLEMAIN. — *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle;* Didier, in-8°; 17e et 29e leçons.

AUGER. — *Mélanges philosophiques et littéraires;* 1828.

VINET. — *Histoire de la littérature française au dix-huitième siècle;* Sandoz et Fischbacher, in-12; p. 58, 99 à 101.

SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi;* Garnier, t. V, *Louis XIV;* voyez la table pour le XVIIe siècle, et I, 288; II, 96; III, 275, 290, 291; XII, 143, 145; XV, 270.

GEFFROY. — *Lettres inédites du roi Charles XII,* texte et trad.; 1852. — *Le Charles XII de Voltaire et le Charles XII de l'Histoire* (*Revue des Deux Mondes,* 15 nov. 1869).

NISARD. — *Histoire de la littérature française*, t. IV; Didot, 9e édit., 1882, ch. III et IX.
KRANTZ. — *Essai sur l'esthétique de Descartes ;* Germer-Baillière.
DESNOIRESTERRES. — *Voltaire et la société française du dix-huitième siècle ;* Didier, 8 vol. 1867-1876, *passim.*
FLINT. — *La Philosophie de l'histoire en France*, trad. de l'anglais par Carrau; Germer-Baillière, 1878, in-8°; p. 81 et suiv.
BENGESCO. — *Bibliographie de Voltaire;* 1882-90, in-8°; Perrin, t. Ier.
BRUNETIÈRE. — *Études critiques;* Hachette, in-12; 1re série, 207 à 209.
FAGUET. — *Voltaire,* in-8°; Lecène, 1895; II, 3, 4.
— *Le Dix-Huitième Siècle;* Lecène, in-12, 1890; p. 212-216, 265-268.
LANSON. — *Histoire de la littérature française;* Hachette; 5e partie, l. III, ch. II.
MERLET ET LINTILHAC. — *Études sur les classiques français;* Hachette, in-12, 1894; p. 528-542.
RÉBELLIAU. — Introduction à l'édit. du *Siècle de Louis XIV;* Colin, 1894.
BOURGEOIS. — Art. sur l'*Histoire au dix-huitième siècle* dans le t. VI de l'*Histoire* Petit de Julleville ; in-8°, Colin.
— Introduction de l'édition du *Siècle ;* Hachette, 1890.
CHAMPION. — *Voltaire, Etudes critiques;* Colin, 1897; ch. VII.

JUGEMENTS

I

Le *Siècle de Louis XIV* est la seule histoire de ce règne que l'on puisse lire. C'est sur le témoignage des anciens courtisans de Louis XIV, ou de ceux qui avaient vécu dans leur société, que Voltaire raconte un petit nombre d'anecdotes, choisies avec discernement parmi celles qui peignent l'esprit et le caractère des personnages et du siècle même. Les événements politiques ou militaires y sont racontés avec intérêt et rapidité; tout y est peint à grands traits... Cet ouvrage apprit aux étrangers à connaître Louis XIV, défiguré chez eux dans une foule de libelles, et à respecter une nation qu'ils n'avaient vue jusque-là qu'au travers des préventions de la jalousie et de la haine.

CONDORCET, *Vie de Voltaire.*

II

Il est insupportable dans l'histoire, en dépit de son art, de son élégance et des grâces de son style, aucune qualité ne pouvant remplacer celles qui lui manquent et qui sont la vie de l'histoire, la gravité, la bonne foi et la dignité.

J. DE MAISTRE, *Soirées de Saint-Pétersbourg.*

III

L'*Histoire de Charles XII* est écrite avec une rapidité qui semble égaler celle des exploits du héros. La vérité de ce récit a quelquefois l'air de la fable, comme elle en a l'agrément. Des lecteurs y furent trompés, et ils traitèrent l'ouvrage de roman, parce qu'il les avait amusés en leur retraçant des aventures en effet romanesques.

AUGER, *Mélanges philosophiques et littéraires.*

IV

Voltaire voulut faire de l'histoire non plus un tableau, mais une suite de recherches destinées à instruire la mémoire et à

occuper la raison. Après lui, les historiens anglais, en imitant cette manière d'écrire, ont surpassé leur modèle en érudition, en philosophie, en impartialité ; car la bonne foi et l'impartialité deviennent plus nécessaires dans ce genre d'histoire; et même en admettant qu'il soit le meilleur, Voltaire mériterait encore bien des critiques. Le peu de profondeur de ses réflexions, la connaissance incomplète des caractères, un style qui plaît, mais qui n'appelle point à penser, tels sont les reproches qui lui ont été faits; on pourrait en ajouter de plus graves. Voltaire, dans le règne de Louis XIV, n'a vu que l'éclat dont il a brillé, par les victoires, par les lettres, par les arts. Il n'a point songé à examiner le caractère du gouvernement et de l'administration de ce monarque, l'influence qu'il a eue sur le caractère de la nation, et les suites qui en sont résultées. Il n'a pas remarqué que peut-être aucune époque de l'histoire de France n'était plus importante par le changement des mœurs, des relations sociales et de l'ancien esprit de notre constitution. C'est au coloris brillant de Voltaire que nous devons cette admiration sans réserve pour le règne de Louis XIV. Il nous a fait oublier qu'un roi a d'autres devoirs que d'acquérir de la renommée par son empire.

De Barante, *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle;* Didier.

V

Cet ouvrage de Voltaire est, par l'élégance même de la forme, une image du siècle mémorable dont il offre l'histoire. On y voudrait seulement plus de grandeur et d'unité. L'historien, qui prend assez souvent le ton d'un contemporain, ne voit pas cependant d'un seul coup d'œil les faits, les caractères se développer devant lui. Il aime mieux diviser son sujet par groupes distincts de faits homogènes, racontant d'abord et de suite toutes les guerres, depuis Rocroy jusqu'à la bataille d'Hochstedt, puis les anecdotes, puis le gouvernement intérieur, puis les finances, puis les affaires ecclésiastiques, le jansénisme, les querelles religieuses, etc. Mais les guerres ne se comprennent pas bien sans les finances, et l'un et l'autre sans l'esprit général du gouvernement. Tout, dans l'intérieur, n'avait-il pas préparé cette action si libre et si forte de Louis XIV au dehors? On voudrait voir grandir, au milieu de la Fronde, ce jeune roi, despote par fierté naturelle et par nécessité. Mais ce n'est qu'au second volume, après toutes les conquêtes et toutes les défaites

de Louis XIV, que vous racontez sa visite menaçante au parlement de Paris, et ce coup d'État qu'il fit, si jeune, en habits de chasse et en bottes fortes. Cette révolution dans le gouvernement est reléguée parmi les *anecdotes*.

La vérité, comme l'intérêt, aurait gagné à un récit moins morcelé. L'activité multiple et continue de ce règne en est le caractère : il fallait donc la mettre constamment sous les yeux du lecteur. Les fêtes se seraient mêlées aux guerres, les lois aux conquêtes, la religion aux intrigues de cour, et les lettres à tout. On aurait suivi, sous toutes les formes à la fois, la grandeur croissante du souverain et de la nation; puis leur déclin et leur dernier effort... Ce vice de composition, vraiment extraordinaire, n'empêchera pas que l'ouvrage de Voltaire ne soit un monument durable du siècle qu'il décrit. On portera plus de critique dans le même sujet ; mais on ne montrera pas mieux le génie de cette société puissante et polie, dont Voltaire avait vu la dernière splendeur et dont il parlait la langue. C'est par là que son récit est original et ne peut plus être surpassé.

VILLEMAIN, *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle;* Didier.

VI

Il manque au livre de Voltaire, pour être l'image la plus exacte du grand siècle, l'élévation morale. Au fond, l'historien ne s'intéresse qu'à la civilisation. Encore n'est-ce pas la civilisation dans les plus précieux de ses biens, dans ceux qui améliorent la condition morale de l'homme. La civilisation de Voltaire est celle d'un épicurien; le luxe, les arts, les commodités de la vie, y sont au premier rang : il fait la civilisation à l'image de sa vie. C'est un certain ordre où les gens comme lui ont toutes leurs aises, y compris, j'en conviens, un besoin de justice générale satisfait...

Louis XIV, au plus fort des désastres de la guerre de succession, disait de Guillaume III : « Mon frère d'Angleterre connaît mes forces, mais il ne connaît pas mon cœur. » On peut de même dire de Voltaire, historien du XVII[e] siècle : « Il a connu les forces de ce siècle; il n'en a pas connu le cœur. » Ce cœur, c'est le christianisme, accepté à la fois comme science de l'homme et comme règle des mœurs. Voltaire a pourtant parlé de « la gravité chrétienne » au XVII[e] siècle; il a su la voir, il

ne l'a pas sentie. Dans l'éloquence religieuse sortie du cœur du XVIIe siècle, il signale « un art nouveau inconnu des anciens et sans modèle »; il n'en est pas touché. Il rend justice aux grands orateurs chrétiens; il ne s'y plaît pas...

Malgré ces défauts, où Voltaire est trop de son temps, on a raison de mettre le *Siècle* aux mains de la jeunesse studieuse. Tant qu'il sera un livre d'enseignement, je n'ai pas peur que les Français aiment médiocrement leur pays. C'est le meilleur ouvrage et peut-être la meilleure action de Voltaire...

L'admiration pour le XVIIe siècle est une des forces morales de notre pays; à qui nous l'a enseignée le premier il faut beaucoup pardonner. Le livre de Voltaire n'est pas seulement un bon livre, c'est un bienfait.

NISARD, *Histoire de la littérature française;* Didot.

VII

Nous en sommes convaincu, plus on étudiera de près les ouvrages historiques de Voltaire, plus on s'étonnera d'une si vaste science et d'une si scrupuleuse exactitude. Dans l'*Essai sur les mœurs,* on le verra consulter une foule de documents manuscrits que l'érudition moderne ne sait pas retrouver facilement; étudier et mettre à profit non pas seulement des chroniques dont le texte, difficile à lire et à comprendre, commence à peine à être, de nos jours, traduit et interprété, mais même des registres de comptes, des chartes et des baux, toutes pièces inconnues quelquefois de ses prédécesseurs comme de ceux qui sont venus après lui[1]. Dans le *Siècle de Louis XIV,* on l'admirera devinant les inclinations et les sentiments des négociateurs et des hommes d'Etat, sans connaître certainement toutes les lettres, dépêches et pièces diplomatiques que chaque jour apporte à notre connaissance. On se convaincra surtout, par une lecture attentive de son beau livre, qu'il connaissait et avait étudié de près beaucoup de précieux mémoires que nous commençons à peine à pouvoir consulter librement. Si Voltaire avait cité au bas de ses pages, comme de notre temps on aime tant à le faire, les livres originaux qu'il a consultés, ceux de ses lecteurs qui ne le regardent que comme un écrivain spirituel

1. Voir, par exemple, le chapitre LVIII sur saint Louis : que de science et en même temps quelle impartialité! quelle indépendance dans le contrôle et l'appréciation des faits!

et intéressant verraient encore en lui un historien savant et profond.

GEFFROY, *Préface du « Charles XII »*; Delagrave.

VIII

Quiconque étudiera ses œuvres avec impartialité et compétence reconnaîtra que, pour toute la période qu'embrasse l'*Essai,* et même pour toutes les périodes dont l'étude n'exige pas la connaissance du grec et des langues orientales, l'érudition de Voltaire était très grande pour l'époque, et que, de plus, elle se fondait, dans une mesure qui peut surprendre, sur les documents originaux et non sur des ouvrages de seconde main. Malgré ce qu'avaient fait ses prédécesseurs, la tâche restait à Voltaire d'appliquer l'esprit critique à l'histoire dans une mesure et sous une forme intéressante pour tout le monde, de le répandre et de le vulgariser, de discréditer efficacement et à tout jamais l'aveugle crédulité avec laquelle les historiens avaient coutume d'accueillir tout ce qui leur avait été transmis ; c'est là une préparation nécessaire pour arriver à l'idée plus profonde et plus large qu'on se fait aujourd'hui de la tâche et des devoirs de l'historien, et Voltaire a atteint ce but tout autant par son esprit et son bon sens incomparables que par ses recherches personnelles, remontant véritablement aux témoignages originaux, discutant librement les raisons générales et particulières qui devaient les faire accepter ou rejeter... Il insista sur l'obligation de faire un choix judicieux des faits, et prouva par de nombreux exemples l'avantage de se conformer scrupuleusement à cette règle; il montra à la fois par le précepte et la pratique que le but des travaux de l'historien, c'est de marquer la naissance et le développement de la vie et du caractère des nations, et que ce but, bien compris, détermine l'importance relative qu'il convient d'assigner aux événements; et cet enseignement, il a réussi à l'imprimer dans l'esprit de l'Europe, mieux que personne n'aurait pu le faire. La valeur d'un tel service ne doit pas être méconnue ou dépréciée, parce que le jugement de Voltaire ne fut pas toujours juste, et qu'il se trompa quelquefois dans ses appréciations sur la grandeur et la portée des événements. L'indépendance de son jugement fut un mérite, lors même qu'il ne s'y joignit pas le mérite encore plus grand de la vérité.

FLINT, *la Philosophie de l'histoire de France,*
Germer-Ballière.

IX

L'*Essai sur les mœurs* n'a pas cessé d'être un livre bon à consulter, en même temps qu'agréable à lire. Et pour le *Siècle de Louis XIV*, je ne sais s'il ne demeure pas, dans notre langue, après cent ans passés, le précis le plus clair, le tableau le plus vivant de ce grand règne; s'il ne contient pas le jugement le plus vrai, le plus juste, le plus français qu'on en ait porté.

BRUNETIÈRE, *Études critiques,* 1re série;
Hachette.

X

Que l'on compare le *Discours* de Bossuet *sur* l'*Histoire universelle*, et l'*Essai* de Voltaire *sur les mœurs*, on verra tout de suite combien ces fondements sont nouveaux et profonds. Du premier coup, la critique a trouvé son principe : considérant que les lois de la nature sont universelles et immuables, elle en conclut que, dans le monde moral, comme dans le monde physique, rien n'y déroge, et que nulle intervention arbitraire et étrangère ne vient déranger le cours régulier des choses, ce qui donne un moyen sûr de discerner le mythe de la vérité. De cette maxime naît l'exégèse biblique, non seulement celle que fait Voltaire, mais encore celle qu'on fera plus tard. En attendant, il court en sceptique à travers les annales de tous les peuples, tranche et retranche légèrement, trop vite, avec excès, surtout lorsqu'il s'agit des anciens, parce que son expédition historique n'est qu'un voyage de reconnaissance, mais avec un coup d'œil si juste que de sa carte sommaire nous pouvons garder presque tous les contours. L'histoire humaine est chose naturelle comme le reste; sa direction lui vient de ses éléments; il n'y a point de force extérieure qui la mène, mais des forces intérieures qui la font; elle ne va pas vers un but, elle aboutit à un effet. Et cet effet principal est le progrès de l'esprit humain. « Au milieu de tant de saccagements et de destructions, nous voyons un amour de l'ordre qui anime en secret le genre humain et qui a prévenu sa ruine totale. C'est un des ressorts de la nature qui reprend toujours sa force; c'est lui qui a formé le code des nations, c'est par lui qu'on révère la loi et les ministres de la loi dans le Tunquin et dans

l'île Formose comme à Rome. » Ainsi il y a dans l'homme « un principe de raison », c'est-à-dire un « instinct de mécanique » qui lui suggère les idées utiles, et un instinct de justice qui lui suggère les idées morales. Ces deux instincts font partie de sa constitution ; il les a de naissance, « comme les oiseaux ont leurs plumes, et comme les ours ont leur fourrure ». C'est pourquoi il est perfectible par la nature et ne fait que se conformer à la nature lorsqu'il améliore son esprit et sa condition. Le sauvage, « le Brasilien est un animal qui n'a pas encore atteint le complément de son espèce ; c'est une chenille enfermée dans sa fève et qui ne sera papillon que dans quelques siècles. » Poussez plus loin cette idée avec Turgot et Condorcet, et, à travers des exagérations, vous verrez naître, avant la fin du siècle, notre théorie moderne du progrès, celle qui fonde toutes nos espérances sur l'avancement indéfini des sciences, sur l'accroissement du bien-être que leurs découvertes appliquées apportent incessamment dans la condition humaine, et sur l'accroissement du bon sens que leurs découvertes vulgarisées déposent lentement dans l'esprit humain.

Taine, *l'Ancien Régime;* Hachette.

XI

Les livres d'histoire de Voltaire lui font grand honneur. Ce qu'ils ont qui les recommande le plus, c'est d'avoir été chacun refait dix fois. Les nouveaux renseignements, sans relâche cherchés, sans humeur accueillis, sans impatience enregistrés, trouvent indéfiniment leur place dans ces volumes. Voltaire aime cette enquête sur le monde qu'il s'est proposée de très bonne heure, comme sûr d'une longue existence et d'une inépuisable puissance du travail. Il la poursuit toujours, à travers ses erreurs, ses colères et ses désespoirs. C'est la partie vraiment glorieuse de sa vie. On aime à croire qu'il s'y reposait et s'y épurait. A coup sûr il s'y plaisait. Si l'*Essai sur les mœurs* sent trop le pamphlet, le *Siècle de Louis XIV*, et *Charles XII,* et *Pierre le Grand* sont des œuvres de conscience, d'exactitude et de grand talent... On lira toujours les livres d'histoire de Voltaire, parce que la qualité maîtresse de l'historien, comme l'a dit Thiers, c'est l'intelligence, et que, sauf cette intelligence générale, étendue, pénétrante, qui saisit les lois d'existence et de développement de l'humanité, qui est celle d'un Montes-

quieu et qui suppose l'esprit philosophique, Voltaire a toutes les lumières, toutes les agilités, toutes les adresses, et toutes les prudences, et tous les scrupules de l'intelligence.

Faguet, *Dix-Huitième Siècle;* Lecène et Oudin, in-12, 1890.

NARRATIONS ET LETTRES

I

Colbert, dans un mémoire à Louis XIV, expose son projet de pensionner les écrivains.

(École normale supérieure. — Composition d'entrée, 1859.)

II

Lettre de Voltaire à Frédéric II en lui envoyant le *Siècle de Louis XIV*.

(Paris. — Baccalauréat, novembre 1883.)

III

Lettre du marquis d'Argenson à Voltaire pour lui raconter la bataille de Fontenoy (11 mai 1745).

(Paris. — Baccalauréat, novembre 1884.)

IV

L'abbé de Saint-Pierre, dit Voltaire, proposait presque toujours des choses impossibles comme praticables. Il ne cessa d'insister sur le projet d'une *paix perpétuelle* et d'une espèce de parlement de l'Europe qu'il appelle *la diète européenne*.

Il adressa ses projets au cardinal Fleury, alors ministre, en lui demandant d'user de sa haute influence pour les mettre en pratique et les faire adopter par les souverains régnants. Le cardinal lui répondit par une lettre spirituelle et doucement ironique, dont Voltaire cite cette phrase : « Vous avez oublié, Monsieur, pour acte préliminaire, de commencer par envoyer une troupe de missionnaires pour disposer le cœur et l'esprit des princes. »

Vous ferez la lettre du cardinal Fleury. Vous y développerez les raisons générales tirées de la nature humaine et les raisons

particulières tirées de l'histoire et de l'état politique de l'Europe, pour lesquelles le premier ministre de Louis XV, tout en déplorant la nécessité de la guerre entre nations civilisées, ne croit pas à la *paix perpétuelle*, et considère comme des utopies généreuses les rêves philanthropiques de l'abbé de Saint-Pierre.

(Paris. — BACCALAURÉAT, 1896.)

V

Un seigneur de l'entourage de Jacques II écrit à un de ses compatriotes d'Ecosse. Il a vu la cour de Louis XIV, et il la décrit.

(Paris. — BACCALAURÉAT, novembre 1897.)

VI

Les funérailles de Louis XIV racontées par un témoin ; peindre surtout l'attitude des spectateurs.

(Paris. — BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT MODERNE, 1894.)

VII

Voltaire écrit à un de ses amis, vers 1750, pour lui annoncer la publication prochaine du *Siècle de Louis XIV*.

(Besançon. — BACCALAURÉAT, juillet 1889.)

VIII

Voltaire dit, au chapitre XXXIII du *Siècle de Louis XIV :* « Non seulement Colbert donna à l'Académie de peinture la forme qu'elle a aujourd'hui; mais, en 1667, il engagea Louis XIV à en établir une à Rome. On y envoie les élèves qui ont remporté des prix à l'Académie de Paris; ils y sont instruits et entretenus aux frais du roi; ils y dessinent les antiques; ils étudient Raphaël et Michel-Ange. »

Vous ferez le rapport de Colbert à Louis XIV pour lui proposer la création de l'école de Rome.

(Nancy. — BACCALAURÉAT, 1897.)

IX

On lit au chapitre XXXI du *Siècle de Louis XIV :* « Quelques philosophes en Angleterre, sous la sombre administration de Cromwell, s'assemblèrent pour chercher en paix des vérités, tandis que le fanatisme opprimait toute vérité... C'est de là que sortirent plus tard des découvertes sur la lumière, sur le principe de la gravitation, l'aberration des étoiles fixes, sur la géométrie transcendante, et cent autres inventions qui pourraient, à cet égard, faire appeler ce siècle *le siècle des Anglais*, aussi bien que celui de *Louis XIV*. En 1666, M. Colbert, jaloux de cette nouvelle gloire, voulut que les Français la partageassent, et, à la prière de quelques savants, il fit agréer à Louis XIV l'établissement d'une Académie des sciences. »

Vous ferez le rapport de Colbert au roi; vous y exposerez ses raisons, ses plans, ses espérances pour l'avenir et l'influence de cette institution, qui sera le complément nécessaire de l'Académie française.

(Nancy. — BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL. — Sciences, 1889.)

X

Condorcet jeune (il est né en 1743) vient de lire pour la première fois le *Siècle de Louis XIV*, dans sa septième édition, publiée en 1768 et suivie d'un *Précis du règne de Louis XV*.

Il rend d'abord hommage au talent de Voltaire historien.

C'est avec un plaisir particulier qu'il a lu le chapitre où est tracé en traits rapides le tableau des beaux-arts au XVIIe siècle. Mais il ne cachera pas quelle surprise a été la sienne, lorsqu'il a vu ce tableau aboutir à cette conclusion décourageante : « Le génie n'a qu'un siècle, après quoi il faut qu'il dégénère. »

Pourquoi Voltaire refuse-t-il à la littérature cette faculté de renouvellement qu'il accorde à l'histoire, aux sciences, aux arts plastiques ? Ce n'est pas dans le siècle de Montesquieu, de Buffon, de Voltaire, que la nature s'est reposée.

Pour lui, qui ne croit pas le présent indigne du passé, il augure mieux de l'avenir, que le présent a pour tâche de préparer.

(CONCOURS GÉNÉRAL. — Rhétorique, 1899.)

XI

Lettre de Mme de Caylus à une de ses amies en lui envoyant l'*Histoire de Charles XII.*

(Fénelon. — Devoir de quatrième année.)

XII

Le comte de Caylus, le célèbre antiquaire du xviiie siècle, aimait peu les philosophes, et particulièrement Voltaire, avec qui, pourtant, il a échangé quelques lettres. Classique de goût, mais gaulois d'esprit, s'il admettait trop facilement que la littérature, après avoir atteint, au xviie siècle, son point de perfection, était en pleine décadence au xviiie, il aimait à remonter au delà du xviie siècle même, et à découvrir dans les farces et les fabliaux du moyen âge l'origine de la comédie de Molière ou de la fable de la Fontaine, dont il aimait fort la simplicité naïve. Voltaire, qui critiquait les prétendues incorrections et négligences de la Fontaine, était d'un sentiment tout opposé. Il écrivait, au chapitre xxxii du *Siècle de Louis XIV* : « Le français n'était encore recommandable que par une certaine naïveté qui avait fait le seul mérite de Joinville, d'Amyot, de Marot, de Montaigne, de Régnier, de la *Satire Ménippée.* Cette naïveté tenait beaucoup à l'irrégularité, à la grossièreté. »

Ce jugement si sommaire et injuste devait révolter Caylus, qui s'appliquait, au contraire, à montrer toute naturelle et tout aisée, sans brusque secousse, sans solution de continuité, la « communication » entre l'ancienne France et la nouvelle. Il s'en expliquera librement soit avec l'abbé Barthélemy, soit avec Mélot, qui prépare en ce moment une édition de Joinville.

XIII

Le 6 février 1732, Mme de Simiane, petite-fille de Mme de Sévigné, écrivait à l'érudit comte de Caumont, correspondant de Voltaire :

« Nous n'avons point vu cette histoire de Charles XII : vous me donnez grande envie de la lire par tout ce qui en rebuterait les savants. Pour vous dire humblement la vérité, je n'ai jamais aimé l'histoire toute sèche ; mais quand elle est ornée

de jolis traits, de faits un peu fabuleux, dans le goût, par exemple, de Quinte-Curce, oh! alors je la lis avec grand plaisir. Je n'ai jamais pu avaler l'histoire de France, Mézeray, Varillas : voilà ma confession. Les livres de morale ou les romans, c'est mon goût. »

On écrira la réponse du comte de Caumont.

XIV

Lessing jeune avait eu, grâce à une indiscrétion d'un secrétaire, communication d'un manuscrit que Voltaire venait d'achever et qui allait être le *Siècle de Louis XIV*. On a une lettre de Voltaire « à M. Lessing, candidat en médecine à Wittemberg, et, s'il n'est pas à Wittemberg, renvoyer à Leipzick pour être remis à son père, ministre du saint Evangile, à deux milles de Leipzick, qui saura sa demeure ». Dans cette lettre (1er janvier 1751), Voltaire prie Lessing de rendre l'exemplaire qu'on lui a dérobé.

Vous écrirez la réponse qu'écrivit Lessing en renvoyant le manuscrit.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Analyser le traité de Lucien sur l'art d'écrire l'histoire, et déterminer jusqu'à quel point les règles établies par l'écrivain grec peuvent s'appliquer à l'histoire moderne.

(Paris. — Leçon d'agrégation. — Lettres, 1855.)

II

Apprécier les jugements portés par Voltaire, dans le chapitre *des Beaux-Arts*, sur les principaux écrivains français.

(Paris. — Leçon d'agrégation. — Lettres, 1864.)

III

Quels changements l'état de la société chez les peuples modernes a-t-il dû introduire dans la manière d'écrire l'histoire ?

(Paris. — Licence ès lettres, juillet 1843.)

IV

Des divers points de vue où peut se placer l'historien; des diverses sortes d'histoire.

(Paris. — Licence ès lettres, octobre 1873.)

V

De la protection littéraire. Est-il vrai que

Un Mécène toujours enfante des Virgiles ?

et pourquoi le nom de Louis XIV a-t-il été donné à son siècle ?

(Besançon. — Devoir de licence, mars 1884.)

VI

Discuter cette pensée de Voltaire au sujet des troubles de la Fronde : « Le parlement de Paris ne ressemblait pas plus aux parlements tenus par nos anciens rois, qu'un consul de Syrie ou d'Alep ne ressemble à un consul romain... »

(Besançon. — Devoir de licence, mai 1884.)

VII

Discuter cette pensée de Voltaire : « L'histoire n'est, après tout, qu'une gazette. La plus vraie est remplie de faussetés, et elle ne peut avoir de mérite que celui du style. » (*Lettre à Frédéric II,* 6 janvier 1778.)

(Bordeaux. — Devoir de licence.)

VIII

Voltaire écrivait au président Hénault, le 8 janvier 1752, à propos de son ouvrage récent, le *Siècle de Louis XIV :* « Je jetterais mon ouvrage au feu, si je croyais qu'il fût regardé comme l'ouvrage d'un homme d'esprit. Donnez de l'esprit à Duclos, tant que vous voudrez; mais gardez-vous bien de m'en soupçonner. » Expliquez ce qu'il a entendu dire.

(Dijon. — Licence ès lettres.)

IX

Discuter cette opinion de Voltaire : « Dans les lettres, le génie n'a qu'un siècle, après quoi il faut qu'il dégénère... » (Chap. xxxii.)

(Dijon. — Devoir de licence, décembre 1888.)

X

Voltaire dit, au chapitre xxxii du *Siècle de Louis XIV :* « On peut, en peinture et en sculpture, traiter cent fois les mêmes sujets : on peint encore la sainte Famille, quoique Raphaël ait déployé dans ce sujet toute la supériorité de son art ; mais on

ne serait pas reçu à traiter *Cinna, Andromaque,* l'*Art poétique,* le *Tartuffe.* » Apprécier la valeur et chercher les raisons de ce jugement.

(Nancy. — Devoir de licence.)

XI

Louis XIV et les lettres. Goûts et opinions littéraires du roi. Ses relations personnelles avec les grands personnages de son temps ; ses sympathies et ses antipathies ; son influence.

(Paris. Baccalauréat, 1881. — Nancy. Baccalauréat, juillet 1887.)

XII

Apprécier, d'après le *Siècle de Louis XIV*, la méthode et le talent historique de Voltaire.

(Paris. — Baccalauréat, novembre 1885.)

XIII

Apprécier le jugement de Voltaire (*Siècle de Louis XIV,* chapitre xxxii) sur l'influence réformatrice de Molière.

(Besançon. — Baccalauréat, juillet 1888.)

XIV

Apprécier le jugement porté par Voltaire sur la Bruyère au chap. xxxii du *Siècle de Louis XIV.*

(Besançon. — Baccalauréat, juillet 1890.)

XV

Expliquer et discuter ce jugement de Voltaire sur les *Maximes* de la Rochefoucauld : « C'est moins un livre que des matériaux pour orner un livre. » (*Siècle de Louis XIV*, chap. xxxii.)

(Besançon. — Baccalauréat, novembre 1892.)

XVI

Le *Siècle de Louis XIV*. — 1° Est-il un panégyrique ou une histoire véritable ? — 2° Mérites et défauts de cette composition. — 3° En donner quelques passages.

(Bordeaux. — BACCALAURÉAT, 1882 et 1885.)

XVII

Principales œuvres historiques de Voltaire ; indiquer le mérite commun, les plus beaux endroits et les différences.

(Bordeaux. — BACCALAURÉAT.)

XVIII

De l'impartialité de Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV*.

(Caen. — BACCALAURÉAT.)

XIX

Dans l'introduction du *Siècle de Louis XIV,* Voltaire, après avoir dit qu'il y a quatre grands siècles, etc., ajoute : *Il ne faut pas croire que ces quatre siècles aient été exempts de malheurs et de crimes. La perfection des arts, cultivés par des citoyens paisibles, n'empêche pas les princes d'être ambitieux, les peuples d'être séditieux.* Vous direz ce que vous pensez de cette réflexion et dans quelle mesure elle vous paraît s'appliquer au siècle de Louis XIV.

(Dijon. — BACCALAURÉAT.)

XX

Charles XII; son portrait; influence de sa politique sur l'Europe.

(Lyon. — BACCALAURÉAT.)

XXI

Indiquez et appréciez le plan suivi par Voltaire dans la com-

position du *Siècle de Louis XIV*. Doit-on reprocher à cet ouvrage de manquer d'unité?

(Lyon. — Baccalauréat.)

XXII

Dans le chapitre vi du *Siècle de Louis XIV*, où il porte un jugement sur le cardinal Mazarin, Voltaire dit : « Il est très vrai que, pour faire un puissant ministre, il ne faut souvent qu'un esprit médiocre, du bon sens et de la fortune ; mais, pour être un bon ministre, il faut avoir pour passion dominante l'amour du bien public. Le grand homme d'État est celui dont il reste de grands monuments utiles à la patrie. »

Vous apprécierez cette opinion de Voltaire, en vous appuyant sur des exemples tirés, à votre choix, de la portion d'histoire qui figure à votre programme.

(Nancy. — Baccalauréat moderne, 1899.)

XXIII

Rappeler les principaux faits du règne de Charles XII, roi de Suède. Faire connaître son caractère et les qualités politiques qui lui ont manqué. Montrer par quelles fautes il a ruiné la puissance de son pays. Insister particulièrement sur son obstination à détrôner le roi de Pologne, au lieu d'achever la ruine du czar de Russie, auquel il laisse le temps d'organiser son armée, et sur son refus d'opérer, lorsqu'il fut arrivé en Saxe, une diversion en faveur de la France, ancienne alliée de la Suède.

(Rennes. — Baccalauréat, novembre 1881.)

XXIV

Lutte de Charles XII et de Pierre le Grand ; portrait de ces deux princes.

(Rennes. — Baccalauréat.)

XXV

Que pensez-vous du regret que Voltaire, en terminant l'histoire du siècle de Corneille, de Bossuet, de Racine, exprimait

pour le sien et pour le nôtre à l'avance? On lit, dans le chapitre XXXII du *Siècle de Louis XIV* :

« Quiconque approfondit la théorie des arts purement de génie doit, s'il a quelque génie lui-même, savoir que ces premières beautés, ces grands traits naturels qui appartiennent à ces arts, sont en petit nombre. Il en est ainsi de l'art de la tragédie : il ne faut pas croire que les grandes passions tragiques et les grands sentiments puissent se varier à l'infini d'une manière neuve et frappante; tout a ses bornes. La haute comédie a les siennes. Il n'y a dans la nature humaine qu'une douzaine au plus de caractères vraiment comiques et marqués de grands traits. L'abbé Dubos, faute de génie, croit que les hommes de génie peuvent encore trouver une foule de nouveaux caractères : mais il faudrait que la nature en fît. Ces petites différences qui sont dans les caractères des hommes ne peuvent être maniées aussi heureusement que les grands sujets... L'éloquence de la chaire est dans ce cas. Les vérités morales une fois annoncées avec éloquence, les tableaux des misères et des faiblesses humaines, des vanités de la grandeur, des ravages de la mort, étant faits par des mains habiles, tout cela devient bien commun : on est réduit ou à imiter ou à s'égarer... Ainsi, le *génie n'a qu'un siècle, après quoi il faut qu'il dégénère.* »

Êtes-vous de cet avis? Faut-il se rendre à cet arrêt? Les genres que Voltaire condamnait ainsi à un immédiat et irrémédiable déclin étaient-ils à ce point épuisés ou appauvris par tout un siècle de production glorieuse? Ne gardaient-ils pas bien des ressources encore au génie? N'y avait-il pas, d'ailleurs, d'autres genres, encore imparfaitement cultivés ou délaissés, malgré leur importance et leur fécondité, qui promettaient d'heureuses compensations au désavantage dont Voltaire se plaint?

(Agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles 1891. — Certificat d'aptitude a l'enseignement secondaire des jeunes filles. Sciences, 1898.)

XXVI

Expliquez cette pensée de Voltaire sur la manière d'écrire l'histoire (on empruntera les exemples à son *Histoire de Charles XII*) : « Il n'y a que les gens qui ont fait des tragédies

qui puissent jeter quelque intérêt dans une histoire. Il y faut, comme dans une pièce de théâtre, exposition, nœud et dénouement. »

(Guéret. — Lycée de jeunes filles. — Diplôme de fin d'études secondaires, 1891.)

XXVII

Louis XIV : l'homme. Comment il comprenait et remplissait ses devoirs de roi.

(Reims. — Lycée de jeunes filles. Devoir de cinquième année, 1899.)

XXVIII

Analyser et apprécier la lettre à milord Hervey sur le *Siècle de Louis XIV*.

(Professorat des écoles normales. — Aspirants. Leçon, 1892.)

XXIX

L'histoire est aujourd'hui considérée comme étant à la fois une science et un art; que faut-il entendre par là ? — En a-t-il toujours été ainsi dans notre littérature ? Rappeler les idées de Fénelon à ce sujet, et résumer les principales innovations de Voltaire dans le genre historique.

(Lyon. — Baccalauréat de l'enseignement spécial, 1891.)

XXX

Vous ferez connaître ce qui vous paraîtra le plus important dans les jugements portés par Voltaire sur nos cinq grands poètes du XVIIIe siècle (*Siècle de Louis XIV*, ch. XXXII), et vous en direz votre sentiment.

(Professorat des écoles normales. — Aspirants. Leçon, 1890.)

XXXI

Faire comprendre l'intérêt de l'*Histoire de Charles XII* de Voltaire.

(Professorat des écoles normales. — Leçon.)

XXXII

« C'est d'un grand peuple plus encore que d'un grand roi que j'écris l'histoire, » dit Voltaire à l'occasion de son *Siècle de Louis XIV*. Indiquez en quoi la nation française a été grande, en insistant sur les arts et sur la littérature.

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de première année.)

XXXIII

Qu'apportait de nouveau Voltaire dans l'histoire? Que lui manque-t-il pour réaliser l'idée que nous nous faisons aujourd'hui de l'historien véritable?

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XXXIV

Embrassez d'un coup d'œil l'œuvre historique de Voltaire, et montrez-y l'élargissement progressif de son horizon.

(It.)

XXXV

Définir et expliquer la nature de l'admiration qu'inspirent à Voltaire le grand roi et le grand siècle. Cette admiration nuit-elle à son histoire? Pouvons-nous nous associer à ce sentiment? Dans quelle mesure?

(It.)

XXXVI

La composition dans le *Siècle de Louis XIV*. Voltaire artiste : narrations, portraits, etc. N'est-il qu'artiste dans ce livre?

(It.)

XXXVII

Comparaison de Voltaire et des historiens modernes. Voltaire n'a-t-il été en rien leur précurseur?

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

XXXVIII

Faire voir dans le *Siècle de Louis XIV* une œuvre de prédilection et de foi; en caractériser l'esprit, et, s'il se peut, en découvrir l'âme.

(IT.)

XXXIX

Dans une lettre au marquis d'Argenson où il justifie le plan du *Siècle de Louis XIV,* Voltaire dit : « On n'a fait que l'histoire des rois, mais on n'a pas fait celle de la nation. Il semble que, pendant quatorze cents ans, il n'y ait eu dans les Gaules que des rois, des ministres et des généraux; mais nos mœurs, nos lois, nos coutumes, notre esprit, ne sont-ils donc rien? »

Ainsi Voltaire demande qu'à l'histoire politique on joigne ce qu'on appelle aujourd'hui l'histoire de la civilisation. Développez cette pensée; montrez que, réduite au récit des événements politiques, l'histoire perd la plus grande partie de son intérêt et de sa valeur d'enseignement, mais que, d'un autre côté, l'histoire de la civilisation, sans l'histoire politique, serait vague, inexpliquée, aussi difficile à bien retenir qu'à bien comprendre. Il faut donc enseigner les deux ; mais quelle méthode, quel ordre doit-on suivre? Doit-on procéder comme Voltaire l'a fait dans le *Siècle de Louis XIV?* Qu'enseignerait-on de préférence suivant l'âge des enfants?

(Nantes. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirants, 1894.)

XL

Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV,* s'exprime ainsi au sujet du théâtre : « L'art dramatique consiste principalement dans les combats du cœur. » Donnez le commentaire de cette pensée et cherchez-en la justification dans les tragédies et les comédies inscrites au programme.

(Alençon. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirants, 1894.)

XLI

Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, écrit, en parlant de Racine :

« Sa réputation s'est accrue de jour en jour, et celle de Corneille a un peu diminué. La raison en est que Racine, dans tous ses ouvrages, depuis son *Alexandre*, est toujours élégant, toujours correct, toujours vrai, qu'il parle au cœur, et que l'autre manque trop souvent à tous ces devoirs. Racine passa de bien loin et les Grecs et Corneille dans l'intelligence des passions, et porta la douce harmonie de la poésie, ainsi que les grâces de la parole, au plus haut point où elles puissent parvenir. »

Que pensez-vous de ce jugement? Justifiez votre opinion à l'aide des pièces de Racine et de Corneille que vous connaissez.

(Finistère. — Brevet supérieur, 1894. — Aspirantes.)

XLII

On s'est servi, pour caractériser l'une des époques de notre histoire littéraire, de cette expression : « siècle de Louis XIV », et Voltaire s'en justifie dans sa lettre à milord Hervey. Jusqu'à quel point cette expression est-elle juste?

(Seine, Constantine et Aveyron. — Brevet supérieur.
Aspirantes, 1882 et 1887.)

XLIII

Voltaire a dit, dans sa préface du *Siècle de Louis XIV* : « C'est d'un grand peuple plus encore que d'un grand roi que j'écris l'histoire. » Cet hommage à la nation dans la bouche de Voltaire était-il mérité à cette époque? Le serait-il encore aujourd'hui?

(Aveyron. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1890.)

XLIV

Comparer le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet, et l'*Essai sur les mœurs* de Voltaire.

XLV

Qu'y a-t-il de nouveau dans *Charles XII?* Voltaire mérite-t-il les critiques que Fénelon, dans sa *Lettre à l'Académie*, adresse aux historiens de son temps?

XLVI

« Voltaire fut dans l'histoire le premier des modernes. » Expliquer et juger ce mot de M.-J. Chénier.

16040-4-19

IMPRIMERIE DELAGRAVE
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

LA CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE

I

Les parents et les amis de Voltaire d'après sa Correspondance. — Sa sensibilité.

Voltaire s'étonnait, plus ou moins naïvement, qu'on pût attacher quelque intérêt à la publication de ses lettres :

Je conçois qu'on imprime les lettres de Henri IV, du cardinal d'Ossat, de Mme de Sévigné; Racine le fils a même donné au public quelques lettres de son illustre père, dont on pardonne l'inutilité en faveur de son grand nom; mais il n'est permis d'imprimer les lettres des hommes obscurs que quand elles sont aussi plaisantes que celles que vous connaissez sous le titre de : *Epistolæ obscurorum virorum*[1].

Ne voilà-t-il pas un beau présent à faire au public que de lui présenter de prétendues lettres très inutiles et très insipides écrites par un homme retiré du monde à des gens que le monde ne connaît pas du tout! Il faut être aussi malavisé pour imprimer de telles fadaises que frivole pour les lire . aussi toutes ces paperasses tombent-elles au bout de quinze jours dans un éternel oubli; et presque toutes les brochures de nos jours ressemblent à cette foule innombrable de moucherons qui meurent après avoir bourdonné un jour ou deux, pour faire place à d'autres qui ont la même destinée[2].

On l'eût trouvé incrédule si on lui eût affirmé que la postérité préférerait à la *Henriade* et à *Mérope* ces innombrables billets qu'il écrivait en se jouant, et dont environ neuf mille seulement sont parvenus jusqu'à nous. Cette Correspondance, on l'a vu, réflète sa vie entière, son œuvre entière, sa prodigieuse activité : au delà même de la soixantaine (22 oct. 1759), il est « flexible comme une anguille, vif comme un lézard, et travaillant toujours, comme un écureuil ». — « Ce qu'il peut se succéder, a dit M. Bersot, pendant plus de soixante ans, d'amours,

1. Pamphlet fameux d'Ulrich de Hutten (1516).
2. Lettre à Pierre Rousseau, directeur du *Journal encyclopédique* (de Liège), 19 nov. 1764.

de haines, de plaisirs, de douleurs, de colères dans une âme singulièrement impressionnable et mobile, est exprimé là au vif, comme sur la figure d'un enfant, chaque sentiment entier occupant toute l'âme, comme s'il devait durer éternellement, puis effacé tout à coup par un autre, qui fera le même effet et durera autant ; variété inépuisable des sujets qui passent sous cette plume légère ; séduction d'un esprit qui veut plaire et invente pour plaire les tours les plus délicats, toujours aimable, toujours nouveau. Tout cela forme un des spectacles les plus attrayants qu'on puisse avoir. » Comme le jeune sceptique de la Régence ne ressemble guère au patriarche de Ferney, ni l'exilé d'Angleterre au courtisan de Potsdam, sa Correspondance prend les tons les plus divers. C'est toujours le même Voltaire, mais c'est Voltaire à Paris, à Cirey, en Suisse, Voltaire tour à tour auteur de *Zaïre* et du *Dictionnaire philosophique*, du *Siècle de Louis XIV* et des romans, des petits vers et de l'*Essai sur les mœurs* ou des plaidoyers pour Calas. On y trouve de quoi l'accuser et de quoi le défendre; mais, quand on l'accuse, on ne doit pas oublier que c'est lui-même qui fournit si libéralement d'armes ses ennemis.

L'intelligence y brille partout; le cœur s'y laisse quelquefois entrevoir. On refuse assez communément la sensibilité à Voltaire. « Voltaire n'a point aimé, écrit l'abbé Galiani à Mme d'Epinay (24 nov. 1770), et il n'est point aimé de personne. Il est craint, il a sa griffe, et c'est assez. Planer au-dessus, et avoir des griffes, voilà le lot des grands génies. » Il eut pourtant des parents et des amis qu'il aima. S'il ne put traiter en frère Armand, l'aîné de la famille, janséniste exalté qui le considérait comme damné, il eut une tendre affection pour Mme Mignot, sa sœur, dont il pleura sincèrement la mort prématurée. La lettre que, de son exil d'Angleterre, il écrit à cette occasion à une amie, Mlle Bessières (15 oct. 1726), est vraiment touchante :

Tout ce que vous m'écrivez m'a percé le cœur. Que puis-je vous dire, Mademoiselle, sur la mort de ma sœur, sinon qu'il eût mieux valu pour ma famille et pour moi que j'eusse été enlevé à sa place? Ce n'est point à moi à vous parler du peu de cas que l'on doit faire de ce passage si court et si difficile qu'on appelle la vie : vous avez sur cela des notions plus lumineuses que moi et puisées dans des sources plus pures. Je ne connais que les malheurs de la vie, mais vous en connaissez les remèdes, et la différence de vous à moi est du malade au médecin.

Je vous supplie, Mademoiselle, d'avoir la bonté de remplir jusqu'au bout le zèle charitable que vous daignez avoir pour moi en cette occasion douloureuse : ou engagez mon frère à me donner, sans différer un seul moment,

des nouvelles de sa santé, ou donnez-m'en vous-même. Il ne vous reste que lui de toute la famille de mon père, que vous avez regardée comme la vôtre. Pour moi, il ne faut plus me compter. Ce n'est pas que je ne vive encore pour le respect et l'amitié que je vous dois; mais je suis mort pour tout le reste. Vous avez grand tort, permettez-moi de vous le dire avec tendresse et avec douleur, vous avez grand tort de soupçonner que je vous aie oubliée. J'ai bien fait des fautes dans le cours de ma vie. Les amertumes et les souffrances qui en ont marqué presque tous les jours ont été souvent mon ouvrage. Je sens le peu que je vaux; mes faiblesses me font pitié, et mes fautes me font horreur. Mais Dieu m'est témoin que j'aime la vertu, et qu'ainsi je vous suis tendrement attaché pour toute ma vie[1].

Des deux filles que laissait Mme Mignot, l'une, Élisabeth, épousa successivement M. de Fontaine, trésorier de France d'Amiens, et le marquis de Florian; l'autre, Louise, fut mariée à M. Denis, capitaine au régiment de Champagne, commissaire ordonnateur des guerres à Lille. Leur frère, l'abbé Mignot, conseiller du roi en ses conseils, esprit ingénieux et pratique, traducteur de Quinte-Curce, historien de l'impératrice Irène et de Jeanne Ire, reine de Naples, des empereurs ottomans, de Ferdinand et d'Isabelle, ressembla peu à son oncle pour les opinions et même pour le physique. « L'oncle, dit Grimm, est sec comme une allumette, le neveu est gros comme un tonneau; l'oncle a des yeux d'aigle, le neveu a la vue basse[2]. » Il rendit à son oncle quelques services, dont le dernier fut d'inhumer son corps dans l'abbaye de Scellières, dont il était l'abbé, au diocèse de Troyes.

Mais Mme Denis (1710-1790) a tenu une trop grande place dans la vie de son oncle pour qu'on ne précise pas au passage sa physionomie. Mariée à vingt-huit ans, veuve à trente-quatre, elle avait été dotée par Voltaire, qui lui reconnaissait un caractère heureux, un esprit « sans travers », et lui faisait l'honneur de voir en elle un philosophe de son espèce[3]. Bonne musicienne, elle avait quelques prétentions littéraires moins justifiées, et composait des comédies. Elle aimait tendrement son oncle, et se montra jalouse de l'influence que prit sur lui Mme du Châtelet. Quand Mme du Châtelet mourut, elle dirigea la maison de Voltaire, et ce n'était pas une sinécure. Elle était à ses côtés dans l'aventure tragi-comique de Francfort; elle partagea et tantôt égaya, tantôt troubla sa vie à Ferney. C'était, au témoignage

1. Voyez aussi la lettre à la présidente de Bernières, 16 oct. 1726.
2. Correspondance, janv. 1766. *Cf.* déc. 1762, janv. 1764, avril 1771, nov. 1781.
3. Lettre à Mme Denis, de Clèves, juillet 1750. Il écrit à Lebrun (7 nov. 1760) : « J'ai une nièce qui aime tous les beaux-arts et qui réussit dans quelques-uns. »

de Marmontel, une femme « aimable avec sa laideur, et dont l'esprit naturel et facile avait pris la teinture de l'esprit de son oncle, de son goût, de son enjouement, de son exquise politesse, assez pour faire rechercher et chérir sa société ». Mme d'Épinay, dans une lettre à Grimm (1757), est moins indulgente :

La nièce de Voltaire est à mourir de rire : c'est une petite grosse femme, toute ronde, d'environ cinquante ans, femme comme on ne l'est point, laide et bonne, menteuse sans le vouloir et sans méchanceté, n'ayant pas d'esprit et paraissant en avoir ; criant, décidant, politiquant, versifiant, raisonnant, déraisonnant ; et tout cela sans trop de prétention, et surtout sans choquer personne. Elle adore son oncle en tant qu'oncle et en tant qu'homme ; Voltaire la chérit, s'en moque et la révère : en un mot, cette maison est le refuge et l'assemblage des contraires, et un spectacle charmant pour les spectateurs...

Un peu tracassière, dépensière et mondaine, elle n'aimait pas la vie de campagne, et remplissait Ferney du bruit de ses fêtes et quelquefois de ses orages, au point que Voltaire dut se séparer d'elle quelque temps[1]. Peu après la mort de son oncle, à soixante-neuf ans, elle se remaria avec un autre commissaire ordonnateur des guerres, mais ce second mariage fut moins heureux que le premier.

Considéré dans sa vie d'intérieur, Voltaire n'y fait point si mauvaise figure. Longchamp, qui fut longtemps attaché à son service, et que sa brusquerie froissa d'abord, lui rendit ensuite pleine justice : « Je vis de plus en plus dans la suite qu'autant ses vivacités étaient passagères et, pour ainsi dire, superficielles, autant son indulgence et sa bonté étaient des qualités solides et durables. » Mais il a connu surtout l'amitié, « ce qu'il y a de plus sacré au monde[2] ». — « La littérature n'est pas tout pour Voltaire : il a les goûts et les affections qui honorent les hommes et qui rendent heureux[3] ». Selon le mot de Mme du Châtelet, il aimait à aimer. Il avait « le cœur bon », disait une de ses amies, Mme de Champbonin, à Mme de Grafigny. Ce qui le prouve le mieux peut-être, c'est que, dès le collège, il se fit beaucoup d'amis et les garda pendant le reste de la vie. Une de ses premières lettres (août 1711) est adressée à son condisciple Fyot de la Marche, qui devint premier président du parlement de Dijon. Il est vrai que leur correspondance ne se renoua qu'après cinquante ans : la gravité un peu austère et la

1. Lettre à M. et Mme de Florian (sœur de Mme Denis), 14 avril 1768. *Cf.* lettre à Thiériot, 27 janv. 1769.
2. Lettre à Mme du Deffand, 24 mai 1772.
3. Saint-Marc Girardin, Préface des *Lettres inédites*.

piété de Fyot de la Marche étaient fort éloignées du tempérament voltairien. Mais bien d'autres camarades de collège, d'Argenson, Richelieu, Maisons, Cideville, d'Argental, restèrent ses amis et ses correspondants assidus. C'est du marquis d'Argenson, futur ministre des affaires étrangères et auteur de *Mémoires* si originaux, que le cardinal Fleury disait ironiquement qu'il était le digne ami de Voltaire, comme Voltaire était son digne ami. Plus encore que d'Argenson, le duc de Richelieu fut pour Voltaire un ami utile ; mais il eût vingt fois découragé ce correspondant importun, s'il n'avait eu quelque attachement pour lui. Et d'ailleurs, Voltaire ne s'abaisse pas devant lui au rôle de servile courtisan : en le flattant, il n'abdique pas toute indépendance. Il écrivait à Thiériot (1722) : « Je ne lui dois que de l'amitié, et non pas de l'asservissement, et, s'il en exigeait, je ne lui devrais plus rien. » Supposons qu'il exagère sa fierté, comme d'autres ont exagéré sa complaisance; il n'en restera pas moins qu'entre le duc et le philosophe ont existé, pendant soixante ans, des rapports qui n'étaient certes pas ceux de maître à valet.

D'autres condisciples n'étaient pour Voltaire que des égaux. Il les utilise sans doute, mais il les aime, et c'est parce qu'ils se savent aimés de lui qu'ils mettent à son service toute leur activité. Plus jeune que lui de six ans, Charles-Augustin de Ferriol, comte d'Argental, conseiller au parlement de Paris, fut son « ange gardien » et son chargé de pouvoirs près des hommes de lettres, surtout près des comédiens du roi : pas un manuscrit de tragédie nouvelle qui ne lui ait été communiqué, et sur lequel il n'ait été appelé à donner ses avis. Les avis du « Seigneur Prudence » et de Mme d'Argental étaient sages d'ordinaire, et Voltaire, en plus d'une circonstance, se trouva bien d'avoir écouté ses « anges ». Mais voici Marmontel, au contraire, qui accuse d'Argental d'avoir été « l'âme damnée de Voltaire, et l'ennemi de tous les talents qui menaçaient de réussir ». C'est que d'Argental, gardien jaloux de la gloire de son ami, ne ménageait pas assez peut-être les ambitieux débutants qui eussent voulu vivre près d'elle et, si l'on peut ainsi parler, sur elle. On se sent plus attiré cependant vers un autre ancien élève de Louis-le-Grand, Cideville, conseiller au parlement de Rouen, « ami charmant », négociateur habile, poète aimable..., un Pollion en poésie et un Pylade en amitié[1] ».

1. Voir les lettres à Cideville, 2 mars et nov. 1731, 26 nov. 1733, et à la Noue, 3 avril 1739.

Plus âgé d'un an que son fameux condisciple, Cideville ne devait mourir que deux ans avant lui : il fut donc le témoin de sa vie entière. Plus nonchalant que d'Argental, il n'était pas moins prompt à obliger Voltaire, et Voltaire lui rendait ses services en conseils affectueux, mais sincères, dont nous pouvons faire notre profit aussi bien que Cideville. « N'ayez point d'esprit, peignez avec vérité... Plus de simplicité, moins de démangeaison de briller ; allez vite au but, ne dites que le nécessaire. » C'est à Cideville qu'il écrivit les vers doucement mélancoliques : « Si vous voulez que j'aime encore... » C'est à Cideville qu'il dut de connaître à Rouen, lors de la publication secrète de *Charles XII* dans cette ville, un autre magistrat philosophe, Formont,

> Libre d'ambition, de soins et d'esclavage,
> Des sottises du monde éclairé spectateur[1]...

Il n'aime pas moins tendrement que Cideville un autre magistrat encore, qui mourut à vingt-six ans (1722) conseiller au parlement de Paris, Genonville, esprit aimable, poète facile, à qui il écrivait en 1719 :

> Ami, que je chéris de cette amitié rare
> Dont Pylade a donné l'exemple à l'univers,
> Et dont Chaulieu chérit la Fare ;
> Vous pour qui d'Apollon les trésors sont ouverts,
> Vous dont les agréments divers,
> L'imagination féconde,
> L'esprit et l'enjouement, sans vice et sans travers,
> Seraient chez nos neveux célébrés dans mes vers...

Sept ans après cette perte, il la sentait « encore affreuse et nouvelle », et il écrivait l'épître *Aux mânes de Genonville,* qui se termine par ce beau cri :

> Malheureux, dont le cœur ne sait pas comme on aime
> Et qui n'ont point connu la douceur de pleurer !

A l'étude de maître Alain, où son père le contraignit de se retirer après ses premières aventures, il se lia étroitement avec un autre jeune clerc, Thiériot, à qui il fut toujours seul à reconnaître un « esprit de justice et de candeur[2] ». Il ne saurait

1. Lettre à Mme du Deffand, 12 janv. 1759.
2. Lettre à Lefranc de Pompignan, 30 oct. 1738.

être question ici d'amitié intéressée, car ce Thiériot le découragea vingt fois par sa paresse et sa lâcheté, quand il ne le trahit pas. A force de démarches, il avait obtenu que Thiériot suivrait, comme secrétaire, le duc de Richelieu, ambassadeur en Autriche. Il l'exhortait à se montrer capable d'affaires sérieuses, et l'assurait que sa fortune serait toujours celle de son ami. « J'ai fait pour vous, lui écrivait-il, ce que je ferais pour mon frère, pour mon fils, pour moi-même. Vous m'êtes aussi cher que tout cela. Le chemin de la fortune vous est ouvert; votre pis aller sera de revenir partager mon appartement, ma fortune et mon cœur[1]. » Sottement, Thiériot se déroba. Voltaire ne lui en abandonna pas moins le produit des *Lettres anglaises :* « Rien n'est si doux que de pouvoir faire en même temps sa réputation et la fortune de son ami. » (24 février 1733.) Thiériot ne s'en trouva pas plus riche. A bout de patience quelquefois, son ami lui écrivait d'admirables lettres de remontrances, comme celle-ci, datée de Lunéville (12 juin 1735) :

Oui, je vous injurierai jusqu'à ce que je vous aie guéri de votre paresse. Je ne vous reproche point de souper tous les soirs avec M. de la Popelinière; je vous reproche de borner là toutes vos pensées et toutes vos espérances. *Vous vivez comme si l'homme avait été créé uniquement pour souper,* et vous n'avez d'existence que depuis dix heures du soir jusqu'à deux heures après minuit. Il n'y a soupeur qui se couche, ni bégueule qui se lève plus tard que vous. Vous restez dans votre trou jusqu'à l'heure des spectacles, à dissiper les fumées du souper de la veille : ainsi vous n'avez pas un moment pour penser à vous et à vos amis. Cela fait qu'une lettre à écrire devient un fardeau pour vous. Vous êtes un mois entier à répondre, et vous avez encore la bonté de vous faire illusion au point d'imaginer que vous serez capable d'un emploi et de faire quelque fortune, vous qui n'êtes pas capable seulement de vous faire, dans votre cabinet, une occupation suivie, et qui n'avez jamais pu prendre sur vous d'écrire régulièrement à vos amis, même dans les affaires intéressantes pour vous et pour eux. Vous me rabâchez *de seigneurs et de dames les plus titrés :* qu'est-ce que cela veut dire? Vous avez passé votre jeunesse, vous deviendrez bientôt vieux et infirme; voilà à quoi il faut que vous songiez. Il faut vous préparer une arrière-saison tranquille, heureuse, indépendante. Que deviendrez-vous quand vous serez malade et abandonné? Sera-ce une consolation pour vous de dire : « J'ai bu du vin de Champagne autrefois en bonne compagnie? » Songez qu'une bouteille qui a été fêtée, quand elle était pleine d'eau des Barbades, est jetée dans un coin dès qu'elle est cassée, et qu'elle reste en morceaux dans la poussière : que voilà ce qui arrive à tous ceux qui n'ont songé qu'à être admis à quelques soupers, et que la fin d'un vieil inutile, infirme, est une chose bien pitoyable. Si cela ne vous donne un peu de courage, et ne vous excite pas à secouer l'engourdissement dans lequel vous laissez votre âme, rien ne vous guérira. Si je vous

1. Lettres du 26 sept. et d'oct. 1724.

aimais moins, je vous plaisanterais sur votre paresse; mais je vous aime, et je vous gronde beaucoup...

Écrivez-moi, et aimez toute votre vie un homme vrai qui n'a jamais changé.

Ce paresseux fut un ingrat : c'est le témoignage de Thiériot que Desfontaines invoqua contre Voltaire dans sa *Voltairomanie*. Mais, tandis que Mme du Châtelet s'indignait, Voltaire écrivait à Thiériot (7 janvier 1739), sur le ton d'une tristesse affectueuse : « Des amis de deux jours brûlent de prendre ma défense, et vous m'abandonnez, tendre ami de vingt cinq ans!... Mais, mon ami, *n'est-on fait que pour souper?* ne vit-on que pour soi? » Il fit enfin de Thiériot une sorte de correspondant littéraire, très insuffisant et très besogneux, de Frédéric de Prusse. Longtemps après, il l'invite à séjourner aux Délices, et jusqu'à la mort de ce bohème du XVIIIe siècle, survenue en 1772, il le traite comme il eût traité un Richelieu ou un d'Argental. Tout au plus lui fait-il sentir qu'il est des amitiés dont la qualité est supérieure à la sienne, par exemple celle de Damilaville, ce premier commis de finances, si zélé, si courageusement dévoué, dont il lui annonce la mort (27 janv. 1769) :

Je vous assure que j'ai été bien consolé de recevoir de vos nouvelles, après deux ans d'un profond silence. Je vois que vous ne pouvez écrire qu'aux rois, quand vous vous portez bien.

J'ai perdu mon cher Damilaville, dont l'amitié ferme et courageuse avait été longtemps ma consolation. Il ne sacrifia jamais son ami à la malice de ceux qui cherchent à en imposer dans le monde. Il fut intrépide, même avec les gens dont dépendait sa fortune. Je ne puis trop le regretter, et ma seule espérance, dans mes derniers jours, est de le retrouver en vous.

Mais un nom suffirait pour prouver que Voltaire, même au plus fort de ses soucis intellectuels et ambitieux, n'eut pas l'âme insensible : c'est le nom de Vauvenargues. Bien plus âgé que Vauvenargues, dit Marmontel[1], Voltaire « avait pour lui le plus tendre respect ». Et il est difficile de ne pas sentir cette nuance de respect dans la tendresse quand on lit tel billet rapide (mai 1746) : « Je vais lire vos *Portraits*. Si jamais je veux

1. Lettre à Mme d'Espagnac, 6 oct. 1796. Marmontel dit aussi dans ses *Mémoires :* « Les conversations de Voltaire et de Vauvenargues étaient ce que jamais on peut entendre de plus riche et de plus fécond. C'était, du côté de Voltaire, une abondance intarissable de faits intéressants et de traits de lumière. C'etait, du côté de Vauvenargues, une éloquence pleine d'aménité, de grâce et de sagesse. Jamais dans la dispute on ne mit tant d'esprit, de douceur et de bonne foi, et, ce qui me charmait plus encore, c'était, d'un côté, le respect de Vauvenargues pour le génie de Voltaire, et, de l'autre, la tendre vénération de Voltaire pour la vertu de Vauvenargues. » Voir l'Épître dédicatoire de *Denys le Tyran* (1748) à Voltaire.

faire celui du génie le plus naturel, de l'homme du plus grand goût, de l'âme la plus haute et la plus simple, je mettrai votre nom au bas. Je vous embrasse tendrement. » Marmontel a raison : louer le cœur de Vauvenargues, c'est louer celui de Voltaire. Sa grande passion a été celle de l'amitié. Il écrit à l'aimable Cideville (26 juillet 1733 et 11 juillet 1741) : « La réputation est une fumée, l'amitié est le seul plaisir solide... Je vais m'enfoncer dans le travail, qui, *après l'amitié,* est une grande consolation. »

II

Les femmes et les salons; l'Académie et les écrivains.

Il connut un sentiment plus vif que l'amitié, puisqu'il aima Mme du Châtelet et fut aimé d'elle. Mais la belle et savante Émilie, mathématicienne et châtelaine, « philosophe et bergère », nous apparaît surtout comme la providence toujours vigilante du très imprudent Voltaire. « Il faut à tout moment, disait-elle[1], le sauver de lui-même, et j'emploie plus de politique pour le conduire que tout le Vatican n'en emploie pour retenir la chrétienté dans ses fers. » Ce n'était pas une pédante ni une précieuse. En tête d'un ouvrage posthume de son amie, la traduction des *Principes mathématiques* de Newton, Voltaire a défini ce genre d'esprit plutôt viril que féminin :

> Née avec une éloquence singulière, cette éloquence ne se manifestait que quand elle avait des objets dignes d'elle : ces lettres où il ne s'agit que de montrer de l'esprit, ces petites finesses, ces tours délicats que l'on donne à des pensées ordinaires, n'entraient pas dans l'immensité de ses talents. Le mot propre, la précision, la justesse et la force étaient les caractères de son éloquence. Elle eût plutôt écrit comme Pascal et Nicole que comme Mme de Sévigné : mais cette fermeté sévère et cette trempe de son esprit ne la rendaient pas inaccessible aux beautés de sentiment... Elle se donnait au plus grand monde comme à l'étude. Tout ce qui occupe la société était de son ressort, hors la médisance. Jamais on ne l'a vue relever un ridicule.

Sur ce dernier point surtout Maupertuis confirme le témoignage de Voltaire, son ennemi futur : « Ni tracasserie, ni médisances, ni méchanceté, caractère de femme d'un prix inestimable, surtout aujourd'hui. » Elle était sincère jusqu'en ses

1. Lettre à d'Argental, janv. 1737.

contradictions et ses infidélités. Elle n'était pas moins indépendante d'esprit, même à l'égard de Voltaire : plus que lui, par exemple, elle goûtait dans toute sa pureté le sentiment trop rare de l'admiration, et le vieux Corneille étonnait son âme[1]. Mais il faut bien qu'elle ait eu aussi certaines qualités du cœur, puisqu'elle laissa un si profond souvenir non seulement à l'intelligence, mais à l'âme de Voltaire. Après la mort de son amie il écrivait à d'Argental (23 sept. 1749) : « Les lieux qu'elle embellissait me sont chers. J'aime à en retrouver partout l'idée. J'ai perdu la moitié de moi-même, une âme pour qui la mienne était faite. » En esquissant d'elle un portrait assez méchant, Mme du Deffand a dit qu'à Voltaire seul elle devrait l'immortalité. Il est probable, en effet, qu'elle n'eût pas dû cette immortalité uniquement à ses recherches scientifiques, ni à ses efforts heureux pour propager en France les idées newtoniennes. Mais sans elle aurions-nous eu tout Voltaire, le vrai, le bon Voltaire? Dans le tumulte et la mêlée de Paris, eût-il eu le loisir de mûrir ses grandes œuvres? Ne se fût-il pas dispersé et perdu dans de misérables querelles? C'est dans la retraite féconde de Cirey qu'Arouet devient vraiment Voltaire. Il y a deux grandes et paisibles époques dans la vie et dans l'œuvre de Voltaire : Cirey et Ferney. Mais si la retraite de Ferney parut acceptable, souhaitable, à Voltaire déçu et lassé, c'est que la retraite de Cirey lui avait donné le goût et enseigné le prix du repos actif.

Le nom de Mme du Deffand (1697-1780) fût venu jusqu'à nous alors même que Voltaire n'eût pas entretenu avec elle une correspondance assidue, surtout pendant les vingt dernières années de sa vie. C'est, dit Sainte-Beuve, dans la prose, après Voltaire, le classique le plus pur de son époque. C'est aussi une des physionomies morales qui peuvent le mieux caractériser l'esprit de ce temps en ce qu'il a tout à la fois de plus libre et de plus inquiet. Raisonneuse et incrédule dès la jeunesse, mariée à un homme qui avait été, disait-elle, aux petits soins pour lui déplaire, mêlée d'assez près aux désordres de la Régence, atteinte prématurément de cécité, celle qu'on a appelée l'aveugle clairvoyante avait cherché un repos relatif et une consolation dans les plaisirs délicats de la vie de société. Dans son salon elle réunissait autour d'elle ses « bêtes », des hommes d'esprit, des philosophes, à l'exclusion pourtant des larmoyeurs et des

1. Lettre au duc de Richelieu, avril 1735.

déclamateurs comme Diderot et Rousseau. Là encore elle fut déçue : on sait comment elle dut chasser de chez elle Mlle de Lespinasse, qu'elle y avait attirée, et qui recevait ses amis avant elle, pendant qu'elle prolongeait à travers la journée un sommeil tardif. Mais d'Alembert partit avec Mlle de Lespinasse. Son amitié pour Voltaire ne fut pas non plus sans intermittence. Il l'avait connue jeune, à la cour de Sceaux, elle le perdit un peu de vue tant qu'il fut un ami compromettant. Voltairienne autant et peut-être plus que lui, elle était d'humeur moins militante. Elle se demandait d'ailleurs s'il était nécessaire, s'il était prudent même d'enlever aux simples leurs illusions ; elle était d'avis qu'il valait mieux laisser chacun penser et vivre à sa guise, voir par ses lunettes (1765). Son goût très personnel n'était pas toujours d'accord avec le goût de Voltaire : par exemple quand elle lisait et jugeait Shakespeare et Corneille[1]. Elle admirait l'adresse avec laquelle il avait tiré un heureux parti de toutes les circonstances, bonnes ou mauvaises, et plus encore la prodigieuse activité de son âme, capable d'user deux ou trois corps[2]. Certes, elles sont souvent tristes, dans leur sagesse trop sèchement raisonnable, les lettres qu'échangent ces deux vieillards, et où ne sont point épargnés les détails sur leurs infirmités respectives. Ils sont trop faits pour s'entendre, ces deux malades éternels, l'un qui se représente à nous

Toujours un pied dans le cercueil,
De l'autre faisant des gambades[3] ;

l'autre qui nous fait admirer jusqu'à quatre-vingt-trois ans sa « faiblesse herculéenne ». Mais c'est ici qu'éclate la supériorité sinon des vues, au moins du tempérament de Voltaire. Mme du Deffand est « née sujette à l'ennui », et c'est, comme elle le remarque, un terrible malheur, car elle ne sentait pas seulement toute la puissance de l'ennui, mais l'impuissance où elle était de le surmonter. « Je n'ai qu'une pensée fixe, qu'un sentiment, qu'un chagrin, qu'un malheur, c'est la douleur d'être née[4]. » Voltaire n'eut jamais le temps de s'ennuyer, et il était

1. Lettres à Voltaire, 28 octobre 1759 et 18 juillet 1764, et à Walpole, 15 décembre 1768, 8 août 1773. Voir les 2 vol. de sa *Correspondance générale,* édit. Lescure, 1865, et les 3 vol. de sa *Correspondance avec Mme de Choiseul,* édit. Sainte-Aulaire, 1877.
2. Lettres de janvier 1759 et du 9 décembre 1770.
3. Lettre à Thiériot, 1er juin 1731.
4. Lettres à Walpole, 19 déc. 1770, à Crawford, 3 juin 1766, à Voltaire, 28 février 1766.

trop vivant pour ne pas aimer la vie. « Surtout, lui écrivait-il (30 mai 1751), ne vous dégoûtez point de la vie, car, en vérité, après y avoir bien rêvé, on trouve qu'il n'y a rien de mieux. » Elle ne se laissait pas persuader. Au fond, elle souffrait du besoin de vivre, de croire et d'aimer. « Vous m'aimez donc? » disait-elle mourante à son secrétaire Wiart, qui la pleurait. Elle s'attacha presque passionnément à Walpole, dont les rudesses la meurtrirent dans sa fierté et dans cette sensibilité qui se cachait, comme honteuse, au fond d'elle-même. Dure pour ceux qui ne lui plaisaient pas (Turgot n'était pour elle qu'un « sot animal »), elle mérita d'avoir des amis fidèles comme Formont, Hénault, Pont-de-Veyle, comme les Choiseul. C'est à elle que nous devons cette précieuse correspondance de la duchesse de Choiseul, « la plus gentille, la plus aimable, la plus honnête petite créature qui soit jamais sortie d'un œuf enchanté[1] ». Il y est souvent question de Voltaire, en bien et en mal, plus souvent en mal qu'en bien[2]. Dans une lettre du 19 août 1778, Mme de Choiseul engage Mme du Deffand à publier sa correspondance avec Voltaire : « Vos réponses ne seraient pas la partie la moins piquante du recueil... Les lettres de Voltaire sont une des parties les plus intéressantes de sa littérature. » Elle les jugeait d'avance comme nous les jugeons, comme on les jugeait, d'ailleurs, dans son entourage : l'abbé Barthélemy, son familier, écrivait de même à Mme du Deffand (16 déc. 1772) : « Personne n'écrira comme M. de Voltaire. » Dans tout ce monde, au contraire, on se défiait de Rousseau, ce charlatan de vertu « qui portait sa chaire d'éloquence sur les toits des maisons ». On était voltairien par l'esprit (Mme de Choiseul n'est pas plus croyante que Mme du Deffand), par le goût, par le style. Cependant, les lettres de Mme de Choiseul, charmantes parce qu'une âme charmante s'y reflète, ne sont pas aussi absolument naturelles et simples que celles de Voltaire. Elles sont de qualité littéraire moindre que celles de Mme du Deffand, mais de qualité morale très supérieure.

On comprend quel intérêt avait Voltaire à mettre les femmes de son côté. Si l'on veut mesurer, d'après leur témoignage, les progrès accomplis par sa gloire de l'époque de Cirey à celle de Ferney, que l'on compare les lettres écrites de Cirey par Mme de Grafigny, cette petite-nièce de Callot, pendant l'hiver

1. Lettre de Walpole à Gray, 1766.
2. Voyez, à la fin du 1er fascicule, un jugement de Mme de Choiseul. Voltaire est assez maltraité dans plusieurs lettres de 1771, par exemple, 21 mars, 21 mai, 2 juin.

de 1738-1739, à la lettre écrite par Mme Suard à son mari, de Genève, en juin 1775. Mme de Graffigny admire ce qui lui paraît admirable, mais ne cache pas les faiblesses ni même les ridicules. Voltaire n'est alors qu'un brillant homme de lettres, incertain de l'avenir, nerveux et susceptible au point d'être occupé pour longtemps et désespéré par quelque épigramme d'un adversaire. Pour Mme Suard, c'est un homme placé au-dessus des autres hommes : « Il me semblait que j'étais en présence d'un dieu, mais d'un dieu dès longtemps chéri, adoré, à qui il m'était donné enfin de pouvoir montrer toute ma reconnaissance et tout mon respect. » Quand l'Arouet d'autrefois, devenu le patriarche de Ferney, rentre dans Paris ainsi conquis de loin, l'ironique Mme du Deffand elle-même ne peut s'empêcher de voir en lui un homme extraordinaire.

Les salons avaient déjà des portes de communication qui ouvraient sur les Académies. Voltaire ne perdit jamais de vue les Académies de France et d'étranger, surtout l'Académie française, où ses amis, après bien des résistances et des échecs, finirent par régner en maîtres. Lui-même n'y entra qu'avec peine, et, après le voyage de Prusse, n'en fut plus, pour ainsi dire, que membre correspondant. Des académiciens influents comme les abbés d'Olivet et Dubos, des secrétaires perpétuels comme Duclos et d'Alembert, lui furent dévoués. Celui-ci, dont il estima l'indépendance et la pauvreté fière, était autre chose à ses yeux qu'un collègue à l'Académie : c'était un des chefs du mouvement encyclopédique. L'*Encyclopédie,* elle aussi, fut un centre de ralliement, une forteresse de la raison, dont quelques pierres, par leur poli, trahiraient la main de Voltaire alors même qu'il n'aurait pas rendu sa collaboration publique. Mais il avait quitté Paris lorsque parurent les premiers volumes de l'immense ouvrage. S'il devint, selon son expression, un des garçons de cette grande boutique, il se réserva toujours le droit d'en juger avec indépendance les produits très inégaux. Il soutient le courage défaillant de d'Alembert, il flatte Diderot, allié précieux, bruyant porte-voix de la renommée; il est le conseiller d'Helvétius et de Condorcet. C'est moins pourtant autour de leurs personnes qu'autour du nom de l'absent que se fait la concentration du bataillon carré des philosophes. « Faites un corps, » leur crie-t-il de Ferney, où ils viennent chercher le mot d'ordre. Entraîné d'abord par eux, il les entraîne à son tour, enflamme leur ardeur de propagande. « Ce n'est pas assez d'être philosophe : il faut faire des philosophes. » Trop rares

encore sont ces philosophes, mais le monde se déniaise ; « une grande révolution dans les esprits s'annonce de tous côtés [1], » et Voltaire sent bien qu'il y travaille pour sa part. Non qu'il ait l'esprit révolutionnaire; le correspondant des Choiseul et des Bernis, des Richelieu et des la Vallière, ne pouvait être qu'un réformateur avisé et très prudent.

Il aimait les grands seigneurs, il aimait les rois ; il voulait éclairer la société plutôt que la changer. La grâce piquante, le goût exquis qui régnaient dans ses ouvrages, lui rendaient presque nécessaire d'avoir pour juge l'esprit aristocratique... La destinée de Voltaire était le chef-d'œuvre de la société, des arts, de la civilisation monarchique; il devait craindre même de renverser ce qu'il attaquait [2].

Mais il se passionnait pour le succès des réformes de Turgot aussi bien que pour le triomphe de la tolérance. On a exagéré son dédain pour le peuple et pour l'instruction du peuple. Quand Linguet, dans sa *Théorie des lois civiles,* essayait de réfuter l'*Esprit des lois* et de défendre contre Montesquieu la cause de la monarchie absolue, il lui écrivait (15 mars 1767) : « Non, Monsieur, tout n'est point perdu quand on met le peuple en état de s'apercevoir qu'il a un esprit. Tout est perdu, au contraire, quand on le traite comme une troupe de taureaux, car, tôt ou tard, ils vous frappent de leurs cornes. » On a exagéré de même la tiédeur de son patriotisme et sa trop complaisante adoration de certains souverains étrangers. La victoire de Fontenoy lui arrache un cri de joie et d'orgueil; la défaite de Rosbach l'empêche de travailler à sa *Zulime,* ce qui est, chez lui, le signe le plus caractéristique d'une forte émotion. Quand Pondichéry tombe et que l'Inde est perdue, il a le cœur serré du triste état où il voit la France. Mais il sait que « notre destinée est de faire toujours des sottises et de nous relever [3] », et il ne désespère jamais. Quant aux étrangers, nobles ou bourgeois, hommes de lettres ou princes, ce n'est pas le seul intérêt de sa fortune ni même de sa gloire qui le pousse vers eux, c'est aussi une sorte de besoin instinctif de répandre ses idées à travers l'Europe. Il était né « cosmopolite »; mais ce ne fut pas du même coup qu'il découvrit tous les pays européens. Une promenade en Hollande, trop brusquement interrompue,

1. Lettres au marquis de Villette, 1er sept. 1765, et à d'Alembert, 5 avril 1765.
2. Mme de Staël, *de la Littérature,* ch. xx.
3. Lettres à d'Argental, 2 décembre 1757 et 28 septembre 1761, et à Mme du Deffand, 18 février 1760.

ne lui laisse qu'une impression, mais une impression plus grave qu'on ne l'attendrait chez un jeune homme avide de plaisirs.

On ne voit ici que des prairies, des canaux et des arbres verts; c'est un paradis terrestre depuis la Haye jusqu'à Amsterdam. J'ai vu avec respect cette ville, qui est le magasin de l'univers. Il y avait plus de mille vaisseaux dans le port. De cinq cent mille hommes qui habitent Amsterdam, il n'y en a pas un d'oisif, pas un de pauvre, pas un petit-maître, pas un insolent. Nous rencontrâmes le Pensionnaire à pied, sans laquais, au milieu de la populace. On ne voit là personne qui ait de cour à faire. On ne se met point en haie pour voir passer un prince. On ne connaît que le travail et la modestie[1].

Il eut plus de loisir pour étudier l'Angleterre; il connut le marchand Falkener, qui fut ambassadeur, et de grands seigneurs comme Chesterfield, Hervey, Walpole. Mais de l'Angleterre il aimait plus les livres que les hommes. « Ces gens-là, écrivait-il assez durement à Mme du Deffand (18 février 1760), n'ont, pour la plupart, du mérite que pour eux-mêmes. » Il n'exceptait guère que Bolingbroke. C'est malgré lui qu'il était parti pour l'Angleterre; ce n'est pas de son plein gré qu'il partit pour la Prusse, et nous savons aujourd'hui par quels procédés d'une loyauté douteuse son royal « disciple » rendit ce départ à peu près nécessaire. On ne refera pas ici l'histoire du séjour de Voltaire à Berlin, des premiers enivrements, des premières inquiétudes, de la désillusion finale, jusqu'à la lettre désespérée à Mme Denis : « Il y avait trois ou quatre ans que je n'avais pleuré... Je crois que c'est un rêve... » (9 juillet 1753.) Mais vraiment on a trop donné le beau rôle à Frédéric dans cette affaire compliquée, où les torts furent au moins partagés. La vérité paraît être dans cette autre lettre à Mme Denis (18 déc. 1752) : « Vous vous souvenez de cette belle lettre qui ne vous a jamais rassurée. « Vous êtes philosophe, disait-il, je « le suis de même. — *Ma foi, Sire, nous ne le sommes ni l'un ni « l'autre.* » Voltaire se conduisit en imprudent passionné, et Frédéric en despote. Que ce despote ait eu ses hautes qualités, même ses vertus domestiques, qu'il ait aimé ses amis, que sa correspondance lui fasse grand honneur, on le reconnaîtra sans peine; mais il avait la main lourde, le ton brusque et sans nuances. Quand sa sœur, la margrave de Bayreuth, eut ménagé entre lui et Voltaire une sorte de réconciliation, la correspondance reprit, de Berlin à Ferney, non plus avec les coquetteries d'autrefois, mais sans trop de réserve pourtant ni de

1. Lettre à Mme de Bernières ,7 oct. 1722.

défiance réciproque. Qu'on prenne telle lettre de Voltaire, par exemple celle de l'Aigle et du Rat (17 janv. 1776), et qu'on y compare telle lettre de Frédéric, par exemple celle du 12 mai 1760, où Mme Denis est traitée plus durement encore que son oncle, on verra qu'il manquait à l'ennemi de la France un peu de la politesse et de la délicatesse françaises.

Il est deux pays où Voltaire ne mit jamais les pieds, mais dont il connut et apprécia fort le génie ancien ou nouveau. Fin lettré, il devait avoir une tendresse d'âme particulière pour le pays de Cicéron, de Virgile et d'Arioste. Aussi, dans ses lettres à ses correspondants italiens, aux marquis Algarotti, Albergoti, Maffei, à Goldoni, à Deodati de Tovazzi, le voit-on très sincère admirateur de la littérature et de la langue italiennes, mais non pas au point de leur sacrifier la littérature et la langue françaises. L'autre pays est la Russie, dont la grandeur naissante occupait sa pensée depuis sa jeunesse, comme on le voit par les lettres à Schouvaloff, à Soumarokoff et surtout à Catherine II. La gloire de la grande Catherine n'était pas très pure : Voltaire n'en voulut voir que les aspects éclatants. De son côté, le patriarche de Ferney avait eu, avait encore ses faiblesses : Catherine voulut, non pas les ignorer, mais les oublier, et la lettre émue qu'elle écrivit à Grimm[1] après la mort de l'illustre vieillard a la valeur d'une oraison funèbre. Ne pouvant avoir ses restes, elle tint à garder un souvenir de lui, et fit acheter sa bibliothèque, dont elle confia la surveillance à Wagnière, le secrétaire de Voltaire à Ferney. Dans cette bibliothèque elle fit placer le buste du mort, et, s'inclinant devant lui, s'écria : « Voilà l'homme à qui je dois tout ce que je sais et tout ce que je suis. » Exagération théâtrale, mais qui n'est pas sans un fond de vérité, et qui prouve, en tout cas, que les souverains ne croyaient pas déroger en traitant d'égal à égal « le roi Voltaire », celui que Buffon saluait du nom de « Voltaire Ier ».

Cette royauté intellectuelle ne fut pas acceptée par tous tout d'abord. Ce fut seulement à Ferney, à partir de 1760 environ, qu'elle commença de s'affermir. Mais si l'on veut mesurer le terrain conquis par Voltaire, que l'on compare ces deux correspondances royales, la correspondance avec Frédéric, la correspondance avec Catherine. Quand Frédéric le connaît, Voltaire n'est encore qu'un très bel esprit, dont une cour peut

1. Voir cette lettre, p. 27 de l'étude sur *Voltaire*.

tirer vanité, mais qu'on traite précisément en poète de cour, en le caressant d'une main, en l'égratignant de l'autre[1]; et l'on ne fait pas, en somme, une très grande différence entre un Voltaire et un Dargens. Comme on s'est engoué de lui, on se dégoûte de lui et on le chasse. Ce qui prouve que déjà, cependant, il est quelqu'un, ce n'est pas son séjour à Berlin, c'est la reprise de la correspondance après Berlin et la rupture. Il faut qu'on ait besoin de lui pour qu'on lui pardonne. Mais jamais Frédéric ne lui parlera sur ce ton d'admiration et de respect que prendra Catherine, vers 1767. C'est que, dans l'intervalle, il y a Ferney. C'est que Voltaire y règne aussi, apaisé, transfiguré, « bon homme et grand homme tout à la fois », comme le voyait un autre étranger, le prince de Ligne.

III

Le caractère de Voltaire. — La comparaison traditionnelle avec Mme de Sévigné.

Grand homme, on l'admet sans peine; *bon homme,* cela étonne davantage. Il est même de tradition d'opposer, dans un parallèle classique, la sensibilité du cœur de Mme de Sévigné à la pénétrante mais froide intelligence de Voltaire. La comparaison est possible, et même utile, à la condition qu'elle ne tourne pas trop à l'antithèse. Ce sont deux individus très vivants que la châtelaine des Rochers et le châtelain de Ferney. Dans leur correspondance à tous deux, on voit l'écrivain, la personne, penser, vivre, se mouvoir. « Ce qui plaît toujours quand on rouvre Voltaire, dit Sainte-Beuve, et ce qui fait qu'on s'y intéresse, c'est qu'il met de l'action à tout... Il fait tout par démon, par accès et verve. » — « J'écris pour agir, » disait Voltaire lui-même. Et pourtant il disait aussi qu'il était « né tué », et, presque dès sa jeunesse, il aime à annoncer à ses amis, périodiquement, sa mort très prochaine. Mais il explique aussi fort bien comment il ressuscite après chaque crise : « La vivacité de mon tempérament me tient lieu de force : ce sont des ressorts délicats qui me mettent au tombeau et qui m'en retirent bien vite[2]. » Toujours mourant, il est toujours vivant; il semble

1. Lettre à Mme Denis, 13 oct. 1750.
2. Lettre à Thiériot, 17 janv. 1737.

même que la vie, chez lui, devienne de plus en plus intense à mesure qu'elle approche de son déclin et de sa fin. Mme de Sévigné n'est pas moins vivante et vibrante; mais son activité est moins saccadée, parce que son humeur est moins nerveuse et que sa santé est plus riche. C'est ce qui fait aussi que le rire de tous deux ne résonne point de même façon à nos oreilles. Rien de plus franc, de plus communicatif que la gaieté de Mme de Sévigné. Voltaire connaît moins la gaieté naturelle que l'ironie mordante; il ricane plutôt qu'il ne rit à belles dents. On peut l'observer, sans s'associer à l'apostrophe, plus éloquente que juste, de l'auteur de *Rolla* :

> Dors-tu content, Voltaire, et ton *hideux sourire*
> Voltige-t-il encor sur tes os décharnés?

Chacun a le sourire qu'il peut, et il n'est point si hideux, sans doute, le sourire où brille la flamme de l'intelligence. « Il n'est pas donné à tout le monde, disait de Voltaire Frédéric, de faire rire l'esprit. » Mais, enfin, la gaieté de Voltaire est surtout une gaieté sarcastique et agressive. Elle met en garde contre lui le lecteur qui n'aime pas à prendre parti et aux yeux de qui l'absence d'abandon accuse plus ou moins l'absence de sincérité. Si ce lecteur pourtant est vraiment impartial, il ne tarde pas à comprendre que la différence de la situation fait la différence du ton. Bien qu'il se prodigue toujours, Voltaire doit s'observer parfois, et, s'il ne s'observe pas, il se donne à lui-même les démentis les plus plaisants. Il ne serait pas téméraire d'affirmer que sur chaque question il plaide tour à tour le pour et le contre, et que tous les partis, sur cette même question, pourraient aller chercher des armes également bien aiguisées, des raisons également probantes. Selon que les intérêts changent ou seulement se déplacent, cette intelligence, mobile à l'excès, juge les choses d'un point de vue tout différent. Ainsi, élève des jésuites, il glorifie ses anciens maîtres dans la lettre fameuse au P. de la Tour; mais c'est qu'alors il a besoin d'entrer à l'Académie, dont le parti ecclésiastique lui ferme la porte. Plus tard, engagé plus avant dans la lutte, il n'aura pas de railleries assez sanglantes contre ceux dont, la veille, il était l'avocat éloquent. « Il serait homme, disait Mme de Grafigny, à ne point pardonner à quelqu'un qui louerait J.-B. Rousseau. » — « Vous voyez que je hais Rousseau, écrit-il à Cideville; mais qui ne sait pas haïr ne sait pas aimer. »

(14 août 1733.) Mais J.-B. Rousseau meurt, il n'est plus que l'illustre et malheureux Rousseau : « Ses talents, ses malheurs et sa mort ont banni de mon cœur tout ressentiment, et n'ont laissé mes yeux ouverts qu'à ce qu'il avait de mérite [1]. » L'autre Rousseau, plus illustre et non moins malheureux, Jean-Jacques, ne lui était pas moins antipathique ; mais Grimm (1er janvier 1766) et le prince de Ligne nous le montrent prêt à ouvrir les bras à son ennemi, au plus fort de son inimitié, si cet ennemi persécuté lui avait demandé un asile. Nier pourtant l'extrême irritabilité et susceptibilité d'amour-propre de Voltaire, ce ne serait pas seulement nier l'évidence, ce serait aussi faire tort à l'écrivain, dont la passion fait l'originalité et la vie. Mme de Sévigné se passionne parfois, mais plus rarement, quand sa fille n'est pas en jeu ; elle a donc, surtout elle semble avoir une bonne foi plus entière. C'est que cette bonne foi n'est point mise à des épreuves aussi rudes ; c'est qu'elle n'a point à jouer un rôle, c'est qu'elle se contente et doit se contenter d'être un témoin, ironique et indulgent, des choses de son temps, de ces choses que Voltaire, nature plus susceptible, plus irritable, moins optimiste et désintéressée, à coup sûr plus militante, n'acceptera point sans faire entendre tantôt une protestation, tantôt un rire amer.

Si l'on veut poursuivre ce parallèle sans en faire un réquisitoire contre Voltaire, il ne faut pas oublier que Voltaire s'est donné, on pourrait dire s'est trahi tout entier à nous, dans une correspondance immense, où les contradictions sont inévitables, où les moindres faiblesses de l'homme ressortent aujourd'hui en pleine lumière. C'est lui-même qui nous offre les moyens de l'accuser. Plus restreinte et moins fiévreuse, publiée sous la surveillance de sa famille, la correspondance de Mme de Sévigné nous la présente sous un aspect plus favorable à sa bonne renommée. Mais qui résisterait à l'épreuve à laquelle Voltaire s'est soumis ?

Au premier rang des qualités morales est la sensibilité. Que n'a-t-on pas dit, que ne peut-on dire encore sur l'âme tendre, aimante, expansive de Mme de Sévigné ? Bien rares sont les critiques, comme de Féletz, qui, tout en la préférant par là, comme tout le monde, à Voltaire, remarquent en passant qu'elle a bien « ses petites méchancetés aussi ». Les autres, c'est-à-dire presque tous, se refusent à voir ce qu'ont d'un peu monotone dans

1. Lettre à Ségui, 29 sept. 1741.

sa correspondance les expansions d'une tendresse maternelle nullement affectée, mais trop exclusive. Il est certain pourtant que sa tendresse pour Mme de Grignan a quelque chose de l'idolâtrie. Il ne faut pas écarter non plus certains souvenirs déplaisants, qui nous la montrent assez peu sensible aux infortunes des autres. Sans parler de la révocation de l'édit de Nantes, que les contemporains ont généralement approuvée, qui ne sait avec quelle dureté apparente elle parle des atroces exécutions de Bretagne ? Mais elle a aimé sa famille, ses amis, de plein cœur. Il semble, au contraire, que dans les amitiés de Voltaire il entre quelque chose d'intellectuel, et qu'il aime avec son esprit au moins autant qu'avec son cœur. Cette sensibilité toute particulière, on oserait presque dire toute cérébrale, a quelque chose de large et de philosophique; ce sont presque toujours des collaborateurs de son œuvre que Voltaire aime ainsi. Peut-être est-il bien sévère de dire avec M. Nisard : « J'ai peur que Voltaire n'ait aimé que son esprit[1]; » mais on doit reconnaître que l'intelligence prédomine chez Voltaire. En pouvait-il être autrement? Chef de parti, il avait une grande œuvre à accomplir; il subordonnait tout à cette idée. Aussi avait-il des partisans plus encore que des amis; aussi eut-il surtout beaucoup d'ennemis. Qui pouvait être l'ennemi de Mme de Sévigné?

Cette opposition n'est donc pas fausse de tout point. Nous

1. « On ne peut guère lire la *Correspondance* de Voltaire sans penser au recueil qui y ressemble le plus dans l'antiquité, les *Lettres* de Cicéron. L'amour de la gloire est l'âme de ces deux recueils, et ce que Voltaire fait dire au Cicéron de sa *Rome sauvée :*

Romains, j'aime la gloire et ne veux pas m'en taire,

est aussi vrai du poète que de son héros. La même faiblesse se trahit dans le Romain et le Français : c'est cette vanité si reprochée à tous deux, dans Cicéron plus abandonnée et plus naïve, dans Voltaire mieux conduite. Tous les genres d'esprit de la *Correspondance* brillent dans les *Lettres,* sauf l'esprit de se faire louer, dont Voltaire donne plus volontiers la commission aux autres, et dont Ciceron se charge lui-même. Même naturel dans les deux ouvrages, avec plus d'éclat dans Cicéron, par le bonheur d'une langue plus colorée et plus sonore, avec plus de finesse et de saillies dans Voltaire. Même critique exquise et même délicatesse de goût. si ce n'est que les erreurs de Cicéron sur les choses de l'esprit viennent de sa faiblesse pour la rhétorique, et celles de Voltaire de sa faiblesse pour lui-même. Mais l'ancien me semble avoir un grand avantage sur le moderne. Il y a plus de cœur dans les *Lettres* que dans la *Correspondance;* je devrais dire un cœur plus cultivé. La famille seule cultive le cœur. Le père qui a connu ce que c'est que d'aimer quelqu'un plus que soi-même a senti tout son cœur, et telle est la chaleur de l'amour paternel que le même homme en aime mieux tout ce qui est à aimer. Cicéron, tendre père d'une fille charmante, père désespéré quand il perdit Tullie, en est meilleur citoyen, plus attaché à ses amis, plus épris de la vérité. laquelle devient plus chère à l'homme chez qui la tendresse de cœur se communique à l'esprit, et qui aime la vérité à la fois comme une lumière et comme un sentiment. J'ai peur que Voltaire n'ait aimé que son esprit. » (Nisard.)

avons vu, toutefois, avec quelle tendresse jamais lassée il aimait ceux-là mêmes, parmi ses amis, qui ne pouvaient lui être utiles, qui l'eussent plutôt compromis. S'il n'a pas toujours été « bon », il a souvent été bienfaisant avec désintéressement. On ne niera pas, sans doute, sa bienfaisance, puisque l'auteur du *Génie du christianisme* la reconnaît, ni cet « amour du genre humain » où lui-même voyait le trait essentiel de son caractère[1]. Ses bontés répétées, et jamais découragées, pour Linant, d'Arnauld, Lamarre, attestent un esprit de bienveillance et de libéralité dont il fut souvent bien mal récompensé. Il était intéressé pourtant, nous dit-on : il pouvait l'être en certaines choses; mais ce n'était assurément pas le fond de sa nature. Pendant son long séjour à Paris, le ménage Dumoulin, qui gardait sa maison de Paris, dissipa à son détriment une somme de vingt-quatre mille francs environ : il ne mit aucune âpreté à poursuivre les coupables et il finit par leur pardonner. Le produit de ses livres, il l'abandonnait à ses amis ou à ses libraires. Quelqu'un eût pu dire avec précision comment il unissait au sens pratique de l'homme d'affaires le sang-froid d'un homme capable de traiter avec sérénité les questions d'argent : c'était l'abbé Moussinot, ce chanoine de Saint-Merry qui tenait à la fois la caisse de Voltaire et celle des jansénistes : on a une lettre à Moussinot (12 juillet 1740), charmante de bonne humeur, à propos de la banqueroute d'un certain Michel, qui lui emportait cependant une assez bonne partie de son bien, trente-deux mille livres de rentes ou d'argent comptant.

Mais c'est un autre genre de bienfaisance et de générosité que pratique le patriarche de Ferney, celui qui faisait vivre autour de lui tout un petit peuple, celui surtout qui, au lieu de jouir en paix d'un bonheur facilement égoïste, travaillait passionnément à préparer le « règne de l'humanité », dont Mme de Sévigné n'avait assurément qu'une idée fort vague, quand elle s'attardait à contempler et à décrire la laide grimace des paysans bretons pendus par son bon ami le duc de Chaulnes. Tenons compte du milieu où vivait Mme de Sévigné, et ne lui faisons pas un crime d'avoir été ce qu'elle devait être. Mais aussi souvenons-nous que le défenseur de Calas, de la Barre, de Lally-Tollendal, l'apôtre de la tolérance religieuse et de la justice, fut loin d'être un pur sceptique, qu'il consacra sa vie à la propagation et au triomphe des idées qui sont aujourd'hui le fond

1. Lettre au prince royal de Prusse, 26 août 1736.

solide de notre civilisation. Il lui aurait été plus commode et moins dangereux de s'accommoder, comme Philinte, aux vices de son temps; il ne l'a pas voulu, et c'est par là que nous l'admirons, que nous l'aimons encore, blâmant la petitesse du caractère, mais sentant la grandeur de l'œuvre, ne pouvant croire surtout, en face d'une activité si continue, si chaleureuse, à une véritable sécheresse de cœur.

Emporté par ce besoin fiévreux d'agir, de combattre et de vaincre, Voltaire n'a pas eu le vif sentiment de la nature. Sans doute, retiré à Ferney, dans une solitude encore tumultueuse, châtelain, quoi qu'il dise, plutôt que propriétaire campagnard, il semble s'intéresser parfois, quand il n'a rien de mieux à faire, aux choses de la campagne. On le voit alors s'entretenir avec ses bœufs, qui lui font « des mines »; mais ces sortes d'entretiens ne durent pas longtemps, et il revient bientôt à l'œuvre inachevée, à la lettre projetée, en un mot à l'action. On a dit que dans sa *Henriade* il n'y avait pas même d'herbe à brouter pour les chevaux; on peut dire que ses lettres ont rarement pour fond un paysage. Il ne devine pas Rousseau, qui l'étonnera. Au contraire, en un siècle qui était trop préoccupé de l'homme intérieur pour bien voir la nature extérieure, Mme de Sévigné — à ses moments perdus, il est vrai; mais elle a eu plus de loisirs que Voltaire — a volontiers oublié Versailles pour le Buron, pour les Rochers, pour Livry. Par là ses lettres sont animées d'un rayon de poésie qui manque aux lettres de Voltaire, filles de la raison par qui tout est éclairci, plutôt que de l'imagination par qui tout est coloré. On ne fera ici qu'une réserve. Voltaire eut, à certains moments, non pas, si l'on veut, le sentiment de la nature, mais le goût de la vie rurale. Jeune, il se plaisait à la Rivière-Bourdet, maison de campagne de Mme de Bernières, près de Rouen, et il se croyait « né pour être faune et sylvain » (1723). Il se trompait sur sa vocation. A Cirey même, il semble n'avoir pas vu la campagne. Mais il l'entrevit aux Délices et à Ferney. Aux Délices, il voit de son lit le lac de Genève, le Rhône, l'Arve, les Alpes dans le fond; au printemps, il se fait jardinier. « Avez-vous des tulipes au mois de mars? » demande-t-il à Moncrif (17 mars 1757). Comment ne serait-il pas heureux? Dans ses vergers et ses vignes « on est libre comme l'air depuis le matin jusqu'au soir ». Aussi déclare-t-il que « la campagne est le vrai séjour de l'homme », et il le déclare à Mme du Deffand (27 décembre 1758)! Il a « des chênes droits comme des pins, qui touchent le ciel ». Il ne connaît plus que littérature et

agriculture : « Cela donne de la santé au corps et à l'âme, et Dieu sait alors comme on rit de ses folies passées, et de toutes celles de nos confrères les humains[1] ». A Saint-Lambert, le froid auteur des *Saisons*, il décrira ainsi plus tard (1769) les alentours de Ferney :

De longues allées où, parmi quelques ormeaux et mille autres arbres, on cueille des abricots et des prunes ; des troupeaux qui bondissent entre un parterre et des bosquets ; un petit champ que je sème moi-même, entouré d'allées agréables ; des vignes, au milieu desquelles sont des promenades ; au bout des vignes, des pâturages, et au bout des pâturages, une forêt.

A Dupont, il enverra (7 juin 1769) une longue consultation sur ce que doit être une exploitation rurale, une métairie modèle. Avec Bourgelat (18 mars 1775), il se fera vétérinaire. Son ami Horace, qui à Tibur regrettait Rome, n'allait pas jusque-là.

Avant tout, la Correspondance de Voltaire est raisonnable. Mais la raison a son charme aussi, et elle prend ici des formes singulièrement variées. C'est tantôt la raison éloquente du philosophe qui se passionne, tantôt la raison finement aiguisée et pénétrante du critique. Mme de Sévigné a moins de sens critique précisément parce qu'elle est plus sensible et s'abandonne davantage. Nisard n'a pas tort de souhaiter que des lettres « critiques » de Voltaire on compose un recueil, qui serait unique en son genre :

S'il y avait à préférer dans l'excellent, je préférerais, parmi ces lettres, celles dont le sujet est littéraire. Je voudrais qu'on en fît un recueil. Ce cours de littérature, sans plan et sans dessein, cette poétique sans dissertation, cette rhétorique sans règle d'école, serait un livre unique. Voltaire parle des choses de l'esprit comme on en parle entre honnêtes gens qui songent plus à échanger des idées agréables qu'à se faire la leçon. Les genres sont sentis plus que définis, et leurs limites plutôt indiquées comme des convenances de l'esprit humain que jetées au travers des auteurs comme des barrières. Le goût n'est pas une doctrine, encore moins une science ; c'est le bon sens dans le jugement des livres et des écrivains. La vérité, au lieu de s'imposer, se donne un plaisir d'esprit, dont Voltaire nous invite à essayer. Il y a des prescriptions, des conseils, car il faut bien que le temple du Goût ait une enceinte sacrée ; mais quiconque sait n'être pas ennuyeux a le droit d'y entrer, fût-ce par la brèche.

Les erreurs de cet esprit si juste sont des jugements intéressés, où il a pris sa commodité pour règle. S'il n'admire pas Homère, c'est qu'il ne sait pas le grec et qu'il croit enrichir la *Henriade* de ce qu'il a ôté à l'*Iliade*. Il critique Montesquieu, Buffon, J.-J. Rousseau, parce qu'ils font trop parler d'eux.

1. Lettres à Cideville, 25 nov. 1758, et à Bernis, 26 juin 1762. A Mme du Deffand (12 avril 1760) il parle du plaisir « de voir verdir de vastes prairies et croître de belles maisons : c'est la véritable vie de l'homme ; tout le reste est illusion. »

Cependant nul n'a plus admiré leurs qualités. Son goût leur rend alors plus que son humeur ne leur a ôté, et sa justice fait plus de bien que sa partialité n'a fait de mal. Aussi je ne sache pas de meilleur guide que sa *Correspondance* pour apprendre à lire et à juger les écrivains des deux derniers siècles et Voltaire lui-même[1].

IV

Le goût critique et le style dans la Correspondance.

Il semble pourtant qu'un homme si personnel ne puisse être un bon critique. Montesquieu du moins lui refuse ce mérite : « Il a trop d'esprit pour m'entendre, écrivait-il à l'abbé de Guasco (8 août 1752); tous les livres qu'il lit, il les fait; après quoi il approuve ou critique ce qu'il a fait. » Lui-même, Voltaire écrit : « Un excellent critique serait un artiste qui aurait beaucoup de science et de goût, sans préjugés et sans envie. Cela est difficile à trouver[2]. » S'il a du goût, — un certain « bon » goût qu'il faudra définir, — a-t-il beaucoup de science et beaucoup d'impartialité?

Sa science littéraire n'était pas égale à sa science historique. Où et quand l'eût-il acquise? L'instruction élégante, mais superficielle, qu'il avait reçue chez les jésuites de Louis-le-Grand ne pouvait servir de fondement solide à des connaissances plus étendues et précises. Ses maîtres étaient des latinistes, non des hellénistes, et Voltaire avoue qu'il est « l'homme du monde le moins grec »; il fait plus, il le prouve, dans cette même lettre adressée à un traducteur de Pindare[3], où le grand lyrique grec n'est plus que le premier violon du roi de Sicile Hiéron, l'inintelligible et boursouflé Thébain. Il est vrai que Perrault, dans ses *Parallèles,* avait plaisanté sur « le galimatias impénétrable

1. M. Lanson a dit aussi : « Les lettres que Voltaire a écrites sur des sujets littéraires, à Frédéric II, à Mme du Deffand, à tant d'autres, sont particulièrement exquises. Ce n'est pas que le goût de Voltaire soit irréprochable : Voltaire est un classique de décadence; il a des préjugés étroits qui le rendent injuste envers de grands talents, aveugle à des beautés éclatantes. Mais, à tout prendre, peu d'hommes eurent le goût plus fin, et jugèrent les œuvres littéraires avec plus de bon sens et de délicatesse. Ses erreurs et ses partis pris sont moins choquants dans ses lettres, où la sincérité, la vivacité de l'impression, font passer les exagérations; on pardonne à cette verve qui s'emporte, et qui condamne sans appuyer. »
2. *Dictionnaire philosophique,* art. CRITIQUE.
3. A Chabanon, 9 mars 1772. Dans l'Epître dédicatoire des *Lois de Minos* à Richelieu, il écrit : « Comme il sait le grec aussi bien que moi... » Ce doit être une ironie; Richelieu n'avait pas plus appris le grec que Voltaire à Louis-le-Grand. Mais M. Pierron, dans *Voltaire et ses Maîtres,* triomphe avec trop de fracas de cette demi-ignorance.

de Pindare ». Disciple du XVIIe siècle à tant d'égards, Voltaire n'a pas reçu de ses maîtres en héritage leur culte pour l'antiquité. Il juge les classiques anciens en moderne irrévérent, et n'est classique que par son respect pour les classiques modernes de France. Cependant, quand on l'enferme à la Bastille, il demande qu'on lui fasse parvenir un Homère et un Virgile. « Ces deux auteurs, écrit-il à Thiériot (1717) sont mes dieux domestiques, sans lesquels je ne devrais point voyager. » Distinguons entre ces dieux. Comme il se croit destiné à donner une épopée à son pays, il lit de près les épiques ; mais, par nature, il comprend peu les épiques vraiment primitifs. Il ne lisait pas Homère en homme inintelligent, puisqu'il semble avoir entrevu l'hypothèse de la pluralité d'auteurs des poèmes homériques ; mais il le lisait en philosophe du XVIIIe siècle, et déclarait les dieux homériques « ridicules aux yeux de la raison ». Par suite, la grandeur, plus épique encore que dramatique, du *Prométhée* d'Eschyle, lui échappait. On a vu qu'il ne rendait même pas justice à Sophocle, et que, d'une façon générale, le théâtre français lui paraissait une imitation plus vraie de la « nature » que le théâtre grec. Ce mot de « nature » prend des sens bien variés selon qu'il est employé par Boileau et par Fénelon, par la Fontaine et par Voltaire. Par exemple, Voltaire définit ainsi le goût : « Le meilleur goût en tout genre est d'imiter la nature avec le plus de fidélité, de force et de grâce[1]. » Mais imitera-t-on la nature telle qu'on la trouve chez Démosthène, que Voltaire n'entend guère[2], ou chez Cicéron, dont il parle souvent avec éloges? Chez Virgile elle n'est plus ce qu'elle est chez Homère, et il n'hésitait pas à préférer le naturel virgilien, où il entre plus d'art. Il n'en sentait peut-être pas toute la profondeur de sensibilité ; mais, à coup sûr, il n'était pas indigne de comprendre le génie de Virgile, celui qui commençait une lettre à Mme du Deffand (19 mai 1754) par ce bel éloge et ce bel élan :

Savez-vous le latin, Madame? Non : voilà pourquoi vous me demandez si j'aime mieux Pope que Virgile. Ah ! Madame, toutes nos langues modernes sont sèches, pauvres et sans harmonie, en comparaison de celles qu'ont parlées nos premiers maîtres, les Grecs et les Romains. Nous ne sommes que des violons de village. Comment voulez-vous, d'ailleurs, que je compare des épîtres à un poème épique, aux amours de Didon, à l'embrasement de Troie, à la descente d'Énée aux enfers? Je crois l'*Essai sur l'homme*, de Pope, le

1. *Dictionnaire philosophique*, art. GOUT.
2. Lettre à Thiériot, 7 mai 1739.

premier des poèmes didactiques, des poèmes philosophiques; mais ne metton rien à côté de Virgile. Vous le connaissez par les traductions; mais les poètes ne se traduisent point. Peut-on traduire de la musique? Je vous plains, Madame, avec les goûts et la sensibilité éclairée que vous avez, de ne pouvoir lire Virgile.

Il faut lui savoir gré d'avoir tant aimé Virgile, de l'avoir aimé au moins autant qu'Horace, qui avait plus de traits de ressemblance avec lui, et dont il répand les citations, avec à-propos, à travers ses lettres. Il avait des raisons plus particulières pour admirer Lucrèce, ces « tableaux admirables qui feront passer son livre à la dernière postérité », et surtout le troisième chant, qu'il se proposait de traduire lui-même[1]. Mais, quoique les élégiaques latins ne semblent pas lui être aussi familiers, on peut dire qu'il a été un critique très suffisamment compétent de la poésie latine. Pour la prose latine, Cicéron peut-être à part, on n'en dirait pas autant, car il ne suffit point, sans doute, pour juger Tacite, de le définir « un fanatique pétillant d'esprit », ni de déclarer qu'il amuse, alors que Tite-Live instruit[2]. Mais Tacite n'était pas aussi en honneur que Virgile à Louis-le-Grand.

Cette éducation un peu étroite du collège eût pu être complétée, élargie par celle que donne la vie, et précisément la vie ménagea à Voltaire un exil assez court dans un pays où l'on pensait, où l'on écrivait plus librement qu'en France. Mais l'Angleterre, où il eut, par ailleurs, à faire une féconde moisson d'observations, n'était plus l'Angleterre de Shakespeare ni même celle de Milton. Sans doute la faveur publique était revenue à Shakespeare, longtemps oublié; mais ce « Gilles de la foire », à qui Voltaire daigna reconnaître du génie, n'était pas encore à la veille de s'imposer à l'admiration universelle, et longtemps après encore Voltaire pourra dire de ce Shakespeare à Saurin (4 déc. 1765) : « Ce n'est pas un bon signe pour le goût d'une nation quand ce qu'elle admire ne réussit que chez elle. » Addison composait une tragédie avec plus de dignité; mais qu'était-ce qu'Addison? un disciple des tragiques français. Et ils n'étaient pas rares en Angleterre même, les hommes distingués qui, aussi bien que Voltaire, ne voyaient guère dans Milton qu'un fanatique et un pédant. Le goût fran-

1. Lettre à Mme du Deffand, 13 oct. 1759. Sur Virgile, voyez aussi les lettres à Formont, 22 sept. 35, et à M. R***, 20 juin 38; à Rosset, 22 avril 74.

2. Lettre à Mme du Deffand, 30 juillet 1768. Voir, sur Cicéron et Tacite, les lettres à d'Olivet, 12 février 36; à Fyot de la Marche, 4 mai 64; à la Harpe, 2 juin 68; à Marin, 27 avril 72.

çais avait passé par là. Voltaire eut ce mérite, qu'il ne faut pas lui chicaner, de sentir certaines beautés de Shakespeare et même de Milton. De l'épopée religieuse de Milton il ne pouvait rien tirer; du théâtre de Shakespeare il tira quelque chose. Mais il n'y eut pas là, à proprement parler, élargissement du goût, ni à trente ans, ni à soixante. Richardson, dont les romans exercèrent une si grande influence sur la seconde partie du XVIIIe siècle, qui inspira Rousseau et attendrit Diderot, laisse Voltaire indifférent, presque hostile. D'autre part, il connaît très mal l'Espagne, et n'en parle guère que pour condamner la barbarie des *autos*, les extravagances d'un théâtre grossier et absurde. Quoiqu'il n'ait jamais vu l'Italie, il se montre singulièrement préoccupé de la littérature et même de la langue italienne. Mais, s'il prend les Italiens modernes pour correspondants ou pour modèles (bientôt oubliés, sinon raillés), ses favoris sont Tasse, un Virgile affaibli qu'il ose mettre au-dessus d'Homère; Arioste surtout, le spirituel Arioste, sur qui il ne tarit pas. Ce n'est pas Dante, que certains Italiens appellent divin, et qui n'est dieu que par l'obscurité de ses oracles. Il félicite le P. Bettinelli d'avoir osé dire que Dante était un fou, et son ouvrage un monstre.

Partout, c'est donc le « goût français » qu'il prend pour devise. Mais ce goût lui-même a varié. Il y a des nuances entre le goût de Montaigne et celui de Rabelais; il y a plus que des nuances entre le goût de Rabelais et de Bossuet, de Ronsard et de Boileau. Montaigne, déjà classique au fond, esprit indépendant, causeur aimable, ne pouvait déplaire à Voltaire, qui le loue comme il convient[1]. Dans le *Temple du Goût,* il faisait réduire, par la main des Muses, l'œuvre de Rabelais à un demi-quart de ce qu'elle est au total; mais, plus vieux, il écrit à Mme du Deffand (13 oct. 1759) que ce mépris s'est changé en estime : « Je l'ai repris depuis, et, comme j'ai plus approfondi toutes les choses dont il se moque, j'avoue qu'aux bassesses près, dont il est trop rempli, une bonne partie de son livre m'a fait un plaisir extrême. » Combien d'auteurs du XVIe siècle, pourtant, lui sont familiers?

En quelques lignes, au début du chapitre XXXII du *Siècle de Louis XIV*, il expédie tous les vieux écrivains français, de Joinville aux auteurs de la *Satire Ménippée,* et leur accorde tout au plus « une certaine naïveté », qui tient beaucoup d'ailleurs de

1 Voir surtout la lettre au comte de Tressan, 21 août 1746.

l'irrégularité et de la grossièreté. La Fontaine, la Bruyère, Fénelon, croyaient que la langue française s'était appauvrie depuis le temps d'Amyot et de Montaigne. Ils se trompaient : on a seulement laissé tomber quelques termes familiers, auxquels on a substitué des équivalents plus nobles. C'est dans le siècle de Louis XIV que la vraie langue française s'est fixée : il faut la conserver dans sa pureté.

Le français acquit de la vigueur sous la plume de Montaigne; mais il n'eut point encore d'élévation et d'harmonie. Ronsard gâta la langue en transportant dans la poésie française les composés grecs dont se servaient les philosophes et les médecins. Malherbe répara le tort de Ronsard. La langue devint plus noble et plus harmonieuse par l'établissement de l'Académie française, et acquit enfin, dans le siècle de Louis XIV, la perfection où elle pouvait être portée dans tous les genres[1].

Aussi les auteurs de ce temps serviront-ils toujours de modèles. Il semble donc que nous saisissions enfin l'idéal littéraire de Voltaire et que la littérature du XVIIe siècle en soit l'expression. S'il sent peu le génie de l'antiquité, s'il ne rend pas toujours justice à celui des autres nations, ni même à celui de la France du moyen âge ou du XVIe siècle, en revanche il connaît à fond la littérature du XVIIe siècle, et c'est de plein cœur qu'il l'admire. Oui, mais, ici encore, une distinction est nécessaire. Ce n'est pas tout le XVIIe siècle, c'est le XVIIe siècle à partir de 1660 environ, le XVIIe siècle de Racine et de Boileau, « les seuls qui aient eu un pinceau correct, qui aient toujours employé des couleurs vives et copié fidèlement la nature[2] ». Trois fois déjà, à propos des œuvres critiques de Voltaire, de son théâtre, du *Siècle de Louis XIV*, nous avons essayé de définir ce goût très particulier de Voltaire, ses préjugés littéraires comme ses préjugés philosophiques, et aussi sa finesse, ses moments de pénétration définitive, ses retours de justice. Ces défauts et ces qualités de Voltaire critique, on les retrouve à chaque pas qu'on fait dans sa Correspondance, mais les défauts frappent moins ici que dans les œuvres dogmatiques : la rapidité du mouvement, la grâce de la fantaisie, emportent tout et sauvent tout. Quand on y regarde de plus près, on s'aperçoit qu'il est plus classique

1. *Dictionnaire philosophique,* art. LANGUE FRANÇAISE, DE LA NATION FRANÇAISE. On voit trop que Voltaire se souvient de l'*Art poétique*.

2. Lettre à Brossette, 14 avril 1732. Sur Racine jugé seul ou comparé à Corneille, voir lettres aux auteurs du *Nouvelliste*, juin 31 ; à Mlle ***, 20 juin 56 ; à d'Olivet, 20 août 61 ; à d'Argental, 25 févr. et 24 mars 63 ; au marquis de Ximénès, 18 mars, et à Mme du Boccage, 2 avril 67 ; à Mme du Deffand, 12 déc. 68 ; à d'Argental, 19 févr. 68 ; à Soumarokof, 26 févr. 69 ; à la Harpe, 22 janv. 73.

(dans le mauvais sens du mot) que ce Boileau dont il fait l'oracle du bon goût et l'égal « pour le moins » d'Horace[1]. La simplicité qu'il aime n'est plus celle de Pascal, ni de Corneille, ni de la Fontaine[2], ni même de Bossuet. La Fontaine est incorrect dans ses *Fables;* Bossuet abonde en trivialités et en fautes dans ses *Oraisons funèbres.* Il y a plus : Racine lui-même, le divin Racine, est quelquefois trop familier; Boileau, l'arbitre du goût, est trivial. Où trouverons-nous donc le modèle que nous cherchons? Ce ne sera pas au XVIIIe siècle, où tout est en décadence, surtout au théâtre. Dancourt a accoutumé le parterre au bas comique, et ne sait pas faire rire l'esprit; le métaphysique et quintessencié Marivaux pèse gravement des œufs de mouche dans des toiles d'araignées et manque le chemin du cœur en prenant pour y arriver des routes trop détournées; les comédies larmoyantes sont la honte du temps. Tous les écrivains originaux du XVIIIe siècle, Voltaire les a raillés ou combattus : il a commenté l'*Esprit des lois* comme il avait commenté les tragédies de Corneille; il s'est heurté à Buffon, dont la majesté tranquille n'en a pas été ébranlée; J.-J. Rousseau l'a exaspéré. Il criait à la décadence, et il ne sentait pas la renaissance toute proche. Il vantait la correction, la politesse, la noblesse du XVIIe siècle, et il ne semblait pas se douter que ce siècle avait, même dans la prose, sa grande poésie, antérieure et supérieure aux règles.

Combien plus ouvert et moins rigoureusement négatif sera le goût d'un Diderot! combien plus expansive sa force de sympathie! C'est que Diderot est moins auteur, moins polémiste, plus artiste que Voltaire. Homme d'imagination et de sentiment, Diderot conçoit déjà la critique féconde des beautés; homme d'intelligence avant tout, et d'intelligence presque exclusivement critique, Voltaire a trop souvent le ton d'un rival, alors qu'il devrait être un juge. Ce n'est point son humeur seule

1. Lettres à Helvétius, 24 janv. 1740, 20 juin 1741; au cardinal Passionei, 12 oct. 1745; à d'Argental, 6 juill. 57; et à Walpole, 15 juillet 1768. Je ne parle pas ici des préjugés philosophiques : Pascal et Bossuet ne sont pas épargnés. *Cf.* les lettres à la Condamine, 21 juin 1734; au P. Tournemine, 1735; à Formont, juin et 26 juillet 1733; à Maupertuis, 29 avril, et à d'Argental, mai 1734; à Cideville, 1er juillet 1733; à d'Olivet, 6 janv. 1736; à S' Gravesande, 1er juin 1741; à Mme du Deffand, 13 oct. 1759; à de Missy, 12 déc. 42; à Burigny, juillet et 12 sept. 61; au duc de Bouillon, 23 déc. 67; à Hénault, 28 sept. 68; à Saurin, 28 déc. 68; à Cramer, 31 mars 70; à d'Alembert, 22 oct. 76; à Condorcet, 1er nov. 76, 4 et 8 janv. et 28 févr. 77; à de Vaines 4 et 11 juin 77.

2. Sur la Fontaine, voir en particulier les lettres à Diderot, 20 avril 1773, et à Chamfort, 16 nov. 1774; aux éditeurs de la *Bibliothèque universelle des romans,* 15 août 75.

qu'il en faut accuser : avec cette passion qu'il apporte en tout, sans doute, mais aussi avec une sincérité où il semble qu'il y ait parfois de la candeur, il s'est constitué, en ce siècle où il encourage les audaces philosophiques et proscrit les audaces littéraires, le dépositaire et le conservateur du vrai, du seul goût classique. Ces sortes de missions qu'on s'arroge avec une confiance tranquille ne vont point sans quelque intolérance : Bossuet l'avait prouvé dans les choses de la religion, Voltaire le prouva dans celles de la littérature. Pendant toute la première partie de sa vie, tant qu'il fut avant tout un littérateur épris de son art, il se montra critique pénétrant dans toutes les occasions où ses préjugés et ses passions ne faussaient pas la rectitude naturelle de son jugement : son culte pour les grands écrivains de la seconde partie du xviie siècle, dont il était encore tout près, et qui eux-mêmes avaient fait effort pour se rapprocher des anciens, lui communiquait un peu de leur santé intellectuelle; et, d'autre part, son universelle curiosité lui ouvrait les yeux sur des beautés qu'ils n'avaient pas connues. Quand il devint le chef du parti philosophique, il fut conduit à juger les œuvres d'un point de vue moins désintéressé : ainsi s'expliquent, par exemple, ses jugements contradictoires sur *Athalie*. Son goût, à le juger d'ensemble, ne peut donc être qu'un goût de transition et parfois de circonstance, un peu mêlé et gêné entre les souvenirs du xviie siècle et les nouveautés du xviiie. Ce n'est ni le goût à la fois pur et large des grands classiques, puisqu'il aboutit à un purisme trop délicat, ni le goût à la fois altéré et renouvelé des Diderot et des Rousseau. Héritier du classicisme et homme d'un âge nouveau, timide et curieux, Voltaire critique ne manque pas d'idées, mais il manque d'idées directrices : il a pressenti, par exemple, la théorie moderne des milieux et des races; mais à quoi lui sert d'admettre qu'il puisse y avoir différents types de la beauté, selon les temps et les lieux, puisqu'il en approuve un seul, celui qui a été imaginé et réalisé dans un certain pays, la France, et à une certaine époque de l'histoire littéraire de ce pays?

Tout cela est vrai, mais tout cela n'empêche pas Voltaire d'avoir été un critique original, précisément en ses évolutions et contradictions. Critique fin, à coup sûr, plutôt que profond : c'est son propre goût qu'il semble définir quand il écrit, dans le *Dictionnaire philosophique :* « Le goût fin et sûr consiste dans le sentiment prompt d'une beauté parmi les défauts et d'un défaut

parmi les beautés. » Il est clair que, parmi ces beautés, les beautés poétiques ne sont pas celles dont il sent le mieux tout le prix : quelques-unes des pensées les plus justement célèbres de son ami Vauvenargues, il les biffait comme trop « poétiques ». Mais ce nom de Vauvenargues suffit à nous rappeler que le goût chez lui n'était pas seulement un esprit de justesse, mais de justice. Voltaire a souvent mal parlé de Corneille[1]; mais que son cher disciple Vauvenargues, outrant, comme il arrive d'ordinaire, la pensée du maître, sacrifie trop délibérément Corneille à Racine, il le ramène doucement au respect dû à un génie créateur (15 avril 1743). Il voulait « des préférences, et point d'exclusions »; et l'on sait comme il aime à répéter le mot biblique : « Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon père. » Comme en tout il voyait le pour et le contre avec une égale lucidité de coup d'œil, il n'avait pas de peine à être équitable quand la passion ne faussait pas la rectitude naturelle de son jugement. Et c'est pourquoi ses lettres de direction et de consultation littéraire, si l'on peut parler ainsi, sont encore si vraies et d'une lecture si utile. Son ami Cideville a la démangeaison de briller et prodigue les traits ingénieux : il le supplie de n'avoir point d'esprit, d'aller droit au but et de ne dire que le nécessaire (26 nov. 1733). Un autre ami, Helvétius, est doué d'une facilité négligente : il ne lui manque plus que de travailler avec difficulté (4 déc. 1738). Ses lettres à Frédéric II sont d'excellentes leçons de goût et de langue, à condition qu'on n'oublie pas à qui elles s'adressent. Par exemple, la lettre écrite de Cirey, le 20 décembre 1737, paraît creuser un fossé trop profond entre la langue de la poésie et celle de la prose : c'est que Frédéric a ordonné à Voltaire de lui présenter « quelques règles pour discerner les mots de la langue française qui appartiennent à la prose de ceux qui sont consacrés à la poésie ». Voltaire donne aussi des consultations gratuites aux étrangers, même quand ils ne sont pas princes. Il en donne à des femmes très françaises, qui le prennent comme directeur de leurs lectures, et qui en vérité pourraient choisir plus mal. Voyez comme il apprend ce que c'est que « savoir lire » à la trop délicate et ennuyée Mme du Deffand (1759), qui ne s'affectionnait point à ses lectures, n'en faisait point son affaire, pour parler comme Mme de Sévigné.

1. Dans la Correspondance, voir surtout les lettres à Duclos, mai 1761, à Mme du Deffand, 18 juillet 1764, à d'Olivet, 1er avril 1766, à Maillet du Boullay, 20 oct. 1768 (celle-ci plus favorable), à d'Alembert, 12 juillet 1782.

Vous me demandez ce que vous devez lire, comme les malades demandent ce qu'ils doivent manger; mais il faut avoir de l'appétit, et vous avez peu d'appétit avec beaucoup de goût...

Mais vous, Madame, prétendez-vous lire comme on fait la conversation? prendre un livre comme on demande des nouvelles? le lire et le laisser là? en prendre un autre qui n'a aucun rapport avec le premier, et le quitter pour un troisième? En ce cas, vous n'avez pas grand plaisir.

Pour avoir du plaisir, il faut un peu de passion; il faut un grand objet qui intéresse, une envie de s'instruire déterminée, qui occupe l'âme continuellement : cela est difficile à trouver, et ne se donne point. Vous êtes dégoûtée; vous voulez seulement vous amuser, je le vois bien; et les amusements sont encore assez rares.

Et il lui conseille de lire... l'Ancien Testament et l'Arioste. C'est aussi l'Arioste, c'est le Tasse, mais c'est également Mme de Sévigné et même Mme Deshoulières, c'est Racine, Fénelon, Bossuet, Boileau, dont il recommande la lecture à une demoiselle qui a fait une étude particulière de la langue italienne, mais qui ne paraît pas avoir une connaissance aussi familière de la littérature française (20 juin 1756) : lire peu, et seulement les auteurs qui sont depuis longtemps en possession des suffrages du public, c'est un précepte excellent en soi, qui souffre pourtant quelques exceptions, mais dont Voltaire eût peut-être atténué la rigueur apparente, s'il se fût adressé à Mme du Deffand ou même à Mme Denis. Ses « consultations » littéraires ont donc un fond de vérité générale, mais sont accommodées, dans la forme, à des cas individuels. Et il semble que, sans y trop songer, il se donne lui-même un modèle, quand il écrit : « Les bons auteurs n'ont de l'esprit qu'autant qu'il en faut, ne le recherchent jamais, pensent avec bon sens, et s'expriment avec clarté. » Et quelle leçon abstraite de goût vaudra jamais la leçon vivante de ces lettres? Même alors qu'elles n'enseignent rien, directement, elles sont des leçons vivantes, et d'autant plus persuasives, de simplicité, de sobriété, de mesure, de justesse, de clarté. Légères et logiques à la fois, elles ont le mouvement, certes, avant tout; mais elles ont aussi l'ordre, un ordre parfois caché, mais réel. « Je veux de l'ordre jusque dans mes lettres, » écrivait-il en plaisantant[1]. Mais on retrouverait quelque chose de cet ordre intime jusque dans ses lettres les plus abandonnées. On ne parle ici que des mérites raisonnables de la Correspondance. Si l'on y étudiait le ton et l'accent, on verrait combien ils sont variés, combien les reproches amicaux

1. Lettre à Mme Denis, de Clèves, juillet 1750.

adressés à Thiériot (12 juin 1735) ressemblent peu aux traits ironiques décochés à Rousseau (30 août 1755), ou le plaidoyer adressé à milord Hervey en faveur du siècle de Louis XIV (1740) au plaidoyer en faveur de Sirven, adressé à un conseiller au Parlement de Toulouse (19 avril 1765)[1]. La couleur fait défaut. Non que Voltaire en ait absolument méconnu le prix; il semble même avoir senti d'instinct ce qui manquait à la langue française, du moins à la langue poétique, par exemple lorsqu'il parle des beautés de la poésie orientale :

On a beau dire que ces beautés de diction sont des beautés épiques, ceux qui parlent ainsi ne savent pas que Sophocle et Euripide ont imité le style d'Homère. Ces morceaux épiques, entremêlés avec art parmi des beautés plus simples, sont comme des éclairs qu'on voit quelquefois enflammer l'horizon, et se mêler à la lumière douce et égale d'une belle soirée. Toutes les autres nations aiment, ce me semble, ces figures frappantes. Grecs, Latins, Arabes, Italiens, Anglais, Espagnols, tous nous reprochent une poésie un peu trop prosaïque. Je ne demande pas qu'on outre la nature, je veux qu'on la fortifie et qu'on l'embellisse[2].

Et il allait jusqu'à désirer un peu plus de « coloris » au Raphaël français, à son cher Racine. Cette « maigreur », qu'il attribuait à la « gêne de nos phrases et de notre poésie », ne la reconnaissait-il pas aussi dans notre prose? Ce n'est pas à la poésie seulement qu'il pensait quand il écrivait à Frédéric (21 avril 1749) : « Je roule aussi de petits projets dans ma tête, pour donner plus de force et d'énergie à notre langue, et je pense que si Votre Majesté voulait m'aider, nous pourrions faire l'aumône à cette langue française, à cette gueuse pincée et dédaigneuse qui se complaît dans son indigence... Si on laisse faire l'Académie, elle appauvrira notre langue, et je propose à Votre Majesté de l'enrichir. Il n'y a que le génie qui soit assez riche pour faire de telles entreprises. Le purisme est toujours pauvre. » Il préférait, et il le disait au même prince dès 1738,

Les belles fautes du génie
A l'exacte et froide oraison
D'un puriste d'Académie.

Mais comment ce souci de renouveler et d'enrichir la langue française se concilierait-il avec d'autres déclarations, si répé-

1. « La perfection consisterait à savoir assortir toujours son style à la matière qu'on traite. » (*Dictionnaire philosophique*, art. GENRES DE STYLE.)
2. Lettre à la Noue, 3 avril 1739. Voyez aussi la lettre à Beauzée, 14 janv. 1768, sur l'appauvrissement de la langue par l'usage.

tées, si catégoriques, en faveur de la langue parfaite du XVIIe siècle, avec ces épigrammes contre ceux qui cherchent des phrases nouvelles parce qu'ils manquent d'idées, ou contre les lourds métaphysiciens qui corrompent le génie français, en le forçant à s'assimiler les qualités ou les défauts du génie anglais ou allemand[1]? Deux remarques sont nécessaires. Voltaire souhaite qu'on embellisse le *vocabulaire* français, non qu'on modifie la syntaxe de la langue française. Il sait, beaucoup avant que Rivarol l'ait dit, que la syntaxe française est incorruptible, et il n'a garde d'ébranler ce qui est, au contraire, le fondement solide des réformes qu'il souhaite d'accomplir soit dans le vocabulaire soit dans l'orthographe. En second lieu, c'est la pauvreté de notre langue *poétique* qui le préoccupe surtout. Il n'a jamais senti vivement ce qui manquait à notre prose. Cette prose « claire, solide, indestructible, cette prose de cristal[2] », cet ordre naturel dans lequel on est obligé d'exprimer ses pensées et de construire ses phrases, comment ne les aimerait-il pas? La langue qui a ces rares mérites est aussi éminemment *sociale*.

De toutes les langues de l'Europe, la française doit être la plus générale, parce qu'elle est la plus propre à la conversation : elle a pris son caractère dans celui du peuple qui la parle.

Les Français ont été, depuis près de cent cinquante ans, le peuple qui a le plus connu la société, qui en a le premier écarté toute la gêne, et le premier chez qui les femmes ont été libres et souveraines, quand elles n'étaient ailleurs que des esclaves. La syntaxe de cette langue toujours uniforme, et qui n'admet point d'inversions, est encore une facilité que n'ont guère les autres langues; c'est une monnaie plus courante que les autres, quand même elle manquerait de poids. La quantité prodigieuse de livres agréablement frivoles que cette nation a produits est encore une raison de la faveur que sa langue a obtenue chez toutes les nations.

Des livres profonds ne donneront point de cours à une langue : on les traduira; on apprendra la philosophie de Newton; mais on n'apprendra pas l'anglais pour l'entendre.

Ce qui rend encore le français plus commun, c'est la perfection où le théâtre a été porté dans cette langue. C'est à *Cinna*, à *Phèdre*, au *Misanthrope*, qu'elle a dû sa vogue, et non pas aux conquêtes de Louis XIV.

Elle n'est ni si abondante et si maniable que l'italien, ni si majestueuse que l'espagnol, ni si énergique que l'anglais; et cependant elle a fait plus de fortune que ces trois langues, par cela seul qu'elle est plus de commerce, et qu'il y a plus de livres agréables chez elle qu'ailleurs[3].

Elle est aussi, ce que Voltaire ne dit pas assez, la langue de

1. Lettres à d'Olivet, 6 janv. 1736, et à Mme du Boccage, 2 févr. 1759.
2. Victor Hugo, *Littérature et Philosophie mêlées*, Préface.
3. *Dictionnaire philosophique*, art. GÉNIE DES LANGUES.

la propagande philosophique. Avant tout donc elle doit être intelligible. Vinet observe qu'au fond Voltaire n'a rien ajouté à la langue du XVIIe siècle, dont il a conservé sinon toute la grâce, du moins la limpidité, la fluidité, la simplicité, en lui donnant un mouvement plus agile et des tours plus vifs. Il n'a donc pas connu ni deviné toutes les ressources de la langue française, brillante ou grave avec Montesquieu, pénétrée de sentiment et de fantaisie avec Diderot, animée du souffle oratoire avec Rousseau. Mais nul n'en a mieux connu et mis en usage les ressources essentielles. « Il y a, dit Bersot, une autre langue que celle de Voltaire, mais la langue française éternelle, c'est celle-là... Quand on a ôté l'harmonie de Fénelon, la couleur de Rousseau, la flamme de Pascal, il reste la clarté, il reste le style de Voltaire. Les autres qualités frappent, avertissent le lecteur et se font reconnaître; la clarté est insensible comme l'air où nous vivons plongés. Les autres qualités sont individuelles, appartiennent à un esprit, point à l'autre; la clarté est l'intelligence, elle est la qualité de l'esprit humain. » Cette absolue transparence de la forme, précisément parce qu'elle découvre à nu la pensée, ne la fait pas assez valoir. On ne voit pas assez combien cette pensée a dû être pénétrée, éclaircie, simplifiée, pour atteindre à ce degré d'intelligibilité accessible à tous. Le contact de notre esprit avec elle est trop direct pour que nous distinguions entre elle et lui. Quand elle se dérobe derrière un léger nuage et qu'il nous faut faire quelque effort pour la saisir, elle nous semble d'autant plus originale que nous avons eu plus de peine et, par suite, de mérite à la préciser. Mais nous ne devons pas être injustes pour ceux qui nous épargnent cette peine. La lucidité de l'expression ne témoigne en rien contre l'originalité ni même la profondeur de la pensée. C'est ce que pensait, sans doute, Ernest Renan, si différent de Voltaire, lorsqu'il caractérisait avec une admiration discrète ce « grand, limpide *et parfois profond* génie ».

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Éditions de Kehl, 1785, 70 in-8° ; Beuchot (Lefèvre), 1829, 70 in-8°; Moland (Garnier), 1883, 50 in-8°. — Lettres choisies, édit. Aubertin (Belin), Fallex (Delagrave).

LIVRES

Correspondance de D'ALEMBERT, DIDEROT, FRÉDÉRIC II, ROUSSEAU, VAUVENARGUES, etc.

Mme DU DEFFAND. — *Correspondance complète,* édit. Sainte-Aulaire; 3 vol. in-8°, Michel Lévy, 1866. — *Cf.* Caro, *Revue des Deux Mondes,* 15 mars 1871.

Mme DU CHATELET. — *Lettres,* édit. Asse, 1882.

Mme DE GRAFIGNY. — *Lettres,* édit. Asse, 1879.

GRIMM. — *Correspondance;* Garnier, in-8°. *Cf.* la table du tome XVI.

DE FÉLETZ. — *Jugements historiques et littéraires;* Périsse, 1840, in-8°. *Cf. Mélanges,* t. V (Sévigné).

VILLEMAIN. — *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle;* Didier, in-8°, leçons 4, 7, 8, 9, 16, 37.

SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi;* Garnier : I, Mme du Deffand; II, Mmes du Châtelet et de Grafigny; III, Vauvenargues, Frédéric II, Condorcet ; IV, Marmontel ; VII, de Brosses, Frédéric II; VIII, Bernis; IX, Duclos; XI, Hénault; XII, d'Argenson, Frédéric; XIII, Lettres inédites de Voltaire; XIV, Vauvenargues, Maupertuis, Mme du Deffand; XV, Voltaire et Rousseau.

CH. NISARD. — *Les Ennemis de Voltaire;* 1853.

BERSOT. — *Études sur le dix-huitième siècle;* Durand, 1855, 2 in-12. *Cf.* Hachette, 1864, t. II, 136-167.

EVARISTE BAVOUX. — *Voltaire à Ferney;* 1860, Didier.

SAYOUS. — *Le Dix-Huitième Siècle à l'étranger;* Amyot, 1861, in-8°, t. Ier, l. II, ch. 5 à 8; t. II, l. IV, ch. 4; t. III, l. III, ch. 1 à 4.

FOISSET. — *Voltaire et le Président de Brosses;* Didier, in-8°, 1858 et 1865.

G. PERROT. — *Revue des Deux Mondes,* 15 mars 1864 : *Lettres inédites de Voltaire.*

1. Les 7,413 lettres de l'édition Beuchot ont été successivement portées à 9,000 environ par les apports successifs de MM. Cayrol et François (1857), Foisset (1858), Bavoux (1860), Beaune (1867), de Mandat (1868), Courtat (1875).

NISARD. — *Histoire de la littérature française;* Didot; t. IV.
IMBERT DE SAINT-AMANT. — *Revue des Deux Mondes,* 1er mars 1866 : *Mme du Deffand et sa Correspondance.*
BEAUNE. — *Voltaire au collège;* Amyot, 1867.
PIERRON. — *Les Maîtres de Voltaire;* 1866.
A. RAMBAUD. — *Revue des Deux Mondes,* 1er février 1877 : *Catherine et ses Correspondants français.*
BRUNETIÈRE. — *Études critiques;* Hachette, in-12; 4e série, p. 286-289. *Cf. Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1880.
CUNISSET-CARNOT. — *Revue des Deux Mondes,* 15 février 1888 : *la Querelle du président de Brosses avec Voltaire.*
FAGUET. — *Voltaire;* Lecène, in-8o, 1895; II, 12.
— *Le Dix-Huitième Siècle;* Lecène, in-12, p. 216-233.
PH. GODET. — *Histoire littéraire de la Suisse française;* Fischbacher, 1890, ch. VI.
PALÉOLOGUE. — *Vauvenargues;* Hachette, p. 60-67; 78-79.
LANSON. — *Histoire de la littérature francaise;* Hachette; 5e partie, l. IV, ch. IV.
HENRY TRONCHIN. — *Le Conseiller François Tronchin;* Plon, 1895, in-8o.
BRUNEL. — *L'Académie et les Philosophes au dix-huitième siècle;* Hachette, in-8o.
DESNOIRESTERRES. — *Voltaire et la Société française au dix-huitième siècle;* 8 vol. in-8o, Perrin.
MERLET ET LINTILHAC. — *Études sur les classiques français;* Hachette, in-12, 1894; p. 543 sqq.
DE BROGLIE. — *Voltaire pendant la guerre de sept ans,* Calmann-Lévy.
— *Frédéric II et Louis XV,* 2 vol. in-8o. C.-Lévy.
SAINT-MARC GIRARDIN. — Préface des *Lettres inédites de Voltaire,* par de Cayrol et François, 1857, in-8o.
J. MAUGRAS. — *Voltaire et J.-J. Rousseau,* 1886.
VERNIER. — *Voltaire grammairien,* 1889, in-8°.

JUGEMENTS

I

Vous n'êtes pas sans un peu de penchant à l'imitation de Voltaire. Il n'y aura pas de mal, tant qu'en disant comme lui vous prendrez garde à ne pas toujours penser de même. Le dénigrement de Voltaire aurait desséché son esprit, si cet esprit n'avait été souvent du génie. L'habitude de la satire aigrit la pensée, passez-moi cette expression, et je suis convaincue qu'une jeune tête qui se laisserait aller à prendre toutes les choses du monde par le côté de leurs ridicules se trouverait très vide au bout d'un certain temps, parce qu'on arrive toujours à rejeter ce dont on s'est moqué. Mais comme j'espère que vous éviterez cet écueil, je ne suis point fâchée de vous voir un peu trempé de la façon de dire de Voltaire : ses lettres sont un modèle, et personne ne possède mieux que lui cet avantage d'une opposition inattendue entre la légèreté de la forme et la solidité du fond, qui amuse beaucoup en n'appliquant que ce qu'il faut.

M[me] de Rémusat, *Lettres à son fils,* 13 avril 1816;
Calmann-Lévy.

II

Voltaire, correspondant de l'univers, répandait dans ses lettres familières, chef-d'œuvre insoucieux de soixante-dix ans de vie, plus de naturel, d'atticisme, de souplesse, de grâce, de solidité et d'éclat de style qu'il n'en faudrait pour illustrer toute une autre littérature. Il ne manque qu'un caractère à cette grandeur, le sérieux.

Lamartine, *Entretiens,* 8.

III

S'il fallait sacrifier quelque chose de Voltaire, je donnerais les tragédies et les comédies pour garder les petits vers; s'il

fallait sacrifier encore quelque chose, je donnerais plutôt les histoires, toutes charmantes qu'elles sont, que les romans; si on ne me permettait de garder qu'un seul ouvrage, je me ferais beaucoup prier, j'aurais des scrupules et des regrets infinis, mais enfin il y a une chose que je ne me déciderais jamais à livrer, c'est la *Correspondance*. Pour ceux qui cherchent un intérêt dramatique, voici une guerre de soixante ans conduite avec un courage et une tactique merveilleuse, par un général admirable, demeuré vainqueur. Si, outre la tactique, ils s'intéressent à l'objet de la guerre, l'objet est assez grand : c'est la guerre de la tolérance et de l'humanité. Pour ceux qui recherchent l'histoire, voici un homme qui a vécu près d'un siècle, a assisté à tous les événements importants, les a notés et caractérisés au passage. Pour ceux qui recherchent l'art, il est ici prodigieux. Il me semble que nos Français n'ont de supérieurs en aucun genre; mais où ils sont uniques, c'est dans l'art difficile des riens élégants. Dans les autres compositions, il y a un fond qui soutient, une matière qui fournit; ici la main est tout, par conséquent l'homme est tout; du même talent dont ils façonnent un bijou, ils façonnent une de ces compositions légères de substance, mais d'un travail exquis, comme les bulles de savon qui se tiennent en l'air et où se meuvent toutes les couleurs de la lumière; c'est quelque chose d'impalpable et d'impondérable, un souffle emprisonné dans une vapeur. Voltaire est maître dans cet art. Un homme de talent pouvait composer ses pièces de théâtre et ses épîtres; quelques vérités de bon sens développées admirablement font tous les frais de sa philosophie; dans l'histoire, il a des qualités qui peuvent se trouver chez d'autres : l'intelligence, la clarté, la rapidité, l'intérêt; ses petits vers, ses pamphlets et sa *Correspondance* sont lui-même, ne sont qu'à lui. Quel génie se joue dans ces poésies et ces plaisanteries et ces lettres immortelles! Or, tout ce qu'on admire dans les deux premières se retrouve dans les lettres avec une inépuisable abondance : vers faciles, railleries charmantes à propos de tous les personnages et de tous les événements qui ont passé, dans ce siècle agité, devant cet esprit curieux.

Bersot, *Essais de philosophie et de morale*, t. II; Didier.

IV

Les grands personnages littéraires du XVIIIe siècle ont écrit des lettres fort inégalement et avec des différences qui sont

bien celles de leur caractère et de leur physionomie. Voltaire est le premier, et il demeure incomparable : vif, naturel, facile, toujours prêt, donnant au moindre compliment un tour aisé, une grâce légère, exprimant au besoin des pensées sérieuses, mais les déridant bientôt, et toujours attentif à plaire, à *faire rire l'esprit.*

Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* t. XIV; Garnier.

V

On a dit de lui : « Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire, c'est tout le monde. » Oui, mais cet esprit de tout le monde, c'est encore le sien.

Il a de *Gil Blas* la raillerie souriante qui effleure les travers de chacun, et dont ne s'excepte pas l'écrivain. Seulement, dans *Gil Blas* elle est si discrète, qu'elle semble comme involontaire, et que l'auteur en paraît à peine averti. Dans Voltaire, elle est plus près du trait, et le premier qui s'en doute, c'est Voltaire lui-même. Pour goûter la raillerie dans *Gil Blas,* peut-être faut-il à la fois plus de finesse et de candeur que n'en a le commun même des gens d'esprit; pour n'en rien perdre dans Voltaire, à peine est-il nécessaire d'avoir de l'esprit.

Il y a une autre sorte d'esprit qui fait presque toujours compagnie à la raillerie enjouée : c'est l'art de louer, aussi en perfection dans notre pays que l'art de railler. Dans l'opinion des étrangers, c'est notre travers. En tout cas, ne l'a pas qui veut, et peut-être ne nous le reproche-t-on que parce qu'on nous l'envie. Il est très vrai que l'art de louer n'est pas une vertu héroïque; mais c'est encore moins un vice. Voltaire y est exquis. Railler ne lui est pas plus naturel que louer. Voltaire a un grand art : il nous fait goûter des louanges qui ne sont pas pour nous. Je me suis demandé pourquoi nous aimons tant ces friandises, que d'autres ont mangées; le motif nous fait honneur : c'est notre tendresse à la louange et notre désir de la mériter.

Outre l'art de louer les autres, il y a dans la *Correspondance* l'art de recevoir leurs louanges. Celui-là est plus difficile. L'homme qui reçoit une louange est si disposé à s'en faire l'écho, et cette sorte d'écho qui renvoie plusieurs fois le son! Il est poussé sur une pente si glissante, et s'y retenir demande tant de vertu! Voltaire y réussit, et sa vertu ne sent pas la peine.

Il ne prend pas tout ce qu'on lui donne; bon moyen de s'assurer ce qu'il prend. Quand nous louons les gens, nous aimons qu'ils y fassent quelque cérémonie; cela nous y entête, et nous redoublons, plus jaloux de les convaincre de notre bon goût que de les persuader de leur mérite. Que de louanges ainsi renchéries Voltaire ne s'est-il pas attirées, en se dérobant à des louanges ordinaires!

Otez du discours d'un homme d'esprit ce qui est pensée ou sentiment juste, raillerie fine, louange délicate; il reste encore quelque chose, qui ne nous apprend rien et pourtant qui n'est pas de trop. Voltaire est plein de ce « superflu si nécessaire ». Mais à quoi bon énumérer lourdement des choses si légères? En fait de genres d'esprit, il n'est guère plus aisé de trouver celui qui manque à Voltaire que de définir tout ce qu'il a. Il lui manque l'esprit précieux; je dis l'esprit, parce qu'on n'est pas précieux sans beaucoup d'esprit, témoin les héros du genre au temps de Voltaire, Fontenelle, Marivaux, qui, en y mettant ou plutôt en y gâtant beaucoup de très bon esprit, rendaient le défaut si tentant. Il n'y a pas une phrase de style précieux dans la *Correspondance*, pas même dans les louanges, où l'on est enclin à raffiner et où l'on ne craint pas les scrupules du goût dans les gens qu'on loue.

NISARD, *Histoire de la littérature française*, t. IV; Didot.

VI

Quand on juge sévèrement Voltaire, il est juste de considérer que c'est surtout de sa Correspondance qu'on tire des preuves contre lui. Or, cette Correspondance est unique en son genre; elle n'a point été expurgée comme l'ont été toutes les autres, comme l'a été celle de Mme de Sévigné, par exemple, où l'on trouve encore d'assez singulières choses. Pas le moindre billet qui y ait été omis; la vie de Voltaire, ses pensées, ses terreurs, ses passions, bonnes ou mauvaises, tout y est enregistré, fixé jour par jour, avec la fidélité traîtresse de la photographie : c'est la confession la plus complète, la plus involontaire, la plus compromettante, qui fut jamais. Qui résisterait aussi bien à une pareille épreuve?

E. DESPOIS, *les Lettres et la liberté;* Hachette.

VII

Ce qui tient la plus grande place dans la Correspondance de Voltaire, chose naturelle et dont nous n'avons pas à nous plaindre, c'est Voltaire lui-même. Sa vie, ses projets, ses plans d'ouvrages, ses idées de pièces; quand ses ouvrages ont paru, les réponses aux critiques ou aux objections; ses inquiétudes, la vie fiévreuse dont il est accablé, qu'il mène à Paris; le loisir et le calme laborieux de son existence à Ferney; compliments à celui-ci, remerciements à celui-là, recommandations détaillées pour la publication ou la représentation de ses ouvrages; mille circonstances de cette destinée si pleine, si accidentée, font de cette Correspondance une *biographie* au jour le jour, la plus nourrie, la plus variée, la plus intéressante. On y saisit Voltaire chez lui, dans son cabinet de travail, tout échauffé de sa présence et comme chargé d'électricité, sur son théâtre de campagne, où il joue avec sa nièce et ses amis, d'un jeu animé et fougueux, avec ce *diable au corps* qu'il reprochait toujours aux acteurs de ne pas avoir et jetant d'une voix vibrante le vers fameux :

> Romains, j'aime la gloire, et ne veux pas m'en taire.

Rien d'amusant et d'instructif comme la confidence journalière de cette humeur mobile et de cet esprit à la fois grand, obstiné et aventureux.

E. Faguet, *Voltaire;* Lecène.

VIII

Voltaire est intéressé, d'une avarice dont l'excès devient parfois comique. Il est menteur, avec effronterie, avec cynisme, toutes les fois que sa sûreté, sa renommée ou le plus léger intérêt l'y invitent. Mais ce même homme, d'autre part, a montré que, comme on l'a dit d'une femme du XVII[e] siècle, l'esprit aussi est une dignité. Il a entendu mieux que personne l'art de louer, même de flatter sans s'avilir, et l'art plus rare encore de recevoir avec décence la louange et la flatterie même outrées. Il a été très réellement bon, sensible, humain : il y a moins de ricanement dans sa *Correspondance* que dans ses œuvres publiques, où il fallait forcer l'attention d'un public

railleur et frivole. Avec ses familiers, dans la liberté du commerce épistolaire, il a plus de passion, plus d'emportement, plus de chaleur de cœur et d'enthousiasme qu'on ne l'en supposerait capable. Il est tout flamme : jamais en équilibre ni de sang-froid. Non seulement ce qui touche à sa personne, mais tout l'émeut et le jette hors de lui : il est toujours prêt à se faire le défenseur public de tous les hommes ou de toutes les causes qu'il aime. Amour du bruit, je le veux bien, et calcul de l'amour-propre qui trouve son compte à ce rôle d'avocat des opprimés : mais il suffit d'avoir feuilleté la Correspondance pour s'apercevoir que Voltaire a vraiment aimé ses amis, même ceux qui ne lui servaient à rien, ceux qui le trahissaient, qui le volaient, et qui ne le flattaient pas, comme ce parasite de Thiériot. Qu'on prenne la liste de ses ennemis : combien y en a-t-il qui ont commencé par être ses obligés? Combien y en a-t-il dont il ait réellement provoqué et légitimé l'ingratitude? Enfin combien de fois a-t-on fait appel inutilement à sa générosité? Cet avare, à qui n'a-t-il pas donné? Il était riche, et cela ne l'a pas ruiné : si l'on appliquait cette mesure à tous les hommes, combien seraient justifiés? Combien de fois a-t-il abandonné à ses libraires, à ses amis, à ses acteurs, le produit de ses œuvres? Enfin, pour attester son humanité, il suffit de rappeler Calas, la Barre, les serfs du Mont-Jura : sans déclamer à la mode du siècle dernier, il ne faut pas être injuste pour Voltaire, et méconnaître les efforts généreux qu'il a faits pour mettre plus de justice et plus d'humanité dans nos lois. Il y allait de tout son cœur, et non pas seulement l'amour-propre, mais toute sa nature le soulevait contre les atrocités judiciaires et les iniquités sociales...

En somme, nature complexe, riche de bien et de mal, mêlée de tous les contraires, dispersée en tous les sens, mais tendant avec une énergie inépuisable au vrai et au bien, du moins à ce que son incomplète raison lui représentait comme le vrai et le bien, active surtout et aspirant à exercer tous les modes possibles de l'activité humaine, comme d'autres recherchent tous les modes de la sensation : c'est un des exemplaires je ne dis pas les plus nobles, mais les plus complets et les plus curieux des qualités et des défauts de la race française, de ces Welches dont il a dit tant de mal, et qui se sont aimés en lui.

Lanson, *Lettres du dix-huitième siècle;* Hachette.

LETTRES

I

Voltaire, installé depuis quelque temps à Ferney, fait part à son ami, M. de Cideville, de son nouveau genre de vie. Il lui parle de ses occupations, de ses plaisirs, de ses travaux.

(Tours. — Lycée de jeunes filles.)

II

Vauvenargues mourant écrit à Voltaire.

Il meurt sans avoir rempli sa destinée, avec mélancolie, mais non sans fierté, puisqu'il a mérité l'amitié de Voltaire.

Du moins, dans son œuvre inachevée, il a essayé de réhabiliter l'homme, en disgrâce jusque-là chez les moralistes, de lui faire aimer les passions nobles, et de le préparer à l'action, pour laquelle il est né, en lui faisant sentir sa force plutôt que sa faiblesse.

Ce siècle, plus que tout autre, sera le siècle de l'homme, de la raison humaine et de l'action. Il compte sur Voltaire pour assurer cet avenir, qu'il entrevoit plein de grandes choses.

III

Le 10 mai 1781, le conseiller d'Éprémesnil dénonçait au Parlement l'entreprise la plus révoltante, selon lui, qui se fût jamais vue. Il faisait paraître sa dénonciation sous ce titre, emprunté à Jérémie : *Ululate et clamate.* « Voilà, Messieurs, disait-il, ce que crient à tous les hommes vertueux la patrie, la religion et les mœurs. » Il s'agissait de la publication, entreprise par Beaumarchais, de l'édition des œuvres complètes de Voltaire, dite édition de Kehl (1784-1789) et dont Condorcet écrivit les notes.

On suppose que Beaumarchais écrit à d'Éprémesnil.

Il est surpris du long souvenir que lui gardent messieurs du

Parlement ; il les avait un peu oubliés pour écrire le *Barbier de Séville.*

Fort de l'opinion publique si manifestement déclarée en sa faveur, il ne se tairait pas si on le frappait; mais en le frappant, lui, chétif, c'est Voltaire qu'on veut atteindre. Ne sent-on pas le léger ridicule d'une telle entreprise ?

Il ne s'agit pas de glorifier tout ce que Voltaire a pu écrire, mais de placer sous les yeux des Français son œuvre entière, afin qu'ils puissent en toute liberté d'esprit comparer, trier et juger.

Mais que M. d'Éprémesnil se rassure, cette œuvre toute française, c'est chez le margrave de Bade qu'elle s'accomplira. Il ne restera plus aux ennemis de Voltaire qu'à interdire la lecture de son œuvre aux souscripteurs de France. Qu'ils essayent. Voltaire annonçait aux jeunes gens « de grandes choses » : on commence à deviner ce qu'elles pourront être.

IV

Doudan vécut longtemps dans une grande famille française sur le pied d'un ami plutôt que d'un précepteur. Esprit pénétrant et mesuré, il se révoltait pourtant quand, dans ce milieu, on faisait trop bon marché du XVIIIe siècle. Il admirait surtout Montesquieu et Voltaire, mais sans les admirer en tout. Dans une lettre, il s'étonne que ses amis trouvent vide et monotone la correspondance de Voltaire, « ce démon du XVIIIe siècle ». Ailleurs, répondant à un autre ami, qui avait malmené Montesquieu, et déclaré mort le siècle tout entier, il écrivait : « Pour mort, le XVIIIe siècle n'est pas mort du tout : il fera le tour du monde avant de mourir. »

D'après ces indications, on composera soit un discours, soit une lettre, soit un entretien, où Doudan justifiera son estime réfléchie pour un siècle si vivant, si agissant, et dont relèvent ceux-là mêmes qui s'y croient le plus étrangers.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Les principaux traits du caractère de Voltaire, d'après sa Correspondance (années 1754-1760).

(Paris. — Agrégation des lettres. — Leçon, 1898.)

II

Qu'est-ce qui fait, selon vous, le charme de la Correspondance de Voltaire?

(Paris. — Licence ès lettres. — Composition, mars 1897.)

III

Discuter ce jugement de Voltaire sur son temps : « L'excès de l'esprit a égaré dans presque tous les genres le talent et le génie. » (*Choix de lettres,* de Fallex, p. 266.)

(Paris. — Devoir de licence, 1897.)

IV

Définir le genre d'esprit et le style de Voltaire d'après sa Correspondance.

(Aix. — Licence ès lettres, juillet 1896.)

V

La rhétorique de Voltaire d'après sa Correspondance.

(Dijon. — Devoir de licence, mars 1888.)

VI

Comparer la théorie de Voltaire sur la distinction des genes.

(Lettre à Horace Walpole, 15 juillet 1768) et la Préface de *Cromwell.*

(Toulouse. — Licence ès lettres.)

VII

Montrer, surtout d'après la Correspondance de 1762 à 1778, que Voltaire fut un esprit universel d'une infatigable activité.

(Agrégation de l'enseignement spécial. — Leçon, 1888.)

VIII

Développer ces lignes d'une lettre de Voltaire : « On s'accoutume à bien parler en lisant souvent ceux qui ont bien écrit. On se fait une habitude d'exprimer simplement et noblement sa pensée sans effort. Ce n'est point une étude; il n'en coûte aucune peine de lire ce qui est bon et de ne lire que cela; on n'a de maître que son plaisir et son goût. »

(Sèvres. — Concours d'admission, 1886; Sciences.)

IX

Développer, éclaircir par des exemples et, s'il y a lieu, discuter ces lignes d'une lettre de Voltaire : « Je regarde la tragédie et la comédie comme des écoles de vertu, de raison et de bienséance. Corneille, ancien Romain parmi les Français, a établi une école de grandeur d'âme, et Molière a fondé celle de la vie civile. »

(Sèvres. — Concours d'admission, 1882; Lettres.)

X

Expliquer ce mot de Voltaire : « Corneille, vieux Romain parmi les Français, a établi une école de grandeur d'âme; Molière a fondé celle de la vie civile. »

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de seconde année.

Voltaire n'a pas été toujours juste envers Corneille, et même ne l'a pas toujours compris. Mais lorsqu'il n'était pas égaré par ses préventions en faveur de Racine et des écrivains délicats

de la fin du XVIIe siècle, il sentait juste, et trouvait des formules définitives. Aucun jugement, si complet qu'il soit, sur Corneille et Molière, n'est préférable à ce jugement concis et qui pourtant dit tout, car il embrasse à la fois la tragédie et la comédie, l'idéal et la réalité.

Dire de Corneille qu'il est un « vieux Romain parmi les Français », ce n'est pas dire seulement qu'il s'est attaché de préférence à peindre les personnages romains, c'est donner à entendre aussi qu'il s'est fait une âme toute romaine, qu'il est devenu l'égal et presque le compatriote de ses héros, — en restant Français et très Français, — qu'en un mot, capable lui-même d'atteindre à l'héroïsme romain, héroïsme un peu solennel et tendu, mais toujours fier et viril, il nous rend capables d'y atteindre avec lui. Mais la grandeur d'âme n'est pas le partage exclusif des Romains, et l'on peut dire avec Balzac que Corneille les a faits souvent plus Romains qu'ils ne l'ont jamais été. Qu'entend donc Voltaire lorsqu'il écrit que le théâtre de Corneille est une école de grandeur d'âme?

Il serait banal de répéter, après tant d'autres, que le grand ressort du théâtre de Corneille est l'admiration, et que cette admiration naît en nous du spectacle de la passion sacrifiée le plus souvent au devoir. Mais si le devoir triomphait de prime abord, sans hésitations, sans luttes douloureuses, sans déchirement intérieur, le drame ne serait plus vraiment humain; par suite, la leçon morale serait inefficace, car nous sommes moins touchés qu'étonnés par tout ce qui est surhumain et hors de proportion avec nos forces. Comment se fait-il donc que la grandeur d'âme, parfois plus qu'humaine, des personnages cornéliens, nous émeuve, et qu'en l'admirant nous ne désespérions pas de la pouvoir imiter un jour, s'il en était besoin? Il ne suffit pas, en effet, que cette grandeur d'âme soit réelle; si l'on veut que l'exemple n'en reste pas stérile, il faut qu'elle puisse se communiquer à nous; or, elle n'aura point de vertu communicative et bienfaisante si elle nous semble démesurée, invraisemblable, étrangère à notre nature bornée. Le génie de Corneille y a pourvu : il place très haut son idéal, pour nous contraindre à l'effort incessant et salutaire, mais il ne le place pas du premier coup au-dessus de notre portée. Avant d'atteindre à l'héroïsme, ses héros sont des hommes. Avant de provoquer le comte, Rodrigue doit vaincre sa propre passion; le vieil Horace pleure en envoyant les siens au combat; Auguste ne s'élève point sans effort à l'héroïsme de la clémence, et Po-

lyeucte, moins impassible qu'on ne le fait souvent, est longtemps partagé entre l'amour humain et l'amour divin, qui l'emporte seulement à la fin. Comme nous les voyons si profondément hommes, comme nous assistons à leurs combats, notre sympathie pour eux s'accroît avec notre admiration, à mesure qu'ils se dégagent de leurs faiblesses, voient plus clairement leur devoir et y marchent d'un pas plus ferme. A mesure qu'ils s'élèvent, nous nous élevons à leur suite; les yeux toujours fixés sur cet idéal héroïque qu'ils contemplent, nous faisons effort pour nous en rapprocher de plus en plus. Nous prenons ainsi l'habitude de porter haut nos regards et d'aspirer au grand. Ainsi Dante, tremblant d'abord et conscient de sa nature mortelle, mais rassuré par Béatrice, qui le tient par la main, monte à sa suite dans la pure lumière.

Il serait injuste de demander à la comédie ce que la tragédie nous donne, et de chercher l'idéal dans la peinture de la vie réelle. Comme la morale de la Fontaine, la morale de Molière est celle de la vie, médiocrement élevée. Il ne s'agit plus ici de nous donner des leçons de grandeur d'âme; il n'est besoin que de nous enseigner les vertus de la vie civile. Mais que sont ces vertus de la vie civile auxquelles Voltaire attache un si grand prix? L'éloge serait mince s'il n'était question que des vertus *mondaines;* mais n'est-ce rien que posséder les vertus *sociales,* dans le meilleur, dans le vrai sens du mot? Toutes ces vertus délicates qui faisaient l'*honnête homme* au XVIIe siècle, Molière nous les enseigne. Gaulois par sa verve, il est Français par son bon sens, et son théâtre n'est pas autre chose que l'école du bon sens. Rester dans la juste mesure, se défier de l'exagération et de l'affectation en tout, mais ne pas faire fi des qualités moyennes et bien équilibrées, voilà sa doctrine, si tant est qu'il en ait une; mais il n'a point de prétentions didactiques : c'est un témoin sagace, un observateur impartial des choses humaines. Est-ce sa faute si les hommes, tantôt vertueux avec mollesse, tantôt vicieux avec une sorte d'inconscience, tantôt flottant à égale distance de la vertu et du vice, tantôt enfin cyniques dans le vice, exagérés dans la vertu, ne nous offrent pas des modèles que nous puissions imiter sans crainte? Il peint et ne dogmatise pas, mais ses peintures sont par elles-mêmes instructives. Le pédantisme, l'hypocrisie, l'avarice, la misanthropie, autant d'ennemis contre lesquels il nous prémunit rien qu'en nous les faisant connaître. Nous apprenons ainsi par lui à ne pas faire étalage d'une instruction d'autant plus

orgueilleuse qu'elle est moins profonde, à fuir les vaines grimaces en respectant le sentiment religieux, à nous tenir à égale distance de la prodigalité folle et de la parcimonie étroite qui dessèche le cœur, à associer la mâle franchise d'Alceste à l'indulgence souriante de Philinte, en se gardant de l'humeur trop misanthropique de l'un et de l'indifférence trop mondaine de l'autre. Simplicité, modération, tolérance, ne sont-ce pas là par excellence les vertus civiles, et la société subsisterait-elle longtemps sans elles? et cette douce morale de la vie commune n'est-elle pas personnifiée dans les personnages les plus clairement désignés à notre sympathie, dans le sage Ariste, dans la charmante Henriette? Si l'honnête homme, selon la définition de la Rochefoucauld, est celui qui ne se pique de rien, c'est-à-dire qui se connaît, et n'a de prétention d'aucune sorte en dehors de ce qu'il sait pouvoir, le théâtre de Molière est une école d'honnêteté dans le double sens du mot, puisqu'il est à la fois une école de sagesse et de bienséance. Avant Voltaire, Boileau l'avait dit :

Chacun profite à son *école.*

XI

Que pensez-vous de ce conseil donné par Voltaire à une jeune fille : « Je vous invite à ne lire que les ouvrages qui sont depuis longtemps en possession des suffrages du public, et dont la réputation n'est point équivoque. Il y en a peu, mais on profite bien davantage en les lisant, qu'avec tous les mauvais petits livres dont nous sommes inondés »? (Lettre du 20 juin 1756.)

(Sèvres. — Concours d'admission, 1896.)

XII

Voltaire écrivait à Frédéric II (31 août 1749) que la langue française est « une gueuse pincée et dédaigneuse qui se complaît dans son indigence »; et à Beauzée (14 janvier 1768) que « c'est une indigente orgueilleuse qui craint qu'on ne lui fasse l'aumône ». Les expressions de Voltaire vous semblent-elles s'appliquer justement à la langue des XVIIe et XVIIIe siècles? Pourraient-elles être appliquées à la langue du XIXe siècle?

(Agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles. — Concours de 1894.)

XIII

Voltaire regrettait fort que, dans son dictionnaire, l'Académie française se contentât de donner, pour les différents emplois de chaque mot, des exemples simplement tirés de l'usage courant le plus correct. Il eût voulu, pour rendre le dictionnaire plus intéressant et plus instructif tout ensemble, au lieu de ces locutions anonymes, des exemples copieusement recueillis chez les bons auteurs et textuellement cités. Il allait même jusqu'à dire qu'un dictionnaire, sans de telles citations, « n'est qu'un squelette ». (Lettre à Duclos, 1760.)

Villemain (préface du Dictionnaire de l'Académie, 1837) fait à ce vœu de Voltaire plusieurs objections. Où s'arrêter, demande-t-il, dans un pareil travail, la limite étant souvent peu distincte entre les expressions qu'un auteur emploie heureusement, selon la langue et d'accord avec elle, et celles que crée plus ou moins heureusement son génie et qui ne sauraient également faire loi? — Un dictionnaire où la langue des auteurs serait largement représentée, alors même qu'il ne remonterait pas au delà de Malherbe et de Balzac, ne favoriserait-il pas ce penchant à l'archaïsme qui se produit à l'arrière-saison des langues et des littératures? — Un tel dictionnaire, excellent pour le choix de la langue, offrirait pour le goût, dans la richesse même de son répertoire d'expressions, plus d'un écueil.

Que pensez-vous de ces opinions de Voltaire et de Villemain?

(Certificat d'aptitude a l'enseignement secondaire des jeunes filles, 1885.)

XIV

Un critique a dit, à propos de la Correspondance de Voltaire: « S'il y avait à préférer dans l'excellent, je préférerais, parmi les lettres de Voltaire, celles dont le sujet est littéraire. » Êtes-vous de cet avis? Appuyez votre opinion sur des exemples.

(Professorat des écoles normales. — Leçon.)

XV

Replacer Voltaire dans le milieu de ses correspondants, qu'on essayera de grouper et de caractériser, en se demandant quels

divers côtés de la physionomie morale de Voltaire leur amitié met en lumière.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XVI

Quel intérêt plus ou moins vif le temps où ont vécu Mme de Sévigné et Voltaire communique-t-il à leur correspondance? En quelle mesure peut-on s'expliquer par là les différences de pensée et de sentiment, de ton, d'horizon?

(It.)

XVII

Caractériser dans la Correspondance de Voltaire les divers tons, correspondant soit aux diverses époques, soit aux divers états intellectuels et moraux de Voltaire. Quels sont les sentiments qu'on voudrait y rencontrer plus souvent encore?

(It.)

XVIII

Pourquoi la Correspondance tient-elle une si grande place dans l'œuvre de Voltaire, et pourquoi devait-il réussir dans ce genre plus que dans tous les autres? Montrer que, d'ailleurs, la Correspondance est inséparable de l'œuvre entière, et que l'œuvre s'y reflète.

(It.)

XIX

Les correspondances aux XVIIe et XVIIIe siècles; en marquer les différences, et par là celles qui séparent les deux époques.

(It.)

XX

Mme de Sévigné et Voltaire considérés seulement au point de vue des deux formes différentes de l'*esprit français* que leur

Correspondance exprime. Insistez en particulier sur leur manière d'écrire.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XXI

Voltaire, en 1763, écrit à Helvétius : « Les jeunes gens sont bien heureux, ils verront de belles choses. »

Que signifient ces paroles? A quoi Voltaire fait-il allusion?

(Ariège. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1891.)

9-13

Société anonyme d'imprimerie de Villefranche de-Rouergue.

COURS

DE

LITTÉRATURE

XVII. BUFFON

COURS

DE

LITTÉRATURE

PAR

FÉLIX HÉMON

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND

XVII

BUFFON



PARIS

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

BUFFON

(1707-1788)

I

Coup d'œil sur la vie et l'œuvre de Buffon. — Le Jardin du roi. — Les principaux collaborateurs.

La vie de Buffon, inséparable de son œuvre, tient presque tout entière en deux dates : 1739, date de sa nomination comme intendant au Jardin du roi ; 1749, date de la publication des premiers volumes de l'*Histoire naturelle,* qui se continue pendant quarante ans ensuite.

Georges-Louis Leclerc, fils d'un conseiller au parlement de Bourgogne, qui prit le nom de Buffon d'une terre échue par héritage à sa famille, naquit à Montbard le 7 septembre 1707. Il fit à Dijon, chez les jésuites, des études qui paraissent avoir manqué d'éclat. « Esprit lent et épais, intelligence d'une valeur latente et enveloppée, il ne promettait alors qu'un écolier vulgaire[1] », sauf en mathématiques. Au collège il eut pour condisciples l'abbé Leblanc et le président de Brosses, qui restèrent ses amis. Bientôt après, il se lia avec un jeune Anglais, le duc de Kington, qui voyageait avec un précepteur allemand nommé Hinckman, et qui séjourna quelque temps à Dijon. Il les accompagna dans leurs voyages en Suisse et en Italie, de 1730 à 1732, et, en 1738, il passa trois mois près d'eux à Londres.

C'est, dit-on, de l'Allemand Hinckman qu'il prit le goût de l'histoire naturelle. Mais on ne s'explique pas fort bien comment, dès 1733, à vingt-six ans, il peut se faire élire membre adjoint de l'Académie des sciences, car ses traductions de la *Statique des végétaux,* de Hales, et du *Traité des fluxions,* de

1. Th. Foisset, *le Président de Brosses.*

Newton, sont de 1735 et 1740. A peine s'était-il fait connaître par des mémoires sans grande importance, qui ne lui assignaient pas une spécialité bien distincte : il inclinait plutôt alors vers les sciences pures, et c'est dans la section de mécanique qu'il fut admis, ce qui ne l'empêcha pas de passer plus tard dans la section de botanique. Soudain, en 1739, la mort prématurée de Dufay, intendant du Jardin du roi, lui ouvrit l'avenir. On croit que Dufay lui-même le désigna pour son successeur. En tout cas, croyant se connaître en plantes et entendre « les bâtiments[1] », il demanda et obtint sa situation. Dès lors, sa vie est fixée : les trois premiers volumes de l'*Histoire naturelle* (*Théorie de la terre, Histoire naturelle de l'homme*) paraissent en 1749.

Le Jardin du roi a eu la fortune de réunir, aux premières pages de son histoire, deux grands noms : Richelieu qui le créa (1626), Buffon qui l'organisa ou plutôt le créa de nouveau. Mais, s'il doit beaucoup à Buffon, Buffon ne lui doit pas moins. Avant de recueillir la succession de Dufay, il hésitait, passait d'une étude à l'autre, mêlant le plaisir au travail, inconscient peut-être de son génie, à coup sûr incertain de la route qu'il devait suivre. Dès qu'il prend possession de cette paisible retraite, le Jardin devient son « fils aîné ». Il travaille à en classer les collections; il les complète au moyen des présents personnels qu'on lui adresse bientôt de tous les points du monde. Pour l'enrichir, il fait appel à la générosité des uns, il flatte la vanité des autres. Partout il a des correspondants, dont il stimule l'activité par l'unique appât de la gloire. Les souverains eux-mêmes ambitionnent l'honneur de voir leurs noms cités avec éloges dans l'*Histoire naturelle*. Il fait des emprunts, comble des catacombes, parlemente dix ans avec les moines de Saint-Victor pour agrandir le Jardin, qui étouffe dans ses limites trop étroites. C'est là que Buffon a vécu, c'est-à-dire travaillé cinquante ans de sa vie, entouré de ces savants d'élite qu'il désigna toujours avec une sûreté impartiale de jugement, Daubenton, Lamarck, Fourcroy, Lacépède.

C'est de là que partirent les 15 volumes des *Quadrupèdes* (1749-1767), les 9 volumes des *Oiseaux* (1770-1783), les 5 volumes des *Minéraux* (1783-1788), enfin les 7 volumes du *Supplément* (1774-1789), dont un contient les *Époques de la nature* (1778); en tout, 36 volumes. Cet infatigable labeur ne fut inter-

1. Lettre à Hellot, 23 juillet 1739.

rompu que deux fois : en 1769, lors de la maladie et de la mort de la comtesse de Buffon, et en 1771, lorsque Buffon tomba lui-même malade. Ses principaux collaborateurs furent Daubenton pour les *Quadrupèdes*, Guéneau de Montbeillard et l'abbé Bexon pour les *Oiseaux,* Faujas de Saint-Fond pour les *Minéraux.*

Louis Daubenton (1716-1799), qui devait mourir président du sénat de l'empire, était fils d'un médecin de Montbard, où lui-même exerça quelque temps la médecine. Son illustre compatriote le fit venir à Paris en 1742 et lui confia, dans l'*Histoire naturelle,* la partie de description anatomique. Son œuvre, plus modeste et technique, avait donc son existence propre, parallèle au développement de l'œuvre de Buffon. Mais les connaisseurs ne tardèrent pas à en apprécier la précision scientifique et la nouveauté, et Daubenton, conscient de son mérite, ne tarda pas à se lasser d'un rôle subalterne. Cependant, la rupture entre Buffon et Daubenton ne fut complète qu'après la publication d'une édition de 1774, d'où les planches de Daubenton avaient été exclues. Buffon fut très sensible à l'ingratitude d'un collaborateur qui lui devait tout ; mais il ne s'en plaignit jamais.

Privé du concours de ce vrai savant, obligé de ménager ses forces, Buffon dut s'adresser à un collaborateur qui était son compatriote aussi et son ami, mais qui n'était pas assez préparé à cette besogne : Philibert Guéneau de Montbeillard, né à Semur (1720-1785), était avocat et littérateur. Les descriptions pompeuses qu'il inséra dans les *Oiseaux* ont fait grand tort au renom de Buffon, à qui on les a souvent attribuées. Sa collaboration n'est rendue publique qu'à partir de 1771. Indépendant de caractère, et bientôt lassé, il se retira en 1777.

Avant la retraite de Guéneau, l'abbé Gabriel Bexon, de Remiremont (1748-1784), avait été associé au travail des *Oiseaux.* Traité d'abord par Buffon avec une réserve un peu défiante, il finit, grâce à sa ténacité laborieuse, par s'élever au rang de collaborateur et d'ami. Ses descriptions d'oiseaux valent mieux que celles de Guéneau, peut-être parce que Buffon les revisa de plus près. Une des nombreuses lettres que lui adressa Buffon (27 juillet 1777) suffit à caractériser la façon dont il dirigeait le travail de ses collaborateurs :

Je suis très satisfait, Monsieur, et même plus que content, car on ne peut se plaindre que du trop de travail qu'a dû vous coûter la composition des

articles que vous m'avez envoyés. Il y a en général trop d'érudition, et vous ne voulez pas qu'en comparant ces articles avec ceux qui sont imprimés, on voie qu'on a redoublé de science mythologique et d'érudition assez inutiles à l'histoire naturelle. J'en retrancherai donc beaucoup, et j'aurai l'honneur de vous envoyer dans peu le premier cahier corrigé de ma main; cela vous servira d'exemple pour ceux de la suite... Tâchez, Monsieur, de faire toutes vos descriptions d'après les oiseaux mêmes : cela est essentiel pour la précision.

Bexon mourut à trente-six ans. Avant sa mort, vers 1777, on voit apparaître un nouveau nom de collaborateur, celui de Barthélemy Faujas de Saint-Fond (de Montélimar, 1741-1819), avocat, voyageur et poète, à qui Buffon portera assez d'affection pour lui léguer son cœur. C'est aux *Minéraux* surtout qu'il travailla, mais il était chargé aussi de diriger le service de la Correspondance au Jardin du roi, tâche pesante dont Buffon avait dû se désintéresser peu à peu : « Elle finirait, dit-il[1], par me tuer, pour peu qu'elle augmentât. Ce sont des lettres sans fin, et de tout l'univers... »

Peu d'événements extérieurs méritent d'être mêlés à cette histoire d'une grande œuvre. En 1750 et 1751, après la publication des premiers volumes de l'*Histoire naturelle,* attaqué dans son orthodoxie par les *Nouvelles ecclésiatiques* et par les disciples de son collègue Réaumur, qui inspira le pamphlet intitulé *Lettres à un Américain,* Buffon s'était vu condamner par la Sorbonne et avait dû rétracter quatorze propositions extraites de son ouvrage. En 1778, les *Époques de la nature* furent dénoncées une seconde fois à la faculté de théologie par l'abbé Royou; mais la protection de la cour décida la faculté, dit Bachaumont, à regarder le système du philosophe comme un radotage de sa vieillesse.

Il vécut dix ans encore, quoique souffrant cruellement de la pierre. A la suite d'un voyage imprudent qu'il fit de Montbard à Paris pour surveiller les travaux du Jardin du roi, il y mourut, le 16 avril 1788.

II

La physionomie morale de Buffon. — Le travail à Montbard. La vie de société.

Ainsi, cette vie et cette œuvre, à une éqoque d'effervescence universelle, sont toujours restées sereines et désintéressées. Il

1. Lettre à Mme Necker, 12 juillet 1782.

n'a connu que la passion du travail et de la vérité; il n'a vécu que pour sa vaste entreprise. Sachant que « tout est cabale, même dans les sciences », il dédaignait les outrages des envieux : « Chacun, s'écrie-t-il, a sa délicatesse d'amour-propre : la mienne va jusqu'à croire que de certaines gens ne peuvent même pas m'offenser... J'ai toujours pensé qu'un homme qui écrit doit s'occuper uniquement de son sujet et nullement de soi[1]. » Le souci toujours présent de son œuvre lui inspire « l'horreur des chicanes[2] » qui en interrompraient le cours. Plus vraiment fort en cela que Montesquieu, s'il ressent profondément les offenses, il dédaigne de les relever. Il abandonne à d'autres les triomphes d'un jour; il sourit de leurs émotions fiévreuses. « Je voyais souvent Piron, dit-il, et j'étais témoin de ses anxiétés la veille des premières représentations de ses pièces. Mais qu'est-ce qu'un jour d'attente? Les premières représentations des miennes duraient des années. » En peignant le sage, maître des événements, toujours occupé à étendre ses connaissances, et jouissant de tout l'univers parce qu'il jouit de lui-même, c'est son propre portrait que Buffon nous trace. Il avait la haine de l'ennui, « ce triste tyran des âmes qui pensent[3] ». Mais, comme il le remarque, c'est un mal qui ne s'attaque point aux intelligences laborieuses. Une seule chose pouvait le fatiguer, et c'était le repos.

C'est de là que vient l'unité si parfaite de sa vie. Sa correspondance a été publiée; mais on serait déçu si l'on y cherchait d'autres émotions et d'autres pensées. A peine, au début, quelques lettres nous révèlent un Buffon jeune, mondain, passionné pour le plaisir et le jeu, capable de ne pas reculer devant une aventure ou devant un duel. Mais ailleurs, à travers les petitesses de la vie commune, on voit se dresser la grande œuvre. C'est que l'âme de Buffon était envahie tout entière par cet unique souci, qui l'accompagne dans le tumulte de Paris comme dans le silence de la Bourgogne, au Jardin du roi comme à Montbard.

Le véritable secret du génie de Buffon, c'est à Montbard qu'il faut le demander. « Chacun est fils de la terre qu'il habite. » Cette vue nouvelle, devenue banale plus tard, Buffon, un des premiers, l'a indiquée[4]. Au fond, la contrainte des relations

1. Lettre à l'abbé Leblanc, 21 mars 1750. — *Époques de la nature*, I.
2. Lettre à Mme Daubenton, 9 mars 1786. Voyez les lettres aux abbés Leblanc et Bexon et à de Brosses, 16 févr. et 21 mars 1750, 22 nov. 1773, 8 août 1779.
3 *Introduction à l'histoire de l'homme*.
4. *Quadrupèdes : le Lion*.

mondaines, le « tourbillon de Paris », lui pesaient; il y passait quatre mois à peine, puis s'enfuyait à Montbard. C'est qu'à Montbard il était maître de lui-même, et que ses jardins lui donnaient cette solitude vers laquelle il pousse un cri d'envie, quand les importuns l'assiègent : « La tranquillité du cabinet me fait autant de bien que le mouvement de Paris me fait de mal... J'aimerais mieux passer mon temps à faire couler de l'eau et à planter des houblons[1]. » Ce vaste parc de Montbard était une merveille de verdure construite sur un rocher; il y avait multiplié les sentiers et répandu les fleurs à profusion. Il avait besoin du grand air, et pensait mieux dans la grande élévation de sa tour.

Hérault de Séchelles, qui visita Montbard en 1785, nous a laissé des détails précis sur le milieu où travaillait Buffon et sur sa méthode de travail[2]. Le parc était composé de treize terrasses, d'où l'on découvrait un vaste horizon de prairies et de vignobles, de plantations, de charmilles, de volières pleines d'oiseaux étrangers. Dans le pavillon nommé tour Saint-Louis, se trouvait un cabinet fort simple : « Sous une voûte assez haute, à peu près semblable aux voûtes des églises et des anciennes chapelles, dont les murailles sont peintes en vert, il a fait porter un mauvais secrétaire de bois, au milieu de la salle, qui est carrelée, et devant le secrétaire est un fauteuil : voilà tout. Pas un livre, pas un papier. » Buffon n'y travaillait qu'en été. C'est dans un autre cabinet qu'il a écrit une grande partie de ses ouvrages. Ce cabinet, ouvert, comme le premier, par une porte verte à deux battants, était carrelé aussi, garni de boiseries, tapissé d'images d'oiseaux et de quadrupèdes. On y voyait un canapé, quelques chaises couvertes de cuir noir, une petite table noire chargée de manuscrits, un secrétaire en noyer où il écrivait; en face, le portrait de Newton.

1. Lettres à Mme Daubenton, 28 nov. 1777 ; à Bexon, 12 août 1781 ; à Leblanc, 22 février 1738.

2. *Voyage à Montbard,* ouvrage posthume. — « Les dispositions générales de l'habitation de Montbard n'ont pas changé depuis Buffon. Le modeste parterre qui l'accompagne est encore à peu près tel qu'il existait au XVIIIe siècle. Rien non plus n'a été changé dans le parc, cadeau de Louis XV, qui fait suite à ce parterre. Vu de la grille extérieure, ce parc paraît immense, et cependant il est vraiment petit ; il a cela de particulier qu'on peut s'y égarer et s'y perdre en tournant pour ainsi dire sur place, tant l'espace a été bien ménagé, et les allées disposées avec intelligence. Sans s'éloigner de plus de dix pas de son cabinet de travail, Buffon pouvait s'y créer une promenade aussi solitaire que s'il était allé la chercher à un kilomètre. Ceux qui m'ont précédé à Montbard et qui prétendent avoir trouvé le cabinet de travail dans l'état où il était du temps de Buffon ont été plus favorisés que moi ; je n'y ai trouvé que les quatre murs nus. Ce cabinet est placé dans le parc même... » (MONTÉGUT, *Souvenirs de Bourgogne.*)

Dès cinq heures du matin, Buffon se levait, dictait ses lettres, réglait ses affaires. A six heures, il montait à son cabinet, en traversant ses jardins, dont il refermait les grilles derrière lui. Qu'il écrivît dans son cabinet ou qu'il se promenât dans quelque allée voisine, il était désormais tout à son travail, et sa solitude était respectée de tous. A neuf heures, il déjeunait dans son cabinet (deux verres de vin, un morceau de pain), puis recommençait à travailler jusqu'à une ou deux heures. Alors il revenait au château et y dînait. Après le dîner, il sommeillait une demi-heure dans sa chambre, faisait seul une promenade, retournait, à cinq heures, à son cabinet, où il restait jusqu'à sept heures. De sept heures à neuf, il se reposait dans la vie de société et de famille. A neuf heures, il se couchait.

Combien de gens encore ne sauraient se le figurer qu'en manchettes de dentelles et en habit doré! Pourtant, la tradition des manchettes est une invention du prince de Monaco; l'habit doré des dimanches, une plaisanterie de Saint-Lambert prise au sérieux. Buffon était au-dessus de ces petitesses : il ne consacrait que peu de temps à sa toilette, et, ne voulant même pas perdre ces courts moments, il gardait près de lui son secrétaire, qui continuait à écrire sous sa dictée. Ce personnage, qu'on voudrait nous représenter impassible dans sa solennité, cause avec une bonhomie familière à la table, où il se délasse des travaux de la journée. Parfois, il est vrai, il récite avec complaisance quelque belle page de ses œuvres, ou préside, avec sa majesté un peu dédaigneuse, à une discussion sur les sujets qu'il aime à traiter. Alors il s'émeut, sa parole s'anime, s'élève, et rappelle son style. Mais il s'arrête bientôt, refuse de conclure, et s'écrie, d'un ton qui n'admet pas de réplique : « Nous ne sommes pas ici à l'Académie! »

Mlle de Lespinasse, si délicate, l'avait attiré dans son salon et se promettait de recueillir, avec une piété attentive, les moindres mots qui tomberaient de sa bouche. « La conversation, dit Morellet, ayant commencé, de la part de Mlle de Lespinasse, par des compliments flatteurs et fins, comme elle savait les faire, on vient à parler de l'art d'écrire, et quelqu'un remarque avec éloge combien M. Buffon avait su réunir la clarté à l'élévation du style, réunion difficile et rare : « Oh! « diable! dit M. de Buffon, la tête haute, les yeux à demi fermés, « et avec un air moitié niais, moitié inspiré, oh! diable! quand « il est question de clarifier son style, c'est une autre paire de « manches. » A ce propos, à cette comparaison des rues, voilà

Mlle de Lespinasse qui se trouble; sa physionomie s'altère, elle se renverse sur son fauteuil, répétant entre ses dents: « Une « autre paire de manches! clarifier son style! » Elle n'en revint pas de toute la soirée[1]. » Mlle de Lespinasse eût été moins émue si elle avait réfléchi que cette intelligence laborieuse avait besoin de se détendre. Buffon s'éyayait comme il travaillait, par système. Mais il n'était pas systématiquement trivial, et nous savons par Mme de Genlis ce qu'étaient les dîners du Jardin du roi :

J'ai dîné, ces jours passés, chez M. de Buffon; il y avait beaucoup de monde, la société était toute composée de savants et de littérateurs. J'étais, dans ce cercle imposant, la seule ignorante; cependant le ton de la conversation était si naturel, on causait avec tant de bonhomie et si peu de prétention, que je me trouvais là parfaitement à mon aise. Je dîne tous les quinze jours chez M. de Buffon, et j'y trouve toujours cette aimable simplicité; c'est le maître de la maison qui l'inspire : il en a tant lui-même! Personne, en sa présence, n'ose montrer de la pédanterie ou prendre un ton dogmatique et tranchant. Il n'aime ni les discussions ni les entretiens scientifiques; il dit que la conversation doit être un délassement, et que, pour être agréable, il faut qu'elle soit un peu frivole. Comme je lui disais que j'étais charmée qu'il eût cette opinion qui me convient si bien, il me conta qu'une femme nouvellement arrivée à Paris, et voulant voir une assemblée de beaux esprits, vint dîner chez lui, imaginant qu'elle entendrait des choses merveilleuses. Elle écoutait avec la plus grande attention, et s'étonnait de ne rien recueillir de remarquable; mais elle pensa que l'on réservait les bons mots pour égayer le dîner. On se mit à table; alors son attention redoubla : on ne parla que de bonne chère, on ne disserta que sur la bonté des vins de Bourgogne et de Champagne; et, au second service, la dame étrangère, perdant patience, se pencha vers son voisin en lui disant tout bas : « Mais quand donc ces messieurs commenceront-ils? »

A Montbard, il se sentait plus à son aise encore dans un cercle plus étroit d'amis et de parents. On a trop souvent célébré en lui les facultés de l'intelligence aux dépens de la sensibilité du cœur. Personne, pas même Montaigne, n'a parlé de l'amitié avec plus de délicatesse : « C'est, de tous les attachements, le plus digne de l'homme : l'amitié n'émane que de la raison, l'impression des sens n'y fait rien : c'est l'âme de son ami qu'on aime, et, pour aimer une âme, il faut en avoir une[2] ». Sérieux en tout, c'est avec un soin presque défiant qu'il choisit le petit nombre de ses amis; mais autant il est attentif à se défendre contre la foule des amis intéressés, autant il s'abandonne aux amis, trop rares, dont il a éprouvé le dévouement sincère. Chacun a son mérite propre, qu'il a découvert et dont il sait tirer

1. Morellet, *Mémoires*, ch. vi.
2. *Introduction à l'histoire de l'homme.*

parti. Il les loue et les critique, les encourage ou les contient, heureux de les voir s'élever et s'identifier avec lui. Aussi lui demeuraient-ils fidèles, sentant tout ce qu'ils devaient à la douce tyrannie de son contrôle. Son amitié pour les présidents de Brosses et de Ruffey fut de celles qui, commencées avec la vie, ne finissent qu'avec elle. C'est à Ruffey que sont adressées les premières lettres de Buffon, lettres parfois assez libres de ton, pleines de traits satiriques et de médisances. Ces confidences amicales se prolongent pendant plus de cinquante années. Ruffey défendait la gloire de son illustre ami, comme si elle eût été sienne. On est touché de voir Buffon, dans une vieillesse avancée, lui écrire avec une vivacité toute juvénile : « C'est depuis environ soixante ans que nous nous aimons, et j'espère que nous signerons encore 1800 comme 1780 ; » et en 1783 : « Mon cher ami, l'âme ne vieillit pas[1]. » Son attachement pour de Brosses, moins tendre, n'était pas moins solide. Ce qu'il aime en lui, c'est l'intelligence érudite, le goût des vastes sujets. Mais la société qu'il aime surtout, c'est celle des femmes, de sa sœur, Mme Nadault, de ses amies, Mmes Guéneau, Daubenton, Necker. A celle-ci surtout vont ces lettres d'une galanterie si délicate, où le gentilhomme revit. Au lendemain d'un retour à Montbard (25 juillet 1779), il lui écrit :

Je suis bien arrivé ; mais, comme les grands regrets font faire des réflexions profondes, je me suis demandé pourquoi je quittais volontairement tout ce que j'aime le plus, vous que j'adore, mon fils que je chéris. En examinant les motifs de ma volonté, j'ai reconnu que c'est un principe dont vous faites cas qui m'a toujours déterminé : je veux dire l'ordre dans la conduite, et le désir de finir les ouvrages que j'ai commencés et que j'ai promis au public : car je suis ici dans une solitude absolue, sans autre compagnie que celle de mes livres, compagnie fort insipide, surtout les premiers jours. Vous pourriez croire que c'est l'amour de la gloire qui m'attire dans le désert et me met la plume à la main ; mais je vous proteste, ma belle et respectable amie, que j'ai eu plus de peine à vous quitter que la gloire ne pourra jamais me donner de plaisir, et que c'est le seul amour de l'ordre qui m'a déterminé. Je mets mon bonheur à vous faire part de ce qui se passe dans mon cœur, et je demande au vôtre quelques mouvements de tendresse et d'amitié. Mille respects à M. Necker ; je fais tous les jours des vœux pour sa gloire.

Dès qu'ils s'étaient rencontrés dans ce milieu, dont les frivolités et le tumulte leur déplaisaient également, ces deux esprits avaient senti à quel point ils étaient faits pour se comprendre. Tous deux étaient graves, sincères, froids en apparence, pas-

1. Lettres du 12 janvier 1780 et du 13 janvier 1783.

sionnés au fond. Buffon disait de Mme Necker que dans ses moindres billets il retrouvait quelques-unes de ses pensées. Lorsqu'il lui écrit, son style, d'ordinaire si calme, devient presque lyrique. Il semble qu'ils aient l'un pour l'autre un culte mêlé d'admiration et de passion. Mais la passion véritable, Buffon ne pouvait la connaître : son âme était prise par une passion qui n'admettait point de rivale. A quarante-trois ans, pourtant, il chercha et trouva le bonheur dans un mariage d'amour avec Mlle de Saint-Belin. Il vécut avec elle dans une étroite intimité, « sans distraction comme sans nuage[1] ». La mort de de Mme de Buffon fit bien voir qu'il n'était impassible qu'à la surface : son travail en fut interrompu, et, pour la première fois, il connut le découragement. C'est assez pour montrer combien le coup l'avait profondément atteint.

Mais il avait l'ambition de se survivre à lui-même en rendant digne de lui le fils qui devait porter son nom. Malgré des dissentiments passagers, lui-même avait été fils respectueux; sa douleur fut sincère lorsqu'il vit mourir ce père qui s'associait à sa gloire, cette mère d'une intelligence supérieure à laquelle il se rattachait par système et par orgueil. La forte éducation qu'il avait reçue, il voulait la transmettre à son fils. Pour accomplir son devoir paternel, il descend jusqu'aux minuties les plus importunes, choisit des précepteurs qu'il surveille, se fait envoyer à Montbard des devoirs qu'il renvoie corrigés au collège du Plessy, insiste sans cesse sur la nécessité du travail et s'afflige quand ses exhortations demeurent inutiles. Dès l'adolescence, il traite cet enfant en homme, et l'envoie chercher, dans un long voyage à travers l'Europe, les leçons viriles capables de tremper un caractère. De loin, il réveille sa paresse ou contient sa fougue, le loue avec chaleur, le réprimande avec indulgence. Cette absence lui ôte « le sommeil et la force de penser »; mais il se garde d'abréger la durée de l'épreuve; il faut qu'elle soit complète, et elle le sera si son fils rapporte de ses voyages une précoce expérience, l'horreur du faste, « la satiété du grand monde[2] ». Il ne pouvait prévoir que, dix ans après, ce fils monterait sur l'échafaud, et dirait au peuple avant de mourir : « Citoyens, je me nomme Buffon. »

1. Condorcet, *Eloge de Buffon*.
2. Lettres à son fils, des 27 mai, 18 août, 9 et 10 septembre 1782; à Bexon, du 24 février 1783.

III

Buffon et les philosophes contemporains. — Son orthodoxie religieuse.

Mais Buffon, malgré les apparences, est de son temps, et nous ne croyons pas que M. Faguet ait eu raison d'écrire : « Il n'a pas de date; il vit dans le temps indéfini, hors de son siècle. » Il était bien de son temps, celui qui écrivait avec orgueil : « L'esprit humain n'a point de bornes; il s'étend à mesure que l'univers se déploie. L'homme peut donc et doit tout tenter; il ne lui faut que du temps pour tout savoir[1]. » Il est philosophe, bien qu'il tienne à garder son indépendance vis-à-vis des philosophes. « Pour voguer à pleines voiles, dit Marmontel, ou du moins pour louvoyer seul et prudemment parmi les écueils, il aima mieux avoir à soi sa barque libre et détachée[2]. » Mais Marmontel a tort de ne voir là qu'un calcul. Sans doute Buffon pouvait se sentir mal à l'aise dans un milieu où ses vues systématiques étaient plus librement discutées; mais, en demeurant à l'écart, il avait une ambition plus haute que celle de plaire à un prince peu favorable aux idées nouvelles. Le plan de sa vie était d'avance arrêté, le temps mesuré si bien qu'il n'y restait plus de place pour les discussions étrangères.

Cet isolement nécessaire, s'il avait sa grandeur, avait ses dangers. Grimm, qui montre l'Académie partagée entre deux coteries, ajoute (mai 1771) : « Il y a aussi de ces âmes fières et libres qui dédaignent d'être d'aucun parti, comme M. de Buffon, et que leur neutralité expose à la calomnie des deux factions. » Accoutumé à se tenir dans une région plus sereine, Buffon avait horreur de l'esprit de secte, mais non de l'esprit philosophique. Jeune, il fréquentait les salons de d'Holbach, de Mme Geoffrin et de Mme d'Épinay. En pleine possession de sa renommée, il ne cesse de s'intéresser au succès de l'*Encyclopédie*, dont on lui communique les premières épreuves, et qu'il appelle un très bon ouvrage[3]. Il loue sincèrement d'Alembert. Mais il entend ne point se passionner. Il ne se croit pas forcé

1. *Dégénération des espèces.*
2. *Mémoires d'un père pour servir à l'instruction de ses enfants.*
3. Lettres à Formey, 6 décembre 1750; à l'abbé Leblanc, 24 avril 1751; à Ruffey, 6 janvier 1755.

de répondre aux attaques brutales de Condillac, qui, dans son *Traité des animaux,* l'insulte après l'avoir copié : ce n'est, à ses yeux, qu'un philosophe sans philosophie. Helvétius, au retour de chaque automne, passe quelques jours à Montbard. Cette amitié n'empêche pas Buffon de lui dire : « Vous auriez mieux fait de faire un livre de moins et un bail de plus dans les fermes du roi. » En réalité, Buffon est éloigné des philosophes beaucoup moins par sa doctrine que par son caractère : « Le vrai bonheur, écrivait-il[1], est la tranquillité ; le premier moyen de se la procurer est de la donner aux autres, et de laisser, comme disent les moines, *mundum ire quomodo vadit;* au lieu que, sous le prétexte de faire plus de bien, on fait nécessairement mille fois plus de mouvement qu'on n'en devrait faire, et c'est ce mouvement qui trouble et perd tout. »

Avec de tels principes et un tel tempérament, il était mal disposé à comprendre Voltaire, en qui il reconnaissait volontiers « un très grand homme et un homme très aimable[2] », mais qui était trop militant à son gré. L'un avait la facilité brillante, qui éblouit et entraîne, l'autre cette longue patience avec laquelle il a confondu le génie, et qui en est du moins le meilleur instrument. Voltaire avait à Ferney son Montbard; mais il ne s'y était retiré que pour mieux être à tous. Du fond de sa solitude silencieuse, Buffon le trouvait « furieusement babillard ». Absorbé dans la méditation de son œuvre unique, il souriait des prétentions de Voltaire à l'universalité[3]. Le premier, d'ailleurs, son rival l'avait frappé dans ce qu'il avait de plus cher, son système. Plusieurs lettres de Voltaire à Helvétius (sept. et 3 oct. 1739, 27 oct. 1740) prouvent qu'il entretenait alors avec Buffon des relations fort amicales; il l'enviait de réunir les deux conditions nécessaires pour être heureux, « le corps d'un athlète et l'âme d'un sage ». Mais en 1746, dans la *Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe,* et surtout en 1749, dans un Mémoire anonyme adressé à l'Académie de Bologne, il attaqua les idées de Buffon sur la formation des montagnes, ouvrages des eaux. Les poissons et les coquillages pétrifiés qu'on retrouvait sur les sommets de ces montagnes ne l'embarrassaient pas : n'avaient-ils pas pu, les uns être jetés là par des voyageurs, les autres y être apportés par des pèlerins? Attaqué sur ce terrain, Buffon s'y sentait

1. Lettre à Guyton de Morveau, mars 1762.
2. Lettre à Ruffey, 23 mai 1755.
3. Lettres à de Brosses, 11 févr. 1761 et 7 mars 1768.

invincible. C'est par des railleries qu'il accabla le grand railleur, dans ses *Preuves de la théorie de la terre*. Plus tard, il se repentit d'avoir répliqué sur ce ton, qui ne lui était pas habituel. Aussi déclare-t-il à de Brosses (7 mars 1768) qu'il ne lit même plus les « sottises » de Voltaire. Celui-ci, qui n'avait pas voulu, disait-il, se brouiller avec Buffon pour des coquilles, n'en continuait pas moins à le harceler dans une série de légers écrits, dont il suffit ici de citer les titres : *la Défense de mon oncle* (1767, ch. XIX); *des Singularités de la nature* (1768, ch. XI, XII, XVII); *les Colimaçons du R. P. l'Escarbotier* (1768, 3e lettre); *l'Homme aux quarante écus* (1768, ch. VI); *Précis du siècle de Louis XV* (1769, ch. XLIII). Il ne pardonnait pas à Buffon d'avoir eu raison contre lui.

En 1774, enfin, Guéneau ménagea entre eux une réconciliation qui ne fut jamais, comme l'avoue Voltaire lui-même, qu'un « raccommodage mal blanchi ». Dans une lettre d'une emphase calculée, Buffon s'était prosterné devant Voltaire Ier[1]; Voltaire était resté debout et découvert devant le jeune fils de Buffon, envoyé à Ferney comme ambassadeur de paix. Mais ces démonstrations sentaient l'effort, et les deux puissances restaient défiantes. Aussi changeant que l'opinion, qu'il dirige et qu'il suit, Voltaire continuait sa marche aventureuse; Buffon, satisfait de rentrer dans la paix d'où il n'aurait pas voulu sortir, retournait à son œuvre un moment troublée.

Par affinité de génie, il préfère aux auteurs qui « écrivent excellemment sur des choses superficielles[2] », les penseurs profonds. Ce qu'il estime surtout dans Jean-Jacques Rousseau, c'est l'élévation de la philosophie ; mais il regrettait que cette hauteur d'idées et de style n'allât pas sans quelque emphase et que les *Confessions* lui eussent appris à ne plus estimer leur auteur. Il était plus surpris encore que flatté, quand Rousseau se prosternait devant la tour de Montbard; dans ses romans il trouvait « bien du rabâchage ». Il applaudissait à plus d'une idée généreuse; mais les déclamations contre la société civilisée le laissaient froid, et ses railleries n'épargnaient pas « l'un des plus fiers censeurs de notre humanité[3] ».

1. Lettre du 12 novembre 1774. Il y a un sixain de Voltaire, adressé à Guéneau, à l'occasion de la réconciliation ménagée par lui. Au reste, par des lettres de Voltaire au chevalier Hamilton et au baron de Fougères (1773 et 1776) et par les *Dialogues d'Evhémère* (1777) on peut voir que Voltaire n'a pas absolument désarmé.

2. Lettre à Mme Necker, 2 janvier 1777.

3. Lettre à de Brosses, 11 févr. 1761. — *Histoire naturelle : l'Homme*. Le nom de Buffon est cité avec éloge dans l'*Emile* et le *Discours sur l'inégalité*. Hérault de

Plus voisin de Montesquieu par le sérieux du caractère et l'unité de l'œuvre accomplie, plus indifférent aux critiques personnelles, il était aussi sensible aux « tracasseries théologiques[1] », et l'on sait qu'elles ne lui furent pas épargnées. Pourtant, dans un temps sceptique, Buffon ne faisait pas profession de scepticisme. Plus que les philosophes contemporains, il observe, suivant le mot de Chateaubriand, les bienséances de la religion. Il ne pénètre pas moins avant dans le fond des choses, mais il respecte davantage les formes extérieures. Exact dans ses pratiques, il veut qu'on l'imite autour de lui. Il évite jusqu'à l'apparence du prosélytisme philosophique, persuadé que « la première de toutes les religions est de garder chacun la sienne[2] ». Quelle est sa religion à lui? Il n'est certainement pas un matérialiste ; partout, et particulièrement dans l'*Introduction à l'histoire de l'homme* et le *Discours sur la nature des animaux*, il distingue deux principes, l'un matériel, qui ne saurait se connaître, l'autre spirituel, rayon affaibli, mais encore divin, de la lumière supérieure. L'existence de l'âme non seulement lui est démontrée, mais lui semble moins douteuse que celle de notre corps. Il établit une distance infinie entre les facultés du plus parfait animal et celles de l'homme, qui, seul, forme une classe à part. Il ne paraît pas mettre plus en doute l'existence d'un Dieu « source unique de toute lumière et de toute intelligence[3] », et son invocation à ce Dieu, dans le *Discours sur la nature*, est sincèrement émue :

Grand Dieu, dont la seule présence soutient la nature et maintient l'harmonie des lois de l'univers ; vous qui, du trône immobile de l'empyrée, voyez rouler sous vos pieds toutes les sphères célestes sans choc et sans confusion : qui, du sein du repos, reproduisez à chaque instant leurs mouvements immenses, et seul régissez dans une paix profonde ce nombre infini de cieux et de mondes, rendez, rendez enfin le calme à la terre agitée! qu'elle soit dans le silence! Qu'à votre voix la discorde et la guerre cessent de faire retentir leurs clameurs orgueilleuses!

Dieu de bonté, auteur de tous les êtres, vos regards paternels embrassent tous les objets de la création ; mais l'homme est votre être de choix, vous avez éclairé son âme d'un rayon de votre lumière immortelle ; comblez vos bien-

Séchelles lut dans le salon de Buffon un parallèle entre Buffon et Rousseau. On a de Buffon à Rousseau, alors malheureux et persécuté (13 oct. 1765), une lettre pleine de la sympathie la plus chaleureuse.

1. Lettre à l'abbé Leblanc, 23 juin 1750. Montesquieu, dont pourtant Buffon n'aimait guère le style « asthmatique », est loué en plusieurs passages de la Correspondance. Dans une lettre à Mgr Cerati (17 janvier 1750), Montesquieu juge à son tour Buffon, mais dans les termes les plus réservés.

2. Lettre à Mme Necker, 22 mars 1774.

3. *Quadrupèdes : Nos indigènes domestiques,* discours général.

faits en pénétrant son cœur d'un trait de votre amour; ce sentiment divin, se répandant partout, réunira les nations ennemies; l'homme ne craindra plus l'aspect de l'homme, le fer homicide n'armera plus sa main; le feu dévorant de la guerre ne fera plus tarir la source des générations; l'espèce humaine, maintenant affaiblie, mutilée, moissonnée dans sa fleur, germera de nouveau, et se multipliera sans nombre; la nature, accablée sous le poide des fléaux, stérile, abandonnée, reprendra bientôt avec une nouvelle vie son ancienne fécondité : et nous, Dieu bienfaiteur, nous l'observerons sans cesse pour vous offrir à chaque instant un nouveau tribut de reconnaissance et d'admiration.

Il faut tenir pour suspectes les révélations d'Hérault de Séchelles, à qui Buffon aurait dit : « J'ai toujours nommé le Créateur; mais il n'y a qu'à ôter ce mot, et mettre à la place la puissance de la nature ». A défaut d'une croyance ferme, Buffon avait trop de prudence pour faire profession de foi d'athéisme ou de panthéisme. Mourant, il rendait hommage au « souverain Être », dans une dernière lettre à Mme Necker (11 avril 1788). Mais son déisme a pu sembler un peu vague. Le Dieu que son esprit conçoit n'est pas ce Dieu sensible au cœur, que Pascal adore; ce n'est pas davantage la Providence toujours active de Bossuet. S'il n'attaque pas le surnaturel, il s'en passe : il n'y a point de place pour le miracle dans son système. D'autre part, s'il est spiritualiste, il ne l'est pas à la façon d'un stoïcien chrétien, qu'inquiète le problème de la destinée humaine, mais plutôt à la façon d'un épicurien qui s'est fait un idéal de vie noblement sereine et accueille sans trouble l'idée de la mort. Ce n'est donc pas par la fermeté de son orthodoxie que Buffon se distinguerait des philosophes de son temps; peut-être même était-il plus vraiment philosophe qu'eux. Mais à un esprit libre il joignait un caractère timoré, et sa circonspection voilait la portée lointaine de son œuvre.

En politique comme en religion, esprit libre, mais non pas indiscipliné, il respecte jusqu'aux traditions que sa raison désavoue. Il est détaché des préjugés de naissance. Ce qu'il admire dans ses voyages à Nantes et à Bordeaux, c'est l'activité de la bourgeoisie commerçante, dont la façon de vivre lui paraît la plus raisonnable. Ce qui l'y blesse, c'est le mépris ridicule qu'affectent pour le négoce des comtes ou marquis d'un champ ou d'une métairie, petits-maîtres en qui s'unissent orgueil et gueuserie[1]. Toujours il sut juger les hommes de sa caste avec cette impartialité sévère. Jamais il n'exigea rigou-

1. Lettres à Ruffey, 5 nov. 1730 et 22 janv. 1731.

reusement le prix des redevances féodales. Dans les disettes, il aidait les nécessiteux à vivre. Pour parrain et marraine de son fils, il choisissait deux pauvres de la paroisse. C'était un philanthrope, moins la déclamation.

L'amour de l'humanité, voilà peut-être le trait qui rappelle le plus en lui l'homme du XVIIIe siècle. S'il s'attriste de voir sacrifier sans nécessité la vie des animaux, avec quelle émotion plus profonde il essaye de faire comprendre aux puissants tout le prix de la vie humaine! Ses pages les plus froidement scientifiques s'éclairent et s'animent tout à coup d'un vif rayon d'éloquence, quand il proteste soit contre la traite des esclaves, soit contre les durs travaux des mines, dont tout l'or ne pèse pas autant que le sang versé des mineurs[1]. Personne ne montre plus d'empressement à accueillir les idées nouvelles, pourvu qu'elles soient utiles : un des premiers, il prouve la nécessité des paratonnerres et encourage l'usage de l'inoculation. S'il se sépare des économistes en refusant d'admettre le libre échange, il réclame avec eux contre l'abus des lois fiscales et des gabelles ; avec eux, il applaudit à la suppression des corvées. Mais les utopies chimériques ne le tentent pas : à ses yeux[2], le meilleur gouvernement serait celui qui rendrait les hommes non pas également heureux, mais moins inégalement malheureux. Il devine une crise prochaine, « un mouvement terrible », d'autant plus redoutable qu'il ne voit personne capable de le diriger et de le contenir. Déjà plus d'un trouble populaire a préludé au grand orage. Il s'en effraye, par défiance de la foule, dont la faiblesse, selon lui, fait le fondement même des lois[3]. « La vérité, livrée à la multitude, est bientôt défigurée. » Il sent que la révolution préparée par les philosophes ira plus loin qu'ils n'auraient voulu. Habitué à tirer les conséquences logiques des principes, il semble avoir l'intuition de cet avenir qu'il n'a pas vu. Mais il sait aussi qu'il y a une force des choses, et il ne prétend pas y opposer une résistance aussi stérile qu'aveugle. Sans se rendre un compte bien exact des droits de la « nation », — mot nouveau, qui revient souvent sous sa plume, — il en devine confusément l'étendue, en les voyant si paisiblement exercés par les Anglais[4], « ce peuple si sensé, si profondément pensant ».

1. *Quadrupèdes : le Chameau.* — *Minéraux : Substances métalliques, l'Or.*
2. *Époques de la nature*, VII.
3. Lettres à M. Hébert, 15 mai 1781, et à Mme Daubenton, 12 mai 1775. — *Oiseaux : l'Ibis.*
4. *Époques de la nature*, VII.

S'il parut à Versailles, c'est quand la nécessité l'y contraignit, pour remercier de l'érection de sa terre en comté, ou remplir ses devoirs de directeur de l'Académie. Le roi lui savait bon gré de n'être pas un novateur; mais Mme de Pompadour l'honorait de ses défiances. Visité, comblé de présents par les souverains, Buffon n'est pas ébloui de ces hommages. « J'aurai dans quelques jours la visite de l'abbé de Bourbon, et je n'en serai pas fâché : car j'aimais son père, qui, *quoique roi*, était un homme aimable. » Ailleurs il remarque, avec une surprise un peu maligne, que le prince Henri de Prusse a de l'esprit et des connaissances, « quoique du sang des rois[1] ».

Il est vrai qu'il blâmait fort son fils d'avoir négligé de mettre un grain d'encens dans sa lettre au grand Frédéric. Il est vrai aussi que, rival de Voltaire en flatterie, il jugeait Catherine II « supérieure à tous les grands hommes », qu'en quatre lignes d'elle il voyait renfermée toute l'essence de ses ouvrages, et que, l'entretenant de Constantinople, il prenait le soin bien superflu d'assigner comme rôle à la Russie la réhabilitation de cette partie croupissante de l'Europe[2]. Mais, alors même qu'il flatte, il ne s'abaisse pas. Parmi les compliments de cour se glisse parfois un mot simple et fier, qui, au lieu du courtisan incliné, nous montre l'homme debout : celui-ci, par exemple, adressé à Catherine, et digne d'elle comme de Buffon : « J'ai pensé que c'était un présent de souverain à souverain. »

IV

Buffon savant.

Ceux qui n'ont pas éclairé l'*Histoire naturelle* en lui rendant sa vraie place à côté de l'*Encyclopédie* n'ont pas eu de peine à montrer ce qu'elle a de systématique à l'excès, d'incomplet et d'inexact, de chimérique même. Leur érudition plus sûre a triomphé de ce qui est tout à la fois la faiblesse et la gloire non seulement de Buffon, mais de son époque, époque aventureuse, où les meilleurs esprits, affamés de vérité, demandent aux hypothèses les solutions que la science ne pourrait leur donner assez tôt.

1. Lettres à Mme Necker, 4 août 1784, et à Ruffey, 18 août 1784.
2. Lettres des 14 déc. 1781 et 23 avril 1782.

Chez Buffon, plus que chez tout autre, l'imagination est la faculté dominante. Cette maîtresse d'erreur était d'autant mieux écoutée que le silence du cabinet et de la solitude lui donnait un degré de puissance extraordinaire. Vivant dans un monde à part, absorbé dans une contemplation complaisante de ses théories, il se hâtait trop de conclure des faits aux principes, et d'abandonner le réel pour courir au possible. Ainsi, l'expérience était la base d'un système qui parfois n'avait rien d'expérimental. De Brosses avait raison de souhaiter que Buffon se livrât moins à sa riche imagination et fût moins ambitieux d'être chef de secte. Mais il souhaitait l'impossible. L'imagination pour Buffon était une alliée naturelle et nécessaire de la raison. C'est elle qui lui permet de pénétrer « dans cette profondeur du temps où la lumière du génie semble s'éteindre[1] », et qui fait revivre à ses yeux les âges disparus, avec une précision si saisissante, qu'il semble parfois en être, non pas l'historien, mais le témoin. Grâce à elle, s'il n'arrive pas toujours au vrai, il atteint toujours le vraisemblable. Tous les problèmes sont agités : les mondes qui peuplent l'espace ont-ils leurs habitants ? La terre refroidie ne cessera-t-elle pas un jour d'avoir les siens ? Le soleil ne s'éteindra-t-il pas ? Ne pourra-t-on jamais réduire les volcans à l'impuissance, se frayer un passage à travers les glaces du pôle, peut-être même opérer la transmutation des métaux ?

Respectueux des opinions reçues, Buffon est résolu à ne pas subir leur tyrannie. Malgré son penchant à la confiance, il ne va jamais jusqu'à l'aveugle crédulité. L'enthousiaste devient sceptique, lorsqu'il le faut, et son scepticisme est aimable : « Je vous renvoie, écrit-il à Guéneau (octobre 1776), la mâchoire du prétendu géant, qui n'était qu'un petit âne ; car j'ai eu sous les yeux la mâchoire d'un grand homme et la mâchoire d'un ânon, à laquelle celle-ci ressemble en perfection. » Souvent, d'ailleurs, il sait reculer devant les hypothèses les plus séduisantes, ou, s'il les accueille, il se défend de vouloir les imposer ; il n'a d'autre prétention que de les soumettre au jugement de tous, et d'aider pour sa part aux progrès généraux de la science. On a trop vanté le « romancier » pour se dispenser de rendre justice au savant, à l'observateur consciencieux qui associe le premier à la description extérieure la description anatomique[2], prodigue les expériences, accumule

1. *Époques de la nature ;* début général.
2. « L'intérieur, dans les êtres vivants, est le fond du dessin de la nature : l'ex-

les témoignages, et, s'il se trompe parfois, n'essaye jamais de nous tromper. M. Flourens l'a vengé de ces dédains immérités : il montre que partout, dans l'*Histoire naturelle,* les conjectures reposent sur des faits, qu'à chaque système correspond une théorie vraiment scientifique. Pénétrant à sa suite dans cette intelligence ouverte et sincère, nous y assistons au progrès continu des idées, qui se corrigent et s'élargissent de plus en plus. Avec lui, nous admirons en Buffon le prédécesseur de Cuvier, le génie dont la divination, étrangement perspicace, reconstitue l'histoire de l'univers et des évolutions successives du globe terrestre, ressuscite les espèces perdues, proclame l'unité des races humaines, conçoit l'unité de plan du règne animal, fonde la philosophie de la science, et, alors même qu'il s'égare, éveille la curiosité, passionne les esprits, en leur découvrant de longues perspectives, qu'ils n'avaient pas jusqu'alors soupçonnées.

M. Faguet, de nos jours, a été plus loin : réagissant contre l'exagération de ceux qui ne voyaient en Buffon qu'un théoricien systématique et aventureux, il a vanté le « grand, et patient, et humble, et soumis observateur », l'expérimentateur infatigable; il nous l'a montré dans son laboratoire, penché, et la loupe à son œil de myope. Buffon savait assurément que la méthode expérimentale est la seule vraiment scientifique : il le disait dès 1735, dans la préface de sa traduction de la *Statique des végétaux* de Hales; il y insiste avec beaucoup de force dans son *Discours sur la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle.* Une série de mémoires scientifiques, qu'il écrivit de 1737 à 1747, atteste des expériences nombreuses et suivies; il en fit d'autres plus tard dans ses forges de Montbard; il s'associa, autant que sa myopie le lui permettait, aux travaux microscopiques de Needham. Mais l'intuition quelquefois devançait l'expérience, et la main ne faisait ensuite « que confirmer ce que la vue de l'esprit avait aperçu[1] ». L'homme qui a tracé ce « grand tableau de spéculations suivies[2] » n'a pas été, ne pouvait pas être un savant semblable à ceux de notre temps; mais entre les savants, de tous les temps, il garde sa

térieur n'en est que la surface, ou même la draperie. » (*Quadrupèdes : l'Unau et l'Ai.*) Il est vrai qu'il décrivait plus volontiers l'extérieur; mais en exigeant de ses collaborateurs, quand il ne se l'imposait pas à lui-même, l'étude de l'organisation intime des êtres, il a été l'un des fondateurs de l'anatomie comparée.

1. *Minéraux : le Diamant.* Cf. *Quadrupèdes : la Girafe.*
2. *Minéraux : le Fer.*

physionomie originale. Villemain signale l'affinité du génie de Buffon avec celui des anciens :

Voici ce que nous raconte Hume de l'impression que fit en lui la partie la plus conjecturale des ouvrages de Buffon : la *Théorie de la Terre :* « J'étais, dit-il, arrivé par mes réflexions à un état de scepticisme complet, lorsque je reçus ce livre; et ce me fut une surprise extraordinaire de voir que le génie de cet homme donnait à des choses que personne n'a vues une probabilité presque égale à l'évidence. Cela me paraît, je l'avoue, un des plus grands exemples de la puissance de l'esprit humain. « Cette grandeur imposante et si bien attestée par l'étonnement naïf de Hume, nous paraît le signe caractéristique du génie de Buffon. Par là aussi, Buffon appartient bien plus à la famille des philosophes anciens qu'à celle des savants et des nomenclateurs modernes. Il commencerait volontiers son ouvrage comme Empédocle, par ces mots : « J'écris de l'univers. » Ni l'infini du monde réel ni l'infini du possible n'effrayent son imagination. Il entreprend de tout raconter, en remontant aux causes de tout; et, dans une tâche où l'immensité des faits accable, il ajoute sans crainte l'immensité des hypothèses.

Comme les premiers philosophes de la Grèce, il écrit « de la Nature ». Mais, comme eux, il vient trop tôt pour une synthèse dont l'analyse n'a pas encore fourni tous les éléments. Comme eux, il construit un système de toutes pièces, avec plus de rigueur scientifique, mais avec la même ambition, que seule assouvit la vue de l'infini. Aristote lui semble plus précis, plus intelligible que Platon[1]; mais le génie du « peintre d'idées » a plus d'affinités avec le sien. Pline, « esprit fier, triste et sublime », a voulu trop embrasser, et trop abaisser l'homme pour exalter la nature; mais Buffon ne peut se défendre de lui envier « cette facilité de penser en grand, qui multiplie la science[2] ». Lucrèce semble avoir donné à l'auteur des *Epoques de la nature* l'éclat poétique dont il illuminait les problèmes les plus arides. Plus savant et moins hardi dans la négation, surtout plus paisible, Buffon est pénétré d'un égal enthousiasme pour son œuvre et les bienfaits dont l'humanité lui sera redevable. Jadis, il eût été le plus moderne des anciens; égaré dans le XVIIIe siècle, il est le plus ancien des modernes.

Aussi se plaît-il à humilier ses contemporains devant les naturalistes de la Grèce ou de Rome. Ce qui fait leur supériorité à ses yeux, c'est qu'ils « rapportent tout à l'homme mo-

1. *L'Homme : la Génération.* Cf. le *Discours sur la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle,* et les *Oiseaux de proie : l'Orfraie.* « L'*Histoire des animaux* d'Aristote est peut-être encore aujourd'hui ce que nous avons de mieux fait en ce genre... Il n'y a guère de faits dans l'*Histoire des animaux* d'Aristote qui ne soient vrais, ou du moins qui n'aient un fondement de vérité... Aristote voyait bien et disait vrai presque en tout. » Sur les Grecs, voir *la Poule sultane.*

2. *Quadrupèdes : le Castor.* — *Discours sur la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle.*

ral »; ce qui le rapproche d'eux, c'est un commun amour pour les « grandes vues » et un commun dédain pour ces « détails » qui ne permettent rien au génie[1]. Il est vrai que les modernes ont créé des méthodes nouvelles de classification. Mais Buffon repoussait ces méthodes compliquées et factices. Il n'y recourut qu'à la dernière extrémité, quand il se trouva aux prises avec les innombrables espèces des oiseaux : même alors, il n'y vit que des procédés momentanément commodes, car « la Nature n'a ni classes ni genres : elle ne comprend que des individus. Ces classes et ces genres sont l'ouvrage de notre esprit... En réalité, il n'y a que des individus et des suites d'individus, c'est-à-dire des espèces ». Buffon s'étonnait, s'indignait même que l'homme osât porter dans les ouvrages du Créateur les abstractions de son esprit borné, qu'il prétendît établir entre les êtres les plus différents des rapports arbitraires. Il raillait cet ordre mystérieux, « enveloppé de grec et d'érudition », ces formules étroites, sorte de filet scientifique, où l'on s'imaginait renfermer l'immensité de la nature, « plus riche que nos idées, plus vaste que nos systèmes[2] », plus étonnante par ses exceptions que par ses lois.

S'il était permis d'imiter ceux que Buffon poursuit de ses épigrammes, l'*Histoire naturelle* tout entière pourrait être ramenée aux deux propositions suivantes : la Nature est simple, et sa simplicité se démontre par la comparaison des espèces. La Nature est variée, et sa variété se prouve par la description des individus. Comparer et décrire, voilà toute la méthode de Buffon, si c'en est une toutefois. La comparaison lui donne les rapports, la description les différences.

« Ce n'est qu'en comparant que nous pouvons juger, » a-t-il écrit[3]. A vrai dire, son œuvre n'est qu'un rapprochement perpétuel, une perpétuelle confrontation de toutes les espèces, de tous les pays, de tous les temps. Sous la confusion apparente des phénomènes et des êtres, il découvre le lien qui les unit; car « rien n'est vide, tout se touche, tout se tient dans la nature », et Buffon proclame la parenté « de toutes les générations sorties du sein de la mère commune[4] »; précurseur du transfor-

1. *Quadrupèdes :* discours général. — *Oiseaux :* avertissement de 1773.
2. *Introduction à l'histoire de l'homme. — Quadrupèdes : le Mouflon, les Singes,* préambule; *les Tatous; le Cochon. — Oiseaux : le Coq, le Secrétaire. — Discours sur la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle.*
3. *Introduction à l'histoire de l'homme.*
4. *Oiseaux : le Cariama, le Pingouin. — Discours sur la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle.*

misme, il va jusqu'à écrire : « On peut descendre par des degrés presque insensibles de la créature la plus parfaite jusqu'à la matière la plus informe. » Ainsi de l'analyse il remontait à la synthèse et ressaisissait, à travers la diversité apparente des êtres, l'harmonie du plan général. Au sommet de l'échelle des êtres apparaît l'homme; à l'extrémité inférieure, le minéral. Entre eux, rien n'est commun, si ce n'est la vie, et cependant, à considérer l'uniformité du plan général, on dirait que Dieu a voulu « n'employer qu'une idée et la varier en même temps de toutes les manières possibles, afin que l'homme pût admirer également et la magnificence de l'exécution et la simplicité du dessein[1] ». L'unité de la nature fait donc l'unité du système de Buffon, unité vraie et profonde, égale, sinon supérieure, à celle qui vient des méthodes. Il ne s'en contenta point, et en rechercha une autre plus factice, mais par cela même plus propre à servir ses vues systématiques.

Pour comparer tant d'objets divers, il fallait un terme de comparaison unique. L'*Histoire naturelle* n'est que l'histoire de la nature considérée par rapport à l'homme. Jamais l'homme n'y est perdu de vue; toutes les études particulières tendent à lui, et à lui seul; toutes les divisions de l'ouvrage n'ont pas d'autre raison d'être : « Il nous est plus facile, plus agréable et plus utile de considérer les choses par rapport à nous que sous aucun autre point de vue. » L'ordre le plus naturel sera donc d'étudier les objets et les êtres qui nous entourent à proportion des rapports qu'ils ont avec l'homme et de l'utilité qu'il en peut tirer. Pour que la grandeur de l'homme soit mise dans tout son jour, il importe que le cadre où elle se manifeste soit digne d'elle. Avant de le connaître lui-même, il importe de connaître le théâtre de ses exploits, le domaine dont il est le maître. Ainsi s'explique la curiosité ardente de Buffon pour tout ce qui touche aux origines de la terre. Jeune, il s'en préoccupe; vieillard, il y revient, et les *Époques de la nature* sont le couronnement ou, si l'on veut, le frontispice de ce monument construit par l'homme et pour l'homme. Les six premières époques ne sont elles-mêmes qu'une magnifique introduction à la septième ; l'histoire de la matière, dans ses transformations primitives, n'a pour but que de préparer l'entrée sur la scène du monde de l'être intelligent qui va vivifier cette masse inerte, et la marquer pour toujours de son empreinte.

1. *Quadrupèdes : l'Ane.*

Mais il serait trop facile de célébrer la supériorité de l'esprit sur la matière inanimée. L'homme ne sera vraiment grand que si, après avoir asservi les forces matérielles, il se montre digne de commander à la nature vivante. De là ce rapprochement et cette opposition sans cesse renouvelés des animaux et de l'homme, ennemi redouté des espèces sauvages, maître paisible des espèces domestiques, capable de modifier, en les perfectionnant, leur forme extérieure comme leur caractère. Cette préoccupation constante, qui fait l'unité de tout le système, en explique aussi les contradictions apparentes. Comme il a pour objet de glorifier l'homme aux dépens de l'animal, Buffon semble prendre plaisir, tantôt à abaisser, tantôt à exalter l'intelligence de nos plus fidèles serviteurs. C'est que le péril est double : il faut éviter également et de trop rapprocher l'animal de l'homme, de peur de les confondre, et de trop l'en séparer, de peur de rompre entre eux tout lien et toute sympathie. Avec une hauteur d'orgueil un peu cruelle, Buffon oppose l'être qui pense aux êtres qui ne pensent point. Ici, la volonté libre, éclairée et dirigée par la raison; là, rien qu'une machine inconsciente, aux mouvements automatiques. Quelle distance infinie entre le plus parfait des animaux, dont l'industrie, toujours uniforme, n'est pas susceptible de progrès, et l'homme, « capable de reconnaître toutes les puissances et de découvrir par ses travaux tous les secrets de la nature[1] »! Et pourtant que de ressemblances extérieures! que de similitudes morales! Et comment s'intéresser aux animaux, comment les comparer à nous, s'ils n'ont rien de nous? Il faut bien que Buffon se relâche alors de sa rigueur première et qu'il déclare les animaux capables de tout, excepté de raison. Lui qui a voulu vivre au milieu d'eux pour les mieux observer, lui qui connaît leur langage, qui rend hommage à leurs vertus privées, il sait oublier parfois sa supériorité d'homme et s'abaisser jusqu'à l'animal, ou plutôt l'élever jusqu'à lui. « Les animaux, dit M[me] Necker, semblaient être les plus éloignés de nous, et l'art de Buffon a été de les en rapprocher sans cesse. » Au XVIII[e] siècle, il fit ce que la Fontaine avait fait au XVII[e] : il mit les bêtes à la mode, et Voltaire, qui ne s'attendrissait pas aisément, après avoir caressé les bœufs de Ferney qui lui faisaient « des mines[2] », trai-

1. *Dégénération des espèces.* Cf. *Introduction à l'histoire de l'homme. — Quadrupèdes : Nos indigènes domestiques.*
2. Lettres à Monthyon, 1760 ; à d'Argental, 19 mars 1761 ; à Bourgelat, 18 mars 1775.

tait sur le pied d'égalité, sans trop d'ironie, « les animaux, nos confrères ».

Daubenton n'avait donc pas tort de voir dans les descriptions de Buffon des peintures de caractères. Décrire, c'est encore comparer ; car les animaux sont jugés comme les hommes : ce sont les sentiments, les qualités ou les vices de l'homme qu'on leur prête. Dans cette galerie de portraits si variés, Buffon est moins naturaliste que peintre, et l'avoue. A la description, d'autant plus froide qu'elle est plus détaillée, il oppose la peinture, qui saisit les traits saillants, garde l'empreinte de l'objet et lui donne la vie[1]. Il définit peu, car la nature ne connaît pas nos définitions; il ne divise que par grandes masses, mais il décrit, et, en décrivant, il peint, rien n'étant bien défini que ce qui est exactement décrit, et rien n'étant bien décrit que ce qui est peint avec vérité. Lors même que les descriptions de l'*Histoire naturelle* devraient être appréciées au seul point de vue de la science, il ne serait point malaisé d'en louer la précision consciencieuse, l'enchaînement à la fois logique et naturel, l'art méthodique qui fait correspondre à la peinture physique la peinture morale, au témoignage des anciens les observations des modernes, de Buffon lui-même, de ses collaborateurs et de ses innombrables correspondants, enfin la bonne foi avec laquelle les objections sont discutées, les erreurs avouées et aussitôt corrigées. Pour apprécier avec justice les portraits d'animaux, il faudrait ne pas les détacher du cadre d'idées générales où Buffon les a placés. Mais, si on les en isole, ce qu'ils perdent en valeur scientifique, ils le regagnent en valeur morale.

Le monde, a-t-il écrit, est « un théâtre toujours rempli[2] ». Image du monde, l'*Histoire naturelle* donne l'illusion d'un spectacle toujours nouveau, dont les auteurs se groupent ou s'opposent entre eux, les uns se faisant admirer au premier plan, les autres relégués au second ; les uns parés de toutes les vertus héroïques ou gracieuses, les autres chargés de tous les vices. Sans doute l'exactitude rigoureuse en souffre, mais l'intérêt dramatique y gagne. En vain Buffon promet de n'apporter dans sa tâche ni admiration ni mépris[3]; involontairement il se passionne; il a ses amis qu'il exalte, ses ennemis qu'il accable ses « bêtes noires », selon le mot de Nisard. Par une sorte

1. Morceau sur *l'Art d'écrire*.
2. *Quadrupèdes : le Bœuf*.
3. *Quadrupèdes : l'Eléphant*.

d'instinct de nature, il est attiré de préférence vers les êtres vivants les plus nobles d'extérieur, les plus généreux de caractère, vers le lion, l'aigle, le chien, dont le tigre, le vautour, le chat, ne sont que l'antithèse. Mais c'est surtout le moral qui détermine ses prédilections. Les humbles et les souffrants trouvent en lui un avocat qui prend en main leur cause et, s'il se peut, les réhabilite. En quittant « cette ample comédie », nous emportons une idée nette de tous les personnages. Le cheval est pour nous tantôt un guerrier belliqueux, tantôt un esclave soumis; le chien est un ami sincère; le chat, un flatteur souple et faux; le tigre, le chacal, le vautour, de lâches brigands; le coq, un sultan dans son sérail; la poule, une mère de famille attentive. Le moineau, c'est l'importun dont la grossière pétulance nous incommode. Les pigeons ont la douceur tendre et fidèle de ceux que peint la Fontaine. Malgré les différences, ce n'est pas sans raison qu'on a rapproché du nom de Buffon le nom du grand fabuliste. Chez l'un et l'autre tout vit, tout sent, tout pense. Chacun d'eux se sert d'animaux pour instruire les hommes. Mais l'un tend à ce but de parti pris; l'autre a la prétention d'être moins moraliste que savant. Quoi qu'on pense du savant, il est permis d'aimer le moraliste.

V

Buffon écrivain.

Comme on connaissait mal l'homme et le savant, on a quelquefois mal jugé le style. Voltaire, dont l'esprit net et vif allait de sujet en sujet, n'en prenant que la fleur, ne sentait pas à quel point la méditation d'un sujet unique peut échauffer l'enthousiasme et grandir naturellement le style. Pour traiter une pareille matière, l'esprit ne suffisait pas. Il y fallait un sérieux profond, une âme à la fois contenue et passionnée. Nous aurions le droit de plaindre Buffon, s'il n'avait pas su proportionner la grandeur des paroles à la grandeur des vues. Détourne-t-il un moment les yeux de ces spéculations qui s'imposent à son esprit, il redevient familier jusqu'à la trivialité, comme en témoigne sa *Correspondance,* à chaque page [1]. Presque aussitôt,

1. « Comme je dîne tous les jours chez moi, vous pouvez me faire l'honneur de venir *manger ma soupe* tel jour qu'il vous plaira. » (Lettre à Faujas de Saint-Fond, 27 février 1784.) « Baniche (diminutif de Bernarde) se marie dans huit jours avec

le voici qui remonte sans effort de la familiarité à l'éloquence. Il lui a suffi de regagner le cabinet où l'attend la page inachevée et la contemplation interrompue.

Lui-même a dévoilé, dans le *Discours sur le style*, le secret de sa manière d'écrire. « Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées. » Si on lui applique cette définition célèbre, on se convaincra qu'il a eu pour unique ambition de faire passer dans son style l'unité et la variété de la nature. L'ordre, en effet, n'est que l'unité, et le mouvement, qu'est-ce autre chose que cette variété, sans laquelle rien n'est vivant dans les œuvres de l'homme comme dans celles de Dieu?

C'est l'unité du style qui en fait l'harmonie. Vicq-d'Azyr remarque justement qu'on a tort d'isoler de l'*Histoire naturelle* certains morceaux éclatants; pris à part, ils pourraient justifier des reproches, qui tombent d'eux-mêmes, si on les replace dans le tout indestructible dont ils font partie. Le « grand phrasier », quoi qu'on en dise, ne fait point de phrases pour le plaisir d'en faire. S'il travaille avec plus d'amour certains tableaux qui prêtent au grand style, ce ne sont pas là des hors-d'œuvre, mais plutôt des ornements, qui font mieux valoir le fond solide et plus nu de l'édifice. Comme dans le développement, les idées s'enchaînent dans la période. Toutes les nuances sont indiquées, mais d'un crayon léger, qui n'appuie pas; leur effacement prémédité met en relief l'idée générale qui les relie et se déroule à travers les replis savants du style. Une lumière égale, qui éclaire plus qu'elle n'échauffe, est distribuée sur ces périodes, dont plus d'une est un tableau complet. Au premier plan, se détache, en plein jour, l'idée essentielle; au second, dans une sorte de pénombre, se laissent entrevoir les idées secondaires, qui se groupent autour de l'idée maîtresse. Sans doute, l'importance donnée à l'une fait souffrir un peu les autres. De Brosses louait son ami de ce qu'il excellait à généraliser les idées. On serait plutôt tenté aujourd'hui de lui en faire un reproche. Mais Buffon n'était pas de ceux dont la curiosité s'attache à l'accessoire ; c'est l'ensemble qu'il voulait saisir et fixer dans son unité définitive.

Daubenton ; si vous n'étiez pas si loin, on vous enverrait *du fricot*. (Lettre à l'abbé Leblanc, 26 septembre 1738.) On trouve dans la *Correspondance* une foule d'expressions aussi peu solennelles que celles-ci : *rater* la première place, — *à propos de bottes*, — *mitonner* sa santé, — avoir du *guignon*, etc. Au reste, lorsqu'on porte sur le style épistolaire de Buffon un jugement absolu, on devrait se souvenir que beaucoup de ses lettres n'étaient même pas dictées par lui, et que sa sœur ou ses amies de Montbard le suppléaient souvent.

Savant d'ailleurs autant qu'écrivain, s'il recherchait avant tout la simplicité et la clarté, il n'eût pas voulu les conquérir au détriment de la précision scientifique. Il aimait, nous dit son secrétaire, à faire lire ses ouvrages devant lui, mais ce n'était pas des éloges qu'il réclamait, c'était des critiques : il s'assurait ainsi qu'il avait bien employé l'expression propre et claire; il se corrigeait « si sa pensée avait été mal comprise ». Seul dans son cabinet, il était sévère pour lui-même : par exemple, dans les deux premières rédactions de son portrait du jabiru, il avait appelé les reptiles du nouveau monde « ces productions de la première fange de la terre..., cette fange vivante »; dans la troisième, il écrit simplement : « ces espèces nuisibles ». Quand il corrige ses collaborateurs, c'est presque toujours dans le sens de la précision et de la justesse des termes. Bexon écrivait de l'oiseau-mouche, amant des fleurs: « Il vit de leur nectar. On a dit qu'il mourait avec elles : plus heureux, il habite des climats où elles ne fleurissent que pour renaître et parent tour à tour le cercle entier de l'année. » Buffon abrège et simplifie : « Il vit de leur nectar, et n'habite que les climats où sans cesse elles se renouvellent. » Quand un mot expressif vient sous sa plume, c'est pour remplacer un mot qui rend faiblement l'idée. Bexon écrivait : « La frégate est souvent l'unique objet qui s'offre entre le ciel et l'Océan aux regards *attentifs* des voyageurs. » Buffon substitue : « aux regards *ennuyés* », et ce seul mot rend au tableau sa vérité[1].

Cette revision minutieuse, qui donne au style, sans doute, plus de propriété et de force que de grâce et de souplesse, a pour but moins de polir le style que de le rendre plus intelligible. C'est peu que l'élégance : l'ambition de Buffon est plus digne d'un vrai savant : il poursuit la justesse précise, l'exacte propriété des termes. Pour y atteindre, c'est la langue de tout le monde qu'il emprunte, en l'anoblissant. Sa gloire est d'avoir mis à la portée de tous ce qui n'était jusqu'alors que le patrimoine de quelques-uns. Il ne travaille son style que pour le plier au rôle qu'il lui destine : être l'agent de propagande, le véhicule de la science à travers le monde.

Seuls, il aimait à le dire, les ouvrages bien écrits sont dignes de passer à la postérité ; mais il avait soin d'ajouter que, pour bien écrire, il fallait bien sentir autant que bien penser, et que l'esprit n'est rien sans l'âme. L'ordre dans le style, c'est la

1. Voyez notre étude sur Buffon au t. VI de l'*Histoire de la langue et de la littérature française* de M. Petit de Julleville; Colin.

clarté, la simplicité, l'unité; mais le mouvement, c'est la chaleur et la vie. Buffon n'est pas seulement un artiste consommé. La nature inspire son historien : à ce métaphysicien, épris de la froide régularité des systèmes, elle communique l'éloquence de l'orateur et l'imagination du poète. C'est par ce double mérite que Buffon s'est élevé si fort au-dessus de ces savants contemporains, qui mettaient au service de la science une raison sans chaleur ou une finesse sans profondeur. Il n'a pas et ne veut pas avoir d'esprit : il se contente d'avoir du génie. Ce génie, grave et noble, répugne à la plaisanterie, à l'ironie, dont il use rarement, et où il se sent mal à l'aise. Mais si l'esprit n'est, pour ainsi dire, nulle part, l'éloquence est partout. Les mouvements oratoires abondent, soutenus d'un souffle puissant, si amples dans leur magnificence que Rivarol en compare la grandeur à la tranquille élévation des cieux[1]. Il le disait de ces belles pages qui ouvrent les *Époques de la nature :*

Comme, dans l'histoire civile, on consulte les titres, on recherche les médailles, on déchiffre les inscriptions antiques, pour déterminer les époques des révolutions humaines, et constater les dates des événements moraux ; de même, dans l'histoire naturelle, il faut fouiller les archives du monde, tirer des entrailles de la terre les vieux monuments, recueillir leurs débris, et rassembler en un corps de preuves tous les indices de changements physiques qui peuvent nous faire remonter aux différents âges de la nature. C'est le seul moyen de fixer quelques points dans l'immensité de l'espace, et de placer un certain nombre de pierres numéraires sur la route éternelle du temps. Le passé est comme la distance; notre vue y décroît, et s'y perdrait de même, si l'histoire et la chronologie n'eussent placé des fanaux, des flambeaux, aux points les plus obscurs ; mais, malgré ces lumières de la tradition écrite, si l'on remonte à quelques siècles, que d'incertitudes dans les faits! que d'erreurs sur les causes des événements! et quelle obscurité profonde n'environnent pas les temps antérieurs à cette tradition! D'ailleurs elle ne nous a transmis que les gestes de quelques nations, c'est-à-dire les actes d'une très petite partie du genre humain; tout le reste des hommes est demeuré nul pour nous, nul pour la postérité; ils ne sont sortis de leur néant que pour passer comme des ombres qui ne laissent point de traces; et plût au Ciel que le nom de tous ces prétendus héros, dont on a célébré les crimes ou la gloire sanguinaire, fût également enseveli dans la nuit de l'oubli! Ainsi l'histoire civile, bornée d'un côté par les ténèbres d'un temps assez voisin du nôtre, ne s'étend de l'autre qu'aux petites portions de terre qu'ont occupées successivement les peuples soigneux de leur mémoire, au lieu que l'histoire naturelle embrasse également tous les espaces, tous les temps, et n'a d'autres limites que celles de l'univers.

Directeur de l'Académie, il était toujours prêt à répondre,

1. Conversation de Rivarol avec Chênedollé, citée par Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire,* t. II, p. 165.

presque à l'improviste, aux collègues qu'il était chargé de recevoir : « Eh bien! disait-il à Diderot, je les louerai, je les louerai bien, et l'on m'applaudira. Est-ce que l'homme éloquent trouve quelque sujet stérile[1]? » Cette éloquence innée, il la portera dans la science. De là cette préoccupation de l'idée générale, du trait dominant. De là cette gravité jamais démentie, cette chaleur égale et persuasive. Dès lors s'explique la contradiction entre son souci de la forme et son dédain des questions oiseuses de la grammaire. Qu'importent les archaïsmes et les néologismes, les incorrections même? Le grand point, c'est de rendre exactement et fortement la pensée. Toujours occupée de mots, la grammaire sert à faire les livres « qui n'expriment rien, quoique très correctement écrits[2] ». Mme Necker assure qu'il ne pouvait rendre raison d'aucune des règles de la langue. En tout cas, il est l'opposé d'un grammairien et d'un puriste. Seul, je crois, entre les critiques, Vinet l'a remarqué avec netteté :

L'extrême attention que Buffon donnait à son style n'était pas précisément grammaticale : *on s'étonne de rencontrer chez l'un de nos plus parfaits écrivains plus de constructions brisées que chez aucun autre; son attention portait sur le rapport de l'expression avec l'idée. Les articulations de la phrase arrêtaient moins son regard que la cohésion logique de ses parties et sa correction substantielle.* La phrase de Buffon, riche et touffue, semble avoir crû d'un seul jet dans son esprit, tant les détails se serrent contre l'idée principale, tant l'idée principale embrasse avec force les accessoires, tant est sensible l'unité de pensée et d'effet. Ce caractère du style de Buffon ne se borne pas à la phrase : la même unité lie les phrases dans le paragraphe et le paragraphe dans le discours. Aucun écrivain n'est plus compact; aucun pourtant n'est moins dur, n'est plus abondant. Les disconvenances grammaticales qu'il offre çà et là sont peut-être un témoignage de sa préoccupation pour un style solide et plein : *l'écrivain aime mieux briser sa phrase que sa pensée,* ou plutôt, sans qu'il s'en aperçoive, le large flot de sa phrase emporte ou surmonte les règles d'une syntaxe commune.

On aurait tort de croire qu'il se serve exclusivement de la période. Malesherbes jeune écrivait, au milieu du siècle : « Les

1. Lettre de Diderot à Mlle Vollan, déc. 1760.
2. Lettre à M. Lambert, mai 1787. Buffon avait écrit à Mme de Genlis, le 21 mars 1787 : « Lorsque vous avez peint certains prétendus philosophes, vous n'avez pas *échappé un seul des traits* qui les caractérisent. » Cette lettre fit grand bruit dans le monde philosophique. Un M. Lambert, maître des requêtes, avait parié que la tournure employée par Buffon était correcte, et il avait perdu son pari. Buffon lui écrit : « Un verbe neutre peut quelquefois devenir actif, surtout quand il sert à bien exprimer une pensée... Il est toujours dangereux de plaider devant des juges pour qui la forme est tout et le fond très peu de chose. » Depuis, le *Dictionnaire* de l'Académie lui a donné raison, et M. Littré cite des exemples analogues de Mme de Sévigné et de Bossuet.

phrases détachées et le style coupé dont M. de Buffon se sert ici sont actuellement à la mode[1]. » Si, de préférence, il emploie la phrase périodique, c'est qu'elle se prête mieux au groupement hiérarchique des idées. Mais la forme de la phrase n'est déterminée que par la convenance à la nature du sujet.

En même temps que l'orateur construit la phrase, le poète la colore. Le grand coloriste — c'est ainsi que l'appelaient ses contemporains — croit que la prose, plus libre que la poésie, est plus capable de rivaliser avec la peinture. Il reprochait aux poètes du temps de sacrifier aux exigences de la rime la propriété de l'expression et de ne pas savoir peindre la nature[2]. Ces « poètes sans poésie », il a le droit de ne pas les épargner, car il est plus poète qu'eux. Aussi Voltaire, Thomas, Marmontel, lui reprochent à l'envi d'être poète en prose et lui accordent ironiquement une place distinguée parmi les poètes du genre descriptif. Grimm, qui se tient lui-même en garde contre la poésie séduisante de ce style, nous épargne le soin de répondre à ces critiques en s'écriant : « Si des gens d'un goût sévère lui reprochent un peu trop de poésie dans son style, il faut convenir que ces défauts se pardonnent bien plus aisément que la sécheresse et la pauvreté qu'on remarque dans d'autres ouvrages philosophiques de notre temps. » Nos critiques ne plaident même plus les circonstances atténuantes. « Le génie de Buffon, dit Sainte-Beuve, participe du poète autant que du philosophe : il confond et réunit les deux caractères en lui, comme cela s'était vu aux époques primitives... La partie systématique chez lui avait surtout le caractère poétique le plus élevé. » — « Il est le plus grand poète du XVIII[e] siècle, » dit à son tour M. Faguet, car, seul en ce siècle, il a « le grand sentiment de la nature », une sorte de naturalisme tout antique. La poésie chez lui fleurit comme d'elle-même des choses. Son style, comme celui de tous les vrais poètes, n'impose pas aux objets les plus divers une teinte uniforme; il prend la couleur même du sujet, tantôt riche en métaphores, en rapprochements de mots hardis, lorsqu'il peint les savanes du nouveau monde, où fourmille la vie; tantôt volontairement triste et nu, lorsqu'il décrit les derniers vestiges de la nature mourante, dans le silence éter-

1. *Observations sur l'histoire générale et particulière de Buffon et de Daubenton.* Ce livre, écrit en 1750, ne fut publié qu'en 1798. Malesherbes y défend contre Buffon la méthode de Linné.

2. Lettre à de Brosses, 12 mai 1770, sur Saint-Lambert. Voyez, sur Delille et Roucher, la lettre à M[me] Necker, 16 juillet 1782.

nel du pôle[1]; tantôt enfin saisissante, lorsqu'elle nous fait exister et presque participer à la misère des premiers hommes :

Les premiers hommes, témoins des mouvements convulsifs de la terre encore récents et très fréquents, n'ayant que les montagnes pour asiles contre les inondations, chassés souvent de ces mêmes asiles par le feu des volcans, tremblants sur une terre qui tremblait sous leurs pieds, *nus d'esprit et de corps*, exposés aux injures de tous les éléments, victimes de la fureur des animaux féroces, dont ils ne pouvaient éviter de devenir la proie ; tous également pénétrés du sentiment commun d'une terreur funeste, tous également pressés par la nécessité, n'ont-ils pas très promptement cherché à se réunir, d'abord pour se défendre par le nombre, ensuite pour s'aider et travailler de concert à se faire un domicile et des armes[2] ?

Sans aller jusqu'à soutenir, avec Mme de Genlis, que la langue de Buffon soit plus variée que celle de Voltaire, on peut juger qu'elle est plus colorée, et que Rousseau, mieux fait pour comprendre l'historien de la nature, ne se trompait pas en disant de lui qu'il est la belle plume du siècle. Dans certaines descriptions des *Oiseaux*, Rivarol admirait une mélancolie d'expression qui tempère heureusement l'éclat des images. En d'autres, il eût pu admirer la grâce légère, la finesse de touche, la souplesse de ton, qui démentent la prétendue solennité uniforme dont le préjugé persiste à revêtir l'*Histoire naturelle*.

De tous les êtres animés, voici le plus élégant pour la forme et le plus brillant pour les couleurs. Les pierres et les métaux polis par notre art ne sont pas comparables à ce bijou de la nature ; elle l'a placé, dans l'ordre des oiseaux, au dernier degré de l'échelle de grandeur, *maxime miranda in minimis*. Son chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche ; elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux : légèreté, rapidité, prestesse, grâce et riche parure, tout appartient à ce petit favori. L'émeraude, le rubis, la topaze, brillent sur ses habits ; il ne les souille jamais de la poussière de la terre, et, dans sa vie toute aérienne, on le voit à peine toucher le gazon par instants ; il est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs ; il a leur fraîcheur comme il a leur éclat ; il vit de leur nectar et n'habite que les climats où sans cesse elles se renouvellent...

Pour le volume, les petites espèces de ces oiseaux sont au-dessous de la grande mouche asile (le *taon*) pour la grandeur, et du bourdon pour la grosseur. Leur bec est une aiguille fine, et leur langue un fil délié ; leurs petits yeux noirs ne paraissent que deux points brillants ; les plumes de leurs ailes sont si délicates qu'elles en paraissent transparentes ; à peine aperçoit-on leurs pieds, tant ils sont courts et menus ; ils en font peu d'usage, ils ne se posent que pour passer la nuit, et se laissent pendant le jour emporter dans les airs ; leur vol est continu, bourdonnant et rapide. Marcgrave compare le bruit de leurs ailes à celui d'un rouet. Leur battement est si vif, que l'oiseau s'arrêtant dans les airs paraît non seulement immobile, mais tout à fait sans action. On le voit s'arrêter ainsi quelques instants devant une fleur, et partir

1. *Oiseaux : le Kamichi. — Oiseaux aquatiques.*
2. *Époques de la nature*, VII.

comme un trait pour aller à une autre. Il les visite toutes, plongeant sa petite langue dans leur sein, les flattant de ses ailes, sans jamais s'y fixer, mais aussi sans les quitter jamais...

Rien n'égale la vivacité de ces petits oiseaux, si ce n'est leur courage, ou plutôt leur audace; on les voit poursuivre avec furie des oiseaux vingt fois plus gros qu'eux, s'attacher à leur corps, et, se laissant emporter par leur vol, les becqueter à coups redoublés, jusqu'à ce qu'ils aient assouvi leur petite colère; quelquefois même ils se livrent entre eux de très vifs combats. L'impatience paraît être leur âme : s'ils s'approchent d'une fleur, et qu'ils la trouvent fanée, ils lui arrachent les pétales avec une précipitation qui marque leur dépit. Ils n'ont point d'autre voix qu'un petit cri, *screp, screp,* fréquent et répété; ils le font entendre dans les bois dès l'aurore, jusqu'à ce qu'aux premiers rayons du soleil tous prennent l'essor et se dispersent dans les campagnes.

Depuis les oiseaux de nos climats, le rossignol, chantre des bois, le serin, musicien de la chambre, le rouge-gorge, compagnon fidèle du bûcheron, jusqu'aux oiseaux étrangers, sur le plumage desquels la nature semble avoir épuisé ses pinceaux, et dont les nids pendent aux lianes, bercés au gré des vents, quelle variété inépuisable de ressources! Quand on suit, avec Buffon, bien loin de la motte de terre où les êtres lourds et rampants sont attachés, au-dessus de tous les orages, le vol de ces êtres ailés que la nature paraît avoir produits dans sa gaieté, quand on entend leur chant, dont Buffon, après Aristophane, essaye de noter les intonations musicales, on pense, malgré soi, non seulement à l'étincelante fantaisie du poète grec, mais aux peintures plus modernes d'un écrivain qui, lui aussi, a porté la poésie dans la science, comme il l'avait portée dans l'histoire, de l'auteur de l'*Oiseau,* de Jules Michelet. Faut-il blâmer Buffon d'avoir confondu les genres, ou plutôt ne faut-il pas avouer que, s'il a mis la poésie dans la science, c'est que la science peut et doit avoir sa poésie?

VI

Conclusion générale sur Buffon.

Buffon vit surtout par le style, mais ce n'est point par là seulement qu'il vit. Il y a plus de soixante ans déjà, Geoffroy-Saint-Hilaire déclarait qu'aujourd'hui Buffon littérateur devait céder le pas à Buffon savant. « La beauté de son style, écrivait-il[1], n'était et ne pouvait être que la conséquence néces-

1. *Fragments biographiques;* 1838.

saire de la grandeur de ses conceptions. Ce sont ses pensées, s'exaltant et croissant comme le sujet de ses études, qui forment toute l'essence de Buffon, et qui ainsi deviennent le *style-Buffon*. Ses qualités de grand écrivain et ses qualités de grand penseur sont liées intimement et pour ainsi dire se confondent. »

Le fond est donc inséparable de la forme; l'écrivain ne peut s'isoler du savant, qui maintient entière la dignité de la science exacte, et lui prête une grandeur ornée, mais toujours sévère, qu'elle ne connaissait pas. Quelques-uns de ses collaborateurs ont cru lui avoir dérobé le secret de son style, et l'on dit que parfois les contemporains s'y sont trompés. Mais ils n'en avaient pris que les procédés extérieurs, et leur imitation nous semble une parodie. « On cherche en vain, disait Buffon[1], à imiter le style d'un grand écrivain, on ne peut y réussir; car on n'est éloquent que par l'âme, et mettre de l'âme dans une phrase, c'est être soi et non pas un autre. » Si donc ces pages, déjà vieilles d'un siècle, semblent encore vivantes, c'est que Buffon y a mis son âme. Dans ce cadre immense, fait pour que la nature y pût tenir, apparaît la noble figure non seulement d'un savant, mais d'un homme. On le sent là tout entier, avec ses ardeurs presque juvéniles, avec sa persévérance obstinée. Jamais il ne se met lui-même en scène : s'il parle de lui, c'est pour parler de son œuvre, pour regretter que la fatigue et la vieillesse soient venues sitôt l'interrompre. Cette œuvre démesurée, toujours il l'envisage avec une résolution sereine. Loin d'en réduire les proportions, à mesure qu'il avance en âge, il semble qu'il prenne plaisir à les élargir encore. Son regard ne cesse d'embrasser l'*Histoire naturelle* dans son étendue sans limites[2], « tous les espaces, tous les temps ».

Aussi a-t-il fondé non seulement la partie historique et descriptive, mais encore la philosophie de la science. Avant lui, tous les écrivains du XVIIe siècle, philosophes, historiens, poètes, avaient étudié l'homme en lui-même, avaient analysé le développement de ses facultés intérieures. Buffon renouvela cette étude en considérant l'homme non plus isolément, mais dans ses rapports avec la nature, dont il est l'esclave et le maître. Son génie est de la même famille que celui de Descartes et de Bossuet; après le *Discours sur la méthode* et le *Discours sur l'histoire universelle* devait venir le *Discours sur la nature*.

1. Mme Necker, *Nouveaux Mélanges*.
2. Préambule des *Epoques de la nature*.

BIBLIOGRAPHIE[1]

TEXTES

Œuvres complètes, édit. Cuvier, 1825-1831, 42 vol. in-8°.; édit. Flourens, 1853-55, 12 vol., Garnier. — Œuvres choisies, édit. F. Hémon (Delagrave), précédées de l'*Éloge* couronné par l'Académie en 1878; édit. Humbert (Garnier). — *Époques de la nature,* édit. Picard (Garnier).

LIVRES

VOLTAIRE. — *Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe* (1746). — *La Défense de mon oncle* (1767), ch. XIX. — *Des Singularités de la nature, par un académicien de Londres, de Bologne, de Pétersbourg, de Berlin, etc.* (1768), ch. XI. — *Les Colimaçons du R. P. l'Escarbotier* (1768), 3e lettre. — *Dialogues d'Evhémère* (1777). — *Cf.* édit. Beuchot, Garnier, in-8°, t. XXVI, 405-409; XXVII, 140-155, 220-222; XXX, 510-519; XLIX, 117 sqq.

GRIMM. — *Correspondance littéraire;* Garnier, in-8°; t. Ier, 326-344; II, 261, 275-279, 285-291; III, 112-113, 301-305; IV, 131-134, 136-139; V, 55-59; VI, 22-29; XII, 237-241; XV, 362-366.

LAMOIGNON-MALESHERBES. — *Observations sur l'Histoire naturelle générale et particulière de Buffon et Daubenton;* 1798, 2 vol. in-4° (livre posthume écrit en 1750).

Mme NECKER. — *Mélanges inédits extraits des papiers de Mme Necker;* Paris, an VI (1798), 3 vol.

HÉRAULT DE SÉCHELLES. — *Voyage à Montbard;* Paris, Solvet, an IX (1801).

VICQ-D'AZYR. — *Œuvres;* édit. Moreau de la Sarthe; Paris, an XIII (1805), 6 in-8°; t. Ier, p. 6 à 107.

CONDORCET. — *Éloge de M. de Buffon;* 1790, in-12. — *Œuvres;* édit. Arago, 1847-1849, t. III.

LA HARPE. — *Cours de littérature;* ch. Ier, section 3.

G. CUVIER. — *Recueil des éloges historiques;* Strasbourg et Paris, 1819 et 1827, 3 vol. in-8°. — *Éloges historiques;* édit. Flourens, in-8°, 1860; et *Biographie universelle,* art. BUFFON.

DE BARANTE. — *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle;* Didier.

1. Voir la Bibliographie détaillée qui suit notre étude sur Buffon dans le t. VI de l'*Histoire de la langue et de la littérature française* de M. Petit de Julleville; Colin.

GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (Étienne). — *Fragments biographiques;* précédés d'une étude sur la vie, les ouvrages et les doctrines de Buffon; Paris, Pillot, 1838, in-8°; p. 1-102 (réimprimé dans l'édition des Œuvres, Pillot, 1807).

— *Encyclopédie nouvelle,* art. BUFFON.

GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (Isidore). — *Histoire naturelle générale des règnes organiques;* t. 1er, Introduction historique, section 3; Masson, in-8°, 1854.

VILLEMAIN. — *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle*; in-8°, nouvelle édition, 1854, Didier; 22e leçon.

FLOURENS. — *Buffon; Histoire de ses travaux et de ses idées;* Paulin, 1844, in-12; Hachette, 1850, 2e édit.

— *Des Manuscrits de Buffon;* 1860, in-12.

TH. FOISSET. — *Le Président de Brosses;* Paris, Olivier-Fulgence, in-8°, 1842.

SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi;* in-12, Garnier; IV, 347-368; X, 55-73; XIV, 320-337.

HENRI MARTIN. — *Histoire de France;* 1853 ; t. XVIII, 247-272.

NADAULT DE BUFFON. — *Montbard et Buffon;* 1855, in-8°.

— *Buffon, sa Famille, ses Collaborateurs;* 1863, in-8° (Mémoires du secrétaire Humbert Bazile).

— *Correspondance inédite de Buffon;* Hachette, 1860, in-8°, 2 vol.

VINET. — *Histoire de la littérature française au dix-huitième siècle;* in-12, Sandoz et Fischbacher; 2e édit., t. II, p. 149 à 172.

NISARD. — *Histoire de la littérature française;* Didot; t. IV, 9e édit., 1882, ch. III et X.

SAYOUS. — *Le Dix-Huitième Siècle à l'étranger;* Amyot, 1861.

GÉRUZEZ. — *Mélanges et Pensées;* Hachette, 1866, p. 103 à 121.

DE QUATREFAGES. — *Ch. Darwin et ses Précurseurs français;* 1870, in-8°.

MARTHA. — *Le Poème de Lucrèce;* Hachette, ch. VIII.

MONTÉGUT. — *Revue des Deux Mondes,* 15 mars 1872. — Cf. *Souvenirs de Bourgogne;* 1874.

ALBERT LEMOINE. — Art. BUFFON dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques;* 2e édit., 1778, Hachette; p. 219-221.

G. BOISSIER. — *Le Président de Brosses* (*Revue des Deux Mondes,* 15 décembre 1873).

F. HÉMON. — *Études littéraires et morales;* Delagrave, in-12, 1895 ; p. 1.

— *Buffon,* t. VI de l'*Histoire de la littérature française,* collect. Petit de Julleville; in-8°, Colin.

MICHAUT (N.). — *Éloge de Buffon*; in-12, Hachette, 1878.

D'HAUSSONVILLE. — *Le Salon de Mme Necker;* Paris, 1882.

KRANTZ. — *Essai sur l'esthétique de Descartes;* in-8°, Germer-Baillière, 1882; l. V, ch. V.

NOURRISSON. — *Philosophie de la nature : Bacon, Boyle, Toland, Buffon;* in-12, Perrin, 1887; p. 202-263.

BRUNETIÈRE. — *Études critiques;* Hachette, I, 264-265; IV, 175-244; V, 263; VI, 256-257.

Brunetière. — *Revue des Deux Mondes*, 15 sept. 1888, 15 oct. 1889 ; p. 872.
— *Nouvelles Questions de critique ;* Calmann-Lévy, 1890 ; p. 127-153.
— *Manuel de l'histoire de la littérature française ;* Delagrave, in-8°, 372-379.
Lebasteur. — *Buffon ;* in-8°, Lecène, 1889.
Faguet. — *Dix-Huitième Siècle ;* Lecène, in-12, 1890 ; p. 409-468.
Lanson. — *Histoire de la littérature française ;* Hachette ; 5e partie, l. IV, ch. III.
P. Albert. — *Histoire de la littérature française au dix-huitième siècle ;* Hachette ; 290-311.
De Lanessan. — Introduction du t. Ier de la grande édition Abel Pilon, 1883.
Merlet et Lintilhac. — *Études littéraires sur les classiques français ;* Hachette, in-12, 1894 ; p. 498-519.
Perrier (Edmond). — *La Philosophie zoologique avant Darwin*, ch. VIII ; Alcan, 1884, in-8° ; ch. VIII.

JUGEMENTS

I

Dans ses descriptions, M. de Buffon cherche toujours ce qu'il y a de plus particulier dans le caractère des animaux; il le fait ressortir, et chacun de ses portraits a de la physionomie; il y mêle toujours quelque allusion à l'homme, et l'homme, qui se cherche dans tout, lit avec plus d'intérêt l'histoire de ces êtres dans lesquels il retrouve ses passions, ses qualités et ses faiblesses. »

Saint-Lambert, *Réponse au discours de Vicq-d'Azyr*, 11 déc. 1788.

II

Heureux le philosophe systématique à qui la nature aura donné, comme autrefois à Épicure, à Lucrèce, à Aristote, à Platon, une imagination forte, une grande éloquence, l'art de présenter ses idées sous des images frappantes et sublimes! L'édifice qu'il aura construit pourra tomber un jour; mais sa statue restera debout au milieu des ruines, et la pierre qui se détachera de la montagne ne la brisera point, parce que ses pieds ne sont pas d'argile. Diderot.

III

Une si longue suite de descriptions semblait devoir être monotone et ne pouvoir intéresser que les savants. Mais le talent a su triompher de ces obstacles. Esclaves ou ennemis de l'homme, destinés à sa nourriture ou n'étant pour lui qu'un spectacle, sous le pinceau de Buffon, excitent alternativement la terreur, l'intérêt, la pitié ou la curiosité. Le peintre philosophe n'en appelle aucun sur cette scène toujours attachante, toujours animée, sans marquer la place qu'il occupe dans l'univers, sans montrer ses rapports avec nous.

Condorcet, *Éloge de Buffon*.

IV

Lorsqu'on jette un coup d'œil général sur M. de Buffon, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer dans une entreprise si étendue, ou de la vigueur de son esprit, qui ne se fatigua jamais, ou de la perfection soutenue de son travail, qui ne s'est point démentie, ou de la variété de son savoir, que chaque jour il augmentait par l'étude. Il excella surtout dans l'art de généraliser ses idées et d'enchaîner ses observations. Souvent, après avoir recueilli des faits jusqu'alors isolés et stériles, il s'élève et il arrive aux résultats les plus inattendus. En le suivant, les rapports naissent de toutes parts.

Vicq-d'Azyr, *Discours de réception à l'Académie*, 11 déc. 1788.

V

« On a dit souvent que M. de Buffon avait dénaturé la prose, en lui prêtant mal à propos le langage de la poésie. Ce reproche éternel d'écrire poétiquement un ouvrage en prose sur la physique est fait pour séduire au premier abord; mais il faut commencer par écarter ce mot *poétiquement*, qui ne peut qu'embrouiller les idées. La question se réduit à savoir si l'on a tort d'employer un style très élevé quand on écrit sur la physique. Ces mots expriment encore une idée très générale, puisque la physique embrasse une infinité de parties, et chacune de ses parties une infinité de détails, dont la variété demande nécessairement plusieurs styles. Un écrivain qui s'élève ou qui s'abaisse avec son sujet ne mérite que des louanges. On doit le blâmer quand il n'y a point de proportion entre son style et le sujet qu'il traite. Ces principes une fois posés, il faut examiner si M. de Buffon s'est exprimé pompeusement dans les endroits qui ne demandaient que de la simplicité. Il faut examiner s'il a écrit l'*Histoire du singe* ou *du chien* du même ton que l'*Histoire de l'homme,* la *Théorie de la terre*, les *Époques de la nature,* et tout ce qui tient aux causes premières.

M.-J. Chénier, *Lettre aux auteurs du* Journal de Paris.

VI

Le style de Buffon est d'une perfection rare. Pour garder aussi

bien les convenances, pour n'être jamais ni trop haut ni trop bas, il faut avoir soi-même beaucoup de mesure dans l'esprit et dans la conduite.

Chateaubriand, *Génie du christianisme.*

VII

Je laisse aux savants à examiner ce que Buffon a été dans la science; mais on convient qu'il en a embelli la langue; et ses hypothèses, qui depuis longtemps ne séduisent plus personne, n'ôtent rien au mérite de son style, qui, dans la partie descriptive et historique de ses ouvrages, a toujours charmé ses lecteurs, dont la plupart ne peuvent guère savoir, ou même s'embarrassent peu s'il les a trompés. Il est du petit nombre des écrivains originaux qui ont donné à l'idiome qu'ils maniaient le caractère de leur génie, en même temps qu'ils l'appropriaient à des sujets nouveaux. Beaucoup d'auteurs avaient écrit sur la physique ; mais Buffon fut le premier qui, des immenses richesses de cette science, ait fait celles de la langue française, sans corrompre ou dénaturer ni l'un ni l'autre. Son livre est, en ce genre, un trésor de beautés inconnues avant lui. Il y règne un ton d'élévation soutenue. Sa phrase a du nombre, et son expression a de la force. Ce sont là les qualités de son talent, auquel il n'a manqué, ce me semble, qu'un peu plus de souplesse et de flexibilité,

La Harpe, *Cours de littérature, Dix-huitième siècle, Philosophie*, chap. 1er, sect. 3.

VIII

Buffon, écrivain grave et élevé, embrassant à la fois le monde planétaire et l'organisme animal, les phénomènes de la lumière et ceux du magnétisme, a été, dans ses expériences physiques, plus au fond des choses que ne le soupçonnaient ses contemporains.

Humboldt, *Cosmos.*

IX

L'histoire naturelle écrite par Fénelon serait préférable du côté du style, et infiniment du côté des pensées, à celle de Buf-

fon. C'était là la couleur convenable : la différence de la noblesse et de la majesté ; la noblesse est une majesté plus naturelle... Après avoir lu *du Chien, du Chat,* et un discours général sur les animaux sauvages, nous pensons que le style de Buffon n'admet ni le doux ni le comique, qu'il ne regarde en tout que l'utilité à nos intérêts, pour ainsi dire, pécuniaires. Le bonheur du sentiment semble ne point exister pour Buffon ; il est sec et tendu ; il vise à la majesté : c'est le style qui conviendrait à un gouvernement. Nous ne voyons rien à imiter en lui ; nous croyons même que, pour écrire l'histoire naturelle, le ton doux, tendre, touchant, d'un bon Allemand, vaudrait mieux que celui de Buffon.

STENDHAL, *Racine et Shakespeare*[1].

X

L'histoire des travaux de Buffon touche partout à l'histoire des travaux de Cuvier ; ces grands travaux lient deux siècles. Buffon devine, Cuvier démontre ; l'un a le génie des vues ; l'autre se donne la force des faits ; les prévisions de l'un deviennent les découvertes de l'autre. Et quelles découvertes ! les âges du monde marqués ; la succession des êtres prouvée ; les temps antiques restitués ; les populations éteintes du globe rendues à notre imagination étonnée. Les travaux de Buffon et de Cuvier sont, pour l'esprit humain, la date d'une grandeur nouvelle... Son véritable titre est d'avoir fondé la partie historique et descriptive de la science. Et ici il a deux mérites pour lesquels il n'a été égalé par personne. Il a eu le mérite de porter le premier la critique dans l'histoire naturelle, et le talent de transformer les descriptions en peintures. Il ne se borne plus à compiler, comme on faisait avant lui, il juge ; il ne décrit pas, il peint... Buffon est grand même par ses systèmes ; car, à tout prendre, j'aime mieux une conjecture qui élève mon esprit, qu'un fait exact qui le laisse à terre, et j'appellerai toujours grande la pensée qui me fait penser. C'est là le génie de Buffon et le secret de sa puissance : c'est qu'il a une force qui se communique ; c'est qu'il ose, et qu'il inspire à son lecteur quelque chose de sa hardiesse ; c'est qu'il met partout sous mes yeux le courage des grands efforts et qu'il me le donne.

FLOURENS, *Histoire de la vie et des ouvrages de Buffon ;* Garnier.

1. On a donné ce jugement à titre de curiosité.

XI

Le génie de Buffon avait plus d'un rapport avec celui qui animait les philosophes de la Grèce, dont l'imagination était si vive et si hardie. Il s'indigna contre ceux qui voulaient faire de l'histoire de la nature une simple nomenclature, un recueil de faits, unis entre eux par des liens artificiels. La chaleur de son esprit s'appliqua à pénétrer tout d'un coup dans les principes de la nature, pour révéler son secret, et aussi à la présenter sous ses rapports pittoresques. Tel est le double emploi que Buffon a fait de son éloquence...

Après Buffon, les sciences commencèrent à s'éloigner des voies qu'il avait suivies. Elles entrèrent sous la domination presque absolue de l'expérience ; elles perdirent le caractère contemplatif, pour acquérir le caractère de l'observation raisonnée... Mais ce n'est point une raison pour dédaigner l'aspect sous lequel Buffon a envisagé la science, et pour le réduire à la gloire si grande encore d'écrivain éloquent et de peintre inimitable. Le désir d'expliquer, la curiosité des causes, l'amour des théories générales, sont l'aliment premier et nécessaire des sciences; c'est parce qu'on espère révéler quelque grand secret de la nature, qu'on ressent de l'ardeur à en connaître les détails; cet espoir soutient l'émulation. Si se passionner pour une hypothèse nuit à l'observation, désespérer de former un système nuit bien davantage encore, puisque par là on perd le courage d'observer les faits, et aussi le moyen de les lier entre eux. Si donc on décrie sans cesse l'esprit de théorie, si l'on est armé de ridicule et de mépris contre celui qui exerce son imagination en même temps que sa faculté d'observer, on détruira le germe et le principe de chaleur qui fait vivre les sciences.

De Barante, *de la Littérature française pendant le dix-huitième siècle ;* Didier.

XII

On cite chez lui quelques exemples charmants d'une langue neuve et véritablement trouvée, mais ils sont rares. La grande beauté chez Buffon consiste plutôt dans la suite et la plénitude du courant. Son expression, du moins, n'a jamais ce tourment ni cette inquiétude qui accompagne chez d'autres l'extrême désir

de la nouveauté. Elle offre, dans certains coins de tableaux, de ces grâces légères qui me touchent plus que les endroits plus souvent cités. Par exemple, parlant du cerf : « Le cerf, dit-il, paraît avoir l'œil bon, l'odorat exquis et l'oreille excellente. Lorsqu'il veut écouter, il lève la tête, dresse les oreilles, et alors il entend de fort loin ; *lorsqu'il sort dans un petit taillis ou dans quelque autre endroit à demi découvert, il s'arrête pour regarder de tous côtés, et cherche ensuite le dessous du vent, pour sentir s'il n'y a pas quelqu'un qui puisse l'inquiéter.* » Quel tableau léger, dessiné en trois lignes, et tranquillement complet! Ainsi, parlant de la fauvette babillarde, de cet oiseau au caractère craintif et si prompt à s'effrayer, il dira : « Mais, l'instant du péril passé, tout est oublié, et, le moment d'après, notre fauvette reprend sa gaieté, ses mouvements et son chant. *C'est des rameaux les plus touffus qu'elle le fait entendre: elle s'y tient ordinairement couverte, ne se montre que par instants au bord des buissons, et rentre vite à l'intérieur, surtout pendant la chaleur du jour. Le matin, on la voit recueillir la rosée, et, après ces courtes pluies qui tombent dans les jours d'été, courir sur les feuilles mouillées, et se baigner dans les gouttes qu'elle secoue du feuillage.* » C'est dans ces parties fines et transparentes que Buffon se rejoint comme peintre à Bernardin de Saint-Pierre, lequel apportera de plus, dans ces scènes de la nature, un rayon de lune, une demi-teinte de mélancolie.

En général, Buffon peint la nature sous tous les points de vue qui peuvent élever l'âme, qui peuvent l'agrandir, la rasséréner et la calmer; il aime, d'un mot, à tout ramener à l'homme; il a de la volupté souvent dans le pinceau, mais il n'a pas cette sensibilité où Rousseau et d'autres excelleront : Buffon est un génie qui manque d'attendrissement.

Montesquieu vieillissant était fatigué et le paraissait : Buffon ne l'était pas. Une comparaison de Buffon avec Montesquieu serait féconde, et achèverait de préciser et de définir les traits caractéristiques de sa forme de nature et de son procédé de talent. Buffon reconnaissait à Montesquieu du génie, mais il lui contestait le style : il trouvait, surtout dans l'*Esprit des lois*, trop de sections, de divisions, et ce défaut qu'il reprochait à la pensée générale du livre, il le retrouvait encore dans le détail des pensées et des phrases; il y reprenait la façon trop aiguisée et le trop peu de liant : « Je l'ai beaucoup connu, disait Buffon de Montesquieu, et ce défaut tenait à son physique. Le président était presque aveugle, et il était si vif que, la plupart du

temps, il oubliait ce qu'il voulait dicter, en sorte qu'il était obligé de se resserrer dans le moindre espace possible. » C'est ainsi qu'il expliquait ce qu'il paraît y avoir parfois d'écourté dans le langage de Montesquieu. Lui, Buffon, avait au contraire la faculté de retenir de mémoire ses vastes écrits, et il se les déployait ensuite à volonté, dans toute l'étendue de la trame, tant pour la pensée que pour l'expression.

Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* t. IV ; Garnier.

XIII

Buffon est peu lu aujourd'hui, sauf dans la partie du public éclairé qui s'occupe d'études scientifiques; ce qu'en connaissent la plupart des lettrés, ce sont quelques grands morceaux descriptifs célèbres, comme modèles de pompe et de rhétorique noble, quelques monographies d'animaux, telles que celles du cheval, de l'âne, du cerf, quelques fragments des oiseaux; joignez-y, pour un petit nombre, ces admirables tableaux des *Époques de la nature,* où Buffon a résumé avec tant d'éloquence sa *Théorie de la terre,* et c'est tout. Il est rare que le lecteur moderne pousse plus loin la fréquentation de ce livre, qui eut au siècle dernier un si prodigieux succès ; c'est un tort, car je n'en connais pas qui récompense plus pleinement les peines de son lecteur et dont l'étude soit plus féconde. Nul livre n'est aussi rempli que celui-là de faits curieux, d'observations ingénieuses, de vues fécondes, d'hypothèses de tout genre; c'est une véritable forêt vierge d'idées et de conjectures aussi variées que hardies; seulement j'ai remarqué que, faute de l'attention et de la patience suffisantes, la plupart des lecteurs ne savaient pas s'orienter dans cette forêt vierge de manière à rencontrer les districts les plus intéressants sans s'égarer trop longuement. Pour lire Buffon avec plaisir, il faut préalablement apprendre à le lire, et pour cela une première lecture rapide est au moins nécessaire. Ce n'est pas précisément aux monographies d'animaux qu'il faut s'adresser pour se faire une idée exacte du génie de Buffon : celles des animaux qu'il avait vus plus particulièrement sont admirables; mais en somme il n'en avait étudié directement et minutieusement qu'un très petit nombre... A part ces exceptions, du reste fort considérables, ce n'est pas aux descriptions mêmes des animaux qu'il faut s'adresser, dis-je, pour prendre une idée exacte du génie de Buffon; c'est aux petites

dissertations qui les précèdent et aux observations qui les accompagnent.

MONTÉGUT, *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1872.

XIV

C'est un très grand savant. Aucune des qualités du savant ne lui a manqué, ni le goût de l'observation et la patience à observer, ni le labeur énorme, continu et tranquille, ni l'esprit d'ordre, ni la clarté, ni l'absence de passion et de parti pris, ni l'imagination scientifique, c'est-à-dire la faculté de généralisation et d'hypothèse; ni le sang-froid à ne prendre les généralisations que comme des hypothèses, et les hypothèses que comme des commodités de travail, ayant toujours un caractère provisoire et toujours destinées à être un jour abandonnées; ni la puissance de former des systèmes, ni le mépris des systèmes dès qu'ils veulent être tenus pour des dogmes inébranlables et lier l'esprit humain qui les a produits. Il était grand, et patient et humble et soumis observateur, quoi qu'on en ait dit. Comme l'attention s'est surtout portée sur son histoire des animaux et sur ses deux grandes généralisations, *Théorie de la terre* et *Époques de la nature,* on a beaucoup dit qu'il a souvent décrit sans avoir observé par lui-même, ce qui est un peu vrai pour ce qui est des animaux, et qu'il est surtout un homme à magnifiques idées générales, ce qui est vrai de ses deux *Discours*. Mais il faut lire son admirable minéralogie, et sa curieuse, sagace et, pour le temps, merveilleuse embryologie, pour voir à quel point il est l'homme du laboratoire, de l'observation cent fois reprise et de l'expérience cent fois répétée. Il y a telles pages qu'on pourrait intituler : « Sur la manière de se servir du microscope, » et telles autres, sur les fourneaux à grand feu, les fourneaux à feu restreint, mais activé, et les miroirs ardents, qui font aimer le grand homme appliqué et pratique, qui le montrent sachant son métier et le faisant de près avec toute la patience minutieuse qu'il exige. Buffon penché, et la loupe à son œil de myope, voilà le portrait qu'on n'a pas assez fait, voilà l'attitude où l'on n'a pas suffisamment pris coutume de le voir; et ce portrait est plus intéressant et au moins aussi vrai que celui de Buffon en manchettes écrivant dans un cabinet vide.

E. FAGUET, *Dix-Huitième Siècle;* Lecène.

XV

La doctrine classique renferme en elle-même deux contradictoires qui, longtemps cachées et conciliées par l'art merveilleux des grands écrivains du XVIIe siècle, éclatent dans le *Discours sur le style* et le rendent parfois si inintelligible et si incohérent, malgré le dogmatisme soutenu du ton et la consistance apparente de la composition. D'une part, l'idéal de l'art classique est de rendre l'universel et de créer des types qui défient le temps et l'espace. De l'autre, la perfection pour l'écrivain, c'est d'exprimer sa personnalité par la marque la plus originale. Voilà donc deux éléments contraires, l'un général, l'autre particulier, qui devront se combiner pour former, par leur harmonie, la beauté parfaite. Mais faire coexister ainsi le particulier et le général dans une même œuvre, n'est-ce pas, au point de vue logique, pécher contre cette loi de l'unité qui domine l'art classique? Et de ces deux éléments l'un ne doit-il pas condamner, absorber ou s'assimiler l'autre? Pourquoi la généralité du fond n'appellerait-elle pas la généralité de la forme? Et pourquói cette forme n'atteindrait-elle pas à son tour un « point de perfection » qui deviendrait pour elle un type unique et universel? Pourquoi enfin n'y aurait-il pas un seul style comme il y a une seule logique, et une seule langue comme il y a une seule raison? Voilà l'extrémité où l'art classique parvient et s'arrête avec Buffon. Il ne peut pas aller au delà dans cette évolution constante et progressive vers la généralité totale; son terme, et nous y sommes, c'est exprimer les pensées les plus générales par les termes les plus généraux.

KRANTZ, *Essai sur l'esthétique de Descartes;* Alcan.

XVI

Désireux de n'être point oublié par les âges futurs, Buffon songea du moins à s'assurer, par la perfection de la forme, l'immortalité à laquelle il ne pouvait aspirer pour ses théories. Il se dit que, si la science se transforme sans cesse, l'art du moins demeure. Il n'ignorait pas que le savant serait inévitablement dépassé par ses successeurs; il voulait du moins que l'écrivain défiât le temps, et que, le jour où on ne lirait plus

l'*Histoire naturelle* pour s'instruire, on continuât à la lire cependant pour en goûter les mérites littéraires.

De là ce soin extrême et parfois minutieux à revoir et corriger sans cesse les détails de son style; de là tant d'heures passées sur une page et même sur une période, ces scrupules excessifs, étonnants chez un naturaliste, pour le choix d'une épithète ou le nombre d'un membre de phrase; de là ces délicatesses raffinées de rhéteur et de grammairien chez l'écrivain le plus viril et le plus ferme qui fut jamais. Je ne sais si ce calcul réussira; je ne sais si la postérité éloignée, qui aura tant à faire, lira encore Buffon, lorsque la science, en profitant de ses vues justes et fortes, aura corrigé toutes les erreurs dont furent mêlées ses divinations, fécondes jusqu'en leur témérité; mais ce que j'affirme du moins, c'est que jamais homme désireux de ne pas mourir tout entier ne fit de plus héroïques efforts pour mériter l'attention des siècles; c'est que, pour la hauteur de la pensée, pour l'élévation morale et la mélancolique sérénité, pour la splendeur de l'imagination, il est mainte page de la prose des *Époques de la nature* qui mérite d'être mise à côté des plus beaux vers du cinquième livre de Lucrèce.

Charles Bigot, *Journal officiel,* 1879.

XVII

Debout est la statue de Buffon, après un siècle de secousses violentes. Quant à l'édifice qu'il a bâti, loin d'avoir été renversé par les efforts incessants du temps, il devient chaque jour plus solide, et ses diverses parties nous apparaissent d'autant plus admirables que la science en progrès les éclaire davantage.

De Lanessan, Préface de l'édit. Abel Pilon.

NARRATIONS ET DISCOURS

I

Un Italien d'un goût délicat, le prince de Gonzague, auteur d'un discours sur *l'Homme de lettres bon citoyen,* rend visite à Buffon, qui est alors dans sa terre de Montbard. On lit ensemble quelques pages nouvelles de l'*Histoire naturelle;* l'étranger admire, et s'estime heureux d'avoir pu entretenir « l'auteur du paon et le paon des auteurs ». A ce moment entre Guéneau de Montbeillard. Buffon, souriant, le prend par la main. « Mon prince, dit-il au voyageur surpris, permettez que je vous présente l'auteur du paon et le paon des auteurs. » Guéneau se récrie : il n'a été qu'un très humble auxiliaire du grand naturaliste, qui a tout conçu et tout dirigé; mais Buffon insiste et ne permet pas à son collaborateur d'amoindrir ainsi sa part. Le prince de Gonzague est charmé de la simplicité du maître et de la modestie du disciple; il leur voue à tous deux une amitié durable. On donnera pour cadre à cette scène les jardins de Montbard, où Buffon se plaît à travailler dans la solitude de sa tour.

II

Buffon mourant voulut revoir une dernière fois ce Jardin du roi qu'il avait presque créé. Soutenu par deux serviteurs, il suivit les belles allées de tilleuls plantées par lui. On était en avril. Mme Necker, qui ne le quitta guère pendant ces derniers instants, le rencontre dans cette promenade suprême. Avec une gravité douce, elle mêle à l'idée d'une mort certaine les espérances plus certaines encore de l'immortalité.

La même Mme Necker écrira plus tard, en parlant de la dernière heure de son illustre ami : « L'empreinte des plus grandes idées était sur sa physionomie, la mort et l'immortalité semblaient s'y rencontrer ensemble. »

III

En 1788, Vicq-d'Azyr remplaça Buffon à l'Académie française;

on suppose qu'il écrit à Daubenton, ancien collaborateur de Buffon, pour lui soumettre le plan et les idées générales de son discours.

Début personnel : 1° à Vicq-d'Azyr, qui, protégé et parent de Daubenton (par alliance), doit reporter à son active amitié une bonne part de son succès académique; 2° à Daubenton, que des dissentiments momentanés ont séparé de Buffon, mais qui aujourd'hui sans doute ne songe plus qu'à la perte faite par la science et la France en la personne de son illustre compatriote, et qui peut aider puissamment Vicq-d'Azyr à faire revivre la physionomie du grand naturaliste.

Savant et, comme autrefois Buffon, membre de l'Académie des sciences quatre ans avant d'entrer à l'Académie française, Vicq-d'Azyr parlera du savant, mais en se souvenant qu'il doit parler devant un auditoire de lettrés. Il rappellera surtout les grandes vues, unité des races humaines, espèces disparues, etc., il insistera sur les *Époques de la nature,* œuvre grandiose, dont on peut contester les détails, mais qui ouvre un monde nouveau à l'imagination. Il regrettera que cet amour des grandes vues ait souvent entraîné Buffon à des hypothèses aventurées, surtout qu'il lui ait inspiré le dédain de l'étude patiente et obscure, de ces petits détails que Daubenton a su approfondir; mais aussi il reconnaîtra que Buffon a ouvert le chemin : si les savants le jugent trop littérateur dans la science, la science lui doit d'être devenue populaire et accessible à tous.

Après avoir discrètement indiqué les qualités et les défauts du savant, Vicq-d'Azyr mettra en lumière les mérites de l'écrivain et rappellera le discours de réception de Buffon à l'Académie. Là, par contre, il regrettera que Buffon se soit montré trop savant dans la littérature, qu'il ait semblé avoir trop en vue son propre genre et sa propre manière d'écrire. Mais c'est un spectacle nouveau que celui d'un savant dictant les règles du bon style aux meilleurs écrivains du siècle.

Il terminera en formant le vœu que cette alliance entre les lettres et les sciences persiste et soit féconde.

IV

Daubenton, qui professait l'histoire naturelle à la première École normale, fondée par la Convention, avait été le collaborateur de Buffon, puis s'était brouillé avec lui. Il n'en conti-

nuait pas moins à parler avec respect d'un ami qui était pour lui un maître, et dont il critiquait seulement le style trop noble à son gré, le dédain excessif pour les petits détails et pour la méthode expérimentale. On suppose qu'il est amené, en parlant des grands progrès réalisés par la science au XVIIIe siècle, à exposer qu'elle a été en ce siècle développée et affermie, non créée, et à rendre justice aux savants trop peu connus qui ont été les précurseurs de Buffon. Pour prouver ce que nous leur devons, et sans entrer dans le détail, il fera connaître à ses auditeurs le caractère, les travaux, les vues de génie d'un seul d'entre eux, de Bernard Palissy, grand savant au moins autant que grand artiste.

LETTRES

I

Buffon avait écrit, dans son *Histoire naturelle,* que l'homme « embellit la nature même, la cultive, l'étend et la polit, en élague le chardon et la ronce, y multiplie le raisin et la rose ». Il faisait un triste tableau de la nature sauvage, « hideuse et mourante », de ces forêts vierges où les troncs des vieux arbres s'abattent et pourrissent « sur des monceaux déjà pourris », de ces marécages « qui, couverts de plantes aquatiques et fétides, ne nourrissent que des insectes vénéneux et servent de repaires aux animaux immondes », de ces savanes, où « les mauvaises herbes surmontent, étouffent les bonnes », où tout est inutile ou nuisible à l'homme, où il n'y a « nulle route, nulle communication, nul vestige d'intelligence ». Au contraire, il dépeignait avec enthousiasme l'aspect enchanteur de la nature cultivée, si « belle », si « brillante » et « pompeusement parée » par les soins de l'homme, seule « agréable et vivante ». Buffon exaltait le génie de l'homme, « roi de la terre, dont il a renouvelé la surface entière ». Il célébrait toutes ces œuvres de la civilisation, défrichements, routes, canaux, villes, destruction des espèces nuisibles, multiplication des espèces utiles, œuvres sociales et non individuelles : aussi, détestant la guerre qui divise les hommes et arrête le progrès, conviait-il toute l'humanité à s'unir en une indissoluble société pour les travaux féconds de la paix.

Vous supposerez que Jean-Jacques Rousseau, ayant lu ces pages, écrit à l'auteur (vers 1765) une lettre où, témoignant d'une sincère admiration pour l'œuvre de Buffon, il conteste la justesse de tous ces beaux développements. Faut-il tout rapporter à l'homme, à l'utilité de notre espèce, au goût de notre siècle? Un jour viendra peut-être où tout le monde préférera, comme lui, la nature sauvage à la nature cultivée. Et, sans vouloir exposer toute sa philosophie, il ne peut s'empêcher de marquer brièvement sa défiance d'une civilisation qui est l'œuvre de la société : est-ce en la développant qu'on rendra l'homme

meilleur et plus heureux? Est-ce en multipliant les richesses qu'on supprimera la guerre?

(École normale supérieure. — Concours de 1895.)

II

On lit dans les *Mémoires* de Bachaumont (29 mars 1777) : « On commence à voir au Jardin du roi une statue de M. le comte de Buffon. M. le comte d'Angeviller avait demandé au feu roi la permission d'ériger une statue à ce grand homme. Sa Majesté voulut s'en réserver la gloire, et elle fut sur-le-champ commandée à ses frais. Mais en même temps il fut convenu avec l'artiste de garder à cet égard le plus grand secret. Le mystère n'a point été trahi, et le monument a été placé au lieu de sa destination en l'absence de M. de Buffon. »

Buffon, alors à Montbard, écrit à son ami le président de Ruffey (13 janvier 1777) : « Je vous remercie bien sincèrement de la part que vous avez la bonté de prendre à cette statue, que je n'ai en effet ni mendiée ni sollicitée, et qu'on m'aurait fait plus de plaisir de ne placer qu'après mon décès. J'ai toujours pensé qu'un homme sage doit plus craindre l'envie que faire cas de la gloire, et tout cela s'est fait sans qu'on m'ait consulté. »

On écrira la lettre de remerciements de Buffon au comte d'Angeviller, à qui le roi avait accordé la survivance des fonctions que Buffon remplissait au Jardin.

III

Un ami de Buffon, étonné de son long séjour en Bourgogne à un moment où le parti des philosophes et celui de leurs adversaires se livrent bataille jusque dans le sein de l'Académie, lui écrit pour l'engager à revenir à Paris, seul théâtre digne de lui. Buffon répond par un aimable refus : à un grand travail il faut une grande paix. Les querelles misérables qui divisent les salons de Paris le laissent indifférent; il entend garder cette sérénité qui est indispensable au succès de son œuvre; il pense mieux et plus facilement dans la grande élévation de la tour de Montbard, où l'air est plus pur.

IV

Buffon n'aimait pas la poésie. « J'aurais bien fait des vers tout comme un autre, disait-il; mais j'ai bientôt abandonné un genre

où la raison ne porte que des fers. » Il admirait pourtant Racine, dont il se plaisait à réciter par cœur des morceaux entiers. « Avouez que c'est beau, s'écriait-il alors, et que la prose n'aurait pu faire mieux... C'est beau comme de la belle prose. » Devant la Harpe il ne craignit pas de soutenir un jour que les plus beaux vers, ceux mêmes d'*Athalie,* n'approchaient pas de la bonne prose pour la correction et l'ampleur. La Harpe n'osa pas contredire l'illustre vieillard; mais il lui écrivit le lendemain pour plaider contre lui la cause de la poésie.

V

Réponse de Buffon à Mme Necker, dont une lettre vient de lui annoncer la mort de Voltaire.

VI

C'est dans le salon de Mme Necker que Bernardin de Saint-Pierre fit une première lecture de *Paul et Virginie.* Il y était presque inconnu, et sa lecture eut peu de succès d'abord. Thomas s'endormit; Buffon n'attendit pas la fin pour se lever et partir.

Mme Necker lui écrit le lendemain pour le gronder doucement de son impatience. Elle pardonne au bon Thomas son sommeil; elle comprend moins l'indifférence de Buffon. La simplicité touchante du récit, surtout dans la première partie, a pu étonner une société raffinée et affairée, peu faite sans doute pour goûter la naïveté de la nature; mais cette idylle s'est bientôt transformée en élégie. Le naufrage et la mort de Virginie ont fait couler bien des larmes. Buffon, peintre et poète, était digne de comprendre Bernardin de Saint-Pierre, qui seul peut-être sera digne un jour de recueillir son héritage. L'auteur de *Paul et Virginie* devait, en effet, remplacer Buffon, après un court interrègne, à la direction du Jardin des Plantes.

VII

Le roi avait proposé à Buffon l'administration en chef de toutes les forêts qui composaient ses domaines; Buffon répond au roi par un remerciement et par un refus; il ne peut se résigner à quitter son cher Jardin, dont la solitude est nécessaire au grand travail qu'il poursuit.

VIII

Mme d'Épinay écrit à l'abbé Galiani, le 6 novembre 1770 :

« Vous parlerai-je du volume que Buffon vient de donner sur les oiseaux? Une ignorante, une femme, cela est bien hardi! n'importe, je vais vous dire tout bas, tout bas à l'oreille, ce que j'en pense. J'ai peur qu'il n'y ait plus de poésie que de vérité dans tout cela... Pourquoi mettre de la poésie, et faire des suppositions métaphysiques où il ne faut qu'un simple exposé des choses? Pourquoi se faire le panégyriste de chaque espèce dont il parle? On est comme on est. Il devrait montrer la chaîne des êtres depuis le marbre froid qui se forme au fond de la caverne, jusqu'au chêne qui porte sa tête dans les nues; ensuite depuis le chêne jusqu'à l'huître, et depuis l'huître parcourir tous les animaux jusqu'à l'homme, fixer la limite de chaque être, et non les faire empiéter les uns sur les autres. Si les ours et les vautours entendaient sa langue, nous ne serions pas en sûreté sur la terre. Ces contradictions apparentes ne viennent cependant que de ce qu'il a voulu faire entendre sans oser le prononcer, parce qu'il voit toujours, quand il écrit, le docteur Riballier[1] au bas de sa page, et qu'avec une telle vision il est bien difficile de faire de la besogne vraiment grande et philosophique. Ce n'en est pas moins un bien beau génie, et son éloquence est noble, simple et enchanteresse. »

On écrira la réponse de l'abbé Galiani.

IX

Mlle Philipon, plus tard Mme Roland, écrit à son amie Sophie Cannet, le 23 janvier 1776, à propos d'une des premières visites de M. Roland, alors inspecteur général du commerce et des manufactures à Amiens :

« J'ai d'abord été tentée de croire qu'il aimait le singulier dans les opinions. Un homme qui ne voit dans M. de Buffon qu'un charlatan, et qui trouve son style seulement joli; qui, regardant l'*Histoire* de l'abbé Raynal comme fort peu philosophique, prétend qu'elle est bonne à rouler sur les toilettes : un tel homme me paraissait lui-même singulier. J'ai écouté ses rai-

1. Syndic de la faculté de théologie et censeur royal.

sons, et comme je ne tiens à mes opinions que jusqu'à ce que j'en trouve de meilleures, j'estime un peu moins l'abbé Raynal; je me méfie de M. de Buffon; je les épluche davantage. »

Au lendemain de cet entretien, elle écrit à M. Roland pour lui exprimer à la fois sa surprise et ses doutes.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Comparer, dans le *Protagoras* de Platon et dans la septième *Époque de la nature* de Buffon, les deux théories des origines de la civilisation.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1886.)

II

Discuter cette opinion de Sainte-Beuve (*Lundis,* IV, 361) : « Je ne sais où l'on a pris que le style de Buffon a de l'emphase; il n'a que de la noblesse, de la dignité, une magnifique convenance, une clarté parfaite. »

(Caen. — Devoir d'agrégation de l'enseignement moderne.)

III

Buffon peintre des animaux.

(Certificat d'aptitude a l'enseignement secondaire spécial, juillet 1890.)

IV

Comparer la description du désert chez Buffon avec une description tirée de Pierre Loti, et essayer d'indiquer la différence entre la description au xviiie et au xixe siècle.

(Toulouse, lycée de filles. — Devoir de quatrième année.)

V

En quel sens est-il juste de dire que le génie est une longue patience?

(Fontenay-aux-Roses. Devoir de littérature. — Paris. Baccalauréat, août 1895. — Alger. Baccalauréat de l'enseignement spécial, 1889.)

VI

L'amour de la nature considéré non plus chez les grands écrivains qui ont été les peintres de la nature, mais chez ceux qui en ont été les philosophes : les Grecs et les Romains, Bernard Palissy, Buffon. Insister sur Buffon et montrer comment il se rattache par son naturalisme particulier à la tradition antique.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

Ce qui frappe tout d'abord chez Buffon : quelque chose de classique et même d'antique en plein xviiie siècle : vastes ambitions, hypothèses; Buffon « ancien » de deux façons, et par étude et par nature.

L'étude. Coup d'œil sur ceux des anciens qui ont étudié la nature. Les philosophes « physiciens » primitifs, dont Buffon raille les rêveries, et de qui il tient cependant plus qu'il ne croit la faculté de penser en grand, d'imaginer, de conjecturer. Opposition du vrai savant, Aristote; éloge que fait Buffon de son *Histoire des animaux;* il lui doit beaucoup, mais Aristote plus que lui dédaigne les ornements. Au contraire, Lucrèce, poète avant tout, cependant fait revivre les systèmes des anciens philosophes, traite comme eux « de la nature des choses ». La divination poétique chez Lucrèce : son 5e chant et la 7e *Epoque de la nature,* Sénèque et ses *Questions naturelles.* Pline l'Ancien et sa vaste compilation de l'*Histoire naturelle;* erreurs, longueurs, puérilités, mais grandeur de l'ensemble, fierté et tristesse; vues pessimistes; mais l'homme est mis partout au premier plan.

Pourquoi les sciences de la nature n'ont pu se développer au moyen âge : la théologie règne, ou la science livresque tout abstraite. Pourquoi elles se réveillent à la Renaissance, dont le nom est une explication suffisante. Bernard Palissy; marquer surtout deux traits en lui : le caractère, étonnant pour l'époque, de ses connaissances scientifiques; l'amour profond de la nature qu'il porte dans la science et dans l'art. Pourquoi ce mouvement ne se continue pas au xviie et au xviiie siècle. Ne pas oublier cependant Descartes et Fontenelle, et opposer au grave philosophe qui a été aussi physicien (les tourbillons, par exemple, hypothèse erronée qui conduit à la découverte de Newton) le philosophe mondain qui, selon le mot de Sainte-

Beuve, vous enjole à la vérité. Fontenelle et l'astronomie; Réaumur et les insectes. Ce qui manque au premier : le sérieux; au second : les vues d'ensemble. Buffon aura ce qui leur manque.

Vue générale de l'œuvre de Buffon : par où il débute : *Théorie de la terre*. Par où il termine : *Epoques de la nature*. Son goût pour les systèmes, même hasardés, pourvu qu'ils soient grands. La philosophie et sa religion : Dieu, la nature, l'homme; froideur relative du sentiment religieux, mais naturalisme ample et profond, à l'antique, avec cette différence que l'homme est ici le maître de la nature. Le savant (nécessairement incomplet), le philosophe (en quoi il se sépare de son siècle et par où il s'y rattache), le poète : insister sur le mélange de la philosophie et de la poésie, tout nouveau alors, et cependant tout antique. Préciser ce qu'il doit aux anciens, aux physiciens primitifs, la hardiesse des hypothèses; à Aristote, l'exactitude dans la description des animaux; à Lucrèce, la poésie; à Pline, l'importance donnée à l'homme. S'il ne connaît pas, sans doute, Palissy, il est animé de l'esprit cartésien, et il est très supérieur à Fontenelle.

Trait commun : ce qu'il appelle le « génie », qui n'est autre que la faculté de penser en grand : D'où : 1° ses défauts; 2° son originalité. Défauts : il n'est pas un savant au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Qualités : il l'est à l'égard de son siècle : sérieux, sérénité, foi dans son œuvre, enthousiasme contenu, richesse d'imagination, scrupules (plus qu'on ne pense) dans les recherches. Mais il n'est pas seulement un ancien, il est aussi un homme du XVIIIe siècle : amour de l'humanité, croyance au progrès. C'est ce mélange des traits antiques et modernes qui rend sa physionomie si personnelle.

VII

Faire comprendre à des élèves d'école normale que le vrai, ou du moins le seul Buffon, n'est pas dans les portraits d'animaux, mais que ces portraits, dont il est aisé de ridiculiser les défauts, ont leur mérite propre d'abord, ensuite et surtout leur place nécessaire dans l'œuvre totale.

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

Expliquer pourquoi Buffon peut sembler froidement pompeux : d'une œuvre immense on a détaché pour nous des portraits

d'animaux qui n'ont toute leur valeur que si on les replace dans leur cadre. Perdant de vue l'œuvre, nous sommes conduits à voir en Buffon seulement le peintre et l'écrivain, alors que ses peintures sont des exemples destinés à éclairer ses théories. Pourquoi il est injuste de le comparer à la Fontaine, qui, lui, est un peintre et dont chaque fable forme un tout complet.

Coup d'œil très rapide sur la vie et l'œuvre de Buffon : unité, suite, ampleur d'une œuvre qui a pour frontispice la *Théorie de la terre* et pour couronnement les *Époques de la nature*. C'est donc la nature tout entière que le génie de Buffon embrasse ; l'histoire de l'homme ne vient qu'après celle de la terre, et l'histoire des animaux qu'après celle de l'homme.

Comment l'histoire des animaux se rattache au plan d'ensemble. Deux liens surtout : rapports avec l'homme, rapports avec la nature. L'homme maître des animaux, roi de la création ; les animaux groupés autour de lui, espèces domestiques décrites avec amour et en général avec exactitude ; espèces sauvages que l'homme combat. Chez les serviteurs comme chez les ennemis de l'homme, c'est l'homme encore que Buffon cherche, avec ses qualités ou ses passions. La nature ; nécessité de la description qui donne les différences individuelles et les différences d'espèces, et qui fait ressortir l'inépuisable fécondité et variété de la nature : « Dans la nature il n'existe que des individus ou des suites d'individus, c'est-à-dire des espèces... Nous ne pouvons mieux faire que d'aller pas à pas, de considérer chaque animal individuellement. »

Pris en eux-mêmes, ces portraits ont leur attrait de curiosité, leurs mérites d'observation et de style. Le montrer par quelques citations : le grand seigneur dans les portraits du cheval, du cerf, du cygne ; ailleurs, le philosophe du XVIIIe siècle ; ailleurs encore et surtout, l'artiste, le coloriste ; variété de ses touches prouvée par la comparaison d'un portrait *noble* et d'un portrait *gracieux*.

Il faut se contenter de juger par ces fragments le génie de Buffon, mais sans jamais oublier qu'ils n'étaient pas à ses yeux et ne sont pas pour le critique moderne l'essentiel de son œuvre, et, dans la mesure où on le pourra, il ne sera pas mauvais de lire soit une des dissertations qui servent de préambule à une série de portraits, soit une page des *Époques*.

VIII

D'après les *Époques de la nature*, montrer comment Buffon compose un poème scientifique.

(Fontenay-aux Roses. — LEÇON.)

1. — Préciser la date des *Époques*, couronnement d'une œuvre longuement poursuivie. Pourquoi l'on peut étudier ici, mieux que dans l'*Histoire naturelle*, la manière dont Buffon compose un livre : ici, œuvre limitée et harmonieuse; intérêt qui progresse; tableau, drame, poème.

2. — Caractère particulier de cette œuvre, hautement philosophique et poétique. Union tout antique de la philosophie et de la poésie dans la science. Grandeur et danger des hypothèses. Curiosité élevée; recherche des origines, vision de ce passé lointain rendue vraisemblable, alliance de l'imagination qui devine, de la science qui observe, de la logique qui ordonne et conclut.

3. — Après le disciple des anciens, montrer le philosophe du XVIII[e] siècle. Quelle idée il se fait et nous donne de la grandeur de l'homme, centre de la nature, roi des êtres vivants, à qui tout le livre aboutit : 7[e] époque, coup de théâtre, dénouement du drame. Ce qu'il y a d'un peu artificiel, mais aussi d'émouvant dans le livre ainsi composé.

4. — Mais le fond en est vraiment scientifique. Buffon savant. Les faits d'où il part, l'idée des « époques » qu'il en déduit. Il ne voit pas assez nettement que cette histoire du monde ne s'arrête pas là et se poursuit toujours; mais avoir vu qu'on pouvait écrire cette histoire, avoir essayé de l'écrire, c'est déjà une gloire. La géologie : comment il perfectionne ses premières idées sur la formation du monde (eau, puis feu) en les fondant : la terre ouvrage du feu, puis de l'eau. La zoologie; les grandes espèces disparues. La nature et l'homme; l'idée de progrès.

5. — Pourquoi un tel livre ne serait plus possible aujourd'hui; pourquoi Buffon seul pouvait l'écrire; pourquoi enfin ceux mêmes qui le critiquent doivent le respecter.

IX

Comment croyez-vous pouvoir donner à des élèves d'école

normale une idée de Buffon savant, de la nouveauté et de la grandeur de ses vues, des services qu'il a rendus à la science?

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

1. — Partir de l'idée fausse ou tout au moins incomplète que les élèves peuvent se faire de Buffon d'après les portraits d'animaux. Leur faire comprendre que c'est la partie la moins importante d'une œuvre immense et vraiment savante.

2. — Jeter un coup d'œil sur cette œuvre en même temps que sur la vie de Buffon qui en est inséparable. Unité et sérénité; travail patient, non seulement pour construire, la plume à la main, le monument de l'*Histoire naturelle*, mais pour en préparer les éléments : le laboratoire, les expériences, la correspondance avec les savants de l'Europe et de l'étranger.

3. — Mais il ne faut pas exagérer ni voir en lui un savant tout moderne. Caractère à la fois philosophique et poétique de sa science, semblable par là plutôt à celle des anciens. Les hypothèses; avantages et dangers. Exemple qui en prouve la grandeur et la fécondité, malgré les erreurs de détail : les *Epoques de la nature*. Le point de vue du moraliste qui rapporte tout à l'homme, et peint des caractères même en décrivant des animaux. L'imagination; son rôle alors et aujourd'hui.

4. — Par contre, grandes idées au moins entrevues : l'unité de plan du règne animal, l'unité de l'espèce humaine, la variabilité des espèces, les grandes espèces disparues, la lutte pour la vie, etc. Par là, Buffon est un précurseur et un créateur.

5. — Au XVIIIe siècle il a été méconnu ou attaqué parce qu'il était trop nouveau et hardi. Au XIXe, il a été parfois dédaigné parce qu'il a été dépassé. Montrer que les critiques et les savants de nos jours reviennent à lui, et que ce n'est pas l'écrivain seul, ni même surtout, qu'ils admirent.

X

La Fontaine et Buffon peintres d'animaux. Comment faire comprendre à des élèves que si les peintures de Buffon les séduisent moins, elles ont aussi leur intérêt et leur nouveauté.

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

XI

Comparer la septième *Époque* au cinquième livre du *De rerum natura* de Lucrèce.

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

Certaines ressemblances générales entre les deux œuvres frappent tout d'abord les yeux. Au milieu d'une époque troublée, ici par les guerres civiles, là par les disputes philosophiques, Lucrèce et Buffon se recueillent et s'isolent pour écrire; les deux ouvrages naissent à la veille d'une grande crise politique et morale; mais le contraste est plus frappant entre la majesté sévère de l'œuvre française et la frivolité du milieu où elle est composée. Tous deux ont la même ambition démesurée de tout connaître et de tout expliquer, le même enthousiasme, qui, plus contenu chez Buffon, communique pourtant une certaine solennité à son langage; mais tous deux aussi viennent trop tôt pour généraliser, à un moment où la science n'est encore ni assez précise ni assez sûre; de là leurs hypothèses aventurées et leurs erreurs. En somme, Lucrèce est moderne par sa mélancolie; Buffon semble un ancien parmi les modernes, par l'immense étendue de son plan, aussi vaste que la nature, par son amour des vues générales et son ambition de remonter aux causes.

Des ressemblances particulières permettent de rapprocher surtout le 5e livre de Lucrèce et la 7e *Époque* de Buffon. Le dénuement et l'effroi des premiers hommes nous sont peints de traits identiques, leur vie sauvage est devinée à travers les fictions d'un âge d'or chimérique que reprendront Virgile et Ovide après Lucrèce, Jean-Jacques Rousseau du temps même de Buffon. Le naturaliste français et le poète latin conçoivent et exposent de même façon les progrès des arts, la naissance de la civilisation, la constitution des États; seulement, c'est sur la propriété que Buffon fonde la patrie, et il fait venir le feu des volcans, non de la terre. Chez tous deux enfin on voit poindre la grande idée des espèces perdues, que Cuvier devait reprendre et vérifier plus tard avec tant d'éclat.

Mais Lucrèce n'est pas un savant; c'est une âme troublée, un poète, et sa poésie lui vient de sa passion même. Le tableau qu'il nous trace des premiers temps de l'humanité est d'une grâce sauvage qu'on chercherait en vain chez le grave Buffon; celui-ci raisonne et condense les idées dans un tableau précis,

vraiment scientifique déjà. Lucrèce développe plus, et son développement a quelque chose de plus saisissant, mais il n'a pas le même air de vérité, et il n'associe pas, comme Buffon, les faits scientifiques aux conjectures. L'un a plus d'imagination, l'autre plus de raison, bien que les *Epoques* soient aussi une œuvre d'imagination. En revanche, l'esprit de Buffon a quelque chose de moins hardi; loin de nier la Providence, comme Lucrèce, il suppose la question de la création résolue et ne l'aborde pas; chez lui le sentiment religieux est sincère sans doute, mais reste assez froid. Il est tenu d'ailleurs à beaucoup de prudence pour désarmer le zèle ombrageux de la Sorbonne, tandis que le poème de Lucrèce est un hymne enthousiaste en l'honneur d'Épicure et de l'épicurisme.

Cette dissemblance dans le ton en entraîne une autre dans le style : Lucrèce multiplie les descriptions abondantes, les traits pittoresques; Buffon va plus droit au but : avec une brièveté plus rapide, il met plus de suite dans l'exposition d'idées générales qu'on ne perd jamais de vue, mais aussi il est moins ému et moins coloré.

XII

La science peut-elle avoir sa philosophie et sa poésie? Se le demander en prenant surtout, mais non pas uniquement, Buffon pour exemple.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XIII

Montrer, par l'étude de la septième des *Époques de la nature*, comment Buffon, théoricien du style dans le *Discours sur le style*, met en pratique sa théorie sur la manière de composer et d'écrire.

(It.)

XIV

Quelle idée générale et définitive doit nous rester de Buffon homme, grand seigneur, philosophe, savant, critique, écrivain; marquer sa place et son originalité parmi les grands écrivains et les principaux philosophes de son siècle.

(It.)

XV

Buffon a dit : « Quand vous avez un sujet à traiter, n'ouvrez aucun livre, tirez tout de votre tête. » Que pensez-vous de cette maxime? Dans quels devoirs scolaires pouvez-vous l'appliquer?

(Ille-et-Vilaine. — Brevet élémentaire.
Aspirants, 1888.)

XVI

De la peinture morale des animaux dans Buffon.

(Ardennes. — Brevet supérieur.
Aspirantes, 1894.)

XVII

« Le style du président de Montesquieu! disait avec dédain M. de Buffon; mais Montesquieu a-t-il un style? » N'aurait-il pas mérité qu'on eût osé lui répondre : Il est vrai, Montesquieu n'a eu que le style du génie, et vous, Monsieur, vous avez le génie du style. » (Grimm, *Correspondance,* février 1788.) Expliquer et discuter ce mot.

XVIII

« Buffon remplit l'esprit d'emphase. Buffon a du génie pour l'ensemble, et de l'esprit pour les détails. Mais il y a en lui une emphase cachée, un compas toujours trop ouvert. » Que pensez-vous de ce jugement de Joubert?

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux impr.

DISCOURS SUR LE STYLE

(1753)

I

L'élection et la réception de Buffon à l'Académie.

On lit dans la Correspondance de Grimm, à la date du 1er juillet 1753 : « L'Académie française a perdu un de ses quarante, dans la personne de M. l'archevêque de Sens, frère du fameux curé de Saint-Sulpice et auteur d'un fort obscur ouvrage. » Successivement aumônier de la dauphine, évêque de Soissons et archevêque de Sens, Bourguignon d'ailleurs, comme Buffon, Languet de Gergy était académicien dès 1721. Les caprices du sort donnèrent pour successeur l'auteur de l'*Histoire naturelle* à l'auteur de la *Vie de la vénérable mère Marguerite-Marie Alacoque* (1729)[1]. Ce fauteuil, que Languet avait occupé trente-deux ans, Buffon y devait rester assis plus longtemps encore, avec plus de gloire. Voici la liste de ceux qui l'y ont précédé et suivi :

1635 : Séguier. — 1643 : de Bezons. — 1684 : Boileau-Despréaux. — 1711 : Jean d'Estrées. — 1718 : d'Argenson. — 1721 : Languet de Gergy. — 1753 : Buffon. — 1788 : Vicq-d'Azyr. — 1803 : Domergue. — 1810 : Saint-Ange. — 1811 : Parseval de Grandmaison. — 1836 : de Salvandy. — 1857 : E. Augier. — 1891 : M. de Freycinet.

Ce n'est pas sur Buffon que le choix de l'Académie semblait

1. Né à Dijon, en 1677, Languet de Gergy avait publié aussi un *Traité de la confiance en la miséricorde de Dieu.* Le directeur de l'Académie le loua, mais le loua mal, si l'on en croit un contemporain : « M. de Moncrif commence le panégyrique de M. l'archevêque de Sens par un éloge singulier. Il dit que cet illustre prelat, depuis quelques années, éprouvait un affaiblissement sensible dans sa santé. S'il l'avait conduit à la mort tout de suite sans s'arrêter en chemin et sans parler d'un mauvais ouvrage que l'archevêque de Sens préparait contre l'*Esprit des lois*, il aurait sans doute fait cet éloge au gré du public. » (Grimm, 1er septembre 1753.) Il avait déféré l'*Esprit des lois* à l'Assemblée du clergé, qui laissa tomber l'accusation. Voir la lettre de Montesquieu au duc de Nivernois, 8 oct. 1750.

devoir se fixer. On avait songé à un autre écrivain bourguignon, Piron; mais Piron avait à se reprocher certains péchés de jeunesse, que le scrupuleux Louis XV ne pardonnait pas. Or, deux scrutins étaient nécessaires pour une élection académique : le premier présentait un candidat au protecteur, qui, depuis la mort de Séguier, était le roi; le second élisait définitivement le candidat agréé. Cette fois, le roi refusa son approbation. Quelle curiosité pourtant c'eût été, un discours académique de Piron! « Il est tout fait, et le vôtre aussi, disait-il au directeur de l'Académie. — Comment cela? — Je me lèverai, j'ôterai mon chapeau, je dirai : « Messieurs, je vous remercie de l'honneur que vous « m'avez fait. » Vous vous lèverez, vous ôterez votre chapeau et vous répondrez : « Monsieur, cela n'en vaut pas la peine. »

C'était se montrer à la fois bien concis et bien assuré du succès. Buffon, qui fut plus long, ne songeait pas alors, semble-t-il, à l'Académie française. A vingt-six ans, le 3 février 1733, grâce à ses relations mondaines, il avait remplacé Jussieu à l'Académie des sciences (section de mécanique). Il n'avait rien écrit encore, car sa traduction de la *Statique des végétaux* de Hales est de 1735, et celle du *Traité des fluxions* de Newton, de 1740. M. Villemain et ceux qui l'ont suivi se trompent sur ce point. Bientôt même il avait été nommé trésorier perpétuel de l'Académie, charge de confiance, que tant d'autres occupations l'empêchèrent de remplir. Depuis, les premiers volumes de l'*Histoire naturelle* avaient paru; mais le plus grand des académiciens, Voltaire, ne venait-il pas d'en combattre, avec un dédain ironique, les idées essentielles? Il est vrai que Voltaire, à peine échappé à la tyrannique amitié de Frédéric II, avait autre chose à faire qu'à intervenir dans les élections de l'Académie, où Buffon comptait des amis, comme Maupertuis, son collègue à l'Académie des sciences, comme l'abbé Sallier, professeur d'hébreu au Collège de France, dont il avait été le bienfaiteur, et dont il devait être le légataire universel.

Lui fit-on proposer en secret la place où Piron allait s'asseoir avec ce sans-façon quelque peu impertinent? Ce qui est certain, c'est que, par un juste sentiment de sa valeur, à l'exemple de Boileau et de la Bruyère, il refusa de faire les visites obligées[1], et que l'Académie ne lui en tint pas rigueur. « C'est

1. Elu académicien, Lamoignon, avocat général au parlement, avait refusé. Sans doute il voulait plaire à M. le Duc, qui appuyait Chaulieu; mais l'Académie, justement blessée, décida que personne ne serait élu sans avoir témoigné de son désir d'être admis en se pliant aux visites réglementaires.

la première fois, écrit Buffon au président de Ruffey[1], que quelqu'un a été élu sans avoir fait aucune visite ni aucune démarche, et j'ai été plus flatté de la manière agréable et distinguée dont cela s'est fait que de la chose même, que je ne désirais en aucune façon. »

Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de rappeler ici comment était composée cette Académie, qui, à défaut de Piron, élut Buffon, déjà suspect, malgré sa rétractation de 1751, à la faculté de théologie :

Alary, prieur de Gournay-sur-Marne; d'Argenson; maréchal de Belle-Isle; cardinal de Bernis; Jérôme Bignon; comte de Bissy; Boyer, évêque de Mirepoix; de Boze; Crébillon; Destouches; Duclos; Dupré de Saint-Maur; Foncemagne; Giry de Saint-Cyr; Gresset; président Hénault; la Chaussée; abbé de Laville; cardinal de Luynes; Mairan; Marivaux; Maupertuis; Mirabaud; Moncrif; Montesquieu; duc de Nivernois; abbé d'Olivet; du Resnel; maréchal de Richelieu; cardinal de Rohan-Soubise; duc de Saint-Aignan; abbé Sallier; A.-L. Séguier; Séguy; Surian, évêque de Vence; Vauréal, évêque de Rennes; duc de Villars; Voltaire.

Entré à l'Académie en foulant aux pieds les usages consacrés, Buffon ne chercha pas à se faire pardonner par une servile obéissance aux traditions du discours académique, et crut au contraire que son discours, comme son élection, devait frapper les esprits par un caractère hardi de nouveauté. Mais le *Discours sur le style* ne fut pas un de ces coups de théâtre dont l'effet est préparé longtemps à l'avance; c'est plutôt une heureuse trouvaille à laquelle Buffon était conduit par la pratique journalière de l'art d'écrire. Six semaines avant sa réception, le 4 juillet 1753, il écrivait à Ruffey : « Je ne sais pas trop encore ce que je leur dirai, mais il me viendra peut-être quelque inspiration, comme à Marie Alacoque, et je ne parlerai pas d'elle, de peur du coq-à-l'âne. » Un mois après (7 août 1753), le discours est achevé, soumis à la critique de quelques amis,

1. 4 juillet 1753. Une lettre de Montesquieu à Mme du Deffand (12 sept. 1751) montre que l'Académie était moralement engagée envers Piron; mais Boyer, le précepteur du dauphin, chargé de la feuille des bénéfices, lui est hostile, et le roi lui-même intervient. Deux jours après son échec, d'ailleurs, Piron reçoit une pension de cent pistoles. Est-il vrai, comme le croient Grimm et Collé, que l'intrigant et dévot Bougainville, concurrent de Piron, ait appelé l'attention de Boyer sur certains vers licencieux du poète? En tout cas, Bougainville ne bénéficia point de sa dénonciation; l'Académie refusa de passer au vote immédiat sur sa candidature, et lui préféra Buffon, qui n'était point candidat, Buffon qui sortait à peine d'un conflit avec la Sorbonne.

corrigé même et amplifié. Ainsi, Grimm avait dit vrai : « M. de Buffon est allé faire un tour en Bourgogne, d'où il reviendra dans peu avec son discours de réception. » De ce « tour » fait en Bourgogne, Buffon rapportait le *Discours sur le style*.

La séance du 25 août fut une fête de l'esprit. Depuis que l'Académie, ravie du compliment de Patru (1640), avait exigé que tous ses élus lui rendissent ces actions de grâces littéraires[1], auxquelles Colbert et d'Argenson seuls s'étaient soustraits; depuis que, sortie de l'hôtel du chancelier Séguier, logée au Louvre et bientôt au palais de l'Institut, elle avait substitué aux remerciements très brefs qui se récitaient à huis clos, des discours solennels et publics, jamais peut-être récipiendaire n'avait paru mieux fait pour répondre à l'attente de tous, que ce grand seigneur, à qui Hume trouvait l'air d'un maréchal de France plutôt que d'un savant. Comme pour ajouter encore à l'admiration que Buffon doit concentrer sur lui seul, c'est M. de Moncrif qui préside, Moncrif, l'auteur des *Chats*, celui dont le marquis d'Argenson écrit qu'il trouve moyen dans ses livres d'être ennuyeux, quoique très court. Grimm se fait l'interprète des sentiments de ses contemporains : « Cet homme célèbre, écrit-il, dédaignant les éloges fades et pesants, qui font ordinairement le sujet de ces sortes de discours, a jugé à propos de traiter une matière digne de sa plume et digne de l'Académie. Ce sont des idées sur le style, et l'on a dit à ce sujet que l'Académie avait pris un maître à écrire. On pourrait ajouter, après avoir lu la réponse de M. de Moncrif, qu'elle a bien fait et qu'elle en avait besoin. Le discours de M. de Buffon, qui vient d'être imprimé, fut interrompu à l'assemblée de l'Académie trois ou quatre fois par les applaudissements du public. »

II

Les discours académiques avant Buffon. — La partie traditionnelle du « Discours sur le style ».

N'exagérons pas cependant le mérite et l'originalité de Buffon; d'autres lui avaient frayé la voie qu'il venait de parcourir.

1. « Vous aurez remarqué sans doute que le nombre de quarante, dont l'Académie doit être composée, ne fut rempli qu'à la nomination de M. de Priézac, en l'année 1639, cinq ou six ans après son établissement. M. Patru, qui fut le premier reçu ensuite, entrant dans la Compagnie, prononça un fort beau remerciement, dont on demeura si satisfait qu'on a obligé tous ceux qui ont été reçus depuis à en faire autant. » (Pellisson, *Histoire de l'Académie.*)

La Bruyère au xviie siècle, Voltaire au xviiie, avaient, eux aussi, rompu avec la convention banale et fait du compliment académique une sérieuse étude littéraire.

Lui-même, la Bruyère avoue que deux académiciens lui ont donné l'exemple. Il ne s'agit ni du grand Corneille, dont le remerciement fut si gauche et d'un goût si contestable, ni du bon la Fontaine, dont l'imitation, cette fois, fut un peu servile, mais de Bossuet[1] et surtout de Fénelon. Reçu deux mois avant la Bruyère (1693), Fénelon avait osé juger quelques auteurs modernes et donner quelques préceptes sur l'art d'écrire, celui-ci, par exemple, qui le peint tout entier, comme tel mot du *Discours sur le style* peint Buffon : « Le vrai sublime, dédaigneux de tous les ornements empruntés, ne se trouve que dans le simple. » Le discours de Fénelon annonce celui de Buffon, dernier degré de cette transformation de l'éloquence académique. Mais Fénelon, qui parle seulement des morts, épargne la modestie des vivants; Buffon ne parlera guère ni des uns ni des autres. Plus hardi, la Bruyère fait entendre à ses confrères leur propre oraison funèbre. Soit excès d'humilité, soit excès d'amour-propre, plus d'un en fut froissé; la préface de la Bruyère nous laisse assez deviner quel fut le scandale. Qu'un demi-siècle s'écoule : le goût de la critique littéraire et des innovations sera devenu si vif que là où la Bruyère faillit échouer, Voltaire et Buffon triompheront sans peine. Il faut croire que la Bruyère eut peu d'imitateurs et qu'après lui on retomba dans les banalités de l'éloge à outrance, puisque Voltaire s'en égaye[2] : « Un jour, un bel esprit de ce pays-là me demanda les *Mémoires de l'Académie française*... « Elle n'écrit point de mémoires, « lui répondis-je, mais elle a fait imprimer soixante ou quatre-« vingts volumes de compliments. » Il en parcourut un ou deux; il ne put jamais entendre ce style. quoiqu'il entendît fort bien tous nos bons auteurs. « Tout ce que j'entrevois dans ces beaux « discours, me dit-il, c'est que, le récipiendaire ayant assuré que « son prédécesseur était un très grand homme, le chancelier Sé-« guier un assez grand homme, Louis XIV un plus que grand « homme, le directeur lui répond la même chose et ajoute que

1. Bossuet avait pris pour sujet l'institution de l'Académie et n'avait pas dit un mot de M. de Chastelet, son prédécesseur; de même, le maréchal de Villars devait oublier l'évêque de Senlis, comme Buffon oublie un peu l'archevêque d'Auxerre. Fléchier loua, le premier, son prédécesseur, qui était l'évêque Godeau. Fénelon développa cet éloge, qui entra dans l'usage.

2. *Lettres anglaises*, XXV.

« le récipiendaire pourrait bien aussi être une espèce de grand « homme, et que, pour lui, directeur, il n'en quitte pas sa part. »

Reçu à l'Académie sept ans avant Buffon, le 9 mai 1746, Voltaire y traita de l'influence de la poésie sur le génie des langues[1]. C'est ainsi qu'il savait se mettre à couvert de ses propres critiques. Pourtant, ces éloges académiques, qu'il avait si finement raillés, s'imposaient à lui, et l'auteur des *Lettres anglaises* était contraint de s'écrier devant plus d'un de ses anciens lecteurs, qui en souriait peut-être : « Je sais combien l'esprit se dégoûte aisément des éloges ; je sais que le public, toujours avide de nouveautés, pense que tout est épuisé sur votre fondateur et sur vos protecteurs. Mais pourrais-je refuser le tribut que je dois, parce que ceux qui l'ont payé avant moi ne m'ont laissé rien de nouveau à vous dire? Il en est de ces éloges qu'on répète comme de ces solemnités qui sont toujours les mêmes, et qui réveillent la mémoire des événements chers à un peuple entier : elles sont nécessaires. »

Cet aveu de Voltaire sera la sauvegarde de Buffon. Si celui-ci n'ose supprimer tout à fait, bien qu'il la restreigne, la partie traditionnelle du discours académique, c'est qu'il obéit, lui aussi, à une véritable force des choses, à des convenances plus impérieuses que des règles écrites. Qui se plia plus docilement que Montesquieu à l'usage reçu? Qui plus que lui multiplia les éloges et les exclamations admiratives? Est-ce bien le même auteur qui écrivait naguère[2] : « J'ai ouï parler d'une espèce de tribunal qu'on appelle l'Académie française. Il n'y en a point de moins respecté dans le monde... Ceux qui le composent n'ont d'autre fonction que de jaser sans cesse : l'éloge va se placer, comme de lui-même, dans leur babil éternel; et, sitôt qu'ils sont initiés dans ses mystères, la fureur du panégyrique vient les saisir et ne les quitte plus. »

Buffon du moins ne connut pas l'embarras de semblables palinodies. Que sa modestie soit affectée, son enthousiasme un

1. « Le discours de Voltaire sur l'*Universalité de la langue française* tira le genre de l'ornière. Le fameux *Discours sur le style* accusa davantage encore le parti pris : après le succès de Buffon, l'ancienne méthode ne fut plus qu'à l'usage des timides. D'Alembert, à son tour, fit une remarquable théorie des sources de l'éloquence ; et, depuis, tous les écrivains de marque développèrent en pareille circonstance quelques majestueuses considérations du même ordre. Les grands seigneurs seuls eurent le droit de s'en dispenser. En 1755, Grimm remarquait, non sans étonnement, que ces discours recommençaient à intéresser le public. » (Brunel, *les Philosophes et l'Académie française*.) Massillon, en 1719, avait prononcé l'éloge du Goût.

2. *Lettres persanes*, LXXIII.

peu de commande, personne ne le contestera. Ce même Montesquieu, vingt-cinq ans avant (24 janvier 1728), n'avait-il pas dit à cette Académie, si peu respectée, à en croire les *Lettres persanes :* « Vous m'avez, Messieurs, associé à vos travaux, vous m'avez élevé jusqu'à vous. » « Vous m'avez comblé d'honneur en m'appelant à vous, » dit à son tour Buffon, avec plus de fierté. C'était prendre soin de rappeler soi-même à quel point le choix de l'Académie avait été spontané. Sans doute, donner ce beau nom de « maîtres de l'art » au maréchal de Richelieu, célèbre par ses fautes d'orthographe, à Bignon, Foncemagne, Vauréal, Surian, Alary, Giry, Laville, c'était être intempérant dans l'éloge. Quand on énumère tant de noms obscurs, on a besoin de se souvenir du mot de Grimm, parlant de la réception à l'Académie de Saint-Lambert, ce poète sans poésie, selon l'expression de Buffon : « On reproche à M. de Saint-Lambert d'avoir tout loué, et d'avoir trop loué; mais c'est l'esprit de l'Institut. »

La louange, disons mieux, le mensonge agréable était alors l'âme des discours académiques, que le président de Mesmes comparait à ces messes solennelles où le célébrant est encensé à son tour, après avoir encensé l'assistance entière. Les caractères les plus fiers, les esprits les plus libres, ne reculaient pas devant ces congratulations réciproques. Pierre Corneille (22 janvier 1647), succombant sous « cet excès d'honneur », se sentait « incapable » de remplir la place qu'il obtenait, « sans la mériter ». Cet humble « écolier » dont les « petits travaux » ne pouvaient soutenir la comparaison avec les « admirables chefs-d'œuvre » des académiciens, mais qui espérait du moins de ces savantes assemblées remporter « de belles teintures », dissertait sur la joie, cette « liquéfaction intérieure » dont il était inondé, mais que les paroles étaient impuissantes à rendre. « Je vous supplie, s'écriait la Fontaine (2 mai 1684), d'ajouter encore une grâce à celle que vous m'avez faite, c'est de ne point attendre de moi un remerciement proportionné à la grandeur de votre bienfait... Vous savez également bien la langue des dieux et celle des hommes... Cette juridiction si respectée, c'est votre mérite qui l'a établie, ce sont les ouvrages que vous donnez au public et qui sont autant de parfaits modèles pour tous les genres d'écrire, pour tous les styles... Vous voyez, Messieurs, par mon ingénuité, et par le peu d'art[1] dont

1. Le bonhomme se fait ici trop bonhomme; lui aussi, Buffon parlera d'essais « écrits sans art ».

j'accompagne ce que je dis, que c'est le cœur qui vous remercie, et non pas l'esprit. » Reçu presque en même temps que la Fontaine (3 juillet 1684), Boileau, si peu enclin à l'éloge, glorifiait aussi « les chefs-d'œuvre » de ces académiciens, parmi lesquels il comptait plus d'une victime, et déclarait bien haut qu'un « faible recueil de poésies » et des ouvrages « aussi médiocres que les siens » n'avaient pu le rendre digne de succéder à M. de Bezons. « L'honneur que je reçois aujourd'hui, s'écriait-il, est quelque chose pour moi de si grand, de si extraordinaire, de si peu attendu, que dans le moment même où je vous en fais mes remerciements, je ne sais encore ce que je dois croire. Est-il possible, est-il bien vrai que vous m'avez en effet jugé digne d'être admis dans cette illustre compagnie ? »

Comme l'on comprend que ces étonnements si peu vraisemblables, ces panégyriques si apprêtés, aient arraché à la Bruyère ce cri du bon sens et de l'indépendance révoltée[1] : « Être au comble de ses vœux de se voir académicien, protester que ce jour où l'on jouit pour la première fois d'un si rare bonheur est le plus beau de sa vie (abbé Testu, Pavillon) ; douter si cet honneur qu'on vient de recevoir est une chose vraie ou qu'on ait songée (Pellisson) ; espérer de puiser désormais à la source les plus pures eaux de l'éloquence française (Thomas Corneille) ; n'avoir accepté, n'avoir désiré une telle place que pour profiter des lumières de tant de personnes si éclairées (Quinault) ; promettre que, tout indigne de leur choix qu'on se reconnaît, on s'efforcera de s'en rendre digne (Perrault) : cent autres formules de pareils compliments sont-elles si rares et si peu connues que je n'eusse pu les trouver, les placer, et en mériter des applaudissements ? »

Mais aussi comme Buffon est justifié par tant d'illustres exemples ! Sachons-lui gré d'avoir réduit le compliment académique aux proportions d'un cadre commode et nécessaire pour mieux faire ressortir l'originalité du tableau. Quelques mots au début et à la fin nous rappellent, fort à propos, que le *Discours sur le style* est un discours de réception à l'Académie. Encore, ces formules obligées sont-elles rattachées à l'ensemble par un lien si lâche qu'on peut les en séparer sans inconvénient. De là quelques gaucheries dans la composition de ce discours, qui n'ose pas être franchement une dissertation. De là aussi quelque disproportion, même dans ces parties

1. Préface du discours de réception à l'Académie.

accessoires. Si l'éloge de l'Académie est développé outre mesure, ceux de Séguier, de Richelieu[1], de Louis XIV, si supérieurement traités par la Bruyère, sont indiqués à peine. En revanche, on souffre de voir Buffon insister sur l'éloge de Louis XV. Quand Bossuet, Fénelon, Boileau, la Fontaine, glorifiaient Louis XIV, au moins pouvaient-ils dire de grandes choses dans un grand style[2].

L'éloge de Languet de Gergy, au contraire, a le mérite d'être discret; certains contemporains le trouvèrent trop discret même : « Les amis de l'archevêque de Sens, écrit le président de Ruffey, sont piqués de ce que M. de Buffon a, pour ainsi dire, évité d'en faire un éloge. Pindare en faisait autant : quand le sujet ne lui fournissait pas assez de matière pour louer les athlètes qui avaient remporté le prix aux jeux de la Grèce, il se rejetait sur les louanges des dieux. L'archevêque de Sens était un grand prélat, un saint homme, plein de zèle, d'onction, il était de l'Académie ; mais était-il académicien? Il n'est sorti de sa plume rien que de médiocre pour le style; *Marie Alacoque* sera un éternel monument de son peu de goût. M. de Buffon ne pouvait le louer sur ses qualités académiques sans s'exposer à la raillerie et compromettre son jugement. On doit lui savoir gré de sa prudence, loin de l'en blâmer. »

Ne pouvant louer, Buffon a eu raison de se taire. On est allé plus loin aujourd'hui, et l'éloge académique se tempère parfois d'une ironie très peu voilée.

III

La partie nouvelle. — De la composition dans le « Discours ». — Du mot célèbre : « Le style, c'est l'homme. »

Voilà le cadre ; on peut le trouver trop chargé d'ornements; mais le tableau est d'une sévérité sobre. Chose remarquable : tous les détails en sont précis, et pourtant l'ensemble manque de netteté. Admirablement écrit, le *Discours sur le style* est médiocrement composé ; on n'en saurait donner une analyse

1. Au reste, le cardinal ne voulut pas être loué de son vivant, et de sa propre main il biffa l'article des premiers statuts portant que les académiciens promettaient de vénérer la mémoire de Monseigneur.

2. Il est vrai qu'avant Buffon Voltaire avait parlé des « vertus » de Louis XV et souhaité qu'on lui élevât une statue avec ces mots : « Au père de la patrie ! »

méthodique. Tout part de la définition célèbre : « Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées ; » tout y revient. Mais, soit que Buffon soit préoccupé avant tout de l'ordre, soit que le mouvement lui en paraisse une conséquence nécessaire, l'un des éléments de la définition est sacrifié à l'autre.

Il est vrai qu'un bref retour à l'Académie coupe par le milieu le discours, dont le résumé sommaire pourrait, dès lors, se concevoir ainsi :

Exorde. — Remerciement et compliment.

Proposition. — Opposition de la fausse éloquence (éloquence populaire et, pour ainsi dire, corporelle) à la vraie éloquence, exprimée par le vrai style. Définition du vrai style : l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées. But de la vraie éloquence : toucher le cœur en parlant à l'esprit.

1re partie. — Ordre : nécessité d'un plan longuement médité, qui permette de distinguer les idées principales des idées accessoires, et de fondre l'ensemble d'un seul jet. Unité des ouvrages de l'esprit, comparée à l'unité des ouvrages de la nature; danger de compromettre cette unité par des divisions trop fréquentes, par un trop grand nombre de traits saillants, par l'affectation du bel esprit, par tout ce qui rompt la chaîne continue des idées. En somme, deux préceptes : 1° posséder pleinement son sujet, voir clairement l'ordre de ses pensées, et le suivre ; — 2° exprimer ces pensées en se servant de termes généraux, en évitant l'équivoque et la plaisanterie, en faisant voir partout plus de raison que de chaleur.

Transition. — Retour aux travaux de l'Académie française.

2e partie. — Mouvement : bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre; c'est réunir toutes les facultés, esprit, âme et goût. Conditions : justesse du ton (défini : la convenance du style à la nature du sujet); beauté du coloris, qui rende le tableau harmonieux (ordre) et mouvant (mouvement) : si bien ordonné qu'il soit, le fond des pensées ne suffit pas, si la forme que leur donne le style n'est animée. Seuls, les ouvrages bien écrits passeront à la postérité, parce que, seul, le style est l'homme même, c'est-à-dire appartient à l'homme et lui est personnel.

Péroraison. — Adresse à messieurs de l'Académie française.

Mais cette division, nous ne le dissimulons pas, est artificielle, et les deux parties, loin d'être aussi distinctes, se confondent à tout moment : la première recommande de donner

non seulement l'unité, mais la couleur et la chaleur au style; dans la seconde, alors même que Buffon semble n'avoir en vue que le mouvement, il revient à tout instant, comme malgré lui, à cette idée de l'ordre, qui l'obsède, et conclut que le style est beau seulement par le nombre des vérités qu'il présente.

C'est à un morceau, resté longtemps inédit, sur l'*Art d'écrire,* qu'il faut aller demander le complément nécessaire du *Discours sur le style*. On se plairait à le croire postérieur; car il fait au mouvement dans le style une part plus équitable. Mais toute la vie de Buffon n'a été qu'une longue méditation sur ce sujet familier; d'autre part, on imagine difficilement qu'après l'éclat du discours à l'Académie, Buffon ait voulu se répéter presque textuellement dans une étude nouvelle, destinée sans doute à voir aussi le jour. N'est-il pas plus naturel de supposer que le morceau sur l'*Art d'écrire* a été comme l'esquisse encore imparfaite du *Discours sur le style,* qui l'a fait ensuite oublier? Quoi qu'il en soit, en voici la première partie et la fin :

Pour bien écrire, il faut que la chaleur du cœur se réunisse à la lumière de l'esprit. L'âme, recevant ces deux impressions, ne peut manquer de se mouvoir avec plaisir vers l'objet présenté; elle l'atteint, le saisit, l'embrasse, et ce n'est qu'après en avoir pleinement joui qu'elle est en état d'en faire jouir les autres par l'expression de ses pensées. La main lui obéira pour les tracer, et tout lecteur attentif partagera les jouissances spirituelles de l'écrivain : si les objets sont simples, il n'a besoin que de l'art de peindre; mais s'ils sont compliqués, il lui faut de plus l'art de combiner, c'est-à-dire *l'art de penser par ordre, de réfléchir avec patience, de comparer avec justesse, en réunissant les idées éparses pour en former une chaîne continue qui présente successivement à l'esprit toutes les faces de l'objet.*

Selon les différents sujets, la manière d'écrire doit donc être très différente; et pour ceux mêmes qui paraissent les plus simples, le style, en conservant le caractère de simplicité, ne doit cependant pas être le même. Un grand écrivain ne doit point avoir de cachet, l'impression du même sceau sur des productions diverses décèle le manque de génie; mais ce qui annonce encore plus cette pauvreté du génie, c'est cet emprunt d'esprit étranger au sujet, qui seul doit le fournir. *Mettre de l'esprit partout,* c'est la manière de nos jeunes auteurs; ils ne voient pas que cet esprit, *à moins qu'il soit tiré du fond du sujet,* ne peut qu'en gâter la représentation; que semer mal à propos des fleurs, c'est planter des épines. Avec plus de génie, ils trouveraient dans le sujet même tout l'esprit qu'ils doivent employer. S'ils eussent formé leur goût sur de bons modèles, ils rejetteraient non seulement cet esprit étranger à la chose, mais ils n'auraient pas même l'idée de le rechercher. Ce même goût les porterait à éviter toute expression obscure, toute sentence déplacée, dans des sujets qu'il suffit de peindre pour les bien présenter. Le sujet n'est dans ce cas qu'un objet dont il faut tracer l'image par un dessin fidèle, des couleurs assorties...

On a comparé de tout temps la poésie à la peinture; mais jamais on n'a pensé que la prose pouvait peindre mieux que la poésie. La mesure et la rime gênent la liberté du pinceau; pour une syllabe de moins ou de trop, les

mots faisant image sont à regret rejetés par le poète, et avantageusement employés par l'écrivain en prose. *Le style, qui n'est que l'ordre et le mouvement qu'on donne à ses pensées,* est nécessairement contraint par une formule arbitraire, ou interrompu par des pauses qui en diminuent la rapidité et en altèrent l'uniformité.

Cette comparaison nous affermit dans l'idée que le *Discours sur le style* fut un effort sincère, et heureux à quelques égards, pour tracer les règles générales de l'art d'écrire. Quoi que fasse Buffon, sans doute, il se souvient toujours de lui-même : au lieu du vaste tableau qu'il rêvait d'achever, c'est son propre portrait qu'il esquisse. Voilà bien le grand seigneur, dédaigneux de l'éloquence populaire et politique, dont il ne pressent pas le règne prochain, et mettant « la puissance oratoire en dehors de l'éloquence ». Voilà bien le naturaliste, toujours ambitieux d'introduire dans les ouvrages de l'esprit l'unité et la variété, l'ordre et le mouvement qu'il admire dans les ouvrages de la nature. Voilà bien enfin l'écrivain, sérieux et noble, un peu fastueux, plus préoccupé de l'ensemble que du détail, ennemi du trait saillant et de la plaisanterie, convaincu à la fois et contenu, au point de se défier de l'enthousiasme, mais enthousiaste pourtant à sa manière, et comprenant bien que, si ses ouvrages ne doivent pas vivre seulement par le style, c'est par le style surtout qu'ils vivront : car — si l'on met à part tant de vues neuves et hardies, justifiées depuis par les progrès de la science — le style de Buffon, n'est-ce pas Buffon tout entier?

Mais ce discours trop particulier contient plus de vérités générales et durables qu'on ne pourrait croire. Par exemple, on comprend souvent mal le mot célèbre : « Le style, c'est l'homme, » qui n'existait pas d'ailleurs dans la rédaction primitive envoyée au président de Ruffey[1]. Par une erreur assez répandue, on donne souvent à cet aphorisme le sens du mot de Platon : Οἷος ὁ λόγος, τοιοῦτος ὁ τρόπος, et du mot de Sénèque : *Oratio vultus animi est... Talis hominibus fuit oratio, qualis vita.* Si Buffon avait voulu dire que le caractère d'un homme se reflète dans son style, et qu'on peut juger avec certitude les

1. Lamartine écrit encore (*Entretiens,* 8) : « Buffon a dit : « Le style est l'homme. » Buffon a dit, dans ce mot, ce que le style devrait être bien plutôt que ce qu'il est, car, bien souvent, le style est l'écrivain plus qu'il n'est l'homme. L'art s'interpose entre l'écrivain et ce qu'il écrit; ce n'est plus l'homme que vous voyez, c'est le talent. » Géruzez dit mieux : « Ce mot tant cité et quelquefois altéré de Buffon veut dire qu'il manifeste la nature propre de l'intelligence qui le produit. La pensée est, pour ainsi dire, générale et impersonnelle; elle relève de l'humanité; le style relève de l'homme seul et l'exprime. »

mœurs d'après la manière d'écrire, on aurait le droit de contester son affirmation. Souvent, en effet, le style se ressent de la bassesse ou de la noblesse du cœur; souvent il nous fait deviner ce qu'est l'homme; mais il serait hasardé d'admettre comme invariable une règle qui subit plus d'une exception, et l'on ne saurait affirmer que toujours l'écrivain soit inséparable de l'homme. Les qualités et les défauts de l'homme peuvent n'être pas identiques aux qualités et aux défauts de l'écrivain : tel homme au cœur sec aura de la verve; tel homme au cœur chaleureux écrira froidement; tel malhonnête homme même nous touchera peut-être par son éloquence. Ainsi, le style n'est pas nécessairement le miroir de l'âme.

Pour restituer au mot de Buffon son vrai sens, il importe de ne pas l'isoler du passage très clair où il est encadré. Buffon ne dit pas : « Le style, c'est l'homme; » il dit : « Le style est l'homme même, » c'est-à-dire : le style est *de* l'homme même, n'appartient qu'à l'homme. Il oppose le style, propriété personnelle et inaliénable de l'écrivain, aux hypothèses, aux découvertes qui sont hors de l'homme, qui peuvent se transporter et s'aliéner, qui circulent de main en main, et deviennent bientôt le patrimoine commun de l'humanité. En un mot, dans tout ouvrage il faut faire la part du fond et celle de la forme; le fond nous échappe tôt ou tard, mais la forme ne cesse jamais de nous appartenir. Voilà pourquoi les ouvrages bien écrits sont les seuls qui passent à la postérité. Mais par ouvrages bien écrits Buffon entend ceux qui ont l'ordre (composition) et le mouvement (style), non pas seulement les ouvrages qui ne se recommandent que par une forme brillante, car un ouvrage n'est beau, selon lui, que par le nombre de vérités qu'il exprime.

Buffon n'a-t-il pas prouvé, par son propre exemple, la vérité profonde de ce mot, si mal compris et si mal appliqué parfois encore aujourd'hui? Ne sommes-nous pas contraints par le progrès des connaissances de distinguer chez lui aussi le fond de la forme, et d'écarter certaines idées en admirant la forme dont elles sont revêtues? Plus grand écrivain encore que grand savant, Buffon a été fort dépassé par les savants modernes, mais leurs découvertes nouvelles n'ont pu effacer sa gloire d'écrivain. Même alors qu'il ne restera plus rien de son œuvre scientifique, complétée, corrigée, transformée par d'autres, Buffon vivra toujours par le style.

De même, on a trop critiqué la théorie des « termes géné-

raux », où l'on n'a vu qu'une apologie de la périphrase : l'emploi des termes généraux, si fatal en poésie, où la Fontaine fait triompher le mot propre, est plus admissible dans la science telle que Buffon la comprend : cette préoccupation de l'idée générale, mise en relief par l'effacement prémédité des idées particulières, du terme général, auquel on sacrifie les traits particuliers et précis, donne au style de Buffon une clarté plus universellement intelligible. Ce style assurément s'impose plus qu'il n'émeut; on y voudrait moins de fausses élégances, d'expressions vagues et usées. Mais, dans la science comme dans le style, la généralisation était le procédé familier de Buffon. Selon Mme Necker, après un premier essai, il se demandait toujours si les idées étaient généralisées au point de ne pouvoir se présenter, sous cette forme, à un esprit commun; puis il déchirait la page commencée, afin de voir son sujet encore plus en grand : « Quand on a une idée, disait-il, il faut la considérer très longtemps, jusqu'à ce qu'elle rayonne, c'est-à-dire qu'elle se présente clairement à nous, environnée d'images, d'accessoires, de conséquences, etc. On écrit ensuite. » Mais la conversation rapportée par Mme Necker dans ses *Mélanges*, c'est la théorie exposée dans le *Discours*, et c'est cette théorie du style « ordre et mouvement » qu'il importe d'éclairer d'abord.

IV

Le style : ordre et mouvement. — Que le mouvement est inséparable de l'ordre et en sort. — Les termes généraux[1].

On a eu grand tort d'intituler ce discours académique *Discours sur le style,* car le lecteur y cherche un traité sur la manière d'écrire, et n'y trouve, comme Buffon d'ailleurs l'en avertit, que « quelques idées sur le style » enveloppées dans un compliment déclamatoire. Pour en découvrir le fond solide, il faudrait le débarrasser des oripeaux de circonstance, et l'appliquer à l'œuvre de Buffon comme une sorte de discours préliminaire : De la manière d'écrire l'histoire naturelle.

On s'est accoutumé à n'y voir, après Villemain, que la con-

1. Une notable partie de ce chapitre est empruntée à l'étude sur Buffon qu'on trouvera au t. VI de l'*Histoire* publiée chez Colin par M. Petit de Julleville.

fidence un peu apprêtée d'un grand artiste. Qu'il donne la théorie de l'art dans son inépuisable variété, personne ne le soutiendra, et cependant personne ne sentira le besoin d'ajouter quoi que ce soit à cette définition où tout est contenu : « Bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, *bien sentir* et bien rendre, c'est avoir en même temps de l'esprit, *de l'âme* et du goût. » Mais on aime mieux citer cette définition plus célèbre encore : « Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées. » Buffon parle tant de l'ordre, et si peu du mouvement! Il est vrai que l'ordre, sous toutes ses formes, est cher à Buffon. L'admirant dans la nature, il voulait le réaliser dans le style. La nature travaille sur un plan éternel; l'unité de plan sera donc, pour qui veut écrire, la première des conditions. Mais ce plan général est formé lui-même de plans particuliers et successifs, où se distribuent les êtres et les choses; de même, dans le discours, à la « continuité du fil » doit s'ajouter « la dépendance harmonique des idées », qui est comme la perspective du style. Ce n'est qu'en embrassant d'un coup d'œil tout le sujet qu'on détermine les idées principales, avec les justes intervalles qui les séparent, et qu'on trouve, pour remplir ces intervalles, des idées accessoires et moyennes. D'autre part, la nature est animée d'un mouvement continu, qui donne à l'ordre l'impulsion et la vie.

Si l'ordre est la clarté qui vient de l'esprit, si le mouvement est la chaleur qui vient de l'âme, le savant et le littérateur doivent se tenir pour également satisfaits. Mais on reproche à Buffon de parler du mouvement avec une froideur qui dénote sa préférence pour l'ordre. C'est peut-être que nous n'entendons pas le mouvement comme l'entendait Buffon. Le mouvement, chez les modernes, consiste le plus souvent à suivre l'élan plus ou moins passionné de notre nature. C'est justement pour que nous ne cédions pas à ces entraînements de *notre nature* que Buffon nous recommande l'imitation de *la nature*. Les productions de la nature n'ont rien de saccadé : on y admire « une gradation soutenue », un mouvement uniforme que toute interruption détruit ou fait languir. Ces interruptions, dans le style, ce sont ces traits d'esprit, d'imagination ou de sentiment dont nous sommes si fiers, mais qui ralentissent le mouvement du style, c'est-à-dire de la pensée en marche vers la vérité. Car le mouvement, tel que le conçoit Buffon, s'épanche de l'ordre, comme d'une source profonde et calme. Sans le mouvement, l'ordre resterait infécond. Sans l'ordre qui lui trace son

cours à travers la chaîne continue des idées qu'il doit parcourir, le mouvement dévierait du but. L'ordre prend vie grâce au mouvement, mais le mouvement est en germe dans l'ordre. Et c'est par une gradation aussi insensible qu'elle est nécessaire, que l'ordre se transforme en mouvement, la clarté en chaleur, qui elle-même reste clarté : mouvement, chaleur, lumière, n'est-ce pas tout un dans la nature? Pour que l'écrivain prenne la plume avec plaisir, il faut qu'il ait débrouillé le chaos de ses idées, que, dans la méditation, il ait senti mûrir sa pensée et soit pressé de la faire éclore; alors l'expression naîtra d'elle-même, animée, élevée, colorée; « le *sentiment,* se joignant à la *lumière,* l'augmentera, la portera plus loin, la fera passer de ce que l'on a dit à ce que l'on va dire », la propagera, en un mot, de proche en proche à travers le discours entier, comme se propagent dans la nature les grandes ondes lumineuses ou sonores. Ainsi, pour que le mouvement naisse de l'ordre, il faut que l'ordre soit aimé. Le plaisir que définit Buffon, et que lui-même a goûté pleinement, c'est la joie de la vérité contemplée, possédée, communiquée.

On ne nie pas la grandeur de cette théorie qui assimile les productions de l'esprit humain à celles de la nature. Mais la nature est patiente, parce qu'elle est éternelle; l'esprit humain est à la merci de mille influences contraires. Si peu que nous soyons, ce que nous sommes, nous le sentons, nous le faisons sentir aux autres précisément aux heures où quelque inspiration soudaine nous visite. Nous ne sommes pas tous des philosophes ou des savants. Il y a des orateurs qui ont été grands, quoique chez eux la persuasion intérieure se soit quelquefois marquée « par un enthousiasme trop fort ». Il y a des poètes qui se sont rendus immortels par une imagination créatrice exubérante ou par de beaux cris douloureux. Il y a des livres charmants, dont la lecture procure un plaisir délicat, quoiqu'ils ne soient pas « construits » pour l'éternité. Le mouvement qui naît de l'ordre n'est donc pas le seul mouvement fécond.

Mais si Buffon ne pouvait deviner le XIXe siècle, il comprenait à merveille, en revanche, l'œuvre propre que le XVIIIe siècle devait accomplir. Ce siècle avait plus que l'amour, le besoin de l'extrême clarté, car c'est la clarté qui rend la vérité intelligible à tous, et c'est la vérité que le XVIIIe siècle s'était donné pour tâche de propager à travers le monde. Jusqu'alors cette vérité, philosophique ou scientifique, était demeurée le patrimoine d'une élite : pour qu'elle devînt le bien commun des

esprits, sans distinction de pays ni de temps, il fallait qu'elle n'empruntât plus le langage de l'école, dont les initiés seuls ont le secret, mais qu'elle se fît largement humaine par un style qui atteignît le plus haut degré de généralité.

La théorie des termes généraux, qu'on a tant reprochée à Buffon, n'a pas d'autre sens ni d'autre but. On n'y veut souvent voir que l'injuste dédain du grand seigneur pour le mot propre et le goût dangereux de l'écrivain pour la périphrase. Mais l'éloge de la périphrase viendrait bien mal immédiatement après les règles indiquées pour rendre le style « *précis* et simple, égal et clair ». Buffon a passé trop vite, et s'est borné à dire que l'expression généralisée donnera au style « de la noblesse ». Cette noblesse pourtant est moins, dans sa pensée, la magnificence des paroles que le caractère élevé et soutenu du style, dégagé des formes trop spéciales, des termes de laboratoire et de métier. Il faut ennoblir cette langue illibérale des spécialistes, et l'ennoblir non pas pour l'élever au-dessus des ignorants, mais, tout au contraire, pour élever les ignorants jusqu'à elle. Sa noblesse, ce ne sera plus, comme autrefois, de se rendre inaccessible au lecteur vulgaire, en se hérissant des broussailles d'une terminologie obscure : ce sera d'élargir et d'éclairer pour tous les honnêtes gens, pour tous les hommes, les avenues qui mènent à la science[1]. La Harpe lui accorde ce juste éloge : « Buffon fut le premier qui, des immenses richesses de la physique, ait fait celles de la langue française, sans corrompre ou dénaturer ni l'une ni l'autre. » Les hommes du XVIIIe siècle étaient plus ambitieux encore : ce n'est pas des seuls Français qu'ils voulaient être compris, et l'*Histoire naturelle* fit vite son tour d'Europe, à une époque où le génie de notre langue s'exprimait dans le mot de Rivarol : « Tout ce qui n'est pas clair n'est pas français. »

1. Cuvier disait à Flourens : « Buffon n'écrivait pas ses descriptions en termes techniques, et c'est ce qui a trompé beaucoup de naturalistes, qui ne se reconnaissent guère en ce genre d'écrits qu'autant qu'ils y trouvent un langage particulier, convenu, le langage officiel de la nomenclature. »

V

Les autres discours académiques de Buffon comparés au « Discours sur le style ».

Le *Discours sur le style* est le plus célèbre, mais non le seul discours académique de Buffon : « J'ai reçu ce matin, écrit Diderot à Mlle Volant[1], la visite de M. de Buffon : j'irai un de ces soirs passer quelques heures avec lui. J'aime les hommes qui ont une grande confiance dans leurs talents. Il est directeur de l'Académie française, et, en cette qualité, chargé de trois ou quatre discours de réception; c'est une cruelle corvée. Que dire d'un M. de Limoges? que dire d'un M. Watelet? que dire des morts et des vivants? Cependant il n'est pas permis de les offenser par le mépris; il faudra donc qu'il les loue, et il disait : « Eh bien, je les louerai, et l'on m'applaudira. Est-ce que l'homme éloquent trouve quelque sujet stérile? Est-ce qu'il y a quelque chose dont il ne sache pas parler? » A ce moment, Buffon est malade, attristé de la mort d'un ami, et il écrit : « Je ne m'en suis tiré qu'à force d'être court[2]. »

Les réponses à la Condamine et à Watelet (1761)[3] sont beaucoup plus courtes en effet que le *Discours sur le style*. Avec la situation le ton a changé; le récipiendaire d'autrefois est le directeur d'aujourd'hui, et reçoit à son tour des académiciens moins illustres que lui. Encore les voyages de la Condamine offraient-ils une ample matière au développement oratoire, et Buffon sut être, comme on l'a dit, sublime dans un compliment d'Académie : sa prosopopée de la nature « étonnée de s'entendre interroger pour la première fois » remua l'auditoire, qui oublia la Condamine pour ne songer qu'à Buffon.

Avoir parcouru l'un et l'autre hémisphère, traversé les continents et les

1. Lettre de décembre 1760.
2. Lettre à Ruffey, 22 décembre 1761.
3. On a aussi de Buffon un projet de réponse à M. de Coetlosquet, ancien évêque de Limoges, qui allait être reçu à l'Académie en 1769, mais qui se retira au dernier moment pour assurer le succès d'un autre candidat. Après avoir vanté la modestie et la piété du prélat, Buffon y faisait le portrait de l'hypocrisie :

« Sous ce lâche déguisement elle ose paraître : mais elle soutient mal la lumière du jour, elle a l'œil trouble et le regard louche ; elle marche à pas obliques dans des routes souterraines, où le soupçon la suit ; il perce le nuage, l'illusion se dissipe, le prestige s'évanouit, le scandale seul reste, et l'on voit à nu toutes les difformités du vice grimaçant la vertu. »

mers, surmonté les sommets sourcilleux de ces montagnes embrasées où des glaces éternelles bravent également et les feux souterrains et les ardeurs du midi; s'être livré à la pente précipitée de ces cataractes écumantes dont les eaux suspendues semblent moins rouler sur la terre que descendre des nues; avoir pénétré dans ces vastes déserts, dans ces solitudes immenses, où la nature, accoutumée au plus profond silence, dut être étonnée de s'entendre interroger pour la première fois; avoir plus fait, en un mot, par le seul motif de la gloire des lettres, que l'on ne fit jamais par la soif de l'or : voilà ce que connaît de vous l'Europe, et ce que dira la postérité.

Mais comment célébrer le financier Watelet, poète d'occasion? Buffon sortit d'embarras en traçant de Mirabaud, son prédécesseur, un portrait tout entier résumé dans cette maxime : « Plus un homme est honnête, et plus ses écrits lui ressemblent. »

De nouveau directeur, en 1775, à soixante-huit ans, il reçut avec la même dignité le duc de Duras, maréchal de France sans avoir commandé d'armée, académicien sans avoir écrit, successeur du tragique de Belloy, dont Buffon se plaît à vanter l'essai, bien timide et gauche, de théâtre national. Mais, peu auparavant, dans sa réponse au chevalier de Chastelux, il avait paru au-dessous de lui-même. « M. de Buffon, dit Mme Necker[1], ne pouvait écrire sur des sujets de peu d'importance. Quand il voulait mettre sa grande robe sur de petits objets, elle faisait des plis partout. L'éloge de M. de Chastelux est le seul mauvais ouvrage qu'il ait fait, et il est mauvais parce que M. de Buffon s'est imité lui-même : il n'avait que des idées communes sur ce sujet, et il a voulu cependant les couvrir de son beau style. » Malgré un curieux passage sur l'éloge académique, « peu digne d'une compagnie dans laquelle il doit suffire d'être admis pour être assez loué », le ton, emphatique et faux, se relève seulement par le souvenir ému d'un malheur personnel. Or, cet unique insuccès, à quoi le dut Buffon? Précisément à l'abus de ces « termes généraux » que vante le *Discours sur le style*. Ainsi, la réponse à M. de Chastelux est la contre-partie et comme la parodie du *Discours sur le style ;* l'une représente l'éloquence académique en ce qu'elle a de convenu et de guindé, l'autre nous apprend ce qu'elle peut avoir d'utile et de vrai, mais nous avertit aussi que l'abus n'est pas loin.

1. *Nouveaux Mélanges.*

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Éditions Hémon (Delagrave), Nicolas (Garnier).

LIVRES

VOLTAIRE. — *Dictionnaire philosophique*, art. STYLE.
GRIMM. — *Correspondance littéraire ;* Garnier, in-8°, 1877 ; t. II, p. 275-279, 1er sept. 1753.
MARMONTEL. — *Éléments de littérature*, art. STYLE.
MAURY. — *Essai sur l'éloquence de la chaire*, 2 in-8°, Crapelet, 1810 ; t. 1er, p. 393-410.
VILLEMAIN. — *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle ;* Didier. in-8°, nouv. édit.; 1854, p. 207 à 211.
VINET. — *Histoire de la littérature française au dix-huitième siècle ;* Sandoz et Fischbacher, in-12, 2e édit. ; t. II, p. 149 à 172.
NISARD. — *Histoire de la littérature française ;* Didot ; t. IV.
NADAULT DE BUFFON. — *Correspondance inédite de Buffon ;* Hachette, 2 vol. in-8°, 1860 ; t. 1er, notes, p. 281 à 294.
GÉRUZEZ. — *Mélanges et Pensées ;* Hachette, in-12, 1866 ; p. 116-118.
FÉLIX HÉMON. — *Éloge de Buffon*, dans les *Études littéraires et morales ;* in-12, 1895, Delagrave.
— *Buffon*, au t. VI de l'*Histoire* de Petit de Julleville ; Colin, in-8° ; p. 240-249.
KRANTZ. — *Essai sur l'esthétique de Descartes ;* in-8°, Germer-Baillière, 1882 ; l. V, ch. v.
BRUNETIÈRE. — *Études critiques*, 3e série ; Hachette, 1887 ; p. 22-23.
LEBASTEUR. — *Buffon ;* in-8°, Lecène ; ch. VI.
FAGUET. — *Dix-Huitième Siècle ;* Lecène, in-12, 1890 ; p. 457-463.
MERLET ET LINTILHAC. — *Études littéraires sur les classiques français ;* Hachette, in-12, 1894 ; p. 514, 515.
LANSON. — *Histoire de la littérature française ;* Hachette ; 5e série, l. IV, ch. III.

JUGEMENTS

I

« Que l'on étudie l'art d'écrire dans le discours où M. de Buffon en a tracé les règles, on y verra partout l'auteur se rendre un compte exact de ses efforts, réfléchissant profondément sur ses moyens et dictant des lois auxquelles il n'a jamais manqué d'obéir. Lorsqu'il vous disait, Messieurs, que les beautés du style sont les droits les plus sûrs que l'on puisse avoir à l'admiration de la postérité, lorsqu'il vous exposait comment un écrivain, en s'élevant par la contemplation à des vérités sublimes, peut établir sur des fondements inébranlables des monuments immortels, il portait en lui le sentiment de sa destinée, et c'était alors une prédiction qui fut bientôt accomplie. »

Vicq-d'Azyr, *Discours de réception à l'Académie,* 11 décembre 1788.

II

Reçu à l'Académie française après la publication de ses premiers volumes, Buffon ne laissa pas languir sa parole dans un remerciement ou dans le panégyrique exalté d'un obscur prédécesseur, et il saisit tout d'abord son auditoire du sujet même que sa présence rappelait, l'éloquence, la perfection du style. En général, un grand écrivain, dans les questions de goût, a pour type involontaire son propre talent. Les grands écrivains n'en sont pas moins les meilleurs critiques à étudier. Chacun d'eux ne donne qu'un point de vue de l'art; mais ces points de vue divers sont supérieurs, et en les comparant vous avez l'art tout entier. Ainsi, sur l'éloquence après Aristote, Platon, Cicéron, Tacite, Bossuet, Fénelon, il y avait quelque chose à dire encore pour un homme de génie qui ne leur ressemble pas : ce sera le discours de Buffon sur le style. Fort admiré de son temps, ce discours parut surpasser tout ce qu'on avait conçu jamais sur un tel sujet; et on le cite encore aujourd'hui comme une règle universelle de goût. Ce n'est cependant que

la confidence un peu apprêtée d'un grand artiste, et non la théorie de l'art dans sa belle et inépuisable variété.

Villemain, *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle;* Didier.

III

Malgré quelques précautions oratoires, sa personnalité n'éclate nulle part avec plus d'évidence que dans son discours de réception à l'Académie. Contraint de louer par les habitudes du lieu, il annule ses éloges par la généralité et l'exagération; pour faire passer l'apothéose de son talent, après avoir exposé une théorie tirée de sa propre pratique, il la rapporte aux ouvrages de ses nouveaux collègues, ouvrages que sans doute il n'a jamais ouverts. Je me trompe, il a lu Montesquieu, Voltaire et Fontenelle, et il aura soin de leur faire entendre qu'il connaît le faible de leurs plùs beaux écrits. « Faute d'un plan fortement conçu, le meilleur écrivain s'égare : quelque brillantes que soient les couleurs qu'il emploie, quelques beautés qu'il sème dans les détails, comme l'ensemble choquera ou ne se fera pas sentir, l'ouvrage ne sera pas construit, et, en admirant l'esprit de l'auteur, on pourra soupçonner qu'il manque de génie. » Voilà pour M. de Voltaire. « Les interruptions, les repos, les sections, ne devraient être d'usage que quand on traite des sujets différents; autrement, le grand nombre de divisions, loin de rendre un ouvrage plus solide, en détruit l'assemblage; le livre paraît plus clair aux yeux, mais le dessein de l'auteur demeure obscur. » Comprenez-vous, Monsieur de Montesquieu? A vous maintenant, Monsieur de Fontenelle : « Rien ne s'oppose plus à la chaleur que le désir de mettre partout des traits saillants; rien n'est plus contraire à la lumière, qui doit faire un corps et se répandre uniformément dans un écrit, que ces étincelles qu'on ne tire que par force en choquant les mots les uns contre les autres, et qui ne nous éblouissent pendant quelques instants que pour nous laisser ensuite dans les ténèbres. » Fontenelle, Voltaire et Montesquieu poliment éliminés et dûment avertis, Buffon peut dire à ses nouveanx confrères, sans crainte d'être pris au mot : « C'est ainsi, Messieurs, qu'il me semblait, en vous lisant, que vous me parliez, que vous m'instruisiez. Mon âme, qui recueillait avec avidité ces oracles de la sagesse, voulait prendre l'essor et s'élever jusqu'à vous :

vains efforts! » L'Académie, qui depuis son origine a entendu, de bonne grâce il est vrai, bien des railleries, n'a jamais été persiflée aussi intrépidement.

GÉRUZEZ, *Mélanges et Pensées;* Hachette.

IV

Parmi tant de discours académiques, dont plusieurs sont d'excellents modèles, un seul a l'autorité d'un ouvrage d'enseignement : c'est le Discours de Buffon sur le style.

NISARD, *Histoire de la littérature française,* t. IV; Didot.

DISCOURS ET LETTRES

I

Lettre de d'Alembert à Grimm pour lui rendre compte de la séance de réception de Buffon à l'Académie française et du discours qui y a été prononcé.

(Charente. — Brevet supérieur. — Aspirantes, 1890.)

II

Moncrif, directeur de l'Académie, répond au discours de réception de Buffon.

Au nom de l'Académie, il remerciera Buffon d'avoir donné à ces solennités, que leur répétition même risquait de rendre un peu monotones, un éclat nouveau et une vie nouvelle, en rajeunissant le discours académique sans le dénaturer. Mais aussi, directeur de l'Académie, il a le droit et le devoir de regretter que, de tous les éloges consacrés, Buffon n'en ait oublié qu'un seul, celui de son prédécesseur. Opportunité et nécessité de cet acte de courtoisie, exigé par la tradition : tous les académiciens ne sont pas des Buffons, et Moncrif, auteur d'œuvres légères, croit plaider sa propre cause en plaidant celle de Languet de Gergy.

Il fera aussi, mais avec discrétion et sur un ton amical, quelques réserves sur les doctrines trop personnelles du discours où Buffon semble donner surtout la théorie de sa propre manière d'écrire, d'ailleurs admirable ; où le savant se montre un peu trop, sacrifie à l'ordre le mouvement, et oublie parfois que le style du poète et du conteur ne saurait être le même que celui du naturaliste. Doucement, il réclamera en faveur de l'imagination et de la fantaisie, qu'on ne saurait astreindre à une règle inflexible, ni condamner à l'emploi des termes généraux : c'est la précision du style qui en fait la vie. Exemple de la Bruyère, le hardi précurseur de Buffon dans le discours académique renouvelé.

Ce ne sont là que des taches légères dans un morceau pres-

que parfait : tous les écrivains d'un siècle où l'imagination domine déjà la raison ne seront pas également convaincus par ce discours; mais tous, si grands qu'ils soient, le liront avec fruit. L'Académie salue avec fierté en Buffon l'heureuse alliance du génie scientifique et du génie littéraire. Puisse cette alliance être durable et préparer le bel avenir qu'il est déjà permis d'entrevoir !

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Étudier la langue et le style de Buffon.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1873.)

II

En quel sens faut-il entendre le mot de Buffon, le plus souvent inexactement cité et mal compris : « Le style est l'homme même » ?

(Paris. Licence ès lettres, avril 1868. Certificat d'aptitude a l'enseignement secondaire spécial, 1892. — Aix. Devoir de licence, 1880. — Gard. Brevet supérieur. Aspirantes, 1888.)

III

Discuter cette pensée de Buffon : « Ceux qui écrivent comme ils parlent, quoiqu'ils parlent très bien, écrivent mal. »

(Paris. — Devoir de licence, déc. 1881.)

IV

Que faut-il penser du conseil que donne Buffon aux écrivains de ne nommer les choses que par les termes les plus généraux ? Usage et abus de ce précepte dans la littérature.

(Bordeaux et Poitiers. — Devoir de licence.)

V

Est-ce la prose, est-ce la poésie qui, au xviiie siècle, fut cultivée en France avec le plus de succès ? Par quelles raisons peut-on expliquer cette supériorité de l'une sur l'autre ?

(Sèvres. — Concours d'admission, 1888.)

VI

Plan et idée générale du Discours sur le style.

(Paris. — Baccalauréat, novembre 1884.)

VII

Qu'est-ce que l'éloquence? Exposer et discuter les doctrines de Fénelon et de Buffon sur l'éloquence.

(Besançon. — Baccalauréat, juillet 1889.)

VIII

Buffon a dit : « Bien écrire, c'est à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre ; c'est avoir de l'esprit, de l'âme et du goût. » Quel est, parmi nos grands écrivains, celui qui vous paraît avoir le mieux réalisé cet idéal?

(Fontenay-aux-Roses. — Concours d'admission, 1885.)

IX

Développer le mot de Buffon : « Un beau style n'est tel en effet que par le nombre infini des vérités qu'il présente. »

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de seconde année.)

X

Vous ferez à des élèves de troisième année une leçon sur Buffon comme introduction à l'étude de son *Discours sur le style*.

(Professorat des écoles normales. — Aspirants.
Leçon, 1892.)

XI

Définir Buffon écrivain et théoricien du style. Est-il vrai de dire que dans son Discours à l'Académie il n'a donné que la théorie de son propre style?

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

1. — Établir d'abord que Buffon n'a pas commencé par donner une théorie du style, et qu'il ne l'a même donnée qu'après avoir beaucoup écrit déjà. La théorie sort donc de la pratique, et par là elle sera vivante; mais par là aussi elle risque d'être un peu étroitement personnelle.

2. — Étudier à l'avance la théorie dans la pratique qui l'a précédée. Dire comment Buffon a été amené à essayer de faire passer dans son propre style l'ordre et le mouvement qu'il admirait dans les œuvres de la nature. L'ordre, unité et clarté. Pourquoi Buffon travaille son style et comment il le corrige; que son ambition est d'atteindre au plus haut degré d'intelligibilité possible. Le mouvement; qu'il sort lui-même de l'ordre, et n'est que l'émotion grave qui naît de la vérité comprise, sentie, aimée. Exemples de la manière dont Buffon ordonne et anime sa phrase et son développement.

3. — Préciser ce qu'il doit y avoir, dès lors, de particulier dans le Discours de réception à l'Académie appelé improprement *Discours sur le style*. Faire d'abord la part des circonstances : le discours académique, louanges d'usage mal rattachées à la dissertation qui en fait le fond. Peut-être critiques indirectes du style à la mode : l'esprit. Certainement, exposé d'idées anciennes déjà, fait par un grand écrivain, célèbre aux yeux du public plus encore par son style que par ses systèmes. Faire la part de la critique à ce point de vue; mais ne pas tout critiquer, et expliquer la théorie des termes généraux, qu'il croit nécessaires à la propagation des idées.

4. — Mais, d'autre part, après la vérité relative (les circonstances, l'homme, l'œuvre), faire comprendre la vérité durable de certaines parties du *Discours*. Haute idée que Buffon se fait du style, du travail de réflexion nécessaire à l'écrivain. Union intime de la beauté du style et de la vérité qu'il exprime. Insister sur la théorie de l'ordre, sur la nécessité d'une méditation prolongée du sujet avant le travail de l'expression, et en tirer une théorie de l'invention et de la composition, non seulement pour les vrais écrivains, mais à notre propre usage.

5. — Incomplet, surtout en ce qui concerne le mouvement (mouvement poétique, oratoire, etc., mal compris ou dédaigné), le *Discours* peut donc se lire encore avec fruit au double point de vue et de la connaissance particulière de Buffon et de la connaissance de la pratique même des règles générales qui sont nécessaires de tout temps pour composer un devoir aussi bien que pour écrire les *Époques de la nature*. Au reste, nous

n'avons rien trouvé de mieux depuis cette règle, où tout est contenu : « Bien penser, c'est à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre. »

XII

Qu'y a-t-il d'original dans la théorie du style telle que Buffon la conçoit et la formule. Est-elle purement classique? annonce-t-elle des temps nouveaux? a-t-elle cessé d'être vraie dans son fond, quoique discutable dans quelques-unes de ses parties?

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

Dans le *Discours sur le style,* Buffon, artiste de style, donne la théorie de l'art tel qu'il le conçoit, il faut l'accorder. Cela est naturel et inévitable. Fénelon dans la *Lettre à l'Académie* n'avait pas fait autre chose.

Il faut accorder aussi que le Discours, plus que la Lettre de Fénelon, est une œuvre académique au moins par son cadre. Faire bon marché de la composition, des digressions, et par endroits d'une certaine emphase; ne considérer que le fond.

Qu'y a-t-il au fond du Discours? Une théorie du style écrite par un savant. Là-dessus on accuse l'étroitesse du point de vue. Ici, une distinction est nécessaire.

Oui, il est vrai que Buffon a en vue, sinon uniquement les œuvres de science, du moins les genres sérieux, la prose, et non pas la prose légère; il est vrai même (et ce n'est pas la moindre originalité de cette dissertation où l'on devine une arrière-pensée satirique) que Buffon a devant les yeux les écrivains de son temps, Montesquieu, Marivaux, Voltaire même. — Non, il n'est pas vrai que — la part de l'exagération faite — Buffon, pour être savant, ait presque annulé la valeur durable de sa théorie critique. Il est critique original parce qu'il est savant. Différence entre lui et les critiques purement classiques qui concevaient bien aussi la nécessité de l'ordre et du mouvement, mais prenaient leurs exemples chez les anciens. Buffon étudie la nature directement, et c'est à la nature qu'il emprunte ses règles essentielles : d'une part, unité, simplicité, harmonie; de l'autre, variété, mouvement, vie, mais inséparables — dans la nature et dans l'art — de l'ordre vivant et mouvant.

Étudier à ce point de vue le Discours, en rapprochant la

théorie de l'application chez Buffon. Comment de la contemplation prolongée du sujet dans son unité harmonieuse naît peu à peu la chaleur, l'émotion lente et contenue de l'esprit, ce que Buffon appelle le mouvement.

Ce n'est pas toute la théorie du style, à toutes les époques et pour tous les genres, mais c'en est la meilleure partie aujourd'hui même encore, aujourd'hui peut-être surtout.

XIII

Rapprocher le style de Buffon de sa théorie du style, en montrant d'une part que ce style était celui qui convenait à son œuvre, de l'autre que la théorie du style était dictée au critique par le naturaliste.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XIV

Buffon a écrit, dans son *Discours sur le style :* « C'est faute de plan, c'est pour n'avoir pas assez réfléchi sur son objet, qu'un homme d'esprit se trouve embarrassé; il ne sait par où commencer à écrire. » Développer cette pensée, et montrer quelles doivent être les principales règles de la composition.

(Morbihan. — Brevet supérieur, juillet 1889. Aspirants.)

XV

Comparer l'orateur suivant Buffon à tels grands orateurs que vous connaissez, et dire ce qui lui manque.

(Maine-et-Loire. — Brevet supérieur, juillet 1889. Aspirants.)

XVI

Appliquer à la pédagogie (méthode de composition, de leçon, etc.), les préceptes de Buffon sur l'ordre, et en faire ressortir l'importance essentielle à tous égards.

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux impr.


ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY